
AUCTOR PRETIOSA FACIT

NKV

C. Be

LE

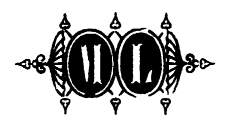
GENTILHOMME

CAMPAGNARD

PAR

CHARLES DE BERNARD, pseud. of
Charles Bernard Dugrail de la Villette

I



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE VIVIENNE, 2 BIS

1857

LE

GENTILHOMME

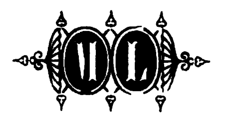
CAMPAGNARD

PAR

CHARLES DE BERNARD , pseud.

Charles Bernard Dugrail de la Ville

I



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE VIVIENNE, 2 BIS

1857



LE GENTILHOMME CAMPAGNARD.

I

CHATEAUGIRON-LE-BOURG ET CHATEAUGIRON-LE-VIEIL.

Les intérêts collectifs contrarient souvent en France l'esprit d'unité que professe l'administration, et dont elle semble se faire un point d'honneur, pour ne pas dire un cas de conscience. Prenez au hasard une commune, grande ou petite, vous y découvrirez à coup sûr des éléments hétérogènes prêts à se séparer au moindre relâchement de la force directrice qui les tient assemblés. Une ville, par exemple, se trouve-t-elle bâtie moitié sur une hauteur et moitié en plaine (c'est assez communément la position de celles qui datent de loin), la voilà par ce fait même divisée en deux sections bien tranchées, ville haute et ville basse. Or il n'est pas besoin d'avoir habité Genève, pour savoir que ces quatre mots impliquent toujours l'idée d'un assez mauvais ménage. La cité est-elle entourée de faubourgs : autre sujet de discorde ! Ces faubourgs sont ses ennemis naturels, et sans cesse ils accusent l'égoïsme de son administration, tandis qu'elle-même, affligée de son octroi, envie leurs immunités; la seule différence en ce cas, c'est qu'au


LENOX LIBRARY
NEW YORK

LE
GENTILHOMME CAMPAGNARD.

I

CHATEAUGIRON-LE-BOURG ET CHATEAUGIRON-LE-VIEIL.

Les intérêts collectifs contrarient souvent en France l'esprit d'unité que professe l'administration, et dont elle semble se faire un point d'honneur, pour ne pas dire un cas de conscience. Prenez au hasard une commune, grande ou petite, vous y découvrirez à coup sûr des éléments hétérogènes prêts à se séparer au moindre relâchement de la force directrice qui les tient assemblés. Une ville, par exemple, se trouve-t-elle bâtie moitié sur une hauteur et moitié en plaine (c'est assez communément la position de celles qui datent de loin), la voilà par ce fait même divisée en deux sections bien tranchées, ville haute et ville basse. Or il n'est pas besoin d'avoir habité Genève, pour savoir que ces quatre mots impliquent toujours l'idée d'un assez mauvais ménage. La cité est-elle entourée de faubourgs : autre sujet de discorde ! Ces faubourgs sont ses ennemis naturels, et sans cesse ils accusent l'égoïsme de son administration, tandis qu'elle-même, affligée de son octroi, envie leurs immunités; la seule différence en ce cas, c'est qu'au

Aux angles, quatre petites tours rondes, supportées par des encorbellements curieusement travaillés, élancent leurs toits aigus qui encadrent et dominent le faîte du pignon ; mais l'œil chercherait en vain sur leurs girouettes découpées à jour quelques traces des armoiries qui les décorèrent autrefois. Autre et plus vif sujet de regrets pour un antiquaire : ce que le pinceau a effacé aux flèches des tourelles, le marteau l'a brutalement détruit sur le cartouche de pierre qu'on admirait au-dessus de la porte d'entrée. Une sorte de bossage raboteux et dégradé, d'une teinte moins sombre que le reste de la façade qui en paraît souillée comme d'une tache, voilà tout ce qui reste du noble écusson auquel un des meilleurs élèves de Jean Goujon n'avait pas dédaigné d'appliquer son ciseau. En 1793, la rage des nouveaux briseurs d'images anéantit sans pitié l'œuvre qu'avait amoureusement fouillée, deux siècles auparavant, la main d'un intelligent artiste. Heureux encore le château d'en être quitte à si bon compte et d'échapper, au prix de quelques mutilations du même genre, à l'incendie qu'avait commencé d'y allumer, pour la plus grande gloire de la République sans doute , une populace stupide dans sa férocité !

Selon que l'exigeront les événements de cette histoire, nous compléterons l'esquisse du manoir de Châteaugiron ; en ce moment il nous suffira de donner la description sommaire des principaux édifices qui, à l'époque où commence ce récit, c'est-à-dire il y a une douzaine d'années, achevaient d'entourer le parallélogramme irrégulier vulgairement nommé la place du Château.

A droite, flanquée d'un double rang de tilleuls séculaires, et le portail tourné vers la place, se trouvait l'église paroissiale. C'était un bâtiment fort simple, mais suffisant aux besoins du culte, et dont le clocher, des plus pointus, paraissait avoir voulu se modeler sur la flèche aérienne de Saint-Bénigne de Dijon; prétention qui, pour le dire en

passant, semble commune à tous les clochers des villages de Bourgogne.

Vis-à-vis de l'église on apercêvait, au centre d'une demi-douzaine de maisons mieux alignées que le reste du bourg, un édifice près de tomber en ruine, et que rien n'aurait recommandé à l'attention des passants, si un drapeau tricolore, attaché à la fenêtre du milieu, n'eût forcément attiré le regard. Entre la branche de fer où était fixée la hampe de ce glorieux symbole et l'imposte de la porte, à laquelle on arrivait par un perron de cinq marches, s'étendait horizontalement une enseigne blanchâtre portant ces mots écrits en gros caractères :

MAIRIE ET JUSTICE DE PAIX.

Cette inscription officielle annonçait à ceux qui auraient pu l'ignorer, qu'à l'avantage de former une commune, Châteaugiron-le-Bourg joignait le privilége plus honorable encore d'être un chef-lieu de canton.

A l'extrémité orientale de la place, en face du château par conséquent et parallèlement à sa façade, passait le chemin d'Autun qui franchissait un peu plus loin la rivière au moyen du pont dont nous avons parlé, et se prolongeait ensuite, au midi, à travers les vallées du Charollais. De chaque côté de cette route, à part le vide laissé sur une partie de son flanc droit par la place elle-même, s'étendait tortueusement la principale rue du village. Nous ne nous occuperons ici que d'une seule des nombreuses maisons qui semblaient s'y trouver à l'étroit. C'était une auberge d'assez mesquine apparence, mais bien située, car elle se trouvait précisément en face de la grille du château. Nous devons le dire, au risque de blesser quelques vanités municipales, l'enseigne de ce logis hospitalier éclipsait de beaucoup celle de la mairie-justice de paix. Au lieu des simples lettres assez mal dessinées qui indiquaient aux passants le siége de l'administration communale et de ce que Grippe-Soleil nomme

irrévérencieusement *l'enragée boutique à procès*, le portail de l'auberge offrait aux regards surpris un tableau qui, sans être tout à fait une œuvre d'art, attirait immanquablement l'attention de ceux qui le voyaient pour la première fois.

Sur un fond d'azur qui pour l'éclat n'avait rien à envier à l'outremer si cher aux anciens peintres, se dressait violemment, dans l'attitude que l'art du blason caractérise par l'épithète d'effaré, un cheval d'une entière blancheur, dont l'oreille gauche, la seule qu'aperçût le spectateur, disparaissait en partie sous une énorme cocarde tricolore.

AU CHEVAL PATRIOTE

telle était l'étrange association de mots qui avait remplacé au bas de ce triomphant quadrupède l'inscription banale : *Au Cheval blanc*, qu'on y avait lue jusqu'aux journées de Juillet 1830. A cette époque, la couleur blanche se trouvant suspecte, le patriotisme ombrageux de quelques habitants de Châteaugiron enjoignit au maître de l'auberge, sous peine de devenir suspect lui-même, de changer la robe contre-révolutionnaire de l'animal qui faisait le plus bel ornement de son enseigne. Menacé de perdre ses meilleures pratiques dans un moment où le débit allait à merveille, car rien n'altère comme les passions politiques, chaud patriote lui-même d'ailleurs, maître Toussaint Gilles n'hésita pas à reconnaître la justice de cette sommation, et promit d'y obtempérer sans délai. Dans le but de concilier l'exigence de ses amis politiques, dont la voix unanime lui prescrivait de mettre son enseigne à la hauteur des principes en la faisant repeindre en totalité, et les intérêts de sa bourse qui lui conseillaient de réduire cette dépense au strict nécessaire, il imagina l'ingénieux expédient de la cocarde appliquée sur l'oreille du cheval. Toutefois cet accommodement fut loin d'obtenir d'abord l'approbation complète du club,

qui à Châteaugiron-le-Bourg s'était attribué le droit de diriger l'opinion publique.

— Avec ou sans cocarde, c'est toujours un cheval blanc, s'écria d'un ton mécontent un des plus exaltés; on ne me persuadera jamais que ça ne sente pas le carlisme.

— Toi qui pérores si bien, répondit l'aubergiste sans se déconcerter, pourrais-tu nous dire quelle était la couleur du fameux cheval de Lafayette?

— Il était blanc, tout le monde sait cela, dirent en même temps plusieurs des assistants qui parurent frappés de la valeur de cet argument inattendu.

— Pour lors, qu'avez-vous à dire ? reprit Toussaint Gilles d'un air de triomphe; le cheval de mon enseigne sera dorénavant le cheval de Lafayette ; j'espère que ce saint-là en vaut bien un autre.

Cette fois l'idée de l'aubergiste obtint l'assentiment universel, et le lendemain l'inscription de l'enseigne se trouva modifiée de la manière suivante : *Au Cheval du héros des Deux-Mondes.*

Malheureusement, ainsi que l'a dit un grand poëte, les destins sont changeants. Deux ans à peine écoulés, le héros des Deux-Mondes, parmi d'autres déconvenues plus sérieuses, s'était complétement aliéné le cœur des patriotes de Châteaugiron, qui, ne voyant surgir à aucun point de l'horizon l'alliance de la monarchie et des institutions républicaines prophétisée par l'illustre citoyen, déclarèrent qu'il avait perdu leur confiance.

Nouvelle sommation à Toussaint Gilles pour qu'il eût à mettre son enseigne en harmonie avec la marche de l'esprit public.

L'aubergiste tenait à ses pratiques plus qu'à tous les hommes illustres des cinq parties du monde ; il cria donc plus haut que personne qu'il avait, lui tout le premier, retiré sa confiance au général Lafayette, et prit l'engagement solennel de faire disparaître le jour même l'inscription bas-

sement adulatrice qui excitait l'indignation de ses amis. Pour la remplacer d'une façon qui se trouvât de leur goût, et afin que son enseigne divorcée d'avec un grand citoyen ne perdît pas pour cela son allèchement politique, il pensa d'abord à la mettre sous l'invocation de quelque autre grand citoyen en pleine floraison de popularité. Le côté gauche, comme on le sait, n'en manque pas, et l'aubergiste n'aurait eu que l'embarras du choix, mais outre que les grands citoyens sont en général d'assez mauvais écuyers, et qu'il eût été par conséquent fort difficile d'établir un rapport suffisant entre le nom de n'importe lequel d'entre eux et la figure d'un cheval blanc, Toussaint Gilles se dit que la popularité était une chose fragile, et qu'écrire sur son enseigne un nom propre, si grande que fût la faveur dont il jouît en ce moment, ce serait provoquer l'infaillible désagrément de se voir imposer tôt ou tard de nouvelles ratures par les intraitables politiques de Châteaugiron.

— Je n'ai pas envie qu'ils m'envoient chercher le peintre deux fois par an, se dit le prudent aubergiste ; passe encore s'ils le payaient.

Ce fut alors qu'illuminé d'une inspiration soudaine, il promut de son autorité privée le quadrupède de son enseigne à la dignité d'animal raisonnable, en lui donnant un brevet de patriotisme qui, selon toute probabilité, ne courait aucun risque d'être lacéré un jour par l'inconstance de l'opinion populaire. L'événement montra la justesse de ce calcul. Le club châteaugironais donna une approbation sans réserve à la nouvelle signification politique de l'enseigne, et parmi ses membres les plus rigides en matière de principes, pas un seul ne songea à accuser d'attiédissement ou de dégénération le civisme du cheval blanc devenu définitivement le cheval patriote, car tel est le titre qu'il porte encore aujourd'hui, et qu'il conservera longtemps, nous l'espérons.

Tout artiste qui s'arrête au seuil de cette auberge, ne manque pas d'admirer la pittoresque ordonnance et les cu-

rieux détails du château qu'il a en face de lui, mais ce qui frappe avant tout les architectes (ce mot n'est pas toujours le synonyme d'artiste), c'est le volume inusité des matériaux qui sont entrés dans la maçonnerie de ce remarquable édifice. L'église offre la même particularité que déjà nous avons signalée en parlant du pont et de l'écluse. D'où viennent ces pierres dont l'extraction et la pose semblent avoir exigé une puissance à laquelle atteint à peine, malgré ses progrès, la mécanique moderne? Les Pélasges, auteurs des constructions cyclopéennes de Mycènes et de Tyrinthe, ont-ils passé par là, ou les géants à qui la superstition populaire attribue le merveilleux arrangement des prismes basaltiques du comté d'Antrim?

Le voyageur curieux d'éclaircir ce mystère a pour cela un moyen fort simple à sa disposition, c'est de sortir du bourg et de marcher pendant cinq minutes dans la direction de l'est. A cette distance le sol de la vallée commence à s'élever graduellement, et il forme en retraite les uns des autres plusieurs étages dont le dernier s'avance comme un étroit promontoire entre la route de Châlons qui le côtoie à gauche et la rivière qui de l'autre côté serpente à ses pieds. Sur la pointe extrême de cette langue de terre ou plutôt de rocher, se dressent avec un sombre orgueil les ruines de l'ancien château de Châteaugiron, un vrai château du moyen âge, celui-là, et dont la destruction précéda la pose de la première pierre de celui qui l'a remplacé. Une tour crevassée et menaçant de s'écrouler au premier coup de vent, voilà tout ce qui demeure aujourd'hui debout de cette grandeur féodale; le reste n'est plus que des murs éboulés, blocs informes et épars, débris couverts de mousse ou de ronces. Ce sont des ruines enfin, mais on peut dire des ruines fécondes, car d'elles sont sortis tour à tour le château contemporain de la Ligue, l'église plus jeune de quelques années seulement, et le pont et l'écluse, sans parler des emprunts qu'y a faits le reste du village.

Au-dessous de ces fiers débris, à mi-côte environ, une soixantaine de maisons, la plupart fort anciennes, mais dont quelques-unes ne sont que des cabanes, s'éparpillent sur un plateau d'une largeur inégale et en partie couvert de bois. Ce village ou plutôt ce hameau, c'est Châteaugiron-le-Vieil, et l'épithète accolée à son nom pourrait suffire pour expliquer sa destinée décroissante. En France, pas plus pour les choses que pour les hommes, il n'y a de profit à vieillir; la fortune y abandonne trop volontiers les athlètes éprouvés pour couronner leurs jeunes rivaux, et ce n'est certes pas dans un cirque de Paris qu'Entelle eût retrouvé la force de vaincre Darès.

Dans la lutte engagée depuis plusieurs siècles entre les deux villages qui, à dix minutes de distance, portent le même nom, l'avantage a fini par rester au moins ancien; il s'est constamment agrandi à mesure qu'a décliné son rival. La question de supériorité que les premiers écroulements du donjon féodal n'avaient pas complétement décidée, se trouva enfin tranchée en 1582 par la construction du nouveau château. Lorsqu'on vit le seigneur de Châteaugiron lui-même, effrayé des ruines qui s'amoncelaient autour de lui, quitter l'espèce d'aire de vautour qu'avaient jusqu'alors habitée ses ancêtres, descendre prudemment dans la vallée, et choisir au bord de la rivière l'emplacement de son futur séjour, personne n'osa plus tenir le parti du vieux village. Alors s'opéra, dans un petit coin du Charollais, l'espèce de déménagement général qui s'accomplit plus tard sur un beaucoup plus grand théâtre, lorsqu'à la voix de Louis XIV, les courtisans désertèrent Saint-Germain pour Versailles, ce favori sans mérite, délaissé lui-même à son tour.

Tous les gens de quelque importance, possesseurs de francs-alleus, propriétaires de fiefs servants, ou bourgeois vivant noblement, suivirent successivement l'exemple que leur donnait une famille dont ils étaient habitués à respecter la suzeraineté et à copier les habitudes. Le bailli. le châte-

lain, le procureur fiscal furent naturellement les premiers à se rapprocher du seigneur haut justicier de qui ils tenaient leurs charges, et bientôt, devant la porte de la maison que nous avons vue deux siècles et demi plus tard métamorphosée en mairie constitutionnelle, se dressèrent les poteaux écussonnés, symbole de la juridiction féodale. Le curé lui-même ne résista pas à l'entraînement universel. Trop bien élevé pour souffrir que la noble famille de Châteaugiron fît tous les dimanches un quart de lieue à pied sur une pente fort rude, afin de venir entendre sa messe, ou craignant peut-être de voir s'impatroniser au château quelque adroit chapelain qui l'eût menacé d'une dangereuse concurrence, le prévoyant ecclésiastique ne tarda pas à déclarer incommode, délabré, infiniment trop petit, enfin de tout point indigne de la majesté du culte, l'édifice qui jusqu'alors avait aisément contenu tous ses paroissiens et satisfait son amour-propre de pasteur. Pour Châteaugiron-le-Vieil ce fut le coup de grâce.

La pieuse générosité du seigneur ayant accueilli la requête du curé, et les ruines de l'ancien manoir offrant une carrière en apparence inépuisable, une nouvelle église ne tarda pas à s'élever à côté du nouveau château. Le siége de la paroisse s'y vit transporté, et peu s'en fallut qu'il n'en fût de même d'un os du métacarpe de saint Gontran, précieuse relique dont s'enorgueillissait de temps immémorial l'église délaissée qui avait pour patron le dévot roi de Bourgogne.

Jusqu'alors les habitants de Châteaugiron-le-Vieil avaient montré une résignation exemplaire : leur seigneur s'était éloigné d'eux sans qu'ils se fussent jetés à ses pieds pour lessayer de le retenir; ils avaient vu partir d'un œil sec tous es suppôts de sa justice, et même le déplacement des fourches patibulaires, cette décoration et cet honneur des villages d'autrefois, ne semblait pas leur avoir causé de trop cuisants regrets; mais dès qu'il fut question de leur enlever

l'os du métacarpe du bienheureux saint Gontran, l'indignation et la fureur s'allumèrent dans leurs âmes longtemps patientes. Ces agneaux si dociles jusqu'alors à se laisser tondre devinrent subitement des loups dévorants. Il y eut émotion populaire, comme on disait à cette époque, et les plus déterminés déclarèrent que, si l'on persistait à les dépouiller de leur relique, ils feraient rouler sur Châteaugiron-le-Bourg, au risque d'écraser au passage leurs propres maisons qui se trouvaient à mi-chemin, tout le reste de l'ancien château. La menace paraissant d'une exécution assez facile, vu l'escarpement du plateau que couvraient les ruines, les habitants de la partie inférieure du vallon trouvèrent prudent de transiger; car s'ils étaient friands de saint Gontran, en revanche ils n'avaient nulle envie de subir le sort qu'éprouva à Roncevaux l'arrière-garde des troupes de Charlemagne.

Le village de Châteaugiron-le-Vieil conserva donc sa vénérable relique, mais son église perdit le titre de paroisse, et, descendue au rang de simple chapelle, elle dut se résigner à être desservie par un de ces humbles prêtres qui, dans les provinces où le clergé est trop peu nombreux, obtiennent la permission d'exercer ce que le langage canonique nomme le binage.

Pour n'être pas accusé d'anachronisme, aujourd'hui que la dévotion aux reliques, fussent-elles reliques de roi, s'est fort calmée en Bourgogne comme ailleurs, nous rappellerons que le fait dont nous venons de parler se passait, peu de temps après la Saint-Barthélemy, dans une province échauffée des feux de la Ligue, plus que toute autre contrée de France.

Par une de ces apparentes contradictions si fréquentes sous l'ancien régime, Châteaugiron-le-Vieil, forcément accouplé à son heureux rival sous le double rapport de la juridiction seigneuriale et de la discipline ecclésiastique, en demeura détaché quant à l'administration communale.

Quoique la paroisse fût alors, pour ainsi dire, le drap où se taillait la commune, et que l'existence de l'une parût indispensable à l'établissement de l'autre, on ne contesta jamais aux habitants du village déchu les modestes priviléges dont ils avaient joui jusqu'alors. Ils s'assemblèrent donc au son de la cloche, comme par le passé, pour délibérer sur les affaires de leur communauté ; ils continuèrent à élire un maire et des échevins, à nommer des collecteurs pour l'assiette et le recouvrement de la taille, des messiers pour la garde des moissons et des vignes, à exercer en un mot tous les droits qu'à défaut de titre précis le consentement tacite du seigneur leur avait depuis longtemps octroyés.

Les choses restèrent fort longtemps en cet état sans qu'aucune autre querelle sérieuse éclatât de nouveau entre les deux communes. Les Châteaugironais d'en bas, qui prétendaient, eux, avoir obtenu au quatorzième siècle une charte d'affranchissement dont ils eussent été fort embarrassés de produire le moindre morceau, se regardaient à la vérité, pour cette raison, comme des êtres d'une nature fort supérieure à celle des Châteaugironais d'en haut ; ils les traitaient de paysans, tandis qu'ils se complaisaient eux-mêmes dans la flatteuse dénomination de bourgeois : *les bourgeois de Châteaugiron !* Ces mots sonnaient aussi pompeusement dans leur bouche, qu'autrefois dans celle d'un habitant de la ville aux sept collines le titre de citoyen romain. De leur côté, vignerons pour la plupart, braconniers quelques-uns (deux espèces batailleuses), les habitants de Châteaugiron-le-Vieil trouvaient moyen, grâce à la vigueur de leurs poings, d'obtenir en détail des bourgeois leurs voisins la considération que ceux-ci leur refusaient en bloc. Tout allait donc aussi bien qu'on pouvait le désirer. Saint Gontran lui-même supportait avec tolérance le voisinage de saint Pantaléon, patron de la nouvelle église ; la paix et la concorde en un mot semblaient assurées pour jamais dans le vallon du Charollais, lorsque la révolution

de 89 vint brusquement troubler un si satisfaisant ordre de choses.

Le contre-coup du décret de l'Assemblée constituante, qui changea les provinces en départements et détermina une nouvelle circonscription territoriale, se fit sentir à Châteaugiron par la réunion des deux communes en une seule. Au sortir des embrouillements de l'ancien régime, il était fort naturel qu'on cherchât à tout simplifier et qu'on visât à l'unité ; mais il était inévitable aussi que, pour vouloir faire trop bien et trop vite, on tombât dans l'excès, et, par suite, dans l'injustice : ce fut ce qui arriva dans le cas dont nous parlons.

Le mariage forcé de Châteaugiron-le-Bourg et de Châteaugiron-le-Vieil fut malheureux dès le premier jour ; et comment en aurait-il pu être autrement? Les apports étaient, il est vrai, à peu près égaux de part et d'autre ; mais le premier village étant quatre fois plus peuplé que le second, les habitants de ce dernier se trouvaient nécessairement lésés, puisque pour un cinquième qu'ils acquéraient dans les biens mis en communauté par leurs voisins, ils en perdaient quatre de ceux dont eux-mêmes avaient joui exclusivement jusqu'alors. Désormais ils voyaient les troupeaux du vallon inférieur user légalement du droit de parcours sur leur territoire et tondre l'herbe de très-près sous le nez de leur propre bétail. La question du bois était pour eux plus grave encore : leur affouage se trouvait considérablement réduit, tandis que les bourgeois de Châteaugiron se chauffaient mieux que jamais ; enfin, que deviendrait le produit de la vente de leur quart de réserve, sur lequel ils comptaient pour construire une fontaine et réparer leur église ?

A ces préjudices matériels se joignirent bientôt des griefs qui, s'ils ne touchaient pas aussi directement aux intérêts, n'en froissaient pas moins les amours-propres, d'autant plus irritables que le théâtre où ils sont en jeu se trouve

plus petit. Lorsque fut mise en vigueur la loi sur l'organisation des municipalités dans laquelle le principe électoral jouait le principal rôle, les *bourgeois* de Châteaugiron, partisans déclarés de la révolution, se firent un devoir civique d'écarter des emplois les *paysans* beaucoup moins engoués d'un ordre de choses qui n'avait nullement amélioré leur condition. Aux vieilles antipathies se joignaient maintenant les haines politiques. Le club de Châteaugiron-le-Bourg, dont le rejeton, que nous avons vu soumettant à sa censure l'enseigne du *Cheval-Blanc*, ne devait être qu'une pâle copie, ce club enragé qui plus tard essaya de brûler le château, lança l'anathème contre les habitants de Châteaugiron-le-Vieil, ces manants encroûtés! ces suppôts de la superstition sacerdotale ! ! ces vils esclaves de l'aristocratie ! ! ! Jamais sentence d'excommunication ne fut plus religieusement exécutée. Maire, adjoint, conseillers municipaux, officiers et sous-officiers de la milice nationale, garde champêtre, enfin toutes les autorités, furent invariablement choisis parmi les bourgeois, car que pouvaient faire les paysans, qui se trouvaient aux élections un contre quatre? A cette époque on ne connaissait pas encore cette courtoisie parlementaire qui engage la majorité à concéder à la minorité quelques nominations sans conséquence, un secrétaire, par exemple, ainsi que cela se passe à la Chambre; et, eût-elle été inventée, il est fort douteux que le terrible club campagnard l'eût adoptée pour son usage.

L'exclusion des indigènes du vieux village de toute espèce de fonctions publiques devint une loi de l'État châteaugironais, loi tombée en désuétude sous l'Empire et sous la Restauration, ainsi que le système des élections municipales lui-même, mais soigneusement remise en vigueur dès que la révolution de 1830 eut restitué aux communes le droit de choisir leurs administrateurs.

A cette dernière époque recommença pour les habitants

de Châteaugiron-le-Vieil une série de vexations et d'injustices auprès desquelles le passé leur parut regrettable, ce qu'ils n'eussent jamais cru possible jusqu'alors. Si fastidieux et si puérils que puissent paraître de tels détails, nous devons pourtant en donner encore quelques-uns qui d'ailleurs ne sont pas complétement étrangers aux événements de cette histoire.

Le conseil municipal, composé exclusivement, comme nous l'avons dit, d'habitants du bourg, réglait toutes ses délibérations sur l'axiome suivant : La commune, c'est notre Châteaugiron. Ainsi Louis XIV avait dit : L'État, c'est moi.

Quant au malheureux annexe dont l'ancien territoire produisait pourtant les meilleurs revenus de la communauté, le conseil ne s'en occupait pas plus que ne se soucie d'une femme vieille et laide un jeune et bel époux qui a fait un mariage d'argent.

En conséquence de l'axiome cité plus haut, les chemins de Châteaugiron-le-Bourg étaient fort bien entretenus, tandis que ceux de Châteaugiron-le-Vieil ne l'étaient pas du tout, quoique leur nature montueuse y rendît les réparations plus indispensables.

— A quoi bon dépenser de l'argent à ces casse-cou ? disaient dédaigneusement les conseillers municipaux.

On s'en rapportait donc à la pluie, qui parfois changeait en torrents ces espèces de ravins, du soin de combler les ornières en y roulant les cailloux.

Les habitants de Châteaugiron-le-Vieil possédaient sur leur terrain des sources dont l'eau se perdait faute d'être utilisée ; ils sollicitaient donc instamment la construction d'une fontaine, qui en même temps eût servi de lavoir à leurs femmes et d'abreuvoir à leurs bestiaux. Les ruines du vieux château auraient, comme de raison, fourni les pierres, et la main-d'œuvre devait être modique.

— Qu'ils fassent comme nous, répondaient les gens du

conseil, qu'ils lavent leur linge et qu'ils mènent boire leurs bêtes à la rivière.

L'aubergiste Toussaint Gilles, l'un des meneurs de cette auguste réunion, ne manquait jamais d'ajouter :

— L'eau ne coule-t-elle pas pour tout le monde ?

Plaisanterie d'autant mieux accueillie chaque fois, que la rivière qui traversait le bourg se trouvait à un quart de lieue du village.

Le garde champêtre Chambard, bourgeois pur sang, gardait avec assez de vigilance les propriétés de ceux des habitants de la commune qui partageaient avec lui ce beau titre ; mais qu'on fît du dégât dans les champs des paysans du haut ou qu'on maraudât dans leurs vignes, c'était ce dont il ne s'inquiétait guère.

— Un bourgeois de Châteaugiron, disait-il fièrement, n'est pas fait pour être le chien de garde de ces gens-là.

Mais parmi tant de griefs, une chose surtout blessait au cœur les habitants de Châteaugiron-le-Vieil, race dévote, comme on a pu le voir, et n'ayant encore ouvert qu'un œil aux lumières du siècle.

Pendant la Terreur, les églises des deux villages avaient été fermées, et la déesse de la Raison était venue mettre définitivement d'accord saint Gontran et saint Pantaléon, en les expulsant l'un et l'autre. Au rétablissement du culte, des raisons d'économie et le manque de prêtres ne permirent pas de réparer complétement cette double profanation. Une seule église se rouvrit, et il est inutile d'ajouter que ce fut celle du bourg. Saint Gontran fut donc obligé de demander asile à son rival. L'hospitalité ne lui fut pas refusée, mais il faut convenir qu'elle se montra mesquine et malgracieuse. Une chapelle, la moindre de toutes, voilà tout ce qu'obtint le saint dépossédé pour sa relique et sa bannière, tandis que l'image du patron de l'église s'étalait glorieusement derrière le maître-autel.

— Notre saint, qui était roi de tout le pays pendant sa

vie ! disaient piteusement les anciens de Châteaugiron-le-Vieil, le voir réduit à une chapelle pas plus grande qu'une cabane de vigneron, tandis que ce parvenu de médecin a pris la plus belle place du chœur !

Le médecin parvenu, c'était saint Pantaléon. Si la profession de ce pieux personnage lui attirait quelque dédain de la part de gens habitués au patronage d'un roi, en revanche, elle lui avait valu la bienveillance, car ce serait trop de dire la vénération, des habitants du bourg. Sans doute ils ne le priaient guère, mais ils l'estimaient, et, à vrai dire, c'était là tout ce qu'on pouvait exiger de pareils esprits forts.

— Celui-là du moins, disaient-ils, ce n'est pas un aristocrate, c'est un bourgeois, et nous autres bourgeois de Châteaugiron, nous ne renierons jamais un des nôtres, fût-il encore dix fois plus canonisé.

Aussi aux processions de la Fête-Dieu, le roi devait-il céder le pas au médecin, ce qui ne s'accomplissait jamais sans que se rouvrissent les plaies des dévots du village déchu. En voyant la bannière de saint Gontran ouvrir la marche, tandis que celle de saint Pantaléon se déployait triomphalement devant le dais, les plus vieux baissaient la tête avec confusion et se disaient que, puisque tout était bouleversé, la fin du monde devait être proche.

C'est ainsi que froissés dans leurs intérêts, dans leur vanité et dans leurs croyances, les habitants de Châteaugiron-le-Vieil, au milieu d'un siècle de progrès et de liberté, semblaient rétrograder de jour en jour vers la condition des serfs leurs ancêtres. Plusieurs années se passèrent sans apporter aucune amélioration à leur sort ; mais enfin la Providence, qui tient toujours un libérateur en réserve pour chaque peuple opprimé, laissa tomber un regard paternel sur les pauvres paysans bourguignons. Elle avait envoyé Moïse aux Hébreux, Guillaume-Tell à la Suisse, Bolivar à la Colombie et O'Connell à l'Irlande ; fidèle à

ces précédents consolateurs, elle envoya à Châteaugiron-le-Vieil l'homme près de qui nous allons introduire le lecteur.

II

UN JOUR DE FÊTE.

Sur la côte où se trouve bâti Châteaugiron-le-Vieil, on aperçoit une assez grande maison, qui, sans offrir un aspect seigneurial, l'emporte infiniment cependant sur toutes les autres habitations du village. La façade d'un gris clair, égayée de contrevents verts, se détache agréablement des massifs qui l'entourent. L'entrée principale est tournée au levant et fait face aux ruines du château, qu'on voudrait un peu plus éloignées, car, sans parler de l'horizon qu'elles rétrécissent brusquement, elles semblent toujours prêtes à s'écrouler sur votre tête. De l'autre côté, la maison reprend tous ses avantages. Au lieu d'être dominée et comme rapetissée par l'escarpement de rocher que couronne la vieille tour encore debout, c'est elle à son tour qui, grâce à la déclivité continue du terrain, domine le paysage largement ouvert au couchant.

De la terrasse assez étroite qui borde la façade, et qu'encadre à chaque bout un couvert de tilleuls, la vue embrasse d'abord la totalité d'un grand jardin, planté dans le goût français d'autrefois, et qui descend par étages jusqu'aux premières maisons de Châteaugiron-le-Bourg. L'œil plonge ensuite sur le bourg lui-même et sur son vallon, à travers lequel il peut suivre assez loin les capricieux détours de la petite rivière ; puis, passant par-dessus les faibles renflements de terrain qui, à droite, en circonscrivent le cours, il plane sur la vallée de l'Arroux, dont les derniers plans s'éteignent dans la direction de la Loire.

Au commencement de l'automne de 1836, par une claire et fraîche matinée, le sable de cette terrasse, qui mieux que beaucoup d'autres mériterait le nom de Belle-vue, craquait sous les pas saccadés et l'on pourrait dire impatients du personnage providentiel que nous avons annoncé à la fin du chapitre précédent. C'était un homme de cinquante-cinq ans, quoiqu'il parût en avoir à peine cinquante. Il était fort grand et plus gros encore, mais on voyait que les progrès de l'âge seuls avaient un peu altéré, par un embonpoint fort lestement porté d'ailleurs, les justes proportions d'une taille qui dans sa jeunesse avait dû être irréprochable. S'il avait perdu quelque chose du côté de l'élégance et de la souplesse, en revanche la largeur de ses épaules, les solides attaches de ses membres et la puissante énergie empreinte dans ses moindres mouvements annonçaient une vigueur athlétique à laquelle les approches du déclin n'avaient encore porté aucune atteinte.

Quoiqu'une bise asssez piquante courût par bouffées le long de la terrasse, ce personnage avait la tête nue, et ses cheveux, coupés fort courts, semblaient défier l'inclémence de l'air. Une barbe touffue, à laquelle eût convenu l'épithète de pie, tant les poils blancs et les noirs s'y trouvaient mêlés à nombre égal, couvrait la partie inférieure d'un visage régulier dont la sévérité habituelle n'excluait pas toujours une sorte de railleuse bonhomie. Ses yeux d'un gris clair, recouverts par des sourcils prompts à se contracter, étaient de ceux qui ne regardent jamais qu'en face, et devant lesquels se baissent involontairement les yeux des gens qui ont quelque raison de redouter une observation pénétrante.

Quant à ses vêtements, ils offraient cette simplicité inculte qu'affectionnent dans leurs pénates et que conservent quelquefois au dehors la plupart des propriétaires campagnards. Une cravate de guingamp négligemment roulée autour du cou, une veste ronde de drap bleu qui remplissait a

la fois l'office d'habit et celui de gilet en laissant entrevoir une chemise de grosse toile, un pantalon de coutil devenu presque blanc à force de lavage, des souliers de chasse renforcés de sabots dont le bois mouillé de rosée conservait les traces d'une promenade matinale à travers les prairies : tel était son costume qui semblait mieux convenir à un paysan qu'à une personne d'une classe plus élevée. Toutefois il était impossible de s'y méprendre ; sous ces humbles habits portés avec une aisance mêlée de dignité, non-seulement on reconnaissait aussitôt le maître du logis, mais on devinait aussi l'homme de bonne compagnie et d'éducation cultivée, ce que les Anglais nomment un gentleman.

En effet, le personnage dont nous venons d'esquisser le portrait n'était rien moins que M. Henri de Châteaugiron, le doyen mais non le chef de la famille qui jadis avait régné féodalement sur un coin de terre ; il était plus généralement connu sous le titre et le nom de baron de Vaudrey, selon l'usage conservé par les branches cadettes de quelques races nobles de substituer à leur nom patronymique celui d'une terre. Chef d'escadron dans un des régiments de cuirassiers de la garde royale, ce qui lui donnait le rang de lieutenant-colonel, le baron de Vaudrey avait quitté le service lors des événements de 1830, et, après avoir voyagé pendant deux ou trois ans à travers l'Europe, il était venu fixer sa résidence à Châteaugiron-le-Vieil, dans la maison simple mais commode qui avait servi de tous temps d'apanage aux puînés de la famille, et de laquelle dépendaient d'assez belles propriétés composées en grande partie de bois. Dans cette retraite qu'il appelait en riant la cabane du soldat laboureur, il se trouvait placé entre les ruines du château de ses ancêtres et l'habitation seigneuriale possédée par son neveu, le marquis Héraclius de Châteaugiron, chef du nom et des armes de cette maison chevaleresque.

Le baron, ou si l'on veut, le colonel, car les gens du voi-

sinage lui donnaient l'une ou l'autre de ces qualifications, selon qu'ils avaient plus de respect pour le titre féodal ou plus d'estime pour le grade militaire, M. de Vaudrey enfin se promenait à grands pas, depuis quelques minutes, le long de la terrasse de sa maison. Ses mains croisées derrière son dos étaient armées d'une longue-vue qu'il braquait, chaque fois qu'il s'arrêtait, sur le bourg de Châteaugiron, dont les logis les plus rapprochés étaient, comme nous l'avons dit, presque contigus aux murs qui entouraient l'extrémité inférieure du jardin.

La promenade du baron était très-restreinte, car elle avait pour limites les deux bouts de la terrasse qui, médiocrement longue déjà, se trouvait encore diminuée de chaque côté par un ornement qu'on ne place guère d'ordinaire en pareil lieu, et dont l'aspect belliqueux constrastait avec la physionomie débonnaire de la maison et le calme universel qu'offrait au loin le paysage. C'étaient deux canons d'une livre et demie de balles chacun, montés sur des affûts roulants, pareils, sauf la différence du volume, à ceux qu'on voit rangés le long de l'esplanade des Invalides. Ces petites pièces d'artillerie, du genre de celles qu'on nomme fauconneaux, et qui ne sont plus guère d'usage, étaient d'un modèle ancien, curieusement ciselées et terminées au bouton de la culasse par une tête armée d'un bec crochu qui rappelait l'oiseau de proie dont elles avaient emprunté le nom. Malgré la couche de vert-de-gris dont le temps et la pluie avaient enduit leur bronze, on pouvait lire sur toutes deux la date de 1537; de plus, l'une portait l'inscription suivante gravée en demi-cercle derrière la lumière : *Jean-Fracasse*, tandis que l'autre, de mine non moins menaçante pourtant, s'était contentée de ce nom de baptême beaucoup plus inoffensif : *le Réveille-Matin.*

Le baron de Vaudrey, les sourcils froncés, l'air impatient, et marchant à grands pas sur sa terrasse de l'un à l'autre de ces fauconneaux, ressemblait en ce moment à Jean-Bart ou

à Suffren arpentant le pont de son vaisseau entre deux lignes de caronnades, et attendant l'épreuve d'un orage ou la bonne fortune d'un combat ; la longue-vue qu'il tenait à la main, et dont il se servait à chaque instant, complétait encore la ressemblance.

Pour achever cette esquisse, disons qu'un énorme chien de garde, le cou garni d'un collier à pointes, marchait sur les talons de son maître, en suivant, sans s'écarter d'un pas, toutes ses évolutions, tandis qu'un gros chat blanc, couché sur le bronze de *Jean-Fracasse*, se chauffait aux rayons du soleil qui commençaient à éclairer une des extrémités de la terrasse, dont le corps de la maison tenait encore le reste dans l'ombre.

Du haut du lit qu'il s'était choisi, sans se douter que ce fût à l'instar de Turenne, le matou regardait le dogue avec une sorte de dédain chaque fois que ce dernier passait devant lui. Evidemment il critiquait dans son for intérieur l'esprit de domesticité qui attachait ainsi son commensal aux pas de leur maître commun. On eût dit du philosophe génevois prenant en mépris plus encore qu'en pitié les assiduités serviles d'un courtisan de l'Œil-de-bœuf.

Cette scène silencieuse fut interrompue par l'arrivée de deux nouveaux personnages.

Le premier, du moins dans l'ordre de leur apparition, était un fort beau chien d'arrêt qui, rasant inopinément un des angles de la maison, se précipita par une suite de gambades sur la terrasse. A sa vue, le chat blanc, qui reconnut un ennemi, se jeta à bas de son canon, et grimpa lestement, malgré son embonpoint, au tronc du plus prochain tilleul. Le chien de garde, au contraire, poussa un demi-aboiement plutôt par une habitude de vigilance que dans un esprit d'hostilité, et se prêta ensuite avec une sorte de condescendance sérieuse aux folles accolades du nouveau venu. Tandis que dogue et épagneul fraternisaient ainsi, le second personnage parut à son tour à l'angle de la maison.

Celui-ci était un jeune homme d'environ trente ans, presque aussi grand que le baron, mais plus svelte, ainsi que le comportait la différence de leur âge. Ses habits simples, mais fort propres, étaient ceux d'un garde-chasse. Il portait en bandoulière un sac de cuir et un fusil à deux coups, tenait sa casquette d'une main, et de l'autre essuyait son front mouillé de sueur par un geste familier aux gens qui, craignant d'être accusés d'inexactitude, espèrent désarmer les reproches en indiquant que, s'ils sont arrivés tard, du moins sont-ils venus vite.

En le voyant approcher, le baron fronça le sourcil, s'arrêta pour attendre, et tira sa montre.

— Huit heures et quart, Rabusson, dit-il ensuite avec un accent de sévérité; aujourd'hui encore tu as manqué à l'ordre, et c'est la troisième fois que cela t'arrive depuis quinze jours.

— Mon colonel, répondit Rabusson d'un air contrit, je sais que je suis dans mon tort; mais c'est que...

— C'est que... quoi ?

— C'est qu'en revenant de votre bois de la Tremblaie, j'ai passé par la ville, où j'ai été retenu plus longtemps que je ne le supposais.

En prononçant ces mots, *la ville*, d'un ton d'ironique emphase, le garde-chasse dirigea les yeux sur le bourg de Châteaugiron.

— C'est-à-dire, reprit M. de Vaudrey, que pour venir de la Tremblaie ici tu as décrit une parabole au lieu de suivre la ligne droite. Ce n'était pas le moyen d'arriver à temps. Du reste, tu n'avais pas besoin de m'avouer que tu venais de la ville; je t'y ai vu.

— Avec votre diablesse de lunette d'approche, dit Rabusson, en regardant du coin de l'œil l'instrument délateur.

— Oui, avec ma diablesse de lunette d'approche, répondit le baron, qui ne put réprimer un sourire; je m'aperçois

que depuis quelque temps tu vas fort souvent à la ville; mais passe encore pour aujourd'hui, et puisque nous parlons de la ville, il paraît qu'il y a du nouveau?

Pour la troisième fois, M. de Vaudrey se servait de cette expression *la ville*, et à chaque reprise, il y avait mis la même emphase ironique dont son garde-chasse lui avait donné l'exemple. Cette hyperbole dénigrante composait une plaisanterie traditionnelle à Châteaugiron-le-Vieil; c'était une des mille et une vengeances inoffensives que se permet volontiers contre l'injustice de l'oppresseur la rancune de l'opprimé.

En remarquant le sourire du baron, Rabusson reprit son assurance habituelle.

— Du nouveau, je le crois bien, mon colonel, dit-il, en continuant d'essuyer la sueur qui de son front ruisselait sur ses joues brunies par le hâle; ils sont tous sens dessus dessous; on dirait le tremblement de terre de Babylone.

— Tu veux dire de Lisbonne, interrompit M. de Vaudrey en souriant de nouveau, car en réalité il y avait plus de sévérité sur ses traits que dans son caractère, et en outre il ne pouvait se défendre d'une indulgence particulière pour les petites peccadilles du garde-chasse qui, ancien maréchal des logis dans l'un de ses escadrons, était pour lui une espèce de confident, c'est-à-dire de favori.

— De Lisbonne; c'est juste, mon colonel, dit Rabusson.

— Et à quel propos sont-ils sens dessus dessous?

— Parce qu'il paraît que c'est décidement aujourd'hui qu'arrive M. le marquis.

— Jusqu'à présent, je ne vois pas qu'il y ait là matière à un tremblement de terre, dit le baron d'un ton bref.

— C'est une manière de parler, mon colonel; ça veut dire que les bourgeois de Châteaugiron préparent à M. le marquis une réception un peu distinguée. Il paraît que ce sera aussi beau dans son genre que l'entrée d'Alexandre à...

— A Babylone, cette fois, interrompit M. de Vaudrey,

en voyant hésiter l'ancien maréchal des logis, dont l'érudition se trouvait de nouveau en défaut.

— A Babylone ; c'est juste, mon colonel, reprit Rabusson avec déférence.

— Peste ! dit le baron, il paraît que messieurs les bourgeois de Châteaugiron, nos seigneurs et maîtres, sont diablement changés à leur avantage. En 89, ils ont voulu brûler le père ; ils ont fait faire au fils le tour du château une fourche au cou, et les voilà maintemant qui vont au-devant du petit-fils avec la croix et la bannière !

— Sans compter ce que les gredins vous ont fait à vous-même, mon colonel.

— Oh! quant à moi, je n'ai pas trop à m'en plaindre ; en qualité de cadet, je ne devais pas hériter du château, et ils m'ont traité en conséquence. Au lieu de vouloir me jeter dans le four comme mon père, ou de me mettre la fourche au cou comme à mon frère, ils se sont contentés de m'attacher à une corde et de me plonger dans le puits, avec de l'eau jusqu'au menton, pendant deux heures d'horloge.

— Les brigands ! s'écria Rabusson ; un enfant de six ans !

— J'en avais huit, flatteur, ne cherche pas à me rajeunir ; et puis tout cela n'avait rien de sérieux, — affaire de rire, comme disait le père Toussaint Gilles qui tenait la corde.

— Eh bien! mon colonel, dit l'honnête garde-chasse dont la physionomie exprimait l'indignation et contrastait avec le calme sardonique de M. de Vaudrey, vous m'en croirez si vous voulez, mais les bourgeois de Châteaugiron de maintenant ne valent pas mieux que ceux d'autrefois, et l'aubergiste Toussaint Gilles, entre autres, est au moins un aussi grand coquin que son père. Tous tant qu'ils sont, malgré leurs momeries d'aujourd'hui, ils ne demanderaient pas mieux que de recommencer leurs bamboches du temps de la révolution. Par exemple, je ne crois pas qu'aucun

d'eux se hasarderait à vouloir vous redescendre dans un puits avec une corde.

— D'abord la corde casserait, dit le baron en regardant plaisamment sa colossale personne, et puis je pourrais bien en faire boire quelques-uns avant de boire moi-même.

— Sans compter ceux que se chargerait d'abreuver Grégoire Rabusson.

L'ancien lieutenant-colonel et l'ex-sous-officier, taillés en Hercule tous deux, échangèrent le regard souriant et assuré d'hommes qui connaissent leurs forces et savent que dans un péril ils peuvent compter l'un sur l'autre.

— Ainsi donc, reprit le baron, monsieur mon neveu arrive aujourd'hui, et messieurs les bourgeois de Châteaugiron se disposent à lui faire une réception solennelle? C'est là sans doute la cause du mouvement et des allées et venues que j'aperçois depuis une demi-heure sur la place du château.

M. de Vaudrey braqua sa longue vue vers l'endroit qu'il venait d'indiquer.

— Qu'est-ce que c'est, demanda-t-il ensuite, que cette machine verte qu'on élève devant la grille?

— Un arc de triomphe, dit Rabusson.

— Un arc de triomphe! et quelle victoire a remportée M. le marquis, pour qu'on lui élève des arcs de triomphe? Ces niaiseries sont aussi ridicules dans leur genre qu'étaient odieuses dans le leur les saturnales révolutionnaires. A coup sûr, sous cette sottise-là, il y a du Bobilier.

— Vous avez deviné, mon colonel, c'est le juge de paix qui dirige tout.

— L'aristocrate Bobilier du côté droit, le tribun Toussaint Gilles du côté gauche, et au centre le méticuleux maire Amoudru ne sachant de quel côté pencher, et aussi embarrassé que l'âne de Buridan entre ses deux picotins d'avoine! Pauvre commune! Du reste, c'est comme partout.

— C'est que c'est tout à fait ça, mon colonel, dit le garde-chasse en riant, ils sont là tous les trois sur la place; M. Bobilier fait une vie de chien aux ouvriers qui ne vont pas assez vite, Toussaint Gilles ricane en attendant qu'il hurle, et le maire, selon son habitude, ménage la chèvre et le chou. Je serai bien trompé s'ils ne se prennent pas tous trois aux cheveux avant la fin de la journée.

— L'arc de triomphe sans doute ne composera pas toute la fête; qu'y aura-t-il encore?

— On dit que les pompiers prendront les armes.

— Il est assez juste qu'ils remercient mon neveu des casques dont il vient de leur faire cadeau; mais qu'en dit le capitaine Toussaint Gilles?

— Il paraît qu'il n'en sait rien.

— Comment! la compagnie s'assemble, et le capitaine n'en sait rien! Qui donc commandera?

— Le lieutenant Amoudru, le fils du maire, un petit ambitieux.

— C'est donc un coup monté contre ce brave républicain de Toussaint Gilles?

— Ça m'en a tout l'air. Et à propos de ça, mon colonel, j'ai quelque chose à vous demander.

— Demande.

— Si l'on bat le rappel, faudra-t-il que nos pompiers à nous se mettent en marche? Ils voudraient savoir ce que vous voulez qu'ils fassent.

— Que pas un ne bouge, dit vivement le baron; les folies de Châteaugiron-le-Bourg ne doivent pas gagner Châteaugiron-le-Vieil. D'ailleurs nos pompiers n'ont à témoigner aucune reconnaissance à mon neveu; sur les soixante casques qu'il a envoyés, ils n'en ont pas obtenu un seul, car messieurs les bourgeois se sont fait la part du lion comme de coutume : tout pour eux, rien pour nous. Ainsi, je le répète, que pas un de nos pompiers ne bouge; tu m'entends.

— Suffit, mon colonel, pas un ne bougera : tout ce que vous dites est ici mot d'Évangile.

— Les pompiers de la ville prendront donc les armes. Après ?

— Les garçons doivent donner un mouton.

— A qui ? à mon neveu ?

— Eh ! non ; à madame la marquise qui vient au château pour la première fois.

— C'est juste, dit à demi-voix le baron d'un air pensif, Héraclius amène sa femme.

— On dit qu'elle est fièrement jolie, la femme de M. le marquis.

— C'est ce que nous saurons quand nous l'aurons vue.

— Comment ! mon colonel, dit le garde-chasse étonné, vous ne connaissez pas encore madame la marquise, la femme de votre neveu, qui est marié depuis plus de dix-huit mois ? Cependant vous êtes allé à Paris il n'y a pas longtemps ?

— Il me semble, maître Rabusson, dit M. de Vaudrey d'un ton sévère, que nous changeons un peu de rôle et que c'est toi qui m'interroges; continue ton rapport, et revenons à nos moutons.

— Pardon, mon colonel, j'ai dit un mouton.

— Un ou plusieurs, peu importe. Ce cadeau-là me paraît mieux imaginé que la parade des pompiers ; c'est plus substantiel du moins.

— Oui, mon colonel, ça se mange.

— Est-ce tout?

— Les filles, que vous pouvez entendre brailler d'ici...

— Il me semble en effet avoir entendu, à plusieurs reprises, des miaulements aigus dont je ne me rendais pas bien compte.

— Un vrai concert de chats ; c'est bien ça.

— Où sont-elles ?

— Dans la sacristie.

— Et on les entend d'ici? quels gosiers!

— La fenêtre de la sacristie est ouverte, et le vent porte la voix de ce côté; et puis, il faut leur rendre justice, elles crient bien : je suis sûr qu'elles auraient couvert les trompettes du régiment.

— Elles veulent donc chanter quelque chose à ma nièce?

— Des couplets qu'a composés M. Bobilier, et que le curé, qui les fait répéter en ce moment, a mis sur un air de cantique; mais ce n'est pas tout.

— Quoi encore?

— Quand elles ont su que les garçons voulaient donner un mouton, elles se sont piquées d'honneur et ont parlé d'offrir deux tourterelles. Malheureusement on n'en a pas trouvé. Alors il a été question de se rabattre sur des pigeons.

— J'approuve le remplacement, dit le baron qui rit de nouveau : comme symbole, les tourterelles eussent été préférables sans doute; mais comme rôti les pigeons valent mieux.

— Eh bien! il paraît que M. Bobilier, qui gouverne tout ça, n'aime pas ce rôti-là, car il n'a pas voulu entendre parler de pigeons. Il a décidé que, puisqu'on ne trouvait pas de tourterelles, on offrirait à madame la marquise une corbeille de fleurs.

— Un pur Céladon, un vrai berger de Watteau, ce Bobilier, malgré ses soixante-douze ans et sa perruque jaune! — Mais de qui, diable! tiens-tu tous ces détails?

— Je vais vous dire ça, mon colonel, répondit Rabusson avec une nuance d'embarras; comme je passais par hasard devant la forge, mademoiselle Virginie, la femme de chambre de madame Grandperrin en est sortie...

— Par hasard aussi, sans doute, interrompit le baron d'un air malicieux.

— C'est elle qui m'a raconté tout ce qui se passe, se hâta d'ajouter le garde-chasse, et de plus elle m'a remis pour vous une lettre de sa maîtresse.

Rabusson tira de sa poche un petit billet à cachet armorié et dont le papier soyeux était imprégné d'un doux parfum. A moins de se rappeler que Vénus était la femme de Vulcain, il eût été impossible de soupçonner qu'un objet si mignon pût sortir de cette chose enfumée qui se nomme une forge.

Toute expression de moquerie avait disparu sur les traits du baron. Il prit d'une main empressée le papier que lui présentait le garde-chasse et dit brusquement :

— Voilà deux heures que tu me contes des sornettes, tandis que tu aurais dû commencer par me remettre cette lettre.

Sans attendre la réponse, M. de Vaudrey fit un demi-tour, reprit sa promenade et ouvrit la missive parfumée qu'il lut en marchant.

Le billet de madame Grandperrin ne contenait que les mots suivants :

« Nous comptons sur votre promesse, et nous vous at-
« tendons à dîner ; mais surtout venez de bonne heure. Il
« est nécessaire que je vous voie avant que les autres per-
« sonnes soient arrivées, et que je vous parle sans témoins.
« Il s'agit de l'affaire la plus importante pour moi, d'une
« chose que je ne peux dire qu'à vous, d'une chose que
« vous ne pouvez deviner malgré tout ce que vous savez
« déjà, enfin d'un service que vous seul pouvez me rendre.
« Je suis orgueilleuse, vous le savez. Aussi ne vous avoue-
« rais-je pas que j'ai besoin de vous, si je n'étais sûre que
« vous ferez ce que je demande. Je vous attends à midi ;
« vous me trouverez dans l'allée des marronniers. »

— Voilà les petits profits des barbes grises, se dit le baron en mettant la lettre dans sa poche ; les plus jolies femmes leur donnent des rendez-vous avant même d'en avoir été priées. A vrai dire, j'aimerais tout autant être à l'âge où c'était moi qui en demandais et où l'on m'en refusait souvent : mais il ne s'agit pas de cela. Cette pauvre Clarisse

a mis sa confiance en moi, je lui montrerai qu'elle l'a bien placée.

M. de Vaudrey retourna sur ses pas, et se rapprochant du garde-chasse :

— Tu n'as pas autre chose à me dire? lui demanda-t-il.

— Si fait, mon colonel, répondit Rabusson en reprenant l'attitude du port d'armes qu'il avait un instant quittée pour caresser de la main le chien de garde; j'ai à vous dire qu'en traversant votre bois de la Tremblaie, j'ai entendu tirer deux coups de fusil l'un sur l'autre, enfin un coup double.

— Encore! s'écria le baron d'un ton de colère, car il partageait au suprême degré l'aversion qu'inspirent aux propriétaires de bois les braconniers; et l'as-tu arrêté, le coquin?

— Malheureusement non; j'ai couru à toutes jambes, mais il avait été aussi leste que moi; plus personne. J'enrageais, comme vous pouvez croire, mon colonel, quand cinq minutes plus tard, en passant dans le chemin de la Croix-Blanche, qu'est-ce que j'aperçois? l'avocat Froidevaux.

— C'était lui, dit M. de Vaudrey avec l'accent d'une conviction bien arrêtée.

— Il n'y a pas de doute, mon colonel, car c'est bien le plus infâme braconnier du pays. Aussi je lui garde une dent, et il ne portera pas en paradis tous les perdreaux qu'il nous a tués. Dire qu'il n'a jamais été pincé qu'une fois, et pas par moi!

— Pends-toi, Crillon, dit le baron malgré sa mauvaise humeur. Et que lui as-tu dit, à maître Froidevaux?

— Que pouvais-je lui dire? il était sur le chemin de la commune; il avait son fusil sous le bras, le chien au repos; et son gueux de Pyrame lui marchait sur les talons comme un hypocrite qu'il est. Que pouvais-je lui dire?

— Tu pouvais lui dire... Mais je le lui dirai mieux moi-

même dans quelques instants, car c'est aujourd'hui que vient notre affaire à la justice de paix. Est-ce tout?

— Oui, mon colonel.

— Voici l'ordre pour aujourd'hui : Je vais descendre à la ville...

— Pour recevoir M. le marquis à son arrivée? demanda Rabusson avec la familiarité que se permettent volontiers les favoris.

— Non, répondit M. de Vaudrey d'un ton sec; si M. le marquis a envie de me voir, il prendra la peine de monter chez moi.

— Au fait, mon colonel, il est votre neveu, et c'est lui qui vous doit le respect.

— Pendant mon absence, tu resteras ici. Quand le facteur arrivera, tu regarderas s'il y a des lettres avec mes journaux.

— Oui, mon colonel.

— S'il y en a, tu examineras si dans le nombre il ne s'en trouve pas qui portent le timbre de Mâcon.

— Oui, mon colonel.

— En ce cas, tu me les apporteras. Je serai à la justice de paix probablement jusqu'à midi; à partir de là, tu me trouveras à la forge.

— Oui, mon colonel.

— Surtout si le rappel bat, que personne ne bouge. Maintenant, va déjeuner.

Rabusson salua militairement, et reprit avec son chien le chemin par où ils étaient venus, tandis que M. de Vaudrey rentrait dans sa maison par un perron donnant sur la terrasse.

III

LES AUTORITÉS DU VILLAGE.

Pour employer l'expression dont s'était servi le garde Rabusson, tout se trouvait sens dessus dessous à Châteaugiron-le-Bourg. Mais c'était sur la place du château que se passaient les scènes les plus animées; car là devait avoir lieu la réception officielle du marquis, et dès le point du jour on y avait travaillé aux préparatifs de la fête.

Devant la grille, sur le terre-plein qui coupait le fossé en deux parties égales, des ouvriers achevaient de dresser l'arc de verdure qui s'était attiré l'improbation du baron de Vaudrey. Quatre poteaux, d'une vingtaine de pieds, réunis au sommet par autant de cintres, et revêtus de fourreaux de buis soigneusement taillés, en formaient la partie essentielle. Quant aux accessoires, ils se composaient de bandes de calicot rouges, bleues et jaunes qui, roulées en spirale autour des poteaux, leur donnaient une physionomie de colonnes torses, et d'un grand châssis de papier recouvert d'une toile que deux hommes, perchés sur des échelles, s'efforçaient d'ajuster au-dessus de la partie antérieure de l'arc de triomphe.

Parmi les curieux groupés devant les ouvriers, on apercevait au premier rang un grand homme maigre, à tête chauve, et à figure à la fois débonnaire et madrée, qui semblait présider à l'achèvement des travaux. La déférence qu'on lui témoignait, et surtout un bout d'écharpe tricolore qui sortait d'une des poches de son habit d'un gros drap bleu à boutons pareils, faisaient reconnaître en lui la première autorité de Châteaugiron, le méticuleux maire Amoudru, dont il a été question plus haut.

De chaque côté de l'arc, le long du fossé, se trouvait fichée en terre une rangée de boîtes d'artifice qui, presque autant que l'arc lui-même, excitait l'admiration des enfants du bourg; cette batterie, qui leur promettait un si agréable tapage, était placée sous la surveillance du garde champêtre Chambard, promu en cette occasion à la dignité de grand maître de l'artillerie. Vêtu de ses plus beaux habits, et orné de sa bandoulière, cet éminent fonctionnaire se promenait gravement devant ses pièces, en réprimant parfois, à l'aide d'une baguette armée d'avance d'une mèche, la curiosité indiscrète des enfants dont il était obsédé.

A l'une des fenêtres du bâtiment où vivaient fraternellement la justice de paix et la mairie, sans parler des pompes de la commune et de leurs accessoires, apparaissait à chaque instant une vieille figure à nez en bec-à-corbin et à menton de galoche, coiffée jusqu'aux yeux d'une perruque ébouriffée qui, si l'on en croyait sa couleur jaunâtre, avait pu être blonde dans sa jeunesse. Cette face respectable appartenait à M. Bobilier, le juge de paix du canton, qui, forcé par l'approche de l'heure de son audience d'abandonner au maire Amoudru la direction des préparatifs de la fête, ne pouvait s'empêcher cependant de jeter, de temps en temps, un regard vigilant sur les ouvriers que dans son zèle il avait tracassés inexorablement pendant toute la matinée, au point d'être vingt fois envoyé tout bas par eux aux cinq cents diables.

Le digne magistrat, beaucoup plus occupé en ce moment de la cérémonie dont il s'était constitué l'ordonnateur que des procès qu'il allait avoir à juger, ne se dissimulait pas l'étendue de sa responsabilité. La première visite de la marquise de Châteaugiron, qu'on disait si jolie, au château dont elle avait épousé le maître, roulait sur lui, Bobilier, comme autrefois avait roulé sur Vatel le voyage de Louis XIV à Chantilly; une femme, après tout, mérite bien autant d'honneurs qu'un roi, surtout quand elle est charmante;

aussi nous ne répondrions pas qu'en cas d'échec le galant juge de paix n'eût renouvelé la catastrophe qui a rendu illustre à jamais la mémoire de l'héroïque maître d'hôtel.

En ce moment la toilette de M. Bobilier offrait une transition pittoresque entre le costume de ville et celui de tribunal. Son petit buste maigre et sec se trouvait emboîté dans un justaucorps de percaline noire boutonné du haut de la poitrine au nombril, sorte de pacifique jaque de mailles, que les gens de palais endossent d'ordinaire par-dessous leur robe. A son cou pendait un rabat sur lequel son nez crochu semblait se courber comme pour y aspirer les grains de tabac copieusement éparpillés sur la mousseline. Sans craindre de compromettre sa dignité en se montrant à ses justiciables dans cet appareil incomplet, le juge de paix, sa toge à la main, se penchait à la fenêtre en grommelant entre ses dents d'un air de courroux :

— Fichus maladroits ! lourdauds! bêtes de somme ! jamais ils n'en viendront à bout ; voilà un quart d'heure qu'ils sont après, et rien n'avance. Ils sont capables de crever mon tableau, les chiens qu'ils sont ! et cet Amoudru qui les regarde faire bouche béante, sans plus s'émouvoir qu'une souche !

Devant la porte de l'auberge du *Cheval-Patriote*, entouré d'un groupe de paysans des villages voisins qui attendaient l'ouverture de l'audience, un autre personnage suivait non moins attentivement que le juge de paix les travaux de l'arc de triomphe, mais nous devons ajouter que leur attention était d'une nature fort opposée : autant l'une était inquiète, et l'on pourrait dire paternelle, autant l'autre semblait dénigrante et hostile.

Maître Toussaint Gilles (le lecteur l'a reconnu sans doute) était un grand et gros homme, porteur d'une large figure bourgeonnée que surmontaient des cheveux noirs fort crépus, et sur laquelle se découpaient en forme de fer à cheval d'énormes moustaches qui, après avoir encadré la

bouche, descendaient de chaque côté jusqu'au bas du menton. Pour relever la physionomie farouche dont la nature l'avait doué et à laquelle il tenait évidemment beaucoup, l'aubergiste portait sur l'oreille une calotte grecque du plus beau rouge, ainsi que le gland qui s'y trouvait attaché; autour du cou une cravate de laine de même couleur, et, comme vêtement principal, une longue veste brune taillée en carmagnole; à cela près que la calotte ne reproduisait pas exactement le bonnet phrygien, c'était le costume des Jacobins de 93.

Les différents groupes répandus sur la place se livraient à des discussions fort animées; mais toutes ces conversations qui pourtant avaient lieu à très-haute voix, étaient couvertes par l'aiguë mélopée qui s'épanchait, torrent fort peu harmonieux, par une des fenêtres de l'église. Dans la sacristie, en effet, ainsi que l'avait dit le garde-chasse, une trentaine de jeunes filles, les plus belles voix de Châteaugiron, répétaient, sous la direction du curé, des couplets consacrés à l'éloge des vertus, plutôt supposées que connues, de la nouvelle dame du château; et les instruments cuivrés de M. Sax lui-même auraient eu quelque peine à lutter avantageusement contre les éclats de voix surhumains de ce vigoureux chœur de chant.

— Il y a donc du nouveau chez vous, monsieur Toussaint Gilles? dit à l'aubergiste du *Cheval-Patriote* un vieux paysan, assigné à comparaître le jour même à la justice de paix, et qui venait d'arriver sur la place.

— Pardieu! ça se voit de reste, répondit d'un ton bourru le farouche républicain, sans quitter une énorme pipe de buis de laquelle il tirait silencieusement, depuis quelque temps, des bouffées de tabac non moins copieuses.

— Ça se voit, c'est possible, quand on a de bons yeux, reprit le paysan; mais vous savez que les miens ne valent plus guère grand'chose. Qu'est-ce qu'ils font donc là-bas? un reposoir?

— Un reposoir ; vous y êtes père Cocquard, dit l'aubergiste en ricanant.

— Pourtant ce n'est pas aujourd'hui la Fête-Dieu.

— Ni la Saint-Pantaléon, dit un autre.

— Ni même la Saint-Gontran, ajouta un troisième.

— Tout ça n'empêche pas que le père Cocquard a mis le doigt dessus, reprit Toussaint Gilles en quittant sa pipe cette fois, car la démangeaison de haranguer commençait à lui monter à la gorge. Il est vrai que ce n'est aujourd'hui ni la Fête-Dieu, ni la Saint-Pantaléon, ni la Saint-Gontran ; mais en revanche c'est la fête de sainte Aristocratie, patronne de tous ces plats valets qui travaillent là-bas.

— Sainte Aristocratie ! répétèrent plusieurs assistants d'un air ébahi ; nous n'avons jamais entendu parler de cette sainte-là.

— Je le crois bien, continua l'aubergiste dédaigneusement ; vous autres paysans, quand vous avez travaillé comme des bêtes de somme, vous ne songez plus qu'à boire, manger et dormir ; aussi qu'en résulte-t-il ? c'est qu'il n'y a pas moyen d'avoir une conversation raisonnable avec vous ; autant vaudrait adresser la parole à vos bœufs.

— Monsieur Toussaint Gilles, dit le père Cocquard avec un sourire aigre-doux, il me semble qu'en votre qualité d'aubergiste vous ne devriez pas tant mépriser ceux qui songent à manger et à boire.

— Ce n'est pas que je les méprise, père Cocquard, répondit le républicain d'un ton moins âpre ; je les estime au contraire, et la preuve c'est qu'au sortir de l'audience, tous les gens qui auront envie de faire un bon dîner le trouveront chez moi à juste prix. Ce que je voulais dire, c'est que je suis indigné quand je pense à l'ignorance dans laquelle les prêtres d'un côté, les nobles de l'autre, et le gouvernement par-dessus tout, cherchent à retenir les gens de la campagne. Voilà ce qui m'indigne, père Cocquard.

— Ainsi donc j'avais raison, et ce que je vois là c'est un reposoir.

— Mais non, dit timidement un jeune villageois ; ils appellent ça une arche de triomphe.

— Et moi, interrompit impérieusement Toussaint Gilles, je suis de l'avis du père Cocquard : je soutiens que c'est un vrai reposoir ; seulement, au lieu d'un saint, c'est un ci-devant qui en aura l'étrenne.

— Votre marquis de Châteaugiron ? dit un paysan : on assure qu'il arrive ce matin.

— Notre marquis ! s'écria l'aubergiste avec indignation : libre à vous, qui n'êtes pas d'ici, de vous mettre à genoux devant les hochets nobiliaires ; mais sachez que les bourgeois de Châteaugiron, j'entends ceux qui ont le sentiment de leur dignité, et non ce tas d'imbéciles qui se promènent sur la place en ayant l'air de trouver tout ça superbe ; sachez, dis-je, qu'un bourgeois de Châteaugiron digne de l'être, et j'en pourrais citer au moins un, ne reconnaît ni comte, ni duc, ni marquis, et n'accorde ces titres surannés, ou plutôt ces ridicules sobriquets à personne.

Content de sa période, Toussaint Gilles remit le bout du tuyau de sa pipe entre ses lèvres, enfonça ses deux mains dans les vastes poches de sa carmagnole, et, se cambrant majestueusement, il promena sur le groupe qui l'entourait un regard qui semblait attendre les applaudissements.

Les paysans, dont quelques-uns avaient la bouche ouverte et les yeux écarquillés, gardaient un silence qu'il ne tenait qu'à l'orateur de prendre pour celui de l'admiration, et qu'interrompit l'interpellation suivante, partie soudain de l'intérieur de l'auberge :

— Dites donc ! monsieur l'hôte, monsieur le tavernier !

Toussaint Gilles se retourna vivement, et tous les yeux s'étant levés vers une des fenêtres du premier étage d'où était descendue l'apostrophe, y aperçurent un jeune homme blond, d'une figure assez cavalière, et mis avec une élé-

gance poussée jusqu'à la recherche, qui se penchait en dehors, une serviette d'une main et un verre vide de l'autre.

— Que désirez-vous, monsieur le vicomte ? dit l'aubergiste en portant la main à son bonnet rouge.

— Du vin, pardieu ! Voilà une heure que je m'égosille à en demander ; il n'y a donc pas plus de garçons que de sonnettes dans votre respectable établissement ?

— Vous allez être servi à l'instant, monsieur le vicomte ; à l'instant même.

L'aubergiste se précipita dans son logis en appelant d'une voix de taureau furieux l'unique serviteur qui l'aidait à servir ses pratiques.

— Tiens, tiens, dit le narquois père Cocquard, il paraît que si les ducs et les marquis sont rayés du calendrier de Toussaint Gilles, les vicomtes ne le sont pas encore.

En ce moment le châssis que les ouvriers essayaient vainement de poser au sommet de l'arc de triomphe échappa des mains de l'un d'eux et tomba, sans que l'autre parvînt à le retenir.

— Ah ! les brigands ! s'écria de la fenêtre où il était en observation M. Bobilier, qui, distrait de ses fonctions de magistrat par l'intérêt qu'il prenait à ce qui se passait sous ses yeux, n'avait pas encore songé à passer sa robe : ah ! les gredins ! un ouvrage qui m'a coûté quinze jours de travail.

Sans s'inquiéter de la singularité de son costume, le bouillant vieillard s'élança hors du vestiaire, sauta plutôt qu'il ne descendit les cinq marches du perron, et courut de toute la force de ses jambes, encore lestes malgré son âge, vers les ouvriers, qu'il trouva pestant et maugréant contre la besogne difficile qui leur était imposée.

— Ce n'est rien, monsieur Bobilier, lui dit le maire en le voyant accourir, rouge de colère ; votre châssis n'est pas crevé.

Le juge de paix s'assura d'abord avec une sollicitude pa-

ternelle de la vérité de cette assertion, et s'adressant ensuite aux ouvriers :

— Mais, ânes bâtés, leur dit-il, mais, oisons bridés que vous êtes, vous ne voyez donc pas que vos échelles sont trop courtes?

— Nous le savons bien, répondit un des travailleurs d'un ton bourru.

— En ce cas, pourquoi n'en allez-vous pas chercher d'autres?

— Où ça?

— Comme s'il manquait d'échelles à Châteaugiron? Allez au plus près.

— Il n'y a que celles des pompiers qui soient assez longues.

— Eh bien! fainéants, au lieu de rester là à me regarder comme si j'étais un animal curieux, courez chercher les échelles des pompiers.

Le digne juge de paix, avec son justaucorps de percaline, son rabat attaché de travers et sa perruque jaune aux cent boucles, était en effet plus curieux à voir qu'il ne l'imaginait.

— Pour aller chercher les échelles, dit un des ouvriers, il faudrait avoir la clef de la remise où elles sont.

— La clef! Amoudru, la clef! dit le magistrat impatient; c'est vous qui devez l'avoir.

— Je ne l'ai pas, répondit le maire avec une sorte d'embarras.

— Comment! vous ne l'avez pas! où est-elle donc?

— Chez le capitaine des pompiers.

— Et vous n'avez pas une seconde clef?

— Non.

— Quoi! vous, maire de Châteaugiron, vous, le chef de la commune, vous n'avez pas une double clef du lieu où sont les pompes! s'écria M. Bobilier qui, dans la mauvaise humeur où le mettait le retard apporté à l'achèvement de

son ouvrage, ne demandait qu'à trouver sur qui la passer ; ainsi donc, si ce drôle de Toussaint Gilles était absent ou ivre, ce qui lui arrive souvent, et que le feu prît quelque part, il faudrait enfoncer les portes pour avoir les pompes ! Voilà comment vous entendez vos devoirs d'administrateur ; je vous en fais mon compliment.

— Faut-il demander la clef à M. Toussaint Gilles ? dit un des ouvriers, tandis que le maire ne soufflait mot, habitué et résigné qu'il était sans doute aux semonces du juge de paix.

— Oui, certes, il faut y aller, et vite.

— Pourvu qu'il veuille la donner, dit Amoudru à voix basse.

— Pourvu qu'il veuille donner la clef ? répéta le magistrat d'un ton cassant ; je voudrais, ma foi, qu'il la refusât ; j'avoue que je serais curieux de voir ça.

— Eh bien ! vous le verrez, selon toute apparence, reprit le maire toujours à demi-voix, car Toussaint Gilles, un digne homme d'ailleurs, a parfois la tête un peu près du bonnet ; vous connaissez ses opinions, et peut-être vaudrait-il mieux...

— Justin, dit M. Bobilier en coupant la parole au prudent administrateur, va demander de ma part à l'aubergiste Toussaint Gilles la clef de la remise où sont les pompes.

— Et dis-lui, ajouta le maire, que nous le prions...

— Dis-lui, interrompit brusquement le juge de paix, que j'ai besoin de la clef, et pas autre chose.

Le jeune ouvrier traversa la place en courant pour aller à la recherche du capitaine des pompiers, qu'on ne voyait plus devant la porte de son auberge.

— Amoudru, dit pendant ce temps le juge de paix au maire qu'il avait pris à l'écart, avec votre système de temporisation, de conciliation et d'irrésolution, vous ne ferez jamais besogne qui vaille, et à force de vouloir devenir l'ami de tout le monde, vous ne resterez celui de personne,

Commènt, ayant un intérêt aussi grand à vous mettre dans les bonnes grâces du marquis, pouvez-vous songer à ménager un drôle tel que Toussaint Gilles, qui ne fait que déblatérer contre lui du matin au soir? Je vous en préviens, Amoudru, parce que je voudrais voir réussir votre affaire, si le marquis apprend que vous conservez des relations intimes avec un de ses ennemis déclarés, il vous en saura le plus mauvais gré, et alors adieu le fermage de sa terre.

— Ma position, monsieur Bobilier, est bien embarrassante, voyez-vous, bien embarrassante, répondit le maire en hochant la tête lentement.

— Tout vous embarrasse, vous, tout vous fait peur.

— Si vous étiez à ma place...

— A votre place, je ferais ce que je fais à la mienne, j'aurais une opinion à moi, une volonté à moi, et quand j'aurais pris un parti, je n'en démordrais pas. Mais vous, vous faites des monstres de tout. Par exemple, cet affreux manche à balai, qu'ils appellent l'arbre de la liberté, et qui me gâte mon arc de triomple, que ne vous ai-je pas dit pour vous décider à le faire abattre? Y suis-je parvenu?

Le manche à balai dont parlait avec tant d'irrévérence le juge de paix était un pleuplier qu'en 1830 les patriotes de Châteaugiron, Toussaint Gilles en tête, étaient venus planter solennellement au milieu du terre-plein, devant la grille du château. Transplanté déjà grand et sans trop de précaution, il n'avait pas tardé à dépérir ; en ce moment, il était parfaitement desséché, et derrière l'arc de triomphe qui ne le masquait qu'en partie, il se dressait piteusement, plus semblable à un mât qu'à un arbre. Au sommet, un long bâton supportait une bande étroite d'étamine bleue; c'était tout ce qui restait du drapeau tricolore de 1830; le vent, ainsi qu'il arrive presque toujours en pareil cas, ayant depuis longtemps déchiré et emporté le reste.

— Couper l'arbre de la liberté! dit le maire en baissant encore la voix; vous n'y songez pas, monsieur Bobilier,

— Si pardieu, j'y songe, et depuis longtemps.

— Couper l'arbre de la liberté! pour que si les républicains l'emportent, comme c'est possible, on vienne brûler ma maison et moi dedans!

— Bah! vous n'avez en tête que pendaisons et incendies.

— C'est que nous avons à Châteaugiron bien des mauvais sujets, reprit Amoudru, qui regarda autour de lui d'un air inquiet, comme s'il eût craint qu'un autre que son interlocuteur pût l'entendre. Voyez-vous, monsieur Bobilier, quoique je n'aie pas votre âge, je connais le pays mieux que vous. On n'y est pas bon.

— Je le sais, Amoudru, je le sais. Vos bourgeois de Châteaugiron, comme ils s'appellent, sont un tas de vantards et de criards qui auraient besoin d'une bonne leçon; mais s'ils ne valent pas grand'chose, raison de plus pour ne pas mollir dans l'exercice de vos fonctions.

— Raison de plus, tant qu'il vous plaira; en attendant je ne suis pas tranquille.

— Pourquoi ça?

— D'abord, à cause de toutes ces manigances au sujet de l'élection au conseil général. Pas plus tard qu'hier, M. de Boisjoly ne m'a pas laissé ignorer que je courais risque d'être destitué si je ne votais pas pour le candidat du gouvernement.

— Amoudru, vous savez ce que dit l'Évangile: « Nul ne peut servir deux maîtres. » Entre M. le marquis de Châteaugiron et M. le maître de forges Grandperrin, il faut donc choisir.

— C'est justement ce choix...

— Qui vous embarrasse? Il me semble pourtant que M. Grandperrin ne possède pas, ainsi que M. le marquis, un magnifique domaine dont le bail est sur le point d'expirer.

— C'est vrai, monsieur le juge de paix, et je comprends la valeur de cette raison-là mais il y a aussi une autre chose qui me tracasse.

— Quoi donc encore?

— Cet ordre que vous m'avez fait signer hier.

— Pour la prise d'armes des pompiers?

— Justement. Quand Toussaint Gilles va entendre le rappel, il sautera au plancher.

— Qu'il y saute et s'y brise le crâne, le jacobin qu'il est!

— Mais, monsieur Bobilier, êtes-vous bien sûr au moins que je sois dans mon droit?

— Si j'en suis sûr, répondit le pétulant vieillard d'un air blessé: si moi, juge de paix du canton, je suis sûr de ce que j'avance quand il s'agit d'une question d'autorité administrative!

— Ce que je dis là, ce n'est pas pour vous offenser; mais il y a des personnes qui prétendent....

— Il y a partout des sots qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Voici la chose en deux mots, et je ne devrais pas être obligé de vous la répéter, ajouta le juge de paix d'un ton péremptoire : vous êtes maire de la commune, et en cette qualité vous êtes le chef né de la garde nationale; or les pompiers font partie de la garde nationale, ou plutôt à Châteaugiron ils sont toute la garde nationale; donc vous avez le droit de faire prendre les armes aux pompiers. Est-ce clair?

— J'admets ça, répondit le maire d'un air assez peu convaincu; mais puisque Toussaint Gilles est le chef de la compagnie, n'était-ce pas à lui qu'il eût fallu envoyer l'ordre?

— Dans les cas ordinaires, oui; aussi c'est ce que vous avez fait il y a quinze jours, quand on croyait que le marquis devait arriver à cette époque. Qu'a fait Toussaint Gilles?

— Ce qu'il a fait?... dit Amoudru en se mordant les lèvres.

— Il vous a envoyé promener... et vous l'avez souffert, dit ironiquement le juge de paix.

— C'est que, voyez-vous, monsieur Bobilier, je ne suis pas

un homme méchant, moi, et se brouiller comme ça, pour un mot, avec une ancienne connaissance...

— Soit. Si les grandes moustaches de Toussaint Gilles vous font peur, c'est votre affaire.

— Peur, répéta le maire dont ce mot parut émouvoir la débonnaireté habituelle; sachez que je n'ai peur de personne ; mais on a toujours assez d'ennemis.

— Enfin, peur ou non, ce n'est pas là la question. Le capitaine de la compagnie ayant refusé positivement de vous obéir, que deviez-vous faire aujourd'hui ? donner l'ordre au lieutenant; car il faut pourtant que force reste à l'autorité, et l'autorité, Amoudru, c'est vous, entendez-vous bien ?

— Oui, je sais tout cela, dit en se grattant l'oreille l'administrateur dans l'embarras; et puis, d'un autre côté, Philippe est si content de mettre son casque doré et de commander la compagnie, qu'il a bien fallu que j'en passe par ce que vous avez voulu tous les deux. Mais ça n'empêche pas que Toussaint Gilles va faire un vacarme d'enfer.

— Vous vous boucherez les oreilles.

— Au moins s'il s'en prend à moi, vous me soutiendrez, monsieur Bobilier?

— Soyez tranquille, répondit le juge de paix en souriant de pitié; s'il veut faire le méchant, c'est moi qui me charge de le mettre à la raison. Ah çà ! vous moquez-vous de moi ? ajouta-t-il brusquement en s'adressant aux ouvriers ; vous voilà encore les bras croisés ! Et ces échelles ?

— Nous attendons toujours la clef, répondit un des travailleurs.

— Comment ! ce drôle de Justin n'est pas encore revenu ?

— Le voici, dit le maire.

En ce moment, en effet, le jeune ouvrier revenait d'un pas beaucoup plus lent qu'il n'était parti.

— Eh bien ! la clef? lui cria d'un ton d'impatience le vieux magistrat qui lui vit les mains vides.

— M. Toussaint Gilles ne veut pas la donner, répondit le jeune ouvrier d'un air ahuri.

— Qu'est-ce que je disais ? fit Amoudru entre ses dents; et le nuage qui couvrait le front de l'honnête administrateur parut s'y appesantir.

Le juge de paix ne dit mot, mais il fronça si violemment ses sourcils grisonnants, que les boucles inférieures de sa perruque s'abaissèrent sur ses yeux comme pour les caresser; en même temps, par une contraction subite de ses mâchoires, veuves de dents, son nez et son menton se rapprochèrent au point de se rejoindre.

— Il ne faut pas vous faire du mal pour cela, monsieur Bobilier, lui dit doucement le maire en remarquant ces symptômes d'une tempête près d'éclater; on se passera de leurs échelles; avec de la patience on vient à bout de bien des choses.

Parler de patience à un homme irrité, c'est le moyen de l'exaspérer. Sans daigner répondre un mot, le juge de paix jeta sur le pacifique administrateur un regard méprisant, redressa fièrement sa petite taille maigre, et, d'un pas qu'eût précipité la colère si la conscience de sa dignité ne l'eût retenu, il se dirigea vers l'auberge du *Cheval-Patriote*, au seuil de laquelle venait de reparaître Toussaint Gilles.

Au lieu de l'accompagner pour prendre part à la discussion orageuse qui allait inévitablement s'engager entre l'irascible magistrat et le non moins bouillant aubergiste, le maire Amoudru, sortant de son hésitation habituelle, adressa vivement la parole aux ouvriers qui, curieux de voir la fin de la scène, ricanaient entre eux et faisaient mine de suivre M. Bobilier.

— Allons, mes garçons, du courage ! je vais vous donner un coup de main. Ce serait drôle de se passer des échelles des pompiers. Allons, il faut faire une farce à cette mauvaise tête de Toussaint Gilles. Moi qui suis grand, gageons que j'en viens à bout ; quand le châssis sera posé, il y aura

à boire, et du chenu. Allons, tout le monde à l'ouvrage.

Joignant l'action à la parole, le maire empoigna le châssis par un des coins, tandis qu'un des ouvriers le prenait par l'autre, et il se mit à grimper à l'une des échelles, sans s'inquiéter autrement de sa dignité municipale.

En voyant approcher le juge de paix dont la physionomie flamboyait de colère, Toussaint Gilles croisa les bras, se redressa de toute la hauteur de sa taille, et aspirant sa pipe coup sur coup, s'entoura d'un nuage de fumée; nouvelle irrévérence, nouvelle bravade ajoutée à la première, car tout le monde savait que le digne magistrat, priseur déterminé, exécrait l'odeur de la pipe. Jamais, en un mot, héros chanté par Homère n'attendit son adversaire d'un courage plus ferme d'un regard plus provoquant, d'un maintien plus belliqueux.

IV

UNE TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU.

Le groupe des paysans arrêtés devant l'auberge du *Cheval-Patriote* s'était accru de nouveaux arrivants, et d'un autre côté, en voyant leur juge de paix traverser la place, la colère sur le visage, dans le bizarre accoutrement que nous avons décrit, une partie des bourgeois, après lui avoir livré passage, s'étaient mis en marche sur ses pas dans l'attente de quelque événement dramatique. Un cercle nombreux se forma donc autour du magistrat et de l'aubergiste aussitôt qu'ils se trouvèrent en présence.

Attiré à la fenêtre par le murmure confus de cette espèce d'attroupement, le jeune homme blond que le maître de l'auberge avait traité de vicomte s'y appuya de nouveau,

sans quitter pour cela l'assiette où il était en train de manger une aile de poulet.

En même temps les rideaux de la chambre voisine s'entr'ouvrirent, et derrière une des vitres on put apercevoir la figure étroite et blafarde d'un homme d'un âge moyen, qui semblait épier curieusement, mais sans vouloir se mettre en évidence, ce qui se passait sur la place.

— Qu'est-ce à dire, Toussaint Gilles? s'écria pour débuter le juge de paix d'une voix tremblante de courroux; on prétend que vous refusez de donner la clef de la remise où sont les pompes.

— Est-ce que le feu a pris quelque part? répondit le capitaine en affectant par persiflage un air surpris; cependant je n'ai pas entendu sonner le tocsin. Il est vrai que vos braillardes de la sacristie font un tel charivari qu'on n'entendrait pas le Père éternel tonner.

— Il n'est question ici ni de feu, ni de sotte plaisanterie, reprit le vieillard dont les petits yeux gris brillaient comme ceux d'un chat en colère; il s'agit de savoir si vous allez me donner la clef, oui ou non!

— Non! dit Toussaint Gilles, qui accompagna ce mot décisif d'une énorme bouffée de tabac.

C'était la fumée qui sort du canon après le boulet.

— Et peut-on connaître la raison de votre refus? reprit M. Bobilier en essayant de se contenir.

Le capitaine républicain promena sur l'assistance un regard qui semblait dire : Attention; ce que je vais dire mérite d'être écouté.

— Je refuse la clef de la remise des pompes, dit-il ensuite, pour plusieurs raisons : 1° je n'ai pas d'ordres à recevoir de vous.

— C'est ce que nous verrons tout à l'heure.

— Tout de suite. Vous êtes juge de paix, je suis capitaine de pompiers; vous conciliez les procès, j'éteins les incendies; nous avons tous deux nos attributions qui peu-

vent se ressembler, mais qui n'ont rien de commun. J'ai donc raison de dire que je n'ai pas d'ordres à recevoir de vous et que votre robe n'a rien à commander à mon épée.

— Erreur, estimable tavernier, cria de la fenêtre le jeune homme blond qui, mis en belle humeur par un déjeuner copieusement arrosé, semblait prendre un plaisir particulier à la scène dont il se trouvait le spectateur le mieux placé; erreur. Cicéron, un illustre pompier dans son temps, a dit : *Cedant arma togæ*, ce qui signifie que ce vénérable magistrat, qui a une si belle perruque, a droit à votre obéissance.

— Il ne s'agit pas de nous donner en spectacle à des ivrognes, dit M. Bobilier, après avoir jeté à l'auteur de cet incident un regard courroucé ; nous examinerons tout à l'heure la valeur de votre première raison. Voyons les autres.

— Ma seconde et dernière raison, répondit Toussaint Gilles en élevant la voix, afin d'être entendu de tout le monde, ma raison péremptoire, c'est que tant que je serai capitaine des pompiers de la commune de Châteaugiron, je ne souffrirai pas que les instruments placés sous ma garde et destinés à la conservation de nos maisons et de nos personnes, je ne souffrirai pas, dis-je, que ces instruments, qui sont une propriété publique, soient déshonorés en servant à élever un monument d'adulation servile en l'honneur d'un particulier quelconque, quand même ce particulier serait vingt fois marquis et cousin du roi des Français.

On entendit courir dans l'auditoire un murmure approbateur auquel, malgré le titre de vicomte que l'aubergiste lui avait donné, le jeune homme blond s'associa ouvertement.

— Bien parlé! la calotte rouge; que répondrez-vous à cela, la perruque jaune ?

— Est-ce tout? dit le juge de paix avec l'accent d'un homme qui s'apprête à terrasser d'un seul coup son adversaire.

— C'est tout. Vous êtes le juge de paix du canton, ainsi jugez tant qu'il vous plaira les procès des gens du canton ; mais les affaires de notre Châteaugiron ne vous regardent pas. Mes pompiers sont les pompiers de la commune ; ils n'ont d'ordre à recevoir que de la commune, et la commune n'a qu'un chef, son maire.

— Et c'est ici que je vous prends, s'écria le juge de paix qui allongea le bras par un geste victorieux ; Amoudru! ajouta-t-il en regardant de tous côtés, ici, Amoudru!... Que diantre est-il devenu ?

— Me voici, répondit le maire en se montrant soudain à côté du vieux magistrat comme une apparition docile à la voix du magicien qui l'évoque ; me voici, monsieur Bobilier ; qu'y a-t-il pour votre service ?

Amoudru essuyait avec un mouchoir de cotonnade à carreaux son front baigné de sueur, mais du reste il avait l'air radieux.

— Amoudru, dites à monsieur Toussaint Gilles...

— Tout ce qu'il vous plaira, monsieur Bobilier, mais auparavant faites-moi le plaisir de vous retourner.

Le maire prit le juge de paix par le bras et lui fit faire un demi-tour. Machinalement ceux des assistants qui se trouvaient placés derrière M. Bobilier imitèrent ce mouvement, et tous les yeux se dirigèrent vers le point que désignait Amoudru d'un air triomphant.

Au sommet de l'arc de triomphe, le châssis, débarrassé de la toile qui l'avait dérobé jusqu'alors aux regards des curieux, s'élevait noblement en étalant aux rayons du soleil, dont l'éclat parut redoubler en ce moment pour les saluer, les armoiries des Châteaugirons que nous allons essayer de décrire.

La partie inférieure se composait de huit pièces alternativement rouges et jaunes, taillées en triangle, comme les marches d'un escalier à vis, et dont les pointes se réunissaient au cœur de l'écu ; au-dessus, on voyait sur un fond bleu la

figure d'un château entièrement blanc, sauf quelques menus détails.

Dans la langue technique du blason, ces armoiries pouvaient se formuler ainsi : — Gironné d'or et de gueules, au chef d'azur, chargé d'un château d'argent ajouré, maçonné et essoré du premier émail.

Le tout composait ce que la science héraldique nomme des armes parlantes, et signifiait (les rébus datent de loin) *Châteaugiron*.

Une couronne de marquis surmontait l'écusson que supportaient deux lions, *au naturel*, dont les crinières ébouriffées, les gueules sanglantes et les griffes effroyables, avaient dû faire peur plus d'une fois au peintre lui-même.

Dans un coin du tableau se trouvait tracée modestement, en assez gros caractères toutefois pour pouvoir être lue à dix pas de distance, la signature suivante, *Théophile Bobilier fecit*.

A la vue du tableau vraiment étonnant auquel il avait travaillé pendant quinze jours, placé enfin après tant d'efforts inutiles, au-dessus de l'arc de triomphe qu'il terminait, le juge de paix éprouva un orgueil d'artiste qui dissipa subitement sa colère et lui fit prendre en pitié profonde les grossières insolences du capitaine des pompiers. Sans daigner lui jeter un regard, il se rapprocha vivement du monument enfin achevé, afin d'admirer son œuvre de plus près.

— Magnifique coup de théâtre, dit le vicomte à cheveux blonds, qui, après avoir envoyé un plein verre de vin de Thorins rejoindre l'aile de poulet qu'il venait d'avaler, approcha de son œil gauche un petit lorgnon d'écaille. Voilà, pardieu, de la peinture qui me donne envie d'en connaître l'auteur. Dites donc, monsieur le capitaine; car je connais maintenant votre qualité, et je sais le respect qui vous est dû ; monsieur le capitaine de pompiers !

Toussaint Gilles leva la tête ; on pouvait lire à la fois sur sa

figure la tentation de réduire au silence, par quelque coup de boutoir bien appliqué, le mauvais plaisant qui se moquait de lui, et la crainte de perdre, faute d'une suffisante obséquiosité, une pratique arrivée du matin seulement, et qui, si l'on en jugeait par le menu de son déjeuner, promettait d'être excellente. Ce dernier sentiment l'emporta; car si le capitaine de pompiers était républicain, il était aussi et avant tout aubergiste.

— Que désirez-vous, monsieur le vicomte? répondit-il aussi poliment qu'il put l'obtenir de sa mauvaise humeur secrète.

— Je voudrais connaître l'artiste qui a peint le tableau que je vois là-bas.

— C'est le juge de paix, avec qui vous m'avez vu parler tout à l'heure, et qui, j'ose le dire, n'a pas eu l'avantage dans la discussion.

— C'est vrai, dit un des assistants presque aussi démocrate que Toussaint Gilles lui-même, vous lui avez rivé son clou, et proprement.

— Diable! reprit le vicomte, les juges de paix de Saône-et-Loire sont de cette force-là? vous pouvez vous vanter d'être un heureux peuple. Et, dites-moi, cet estimable magistrat juge-t-il aussi bien qu'il peint?

— C'est ce que vous pourrez voir tout à l'heure; car son audience va s'ouvrir,

— J'y assisterai bien certainement; mais en attendant, monsieur le chef... je veux dire monsieur le chef des pompiers, auriez-vous la bonté de m'envoyer du dessert et du café, avec un carafon de rhum, si vous en avez de passable?

— D'excellent, monsieur le vicomte; Jamaïque authentique; vous allez être servi.

— Ah!... attendez donc, j'oubliais l'essentiel: envoyez-moi en même temps du papier à lettres, ce que vous avez de mieux, et ce qu'il faut pour écrire.

— A l'instant même.

Toussaint Gilles entra dans l'auberge pour transmettre à son garçon les ordres qu'il venait de recevoir. Un instant après, il reparut sur le seuil de son établissement.

— Monsieur Toussaint Gilles, vous qui êtes un savant, lui dit alors le père Cocquard, qui s'était assis sur un banc de cette pierre près de la porte, expliquez-nous donc ce que signifie cette enseigne qu'ils viennent de mettre là-bas sur leur reposoir; au moins la vôtre, on y comprend quelque chose; un cheval blanc, tout le monde connaît ça; mais celle de là-bas, ils disent, car moi d'ici je n'y vois goutte, que c'est un vrai grimoire, et que le diable y perdrait son latin.

Plusieurs paysans se rapprochèrent afin d'écouter l'explication de l'aubergiste et de voir s'il serait meilleur latiniste que le diable.

— Ça ! dit Toussaint Gilles en montrant d'un doigt méprisant le tableau du juge de paix, ça ne mérite pas le nom d'enseigne que vous lui donnez, père Cocquard; une enseigne est une chose qui a du mérite quand elle est bien peinte, tandis que ce barbouillage n'est bon qu'à faire peur aux moineaux.

— Mais enfin qu'est-ce qu'il représente ?

— C'est ce que les nobles appellent des armes; un tas d'insolences pour vexer le peuple.

— Dites donc, monsieur Toussaint Gilles, demanda un autre paysan, ces diables de bêtes qui marchent sur leurs pattes de derrière et qui ouvrent des gueules qu'on dirait un four allumé, est-ce que ce sont des singes? je n'en ai jamais vu de si gros.

— Des singes ! dit l'aubergiste en ricanant; en effet, ils ont plus l'air de singes que de lions.

— Ce sont donc des lions?

— C'est une allégorie. Autrefois, quand les nobles étaient les maîtres et que tout leur était permis, il y en avait qui élevaient dans leurs maisons des lions.

— Ils devaient coûter gros à nourrir! dit le père Cocquard.

— Ça leur était bien égal à ces gueux-là; quand la viande de boucherie était trop chère, savez-vous ce qu'on faisait?

— Qu'est-ce qu'on faisait, monsieur Toussaint Gilles? demandèrent à la fois plusieurs des auditeurs avec un intérêt visible.

— On prenait le premier serf venu, et on le jetait dans la fosse aux lions.

— Le premier cerf venu? répéta un des paysans ébahis, ce n'était pas déjà une si grande économie.

— C'est qu'apparemment dans ce temps-là, dit un autre, le gibier était plus commun que maintenant.

Le savant aubergiste sourit de pitié.

— Je ne vous parle pas de cerf à quatre pieds, ânes que vous êtes! je vous parle d'un serf à deux jambes; c'est le nom que ces gredins de ci-devant donnaient autrefois aux habitants de leurs terres, à ce qu'on appelait leurs vassaux, enfin aux paysans comme vous.

— Voyez-vous ça! dit l'auditoire impressionné; et vous dites qu'on les donnait à manger aux lions?

— A part les ignorants de votre espèce, tout le monde sait cela. On vous prenait donc le malheureux serf par les quatre membres, et on le jetait dans la fosse; vous pensez que son affaire était bientôt bâclée.

Un murmure d'horreur circula parmi les assistants.

— C'est pourtant bien vrai ce que dit là M. Toussaint Gilles, dit l'un d'entre eux; et la preuve c'est que j'ai vu dans les temps, à Autun, sur un tableau d'église, un de ces malheureux serfs au milieu d'une demi-douzaine de lions qui s'apprêtaient à le dévorer.

L'interrupteur faisait allusion à un tableau représentant le prophète Daniel qui se trouve en effet dans la cathédrale d'Autun, mais personne, parmi les auditeurs,

n'était en état de rectifier l'erreur de l'honnête villageois.

— Il faut avouer, dit un autre d'un ton sentencieux, que dans ce temps-là le métier de paysan était encore plus rude que maintenant : mangé par les bêtes, si la viande était rare! sapristi!

— Ces gueux-là, reprit Toussaint Gilles avec l'aplomb d'un orateur sûr d'avoir captivé son auditoire, ces chiens d'aristocrates avaient comme cela une foule d'inventions pour diminuer le peuple quand il devenait trop nombreux. Dans la terre de Monjoie, par exemple, lorsque le seigneur revenait de la chasse et qu'il craignait d'attraper un refroidissement, il faisait éventrer un de ses vassaux pour se réchauffer les pieds dans son sang tout fumant. Que dites-vous de ça?

— Oh! les gredins! les brigands! les scélérats! s'écrièrent à la fois la plupart des auditeurs qui acceptèrent, comme mot d'Évangile, ainsi que l'avaient fait avant eux leurs pères, en 89, la sanguinaire calomnie remise en lumière par Toussaint Gilles.

— Entre ces gueux de lions, dit un paysan lorsque cette émotion fut calmée, on dirait une maison.

— C'est le portrait du vieux château, répondit l'aubergiste sans hésiter; heureusement il n'existe plus que sur le papier.

— Et savez-vous, monsieur Toussaint Gilles, vous qui savez tout, si, dans le vieux château, ils avaient aussi leur fosse aux lions?

— C'est probable, mais je ne l'affirmerai pas; car il ne faut affirmer que ce dont on est sûr.

Ce qu'il y a de certain, c'est que quand on a eu besoin de pierres pour réparer l'écluse et qu'on a déblayé les ruines de la tour qui regardait la route de Châlons, on a trouvé un souterrain qui bien certainement a servi de cachot et peut-être même de tombeau à plus d'un de ces pauvres diables de serfs.

— Mais il y en a qui disent que ce cachot c'était une cave, objecta le père Cocquard, qui semblait moins subjugué que ses voisins par l'érudition de l'aubergiste.

— Laissez donc, une cave ! reprit Toussaint Gilles en souriant de pitié.

— Vous conviendrez cependant que les seigneurs du château devaient boire du vin comme vous et moi, et même plus, puisque c'étaient des nobles et que tout leur était permis.

— Je ne prétends pas dire, père Cocquard, qu'ils ne buvaient que de l'eau et qu'il n'y avait pas de caves dans leur château; mais ce que je répète et ce que je soutiens, c'est que le souterrain dont je parle était bien un cachot, et la preuve ce sont les instruments de torture qu'on y a trouvés.

— Des instruments de torture ! dirent quelques-uns des auditeurs en ouvrant de grands yeux.

— Oui; des cercles de fer qu'on passait autour de la ceinture du prisonnier, probablement après les avoir fait rougir au feu, car ces brigands de nobles sont capables de tout, et qu'on rivait ensuite aux murs du cachot. Quand l'opération était finie, on fermait la porte, et le pauvre diable mourait de faim; voilà comme les choses se passaient à cette époque-là.

Un nouveau frémissement d'indignation parcourut les rangs des auditeurs.

— Il paraît alors, dit le sceptique père Cocquard, que dans les anciens temps les hommes étaient quatre fois plus gros que maintenant; j'ai vu les ferrailles dont vous parlez chez M. Bobilier; elles sont larges comme des cercles de tonneaux, et y ressemblent comme se ressemblent deux mouches.

— Des cercles de tonneaux ! s'écria Toussaint Gilles indigné; c'est ce vieux chouan de Bobilier et les autres aristocrates du pays qui ont fait courir ce bruit-là, et je ne croyais pas, père Cocquard, que vous fissiez partie de leur clique.

Le vieux paysan se tut prudemment, car il lut dans les regards de ses voisins une désapprobation complète de ses objections critiques.

— Et cette autre peinture qui est au-dessous du château, dit un autre interlocuteur, qu'est-ce que vous croyez que ça représente, monsieur Toussaint Gilles ?

Le docte aubergiste examina les girons du champ de l'écu que lui désignait l'interrogateur ; mais cette fois son érudition se trouva en défaut, et malgré son désir de ne laisser, dans l'intérêt de sa réputation, aucune question sans réponse, il hésita un instant.

— Ça ressemble aux rayons d'une roue, dit un des assistants dont le costume était celui d'un garçon boucher.

— Ça ressemblerait plutôt, dit un autre, taillandier de son métier, à huit lames de couperet qui se toucheraient par la pointe.

— Mais le fer n'est ni rouge ni jaune, reprit le premier qui, sous cet argument décisif en apparence, espérait écraser son contradicteur.

— Le fer n'est naturellement ni rouge ni jaune, j'en conviens, dit Toussaint Gilles en reprenant son aplomb professoral, mais il peut le devenir ; Picardet a donc raison, en partie du moins ; je ne dirai pas comme lui que ces lames en triangle sont des couperets ; le couperet est un instrument utile, et les ci-devant, qui n'ont jamais été que des bons à rien, ne s'en servaient pas plus autrement que maintenant ; mais je dis que ce sont des lames de sabre ou de poignard : c'était plus dans leur genre.

— Tout comme il vous plaira, monsieur Toussaint Gilles, répliqua celui des auditeurs dont l'aubergiste venait de renverser le système héraldique ; mais, couperet ou poignard, le fer n'est ni jaune ni rouge, j'en reviens toujours là.

— Gautherot, pour un boucher, vous pouvez vous flatter d'être diablement bouché.

Une risée universelle accueillit ce calembour dont l'au-

bergiste ne s'était peut-être déjà servi que deux ou trois cents fois à l'égard de Gautherot; car Toussaint Gilles était un de ces hommes qu'entoure la faveur populaire, et ses moindres bons mots étaient sûrs d'être applaudis.

— Faites-moi le plaisir de répondre à une seule question, continua-t-il, dès que l'hilarité des assistants fut calmée; quand vous saignez un mouton, de quelle couleur vient votre couteau?

— Qu'est-ce qu'ont de commun mes moutons?...

— C'est pourtant bien aisé à comprendre : une partie des lames de poignard que vous voyez là-bas est censée teinte du sang des pauvres vassaux égorgés pour l'amusement du seigneur; c'est encore une allégorie.

— Eh bien! à la bonne heure pour les rouges, répondit le boucher forcé de se rendre à l'évidence; mais les jaunes?

— Les jaunes? Ça n'est pas plus difficile à expliquer. Les jaunes...

Au moment où l'aubergiste se creusait l'esprit pour trouver le sens mystique renfermé dans la couleur d'or de la seconde moitié des girons changés par lui en lames de poignard, et nul doute que cet étrange docteur en blason n'eût fini par s'en tirer à son honneur, le bruit d'un tambour battant le rappel se fit entendre dans le lointain.

Au premier son qui frappa son oreille, Toussaint Gilles tressaillit comme s'il eût été mordu par un serpent, sa pipe faillit à s'échapper de ses lèvres, et sur ses cheveux crépus son bonnet rouge parut se soulever.

— Tiens! tiens! vous pouvez vous vanter d'être un fameux sournois, lui dit le père Cocquard; votre compagnie prend les armes, et vous ne nous en disiez rien.

Le capitaine de pompiers ne répondit mot; la face flamboyante, les yeux hors de leur orbite, le nez au vent du côté d'où venait le bruit du rappel, il ressemblait à un carnassier qui flaire une proie.

Après quelques instants d'attente, on vit déboucher à

l'un des angles de la place la cause de l'émotion extraordinaire qu'éprouvait Toussaint Gilles. C'était un assez chétif jouvenceau vêtu d'un uniforme de pompier et coiffé d'un casque tout neuf, dont le cuivre reluisait au soleil, comme autrefois sur la tête du barbier manchois l'armet de Mambrin conquis par don Quichotte. Calme et fier à la fois, ainsi qu'a le droit de l'être un homme qui remplit un devoir légitime en exerçant une fonction publique, le tambour châteaugironais descendait la grande rue du village en battant sa caisse à tour de poignet. L'innocent mouton n'avait nulle défiance du loup qui l'attendait au passage. Il marchait d'un pas cadencé, les yeux à demi clos, comme pour mieux savourer la mélodie de son instrument; mais si le rêve était agréable, le réveil fut terrible.

Au moment où le tambour passait devant son chef en ornant sa batterie de roulades pour lui faire honneur, celui-ci traversa la rue en deux bonds, le saisit à la gorge et le tint cloué sur place.

— Toinot, qui t'a donné l'ordre de battre le rappel? lui dit-il en même temps d'une voix tonnante.

— Capitaine, c'est le lieutenant, finit par répondre le tambour, lorsqu'il fut revenu de son saisissement; et il essaya de se dégager pour ramasser les baguettes que la terreur avait fait tomber de ses mains.

— C'est le lieutenant, c'est Philippe Amoudru qui t'a ordonné de rappeler?

— Oui, capitaine, mais lâchez-moi donc, vous abîmez ma buffleterie.

— Ah! le lieutenant t'a ordonné de rappeler, poursuivit Toussaint Gilles sans quitter prise et avec un ricanement farouche; eh bien! moi, Toinot, je t'ordonne de cesser sur-le-champ.

— Cependant, capitaine, puisque le lieutenant...

— Je t'intime l'ordre de te taire et d'aller quitter ton uniforme à l'instant même, et si tu répliques un mot, si tu

donnes encore un seul coup de baguette, je t'enfonce ta caisse sur la tête jusqu'au nombril, je te culbute d'un coup de poing, et du bout de ma botte je te roule dans ton tambour jusqu'à la rivière, toi et ton casque.

Fort peu désireux de faire l'expérience d'un pareil système de locomotion, et très-convaincu que son rugissant capitaine ne lui promettait rien qu'il ne fût capable de tenir, Toinot, pâle comme la peau de son instrument, rengaina ses baguettes et détacha sa caisse; mais au moment où il s'apprêtait à la placer derrière son épaule, selon l'usage des tambours dont le service est fini, le cercle des assistants fut brusquement rompu par un nouveau personnage, qui n'était autre que le lieutenant Amoudru en uniforme d'officier de pompiers.

Le fils du maire de Châteaugiron était aussi grand que son père; mais quoiqu'il lui ressemblât, sa figure et son maintien avaient une expression résolue qui annonçait un caractère exempt des éternelles perplexités du digne administrateur.

Sans regarder Toussaint Gilles, qui en l'apercevant avait laissé échapper un geste de courroux, Philippe Amoudru s'adressa au tambour d'un ton sévère :

— Que fais-tu là, et pourquoi interromps-tu ton rappel?

— Lieutenant, balbutia Toinot, c'est le capitaine...

— C'est à moi qu'il faut parler, lieutenant, dit Toussaint Gilles, en prenant l'attitude qu'il jugea la plus imposante.

— Les deux chefs des pompiers se regardèrent un instant, comme on le dit familièrement, dans le blanc des yeux.

— Je désirerais savoir, reprit l'aubergiste, lequel de vous ou de moi est le commandant de la compagnie?

— C'est vous, capitaine, répondit froidement Philippe Amoudru; ça ne fait pas une question.

— De quel droit alors vous permettez-vous de donner un ordre avant de l'avoir reçu de moi, votre chef?

— Du droit que j'ai d'obéir au maire, qui est notre chef à tous deux.

— On m'en avait prévenu... mais je ne voulais pas le croire, reprit le capitaine d'une voix entrecoupée ; ainsi donc c'est un coup monté... Voici les élections qui approchent, et l'on veut m'enlever le commandement de la compagnie.

— Il n'y a pas de coup monté, et personne ne songe à vous enlever le commandement de la compagnie, répondit Philippe Amoudru, qui mentait, car l'ambition dont l'avait accusé le garde Rabusson était loin d'être une invention calomnieuse, et, selon l'usage d'un assez grand nombre de ses collègues de la milice citoyenne, le lieutenant n'avait pas de plus chaud désir que celui de supplanter son capitaine.

— Je vous dis que c'est un complot contre moi, et que c'est votre père et vous qui en êtes les chefs.

— La preuve que vous vous trompez, c'est que vous n'avez qu'à aller endosser votre uniforme, et je serai le premier à vous obéir.

— Endosser mon uniforme ! s'écria Toussaint Gilles avec indignation ; m'associer à ce tas de bêtises qu'on prépare ! mettre de côté ma dignité de patriote connu, de citoyen français, de bourgeois de Châteaugiron, pour faire la parade devant une famille d'aristocrates ! jamais !

— En ce cas, riposta Philippe Amoudru d'un ton déterminé, puisque vous, capitaine, vous refusez le commandement de la compagnie, c'est à moi, lieutenant, de le prendre, et je le prends. Allons, Toinot, ajouta-t-il impérieusement en s'adressant au tambour, rattache ta caisse, prends tes baguettes, et partons du pied gauche.

— Mais, lieutenant, dit Toinot, le capitaine...

— Si tu bouges, je t'assomme, beugla Toussaint Gilles.

— Mais capitaine, puisque le lieutenant...

— Si tu n'obéis pas, je te casse mon sabre sur le dos, dit Philippe Amoudru.

— Mais, lieutenant... mais capitaine...

Tandis que l'infortuné Toinot, ainsi placé entre le marteau et l'enclume, tournait alternativement vers ses deux chefs un regard effaré, le cercle des spectateurs s'ouvrit de nouveau pour livrer passage au vieux juge de paix, qui se précipita impétueusement sur le terrain en traînant à la remorque, et non sans efforts, le maire Amoudru presqu'aussi blême que le tambour.

— Qu'y a-t-il encore? et quelle nouvelle insolence se permet ce brouillon? s'écria M. Bobilier; car loin d'imiter, ainsi que devaient le lui conseiller sa profession et son âge, le bon roi Sobrin s'efforçant d'apaiser les querelles du camp d'Agramant, le vieillard semblait plutôt avoir choisi pour modèle le bouillant Ferragus ou le fougueux Mandricard.

— Monsieur le juge de paix, s'écria Toussaint Gilles dont l'arrivée de ce renfort d'ennemis ne fit qu'accroître la fureur, je vous ai déjà dit que les affaires de notre commune ne vous regardent pas, et ceci est une affaire de commune.

— Eh bien! voici le maire de la commune, répondit le magistrat en poussant en avant Amoudru qui cherchait à rester sur le second plan; nous allons voir si vous oserez commettre un acte de révolte contre son autorité. Parlez, Amoudru, et faites respecter les ordres que vous avez donnés.

— Allons, Toussaint Gilles, dit le maire lorsqu'il se fut enfin décidé à parler; allons, Toussaint Gilles... il n'y a pas dans tout cela de quoi fouetter un chat... De vieux amis comme nous... Allons, Toussaint Gilles...

Ce fut là toute la harangue comminatoire que le premier magistrat de Châteaugiron parvint à tirer de son gosier municipal.

— Vous, dit l'aubergiste en avançant ses terribles moustaches sous le nez du maire, qui fit un mouvement en ar-

rière comme une souris à la vue d'un chat; vous, Amoudru, je vous ai déjà dit, il y a quinze jours, que je me fichais de vous et de votre mairie, entendez-vous ça?

— Il y a rébellion déclarée, et il avoue la récidive, s'écria le juge de paix avec une satisfaction sournoise; allons, Amoudru, votre écharpe... il est temps d'en finir... votre écharpe?...

Le maire mettant une lenteur pleine d'irrésolution à sortir de sa poche l'emblème de son autorité, le pétulant vieillard arracha l'écharpe de ses mains, la lui passa brusquement autour du corps et se mit à la nouer avec la dextérité d'une femme de chambre alerte qui lace le corset de sa maîtresse.

— Lieutenant Amoudru, dit-il alors sans interrompre cette singulière besogne, en ce moment les pompiers n'ont de chef que vous, car la garde, c'est l'uniforme; plusieurs de vos hommes sont déjà sur la place; rassemblez-les; nous en aurons besoin, si la rébellion veut essayer des voies de fait. Vous, père Cocquard, ajouta-t-il en s'adressant au vieux paysan qui se trouvait au premier rang des spectateurs, faites-moi le plaisir de courir à la justice de paix et de dire à mon greffier de venir ici; surtout qu'il apporte de quoi écrire; car il paraît que tout à l'heure nous allons avoir à dicter un assez joli procès-verbal.

Enchanté de pouvoir se concilier par ce petit service les bonnes grâces du magistrat qui devait le juger le jour même, le père Cocquard, dont les jambes valaient mieux que les yeux, partit en courant.

— Appelez vos greffiers, mugit alors l'aubergiste exaspéré; appelez vos gendarmes, appelez les vingt-cinq mille diables, je me moque d'eux comme de vous. Je m'appelle Toussaint Gilles et je ne crains personne. J'étais à Paris en juillet et je m'y suis battu; et si je n'ai pas eu la croix, c'est que déjà dans ce temps-là le gouvernement ne favorisait que les intrigants et les Jésuites. Personne ici ne me fera la

loi, entendez-vous, quand votre marquis lui-même et le reste de sa valetaille viendraient encore vous prêter main-forte ; je suis Français, moi... l'auberge du *Cheval-Patriote* est connue... je m'appelle Toussaint Gilles.

Tandis que le capitaine républicain poursuivait, en s'adressant à l'auditoire tout entier, cette allocution plus remarquable par la véhémence du débit que par l'enchaînement des idées, M. Bobilier, qui possédait le coup d'œil d'aigle et la promptitude de décision d'un général consommé, s'approcha du tambour.

— Tu t'appelles Toinot, je crois ? lui dit-il à demi-voix.

— Oui, monsieur le juge de paix, répondit le tambour un peu remis de son effroi.

— Jardinier de ton état ?

— Pour vous servir, monsieur le juge de paix.

— A partir d'aujourd'hui, tu es jardinier au château, et tu seras content des gages. Ça te convient-il ?

— Si ça me convient, monsieur le juge de paix ? s'écria Toinot qui avait peine à croire à sa bonne fortune.

— A une condition : continue ton rappel et n'oublie pas un des recoins du village.

Toinot hésita un instant, car les terribles menaces de son capitaine étaient encore présentes à son esprit ; mais la voix de l'intérêt l'emporta sur celle de la peur ; il se glissa silencieusement hors du cercle, fit par prudence une cinquantaine de pas sans même effleurer du bout de ses baguettes la peau de sa caisse, et prenant enfin un parti décisif, il recommença son rappel.

A ce bruit, Toussaint Gilles bondit, et il voulut se précipiter sur les pas du tambour défectionnaire pour lui infliger le châtiment pittoresque dont il l'avait menacé ; mais, plus leste encore, Philippe Amoudru le saisit énergiquement au collet : plusieurs des assistants, subissant la triple influence de l'uniforme de l'officier, de l'écharpe du maire et du rabat du juge de paix, prêtèrent main-forte au lieute-

nant. Après quelques instants d'une lutte assez vive, car l'aubergiste était robuste, l'autorité l'emporta sur la révolte, et, comme disent les journaux en pareil cas, force resta à la loi.

— Savez-vous ce qui résultera de tout ceci ? s'écria Toussaint Gilles vaincu, en cessant tout à coup de se débattre entre les poignets vigoureux qui le contenaient.

— Rien du tout, monsieur Toussaint Gilles, répondit le juge de paix d'un air railleur, car je veux bien vous faire grâce de mon procès-verbal.

— Il en résultera une Sainte-Barthélemy, cria le capitaine républicain d'une voix de tonnerre. Puis, sans ajouter un mot, de peur sans doute d'affaiblir l'effet de cette écrasante apostrophe, il se dégagea par un effort imprévu des mains qui le retenaient encore, et s'élança dans son auberge, dont il referma violemment la porte, comme un lion blessé se retire dans son antre pour y méditer sa vengeance.

V

L'AVOCAT DE CAMPAGNE.

M. Bobilier et les deux Amoudru, restés maîtres du champ de bataille, ne tardèrent pas à le quitter pour se diriger ensemble vers la maison commune. Le maire, dont le premier soin avait été de remettre son écharpe dans sa poche, portait l'oreille basse et semblait inquiet de son triomphe ; son fils, au contraire, marchait martialement, en officier qui a bien mérité de son pays, et espère en conséquence se voir bientôt élevé en grade ; mais quelle que fût la fierté de son maintien, plus orgueilleuse encore était la satisfaction épanouie sur le visage du juge de paix. En songeant à la victoire qu'il venait de remporter sur ce jaco-

bin de Toussaint Gilles, sa bête noire depuis longtemps, l'aristocrate magistrat se trouvait presque aussi grand que le parut un jour à Kléber le général en chef de l'armée d'Égypte.

Sur la place commençaient à arriver de différents côtés les pompiers convoqués par le tambour de Toinot, qui continuait d'éveiller successivement tous les échos du bourg. En cette occasion, l'influence exercée par l'aubergiste du *Cheval-Patriote* avait éprouvé un échec véritable. Parmi les soldats de sa compagnie, bien peu, quoiqu'il eût fait pour les endoctriner, avaient résisté à la tentation de se montrer à leurs concitoyens dans toute la gloire de leurs casques neufs, et, ajoutons-le, dans l'intérêt de la vérité historique, à la perspective du dîner qui les attendait au château, épisode essentiel de la fête, et que l'adroit juge de paix n'avai eu garde de passer sous silence.

Dans tous les groupes, la scène qui venait d'avoir lieu fournissait un thème intarissable aux débats les plus animés, et peu s'en fallait qu'au feu du brandon de discorde jeté par l'arrivée du marquis au milieu des dignitaires de l'endroit, vingt querelles particulières ne s'allumassent. Selon ses opinions politiques, car quel est le village de France où il ne se trouve des opinions en présence ? chacun prenait parti pour le capitaine des pompiers ou pour les autorités constituées. A en croire les uns, Toussaint Gilles était une victime, un martyr du despotisme judiciaire et municipal ; aux yeux des autres, ce n'était qu'un mauvais brouillon, un effronté perturbateur de l'ordre public.

— De quoi se mêle-t-il ? disaient les derniers ; que lui a fait M. le marquis de Châteaugiron ? de quel droit veut-il nous empêcher de recevoir poliment ce digne jeune homme qui a envoyé de si beaux casques à nos pompiers et qui veut donner des tableaux à notre église ?

— Toussaint Gilles a raison, répliquaient les autres ; c'est un vrai scandale de révolutionner toute une commune parce

qu'il a pris fantaisie à un noble, qui au fond ne vaut pas plus que nous, de venir montrer son château à sa femme.

— A la place du capitaine, s'écriait un des plus échauffés, je me serais fait assommer plutôt que de céder. Je lui croyais plus de caractère que ça.

— Soyez tranquille, répondit un voisin, on ne perdra rien pour attendre. Je connais Toussaint Gilles ; il mettra le feu aux quatre coins du bourg plutôt que de ne pas se venger de l'affront qu'on vient de lui faire.

— Mettre le feu aux quatre coins du bourg ! ça serait drôle de la part d'un capitaine de pompiers !

— Avez-vous vu, disait un autre, comme Philippe Amoudru l'a pris au collet ? Il est crâne, tout de même le lieutenant.

— Il ne ressemble pas à son père, en ce cas ; était-il pâle, notre maire !

— Ce pauvre cher homme, ajoutait une femme, ces scénes-là lui tournent le sang, et cependant il devrait être habitué au bruit, car sa femme ne fait que de crier du matin au soir.

— C'est notre juge de paix qui ne s'epouvante pas du bruit ; quel vieux petit rageur !

— En voilà un qui a de l'aplomb.

— C'est qu'il faut marcher droit avec lui !

— Avec ça, il aurait dû mettre sa robe avant de s'en mêler, disait un des savants du bourg.

— Mais puisqu'il avait son rabat...

— Ça ne suffit pas ; s'il avait été obligé de dresser procès-verbal, cela aurait pu être une cause de nullité.

Parmi les partisans de Toussaint Gilles, on entendait surtout répéter une phrase qui semblait exprimer une de ces opinions incontestables sur lesquelles tout le monde est tenu de se trouver d'accord.

— Si l'avocat Froidevaux avait été là, les choses ne se seraient pas passees ainsi.

Au bout de quelques instants, l'espèce de vœu public contenu dans ces paroles se trouva exaucé, et à l'entrée de la place on entendit répéter de groupe en groupe :

— Voici l'avocat ; voici M. Froidevaux : que va dire de tout ceci M. l'avocat Froidevaux ?

L'accent de déférence mêlée d'emphase avec lequel étaient prononcés ces deux mots : *l'avocat Froidevaux*, n'a rien qui doive surprendre le lecteur. Dans les campagnes, après le curé pour qui l'on conserve un respect de tradition que commence même à altérer en certains lieux le progrès des idées libérales, le personnage important c'est l'avocat : le médecin lui-même ne vient qu'après, car la préoccupation des intérêts passe avant le soin de la santé chez les paysans qui presque tous ont le cuir de leur bourse beaucoup plus sensible que celui de leur peau.

Aux yeux des personnes habituées à la tenue uniforme et correcte, au maintien grave, important, quelquefois même gourmé des membres du barreau de Paris et des principales villes du royaume, l'avocat Froidevaux eût paru quelque chose de singulièrement disparate et anormal. Plus d'un naturaliste y eût regardé à deux fois avant de se décider à ranger dans la classe des coléoptères à noir fourreau qu'on voit fourmiller partout où s'émiette quelque procès, l'irrégulier scarabée dont voici la description :

Age, trente ans environ ; taille moyenne, robuste et bien découplée ; physionomie peu distinguée, mais en revanche expressive et mobile ; visage naturellement coloré et en outre bruni par le soleil jusqu'au fond de l'épiderme ; cheveux bouclés et roux que venait rejoindre, en avant de chaque oreille, un large collier de barbe d'une nuance plus claire, c'est-à dire presque rouge ; blouse et pantalon de coutil gris ; guêtres et souliers de chasse ; sur la tête une vieille casquette de drap bleu ; une gibecière à l'épaule, un fusil sous le bras, un épagneul derrière les talons, tel était l'avocat Froidevaux du portrait duquel nous n'avons pas cru devoir exclure son

chien, car en dépit dc l'accusation d'hypocrisie portée contre ce dernier par le garde-chasse Rabusson, le robuste Pyrame était sincèrement attaché à son maître qui lui rendait cette affection; si bien qu'on ne les voyait presque jamais l'un sans l'autre, même à l'audience.

L'avocat Froidevaux se dirigea en droite ligne vers l'auberge du *Cheval-Patriote*, au milieu d'une haie d'habitants du bourg et de paysans des villages voisins, qui la plupart se découvraient respectueusement sur son passage. Parmi ceux qu'une affaire litigieuse amenait à la justice de paix, plusieurs, le père Cocquard entre autres, essayèrent de l'aborder pour le prier de se charger de leur cause ou du moins pour en obtenir un avis; mais à toutes ces requêtes, dont quelques-unes prenaient l'accent de la supplication, il répondait d'un ton bref, comme si cet empressement de clients l'eût moins flatté qu'importuné :

— Plus tard... je n'ai pas le temps maintenant..... Aujourd'hui je ne plaide que pour moi... Une consultation, dites-vous?... Vous me trouverez au *Cheval-Patriote* après l'audience.

Au moment où l'avocat de campagne s'approchait de l'auberge qui était restée fermée depuis la furibonde retraite de son propriétaire, une fenêtre du rez-de-chaussée s'ouvrit brusquement, et entre les deux châssis apparut, enflammée comme un morceau de fer au sortir de la fournaise, la farouche figure du capitaine Toussaint Gilles.

— Arrivez! Monsieur Froidevaux, arrivez! dit-il avec l'accent empressé d'un général qui, après avoit été battu par l'ennemi, voit survenir un renfort capable de rétablir ses affaires.

— Bonjour, capitaine, répondit l'avocat; que diantre avez-vous donc pour être rouge ainsi?

— C'est une infamie...c'est un attentat à mon autorité... c'est un guet-apens... Je vais vous conter ça.

—A vous comme aux autres, interrompit Froidevaux, je

suis obligé de répondre que je n'ai pas le temps de vous entendre en ce moment. Il faut que j'aille sur-le-champ à la justice de paix, car M. Bobilier veut me parler avant l'audience.

— C'est précisément de ce gueux-là et de ces deux autres scélérats d'Amoudru que je veux vous entretenir. Figurez-vous donc...

— Plus tard; pour vous aussi bien que pour moi. En ce moment votre colère sort du four, mais dans quelques heures vous serez refroidi, et vous pourrez alors me raconter votre affaire sans traiter de scélérat M. Bobilier et les Amoudru, qui sont tous de fort honnêtes gens.

— Ça d'honnêtes gens... trois têtes de brigands dans le même bonnet.

— Passe encore si le bonnet était rouge, n'est-il pas vrai? dit Froidevaux en souriant; mais laissons cela. Je suis pressé, et je venais seulement ici pour me débarrasser de mon équipement; tenez, prenez mon fusil et ma carnassière; et mettez-les dans un endroit où l'on ne puisse pas y toucher, car l'un est chargé et l'autre pleine. A toi, Pyrame, ajouta t-il après avoir passé son attirail de chasse à l'aubergiste.

L'épagneul comprit ce qu'on attendait de lui, se dressa contre la fenêtre et essaya de la franchir; mais comme elle était assez élevée, il est douteux qu'il en fût venu à bout si son maître n'eût facilité son ascension en le soulevant par la nuque.

— Faites-lui donner à manger, ajouta Froidevaux, qui, en véritable chasseur, songeait aux besoins de son chien avant de s'occuper des siens. Le pauvre Pyrame a bien gagné son déjeuner ce matin; surtout ne le laissez pas sortir, car il viendrait me retrouver à la justice de paix, et le greffier, dont il a contaminé la robe à la dernière audience, pourrait bien, par rancune, lui jouer quelque mauvais tour pendant que je causerai avec M. Bobilier.

Sans écouter l'aubergiste qui essayait de le retenir, l'avo-

cat s'éloigna. Un instant après, il vit s'ouvrir devant lui la porte de la justice de paix, encore fermée au public.

Le sanctuaire où M. Bobilier rendait ses arrêts était une salle plus longue que large, située au rez-de-chaussée et éclairée par deux fenêtres donnant sur la place. Cette chambre se trouvait coupée, vers les deux tiers de sa longueur, par une barrière à hauteur d'appui, au centre de laquelle on apercevait une petite porte à claire-voie. La partie antérieure, destinée aux plaideurs et à l'auditoire, offrait pour tous meubles des bancs de bois rangés le long des murs, et le fond réservé au magistrat lui-même n'était guère plus splendidement meublé. Un bureau couvert d'un vieux tapis et placé sur une estrade d'un pied de haut; en face du public, un fauteuil pour le juge de paix; sur le côté, une chaise de paille pour le greffier; une vieille horloge accrochée à la muraille vis-à-vis la fenêtre; tel était le modeste mobilier de ce prétoire, qui, comme on le voit, avait singulièrement besoin d'être rehaussé par la dignité du juge.

M. Bobilier s'était enfin décidé à endosser sa robe; il se promenait de long en large, les mains croisées derrière le dos, et tourmentait avec une impatience fébrile une fort belle tabatière d'or dans laquelle il puisait à chaque instant. A la vue de l'avocat, il s'arrêta brusquement; mais au lieu de lui adresser la parole, il l'examina de la tête aux pieds d'un air de désagréable surprise.

— Bonjour, monsieur Bobilier, lui dit Froidevaux avec un accent de familiarité; on vient de me dire que vous vouliez me parler.

— Froidevaux, repartit le juge de paix d'un ton sec, est-ce que vous comptez plaider?

— Comment, si je compte plaider? n'est-ce pas aujourd'hui que revient mon affaire avec M. de Vaudrey? Oui, pardieu, je plaiderai, et de mon mieux; c'est le cas ou jamais d'avoir de l'éloquence, puisque je suis moi-même mon client, aussi j'espère bien que ma défense fera un

digne pendant à l'oraison de Cicéron, *pro Domo suâ.*

— Et votre intention est-elle de plaider dans le costume où je vous vois? reprit le magistrat, dont la physionomie conservait une expression sévère contrastant avec l'accent de plaisanterie du jeune avocat.

— Eh bien! qu'y trouvez-vous à dire, à mon costume? répondit Froidevaux, qui se regarda de haut en bas et parut avoir quelque peine à retenir un sourire.

— Comment, ce que j'y trouve à dire? une blouse!

— Une blouse; et puis après?

— Une blouse pour plaider devant moi! une blouse!

— Je vous ferai observer, monsieur le juge de paix, dit Froidevaux avec un sérieux affecté, qu'après tout une blouse est une robe, et que la robe est le costume réglementaire des avocats plaidants dans tous les tribunaux du royaume.

— Il ne s'agit pas de plaisanter.

— Où voyez-vous que je plaisante? Je viens de dire qu'une blouse est une robe, un peu courte, j'en conviens, mais une robe, enfin. Je maintiens ma thèse, et je défie le barreau en masse de me prouver que j'ai tort.

— Froidevaux, dit le vieux magistrat, dont la fibre irascible commençait à s'émouvoir, je vous ai passé bien des choses jusqu'à présent; mais voici une inconvenance par trop forte. Sans croire mon tribunal à la hauteur de la cour de cassation, j'ai le droit d'exiger que les bienséances y soient respectées. Depuis quelque temps vous avez pris l'habitude de venir plaider en veste de chasse, et je l'ai toléré; un tort réel que j'ai eu là, car c'est cette indulgence qui a encouragé votre sans-gêne naturel et amené enfin l'incongruité d'aujourd'hui. En blouse! pourquoi pas en chemise? Autrefois, quand vous avez commencé de plaider, vous étiez, je dois vous en avertir, beaucoup plus convenable; toujours en habit, en habit noir même, ce qui est plus respectueux; tandis que maintenant...

— Permettez-moi un mot de justification, monsieur le

juge de paix, interrompit Froidevaux en s'efforçant de garder son sérieux : si le respectueux habit noir dont vous parlez n'attire plus depuis peu les regards approbateurs que vous n'avez pas dédaigné de lui lancer quelquefois du haut de votre tribunal, c'est qu'après six ans de bons et loyaux services, il est devenu...

L'avocat parut hésiter.

— Devenu quoi ? demanda M. Bobilier d'un air d'impatience.

— Robe de chambre, répondit Froidevaux avec une comique emphase ; je doute que messeigneurs du barreau de Paris soient obligés de faire subir à leurs vieux habits, à supposer qu'ils aient de vieux habits, de semblables métempsycoses ; mais un pauvre avocat de village ne saurait apporter trop d'économie dans l'administration de sa garde-robe. Or, comme je n'avais que cet habit-là, ce qui vous explique pourquoi vous me voyiez invariablement vêtu de noir, vous comprenez...

— Je comprends que vous êtes un orgueilleux, interrompit M. Bobilier d'un ton radouci, car la pénurie qu'annonçait l'aveu du jeune avocat lui inspirait une commisération affectueuse qui se révéla plus clairement encore par la conclusion de sa phrase ; oui, un orgueilleux, sans cela vous seriez venu me trouver et nous aurions avisé ensemble aux moyens de donner un remplaçant à votre habit noir. Que diantre ! après tout, ce n'est pas un chemin de fer à établir. Je sais que vos clients sont encore plus ladres que pauvres, et qu'avec vos honoraires il n'y a pas de quoi rouler carrosse. Quoique je ne sois pas riche moi-même, j'ai une petite réserve au fond de mon secrétaire, et elle est tout à votre service. Vous êtes bien un peu mordu de la bête, comme tant d'autres ; mais malgré les folies républicaines qui vous trottent dans la cervelle, vous êtes un brave garçon que j'apprécie comme il le mérite. Ainsi, c'est entendu, vous viendrez me voir demain ; car pour aujourd'hui toute ma

journée est prise ; et la semaine prochaine j'aurai le plaisir de vous voir reparaître à mon tribunal en costume convenable. Pas d'objections, Froidevaux, pas de refus ; nous nous brouillerions.

Le jeune avocat saisit la main du vieux juge de paix et la serra énergiquement.

— Merci, monsieur Bobilier, lui dit-il avec émotion, vous êtes un digne homme, et je le sais depuis longtemps ; soyez sûr que votre offre m'inspire autant de reconnaissance que si je devais l'accepter.

— Vous ne me refuserez pas, si vous voulez que nous restions amis. Il n'y a pas de honte, sachez-le bien, à accepter un si petit service d'un homme qui pourrait être votre grand-père.

— Je le sais, monsieur Bobilier, je le sais ; aussi vous promets-je que si jamais j'ai besoin d'un service de cette nature, je ne m'adresserai pas à un autre que vous ; mais en ce moment, ce besoin n'existe pas ou plutôt n'existe plus ; grâce à mes économies, je suis parvenu enfin à réparer le désastre de ma garde-robe, et depuis quelques jours mon fameux habit noir a un successeur.

— Mais, malheureux, s'écria le juge de paix dont ces paroles rallumèrent le courroux, s'il est vrai que vous ayiez maintenant un costume convenable, de quel front vous présentez-vous ici dans cet odieux attirail que ne s'y permettrait pas un paysan, et dont l'aspect seul agace tout mon système nerveux !

— Rassurez-vous, répondit en riant le jeune avocat ; je suis trop pénétré du respect dû à la majesté de votre tribunal pour avoir l'intention d'y manquer. Cette blouse, qui excite votre indignation, n'est que la coque fort peu élégante, j'en conviens, d'où, modeste chrysalide en ce moment, je sortirai, dans cinq minutes, brillant papillon.

— Comment cela ?

— Vous le verrez ; tout ce que je puis vous dire, c'est

qu'aujourd'hui, loin de rougir de votre barreau, vous n'aurez qu'à vous en enorgueillir.

— Bien vrai? dit le juge de paix d'un air de doute.

— Tout ce qu'il y a de plus vrai; et puisque vous semblez avoir peu de confiance en mes paroles, voici une preuve qui vous convaincra peut-être! je dîne à la forge.

— Oh! en ce cas je suis tranquille, s'écria M. Bobilier dont le visage se rasséréna soudain; puisque vous dînez avec l'objet de votre flamme, je suis sûr que votre toilette aura toute la recherche qu'elle laisse quelquefois désirer.

— L'objet de ma flamme! répéta Froidevaux après avoir rougi fortement en dépit du renom d'insensibilité qu'ont en général les avocats, les médecins, les confesseurs, tous les hommes, en un mot, qui, par état, subissent le continuel frottement des intérêts, des souffrances ou des passions.

— Il ne faut pas rougir pour cela, Froidevaux; quand sera-t-on amoureux, si ce n'est à votre âge? d'ailleurs l'objet de votre flamme n'en est pas indigne. Un vrai morceau de roi, comme on disait dans le bon temps.

— Prétendrait-on que je suis amoureux de madame Grandperrin? dit le jeune homme, qui prononça ces paroles avec une hésitation visible.

Le juge de paix se mit à rire.

— En ce moment, dit-il, vous ressemblez à ces cerfs dix-cors qui font lever un jeune daim afin de dépister la meute; mais je suis un trop vieux limier pour prendre le change; qui vous parle de madame Grandperrin?

— De qui alors... est-il question? balbutia Froidevaux de plus en plus décontenancé.

— De sa belle-fille, ventrebiche! de la jeune et charmante Victorine; un morceau de roi, je le répète; pas de roi constitutionnel, par exemple; ceux-là n'ont guère l'habitude d'en manger de si friands.

Le vieillard se mit à rire; mais cette fois il est probable que ce fut aux dépens des rois constitutionnels, pour les-

quels l'opiniâtre partisan de l'ancien régime professait une vénération assez médiocre.

— C'est une histoire absurde, dit le jeune avocat en cherchant à dissimuler son émotion. Je crois ne pas manquer de bon sens : comment admettre alors que je sois assez fou pour oublier à ce point la distance qui me sépare de mademoiselle Grandperrin ?

— Quelle distance ? s'écria vivement le juge de paix : certes, je ne suis pas l'ami des mésalliances ; mais ici où serait-elle ? Georges Froidevaux vaut bien Victorine Grandperrin !

— Non, monsieur Bobilier, non, dit avec un accent de tristesse le jeune homme accusé d'être amoureux.

— Pourquoi non ?

— Parce que mademoiselle Grandperrin est riche, et que Georges Froidevaux est pauvre.

— C'est une raison, j'en conviens ; mais que d'avocats ont fait leur fortune qui n'avaient pas votre talent ! car vous avez du talent, mon garçon, je le dis à qui veut l'entendre.

— Faire fortune à Châteaugiron ! dit Froidevaux avec un sourire où perçait une amertume secrète.

— Qui sait ? répliqua le vieillard d'un air de mystère ; mais la poire n'est pas encore mûre, quand elle le sera, nous reparlerons de tout ceci. En attendant, ne vous laissez pas aller au découragement, tenez-vous ferme et maintenez votre terrain contre votre rival.

— Mon rival ! s'écria l'avocat, dont les joues se couvrirent de nouveau d'une rougeur ardente. Qui appelez-vous mon rival ?

— Ai-je commis une indiscrétion ?

— Non ; mais veuillez me répondre. Qui appelez-vous mon rival ?

— Le baron de Vaudrey, ventrebiche ! Ne le saviez-vous pas ?

— Le baron de Vaudrey !

— Du moins tout le monde le dit.

— Tout le monde le dit?

— Sans doute; plus de dix personnes m'en ont parlé.

— Et vous a-t-on donné des détails? dit le jeune avocat d'une voix mal assurée.

— Chacun raconte la chose à sa manière : les uns disent que le baron est amoureux comme un fou malgré ses cinquante-cinq ans, car il n'est pas loin des cinquante-cinq ans, le baron, j'en sais quelque chose; si je ne l'ai pas planté, du moins je l'ai vu naître, ajouta le vieux magistrat en riant lui-même de cette allusion à une romance en vogue dans sa jeunesse.

— Et que disent les autres?

— Les autres disent que c'est madame Grandperrin qui cherche à conclure ce mariage pour se débarrasser d'une belle-fille dont la jeunesse et la beauté l'importunent.

— Ceux-là disent vrai, s'écria impétueusement Froidevaux.

— Puisque vous en savez plus que moi, pourquoi m'interrogez-vous? demanda le juge de paix d'un air railleur.

— Pour que vous me fassiez boire le calice jusqu'à la lie, pour que vous me disiez que je suis un fou, pour que vous me forciez de rougir de ma sottise; car je l'aime, monsieur Bobilier, et si elle se marie à un autre... Mais ne parlons plus de cela... C'est assez d'en avoir perdu le sommeil... c'est assez d'être près d'en perdre la raison... sans vous rendre encore témoin de mes extravagances. Parlons d'autre chose. Vous m'avez fait demander; qu'avez-vous à me dire?

Quoique les traits assez vulgaires de l'avocat Froidevaux et sa physionomie, plutôt joviale que sérieuse, fussent complétement dépourvus de cette romanesque mélancolie qui seule semble digne de servir d'interprète aux grandes passions, il y avait dans son accent une émotion vraie et poignante dont le vieillard fut touché.

— Oui, parlons d'autre chose, répondit-il avec un accent d'intérêt; plus tard nous reprendrons cette conversation, et sans doute alors... Mais je ne veux pas vous donner des espérances qui peut-être ne se réaliseraient pas. Ainsi parlons d'autre chose. Voulez-vous me faire un plaisir?

— Vous n'en doutez pas.

— Vous me voyez dans une perplexité terrible, poursuivit M. Bobilier, qui en ce moment oublia les soucis de son interlocuteur pour ne plus songer qu'aux siens propres; d'abord jugez de mon guignon. Je n'ai que deux audiences par semaine, et c'est le jour de l'une de ces audiences que le marquis choisit pour celui de son arrivée; ensuite, au lieu de m'indiquer le moment précis de cette arrivée, il se contente de m'annoncer qu'il sera à Châteaugiron dans la matinée; vous, Froidevaux, qu'entendriez-vous par ces mots : la matinée?

— Ce que tout le monde entend sans doute, répondit l'avocat à qui, en dépit de son chagrin, l'inquiétude du vieillard arracha un sourire; la matinée, c'est le temps qui précède le dîner.

— Fort bien ! c'est aussi mon avis; mais à Châteaugiron l'on dîne à midi, tandis qu'à Paris on dîne au moment où nous soupons. Or, si le marquis entend la matinée à la mode parisienne et qu'il n'arrive que dans sept ou huit heures, que deviendront mes préparatifs? car tout est prêt : les garçons qui donnent le mouton sont réunis dans la cour du château; depuis une heure les filles répètent mes couplets dans la sacristie, et elles y mettent tant d'ardeur qu'il est à craindre qu'au moment décisif il ne leur reste plus de voix; enfin, d'ici vous pouvez voir les pompiers qui se rassemblent; tout est donc prêt, Froidevaux, et le marquis n'arrive pas!

L'ordonnateur de la fête prononça ces derniers mots d'un ton si pénétré, que l'avocat à son tour éprouva quelque compassion pour cette anxiété puérile, mais sincère.

— Rassurez-vous, monsieur Bobilier, lui dit-il, je suis sûr que M. de Châteaugiron sera ici avant midi.

— Autre cauchemar! neuf heures approchent, et je vais être forcé d'ouvrir l'audience. Supposez que le marquis arrive une fois que je serai à mon bureau, et c'est probable maintenant, tant je suis en malheur, quel désagrément pour moi, Froidevaux! quel contre-temps! moi qui me suis donné tant de mal pour que tout se passe dans les règles!

— Il est sûr que vous n'avez pas épargné vos peines.

— Mes peines! elles dépassent les bornes de l'imagination. Depuis quinze jours il n'est sorte de métier que je n'aie dû faire. Peintre, poëte, décorateur, artificier, tapissier, maître d'hôtel même; car les gens qu'a envoyés le marquis sont un tas d'imbéciles qui n'y entendent rien. Et puis, remettre le curé à sa place, car c'est un petit intrigant qui n'aurait pas mieux demandé que de me souffler la direction de la fête; élever à la hauteur des circonstances le maire Amoudru, véritable mannequin toujours prêt à m'échapper des mains; enfin réduire à l'impuissance ce jacobin de Toussaint Gilles... ceci, c'est fait, et victorieusement; mais je n'ai pas le temps maintenant d'entrer dans des détails. Voilà ma vie depuis quinze jours, Froidevaux; et dire que je vais peut-être échouer au port!

— Chassez ce lugubre présage, dit le jeune avocat, qui eut besoin de tout son empire sur lui-même pour s'empêcher de rire.

— Vous faites-vous une idée de ma position? poursuivit le juge de paix en s'animant de plus en plus; me voyez-vous cloué dans mon fauteuil et ne pouvant assister que des yeux, car d'ici on aperçoit tout ce qui se passe sur la place, à cette fête si laborieusement préparée, et dont les moindres détails sont mon ouvrage?

— Ce serait désagréable en effet.

— Désagréable, dites-vous! c'est cruel, c'est affreux, c'est désolant qu'il faut dire. D'un autre côté, voyez-vous Amou-

dru offrant la main à madame la marquise pour descendre de voiture ? Un honneur qui me revient de droit ! Un brave homme, Amoudru, j'en conviens, quoiqu'il n'ait pas plus de caractère qu'un mouton ; mais enfin un paysan, un vrai rustre. Sait-il seulement ce que c'est qu'une paire de gants ?

— S'il le sait, dit Froidevaux toujours sérieux, du moins se conduit-il comme s'il ne s'en doutait pas.

— Et quel orateur ! s'il lui faut haranguer madame la marquise sans que je sois là pour l'encourager, il n'arrivera jamais à la fin de sa première phrase. Le curé aussi n'est pas des plus forts, malgré ses prétentions à l'éloquence de la chaire ; tandis que moi, sans me flatter d'être un Démosthène, j'avais préparé un petit discours qui, je crois, eût produit quelque effet.

— Je n'en doute pas, monsieur Bobilier ; tout le monde sait qu'en fait de harangues, vous vous en tirez à merveille, et que, pour être mis à votre véritable place, il ne vous manque qu'un plus grand théâtre.

— Je ne vous demande pas de compliments, dit le vieux magistrat sans paraître pourtant révoquer en doute le moins du monde la sincérité de son interlocuteur ; je sais bien que je ne suis pas un Berryer, mais je crois aussi n'être pas complétement dépourvu de la facilité d'élocution qui a de tout temps distingué les Bobiliers. Juges châtelains, puis baillis de la terre de Châteaugiron de père en fils, et cela pendant dix générations peut-être, nous avons toujours su nous mettre à la hauteur de notre position. Depuis plus de deux cents ans il n'est pas arrivé ici une seule nouvelle dame du château, sans qu'un Bobilier se soit trouvé là pour lui adresser le compliment de bienvenue ; dans ma famille, nous savons parler aux marquises, Froidevaux ; oui, nous savons parler aux marquises, et c'est là un talent qui s'en va chaque jour.

— J'avoue que la conjoncture est délicate, dit le jeune

avocat, qui trouvait le préambule un peu long; mais enfin en quoi puis-je vous servir?

— Voici l'affaire. Si je n'avais à juger aujourd'hui que des paysans, vous ne me verriez pas sur les épines; car je suis littéralement sur les épines. Au premier claquement du fouet des postillons, je lèverais l'audience, et bien hardi qui oserait y trouver à redire. Mais si le baron de Vaudrey vient plaider sa cause lui-même, et je n'en doute pas, car il a une passion effrénée pour la plaidoirie, et il aurait dû naître avocat; s'il prend la parole, en un mot, nous en avons pour une heure.

— Sans compter ma défense.

— Sans compter votre défense, et quand le démon de la plaidoirie vous tient vous-même, vous n'êtes pas non plus fort laconique.

— J'abrégerai, si cela peut vous être agréable, monsieur Bobilier.

— Vous abrégerez, c'est fort bien; mais le baron n'abrégera pas, lui. Et le moyen de lui couper la parole une fois qu'il sera lancé? Autant vaudrait essayer d'arrêter la pluie qui tombe ou le tonnerre qui gronde.

— Que puis-je y faire?

— Ce que vous pouvez y faire! dit le magistrat avec chaleur: vous pouvez me tirer de peine, vous pouvez me rendre un service dont je vous garderai une reconnaissance éternelle, vous pouvez en un mot...

— Quoi donc, monsieur Bobilier?

— Faire défaut.

— Faire défaut?

— Et me laisser adjuger au baron le profit dudit défaut; de la sorte il aura la bouche close, et moi je serai sauvé.

— Ce que vous me demandez là est impossible, répondit Froidevaux, dont la physionomie était devenue complétement sérieuse: dans la position où je me trouve vis-à-vis de

M. de Vaudrey, je ne puis pas plus déserter le terrain d'un procès que celui d'un duel.

— Mais comprenez donc, reprit le juge de paix d'un ton pressant, qu'il ne s'agit ici que d'une véritable misère. Une palissade brisée, cela n'a jamais porté atteinte à la considération de personne; en un mot, ce n'est pas une chose qui touche à l'honneur. Quant à la question financière, ajouta le vieillard avec une nuance d'hésitation, les frais et les dommages-intérêts n'iront pas en tout à cinquante francs... et comme le renouvellement de votre garde-robe doit avoir causé un certain vide dans votre bourse... vous ne trouverez pas mauvais... qu'en qualité de vieil ami...

— Monsieur Bobilier, interrompit le jeune avocat sans paraître blessé, mais avec un accent de détermination inébranlable ; exigez de moi tout autre service, je serai trop heureux de vous le rendre ; mais quoiqu'il m'en coûte de vous refuser, jamais, en aucune circonstance, et vous comprenez ce que je veux dire par là, je ne romprai d'un pas devant M. de Vaudrey.

— Mais votre cause est détestable, s'écria le vieux magistrat en s'échauffant de nouveau.

— Ce n'était pas votre avis il y a huit jours.

— Il y a huit jours, je me suis laissé prendre à vos sophismes; vous m'avez circonvenu, en un mot.

— Circonvenu ?

— Ébloui, aveuglé si vous aimez mieux ; depuis j'ai étudié la question à fond, et, je dois vous le dire, vous avez tort, complétement tort.

— Je vous ferai observer, monsieur Bobilier, dit l'avocat avec sang-froid, qu'il est assez d'usage qu'un juge, avant de rendre son arrêt, entende les parties. Lorsque vous aurez écouté la plaidoirie de M. de Vaudrey et la mienne, vous serez plus à même de vous former une conviction et de décider dans votre justice qui de nous deux a tort ou raison.

— Mais ce sont précisément ces maudites plaidoiries qui me désespèrent ; tandis que vous serez là, le baron et vous, à vous déchiqueter comme deux coqs de combat, le marquis et la marquise arriveront, et tout ira de travers, puisque je n'y serai pas.

— Encore une fois, que puis-je y faire ?

— M'accorder ce que je vous demande.

— Vous me désolez, monsieur Bobilier, par cette insistance ; mais, je vous le répète, ce que vous exigez de moi est impossible.

— Ainsi vous me refusez ?

— A mon extrême regret, mais je le dois.

— Eh bien ! allez à tous les diables ! s'écria le juge de paix en fermant brusquement sa tabatière dans laquelle, depuis un instant, il prenait coup sur coup des prises qu'il répandait à mesure sur son rabat, l'agitation nerveuse à laquelle il était en proie ne lui permettant pas de les conduire à bon port.

Froidevaux s'inclina en souriant.

— Je vous demanderai la permission de ne pas aller sur-le-champ où vous m'envoyez, dit-il, car il est temps que je m'habille pour votre audience. Avant dix minutes je serai de retour, et j'espère, dans l'intérêt de ma cause, que la calme impartialité du magistrat aura remplacé alors l'émotion si naturelle d'ailleurs de l'ordonnateur de fêtes.

Le jeune avocat s'inclina de nouveau avant de sortir, sans que le juge de paix furieux fît mine de lui rendre son salut.

VI

LA CHAMBRE A DEUX LITS.

En rentrant à l'auberge du *Cheval-Patriote*, Georges Froidevaux se trouva de nouveau en butte aux sollicitations du capitaine de pompiers, qui s'obstinait à vouloir lui raconter l'histoire de sa défaite, traitée par lui de guet-apens; mais il coupa court brusquement à cette narration intempestive.

— Je vous répète, dit-il, qu'en ce moment il m'est impossible de vous écouter; il faut avant tout que je m'habille pour l'audience; je coucherai ici, et dans la soirée vous pourrez me conter votre affaire.

Un peu calmé par cette assurance, Toussaint Gilles se décida enfin à laisser passer le jeune avocat, qui, après avoir pris son fusil et sa gibecière, se dirigea, suivi du fidèle Pyrame, vers l'escalier conduisant au premier étage.

— Où allez-vous me mettre? demanda-t-il au moment de monter la première marche.

— Il y a du monde dans toutes mes chambres, répondit l'aubergiste; mais quand je devrais vous céder mon propre lit, il ne sera pas dit que M. l'avocat Froidevaux soit venu frapper à la porte du *Cheval-Patriote* et qu'on ne lui ait pas ouvert. Voyons. J'ai au numéro 1 M. de Boisjoly, conseiller de préfecture à Mâcon...

— M. de Boisjoly! que diantre vient-il faire à Châteaugiron?

— Sans doute manigancer quelque diablerie au sujet de l'élection au conseil général qui doit avoir lieu ces jours-ci.

— Et vous, républicain farouche, vous donnez l'hospitalité à un émissaire de la préfecture de Mâcon!

— Que voulez-vous, monsieur Froidevaux ? j'ai mes opinions, mais je suis aubergiste.

— Raison péremptoire. Le numéro 1 est donc pris, et le numéro 2?

— Occupé aussi par un monsieur qui est sorti dès le matin.

— Le numéro 3?

— La chambre jaune à deux lits? il s'y trouve cinq voyageurs.

— Cinq pour deux lits?

— Ce sont des Auvergnats.

— Merci; ce n'est pas moi qui compléterai la demi-douzaine. Et enfin le numéro 4 qui est, je crois, le dernier?

— L'autre chambre à deux lits? celle-ci fera votre affaire. Il ne s'y trouve qu'une seule personne : le vicomte de Langerac, à ce que dit l'adresse de sa malle; connaissez-vous ce nom-là?

— Pas le moins du monde. Quel homme est ce vicomte?

— Un gringalet blond dont les moustaches ne feraient pas le demi-quart des miennes, et qui a toujours l'air de vous rire au nez quand il parle; enfin un petit insolent comme tous les nobles; mais, à part ça, depuis ce matin je n'ai pas trop lieu de m'en plaindre. A son déjeuner, il a bu nne bouteille de pouilly, une autre de thorins, et il vient de s'en faire monter une troisième de champagne.

— Voilà des façons d'agir qui feraient pardonner trente-deux quartiers de noblesse et le titre de duc, dit Froidevaux en riant; en conscience, je ne pouvais guère espérer de trouver un compagnon de chambre si aimable. Va donc pour cohabiter jusqu'à demain avec le vicomte de Langerac.

— Je vous laisse aller, dit l'aubergiste à l'avocat qui, sans plus amples informations, commençait à monter l'escalier.

— Oui, oui, je connais le chemin, allez à vos affaires.

La chambre vers laquelle se dirigeait le jeune avocat, toujours accompagné de son chien, donnait sur la place,

ainsi qu'on l'a déjà vu; les deux lits, séparés par la porte, se trouvaient placés chacun en face d'une fenêtre; en retour, et vis-à-vis l'une de l'autre, deux commodes de bois de chêne, une petite table dans l'embrasure de chaque croisée, quatre chaises de paille dépareillées, tel en était le mobilier.

M. de Langerac était assis à l'une des tables où l'on apercevait, au milieu des débris d'un copieux déjeuner, trois bouteilles à peu près vides et une carafe à laquelle ne manquait pas une goutte d'eau. Quoique les assiettes et les flacons couvrissent la nappe presque en entier, le vicomte, en empilant les unes et en serrant les autres, avait trouvé moyen de placer devant lui un cahier de papier et une écritoire dont il se servait en ce moment. A voir le froncement laborieux de ses sourcils et ses longs temps d'arrêt, le coude appuyé sur la table et le front dans la paume de la main, on eût deviné que cet épilogue de son déjeuner exigeait qu'il fît un appel énergique à toutes les puissances de son cerveau, de même que le déjeuner lui-même avait dû mettre à l'épreuve toutes les forces digestives de son estomac.

Au bruit de la porte, le jeune homme blond leva la tête en laissant échapper un geste d'impatience, et il dirigea un regard assez peu bienveillant vers l'importun qui se permettait de le déranger.

L'avocat salua poliment son futur compagnon de chambre, fit entrer son chien et referma la porte.

— Qu'est-ce que vous me voulez ? demanda le vicomte d'un ton brusque.

— Moi ? je ne vous veux rien du tout, répondit Froidevaux, qui, sans paraître accorder une plus longue attention à l'interrogateur peu poli, lui tourna le dos et regarda alternativement les deux lits.

Sur l'un, près duquel on apercevait une petite malle de cuir, se trouvaient un chapeau et un stick à tête d'or ciselée. Respectant ces indices de la prise de possession,

Froidevaux s'approcha de l'autre lit, y jeta sa casquette et sa gibecière et posa son fusil à l'angle du chevet, tandis que le fidèle Pyrame, harassé par la chasse du matin, se couchait sur le plancher, en chien qui se sent chez lui.

— Ah çà, m'sieur, qu'est-ce que ça signifie ! s'écria tout à coup Langerac, qui avait suivi ces différents mouvements d'un œil surpris.

— Ce que ça signifie, m'sieur? répéta l'avocat en reproduisant exactement l'abréviation assez impertinente dont s'était servi le vicomte.

— Oui, où croyez-vous être ?

— Dans une auberge, répondit Froidevaux, qui se mit à ôter sa blouse.

— Eh bien! qu'est-ce que vous faites donc maintenant?

— Vous le voyez, j'ôte ma blouse.

La blouse ôtée, l'avocat la jeta sur le lit, près de sa gibecière, et il commença de détacher les boutons de son pantalon de coutil.

— Pardieu ! ceci est trop fort, s'écria le vicomte en faisant mine de se lever.

— Rassurez-vous, je n'ai nullement l'intention d'offenser votre pudeur.

En un instant, et avant que le jeune homme blond, un peu alourdi par les libations copieuses de son déjeuner, fût parvenu à se mettre debout, Froideveaux enleva son pantalon de coutil et parut alors vêtu d'une sorte de braie en casimir noir tout neuf; mais ce ne fut là qu'un vêtement transitoire, car en deux tours de main la culotte se déroula jusqu'aux pieds et redevint pantalon.

— Assez comme ça, s'écria impérieusement le vicomte, dont la mauvaise humeur ne fut pas désarmée par l'amélioration qu'avait apportée ce changement à vue au costume de son interlocuteur ; la chambre où je me trouve n'est pas faite pour vous servir de vestiaire; détalez donc sur-le-champ, vous, vos bagages et votre sale chien.

A ce dernier mot, Pyrame, qui depuis son entrée dans la chambre n'avait pas quitté des yeux le vicomte, se mit à gronder sourdement comme s'il eût voulu répondre à une insulte par une menace.

Sans paraître partager le moins du monde l'émotion courroucée qu'indiquait l'attitude de l'épagneul, Froidevaux s'assit sur une chaise, et s'occupa de détacher ses guêtres.

— L'épithète de sale dont vous venez de gratifier mon chien est impropre, dit-il avec le plus grand sang-froid ; je dis cela sans chercher à faire un calembour. La saleté est une habitude, tandis que la boue n'est qu'un accident; mon chien n'est donc pas sale, mais je conviens qu'il est crotté.

— Sale ou crotté je vais le jeter par la fenêtre, et vous après, si vous ne me laissez pas en paix tous deux ! s'écria le vicomte, irrité par ce flegme imperturbable.

Pyrame gronda de nouveau, mais plus fort cette fois.

— Monsieur, dit Froidevaux en se levant pour aller ouvrir sa gibecière d'où il tira une paire de bottes aussi neuves que le pantalon, je connais tous les égards dus à un homme qui a bu à son déjeuner trois bouteilles, dont une de vin de champagne; vos apostrophes pourront donc émouvoir mon chien, mais je vous déclare que pour moi j'y suis parfaitement insensible; si vous étiez à jeun, je vous répondrais autrement.

Cela dit, l'avocat changea tranquillement de chaussures, et remplaça ses gros souliers crottés par des bottes d'un luisant irréprochable.

— Vous m'insultez, je crois ! reprit Langerac furieux.

— Pas le moins du monde; je fais un simple rapprochement. D'une part, j'additionne les bouteilles posées sur cette table; de l'autre, j'examine le vermillon de vos joues, l'éclat de vos yeux, le tremblement de votre voix; ces deux faits observés et rapprochés l'un de l'autre, j'en tire la conséquence.

— Quelle conséquence? fichtre!

— La conséquence, fichtre! que vous êtes ivre.

En disant ces mots, Froidevaux prit dans sa gibecière une cravate de mousseline blanche soigneusement pliée et destinée à remplacer le foulard roulé en corde qui lui avait entouré le cou jusque-là.

Le vicomte se précipita du côté de son lit pour y prendre le stick qu'il y avait posé, et s'avança ensuite vers l'avocat de l'air le plus menaçant; mais, à mi-chemin, il se trouva prévenu par le vigoureux Pyrame, qui, passant subitement des grondements sourds aux hostilités déclarées, lui sauta à la gorge sans plus de façon que s'il se fût agi d'étrangler un lièvre.

— Retenez votre chien ou je l'assomme, s'écria Langerac, car malgré la petite canne dont il frappait l'épagneul un peu au hasard, il semblait menacé d'avoir le dessous dans le combat, et déjà son gilet était déchiré, en attendant sa peau.

— A bas, Pyrame! dit Froidevaux, qui d'une main saisit le chien par le cou, tandis que de l'autre il désarmait le vicomte.

Châtié par quelques coups de stick que son maître lui appliqua sans ménagement, l'épagneul se réfugia sous un des lits en poussant des cris plaintifs.

— Monsieur, dit alors l'avocat, tandis que le jeune homme blond, que cet assaut était loin d'avoir raffermi sur ses jambes, se rasseyait machinalement, avant de nous jeter par la fenêtre l'un ou l'autre, et pour vous dire ce que j'en pense, je crois que c'est vous qui sauteriez le pas; avant donc de chercher réciproquement à nous casser le cou, il me semble que nous ne ferions pas mal de nous expliquer, si toutefois Bacchus le permet.

— Ce n'est pas à Bacchus, c'est à votre enragé Pyrame qu'il faut demander la permission, répondit le vicomte en examinant d'un œil courroucé le dégât de sa toilette.

— Un gilet perdu, et j'en suis fâché ; car je sais par expérience qu'un gilet de moins dans une garde-robe...

— J'ai vingt gilets, interrompit brusquement Langerac, et ce n'est pas de cela qu'il s'agit. M'expliquerez-vous enfin, monsieur, de quel droit, abusant de la férocité de votre chien et peut-être de la supériorité de vos muscles, vous venez vous emparer d'une chambre où je suis ?

— Permettez, monsieur, je ne m'empare pas de la chambre, mais de la moitié de la chambre, ce qui est bien différent.

— Le tout ou la moitié, peu importe ; cette chambre est à moi, puisque je l'occupe depuis ce matin, et je ne veux la partager avec personne.

— Le droit du premier occupant est fort respectable sans doute, quoique, aux yeux de la loi, il ne constitue pas souvent un titre suffisant.

— Monsieur est avocat ? demanda le vicomte avec un accent d'ironie.

— J'ai cet honneur, monsieur, dit Froidevaux en endossant un gilet de soie noire qu'il venait de tirer de sa gibecière.

— Je serais honoré moi-même, monsieur, de jouir de la société d'un homme de votre robe ; mais la cohabitation que vous semblez vouloir m'imposer n'est pas dans mes habitudes ; je vous le répète, cette chambre est à moi puisque je la paie, et je prétends y être seul.

— Prétention mal fondée, ainsi que je vais avoir l'honneur de vous le démontrer, reprit le jeune avocat qui boutonnait avec une certaine complaisance son gilet non moins neuf que son pantalon ; vous êtes de Paris, monsieur ?

— A quoi devinez-vous ça ? dit d'un air de dédain Langerac.

— A vos vingt gilets ; en province on ne donne pas dans de semblables prodigalités. Étant donc de Paris, il est naturel que vous portiez partout les idées et les mœurs de Paris ; de

là votre erreur, monsieur. Chaque pays a ses habitudes; chaque localité ses usages.

— Et l'usage à Châteaugiron, en fait de chambre d'auberge, c'est sans doute que là où il y a place pour un, il y a place pour deux ?

— L'usage des auberges de Châteaugiron, c'est que la chambre, c'est le lit. Ici vous voyez deux lits : c'est donc absolument comme s'il y avait deux chambres.

— Chez quels sauvages suis-je tombé ! s'écria le vicomte en se levant par un mouvement d'indignation.

— Entre l'hôtel *Meurice* et un wigwam il y a plus d'un degré ; vous êtes ici à peu près au milieu de l'échelle.

— Et il n'y a que cette auberge dans votre aimable patrie ?

— Si fait ; elle n'est pas la seule, mais elle est la plus logeable de beaucoup.

— Comment diable alors sont les autres ?

Froidevaux, qui n'avait pas un instant interrompu sa toilette pendant ce dialogue, tira de sa carnassière un habit soigneusement plié, dans les manches duquel il passa successivement ses deux bras avec les précautions pour ainsi dire respectueuses que mérite un vêtement porté pour la première fois.

— Ah çà, dit le vicomte qui ne put s'empêcher de rire en dépit de sa mauvaise humeur, votre sac de chasse est donc aussi fécond que les jupes de madame Gigogne ! Que diantre en allez-vous tirer encore ?

L'avocat replongea la main dans sa gibecière, et y prit cette fois une boîte de carton peinte en rouge, ronde comme une assiette, un peu plus large et presque aussi mince.

— Je suis sûr que vous allez sortir de cette tabatière une calèche à quatre chevaux, reprit Langerac en riant tout à fait, car il commençait à trouver que l'aventure ne méritait pas d'être prise au tragique.

Froidevaux ouvrit la boîte et en tira un objet noir et plat

qui, au moyen d'un coup de poing en dessous, se développa soudain, comme se gonfle un ballon quand le gaz le remplit : Chapeau Gibus ! fit l'avocat, qui enfonça sur sa tête cette coiffure élastique.

— Vous n'êtes vraiment plus le même homme que quand vous êtes entré, dit Langerac en le considérant de la tête aux pieds d'un air d'admiration moqueuse. Que ne vous présentiez-vous tout de suite dans cet imposant appareil ? j'aurais reconnu le gentleman avec qui l'on peut partager sa chambre sans inconvénient ; j'aurais reconnu la fleur des pois de l'endroit, le lion de Châteaugiron, en un mot ; car, n'est-ce pas, vous êtes le lion de Châteaugiron ?

— Pas plus que vous n'êtes vous-même le lion de Paris, monsieur le vicomte de Langerac.

— Ah ! vous savez mon nom ? dit le jeune homme blond un peu surpris ; je ne me doutais pas que la renommée l'eût porté jusqu'en ces parages.

— Ce n'est pas la renommée qui l'y a porté, c'est votre malle.

— Je comprends : il paraît que si le garçon qui a monté ma malle est sourd quand on l'appelle, en revanche il n'est pas aveugle.

— On est curieux partout, et il ne loge pas tous les jours des vicomtes à l'auberge du *Cheval-Patriote*.

— C'est parfaitement juste, dit Langerac avec fatuité ; mais, monsieur l'avocat, puisque le hasard vous a appris mon nom, ne vous semblerait-il pas convenable de me décliner le vôtre ? Peut-être serons-nous dans la cruelle nécessité d'échanger une balle ou deux ; car enfin, en admettant la légitimité du droit que vous prétendez avoir à la moitié de ma chambre, d'après je ne sais quel usage barbare en vigueur dans cette capitale ; en admettant, dis-je, que je doive vous accepter pour compagnon de logis, il est un autre fait qui exigera peut-être que je vous demande une légère réparation.

— Quel fait, monsieur ? demanda Froidevaux en tirant d'une poche de son habit une paire de gants noirs dans lesquels il commença d'introduire, non sans peine, ses larges et fortes mains brunies par le soleil, comme le sont inévitablement les mains de tout chasseur.

— Il me semble, monsieur l'avocat, que tout à l'heure vous m'avez arraché mon stick un peu brusquement.

— Votre stick ?

— Ma canne, si vous voulez, reprit le vicomte, que l'ignorance du provincial fit sourire de pitié : vous m'avez donc enlevé ma canne d'une manière un peu leste, sans compter mon gilet dévoré par votre chien.

— Je vous ai enlevé votre stick pour vous empêcher de m'en frapper, ainsi que vous paraissiez en avoir l'intention ; ce qui, par parenthèse, aurait pu vous coûter un peu cher. Quant à votre gilet, je vous ai déjà dit que j'étais fâché qu'il fût déchiré ; mais c'est votre faute, vous auriez dû savoir que qui menace le maître s'expose à être mordu par le chien.

— Bien, fort bien ; on régularisera tout cela. Vous savez, ou vous ne savez pas, monsieur l'avocat, qu'en pareille circonstance on s'en rapporte au jugement d'un ami. Dès que Châteaugiron sera arrivé, je lui soumettrai la chose, et il décidera si je dois exiger une réparation.

— Vous êtes l'ami de M. le marquis de Châteaugiron ? demanda Froidevaux.

— Son ami intime, monsieur l'avocat ; mais je prendrai la liberté de vous faire observer qe vous connaissez mon nom, ainsi que celui d'un de mes amis, tandis que moi j'ignore encore le vôtre, quoique j'aie déjà eu l'honneur de vous le demander.

— Georges Froidevaux, dit le jeune avocat en boutonnant ses gants.

— Georges Froidevaux ! répéta le vicomte qui parut

frappé de ce nom : attendez donc.... Georges Froidevaux..... et vous êtes avocat ?

— Depuis huit ans.

— C'est bien ça, fit à part lui Langerac, qui tira d'une poche de son gilet un petit carnet et parut le consulter attentivement.

— Vous connaissez mon nom ? demanda l'avocat assez étonné de cette pantomime.

— Parfaitement ; le nom de Georges Froidevaux est de ceux qui, pour aller loin, n'ont pas besoin d'être gravés sur la plaque d'une malle.

— La plaisanterie, monsieur le vicomte, peut être fort piquante, mais en ce moment il m'est impossible d'y répondre, car je ne puis prolonger davantage cet aimable entretien. L'audience du juge de paix va s'ouvrir, et, vous le savez, l'exactitude est le premier devoir d'un avocat.

— Rien de plus juste, monsieur Froidevaux, allez où le devoir vous appelle ; mais un mot encore : où me sera-t-il possible de vous retrouver?

— Ici même, monsieur de Langerac ; je compte y coucher.

— Je n'en dis pas autant, car, malgré le charme de votre société, les chambres à deux lits ont pour moi peu d'attraits : mais ce soir ou demain matin vous aurez de mes nouvelles.

— Quand il vous plaira, monsieur le vicomte ; je n'ai pas un moment à perdre, ajouta Froidevaux qui en ce moment se trouvait près de l'une des fenêtres ; voilà ma partie adverse qui traverse la place.

— Ah! voyons la partie adverse ; elle doit être curieuse.

Le vicomte s'approcha de la fenêtre.

— Ce grand et gros monsieur à longue barbe ? reprit-il en regardant M. de Vaudrey que le jeune avocat lui désignait du doigt.

— Lui-même, le baron de Vaudrey.

— Le baron de Vaudrey ! répéta Langerac en portant vi-

vement son lorgnon à son œil ; ah ! c'est là le baron de Vaudrey?

— Votre carnet en parle-t-il aussi?

— De quoi ne parle-t-il pas? Ah ! c'est là le baron de Vaudrey !

— En personne.

— Eh bien ! il a l'air d'un taureau qu'il ne doit pas être prudent de prendre par les cornes.

— C'est pourtant ce que je ferai tôt ou tard, dit Froidevaux, à qui ces paroles échappèrent involontairement.

— En vérité ? s'écria le vicomte avec un accent de curiosité.

Mais l'avocat pressé par l'heure ou regrettant peut-être d'en avoir déjà trop dit, appela son chien, qui quitta aussitôt l'asile où il s'était réfugié ; puis saluant legèrement le vicomte, il sortit de la chambre, et descendit l'escalier suivi du fidèle Pyrame.

Après le départ du jeune avocat, Langerac fit quelques tours de long en large, comme pour rappeler l'inspiration qu'avait chassée cette importune visite ; il se rapprocha ensuite de la table et se versa un verre de vin de Champagne qu'il avala d'un trait, quoiqu'il eût déjà pris du café.

— Il faut pourtant finir cette satanée lettre ! dit-il alors en se rasseyant.

Le vicomte laissa tomber son front sur sa main, rêva quelque temps, reprit enfin la plume et se remit à écrire. Les premiers mots qu'il ajouta à la *satanée* lettre, dont nous connaîtrons plus tard le contenu, furent ceux-ci : *Ange adoré !*

VII

LA ROBE ET L'ÉPÉE.

A neuf heures moins cinq minutes, ponctualité toute militaire, le baron de Vaudrey avait paru à l'entrée de la place du château. La veste un peu trop négligée qu'il portait habituellement le matin se trouvait en ce moment remplacée par un habit bleu à boutons dorés, fermé du haut en bas, de manière à cacher le gilet, et que décorait à l'une des boutonnières la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Un pantalon blanc, une cravate noire, un chapeau penché cavalièrement sur l'oreille droite, des bottes dont les talons supportaient des éperons sans molettes, complétaient son costume, où l'on retrouvait la propreté minutieuse et la correction un peu roide que donne l'habitude de l'uniforme.

Les groupes qui couvraient la place s'ouvraient devant le baron, et chacun mettait à se découvrir au moins autant d'empressement qu'il en avait montré sur le passage de l'avocat Froidevaux. On pouvait cependant remarquer une différence assez prononcée entre les saluts des bourgeois de Châteaugiron et ceux des paysans des villages d'alentour. Les figures de ces derniers, lorsqu'ils ôtaient leurs chapeaux, offraient une expression de cordialité respectueuse, tandis que les autres, en s'inclinant plus bas peut-être, semblaient moins obéir à un sentiment affectueux que rendre un involontaire hommage à un antagoniste redouté.

Lorsque les pompiers, rangés devant la mairie, aperçurent M. de Vaudrey, on entendit circuler dans leurs rangs l'avertissement suivant :

— Voici le colonel ; attention, voici le colonel.

Ces mots produisirent un effet électrique. Le peloton, assez mal en ordre jusqu'alors, rectifia de lui-même son alignement; chacun redressa la tête, avança la poitirne, allongea les bras le long des cuisses, tourna les pieds en dehors, prit en un mot son plus beau port d'armes; peu s'en fallut même que le lieutenant Amoudru ne fît mettre le sabre à la main et que le tambour Toinot ne battît aux champs.

Sans paraître étonné du mouvement dont son arrivée était la cause, le baron ralentit le pas comme un général qui commence une revue, et il passa devant le front du peloton en regardant successivement chaque homme de son œil ferme et pénétrant; deux ou trois fois il salua familièrement de la main quelques pompiers qu'il connaissait, et à qui cette distinction fit porter le casque deux pouces plus haut; enfin, arrivé près de Philippe Amoudru, car il avait commencé cette espèce d'inspection par la gauche, il s'arrêta et lui dit à haute voix :

— Vos pompiers sont superbes, lieutenant, et je doute que ceux de Paris aient meilleure mine.

Malgré son antipathie pour les bourgeois de Châteaugiron, l'ancien lieutenant-colonel n'avait pu voir une soixantaine de casques en bataille sans penser à ses cuirassiers et sans sentir la fibre militaire vibrer dans sa poitrine.

— Qu'a dit le colonel ? demandèrent à la fois trente pompiers qui quittèrent leurs rangs pour entourer le lieutenant, dès que M. de Vaudrey eut monté le perron de la justice de paix.

— Il m'a dit que nous étions superbes, répondit Amoudru avec une juste fierté, et il a ajouté que les pompiers de Paris n'avaient pas si bonne mine que nous.

— Eh bien ! Toussaint Gilles en pensera ce qu'il voudra, s'écria un des hommes du peloton, j'aime le colonel; voilà un dur à cuire, un troupier fini.

— C'est lui qui figurerait crânement en tête du bataillon, si l'on réorganisait la garde nationale du canton !

— Que cela arrive, je lui donne ma voix d'avance.

— Et moi la mienne, dirent en même temps plusieurs pompiers.

— Mais Toussaint Gilles prétend que c'est un aristocrate.

— Toussaint Gilles est un envieux, et pas autre chose.

— C'est vrai ; tout ce qui est au-dessus de lui, il le traite d'aristocrate.

— Et comme le colonel le dépasse au moins de quatre pouces, il est tout simple qu'il en dise du mal.

— Ce n'est pas tant encore de la taille du colonel qu'il est jaloux que de sa naissance et de sa fortune.

— C'est vrai, c'est vrai, répéta-t-on de toutes parts : aristocrate ou non, le colonel est un brave militaire, un soldat de l'empire, un vieux de la vieille ; et Toussaint Gilles, qui, malgré ses grandes moustaches, n'a jamais déchiré une cartouche, n'est pas digne de lui tirer ses bottes.

La faveur publique abandonne volontiers les vaincus ; il n'est donc pas étonnant que l'échec éprouvé par le capitaine des pompiers eût porté quelque atteinte à sa popularité. En ce moment, d'ailleurs, la plupart des soldats de sa compagnie, préoccupés du festin qui les attendait au château, se trouvaient, sans le savoir, de l'avis de Sosie ; l'amphitryon où l'on devait dîner leur semblait digne de tous leurs hommages, non-seulement lui, mais ses parents jusqu'au dixième degré. Or, à part sa valeur personnelle, et dans le pays personne ne songeait à la contester, le lieutenant-colonel de Vaudrey était l'oncle du marquis de Châteaugiron.

Quoique la masse des plaideurs ne fût pas encore admise dans le sanctuaire de la justice de paix, la porte s'ouvrit pour le baron comme elle s'était ouverte quelques instants auparavant devant l'avocat Froidevaux. Il se trouva donc bientôt en présence du vieux magistrat, qui avait repris sa promenade agitée et dont la physionomie, sous un masque de politesse empressée, trahit à sa vue l'espèce d'angoisse que

cause à un débiteur peu solvable la rencontre de son créancier.

— C'est un grand jour pour vous que ce jour, Sangaride!

dit M. de Vaudrey d'un ton de comique emphase.

— Monsieur le baron, je suis votre très-humble serviteur, répondit le vieillard en cherchant à dompter son agitation : c'est un beau jour en effet pour moi comme pour tout le pays, que ce jour qui ramène dans le domaine de ses ancêtres le rejeton d'une famille illustre et honorée.

— C'est sans doute là l'exorde de la harangue que vous vous disposez à débiter à mon neveu ; sans flatterie il me paraît fort bien tourné, et il répond dignement aux autres préparatifs de votre fête.

Il est assez rare qu'un auteur distingue un persiflage d'un compliment : aussi quoique M. Bobilier eût quelque raison de se défier de la sincérité de l'ancien militaire, se laissa-t-il prendre au sérieux affecté par ce dernier.

— Serais-je assez heureux, monsieur le baron, dit-il avec un sourire qui semblait, par son humilité même, solliciter de nouveaux éloges ; serais-je assez fortuné pour que mes efforts obtinssent votre approbation?

— S'ils ne l'obtenaient pas, monsieur le juge de paix, je serais bien difficile. Tout ici a un air animé qui sent sa fête d'une lieue : vos pompiers sont magnifiques ; vos cantatrices de la sacristie tirent de leurs gosiers des notes que pas un soprano de l'Opéra n'obtiendrait du sien ; quant à votre arc de triomphe, je n'ai qu'une chose à vous en dire, c'est que, sous un rapport au moins, il surpasse celui de la barrière de l'Étoile.

— Oh ! monsieur le baron, ceci, c'est de l'ironie, dit le magistrat, qui ne put s'empêcher de trouver l'exagération un peu forte.

— Pas le moins du monde, monsieur Bobilier ; car observez que je ne vous ai pas dit que votre arc de triomphe

surpassait celui de l'Étoile sous tous les rapports; je me suis contenté de dire sous un rapport.

— Et ce rapport ?... demanda l'ordonnateur de la fête avec un intérêt visible.

— C'est le couronnement; l'arc de l'Étoile attend encore le sien, tandis que votre arc de triomphe à vous en possède un qui produit un effet monumental.

— Le mérite, monsieur le baron, en est moins à mes faibles pinceaux qu'à la beauté du sujet. Vous avez sans doute reconnu les armes de votre famille?

— Parfaitement; sauf quelques petites erreurs, fort peu importantes, elles sont d'une exactitude irréprochable.

— Quelques erreurs! répéta le magistrat artiste, d'un air alarmé.

— Oh! des bagatelles.

— Il n'y a pas de bagatelles dans les choses de cette gravité, reprit M. Bobilier de plus en plus inquiet; de grâce, monsieur le baron, s'il est vrai que j'aie péché, veuillez me dire en quoi!

— D'abord, vos lions, effrayants de ressemblance du reste, devraient être *d'or* et non *au naturel*.

— Erreur, monsieur le baron, s'écria le vieillard dont la physionomie s'éclaircit soudain; je sais que La Chenaye-Desbois, et d'après lui Viton de Saint-Alais, sont aussi tombés dans cette erreur qui, de leur part, me semble inexplicable. Mais je soutiens, moi, que les supports de vos armes sont bien deux lions *au naturel* et non deux lions *d'or*. C'est ainsi, en effet, qu'ils sont désignés dans tous les anciens ouvrages. Si vous ne me croyez pas, monsieur le baron, lisez l'*Histoire de Bourgogne*, par dom Plancher et dom Merle; lisez *le Nobiliaire de Charolais*; lisez *l'Illustre Orbandal* ou *Histoire de la ville de Châlon-sur-Saône*, par Bertaud et Cusset; lisez...

— Je ne lirai rien de tout cela, interrompit en riant M. de Vaudrey, j'aime mieux vous croire sur parole, et je passe

condamnation sur les lions ; mais comment expliquerez-vous l'hérésie que vous avez commise dans la peinture du château?

— Une hérésie! s'écria M. Bobilier, qui de nouveau parut alarmé, car sur un point de cette nature il n'était pas homme à entendre la plaisanterie.

— Sans être de votre force en blason, je ne suis pas cependant tout à fait un ignorant ; il me semble donc que le château du chef de l'écu, vous voyez que je sais employer au besoin les termes techniques, doit être *ajouré, maçonné, essoré et girouetté d'or ;* GIROUETTÉ, entendez-vous, monsieur Bobilier?

D'un violent coup de la paume de sa main le vieux juge de paix aplatit sur son chef chenu les boucles de sa perruque jaune.

— J'ai oublié les girouettes! s'écria-t-il en même temps d'un air désolé.

— Vous avez positivement oublié les girouettes.

— Quelle étourderie impardonnable!

— Me permettez-vous de dire ce que je pense? dit M. de Vaudrey, qui avait quelque peine à conserver son sérieux.

— Parlez, monsieur le baron; accablez-moi, je le mérite : avoir oublié les girouettes!

— Eh bien! je crois qu'il n'y a dans votre fait ni oubli ni étourderie.

— Comment! me croyez-vous capable d'avoir supprimé volontairement?...

— Oui, je vous en crois capable, monsieur Bobilier, et j'ajoute que, pour ma part, je ne vous en sais pas mauvais gré.

— Je ne vous comprends pas, monsieur le baron.

— Je m'explique donc. La suppression d'un objet qui a de tout temps passé pour le symbole de l'inconstance politique me semble une ingénieuse leçon que vous voulez don-

ner à mon neveu, et, je vous le répète, je ne vous en sais nullement mauvais gré.

— Donner une leçon à M. le marquis ! comment oserais-je me le permettre ?

— Si vous ne vous le permettez pas, je me le permettrai, moi, et il n'y perdra rien, dit le baron qui paraissait ne plus avoir envie de plaisanter. On assure que mon neveu, quittant la ligne qu'il a suivie jusqu'à ce jour, a commencé des démarches pour se faire élire au conseil général de Saône-et-Loire, et que ce n'est là qu'un acheminement vers la députation. Si le fait est vrai, et vous devez en savoir quelque chose, mais je ne vous interroge pas ; si le fait est vrai, il y aura une rupture définitive entre la branche aînée et la branche cadette des Châteaugirons ; et, après tout, une rupture définitive vaudra peut-être mieux que le désaccord qui règne depuis deux ans entre mon neveu et moi.

— Ce que vous me dites là, monsieur le baron, me fait beaucoup de peine, répondit le juge de paix, à qui l'accent sérieux de son interlocuteur fit perdre de vue l'accident des girouettes oubliées, j'osais espérer que ce beau jour serait l'occasion d'un rapprochement entre vous et M. le marquis ; je me flattais même que c'était pour assister à son arrivée que vous étiez descendu aujourd'hui à Châteaugiron.

— Vous avez commis là, mon cher juge de paix, l'erreur la plus complète, répondit M. de Vaudrey en reprenant l'accent du persiflage ; je n'ai vu nulle part que les oncles, surtout les oncles à barbe grise, fussent obligés de se déranger pour venir faire des salamalecs à leurs neveux. Je sais qu'autrefois j'aurais dû prêter foi et hommage entre les mains d'Héraclius pour mon fief de Vaudrey ; mais, sous le régime actuel, je ne lui dois rien, et c'est lui qui me doit.

— Si ce n'est pour M. le marquis, que ce soit du moins pour madame la marquise, qui vient dans son château pour la première fois, reprit le juge de paix d'une voix insinuante : on la dit si belle, si aimable, si distinguée !

— Vous me prenez par mon faible, monsieur Bobilier, et la botte est adroitement dirigée; cependant je ne céderai pas. Madame la marquise est ma nièce, et je ne refuse pas de la voir; mais fût-elle encore cent fois plus belle et plus distinguée, c'est à elle de me prévenir. Si donc vous me voyez ici, ce n'est pas que j'aie le moins du monde l'intention de lui présenter mon hommage à sa descente de voiture; j'ai quitté mon antre pour une affaire d'une tout autre espèce et que vous paraissez avoir un peu oubliée.

— Votre affaire avec l'avocat Froidevaux ? dit le juge de paix dont le front s'assombrit.

— Précisément. Mais tandis que nous causons, le temps s'écoule; il est neuf heures passées. Est-ce que vous n'ouvrez pas l'audience ?

—Dans un instant, monsieur le baron...je crois que Froidevaux n'est pas encore arrivé... Tenez-vous beaucoup à le faire condamner, ce pauvre garçon ? ajouta le magistrat après un instant d'hésitation.

— J'y tiens particulièrement, monsieur le juge de paix ; j'y tiens même infiniment ! Ce pauvre garçon, comme vous l'appelez, est le plus enragé braconnier du pays; il a juré à mes perdreaux une guerre à mort qui, depuis trois ans que je suis ici, m'a fait faire plus de mauvais sang que les perdreaux ne valent à coup sûr ; car ce n'est pas tant le meurtre de mon gibier qui me courrouce que la manière dont il est opéré. Si M. Froidevaux m'avait demandé la permission de chasser dans mes bois, il est probable que je ne la lui aurais pas refusée; mais il y met de la bravade, du défi; aussi, puisque je trouve enfin l'occasion de l'amener, non pas pour délit de chasse, car on ne l'a pas vu chassant, et d'ailleurs vous seriez incompétent, mais pour délit forestier, devant votre tribunal, rien ne m'empêchera de faire tous mes efforts pour que vous le condamniez; et, malgré la remise à huitaine que vous lui avez accordée jeudi dernier, en dépit de mes réclamations, je crois que vous serez obligé

de le condamner, monsieur le juge de paix; car l'affaire est claire comme le jour, continua le baron en se frottant les mains de l'air d'un homme sûr de son fait, claire comme le jour, quoique jeudi vous n'ayez pas voulu en convenir.

— Je n'ai jamais prétendu que vous eussiez tort, monsieur le baron; jamais. Jeudi dernier, ma religion n'était pas suffisamment éclairée, voilà tout.

— Eh bien ! j'espère qu'aujourd'hui elle le sera tout à fait; car pour suppléer à l'insuffisance de mes arguments, pour lesquels vous professez, je crois, assez peu d'estime...

— Ah ! monsieur le baron !

— Pour suppléer, dis-je, à l'insuffisance de mes arguments, je me suis muni de deux petites consultations...

— Deux consultations ! s'écria le vieux magistrat, qui tressaillit en voyant tomber sur sa tête, plus lourd encore qu'il ne l'avait prévu, le contre-temps dont il redoutait la chute.

—Tout autant, monsieur le juge de paix ; votre tribunal mérite bien qu'on se mette en frais pour paraître plus dignement devant lui.

— Mais alors nous en aurons pour une heure !

— Pour que cela ne durât qu'une heure, il faudrait que M. Froidevaux fût prodigieusement concis, et ce n'est guère son habitude. Quant à moi, je vous le déclare, je serai peut-être un peu long.

— Il est impossible que cela se passe ainsi ! s'écria le juge de paix tout effaré; une heure !

— Mettons deux.

— Deux heures ! pour une affaire qui peut être plaidée en deux mots et jugée en cinq minutes ! une affaire claire comme le jour, ainsi que vous le disiez tout à l'heure !

— Autant que je me le rappelle, vous ne la trouviez pas claire du tout jeudi dernier.

— J'avais tort, monsieur le baron, complétement tort : vous voyez que je n'hésite pas à en convenir. Depuis jeudi

j'ai étudié la question à fond. Votre droit est incontestable, le procès-verbal du garde champêtre parfaitement régulier, et mon arrêt est dicté d'avance. Ainsi donc, pourquoi de longues plaidoiries? pourquoi des lectures de consultations qui ne m'apprendront rien dont je ne sois déjà convaincu ? pourquoi perdre en phrases inutiles un temps précieux, le temps de tous mes autres justiciables, monsieur le baron?...

— Et pourquoi, interrompit ironiquement le plaideur obstiné, exposer M. Bobilier à manquer l'arrivée de madame la marquise de Châteaugiron ?

— Eh bien ! monsieur le baron, je ne veux pas faire du stoïcisme hors de propos. Oui, vous avez mis le doigt sur la blessure. Si madame la marquise arrivait sans que je fusse là pour lui adresser le compliment de bienvenue, ainsi que c'est mon droit, ainsi que mes ancêtres l'ont toujours fait en pareil cas depuis dix générations, soit comme juges châtelains, soit comme baillis, je ne m'en consolerais pas, monsieur le baron, je ne m'en consolerais jamais. C'est peut-être une faiblesse; mais je vous conjure d'y avoir égard. Au lieu de la plaidoirie interminable dont vous me menacez..... ce n'est pas que je n'aie toujours un plaisir infini à vous écouter, mais vous me comprenez, un jour comme celui-ci !.... Ainsi donc, au lieu de plaider, contentez-vous de prendre vos conclusions; je déciderai Froidevaux à ne répondre qu'en deux mots; avant cinq minutes, le jugement sera rendu, et je serai libre.

— Mais vos autres justiciables, dont le temps est si précieux ?

— Ceux-là ne m'inquiètent guère. Allons, monsieur le baron, accordez-moi ce que je vous demande. A votre premier procès, et vous savez que vous en avez quelquefois, vous tiendrez toute l'audience, si bon vous semble.

— Quelque séduisante que soit cette perspective, elle ne m'empêchera pas de remplir aujourd'hui ce que je regarde comme un devoir.

— Un devoir ?

— Oui, un devoir envers Chambard, le garde champêtre, qui pour la première fois de sa vie peut-être a rempli le sien, à l'égard d'un habitant de Châteaugiron-le-Vieil, et dont le procès-verbal s'est vu taxé d'illégalité jeudi dernier par M. Froidevaux. Chambard a gardé mes bois, ainsi que je lui en avais donné l'ordre; puisqu'on l'attaque pour ce fait, c'est à moi de le soutenir, et je le ferai.

— Monsieur le baron, je vous en prie, reprit le juge de paix d'une voix émue ; vous savez si les Bobiliers ont toujours été les serviteurs dévoués des Châteaugirons.

— Je sais cela, mon cher Bobilier, je sais cela ; demandez-moi donc toute autre chose, elle vous est accordée d'avance ; mais n'insistez pas pour que je renonce à plaider. Vous m'avez renvoyé à huitaine malgré moi, ce qui a jeté une sorte de défaveur sur ma cause, et je sais qu'à ce sujet MM. vos bourgeois de Châteaugiron se sont déjà égayés à mes dépens : il me faut une satisfaction morale. Et puis, comment voulez-vous que je consente à ménager par mon silence M. Froidevaux, qui ce matin encore tuait mes perdreaux à la Tremblaie ?

— C'est impossible, on vous a trompé, monsieur le baron.

— Rabusson m'a dit qu'il l'avait pris pour ainsi dire sur le fait, et Rabusson ne ment pas.

— Au moment de comparaître à mon tribunal ! l'audace serait trop forte.

— C'est mon avis. Vous devez comprendre qu'à part toute autre raison, je ne puis, sous peine de devenir la fable du pays, accorder le moindre ménagement à cet incorrigible braconnier. Peut-être aurais-je pu passer l'éponge sur le reste, mais ce dernier trait sort des bornes de la plaisanterie. Ainsi donc je suis désolé de vous refuser, mon cher juge de paix; mais vous le voyez, M. Froidevaux m'a jeté le gant ce matin encore, et ce n'est pas un vieux

soldat comme moi qui peut se dispenser de le relever.

— C'est donc cet endiablé de Froidevaux qui est l'unique cause du déboire qui me menace en ce moment, dit le vieux magistrat avec une sourde indignation.

Le greffier qui remplissait en même temps les fonctions d'huissier audiencier, ainsi que cela se pratique dans la plupart des justices de paix, parut à l'entrée de sa salle.

— Monsieur Bobilier, dit-il, neuf heures sont sonnées depuis longtemps, et ils ont l'air de s'impatienter là dehors. Faut-il ouvrir les portes?

Le juge de paix implora du regard M. de Vaudrey; mais celui-ci n'eut pas l'air de comprendre ce dernier appel, et sa figure demeura impassible.

— Faites entrer l'audience, dit alors le vieux magistrat en se résignant à sa destinée, mais sans parvenir à étouffer un soupir.

A l'instant où le greffier se retirait pour ouvrir la porte extérieure, Froidevaux le remplaça à l'entrée de la salle. A son retour, le jeune avocat avait appris que le baron de Vaudrey était en conversation particulière avec le juge de paix, et par discrétion il s'était arrêté dans le couloir qui séparait la justice de paix de la mairie; mais aux derniers mots prononcés par le vieux magistrat, il crut pouvoir entrer.

Froidevaux salua d'un air de politesse hautaine M. de Vaudrey, qui, après avoir répondu par un salut non moins froid, lui tourna le dos et se mit à régler sa montre sur l'horloge de la salle, manifestant clairement ainsi son désir d'éviter toute conversation.

En apercevant le jeune avocat, M. Bobilier alla brusquement au-devant de lui, et le repoussa jusqu'à la porte de la salle, de manière à l'éloigner le plus possible du baron.

— Froidevaux, lui dit-il alors d'une voix altérée par la colère, si ce qu'on vient de me dire est vrai, je regretterai

de ne pouvoir vous infliger, au lieu d'une amende minime, cinq ou six mois de prison.

— Bien obligé, monsieur le juge de paix, répondit le jeune avocat, sans paraître fort ému de cette véhémente apostrophe; moi qui m'attendais à recevoir de vous des compliments au sujet de mon costume! qu'ai-je donc fait encore?

— Est-il vrai que vous ayez chassé ce matin dans le bois de la Tremblaie?

— C'est parfaitement vrai; mais cela ne mérite pas, selon moi, cinq ou six mois de prison.

— Non, je ne veux pas le croire, quoique vous ayez l'audace d'en convenir. Au moment de paraître devant mon tribunal! ce serait avoir mis en oubli tous les lois de la décence. Non, je ne le croirai pas, à moins d'avoir vu les pièces de conviction.

— Eh bien! vous les verrez, dit Froidevaux avec le plus grand calme, car elles sont chez vous.

— Chez moi! s'écria le juge de paix ébahi.

— Voici l'histoire: en revenant de la Tremblaie, j'ai passé devant votre maison, puisque c'est le chemin pour venir ici. Votre gouvernante Toinette était sur la porte; elle m'a demandé si j'avais fait bonne chasse, et je lui ai répondu en lui offrant à votre intention les deux perdreaux que je venais de tuer; car je sais, monsieur Bobilier, que vous ne méprisez pas le perdreau.

Pendant un instant la physionomie du vieux magistrat trahit l'irrésolution d'un homme qui ne sait s'il doit s'attendrir ou se mettre en fureur.

— Froidevaux, je n'entends pas cela, dit-il enfin, en prenant une espèce de terme moyen entre l'indulgence et la colère; voilà trop souvent que cela vous arrive, et, je vous le répète, je n'entends pas cela. D'abord je n'ai pas besoin de vos perdreaux, quoique je doive convenir qu'ils se trouvent toujours fort bons, car vous avez soin de me

réserver les plus belles pièces de votre chasse; en outre, d'avocat à juge, de pareilles attentions, surtout lorsqu'elles sont répétées, peuvent donner lieu à des observations fâcheuses; et quand même elles n'auraient pas d'autres inconvénients, ce serait une raison suffisante pour qu'on dût s'en abstenir. L'Écriture a dit : *Xenia et munera excæcant oculos judicum.* Vous savez le latin mieux que moi, ainsi je n'ai pas besoin de traduire.

— Vous pouvez être tranquille à cet égard, monsieur Bobilier, mes perdreaux n'auront jamais ni l'intention ni le pouvoir d'aveugler votre justice.

— Mais enfin, ce sont des cadeaux, des présents, et de tout temps il a été défendu aux magistrats d'en recevoir; cela constituait autrefois le crime nommé par la loi romaine *repetundarum*, c'est-à-dire de concussions.

— Un crime de concussion à propos de deux perdreaux qui ne sont pas même truffés!

— Et notre ancien style flétrissait ces choses-là du nom de dons corrompables. Or, toutes les ordonnances de nos rois, celle de Philippe le Bel, de 1302, celle d'Orléans, de 1560, et d'autres encore, ont sévèrement prohibé les dons corrompables ; il est vrai, par exemple, que les choses à boire ou à manger pouvant être consommées en peu de jours, et nommément la venaison, enfin ce qu'on nommait *esculentum* et *poculentum*, n'ont jamais été comprises par lesdites ordonnances au nombre des dons corrompables.

— Vous voyez donc bien, monsieur Bobilier, que vous pouvez manger mes perdreaux sans le moindre scrupule, dit le jeune avocat, qui, lors même qu'il eût su que les ordonnances de Moulins et de Blois, postérieures à celles dont nous avons parlé plus haut, avaient étendu à l'*esculentum* et au *poculentum* l'anathème lancé par leurs aînées contre les dons corrompables, se fût gardé d'avertir de son oubli le juge de paix qui les avait passées sous silence.

La foule, qui envahit la salle en cet instant mit fin à la

conversation. Froidevaux, dont la cause devait être appelée la première, s'approcha de la barre, où le baron de Vaudrey vint également se placer. Le juge de paix, de son côté, alla s'asseoir dans son fauteuil de l'air d'un patient qu'on mène au supplice. Après avoir interrogé du regard la place à travers la fenêtre placée à sa droite et qu'il avait eu le soin de laisser ouverte; après avoir prêté l'oreille pour écouter si quelques claquements de fouet ne se faisaient point entendre; après avoir longuement puisé dans sa tabatière et essuyé son front baigné de sueur, le digne magistrat, fort mal résigné à la contrariété qu'il lui fallait subir, se décida enfin à laisser tomber de sa bouche la phrase sacramentelle :

— Greffier, appelez les causes !

VIII

UNE AUDIENCE DE JUSTICE DE PAIX.

Jamais, dans la salle où M. Bobilier rendait ses arrêts, l'auditoire n'avait été si nombreux. Le bruit que Georges Froidevaux, ce grand avocat, et le baron de Vaudrey, ce personnage considérable, allaient plaider en personne l'un contre l'autre, s'était répandu sur la place, et le prétoire en peu d'instants se trouva rempli d'une masse de spectateurs avides d'assister à une si belle joute d'éloquence. Ainsi la foule se presse aux portes de la chambre des députés lorsqu'on sait que M. Thiers doit y prononcer un de ses discours-ministres et qu'on s'attend à une réplique de M. Guizot.

Parmi les curieux entassés dans cette salle étroite, on remarquait une partie des pompiers; voyant que le marquis de Châteaugiron se faisait attendre, ils avaient cru pouvoir rompre leurs rangs, prêts à les reformer au premier coup de baguette.

Lorsque le greffier, après avoir appelé la cause de sieur

Henri de Châteaugiron, baron de Vaudrey, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, et du sieur Georges Froidevaux, avocat, eut donné lecture du procès-verbal dressé contre ce dernier par le garde champêtre Chambard, le magistrat, selon l'usage, accorda la parole au demandeur pour qu'il prît ses conclusions.

— Monsieur le juge de paix, dit le baron, avant que je commence, auriez-vous la bonté de faire fermer cette fenêtre ; tout à l'heure, le bruit qu'on fait sur la place empêchait d'entendre la lecture du procès-verbal, et je désire être entendu de tout le monde.

— Vermot, fermez la fenêtre, dit M. Bobilier avec le ton d'un patient mis à la question depuis quelque temps, et qui ne compte plus les tortures.

Vermot, gros garçon démocrate et joufflu, craignant les courants d'air, et qui avait déjà maugréé en silence contre la fenêtre ouverte derrière ses oreilles, s'empressa d'exécuter l'ordre de son supérieur.

— Monsieur le juge de paix, dit alors M. de Vaudrey d'une voix dont le timbre sonore semblait accuser de superfluité la précaution qu'on venait de prendre, l'affaire qui m'amène devant votre tribunal est fort simple et peut être plaidée en deux mots.

M. Bobilier respira plus librement, et ses petits yeux gris s'arrêtèrent sur le baron avec une expression de reconnaissance. Quoiqu'il eût souvent éprouvé que les promesses des plaideurs ne méritent guère plus de croyance que les serments des ivrognes, l'honnête magistrat, tant il est naturel de croire ce qu'on désire, avait pris au sérieux le rassurant exorde du demandeur.

— Vous venez d'entendre la lecture du procès-verbal dont la véracité n'a pas été contestée, poursuivit le baron ; je vais compléter les faits le plus brièvement possible.

Un nouveau soupir de soulagement sortit de la poitrine du juge de paix.

— Il y a trois semaines, forcé de me rendre à Mâcon et d'emmener avec moi Grégoire Rabusson, garde de mes propriétés, je donnai l'ordre à Jérôme Chambard, garde champêtre de la commune de Châteaugiron, de veiller en notre absence à la conservation de mes bois, et je lui déclarai que je le rendrais personnellement responsable des délits qu'y pourraient laisser commettre sa négligence ou son mauvais vouloir.

Jérôme Chambard, qui avait un instant quitté la garde de son artillerie pour venir assister à la lecture du procès-verbal, hocha en signe d'assentiment un front chauve qui, à part le gigantesque baron, dominait toutes les autres têtes de l'auditoire.

— Ce n'est ni sans intention ni sans raison que je viens de prononcer le mot de mauvais vouloir; jusqu'ici, en effet, Jérôme Chambard, imbu de certains préjugés aristocratiques dont ne sont pas exempts non plus quelques autres bourgeois de cette commune, avait regardé les paysans de Châteaugiron-le-Vieil, parmi lesquels j'ai l'honneur de me ranger, comme des êtres d'une nature fort inférieure à la sienne, et dont les propriétés ne méritaient pas qu'il prît la peine de les garder.

Quoique l'auditoire fût composé en partie des bourgeois sur lesquels venait de tomber par ricochet l'ironie de l'orateur, des rires unanimes accueillirent ses paroles, et tous les yeux se dirigèrent vers l'aristocrate garde champêtre qui, en se voyant l'objet de l'hilarité publique, renfonça son cou dans ses épaules au point de devenir subitement d'une taille ordinaire et d'échapper ainsi aux regards des rieurs.

Le juge de paix fut le seul qui ne prit aucune part à la gaieté universelle; son front, éclairci pendant un instant, redevenait sombre à vue d'œil.

— Du reste, poursuivit le baron en poussant jusqu'à l'oubli de ses devoirs le dédain que lui inspiraient les pauvres habitants de Châteaugiron-le-Vieil, le garde champêtre

Jérôme Chambard ne faisait que régler sa conduite sur celle des hommes à qui est confié le soin des intérêts de cette commune.

Au moyen de cette transition, M. de Vaudrey, qui ne manquait jamais l'occasion de dire en face aux bourgeois, ses antipathiques voisins, les vérités les mieux acérées, entama l'énumération des nombreux griefs que nourrissait contre le bourg dominateur le village depuis si longtemps opprimé.

Pendant cette digression, qui, nous devons l'avouer, ne se liait que par un fil fort ténu au fond de l'affaire, l'attitude et la physionomie de M. Bobilier étaient curieuses à examiner. Le corps penché sur son bureau, comme s'il eût été tenté de mettre un terme à la loquacité du baron, en lui sautant au visage, l'œil errant, de l'horloge dont les aiguilles lui semblaient marcher avec une lenteur inouïe, à la fenêtre par laquelle il pouvait apercevoir une partie de la place, l'oreille fort peu attentive à la plaidoirie, mais en revanche aux écoutes du moindre bruit extérieur, le front baigné de sueur quoiqu'il l'essuyât à chaque instant, et le nez barbouillé de tabac, car, dans sa sourde fureur, il avait à peu près vidé sa superbe boîte d'or, le juge de paix, qu'on nous pardonne ce rapprochement ambitieux, ressemblait à Ulysse comparé lui-même par Homère à un boudin sur le gril, si toutefois on s'en rapporte à la traduction de Perrault.

— Mais, monsieur le baron, s'écria tout à coup l'infortuné magistrat hors d'état de laisser rôtir plus longtemps sa patience, je ferai observer que ces détails sont complétement étrangers à la cause.

—...... Avocat, il s'agit d'un chapon,

dit à demi-voix Froidevaux d'un air de persiflage.

— Et non pas d'Aristote ou de sa politique,

ajouta le baron en jetant de son côté un regard moqueur à

sa partie adverse; vous pouvez avoir raison, maître Froidevaux, et puisque M. le juge de paix est aussi de votre avis, je quitte les généralités pour arriver au fond de la cause.

— Enfin !. grommela M. Bobilier en s'enfonçant dans son fauteuil.

— On ne s'est pas inscrit en faux contre le procès-verbal du garde champêtre; ce procès-verbal fait donc foi en justice, et les faits qui s'y trouvent relatés sont acquis à ma cause. Il est constant que le 3 septembre dernier M. Froidevaux a été aperçu par Jérôme Chambard au moment où, pour sortir d'une sapinière située dans le bois de la Gardie, dont je suis propriétaire, il franchissait, en la brisant, la palissade qui entoure ladite sapinière, composée exclusivement de jeunes plants. Que faisait dans mon bois M. Froidevaux? C'est une question que je n'ai pas à examiner ici, mais à laquelle pourraient répondre, je crois, toutes les personnes qui savent qu'au mérite d'être un avocat fort distingué, M. Froidevaux joint un amour effréné pour la chasse, surtout lorsqu'elle a lieu sur le terrain d'autrui, et la réputation du plus habile tireur de l'arrondissement.

Des rires nombreux se firent entendre dans l'auditoire; mais ils étaient à demi étouffés par le respect qu'inspirait l'avocat Froidevaux, en face duquel personne n'eût osé éclater, comme on l'avait fait sans scrupule au nez de Jérôme Chambard.

— Le procès-verbal ne mentionne pas le délit de chasse, dit le juge de paix, qui vit avec effroi le plaidoyer du demandeur près d'accrocher quelque nouvelle digression, et crut urgent de pousser à la roue ; nous n'avons à nous occuper ici que du délit forestier.

— Laissons donc sur la conscience de M. Froidevaux les perdreaux et les bécasses qu'il lui a plu de mettre en abatis réglé dans mes bois, et restons dans les termes du procès-verbal. Le bris de la palissade est avéré, et ce qui ne l'est pas

moins, c'est le passage illégal à travers ma sapinière qui, vu la jeunesse des plants et son état de clôture, rentre évidemment dans la classe des *terrains préparés* dont parle l'alinéa 13 de l'article 471 du Code pénal. Ces faits, sont-ils constants, ou bien M. Froidevaux prétend-il les contester?

— Il est inutile que je réponde à cette interrogation, dit le jeune avocat, peu importent les faits. Je n'ai pas à discuter la sincérité d'un procès-verbal dont je vais prouver tout à l'heure l'illégalité.

— Vous me permettrez de vous précéder sur ce terrain, reprit M. de Vaudrey, qui, depuis le commencement de sa plaidoirie, n'avait cessé de montrer l'aisance, le sang-froid et l'aplomb du légiste le plus exercé; j'aborde donc la question de droit, et j'abandonne les faits à la sagesse de M. le juge de paix, dont la religion doit être à cet égard suffisamment éclairée dès à présent.

— Les faits sont constants, se hâta de dire M. Bobilier qui, les yeux pétillants d'impatience, se remit à pousser à la roue du procès; toute la difficulté réside dans l'interprétation de l'article 16 du Code d'instruction criminelle.

— Je remercie monsieur le juge de paix de vouloir bien me mettre sur la voie, poursuivit le baron avec une politesse où perçait le persiflage; mais j'allais arriver de moi-même à l'article qu'il vient de citer. Que dit donc l'article 16?

Le plaideur campagnard ouvrit le recueil des Codes qu'il avait tiré de sa poche un instant auparavant, et lut le premier alinéa de l'article dont il venait de parler.

— Vous voyez, monsieur le juge de paix, dit-il ensuite, qu'aux termes de l'article 16 du Code d'instruction criminelle, les gardes champêtres sont chargés de rechercher les délits qui auront porté atteinte aux propriétés rurales et forestières. L'article est fort clair, et n'implique assurément ni exclusion, ni incompatibilité dans les fonctions de ces deux estimables classes d'officiers de police judiciaire. Mais que ne peut l'audace du sophisme? On vous a dit, et l'on

va sans doute vous répéter, que de la disposition des termes de l'article 16, il résulte...

— Permettez, monsieur, dit Froidevaux, il est inutile que vous preniez la peine d'exposer mes moyens de défense? je compte plaider moi-même.

— Avocat, n'interrompez pas! s'écria le juge de paix, qui, dans son impatience de voir arriver à sa conclusion la plaidoirie du demandeur, lança au défendeur un regard furieux.

— Il résulte, vous dira-t-on, de la disposition des termes de l'article 16, que les gardes champêtres ont qualité pour constater les délits ruraux, et que les gardes forestiers sont chargés de rechercher les délits forestiers; mais que ce sont là des attributions distinctes et séparées, sur lesquelles, mutuellement, ils n'ont pas le droit d'empiéter.

— C'est là, en effet, dit Froidevaux, ce que je soutiendrai et ce que je prouverai.

— Encore une fois, avocat, n'interrompez pas! s'écria de nouveau M. Bobilier, dont la perruque sembla se hérisser de colère comme les dards d'un porc-épic irrité.

— Avant d'écraser un pareil système, reprit le baron, sous le poids d'autorités qui vous paraîtront, je l'espère, irréfragables, j'en ferai ressortir la faiblesse par un raisonnement fort simple et à la portée de tout le monde. La plupart des communes, Châteaugiron est du nombre, n'ont que des gardes champêtres qui sont entretenus au moyen de centimes additionnels répartis sur tous les propriétaires fonciers; supposez qu'un de ces propriétaires ne possède que des bois, cela arrive souvent, il sera donc obligé de contribuer à l'entretien d'un garde sans pouvoir exiger qu'en retour de l'argent qu'il paie on veille à la conservation de sa propriété; en un mot, il se trouvera exclu de cette réciprocité qui est une des grandes lois sociales; il donnera et ne recevra pas! L'énoncé seul d'une pareille proposition suffit pour en démontrer l'injustice que prouvera

plus victorieusement encore la pièce dont je vais vous donner lecture.

En voyant le baron tirer de sa poche et déployer à la hauteur de ses yeux une feuille de papier de grand format, dont les quatre pages lui parurent couvertes d'une écriture fine et serrée, le malheureux juge de paix se tordit sur son siége comme s'il eût éprouvé une subite attaque de goutte.

— Mais, monsieur le baron, dit-il en même temps d'une voix étranglée, il me paraît inutile que vous nous donniez lecture de cette consultation. Vous avez parfaitement exposé le point de droit, et il ne saurait devenir plus clair qu'il ne l'est déjà.

— Permettez, monsieur le juge de paix, répliqua M. de Vaudrey, qui était résolu d'obtenir pleine et complète ce qu'il nommait sa satisfaction morale, arrêter ma plaidoirie, c'est me dire que j'ai gagné mon procès, et je doute que mon adversaire s'accommode de se voir jugé avant d'avoir été entendu.

M. Bobilier se rejeta au fond de son fauteuil avec une grimace désespérée qui fit dire à quelques-uns des assistants :

— Qu'a donc notre juge de paix à se démener ainsi et à rouler ses yeux comme le diable dans un bénitier?

Le baron semblait prendre un malicieux plaisir à prolonger le supplice du digne magistrat; il lut la consultation d'une voix lente et posée, et sans omettre un seul mot depuis le début d'usage : *L'avocat soussigné qui a vu les pièces*, jusqu'à la signature, qui était celle du premier avocat de Mâcon.

M. Bobilier, pendant cette lecture, avait graduellement cessé ses soubresauts nerveux pour tomber dans une sorte d'atonie. Il se souleva, quand elle fut terminée, comme un homme enfin débarrassé du poids qui l'oppressait; mais au moment où il ouvrait la bouche, le baron porta de nouveau

la main à sa poche et en tira un second papier, non moins consciencieusement rempli de syllabes que le premier.

— Après l'avis de Me Michalet, dont le nom est européen, dit le plaideur impitoyable, M. le juge de paix me permettra de lui lire une autre consultation émanée de M. Ménestrier, l'un des professeurs les plus distingués de la Faculté de droit de Dijon.

— Vermot, dit à son greffier le vieux magistrat, qui, à la vue de ce second calice d'amertume, s'était de nouveau renversé dans son fauteuil en poussant une sorte de gémissement; Vermot, ouvrez la fenêtre, je vous prie... on étouffe ici... et je crois que je vais me trouver mal.

Le greffier obéit en grognant sourdement.

M. de Vaudrey lut la consultation du savant professeur en appuyant sur chaque mot, ainsi qu'il l'avait déjà fait pour l'avis de l'avocat à réputation européenne; mais enfin, comme il n'est si long discours qui ne doive prendre fin, le baron, après avoir retourné, commenté, expliqué chaque point de son argumentation, trouva sans doute qu'il avait obtenu une satisfaction morale suffisante, car il articula brièvement ses conclusions, et s'inclina ensuite devant le juge de paix en cessant de parler.

— La parole est au défendeur, dit aussitôt M. Bobilier, qui respira ensuite aussi largement que s'il fût sorti de dessous la cloche d'une machine pneumatique.

Un avocat reste rarement court, sa cause fût-elle la plus mauvaise du monde; Georges Froidevaux plaida donc, et il ne laissa aucun des arguments de son adversaire sans réplique; mais, soit qu'il fût préoccupé, soit qu'il attachât peu d'importance à cette affaire, soit qu'il eût compassion des angoisses renaissantes du vieux magistrat, il abrégea sa plaidoirie autant que le baron avait prolongé la sienne. Le résultat de cette sobriété de paroles inattendue fut qu'en général l'auditoire trouva son avocat favori au-dessous de lui-même; ce qui rehaussa encore par le contraste l'effet

prodigieux produit par l'intarrissable faconde de M. de Vaudrey.

Si le défendeur s'était montré concis, le juge, délivré enfin de son cauchemar, fut bien plus laconique encore. Sans prendre la peine de motiver sa décision par aucun des prolixes considérants dans lesquels il se complaisait d'ordinaire, il prononça d'un ton bref et cassant, un arrêt qui condamnait Georges Froidevaux à cinq francs d'amende, maximum de la pénalité encourue par la contravention dont il s'était rendu coupable ; à vingt francs de dommages-intérêts, à l'occasion de la palissade brisée, et enfin aux dépens du procès.

— Appelez une autre cause, dit-il au greffier, dès que celui-ci eut fini de rédiger cette sentence expéditive.

En disant ces mots, M. Bobilier se rassit majestueusement sur son fauteuil et promena sur l'auditoire le regard d'un chat qui, à peine échappé à la mâchoire d'un dogue menaçant, rencontre des souris et leur montre les dents à son tour, prêt à se venger sur elles de la peur qu'il vient d'éprouver.

— Monsieur Froidevaux, dit le baron à son adversaire vaincu, êtes-vous de la cause qu'on va plaider?

— Non, monsieur, répondit froidement l'avocat.

— En ce cas, voudriez-vous m'accorder un instant d'entretien?

— Je suis à vos ordres, monsieur.

— Eh bien! veuillez me suivre, car au milieu de cette cohue il est impossible de s'entendre.

Le baron se dirigea vers la porte, et, malgré l'encombrement, sa vaste poitrine eut bientôt opéré à travers la foule une trouée dont Froidevaux profita pour le suivre.

— Tiens! le colonel et l'avocat qui sortent ensemble? répétait-on sur leur passage; vont-ils se battre, par hasard?

— Je ne conseillerais pas à M. Froidevaux d'en tâter, dit un des pompiers, qui, en qualité de militaire sans doute,

affichait une préférence pour M. de Vaudrey, exaltée en ce moment jusqu'à l'enthousiasme; le colonel l'aplatirait d'un coup de poing comme il vient déjà de l'aplatir par la parole.

En arrivant au bas du perron, le baron s'arrêta, et le jeune homme en fit autant.

— Ah çà! Froidevaux, dit le premier d'un ton dont la familiarité contrastait avec la politesse hostile qui avait jusqu'alors caractérisé son langage, vous aimez donc bien mes perdreaux?

— Il me semble, monsieur le baron, que maintenant j'en ai le droit, répondit le jeune avocat en armant ses lèvres de leur plus ironique sourire, car il crut que son adversaire voulait abuser de sa victoire en le persiflant.

— Comment! vous avez maintenant le droit d'aimer, ce qui veut dire de tuer mes perdreaux?

— Sans doute, puisque je les paie.

— Il est vrai, reprit le baron en riant, que vingt francs de dommages-intérêts pour deux échalas cassés, c'est un peu exorbitant; et je crois, comme vous, qu'en me les allouant, notre digne juge de paix a eu l'intention de m'indemniser du gibier que vous me tuez tous les jours.

— En ce cas il ne vous a pas alloué assez, dit Froidevaux d'un air sardonique, car si vingt francs de dommages-intérêts font dix francs par échalas, en revanche ils ne font pas un sou par perdreau.

— Écoutez, Froidevaux, répliqua M. de Vaudrey redevenu sérieux, j'entends la plaisanterie, mais je n'aime pas qu'elle tourne à la bravade.

— Je ne brave personne, monsieur, de même que je ne crains personne.

— Notre entretien ne continuera pas un instant de plus sur ce ton, dit le baron avec un accent de paternelle sévérité, je vais vous parler sérieusement, veuillez m'écouter de même.

Malgré sa ferme résolution de ne pas reculer d'un pas

devant l'homme qu'il croyait son rival, et de lui rendre provocation pour persiflage, Froidevaux sentit le sourire de l'ironie expirer sur ses lèvres, et en contemplant l'attitude imposante de l'ancien militaire, il prit de son côté un maintien grave et réservé.

— J'ai beaucoup connu et beaucoup aime votre père, Froidevaux ; c'était un brave et digne officier ; aussi quand il est mort, tout notre régiment l'a pleuré. Nous avions commencé le métier ensemble, et plus d'une fois nous avions trouvé l'occasion de nous donner quelques-unes de ces preuves de dévouement qui resserrent les liens de la fraternité militaire. Vous savez ce qu'il a fait pour moi à Leipsick ?

— Je crois savoir en effet, monsieur le baron, que mon père fut alors assez heureux pour vous rendre un léger service.

— Un léger service ! J'étais blessé au bras droit, j'avais la jambe gauche prise sous mon cheval, qui venait d'être tué, et une demi-douzaine de hussards autrichiens caracolaient autour de moi en m'appliquant des coups de sabre qui, sans mon casque et ma cuirasse, m'auraient haché comme une julienne. Voilà l'agréable position où je me trouvais, lorsque votre père accourut à mon secours, seul de sa personne, seul contre six, c'est-à-dire une fois plus héroïque qu'Horace ; et notez que le subterfuge du Romain n'était pas de mise dans la circonstance. Un instant de retard, j'étais taillé en morceaux ; il ne s'agissait donc pas de séparer les ennemis, mais de les charger à fond ; c'est ce que fit votre père, Froidevaux. Tandis que je jurais comme un païen contre le pauvre animal qui me retenait cloué à terre, votre père, en moins de temps que je n'en mets à vous conter ceci, enfonça son sabre dans la poitrine des deux hussards qui me serraient de plus près, et mit le reste en fuite. Un instant après, il m'avait tiré de dessous mon cheval et remonté sur celui d'un des Autrichiens qu'il ve-

nait de tuer. Ah ! vous appelez cela un léger service ! Je dis, moi, que votre père m'a tout uniment sauvé la vie ; aussi, tant qu'il a vécu, tout ce que je possède, mon sang compris, a toujours été à sa disposition.

En dépit de sa jalousie, Froidevaux ne put entendre sans émotion cet hommage rendu à la mémoire de son père, par un juge si compétent du courage guerrier.

— J'ai donc été l'ami de votre père, poursuivit le baron, et je ne vois aucune raison sérieuse pour devenir l'ennemi de son fils. Si j'ai donné suite à l'affaire d'aujourd'hui, c'est que, le procès-verbal du garde une fois déposé, il m'était impossible de ne pas le soutenir ; d'ailleurs j'ai pour habitude de ne jamais abandonner mon droit lorsque je le vois contesté. Mais maintenant que tout est fini, voici ce que j'ai à vous dire. Vous distribuerez aux pauvres de la commune les vingt francs de dommages-intérêts, et dorénavant vous chasserez dans mes bois tant qu'il vous plaira. Que diantre ! si endiablé destructeur de gibier que vous soyez, vous n'aurez point le cœur assez dur pour ne pas me laisser quelques pièces à tirer !

Cette concession imprévue, et surtout l'accent d'enjouement et de bonhomie par lequel M. de Vaudrey semblait avoir voulu en réhausser le prix, changèrent en un embarras visible l'émotion qu'avait causée au jeune avocat le récit du glorieux fait d'armes de son père.

— Monsieur le baron, dit-il en hésitant à chaque mot, j'apprécie comme je le dois la générosité de votre procédé... Mais après ce qui s'est passé aujourd'hui... j'ai moins de droit que tout autre à une faveur... que je n'ai pas sollicitée... et que je vous demande la permission... de refuser.

— Vous me refusez ! s'écria M. de Vaudrey surpris.

— Oui, monsieur le baron.

— Vous, le chasseur fanatique, vous refusez la permis-

sion de chasser dans mes bois, qui sont les plus giboyeux du canton !

— Oui, monsieur le baron.

— Pardieu! dit en riant le gentilhomme campagnard, autrefois nous appelions votre père l'original; mais je crois que vous lui auriez rendu des points. Que jusqu'ici vous n'ayez pas voulu demander un permis de chasse, ce n'est que de l'orgueil et je comprends l'orgueil; mais refuser ce permis quand je vous l'offre, et vous savez que sur cet article-là je ne suis pas fort libéral ; ceci, permettez-moi de le dire, c'est de l'originalité poussée jusqu'à la bizarrerie.

— Soit; je suis un homme bizarre, dit Froidevaux en s'efforçant de sourire.

— Mes perdreaux vous sembleraient-ils moins bons parce que vous pourriez les tuer en sûreté de conscience?

— Peut-être bien.

— La chasse vous paraît donc plus agréable quand elle est assaisonnée par l'attrait du fruit défendu?

— Précisément, monsieur le baron, répondit le jeune avocat avec une gaieté forcée; c'est en effet le fruit défendu qui m'atttire; avec votre permis de chasse dans ma poche, j'aurais la moitié moins de plaisir.

— En ce cas, vous ressemblez à quelques-unes des femmes que j'ai connues autrefois; dans leur amant, c'était moins l'amant lui-même qu'elles aimaient que le danger à braver, et le petit délit qu'il fallait commettre pour le voir.

— Voilà justement l'histoire de ma passion criminelle pour vos perdreaux; passion, du reste, éteinte à tout jamais par l'offre bienveillante que vous avez bien voulu me faire. A partir d'aujourd'hui, monsieur le baron, je vous en donne ma parole, vos bois seront sacrés pour moi.

M. de Vaudrey arrêta sur le jeune avocat un regard scrutateur.

— Ainsi, dit-il, c'est sérieusement que vous me refusez?

— Fort sérieusement.

— Jamais je n'ai rougi de devoir la vie à votre père; rougiriez-vous donc d'être mon obligé pour une bagatelle?

— Non, sans doute, monsieur le baron; mais il est inutile de chercher plus longtemps les motifs de mon refus; tenons-nous-en à votre première supposition. Je suis un homme bizarre, et cela suffit pour expliquer ma conduite.

Le baron observa son interlocuteur avec une attention pénétrante; mais celui-ci supporta cet examen sans qu'aucun muscle de son visage trahît le secret de sa pensée.

— N'en parlons plus, monsieur Froidevaux, dit au bout d'un instant l'ancien militaire, dont la figure avait pris une expression d'ironie contenue.

Les deux hommes échangèrent un salut cérémonieux, et M. de Vaudrey, traversant la place sans s'y arrêter, se dirigea vers le pont; car c'était son chemin pour aller à la forge, où l'attendait madame Grandperrin.

Quelques instants après, les groupes dont était couvert le théâtre de la fête furent agités par une émotion soudaine. La cause de cette alerte était un courrier qui venait de déboucher au coin de la rue, près de l'auberge du *Cheval-Patriote*. Ce précurseur du marquis de Châteaugiron était un garçon de bonne mine, possesseur d'une superbe barbe brune, et vêtu d'une veste bleue à galons d'or, que serrait à la taille le ceinturon d'un couteau de chasse. Il traversa la place au petit galop de son cheval, au milieu de la foule des curieux dont plusieurs faillirent à se faire écraser pour le regarder de plus près, et s'arrêta devant l'arc de triomphe sans mettre pied à terre.

— M. le marquis va-t-il bientôt arriver? lui demanda Philippe Amoudru en s'approchant tout empressé.

— Je n'ai pas cinq minutes d'avance, répondit le chasseur, et M. le marquis sera ici dans un instant.

— Pompiers, aux armes! cria le lieutenant d'une voix éclatante.

Le tambour Toinot se jeta sur sa caisse, et en tira un appel si retentissant, que les pompiers se précipitèrent à l'envi hors de la salle d'audience, et sautèrent, pour la plupart, les cinq marches du perron à la fois.

Au son du tambour, M. Bobilier avait bondi sur son fauteuil.

— A huitaine ! cria-t-il d'une voix plus aiguë encore que celle du lieutenant de pompiers.

— Mais, monsieur le juge de paix... dit le père Cocquard, qui en ce moment essayait de justifier ses moutons du délit de pâturage dans le pré d'autrui, dont les accusait un de ses voisins.

— L'audience est levée, vieux bavard, interrompit le juge de paix, en quittant brusquement son fauteuil.

— Mais, monsieur le juge de paix, je demeure à trois lieues d'ici ; trois lieues pour venir, autant pour m'en retourner, ça fait six lieues, songez-y donc ; et recommencer le voyage dans huit jours, pour une bouchée de méchante herbe qu'ont peut-être mangée mes moutons, ça me paraît...

Le vieux paysan à la vue basse aurait pu continuer longtemps ainsi sans courir le risque d'être interrompu. Dès les premiers mots de cette réclamation, M. Bobilier, oubliant sans doute ce qu'il avait dit peu d'instants auparavant du prix du temps de ses justiciables, avait disparu par une petite porte placée derrière son fauteuil, et qui communiquait de la salle d'audience au vestiaire.

IX

L'ARRIVÉE AU CHATEAU.

Sur la place, tout était mouvement, rumeur et confusion ; mais bientôt l'ordre se fit dans ce chaos.

Les pompiers, promptement alignés sur deux rangs, se dédoublèrent pour former une haie en avant de l'arc de triomphe ; de la sorte, les curieux furent refoulés de chaque côté, et l'espace du milieu resta libre.

Au même instant, une vingtaine de garçons réunis jusqu'alors dans la cour d'honneur vinrent se ranger devant la grille, sous la direction de l'un d'entre eux, qui menait en laisse un gros mouton enrubanné.

D'un autre côté, la porte de l'église s'ouvrit ; on en vit sortir une troupe de jeunes filles uniformément vêtues de blanc et décorées de nœuds de rubans bleus, rouges et jaunes, semblables à la parure du mouton et aux torsades des colonnes de l'arc de verdure. Ces couleurs, il est inutile de le dire, étaient celles des Châteaugirons. Grâce à la proximité de la ville de Châlon-sur-Saône, l'ordonnateur de la fête avait pu distribuer les rubans auxquels se rattachaient des souvenirs chevaleresques, avec autant de profusion qu'en montrent en Angleterre, au moment d'aborder les hustings, les candidats des élections.

Sans offrir le poétique aspect des théories athéniennes, ce peloton de Bourguignonnes, à l'œil mutin, au teint de pêche et à la mine éveillée, que faisaient encore ressortir leurs petits bonnets ronds, ne manquait pas d'une certaine grâce piquante. Deux d'entre elles, non pas les plus jolies, mais, selon l'usage, les plus qualifiées, portaient une

grande corbeille remplie de fleurs. L'une des élues était la fille du maire, l'autre la sœur du percepteur, et, quelque dépit qu'eût causé cette distinction au reste de la troupe, aucune parmi les plus orgueilleuses n'avait osé disputer à des filles de ce parage la gloire de présenter la corbeille à la nouvelle dame du château.

Les cantatrices villageoises traversèrent la place en bon ordre et se groupèrent sous l'arc de triomphe même, car tel était le poste honorable que leur avait assigné la galanterie septuagénaire de M. Bobilier.

Derrière cet aimable troupeau marchait son pasteur, le curé Dommartin, maigre et bilieux jeune homme, sur les traits duquel Lavater, à coup sûr, eût reconnu tous les indices caractéristiques de l'ambition. Après avoir présidé au placement de ses choristes en jupon, le curé s'approcha du maire Amoudru, qui, pour la première fois de sa vie peut-être, venait de prendre de lui-même une détermination en ceignant son écharpe tricolore.

Pendant ce temps les autres personnages dont nous avons déjà parlé n'étaient pas restés étrangers à l'agitation générale.

Au moyen d'un briquet dont il s'était muni, le garde champêtre avait allumé sa mèche, et, prêt à faire feu au premier signal, il se tenait debout devant la ligne de ses boîtes.

L'avocat Froidevaux s'était placé sur le perron de la mairie, à la manière de ces curieux du monde élégant, qui ne dédaignent pas les fêtes populaires, mais les regardent de loin sans y prendre part.

Depuis un instant le vicomte de Langerac, qui avait probablement achevé sa laborieuse épître, était descendu sur la place, un gros bouquet à la main. Au prix de quelques bourrades, car les bourgeois de Châteaugiron n'étaient pas gens à se laisser marcher sur le corps, il parvint à percer la foule et finit par arriver près de l'arc de triomphe.

Enfin, sur le seuil de l'auberge du *Cheval-Patriote*, Toussaint Gilles venait de reparaître, les mains dans les poches de sa carmagnole, et sa calotte rouge enfoncée jusqu'aux yeux. Fort peu avenante dans son état ordinaire, la figure du capitaine démocrate exprimait en ce moment un violent dépit qu'il essayait de dissimuler sous une affectation de pitié méprisante; mais les prodigieuses bouffées qu'il tirait de sa pipe trahissaient sa fureur secrète, comme la fumée d'un cratère annonce, alors qu'elle redouble, la rage intérieure du volcan.

Le curé Dommartin et le maire Amoudru se trouvaient seuls en avant de l'arc de triomphe ; c'était la place réservée par l'ordonnateur de la fête aux autorités du bourg.

— Monsieur le curé, dit Amoudru qui depuis un instant promenait de tous côtés des regards inquiets, que dites-vous de M. Bobilier qui nous plante là au moment critique?

— S'il ne vient pas, on se passera de lui, répondit d'un ton bref le jeune prêtre à qui l'absence du juge de paix semblait un sujet de satisfaction bien plus qu'un motif d'anxiété, car il existait à Châteaugiron une sourde lutte entre le pouvoir judiciaire et l'autorité ecclésiastique.

— Mais enfin, reprit Amoudru comment nous tirerons-nous d'affaire s'il n'arrive pas à temps pour prononcer son discours?

— Le mien suffira, dit le curé avec le même laconisme.

En ce moment des claquements de fouet redoublés se firent entendre dans le lointain.

Le curé se tourna du côté de l'église et leva la main. A ce signal, deux jeunes Châteaugironais, assez méchants vauriens toute la semaine, mais enfants de chœur le dimanche, se suspendirent lestement à deux grosses cordes qui, par un trou pratiqué dans le plancher du porche, descendaient jusqu'à six pieds de terre ; à la seconde secousse, les entrailles des cloches s'émurent, et bientôt leur sonnerie éclata joyeusement à toute volée.

M. Bobilier venait de changer de costume en toute hâte dans le petit cabinet qui lui servait de vestiaire; mais si pressé qu'il fût, il avait cru pouvoir prendre le temps d'examiner, dans un miroir de toilette, de quelle manière se comportaient les boucles de sa perruque. Au premier son des cloches le miroir lui tomba des mains, et il se précipita lui-même hors du vestiaire, avec une vivacité incroyable pour son âge. En quelques secondes, il eut traversé la salle d'audience et le corridor, descendu le perron, et franchi l'espace qui séparait la justice de paix de l'arc de triomphe. Plus tranquille alors, il promena partout un regard vigilant qui trouva chaque chose en ordre et tout le monde à sa place. L'exactitude rigoureuse avec laquelle son programme avait été exécuté, et le bel effet qui lui parut résulter de ses dispositions, firent épanouir sur son visage une satisfaction orgueilleuse, et ce fut d'un air radieux, le sourire aux lèvres et sa tabatière tout ouverte dans sa main, qu'il s'approcha des dignitaires dont il venait compléter le triumvirat.

— Eh bien! messieurs, dit-il en leur offrant successivement du tabac, qu'en pensez-vous? Pour moi, je crois que ça ira! comme disaient ces gueux de jacobins.

— La voiture approche, et nous ferions bien de nous placer, répondit le curé, qui en même temps fit signe au maire de se mettre à sa gauche, et d'un geste invita le juge de paix à passer à sa droite.

Alors se renouvela la scène qui eut lieu aux Tuileries lors de l'installation du Consulat. Aussi leste à déjouer les prétentions du curé Dommartin, que l'avait été Bonaparte à déconcerter les desseins de l'abbé Sieyès, M. Bobilier prit le maire par le bras, le fit brusquement appuyer à gauche, et avançant lui-même d'un pas, il se trouva placé entre ses deux collègues.

— Mais, monsieur le juge de paix, dit le curé, dont le visage blême rougit légèrement, c'est ma place que vous prenez là.

— Pas le moins du monde, monsieur le curé, c'est la mienne, répondit d'un ton sec le vieux magistrat.

— Cependant, de tout temps, le clergé a eu le privilége d'occuper le premier rang dans les cérémonies publiques.

— Autrefois, c'est possible.

— Autrefois et aujourd'hui encore. Je suis étonné qu'un homme de votre âge, qu'un homme à qui l'on accorde des sentiments religieux, prétende contester...

— Monsieur le curé, laissez là mon âge et ma religion, qui n'ont rien à faire ici, et soyez sûr qu'en ce moment nous sommes tous les deux à notre place.

Le curé Dommartin se mordit les lèvres jusqu'au sang.

— Si j'insiste, reprit-il, avec un calme factice, ce n'est pas par un sentiment de vanité personnelle; Dieu le sait, si je n'écoutais que mes goûts, ce serait au dernier rang que j'irais prendre place, mais enfin j'ai l'honneur de mon ordre et de ma robe à soutenir.

— Si vous avez une robe, j'en ai une aussi, monsieur le curé, et même elle est un peu plus vieille que la vôtre.

— Monsieur le juge de paix, reprit le curé, dont la figure, après avoir rougi un seul instant, était devenue d'une pâleur blafarde, prenez-y garde!

— A quoi, monsieur le curé?

— Je vous déclare que, si vous persistez, je regarderai votre conduite comme une atteinte outrageante à mes droits.

— Vos droits, monsieur le curé ?

— Oui, mes droits.

— Connaissez-vous, monsieur le curé, le décret impérial du 24 messidor an XII? demanda le vieux magistrat d'un air ironique.

— Qu'importe ce décret?

— Il importe beaucoup; car c'est lui qui règle la matière. Je vous conseille de le lire, monsieur le curé; vous y verrez que les premiers présidents des cours d'appel ont la préséance sur les archevêques; or, à Châteaugiron, si vous êtes

l'archevêque, je suis le premier président. J'ai donc le pas sur vous, et je le garde.

A ces mots, M. Bobilier frappa la terre du pied, comme pour y prendre racine.

— L'induction est fausse, s'écria le jeune prêtre en s'emportant malgré lui ; entre un curé et un archevêque il n'y a qu'un seul intermédiaire, tandis qu'entre un juge de paix et un premier président, il y en a dix.

— Lisez le décret du 24 messidor, reprit le magistrat avec un sourire moqueur ; il est vrai qu'il ne fait pas même mention de MM. les curés, si grands personnages qu'ils soient à vos yeux, mais en revanche il règle le rang des juges de paix dans les cérémonies publiques ; je vous le répète, monsieur le curé, lisez le décret du 24 messidor.

— Monsieur Bobilier, je ne veux pas faire d'esclandre, dit le jeune prêtre dont les lèvres mêmes étaient devenues blanches de colère ; mais, je vous en préviens, je me plaindrai.

— A qui ?

— A mon évêque diocésain, monseigneur d'Autun.

— Et moi j'en référerai au procureur général de Dijon. L'affaire ira devant le garde des sceaux, et comme il est probable que Son Excellence aura lu le décret du 24 messidor, que vous devriez lire vous-même, monsieur le curé vous en serez pour votre plainte.

Pendant ce dialogue, débité fort rapidement de part et d'autre, le maire Amoudru, ce Roger-Ducos du consulat châteaugironais, n'avait soufflé mot, car le débonnaire administrateur, ployant déjà sous le faix du troisième rang, n'aurait eu garde de disputer à qui que ce fût l'écrasant honneur de la première place.

Au moment où le curé, de plus en plus livide, rouvrait la bouche, une formidable détonation lui coupa la parole et mit fin à la querelle.

Depuis quelque temps, le garde champêtre se tenait

dressé sur la pointe des pieds, et ces trois ou quatre pouces de supplément ajoutés à sa grandeur naturelle lui permettaient de voir, par-dessus toutes les têtes de la foule, ce qui se passait à l'autre bout de la place. Ne quittant pas des yeux le coin de la rue par où était arrivé le courrier, il fut le premier qui aperçut les chapeaux enrubannés des postillons. Aussitôt il fit feu, et, parcourant ensuite d'un pas martial le front de sa batterie, il continua le salut sur toute la ligne avec une régularité dont eût pu s'applaudir l'artilleur le plus exercé.

Les enfants du bourg accueillirent par des cris sauvages cette canonnade si impatiemment attendue, et les cloches, de leur côté, parurent émues d'un noble sentiment de rivalité, car leur sonnerie redoubla de vigueur; enfin, au milieu de ce tapage, le tambour Toinot, saisi d'un transport soudain, se mit à battre aux champs comme pour le roi, quoique son chef lui eût donné l'ordre de rappeler seulement; les honneurs qu'on a l'habitude de rendre aux princes du sang ayant paru devoir suffire pour un marquis.

Pendant quelques instants, la place et le bourg tout entier retentirent d'un de ces magnifiques vacarmes auxquels les auditeurs les plus froids ont peine à rester insensibles, et qui rendraient l'ouïe aux plus sourds. Le bronze mugissait, la poudre tonnait, mille cris confus complétaient l'harmonie, et le soleil, éclairant à pleins rayons l'arc de verdure et la façade du château, semblait se pencher, spectateur bienveillant, pour écouter le concert de plus près.

La voiture qui par son apparition venait de déterminer cette explosion générale était une calèche de voyage à panneaux armoriés, dont la capote avait été rabattue, sans doute pour que les personnes assises dans l'intérieur pussent à la fois voir et être vues; des postillons en tenue de gala la menaient fièrement, en faisant claquer leur fouet à tour de bras. Sur le siége antérieur on apercevait deux laquais vêtus de la grande livrée de Châteaugiron: habit bleu de roi,

orné de galons dont la laine offrait une alternative de girons jaunes et rouges. Deux femmes de chambre occupaient le siége de derrière; fidèles à l'uniforme qu'apportent en voyage toutes les créatures de cette estimable condition, elles portaient de larges chapeaux de paille destinés à préserver leur teint des injures du soleil, et des manteaux à larges collets pour se garantir du froid, sans parler des parapluies, des ombrelles, des souliers fourrés, des instruments de toilette, des provisions de bouche, de toutes les choses, en un mot, que n'oublie jamais, en entrant en campagne, une femme de chambre de bonne maison.

L'intérieur de la calèche exige une description plus détaillée.

Dans le fond, à droite, se renversait nonchalamment sur les coussins une femme de cinquante ans, dont la figure et le maintien semblaient en révolte permanente contre les inflexibles réalités de cet âge. Des sourcils trop noirs pour que le pinceau n'eût pas passé par là, des joues rosées et plus jeunes de vingt ans que le reste du visage, des cheveux fort abondants autour des tempes mais beaucoup moins drus sur le derrière de la tête que dérobaient invariablement aux regards indiscrets les bonnets les plus savamment tortillés; tout dans cette femme était artifices, prétentions et coquetterie. Son costume se composait d'un chapeau rose garni de dentelles et de fleurs, d'un cachemire dont le fond blanc disparaissait sous les dessins les plus extravagants, relevés par les couleurs les plus criardes, et d'une robe de satin vert, que fermait vers le haut du corsage une énorme broche de diamants. Cette petite toilette de campagne était complétée par une profusion de boucles d'oreille, de bracelets, de montres, de châtelaines, de binocles, de cassolettes: en un mot, toute une orfévrerie.

Madame Bonvalot, ou, pour emprunter le style de ses cartes de visite, madame *la douairière de* Bonvalot, était la belle-mère du marquis de Châteaugiron; nous aurons plus

d'une fois l'occasion de revenir à cette mûre et prétentieuse beauté.

A sa gauche était assise sa fille, jeune femme de vingt-trois ans à peine, dont la physionomie, les manières et la mise contrastaient avec la minauderie vieillotte et les éclatants atours de la douairière. Une capote de paille d'Italie, nouée par de frais rubans couleur de mauve, une mante grise sous laquelle on entrevoyait une robe de soie à reflets changeants, telle était sa simple toilette; mais la coquetterie la plus raffinée n'eût rien imaginé de mieux, tant ce modeste costume encadrait avec une gracieuse harmonie le doux et gai visage, les soyeux cheveux blonds et la taille aussi souple que noble de l'héroïne de la fête.

Sur le devant de la calèche, en face de madame Bonvalot, se trouvait le marquis Héraclius de Châteaugiron. C'était un élégant jeune homme, à la figure aristocratique et même un peu hautaine. Sauf la couleur de ses cheveux, qui étaient presque aussi blonds que ceux de sa femme, il ressemblait à son oncle, mais, quoique assez grand, sa taille n'approchait pas de celle du baron; ainsi que lui, du reste, il portait toute sa barbe, avec cette différence, que de sa part c'était un acte de soumission à la mode qui commençait à s'établir alors, tandis que le gentilhomme campagnard y voyait avant tout l'économie d'une partie du temps consacré à sa toilette.

A côté du marquis on apercevait une jeune, fraîche et joufflue paysanne, coiffée de la mitre de linon garnie de dentelles, qui sert de bonnet aux villageoises de quelques cantons de la Normandie. Cette appétissante Cauchoise, de qui Sganarelle à coup sûr eût fort aimé à médicamenter la *nourricerie*, tenait dans son giron un tout jeune enfant enveloppé d'une longue pelisse de cachemire blanc, qui suçait gravement un hochet à grelots d'or dont le corail se confondait avec le vermillon de sa bouche mignonne.

En approchant de la place, les postillons, qui avaient

maintenu jusqu'alors leurs chevaux au galop, ralentirent à peine, malgré la foule, ce train fougueux; mais le marquis, soit qu'il craignît quelque accident, soit qu'il trouvât cette allure peu convenable dans un jour de réception solennelle, leur ordonna de mettre l'attelage au pas.

— Mais, c'est charmant! s'écria madame Bonvalot, lorsqu'au tournant de la rue elle eut embrassé du regard le château seigneurial, l'arc de triomphe et son couronnement pittoresque, les casques étincelants des pompiers sous les armes, les mille têtes des spectateurs curieux, enfin la place tout entière remplie de soleil, de mouvement et de bruit.

Le salut des boîtes qui éclata en ce moment et la respectueuse batterie du tambour Toinot changèrent en une sorte d'enivrement la satisfaction qu'avait déjà causée à l'aimable douairière la sonnerie des cloches.

— Mais c'est charmant! mais c'est charmant! répéta-t-elle en promenant de tous côtés des yeux ravis. Les cloches! les tambours! le canon! une réception royale! Marquis, je vous fais mon compliment; tout ce que je vois, tout ce que j'entends est charmant. Mais regarde donc, Mathilde, comme tous ces paysans ont bonne mine; et quel savoir-vivre! tous le chapeau à la main, tous sans exception.

En ce moment la douairière de Bonvalot, qui, selon l'usage des personnes royales en pareil cas, prodiguait aux assistants les saluts les plus gracieux, aperçut Toussaint Gilles, toujours fumant, ricanant et enrageant devant la porte de son auberge. Au lieu de détourner les yeux de dessus cette figure de trouble-fête, la belle-mère du marquis pinça la bouche en cœur et adressa au capitaine des pompiers une séduisante inclination de tête, dans le but sans doute de le décider à ôter sa calotte rouge, qui seule rompait l'harmonie au milieu de la masse des fronts découverts. Cette provocation intéressée obtint pour toute réponse, nous rougissons d'être obligé de le dire, une énorme bouffée de

tabac que tira dédaigneusement de sa pipe l'aubergiste républicain.

— Fi! le rustre! s'écria la coquette douairière, choquée outre mesure de l'insolence de ce Mardochée de cabaret.

— Madame, dit le marquis en souriant d'un air de mépris, que la grossièreté de l'homme au bonnet rouge ne vous étonne pas, il me fait l'honneur d'être mon ennemi.

Madame de Châteaugiron semblait accorder peu d'attention à la scène animée dont le spectacle se déroulait autour d'elle. Tous ses regards étaient pour son enfant; mis en gaieté par un étourdissant tapage, il s'agitait entre les bras de la nourrice et promenait sur la foule l'étonnement de ses grands yeux limpides.

Lorsque la calèche eut atteint la haie formée par les pompiers, le marquis Héraclius, qui jusque-là s'était contenté de porter de temps en temps la main à son chapeau, se découvrit tout à fait, et à son tour commença de droite et de gauche une distribution de saluts auxquels s'associa sa belle-mère en redoublant de sourires et en agitant son mouchoir.

— Bonnes gens! répétait-elle avec un accent de bienveillance protectrice; à part cet ignoble personnage en bonnet rouge, je vois que ce sont de bonnes gens; n'est-ce pas, marquise?

— Sans doute, ma mère; mais regardez donc comme Pauline s'amuse.

Les yeux de la jeune femme se reportèrent aussitôt avec amour sur le visage mignon de sa petite fille, à qui les casques des pompiers, étincelant au soleil, semblaient causer un redoublement de gaieté.

La voiture, après avoir décrit un quart de cercle, s'arrêta en présentant le flanc droit à l'arc de triomphe, devant lequel, ainsi que nous l'avons dit, se tenaient rangés sur la même ligne, les trois principaux dignitaires de l'endroit.

M. Bobilier radieux, parmi tant d'autres sujets d'orgueil, de la victoire qu'il venait de remporter sur le curé, fit trois pas en avant, sans attendre que les valets de pied eussent ouvert la portière. Il s'inclina d'abord d'un air à la fois grave et galant devant madame Bonvalot qui se trouvait de son côté, et dont la toilette éclatante ainsi que la figure plâtrée de jeunesse avaient attiré son premier regard; il étreignit ensuite avec une reconnaissante effusion la main que lui tendait le marquis, et prenant la parole de sa voix la plus solennelle:

– Monsieur le marquis, madame la marquise, dit-il, c'est un beau jour.

— Permettez, mon cher Bobilier, interrompit le marquis, en réprimant un sourire, les discours comme les vôtres méritent bien d'être écoutés debout; permettez donc que nous descendions de voiture.

La portière fut ouverte par les valets de pied, qui, en vrais laquais de Paris, avaient déjà échangé plus d'une remarque moqueuse à propos de l'étrange figure du juge de paix et de quelques autres visages châteaugironais non moins réjouissants.

Le marquis mit pied à terre le premier et voulut ensuite aider sa belle-mère à descendre; mais le vieux magistrat s'y opposa résolûment.

— Monsieur le marquis, dit-il avec une respectueuse vivacité, tandis qu'il se dégantait la main droite en homme qui sait son étiquette, souffrez que je réclame un privilége dont ont toujours joui mes ancêtres. En ce beau jour, et lorsque madame la marquise met le pied pour la première fois sur le sol de Châteaugiron, c'est à moi que revient l'honneur de lui offrir la main.

— Mon cher Bobilier, je ne prétends contester aucun de vos priviléges, répondit le marquis en souriant; mais pour que vous puissiez présenter votre main à ma femme, il

faut d'abord que vous me permettiez d'offrir la mienne à madame de Bonvalot.

Un regard significatif accompagna ces paroles, et le vieux magistrat rougit jusqu'aux oreilles en reconnaissant sa méprise, qui, du reste, ne lui avait nui en aucune façon dans l'esprit de l'agréable douairière.

— Ce vieux monsieur est bien laid, dit-elle à demi-voix en s'appuyant sur le bras de son gendre, mais il a l'air fort aimable.

Lorsque M. Bobilier put enfin exercer ce qu'il nommait le privilége de ses ancêtres, il présenta, conformément aux anciennes lois du cérémonial, non pas la main, mais le parement de sa manche à madame de Châteaugiron. Après l'avoir remercié par un gracieux sourire, la marquise lui effleura le bras de son gant et s'élança légèrement à terre.

La nourrice descendit à son tour, surveillée pendant cette opération par l'œil vigilant de la jeune mère.

— Maintenant, monsieur le juge de paix, et vous aussi, messieurs, ajouta le marquis en saluant le maire et le curé, nous sommes tout à vous.

X

UNE RÉCEPTION SOLENNELLE.

— Monsieur le marquis, madame la marquise, déclama M. Bobilier en envoyant cette fois son second salut à sa véritable adresse, c'est un beau jour pour le pays, et j'ose ajouter pour moi surtout, que ce jour qui ramène dans le domaine de ses ancêtres le rejeton d'une famille illustre et honorée ; un jour depuis longtemps désiré et impatiemment attendu ; un jour dont l'aurore nous a comblés de joie, et

dont le souvenir vivra longtemps..... que dis-je? vivra toujours dans nos cœurs.....

Ici le magistrat fit une pause, soit que son émotion lui coupât la parole, soit qu'ayant débité son exorde tout d'une haleine, il eût besoin de respirer.

— Il n'en finira pas avec ses jours, dit le curé au maire d'un air sardonique.

Mais le timide administrateur était trop préoccupé des deux ou trois paroles qu'il devait prononcer lui-même et qu'il ne cessait de répéter mentalement, pour s'associer, ne fût-ce que par un sourire, à cette remarque dénigrante.

— . . . . Un jour enfin, grand, remarquable et précieux parmi tous les autres jours, puisqu'il nous apporte le bonheur sous la forme d'un ange; car, madame la marquise, si pour la première fois aujourd'hui nous sommes admis à l'honneur de contempler les traits charmants de votre visage et toutes les grâces qui vous distinguent, vos vertus en revanche nous sont depuis longtemps connues; maintenant qu'il nous est enfin accordé de joindre l'admiration de la vue à la reconnaissance du cœur, rien ne manque à notre félicité, et nous n'avons plus qu'à remercier le ciel qui nous a accordé ce jour deux fois heureux.

— L'y voilà revenu, murmura le curé en ricanant; la fin vaut le commencement.

— C'est charmant, charmant, dit haut la douairière de Bonvalot, car, s'attendant à être aussi complimentée, elle crut devoir encourager l'orateur.

Au lieu de se tourner vers la douairière, qui déjà prenait pour l'écouter sa pose la plus majestueusement gracieuse, M. Bobilier s'approcha de la nourrice, et saisit dans ses doigts secs et crochus la main de la petite Pauline, qui regardait avec de grands yeux étonnés cette vieille et étrange figure.

— Monsieur le comte, lui dit-il en souriant avec attendrissement, j'ai dit jour deux fois heureux, c'est trois fois heu-

reux que j'aurais dû dire; mais je n'avais pas osé espérer le plaisir que j'éprouve en ce moment, en vous souhaitant aussi la bienvenue dans cette terre illustrée, depuis tant de siècles, par les vertus chevaleresques de votre race.

— Que chante donc ce vieux bonhomme avec son monsieur le comte? dit à sa fille la douairière, visiblement choquée de n'avoir pas eu sa part dans ces félicitations officielles.

— Mon Dieu! il prend Pauline pour un garçon, répondit madame de Châteaugiron en étouffant un éclat de rire.

— Mon cher Bobilier, dit le marquis, fort disposé à partager l'hilarité de sa femme, le comte de Châteaugiron, à qui vous venez d'adresser un si aimable compliment, serait comtesse en Allemagne, mais en France ce n'est qu'une pauvre petite fille qui ne mérite pas qu'on fasse des frais d'éloquence pour elle.

— Et pourquoi ne le mériterait-elle pas? s'écria vivement la marquise en jetant à son mari un regard de reproche; il me semble que ma fille vaut bien tous les garçons du monde. Pauline ne peut pas encore vous répondre, monsieur le juge de paix; mais moi je vous remercie pour elle, car je l'espère, quoique ce ne soit qu'une pauvre petite fille, comme vient de dire son père, vous ne rétractez pas pour cela votre souhait de bienvenue.

Pendant que madame de Châteaugiron parlait, le vieux magistrat s'était remis de la confusion où l'avait jeté son second quiproquo.

— Madame la marquise, répondit-il avec un accent de galanterie dégagée sentant son dameret d'ancien régime, il n'est pas étonnant que le bonheur de vous voir ait tourné la tête d'un vieillard qui ne l'a pas déjà trop bonne; il y a quelques mois, M. le marquis m'avait fait l'honneur de m'écrire que vous veniez de le rendre père d'une charmante petite fille, et, si ma mémoire s'est trouvée un instant en défaut, j'espère que vous aurez de l'indulgence

pour cette meprise; après tout, ce n'est qu'une erreur de date; j'ai pris le présent pour l'avenir.

— Comme tout à l'heure vous preniez le passé pour le présent, dit malicieusement le marquis en se penchant à l'oreille du vieillard.

Du coin de l'œil M. Bobilier examina la douairière de Bonvalot, et il se demanda quel prestige d'optique avait pu lui faire confondre cet automne avec un printemps.

— Je n'ai pas besoin de vous répéter, mon cher juge de paix, reprit tout haut Châteaugiron, à quel point nous sommes sensibles à toutes les choses aimables que vous venez de nous dire; ma femme sait déjà que notre famille n'a pas de plus ancien ni de meilleur ami que vous; aussi, dès à présent vous pouvez compter sur son affection comme sur la mienne.

— M. de Châteaugiron, monsieur, ne vous dit rien que je ne sois prête à confirmer, ajouta la marquise en souriant avec bienveillance au galant septuagénaire.

L'honnête représentant de l'antique dévouement féodal se trouva amplement payé, par ce peu de mots, de toutes les peines qu'il s'était données depuis quinze jours, et il s'inclina en silence, les larmes aux yeux.

Le curé Dommartin, encore ému du dépit de se voir abaissé au second rang, s'approcha pour débiter à son tour sa harangue dont nous ne dirons rien, car tous les compliments ecclésiastiques se ressemblent; comme aux jours de la bénédiction d'Isaac, la graisse de la terre et la rosée du ciel en composent le thème invariablement; seulement il est d'usage d'y ajouter quelques mots sur la vie éternelle à laquelle on ne pensait guère du temps du vieux patriarche.

Tout ambitieux est courtisan: le jeune prêtre n'eut donc garde d'oublier dans ses félicitations et dans ses souhaits madame Bonvalot, et, par cet habile à-propos, il se concilia

les bonnes grâces de la douairière, autant que le vieux juge de paix se les était aliénées par son oubli.

Enfin le maire Amoudru, forcé, bien malgré lui, de prendre aussi la parole, récita, les yeux baissés, le front couvert de sueur et du ton d'un écolier fort peu sûr de sa leçon, les deux courtes phrases composées à son usage par l'ordonnateur de la fête.

Les harangues officielles terminées, les cantatrices vêtues de blanc sortirent en masse de dessous l'arc de triomphe comme s'avance sur la scène, lorsque les principaux personnages ont débité leurs tirades, le chœur des tragédies antiques.

Les deux dignitaires chargés de la corbeille de fleurs s'approchèrent à pas comptés de madame de Châteaugiron, et la plus élevée en rang, la fille du maire Amoudru, non moins troublée que son père, balbutia d'une voix inintelligible un petit compliment que la marquise accueillit avec sa grâce accoutumée; puis, sur un signe du curé, qui se mit à battre la mesure avec l'aplomb d'un maître de chapelle, toutes les autres partirent d'un seul cri dont durent frémir les échos à un quart de lieue à la ronde.

Jusqu'alors la petite Pauline avait pris avec un courage exemplaire les honneurs rendus à ses parents: cloches, boîtes, tambour, tout enfin; même la figure en casse-noisette et la perruque ébouriffée de M. Bobilier; mais à cet unisson renversant, sa fermeté l'abandonna, et bientôt elle joignit à l'aiguë mélopée des choristes des cris non moins perçants qui changèrent en duo ce morceau écrit à une seule partie.

— Ah! mon Dieu! quelle cacophonie! dit à sa fille madame Bonvalot, en faisant le geste de porter les mains à ses oreilles.

Heureusement la jeune femme eut le temps de lui saisi le bras et de prévenir ainsi cette démonstration offensante.

— Songez que nous ne sommes pas ici aux Italiens,

dit-elle en même temps avec un sourire d'indulgence.

— Pourquoi me parler des Italiens au milieu de cet affreux charivari ? répondit la douairière d'une voix languissante : c'est rappeler l'idée d'un lit de roses à un malheureux rôti sur des charbons. Ah ! mon cher Rubini, où es-tu ? Moi qui ai l'oreille si délicate, les nerfs si sensibles, l'organisation si impressionnable ! Je ne saurais te dire à quel point cette musique sauvage m'agace, me déchire, me torture. En vérité, si je ne me retenais, je jetterais des cris perçants.

— Gardez-vous-en bien, dit madame de Châteaugiron en riant, c'est assez que Pauline s'en mêle, sans que vous vous mettiez encore de la partie.

La marquise s'approcha de sa fille pour essayer de la calmer ; mais déjà la Cauchoise etait parvenue à lui fermer la bouche par le moyen que la nature met toujours à la disposition des nourrices.

Parmi les auditeurs se trouvait une personne encore plus désagréablement affectée que la douairière de Bonvalot et non moins émue que la petite Pauline, mais d'une autre manière et par une cause différente, c'était M. Bobilier.

Dès les premières mesures du couplet entonné si vigoureusement par les choristes, la figure du juge de paix avait exprimé une surprise profonde, qui bientôt fit place à une sorte de stupeur à laquelle succéda enfin la plus violente indignation.

— Oh ! l'infâme jésuite, dit-il entre ses dents en lançant un regard furibond au curé Dommartin, qui continuait de battre la mesure sans avoir l'air de songer à mal ; oh ! le monstre d'ultramontain ! il a changé mes vers pour y substituer des platitudes de sa façon.

Selon l'usage de l'ancienne magistrature, le juge de paix professait en religion les doctrines gallicanes, et par conséquent se trouvait en désaccord complet avec le curé qui, comme la plupart des membres du jeune clergé, se mon-

trait le fidèle partisan des maximes de la cour de Rome; mais les combats qu'ils s'étaient livrés à plusieurs reprises sur ce chapitre n'étaient que d'insignifiantes escarmouches au prix de la lutte près de s'engager entre eux en ce moment; car si le jeune prêtre n'avait pas encore digéré la petite humiliation qu'il venait de subir en se résignant à n'occuper que la seconde place, le vieux magistrat à son tour se trouvait blessé par son adversaire dans sa paternité poétique, c'est-à-dire, de l'accord unanime de tous les observateurs, au centre le plus irritable de la vanité humaine.

Pendant un instant, M. Bobilier fut tenté de se précipiter sur le chœur des jeunes filles pour interrompre le chant des couplets usurpateurs; il voulait démasquer le perfide curé et lui demander raison, devant tout le monde, de cet attentat inqualifiable; mais donner cours en ce moment à son indignation trop légitime, n'eût-ce pas été offenser la marquise de Châteaugiron? Et le moyen, d'ailleurs, de jeter le trouble au milieu d'une fête qu'il regardait, non sans raison, comme son ouvrage! Le juge de paix s'efforça donc de se contenir; et, à l'aide de sa tabatière qu'il acheva de vider coup sur coup, il y réussit en partie; mais ses petits yeux gris, fixés sur le jeune prêtre avec une expression de rancune implacable, pétillaient comme le charbon embrasé d'où sortira bientôt un incendie.

— Abominable moliniste! grommelait-il en se barbouillant le nez de tabac avec fureur; disciple de Sanchez! nouvel Escobar! Je me vengerai, Tartufe que tu es. Oui, tôt ou tard tu passeras par mes verges.

Lorsque les jeunes choristes eurent achevé les trois couplets de rigueur, M. et madame de Châteaugiron leur adressèrent les compliments obligés sur la beauté de leurs voix et l'éclat de leur exécution.

— Mesdemoiselles, dit ensuite le marquis d'un air d'enjouement cavalier, je crois que ma femme a dans ses malles quelques bagatelles que vous ne dédaignerez peut-être pas

de porter au bal d'aujourd'hui, car je vous préviens qu'on dansera toute l'après-midi sur la terrasse du château, et nous espérons que vous serez le plus bel ornement de cette petite fête.

Au mot de bal, les jeunes filles avaient senti la surexcitation nerveuse de leurs gosiers descendre subitement dans leurs jambes; mais ce moment de bonheur complet fut court, et bientôt leurs yeux se fixèrent sur le curé avec une expression d'inquiétude mêlée de prière.

Les prêtres en général, les plus jeunes surtout, ne prennent guère pour modèle le bon pasteur de Béranger; ils n'aiment pas trop, peut-être n'ont-ils pas tout à fait tort, que leurs paroissiennes aillent danser sous le vieux chêne : aussi, au lieu d'accorder l'autorisation que lui demandaient avec une muette éloquence tous les regards arrêtés sur lui, le curé Dommartin baissa-t-il la tête en se mordant les lèvres d'un air contrarié. Il se trouvait en effet entre deux écueils : d'un côté, déplaire au maître du château en s'opposant à une chose que celui-ci semblait désirer; de l'autre, affaiblir son autorité pastorale par une concession qui pourrait en entraîner d'autres.

— Monsieur le curé, dit le marquis en remarquant l'attitude embarrassée du jeune prêtre, ne restez pas insensible aux prières qu'on n'ose pas vous adresser, mais qui n'ont pas besoin de la parole pour se faire comprendre !

— Monsieur le marquis... répondit le prêtre en s'inclinant d'un air contraint.

— S'il y a péché, il ne sera ni à votre compte, ni à celui de ces aimables demoiselles, je m'en charge, ou plutôt je le mets sur la conscience de mon oncle.

— De monseigneur d'Autun ?... dit le curé surpris.

— De lui-même, monsieur le curé. En passant à Autun, d'où nous sommes partis ce matin, j'ai dit à mon oncle que j'avais l'intention de donner ici un bal pour fêter la première visite de ma femme à Châteaugiron, et, je vous

en donne ma parole, il m'a répondu qu'il n'y voyait aucun mal, et que, pour sa part, il m'y autorisait complétement.

— Quand l'évêque a parlé, le curé doit se taire, dit l'ecclésiastique empressé de mettre sa responsabilité à couvert sous l'autorité de son supérieur.

— Monsieur le curé, vous nous permettez donc de danser? s'écrièrent à la fois plusieurs jeunes filles qui aussitôt baissèrent les yeux et rougirent de confusion.

— Je ne permets rien, répondit le jeune prêtre d'un ton sec, car le goût pour l'herbe défendue que manifestaient si naïvement les blanches brebis de son troupeau causait à ce rigide pasteur encore plus de dépit que de surprise.

La joie qui étincelait dans les yeux des jeunes filles s'éteignit soudain, et une sorte de consternation se peignit sur leurs visages.

— Je ne permets rien, répéta le curé en changeant d'accent, car mon chef a déjà permis et il ne me reste qu'à lui obéir.

— Ainsi nous danserons? s'écria une petite Bourguignonne dont les jambes rondelettes dansaient déjà.

— C'est ce que j'ignore, c'est ce que je veux ignorer ; et pour cela je vous avertis que je n'irai pas me promener sur la terrasse du château.

A cette permission tacite, le chœur des jeunes filles tout entier répondit par un trémoussement avant-coureur des plaisirs du bal.

— Quelle transaction jésuitique! murmura le juge de paix.

— Vous devez de nouveaux remercîments à notre vieil ami, dit le marquis à sa femme, quand cette grave affaire fut arrangée; non-seulement c'est lui qui a tout ordonné, tout dirigé, mais encore les moindres détails sont son ouvrage. Ainsi, ce tableau qui représente nos armes, c'est lui qui l'a peint.

— Une croûte effroyable! dit à demi-voix la douairière

de Bonvalot, qui gardait rancune au juge de paix ; je suis sûre que ces lions hideux m'empêcheront de dormir.

— Comment ! Monsieur Bobilier, dit la jeune marquise avec une intonation flatteuse, magistrat et artiste !

— Ajoutez poëte, reprit Châteaugiron en regardant sa femme de manière à déconcerter la gravité qu'elle s'efforçait de conserver.

— En vérité ! poëte aussi ?

— Certainement ; et vous venez d'entendre un échantillon de sa poésie, car les couplets chantés par ces demoiselles sont de lui.

— Ils m'ont paru fort jolis, répondit madame de Châteaugiron, vouée pour ce jour-là du moins à l'optimisme le plus inépuisable.

Ces paroles firent épanouir une satisfaction radieuse sur le visage blafard du curé ; mais en revanche elles entrèrent comme une pointe de poignard dans le cœur du magistrat.

— Madame, dit ce dernier en grimaçant un sourire qu'on eût pu prendre pour un grincement de dents, si les dents n'y eussent manqué, il me serait bien doux d'avoir mérité un éloge prononcé par une bouche si charmante ; mais la vérité m'oblige de vous déclarer que je n'y ai aucun droit.

Le curé Dommartin prit le maintien modeste d'un auteur applaudi dont on va jeter le nom au public d'un théâtre.

— J'avais en effet composé quelques faibles vers, poursuivit M. Bobilier après avoir lancé à son ennemi un regard foudroyant ; j'espérais, madame la marquise, qu'ils auraient l'honneur d'être chantés aujourd'hui devant vous, et déjà ils avaient été répétés ; mais M. le curé, les trouvant sans doute indignes d'une si belle récompense... a jugé à propos... dans sa sagesse... sans même me prévenir... de supprimer mes couplets et de les remplacer par d'autres... beaucoup meilleurs sans doute... mais enfin peut-être eût-il été plus convenable... plus poli... plus honnête... de m'avertir de ce changement.

La physionomie du poëte désappointé exprimait un courroux si plaisamment pathétique, sa voix entrecoupée prenait des intonations si bizarres, sa perruque elle-même frémissait d'une telle indignation, que la marquise n'eut que le temps de détourner les yeux en portant son mouchoir à sa bouche ; de son côté, Châteaugiron, qui n'avait pas cette ressource, mordit sa moustache à belles dents pour s'empêcher d'éclater ; quant à la douairière de Bonvalot, loin de compatir à la poignante émotion du magistrat, elle se tourna vers le jeune prêtre, et lui sourit le plus gracieusement possible.

— Ainsi, monsieur le curé, dit-elle, les vers que nous venons d'entendre sont de vous? Je joins mon compliment à celui de ma nièce; ils sont charmants, et vous pouvez m'en croire, car j'ai la prétention et même la réputation de m'y connaître un peu ; oui, je le répète, ils sont charmants.

Le curé s'inclina profondément d'un air pénétré; puis se tournant vers le maître du château :

— Monsieur le marquis, dit-il gravement, je vous dois une explication au sujet du grief que vient d'articuler contre moi M. le juge de paix; je le confesse humblement, j'ai cru devoir modifier, changer même les couplets qu'il avait bien voulu me remettre, et si M. le juge de paix l'exige, je suis prêt à faire connaître les raisons qui m'ont forcé de prendre ce parti, peut-être rigoureux, mais nécessaire.

— Oui, monsieur, je l'exige, s'écria M. Bobilier avec une chaleur extrême; car au ton que vous prenez en ce moment, je vois que ceci est désormais pour moi une question d'honneur.

— Puisque M. le juge de paix l'exige, reprit le curé en continuant de s'adresser au marquis, voici la raison qui m'a décidé, à mon grand regret, à supprimer ses vers: il m'a paru peu convenable, je dirais presque peu décent..

— Peu décent? interrompit le vigoureux vieillard.

— Oui, peu décent, répéta le jeune prêtre d'un ton sévère, de faire chanter par des jeunes filles chrétiennes, et d'adresser à une jeune femme chrétienne, des couplets, fort bien tournés peut-être sous le rapport poétique, mais répréhensibles au point de vue moral, car on y respire un parfum païen...

— Un parfum païen ! s'écria le juge de paix de plus en plus irrité; apprenez, monsieur le curé, que je ne suis pas plus païen que vous, entendez-vous bien, et sans la présence de madame la marquise...

— De grâce, mon cher Bobilier, interrompit à son tour Héraclius, permettez à M. le curé de s'expliquer; il a pu, sans mauvaise intention, se servir d'une expression impropre.

— Monsieur le marquis, dit le jeune prêtre d'un ton sérieux, je connais la valeur des termes dont je me sers; j'ai dit un parfum païen, car quelle autre expression plus juste et plus modérée aurais-je pu employer pour caractériser des vers où, à propos de madame la marquise, il est question de Vénus et d'Hébé qui, si je ne me trompe...

— Il est question aussi de Minerve, dit impétueusement le vieux poëte; mais voilà ce que vous avez bien soin de passer sous silence.

— De Minerve aussi, puisque vous y tenez, il n'en est pas moins vrai que toutes ces fausses divinités du paganisme sont d'étranges saintes à invoquer dans une fête dont le caractère doit être avant tout religieux et chrétien; et moi, pasteur de cette paroisse, j'ai eu raison...

— Et moi je vous dis, s'écria M. Bobilier qui s'échauffait de plus en plus, que les gens les plus éminents de votre ordre, des gens devant qui vous vous seriez courbé jusqu'à terre, monsieur le curé, le cardinal de Bernis, l'abbé de Chaulieu, et tant d'autres qu'il est inutile de citer, ont mis dans leurs vers cent fois plus de paganisme que vous n'en trouverez jamais dans les miens.

— Messieurs, dit Châteaugiron d'un air conciliant, permettez-moi de clore ce débat ; vous, monsieur le curé, vous avez peut-être raison à votre point de vue : vous, mon cher Bobilier, vous n'avez pas tort au vôtre. Tout ceci ne roule donc que sur un malentendu, qui, du reste, n'aura fait que doubler nos jouissances ; car, après le plaisir d'avoir entendu la poésie de M. Dommartin, nous aurons, je l'espère, celui d'écouter aussi la vôtre, mon cher juge de paix. C'est convenu ; vous nous direz vos vers à dîner, et M. le curé, qui s'est déjà si gracieusement exécuté au sujet de la danse, voudra bien conserver quelque indulgence pour vos petites hardiesses poétiques, fussent-elles, ainsi qu'il l'assure, un peu entachées de paganisme.

— Au lieu de réciter mes vers, dit le juge de paix rasséréné par cette agréable perspective, j'aurai l'honneur de les chanter à madame la marquise, si du moins elle daigne me le permettre.

— Vous chantez donc aussi, monsieur Bobilier? demanda madame de Châteaugiron en riant.

—Comment, s'il chante! s'écria le marquis; quand je vous dis qu'il a tous les talents.

— S'il chante comme il peint, dit la douairière à sa fille, cela nous promet un joli dessert.

— Ce débat heureusement terminé, ce fut au tour des garçons de présenter leur offrande ; ils s'en acquittèrent avec toute la gaucherie qu'on pouvait attendre de jeunes rustres de quinze à vingt ans, mais le mouton enrubanné ayant tout à fait ramené la gaieté sur le visage de la petite Pauline, sa mère se montra charmée du présent.

Le marquis exprima sa satisfaction d'une manière aussi expressive que laconique, en mettant dans la main de l'orateur de la troupe une bourse dont les mailles laissaient entrevoir, le prix du mouton payé, au moins autant de pièces d'or qu'il y avait de donateurs.

— *Vive monsieur le marquis! vive madame la marquise!*

s'écrièrent en chœur les jeunes garçons à la vue de cette rémunération seigneuriale.

— *Vive monsieur le marquis! vive madame la marquise!* répéta comme un écho une voix sonore qui semblait partir d'une des colonnes de l'arc de triomphe.

En même temps le vicomte de Langerac, son chapeau d'une main et son bouquet de l'autre, sortit de derrière le pilier de verdure où il s'était tenu caché jusqu'alors

— Qui te savait là, et que diantre y fais-tu? lui demanda le maître du château sans paraître très-étonné de cette apparition.

— Tu le vois, je fais comme les autres, dit le vicomte en s'avançant d'un air dégagé: je chante tes louanges et celles de madame la marquise.

— Le jeune homme blond s'inclina devant madame de Châteaugiron, dont la figure, à sa vue, avait exprimé une surprise désagréable, et qui lui répondit par un accueil glacial. Il salua ensuite madame de Bonvalot; mais cette fois il obtint en retour le sourire le plus bienveillant, et, sans le fard dont étaient couvertes les joues de la douairière, on eût pu voir qu'elle avait rougi.

— Mon cher Bobilier, dit le marquis après avoir échangé une poignée de main avec le nouvel arrivant, il me semble que maintenant nous pourrions entrer au château?

— Si auparavant, répondit le juge de paix, monsieur le marquis voulait bien adresser quelques paroles aux pompiers.... Ils s'y attendent.... et je suis sûr que cela ferait bon effet.

— Monsieur le bailli a raison, dit Langerac d'un air goguenard; à quoi penses-tu donc? Allons! un petit speech à ces dignes pompiers; c'est de rigueur.

En reconnaissant le jeune homme qui de la fenêtre de l'auberge du *Cheval-Patriote* lui avait jeté déjà une interpellation assez impertinente, le vieillard fronça le sourcil.

— Vous commettez une erreur, monsieur, dit-il sèche-

ment, je n'ai pas l'honneur d'être bailli, je ne suis qu'un pauvre juge de paix.

— Si vous n'êtes pas bailli, mon cher monsieur, je suis sûr du moins que vous êtes digne de l'être.

— Je crois, en effet, répondit M. Bobilier en relevant fièrement la tête, que si la charge dont vous parlez, n'avait pas été emportée comme tant d'autres par la tourmente révolutionnaire, je saurais la remplir avec honneur, ainsi que l'ont fait pendant dix générations mes ancêtres.

— Quand je vous disais que vous sentiez le bailli d'une lieue! Je vous ai reconnu sur-le-champ, rien qu'à votre perruque.

Les yeux du vieux magistrat étincelèrent; et il ruminait quelque réplique mordante, lorsque le marquis, après avoir adressé ses remercîments aux pompiers et les avoir invités à dîner au château, revint près de lui et dit en souriant :

— Mon cher juge de paix, voici le moment d'exercer votre privilége; veuillez donner le bras à ma femme et nous montrer le chemin.

Il n'y avait ni dépit ni déplaisir qui pussent tenir contre une invitation si flatteuse. M. Bobilier s'approcha de la marquise en déployant ses plus grands airs d'ancien régime, et bientôt il obtint l'inappréciable faveur, ce fut là l'expression dont il se servit toujours par la suite, de sentir s'appuyer sur son vieux bras le bras frais et potelé de la jeune femme.

— Monsieur le maire, ayez la bonté de conduire madame de Bonvalot, reprit le marquis en riant malgré lui de la tournure triomphante du juge de paix.

Au moment où Amoudru, tout étourdi de l'honneur imprévu qui lui tombait en partage, promenait un regard effaré de la douairière à la nourrice, le vicomte de Langerac s'empressa d'offrir son bras à madame de Bonvalot, qui mit à l'accepter un empressement presque aussi prononcé.

— Quelle folie! lui dit-elle tout bas en minaudant; vous avais-je permis de venir?

— Non, sans doute, répondit le jeune homme blond avec cette familiarité cavalière pour laquelle les femmes d'un âge mûr ont une toute particulière indulgence; vous ne me permettez rien, il faut bien alors que je me passe de la permission.

— Que dira le marquis?

— Vous voyez comme il m'a reçu; d'ailleurs il a besoin de moi.

— Mais que pensera Mathilde?

— Ce qu'elle pense déjà.

— Que pense-t-elle déjà? demanda la douairière avec un accent d'inquiétude.

— Que je suis venu pour elle.

— Et si c'était vrai!

— Jalouse? dit le vicomte avec un tendre sourire.

— Jalouse! non, je n'ai pas dit cela, répondit la douairière d'un air mignard qui eût mieux convenu à une ingénue.

— Ah! plût au ciel que vous fussiez jalouse! s'écria Langerac avec chaleur; je croirais alors...

— Changeons d'entretien; vous savez que je vous ai défendu ces élans passionnés. Oui, changeons d'entretien. Est-ce à Mathilde que vous voulez offrir ces fleurs?

— Vous savez bien que c'est pour vous que je les ai cueillies.

Le vicomte offrit son bouquet à madame de Bonvalot qui le prit sans se faire prier, et le respira quelque temps d'un air rêveur.

— Surtout ne le confiez pas à votre femme de chambre, reprit Langerac avec un sourire significatif.

— Pourquoi cela? demanda la douairière en prenant la physionomie la plus naïve que comportât le badigeonnage de sa figure.

— Parce qu'en général, les femmes de chambre sont plus curieuses que leurs maîtresses.

— C'est un vilain défaut que la curiosité!

— Mais, pas toujours.

— Comment! vous voudriez que je fusse curieuse?

— C'est la chose que je désire le plus en ce moment.

La douairière de Bonvalot porta de nouveau le bouquet à son nez, et si elle n'aperçut pas un petit billet assez mal caché entre les fleurs, c'est que sans doute elle avait bien mauvaise vue.

L'entretien finit, car les deux interlocuteurs venaient d'entrer dans un salon du rez-de-chaussée où les avaient précédés madame de Châteaugiron et le juge de paix, et où arrivèrent un instant après, le marquis, le curé, le maire, accompagnés de plusieurs des notables de la commune.

Après quelques instants de conversation, M. de Châteaugiron conduisit sa femme et sa belle-mère dans les appartements qui leur avaient été préparés, et prit ensuite congé de ses hôtes jusqu'à l'heure du dîner.

— Maintenant, dit-il en retenant M. Bobilier qui s'apprêtait à sortir avec les autres, allons causer de notre affaire.

Le marquis et le juge de paix, suivis du vicomte de Langerac, se dirigèrent vers une bibliothèque servant de cabinet de travail, qui se trouvait située à l'un des angles du château.

XI

LE CONSEIL.

Ainsi que nous l'avons dit, peu de temps après son arrivée au château, le marquis de Châteaugiron, accompagné de M. Bobilier et du vicomte de Langerac, s'était dirigé vers la

bibliothèque. Lorsqu'ils y furent entrés tous trois, le maître du logis avança un fauteuil au juge de paix, et s'assit lui-même, tandis que le vicomte s'étendait négligemment sur un petit divan de cuir placé dans un entre-deux de fenêtres.

— Voyons, mon cher Bobilier, dit le marquis, pendant que ces dames s'habillent, que les pompiers se mettent à table et que vos nymphes de Châteaugiron batifolent dans les jardins en attendant le bal, causons sérieusement. Où en sommes-nous?

D'un clin d'œil expressif, le vieillard montra le jeune homme blond qui en ce moment s'occupait d'allumer un cigare.

— Vous pouvez parler devant Langerac, reprit Héraclius, il est mon ami et je n'ai pas de secrets pour lui; d'ailleurs il est déjà depuis longtemps au courant de notre affaire.

Le juge de paix hocha la tête comme si en secret il eût désapprouvé le choix d'un pareil confident.

— Nous vous écoutons, monsieur le bailli, dit le vicomte en plaçant un oreiller sous sa tête et en s'allongeant sans façon sur le divan.

— Je vous ai déjà fait observer, monsieur, répondit le magistrat d'un ton fort sec, que je ne suis pas bailli, mais juge de paix.

— Ne faites pas attention à ce que dit Langerac, interrompit le marquis, c'est un fou.

— Et vous mettez un fou au courant de vos affaires? reprit M. Bobilier en haussant légèrement les épaules, malgré sa vénération profonde pour tout ce qui tenait à la famille de Châteaugiron.

— Sa folie ne l'empêche pas d'être de bon conseil; vous en jugerez tout à l'heure.

— Puisque M. le juge de paix se trouve offensé de la qualification de bailli que j'avais cru devoir lui donner, tant il a le physique de l'emploi, je m'empresse de retirer cette

expression incongrue, dit Langerac qui accompagna ces paroles d'un nuage de fumée.

— Sachez, monsieur, que le titre de bailli n'a rien d'incongru, répondit M. Bobilier, dont la mauvaise humeur ne parut pas apaisée par cette rétractation ; certes, je m'estimerais heureux d'occuper cet emploi honorable qu'ont rempli pendant dix générations mes ancêtres ; mais enfin les baillis n'existent pas plus aujourd'hui que les petits seigneurs débraillés dont se moquait Molière ; et s'il plaît à M. de Langerac de copier les uns, il me permettra de ne pas imiter cette prétention, en acceptant, sans y avoir droit, le nom des autres.

— Tais-toi, Langerac, dit le marquis au vicomte, qui ôtait son cigare de sa bouche pour répliquer ; M. Bobilier a raison, et tu n'es pas de force à lutter avec lui. D'ailleurs nous avons autre chose à faire qu'à échanger des plaisanteries plus ou moins piquantes.

— C'est juste, dit le vicomte en remettant son cigare entre ses lèvres ; l'ordre du jour !

— Monsieur le marquis, reprit le vieux magistrat avec l'accent solennel qui lui était ordinaire dans les grandes circonstances, lorsqu'il y a un mois vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et de m'annoncer l'intention où vous étiez de vous mettre sur les rangs pour la place vacante au conseil général de Saône-et-Loire, ma première impression, je ne vous le cacherai pas, a été celle d'une triste surprise.

— Pourquoi cela ? demanda Héraclius étonné.

— Ah ! Monsieur le marquis, ne comprenez-vous pas combien il doit paraître pénible à un ancien serviteur, ou, comme vous avez la bonté de le dire, à un ancien ami de votre famille, de vous voir, vous, un Châteaugiron, le chef du nom et des armes de cette race antique, réduit à solliciter les suffrages de gens qui autrefois eussent été les humbles vassaux et les très-obéissants serviteurs de vos ancêtres ?

— Que voulez-vous, mon cher Bobilier ! ainsi va le monde. L'ancien château s'est écroulé il y a trois siècles ; celui d'aujourd'hui se fait vieux à son tour, et dans cent ans peut-être mes descendants, si j'ai des descendants de mon nom, seront obligés d'en bâtir un autre. Tout ici-bas n'est que décadence, transformation et renouvellement ; c'est pour obéir à cette loi universelle que j'ai résolu, et en cela j'ai suivi le conseil de mes amis, de prévenir l'éclipse totale dont est menacé depuis quelques années l'astre des Châteaugirons. Au lieu donc de m'asseoir lamentablement, comme je le vois faire à quelques-uns, au milieu des ruines d'un passé qui ne peut plus renaître, je suis décidé à tenter avec énergie les chances que m'offre le présent. La révolution de juillet a enlevé à mon père sa pairie ; mon affaire, à moi, c'est de la reconquérir. Voilà mon but, et je ne vous en fais pas un mystère.

— Qu'est-ce qu'une pairie viagère pour un Châteaugiron ? demanda le vieux magistrat en hochant la tête.

— L'hérédité de la pairie sera rétablie tôt ou tard, reprit le marquis, et alors il n'y aura plus d'aristocratie que dans la Chambre haute. Croyez, mon cher Bobilier, que je n'ai pas pris mon parti à la légère. L'ambition ressemble à cette grotte d'Antiparos dont l'entrée est si basse qu'il faut se courber pour y pénétrer, mais qui offre à l'intérieur un palais éclatant. Me voici donc tout prêt à me courber devant les électeurs de votre canton ; mais soyez tranquille, je saurai me redresser plus tard.

— A part la grotte d'Antiparos, qui n'est pas du style parlementaire, tu parles bien, s'écria Langerac ; et avec un peu d'exercice, tu attraperas tout à fait le chic du *speech* constitutionnel.

— Je ne prétends pas discuter avec vous, monsieur le marquis, dit le vieux juge de paix d'un air résigné ; vous savez mieux que moi ce qu'il vous convient de faire, et puisque votre parti est pris, il ne me reste qu'à vous rendre

compte de la manière dont j'ai exécuté vos instructions.

— Fort bien. Mais d'abord ai-je des adversaires?

— Deux, monsieur le marquis.

— Et qui sont-ils?

— Le médecin Boisselat, candidat de la gauche, et M. Grandperrin, le maître de forges, que soutient le gouvernement.

— Quant à ce dernier point, vous vous trompez, dit vivement le marquis. M. Grandperrin ne saurait être le candidat du gouvernement, puisqu'au ministère de l'intérieur on m'a promis formellement de me soutenir.

— Monsieur le marquis, je suis sûr de ce que j'avance.

— Mais c'est impossible... après une promesse formelle?

— Tu crois aux promesses, toi! dit Langerac; tu es encore un peu naïf pour un ambitieux.

— Je vous assure, mon cher Bobilier, reprit le marquis, que vous êtes complétement dans l'erreur.

— La preuve que je ne me trompe pas, répondit le juge de paix, c'est que depuis quinze jours il n'est sorte de démarches qui n'aient été tentées, dans l'intérêt de la candidature de M. Grandperrin, près de toutes les personnes qui ont quelque chose à craindre ou à espérer du gouvernement.

— Comment! on a fait des démarches près de vous?

— Près de moi, non; mes principes et mon dévouement à votre famille sont trop connus pour qu'on s'y soit risqué; mais près du maire, près de l'adjoint, près du percepteur, en un mot près de toutes les personnes que le gouvernement tient plus ou moins sous sa main; et je dois vous prévenir, monsieur le marquis, qu'à part Amoudru, que je suis parvenu à maintenir par la raison que vous savez, tous les autres ont fait demi-tour et voteront pour M. Grandperrin.

— En êtes-vous sûr? demanda Châteaugiron avec un accent d'inquiétude.

— Parfaitement sûr; et la preuve que l'affaire est sérieu-

sement engagée, c'est que M. de Boisjoly, conseiller de préfecture à Mâcon, le grand faiseur d'élections du département, est arrivé hier soir à Châteaugiron et dîne aujourd'hui à la forge de M. Grandperrin, où il y a une réunion d'électeurs et où, à ma grande surprise, doit se trouver aussi l'avocat Froidevaux. Il y a un mystère là-dessous.

— Quel homme est-ce, ce Grandperrin ? dit Langerac en se mettant brusquement sur son séant.

— Un honnête homme, répondit le juge de paix.

— Ce n'est pas cela que je vous demande. A-t-il de l'ambition ?

— Pas d'autre, à ce que je crois, que celle d'arrondir sa fortune, fort belle déjà.

— De la vanité ?

— Infiniment.

— A-t-il la croix ?

— Non, mais je crois qu'en revanche il la désire beaucoup.

— Il l'aura, gardez-vous d'en douter. Votre Grandperrin, à ce que je vois, est un de ces êtres commodes dont un gouvernement est toujours sûr, pour peu qu'il accorde la plus mince pâture à leur amour-propre. Châteaugiron, M. Bobilier a raison ; tu es joué.

— Ils n'oseraient ! s'écria le marquis en rougissant de dépit.

— C'est tout osé. Te rappelles-tu le dîner de garçons que tu nous as donné le mois dernier, lorsque madame de Châteaugiron est allée voir sa tante à Rouen ?

— Après.

— Tu as d'excellent vin, et, en amphitryon qui connaît ses devoirs, tu as prêché d'exemple en laissant rarement ton verre vide ; il est résulté de là que tu as beaucoup parlé, trop parlé.

— Qu'ai-je donc dit ?

— Voici tes paroles : Dans un mois je serai membre du

conseil général de Saône-et-Loire ; dans trois mois je serai député de l'arrondissement de Charolles, puisque le député actuel est atteint d'une maladie qui l'emportera avant ce terme ; enfin, dès que je remplirai les conditions exigées par la loi de 1831, j'aurai la pairie qu'on a volée à mon père, car il faudra bien que le gourvernement compte avec moi.

— Ai-je dit cela ?

— En propres termes. Tu vois maintenant que le gouvernement t'a pris au mot, et qu'il te fait ton compte un peu plus tôt que tu ne t'y attendais.

— Mais comment ces paroles, à supposer que je les aie prononcées, auraient-elles pu être répétées ?

— Tu m'amuses vraiment; et le petit Blassigny qui ne bouge pas du ministère de l'intérieur, pour qui le prends-tu ?

— C'est vrai ; il était du dîner.

— Et c'est lui qui a tout dit. Il est tout simple alors qu'en voyant la hauteur de ta visée, nos seigneurs du ministère aient changé d'avis, et t'aient abandonné pour adopter le Grandperrin. D'un côté, une pairie pour règlement de compte, tandis que de l'autre dix centimètres de ruban rouge feront l'affaire : des sots eussent balancé, et ces messieurs sont fort loin d'être des sots.

Le marquis se mordit les lèvres, et pendant un instant il garda le silence.

— Fort bien, dit-il enfin avec une insouciance affectée ; vous pouvez avoir raison tous deux, et j'accepte la position nouvelle que le gouvernement m'a faite, sauf à lui en témoigner plus tard ma reconnaissance. Ainsi donc, continua Châteaugiron, nous sommes trois candidats : M. Boisselat, M. Grandperrin et moi. Je ne connais pas le premier.

— C'est un médecin, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, reprit M. Bobilier : homme aussi complétement nul qu'il soit possible de l'être ; en un mot, un vrai pantin libéral dont l'avocat Froidevaux fait jouer les fils.

— Celui-ci, je le connais, répondit le marquis.

— Et moi aussi, dit Langerac.

— Nous avons fait notre droit à Dijon ensemble ; mais comme naturellement nous ne voyions pas la même compagnie, nous n'avions aucune intimité. Je crois t'avoir parlé de lui, car M. Bobilier me le désignait dans ses lettres comme un homme fort influent dans le canton et dont le suffrage n'était pas à dédaigner.

— Tu m'en as parlé en effet, et j'avais pris note de son nom ; du reste, j'ai fait connaissance avec lui aujourd'hui même.

— Où ça ?

— Dans une méchante auberge qui donne sur la place, vis-à-vis de ton château.

— Chez Toussaint Gilles, dit le juge de paix ; c'est là en effet que loge Froidevaux quand il vient à Châteaugiron.

— Toussaint Gilles ! répéta le marquis, c'est chez lui, m'avez-vous dit, que fonctionne le comité-directeur de l'extrême gauche ?

— Précisément, monsieur le marquis.

— Coulons à fond l'affaire du Boisselat, dit le vicomte qui, malgré ses allures évaporées, semblait diriger la discussion.

— M. Boisselat, repartit le juge de paix, n'est en réalité qu'un chapeau que Froidevaux envoie au conseil-général pour y retenir sa place en attendant qu'il paie les 200 fr. de contributions exigés.

— En ce cas, laissons là le chapeau, et parlons de l'homme.

— C'est un garçon de talent, reprit M. Bobilier.

— Oui, il m'a paru qu'il avait la réplique assez facile.

— Non-seulement il a un vrai mérite comme avocat, mais comme homme il est plein d'honneur et de caractère ; en un mot, c'est un adversaire dangereux.

— Vous croyez donc qu'il a des chances de faire triom-

pher son chapeau ? demanda Châteaugiron en riant.

— Il en a sans doute, mais vous en avez vous-même, monsieur le marquis, et M. Grandperrin en a aussi de son côté.

— Diable ! fit Langerac, il paraît alors que l'affaire sera chaude.

— Il faut s'y attendre, répondit le juge de paix ; on remue ciel et terre depuis quinze jours ; ainsi donc il est impossible que l'élection ne soit pas vivement disputée.

— Eh bien ! j'aime mieux ça, reprit le vicomte ; la lutte, voilà mon élément ; d'ailleurs,

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire !

— Je suis de ton avis, dit le marquis avec un sourire un peu forcé, quelque formidables que doivent paraître des adversaires tels que M. le maître de forges Grandperrin, M. le médecin Boisselat et même M. l'avocat Froidevaux, je suis prêt à entrer en lice avec eux.

— Monsieur Bobilier, reprit Langerac qui depuis qu'il s'était vu vertement relevé par le vieux magistrat avait renoncé à le choisir pour but de ses plaisanteries en l'affublant du titre de bailli, ayez la bonté de nous désigner maintenant les personnes qui ont de l'influence sur les électeurs du canton ; avant d'ouvrir la campagne, il est bon de savoir à qui l'on a affaire.

— Les personnes influentes dans le canton, répondit le juge de paix en s'adressant au marquis, sont, avant tout et hors ligne, M. le baron de Vaudrey, votre oncle..

— J'espérais que nous aurions aujourd'hui le plaisir de le voir, interrompit le marquis d'un air contraint.

— Le curé Dommartin, poursuivit le juge de paix sans paraître avoir entendu cette observation.

— Il doit être à nous, le curé ? dit Langerac d'un ton léger.

— M. le curé, reprit le vieillard avec un accent mo-

queur, est trop habile pour contrecarrer en quoi que ce soit le neveu de monseigneur l'évêque d'Autun.

— C'est ce que je pensais.

— Autrefois il était fort assidu chez M. Grandperrin; mais depuis qu'il a appris que M. le marquis se mettait sur les rangs, il a cessé presque entièrement ses visites.

— Fort bien, c'est notre homme.... et les autres ?

— Il y a Froidevaux, M. Grandperrin, ce jacobin de Toussaint-Gilles, et enfin moi-même.

— Nous commençons à voir clair sur notre échiquier, dit Langerac avec aplomb; naturellement M. Grandperrin se donnera ses voix, sans parler des votes que lui assure l'appui du gouvernement; l'avocat Froidevaux donne les siennes à son médecin, et il faut y ajouter sans doute celles dont dispose le susdit Toussaint-Gilles. Mais à propos de l'avocat Froidevaux, comment diantre se fait-il qu'il dîne aujourd'hui chez M. Grandperrin, l'un des adversaires de son protégé ?

— Je n'y comprends rien, et, je le répète, il y a là-dessous un mystère...

— Que je me charge d'éclaircir; car je dois revoir maître Froidevaux ce soir ou demain matin, et je saurai bien le faire parler. Voilà donc l'actif de nos deux concurrents; quant au nôtre, nous disons : les voix du curé, celles de M. de Vaudrey et les vôtres, monsieur Bobilier, car il est inutile de dire que nous comptons sur vous.

— Monsieur le marquis, dit le juge de paix en s'inclinant devant Châteaugiron, sait que mon dévouement lui est acquis du jour de sa naissance, comme il l'avait été auparavant à son père et à son aïeul.

— Voilà donc sur quoi nous pouvons compter, reprit le vicomte en continuant de parler au pluriel, comme si la candidature du marquis eût été une affaire commune entre eux; vos voix, celles du curé et celles de M. de Vaudrey.

— Mes voix, c'est certain, répondit le vieux magistrat;

celles du curé, c'est plus que probable ; quant à celles dont dispose M. le baron, ajouta-t-il en secouant la tête, c'est une autre affaire.

— Comment ! pensez-vous qu'il abandonnerait son neveu dans une semblable circonstance ?

— Mon oncle, ajouta Châteaugiron avec un accent d'inquiétude, vous a-t-il dit quelque chose qui puisse faire croire qu'il refusera de me soutenir ?

M. Bobilier tourna et retourna entre ses doigts sa tabatière dont les émotions de la matinée avaient complétement épuisé le contenu, et après quelques instants d'hésitation, il reprit la parole.

— Monsieur le marquis, au risque de vous faire de la peine, je dois vous dire la vérité ; M. le baron désapprouve formellement vos projets, il me l'a encore répété aujourd'hui même. Ainsi donc, vous ne devez pas compter sur son appui.

— Mais cela n'a pas le sens commun ! s'écria Langerac en haussant les épaules ; un oncle oublier ainsi ses devoirs envers son coquin de neveu ! Dans quelle comédie cela s'est-il jamais vu ?

— M. le baron de Vaudrey n'est pas un oncle de comédie, répondit le vieux magistrat d'un air choqué.

— M. Bobilier a raison, dit le marquis avec un accent sérieux où perçait une anxiété secrète ; l'affaire est grave et la plaisanterie hors de propos. Vous avez donc vu mon oncle ce matin, monsieur Bobilier?

— Il m'a fait l'honneur de plaider pendant près d'une heure et demie devant mon tribunal.

— Voilà un gaillard qui parle bien, dit le vicomte dont la légèreté d'expressions semblait incorrigible ; j'ai assisté à la fin de sa plaidoirie. Quels poumons ! quel flux de paroles ! et comme il vous a battu à plate couture cet aimable M. Froidevaux, qui pourtant se trouvait sur son terrain, puisqu'il est avocat !

— Ainsi mon oncle a passé une partie de la matinée à Châteaugiron, dit le marquis en souriant d'un air d'amertume, et il n'a pas attendu notre arrivée, lui qui ne connaît pas encore ma femme !

— C'est l'observation que j'ai pris la liberté de lui adresser.

— Et que vous a-t-il répondu ?

— M. le baron m'a répondu qu'il verrait avec plaisir madame la marquise, mais qu'il attendrait sa visite.

— Que diantre m'avais-tu dit des habitudes chevaleresques de ton oncle ? Mais c'est un vrai paysan du Danube !

— De grâce, Langerac, quitte ce ton de plaisanterie en parlant de mon oncle ; c'est un homme pour qui j'ai la plus profonde estime, quoique nous vivions depuis quelque temps en désaccord, et je n'aime pas à entendre parler de lui avec cette légèreté.

— M. le baron de Vaudrey n'est pas exempt de défauts, dit le vieux magistrat ; par exemple, il est un peu long dans ses plaidoyers, et quand il a mis quelque chose dans sa tête, Satan lui-même ne parviendrait pas à l'en arracher ; mais, à cela près, c'est le cœur le plus excellent, l'esprit le plus juste, le caractère le plus ferme et le plus droit, un chevalier d'autrefois enfin, un vrai Châteaugiron.

— Vous n'exagérez pas, monsieur Bobilier ; mon oncle est le plus noble cœur que j'aie jamais connu, et j'éprouverais un véritable chagrin s'il me fallait renoncer à l'espoir de redevenir pour lui ce que j'étais autrefois.

— Votre réconciliation sera facile sans doute, répondit le juge de paix avec une sorte d'embarras ; il ne saurait exister de sérieuses raisons de mésintelligence entre M. le baron et vous.

Héraclius de Châteaugiron baissa les yeux d'un air rêveur.

— Savez-vous où est allé mon oncle en vous quittant ? demanda-t-il après un instant de silence.

M. Bobilier se remit à tourmenter sa tabatière, dans la-

quelle, quoique vide, il puisait de temps en temps par une habitude machinale.

— Pourquoi ne pas boire le calice d'un trait? dit-il tout à coup en homme qui prend un parti violent, mais nécessaire ; M. le baron dîne à la forge.

— Chez M. Grandperrin? s'écria le marquis.

— Dans le camp ennemi! ajouta Langerac.

— Oui, monsieur le marquis, et puisque j'ai commencé, autant vaut tout dire.

— Sans doute, sans doute; achevez, mon cher Bobilier.

— Nous vous écoutons avec un intérêt palpitant.

— Non seulement, reprit le juge de paix, M. le baron dîne aujourd'hui à la forge avec M. de Boisjoly et les principaux électeurs dont dispose le ministère; mais j'ai tout lieu de croire qu'à l'élection prochaine, s'il ne vote pas lui-même, du moins il fera voter tous les gens sur lesquels il a de l'influence.....

— Pour M. Grandperrin, interrompit vivement le marquis.

— Oui, pour M. Grandperrin.

— Que mon oncle ne me soutienne pas si cela blesse ses opinions, je comprendrais cela à la rigueur; mais quel motif pourrait-il avoir pour prendre contre moi le parti d'un de mes adversaires?

Cette fois le vieux magistrat, dont l'embarras semblait redoubler à chaque interrogation du marquis, fit sauter sa tabatière d'une main à l'autre à la façon des jongleurs de l'Inde.

— Châteaugiron a raison, dit le vicomte en remarquant l'hésitation du vieillard; à quel titre M. Grandperrin obtiendrait-il de M. de Vaudrey l'appui que celui-ci refuse, dites-vous, à son neveu?

— A quel titre?

— Oui, à quel titre?

— A titre de beau-père futur... Voilà le grand mot lâché.

— A titre de beau-père futur ! répétèrent les deux jeunes gens interdits.

M. Bobilier, à qui ce dernier aveu semblait avoir coupé la respiration, hocha silencieusement la tête. à plusieurs reprises de l'air le plus affirmatif.

— Quoi ! demanda Héraclius avec une émotion visible, vous pensez que mon oncle serait homme à épouser mademoiselle Grandperrin ?

— Il y a donc une demoiselle Grandperrin ? s'écria Langerac.

— Fort jeune, fort aimable et fort jolie, répondit M. Bobilier.

— En ce cas, nous sommes flambés ; il n'est sorte de sottise dont ne soit capable, lorsqu'il tombe amoureux, un homme de l'âge de M. de Vaudrey. Ah ! il y a une demoiselle Grandperrin jeune, aimable et jolie ? Qui diantre aurait deviné que nous viendrions échouer contre ce jupon ?

Après un instant de silence, Héraclius, qui pendant ce temps avait paru plongé dans de profondes réflexions, releva la tête et fixa sur le vieillard un regard interrogateur.

— C'est madame Grandperrin qui a arrangé ce mariage, n'est-il pas vrai ? demanda-t-il avec une affectation d'indifférence qui cachait mal une émotion profonde.

— Tout le monde le dit, répondit le magistrat.

— C'est bien : j'en sais assez maintenant, et le reste me regarde.

Le marquis se leva.

— Mais enfin, dit Langerac, il faudrait prendre un parti.

— Le mien est pris.

— Peut-on le connaître ?

— Oui ; demain j'irai voir mon oncle.

— J'irai avec toi, s'empressa de dire le vicomte ; pour attaquer dans son fort un pareil sanglier deux chasseurs ne seront pas de trop.

— Comme tu voudras. Jusqu'à ce que j'aie eu avec mon

oncle une explication décisive, toute discussion sur notre affaire n'avancerait à rien; il me semble donc que nous pouvons lever la séance.

Le juge de paix et le vicomte quittèrent leurs siéges.

— Si monsieur le marquis, dit le vieillard, voulait honorer un instant de sa présence le banquet des pompiers, je suis sûr qu'ils en seraient charmés et que cela produirait un excellent effet.

— Vous savez bien, mon cher Bobilier, dit Châteaugiron en s'efforçant de sourire malgré son anxiété secrète, que jusqu'à ce soir je m'abandonne à votre direction la plus absolue.

Le vieillard et les deux jeunes gens sortirent de la bibliothèque et se dirigèrent vers une tente dressée dans le jardin, où avait commencé depuis quelques instants le banquet offert à la compagnie de pompiers par le maître du château.

Pendant ce temps, d'autres scènes, qui se lient intimement au cœur même de cet ouvrage, se passaient à la forge de M. Grandperrin, où le baron de Vaudrey s'était rendu au sortir de l'audience, et où nous allons à notre tour introduire le lecteur.

XII

UNE CONFIDENCE.

En quittant l'avocat Froidevaux le baron de Vaudrey s'était dirigé vers le pont du bourg. Après l'avoir traversé, il suivit à gauche une étroite levée, espèce de quai garni pour tout parapet d'une rangée d'ormes, et arriva bientôt près d'une grande porte voisine du chenal de l'écluse; cette porte donnait accès à une cour qu'entouraient de

tous côtés les bâtiments de la forge de M. Grandperrin.

Le baron se fraya un chemin à travers les amas de houille, les dépôts de minerai, les entassements de fer en gueuse qui encombraient une partie de ce vaste terrain, passa sous une voûte basse et sombre, et se trouva alors dans un grand jardin planté à l'anglaise, au bout duquel on apercevait un pavillon de construction moderne qui servait d'habitation au propriétaire de l'établissement.

Au lieu de traverser une pelouse, par laquelle il eût pu arriver directement à la maison, M. de Vaudrey prit un sentier qui après quelques détours, le conduisit à l'entrée d'une longue allée de marronniers, bordée d'un côté par des massifs et de l'autre par la rive gauche de la rivière. D'un coup d'œil le baron explora ce promenoir dont l'aspect seul invitait à la rêverie, et il aperçut aussitôt à l'autre extrémité la femme qui le lui avait assigné pour lieu de rendez-vous.

Madame Grandperrin avait cet âge intéressant que regardaient comme la maturité accomplie les anciens romanciers épris uniquement des héroïnes de pensionnat, mais qu'ont à l'envi réhabilité depuis quelque temps des écrivains moins exclusifs ou plus impartiaux : trente ans environ, peut-être quelque chose de plus. Elle était grande et bien faite ; la démarche souple, l'air aisé, le maintien noble ; gracieuse et fière à la fois dans ses moindres gestes. Ses cheveux couleur de jais à reflets bleuâtres, son teint pâle qu'un rayon de soleil semblait avoir caressé d'un peu trop près, ses grands yeux à larges prunelles, étincelant comme deux diamants noirs, tout en elle annonçait une de ces organisations passionnées jusqu'à la violence, ceinture incendiaire dont le ciel parfois se plaît à étreindre la vertu des femmes, sans doute pour en rehausser le mérite.

En ce moment, madame Grandperrin était vêtue d'une robe noire en damas de soie, qui, à part la beauté de l'étoffe, offrait une sévérité presque monastique et se trouvait

en harmonie avec l'expression orageuse et sombre de son visage. D'une main elle tenait un mouchoir où avait coulé plus d'une larme, et de l'autre un flacon de sels qu'elle respirait à chaque instant, comme si ses forces eussent été sur le point de l'abandonner.

— Enfin vous voici ! dit-elle en serrant convulsivement la main de M. de Vaudrey.

— Du courage, mon enfant ! répondit le baron avec un accent de tendre compassion : du courage ! hier vous m'avez promis d'en avoir.

— Où voyez-vous que je manque à ma promesse ? reprit la jeune femme en souriant amèrement.

— Vous avez encore pleuré ; je le vois.

— Qu'importe ?

— Qu'importe que vous pleuriez ?

— Oui ; c'est attacher trop d'importance aux larmes d'une femme que d'en chercher la trace. Une larme, c'est si peu de chose, et si peu de chose, une femme ! aussi ne vous ai-je pas prié de venir pour vous rendre témoin d'un de ces accès de folle douleur dont je rougis quand je suis seule, et dont je rougirais mille fois plus encore devant vous. Ce que j'ai à vous demander...

La jeune femme hésita.

— Ce que vous avez à me demander est fait d'avance, dit M. de Vaudrey d'un ton de bienveillance paternelle ; quelque changement qui soit survenu dans votre vie, je n'ai point oublié le passé. Madame Grandperrin est toujours pour moi Clarisse de la Gennetière, la fille de mon meilleur ami... mort trop tôt, hélas !... pour vous surtout, mon enfant.

— Oh oui ! pour moi surtout, répéta énergiquement madame Grandperrin ; si mon père avait vécu, je ne me serais pas trouvée à vingt ans abandonnée à la direction d'une parente... Je ne l'accuse pas, mais sa faiblesse, sa dé-

plorable indulgence, son aveuglement, en un mot, m'ont fait bien du mal... que Dieu le lui pardonne !

— Pourquoi réveiller ces tristes souvenirs ? Vous avez, disiez-vous quelque chose à me demander ?

La jeune femme baissa la tête et regarda un instant la terre avant de répondre.

— C'est aujourd'hui qu'il arrive, dit-elle enfin en relevant sur le baron un morne regard.

— C'est aujourd'hui ; mais plus tôt ou plus tard, ce retour était inévitable.

— Sans doute ; et de quel droit me plaindrais-je ? Depuis deux ans qu'il est parti, n'ai-je pas eu le temps de me préparer à l'épreuve de le revoir ?

— Qui vous force à la subir ?

— Oh ! enseignez-moi un moyen de m'y soustraire, et, fallût-il me condamner à une réclusion perpétuelle, fallût-il m'enterrer vivante, je suis prête.

— Ces exagérations ne sont pas nécessaires ; laissez les choses suivre leur cours naturel, et l'épreuve que vous redoutez se trouvera suffisamment écartée. Jamais votre mari et mon neveu n'ont été liés ; des discussions d'intérêts se sont même élevées entre eux depuis quelque temps. Comment supposer alors que l'un ou l'autre puisse désirer et provoquer un rapprochement ?

— Lui, non ; du moins je veux le croire ; car, à moins d'être aussi cruel qu'il s'est montré ingrat, à moins de se promettre un barbare plaisir des angoisses où me plongerait sa présence, comment penserait-il à me revoir ? Mais M. Grandperrin, savez-vous à quelle démarche folle, ridicule , odieuse peut le pousser son incurable vanité ? Pour l'honneur de se voir admis sur un pied d'intimité au château de M. le marquis de Châteaugiron, il est capable de sacrifier ses intérêts même ; et quel sacrifice plus grand pourrait-il faire ?

— Mais maintenant il y a entre lui et Héraclius plus qu'un

commencement de procès, il y a rivalité politique. Devez-vous craindre alors qu'ils ne soient pas forcément séparés par une chose qui d'ordinaire brouille les meilleurs amis ?

— Vous ne connaissez pas M. Grandperrin ; qu'il lui vienne du château la moindre prévenance, la plus légère marque de politesse, une de ces invitations comme on en envoie au premier venu, dans l'enivrement où le jettera cette précieuse faveur, il est homme à tout abandonner, sa candidature aussi bien que ses intérêts.

— Je sais que la noblesse exerce sur votre mari une fascination un peu passée de mode aujourd'hui, et dans laquelle, au fond, il entre peut-être autant d'envie que d'éblouissement...

— Vous le peignez en deux mots : envieux et ébloui.

Encouragé sans doute par la dédaigneuse ironie avec laquelle madame Grandperrin parlait de son mari, le baron reprit en souriant :

— Peut-être même serait-il possible d'être encore plus concis et de le peindre en un seul mot.

— Parvenu, répondit sans hésiter d'un air de magnifique mépris la jeune femme qui, en épousant un plébéien, était loin d'avoir oublié qu'elle-même était née patricienne.

— Un excellent homme, du reste, dit M. de Vaudrey, comme pour atténuer sa critique ; droit, honnête et justement estimé.

— Savez-vous ce qu'il m'a dit ce matin ? reprit madame Grandperrin, sans s'associer par le moindre signe d'approbation à cette palinodie.

— Comment pourrais-je le savoir ?

— M. Grandperrin m'a déclaré qu'à la campagne il était indispensable de vivre en paix avec ses voisins, et qu'en conséquence, quoiqu'il eût sujet de se plaindre de M. de Châteaugiron, il était prêt à le voir pour peu que celui-ci s'y montrât disposé. — « Il me semble, a-t-il ajouté, que l'arrivée de la marquise nous offre une occasion toute naturelle

de rapprochement. » Et comme je me récriais : — « Les discussions d'intérêts, a-t-il repris, n'ont rien à voir dans une question de savoir-vivre et de politesse ; je trouve donc convenable que nous allions faire une visite au château, dans le cas où madame de Châteaugiron ne se croirait pas obligée de vous prévenir. » — Voilà ce que m'a dit ce matin même M. Grandperrin.

— O aveuglement ! es-tu donc un des principes constitutifs du tempérament marital ? se dit M. de Vaudrey en levant les yeux vers la cime des marronniers.

— Voilà où nous en sommes, poursuivit madame Grandperrin avec une émotion concentrée ; c'est l'homme dont le premier devoir est de me protéger contre tous, qui expose, — je ne dis pas mon cœur, il est mort, — mais mon repos, mais ma réputation, mais mon honneur à un danger contre lequel je me trouve sans défense.

— Sans défense ! répéta le baron qui examina la jeune femme attentivement ; sans défense ! et vous dites que votre cœur est mort !

— Mort, je vous le répète, dit Clarisse d'une voix sourde ; aussi n'est-ce pas de cet indigne cœur qu'il s'agit. Je suis sûre désormais de son insensibilité et de sa froideur autant qu'on peut l'être de la froideur et de l'insensibilité d'un cadavre. Non, ce n'est pas l'avenir qui m'effraie, c'est le passé.

— Le passé ? mais votre mari, mais tout le monde excepté moi, ignore qu'Héraclius vous a aimée, et que vous-même...

— De grâce, pas un mot de plus ; ne me rappelez pas ma honte, puisque, dites-vous, tout le monde l'ignore.

— Mais enfin que craignez-vous ?

— Ce que je crains ? Depuis deux ans cette terreur est assise à mon chevet. Ce que je crains ? c'est que cet homme n'achève son ouvrage ; c'est qu'il ne soit lâche après avoir été cruel ; c'est que, peu content d'avoir tué l'âme, il ne

lui prenne maintenant fantaisie de tuer l'honneur... et il le peut.

— Il le peut ?

— Il a mon portrait; il a des lettres; il a tous les gages que peut accorder la folie d'une femme.

Après avoir longtemps reculé devant cet aveu, madame Grandperrin le prononça d'une voix brusque ; puis, relevant fièrement la tête, elle fixa sur le baron des yeux ardents comme pour lire au fond de son âme.

En voyant aboutir à une appréhension d'une nature assez vulgaire les souffrances d'amour auxquelles il avait sincèrement compati jusqu'alors, M. de Vaudrey éprouva une surprise mêlée de désappointement. L'éclat de la poétique auréole dont la passion couronne parfois ses victimes lui parut s'amortir quelque peu au front de madame Grandperrin. Pendant un instant, au lieu d'Ariane gémissante ou de Didon désespérée, il crut avoir sous les yeux quelqu'une de ces prévoyantes héroïnes qui, pratiquant en amour la maxime professée au sujet de l'amitié par un moraliste cruel, pensent aux trahisons de l'avenir au milieu des séductions du présent, se gardent de l'abandon dans le péché bien mieux que du péché lui-même, et se montrent enfin plus avares de billets que de baisers, parce que la trace des uns peut rester, tandis que celle des autres s'efface.

— Ce qu'elle se reproche, se dit-il, ce n'est pas sa faiblesse, c'est son imprudence. Ce qui l'occupe, ce n'est pas le chagrin de n'être plus aimée, c'est la crainte d'être compromise.

La physionomie du baron trahit sans doute l'impression dont il n'avait pu se défendre, car la jeune femme, voyant qu'il la regardait au lieu de lui répondre, reprit tout à coup, avec une sorte de ricanement sardonique :

— Vous êtes révolté, n'est-ce pas ? Confesser ma faute, avouer que je tremble en voyant ma réputation, c'est-à-dire l'honneur de l'homme dont je porte le nom, à la merci de

celui qui a détruit le repos de ma vie, c'est odieux en effet, et je suis une bien indigne créature !

Déjà M. de Vaudrey était revenu aux sentiments indulgents que développe l'expérience de la vie dans les cœurs naturellement généreux.

— Pourquoi la blâmer? se dit-il ; après avoir trop pensé à lui, est-elle si coupable de penser un peu à elle-même maintenant? De quel droit d'ailleurs l'homme, cet animal égoïste, exigerait-il dans la femme l'abnégation sublime dont il est si loin de lui donner l'exemple, et que ne comporte peut-être pas la nature humaine?

— Vous ne me dites rien, reprit madame Grandperrin, dont les traits exprimaient un sarcasme mêlé d'inquiétude; vous êtes scandalisé, je le vois, et c'est l'indignation qui vous ôte la parole?

— Ma chère enfant, dit le baron avec un léger sourire, un soldat ne se scandalise guère, et, par malheur, j'ai passé l'âge où l'on s'indigne contre les femmes.

— Pourquoi donc tant tarder à me répondre?

— Je réfléchissais à ce que vous venez de m'apprendre.

— Une chose horrible, n'est-il pas vrai ?

— Fâcheuse seulement ; mais c'est assez pour qu'il faille y porter remède sur-le-champ. Ce que vous avez à me demander se lie sans doute à l'aveu que vous venez de me faire. Vous voulez que je parle à Héraclius?

— Le ferez-vous? dit madame Grandperrin avec une sorte d'explosion.

— Dès demain. Mon intention était d'attendre sa visite, mais ceci change mon projet. S'il ne vient pas, je le préviendrai.

— Combien j'avais raison de compter sur votre amitié !

— En douter, c'eût été m'offenser.

— Puissiez-vous réussir !

— De deux choses l'une : ou vos lettres ont été brûlées, et en ce cas le danger que vous semblez craindre n'existe

plus ; ou il les a conservées, et alors il me les remettra, j'en réponds..

— Il ne les a pas brûlées, s'écria impétueusement la jeune femme.

— Je comprends qu'un pareil sacrifice vous paraisse difficile, reprit M. de Vaudrey d'un ton de galanterie : mais pourtant il n'est pas de jour, où, en se mariant, on n'en accomplisse de semblables.

— Il n'a rien brûlé, vous dis-je ; et s'il le prétend, c'est qu'il cherchera à vous tromper.

— Je n'ai jamais excusé les torts d'Héraclius ; ainsi vous pouvez me croire quand je vous assure qu'on peut ajouter foi à sa parole.

— Sa parole !

— D'homme à homme, du moins. S'il me jure qu'il a détruit les gages qu'il tient de vous, je le croirai ; et je compte que sur ma garantie vous en ferez autant.

Clarisse ne répondit rien, mais sa physionomie soucieuse annonça quelle irréparable atteinte avait porté l'expérience de l'amour à ses dispositions naturelles à la confiance.

En ce moment les cloches de l'église commencèrent à faire entendre leur sonnerie.

— Le voilà ! s'écria la femme abandonnée, avec un tressaillement nerveux.

Le baron lui prit les deux mains et les garda quelque temps serrées dans les siennes.

— Voici le moment de l'épreuve, lui dit-il d'un ton de sincère sympathie ; ne cherchez pas à contenir votre peine, épanchez-la au contraire tandis que nous sommes seuls. Dans quelques instants vous serez entourée, il faudra veiller sur vos moindres gestes et imposer à votre visage un masque impénétrable. Maintenant, vous êtes libre encore, libre de souffrir. Pleurez donc, mon enfant, et ne craignez pas de me laisser voir vos larmes : les chagrins du cœur sont bien loin de moi, sans doute, mais enfin je les ai con-

nus comme un autre, et quoique exempt désormais de les ressentir, je n'ai pas pour cela cessé de les respecter.

Tandis que M. de Vaudrey s'exprimait ainsi, avec cette espèce de mélancolie qu'inspire aux caractères les plus fortement trempés l'approche du déclin, et qui leur sied comme un pâle rayon de soleil à un paysage d'automne, la figure de madame Grandperrin avait passé graduellement de l'abattement le plus morne à la plus hautaine fierté.

— Pleurer encore! s'écria-t-elle brusquement, pleurer toujours! et c'est vous qui m'y encouragez! Ah! je le sais, l'œil d'une femme contient beaucoup de larmes; mais il arrive enfin un moment où elles tarissent, et, grâce au ciel, je crois ce moment venu pour moi. Pour entrer dans la douleur il est bien des portes; pour en sortir il n'en est qu'une peut-être, qu'importe! pourvu qu'elle existe en effet! et j'en suis sûre, car en cet instant même je la vois s'ouvrir devant moi : cette porte, c'est le mépris.

— Le mépris?

— Ou plutôt le dégoût. A part vous, mon vieil ami, dont le cœur est aussi noble que l'esprit est généreux, tout ce qui m'entoure est si petit, si lâche, si bas, qu'au lieu de m'indigner follement, ou de me désespérer plus follement encore, je finirai par n'opposer à ces ignominies que le plus calme dédain.

— Mais à quel propos...

— Entendez-vous ces cloches?

— Oui; ce sont celles de l'église.

— Ce prêtre!... depuis qu'il est ici, ma maison a été la sienne ; il a mis à s'y introduire, à s'y établir, à s'y impatroniser une adresse et un artifice dignes de Tartufe, et maintenant le voilà rangé parmi mes ennemis.

— Le curé Dommartin?

— Il y a trois semaines que je ne l'ai vu, lui qui pendant près d'un an n'est pas resté un seul jour sans venir ici. Alors, il est vrai, le château n'était pas habité; maintenant

qu'il va l'être, M. Dommartin, comptant sans doute y trouver un patronage plus puissant que celui qu'il avait cherché à la forge, s'éloigne de moi sans motif ni prétexte, insolemment, brutalement...

— Que voulez-vous, ma chère Clarisse? Dommartin, ainsi qu'une partie de ses confrères, n'est au fond qu'un paysan. Sa blouse s'est allongée en robe et a passé du bleu au noir; voilà tout le fruit qu'en fait d'éducation il a retiré du séminaire. Comment alors attendre de lui la conduite d'un homme bien élevé, ou du moins les procédés par lesquels les gens qui se piquent de savoir-vivre préparent et pallient une rupture?

— Un homme comblé par M. Grandperrin et par moi!

— Il est ambitieux, et tout ambitieux est ingrat.

— L'ingratitude ne devrait plus me surprendre, et cependant je ne puis m'y habituer. Un homme qui, il y a un mois encore, manœuvrait tortueusement pour capter ma confiance!

— J'espère qu'il n'a pas réussi!

— Heureusement non, quoique à cette époque je ne pusse prévoir sa trahison d'aujourd'hui. Vous allez me trouver d'une faiblesse bien puérile. Ces cloches me font mal.

— S'il a ordonné de les sonner en l'honneur de mon neveu, c'est qu'il espère que leur écho arrivera jusqu'aux oreilles de notre cousin l'évêque d'Autun, de qui dépend son avancement. L'honnête curé a envie d'être vicaire général: voilà en deux mots l'histoire de ce que vous nommez sa trahison.

La détonation des boîtes d'artifice se mêla en cet instant au son des cloches.

— Mais c'est un jour de fête dans toutes les règles, s'écria madame Grandperrin avec un rire convulsif; je ne sais en vérité pourquoi nous restons dans cette sombre allée à échanger de tristes et vaines paroles, au lieu de nous réjouir comme tous les autres. Voyez, ajouta-t-elle en montrant

de la main la partie du bourg située de l'autre côté de la rivière, là-bas le soleil étincelle et le bonheur éclate; que n'allons-nous prendre notre part de l'un et de l'autre?

— Calmez-vous! dit M. de Vaudrey, qui accompagna ces paroles d'un clin d'œil expressif; nous ne sommes plus seuls.

Madame Grandperrin tourna la tête du côté que lui désignait le regard du baron.

— Victorine! dit-elle avec un accent d'impatience; que vient-elle faire ici?

La belle-fille de madame Grandperrin venait en effet de paraître à l'entrée de l'un des sentiers qui aboutissaient à l'allée des marronniers.

XIII

SOUS LES MARRONNIERS.

Victorine Grandperrin était une jeune fille de vingt ans à peine, blonde, jolie, un peu petite et douée d'un de ces attrayants embonpoints qui, à pareil âge, n'existent ordinairement qu'en espérance. Quoiqu'on fût alors au milieu de septembre, son costume était aussi printanier que sa personne; il se composait d'une robe de mousseline blanche, serrée à la taille par une ceinture de soie rose à laquelle se mariait un nœud de ruban de même couleur appliqué sur l'échancrure du corsage. Des bottines de satin vert chaussaient coquettement ses pieds étroits et cambrés. Elle avait la tête nue; mais trouvant sans doute que des cheveux, si abondants qu'ils pussent être, protégeaient mal contre les rayons du soleil un teint aussi frais que la fleur de l'hortensia, elle s'était mise sous l'abri plus efficace d'une ombrelle

qu'elle ferma lorsque l'épais feuillage de l'allée des marronniers eut rendu cette précaution superflue.

En apercevant sa belle-mère et le baron de Vaudrey, Victorine, dont la marche avait été jusqu'alors ferme et rapide, parut hésiter, et un certain embarras se peignit dans son maintien. Sans ressembler précisément à la présidente de Montesquieu qui boitait, assure son mari, dès qu'on la regardait, la jeune fille ne voyait jamais les yeux d'autrui fixés sur elle sans que sa démarche trahît la gêne que lui causait cette observation, dont la bienveillance cependant était presque toujours manifeste. Son aisance naturelle se changeait alors en une sorte de gaucherie plus piquante encore peut-être, car tout sied à vingt ans, et ce qui devient un défaut plus tard ne paraît souvent alors qu'une grâce de plus. Mais en ce moment l'embarras de mademoiselle Grandperrin avait une cause indépendante de la timidité de pensionnaire qu'en dépit de son caractère délibéré elle éprouvait habituellement en pareille rencontre. Elle s'attendait à trouver l'allée des marronniers déserte, et le motif qui l'attirait dans cette solitude était, le lecteur le soupçonne peut-être déjà, un de ces doux secrets qu'un jeune cœur craint toujours de voir deviner.

Après un instant d'hésitation, Victorine prit son parti et s'approcha, en s'efforçant de sourire, du couple qui s'était arrêté à sa vue.

— Ce que vous venez de me demander sera fait demain, dit M. de Vaudrey à madame Grandperrin avant que la jeune fille les eût rejoints ; ainsi donc, de la raison, du calme, et surtout que cette enfant ne s'aperçoive de rien.

La recommandation du baron était prudente, mais inutile. Déjà la victime de l'amour avait composé son visage, et des yeux beaucoup plus pénétrants que ceux de Victorine n'auraient pu parvenir à y découvrir la trace des émotions violentes et douloureuses qui l'avaient bouleversé un instant auparavant.

— Je vous avais priée de rester au salon, dit à la jeune fille madame Grandperrin, avec la froideur agressive qui caractérise assez ordinairement le langage des belles-mères.

— J'en viens, madame, répondit laconiquement Victorine, trop habituée sans doute à un pareil accueil, pour s'en montrer affectée.

— Vous feriez bien d'y retourner, reprit Clarisse du même ton bref et sec ; quelques-uns de ces messieurs peuvent arriver d'un instant à l'autre, et il est fort peu convenable qu'ils ne trouvent personne pour les recevoir.

— Mon père est dans son cabinet, dit la jeune fille, après avoir répondu, par une révérence amicale, au salut souriant que venait de lui adresser le baron.

— Le cabinet de votre père n'est pas le salon, et vous savez fort bien qu'il n'a pas l'habitude d'y recevoir les visites.

— Je vous demande pardon, madame ; en ce moment même mon père vient de faire entrer dans son cabinet M. de Boisjoly.

— M. de Boisjoly est déjà arrivé ? dit la belle-mère de Victorine, en changeant subitement d'intonation.

— Il y a un instant, madame.

— Mon cher monsieur de Vaudrey, reprit madame Grandperrin avec une vivacité inattendue, nous sommes de vieux amis, et je ne fais pas de façons avec vous. Me permettez-vous d'aller recevoir M. de Boisjoly ? Il dîne ici pour la première fois, et, comme vous le savez peut-être, on le dit légèrement pointilleux et formaliste.

— Je ne vous cacherai pas, madame, répondit le baron en souriant, qu'il m'est pénible de me voir ainsi sacrifié ; mais ce sont là de ces malheurs auxquels, à mon âge, il faut s'attendre et se résigner.

— Vous n'êtes pas si malheureux, puisque ma belle-fille va me remplacer près de vous, répliqua madame Grandperrin, qui fit un effort pour sourire à son tour.

— J'allais prier mademoiselle Victorine de m'accorder cet agréable dédommagement.

— Mademoiselle Victorine vous l'accorde sans se faire prier, répondit la jeune fille avec un enjouement plus franc que celui de sa belle-mère.

— Mais, madame, reprit M. de Vaudrey, pour rester à l'unisson de ce badinage, je dois, en conscience, vous en avertir : c'est un tête-à-tête en règle que vous autorisez là. Il n'est pas probable, sans doute, qu'il puisse être fort dangereux pour mademoiselle Victorine ; mais ne craignez-vous pas qu'il ne le soit pour moi, en dépit de ma barbe grise ?

Madame Grandperrin arrêta sur le baron un regard perçant, comme si elle eût cherché, sous cette plaisanterie apparente, un sentiment sérieux.

— A vrai dire, répondit-elle avec un accent singulièrement expressif, loin de le craindre, je crois que je le désirerais.

Victorine fronça les sourcils et rougit fortement, tandis que du bout d'un de ses pieds mignons elle martelait le sol de l'allée avec une impatience nerveuse.

Quant au baron, malgré la maturité de son âge et son usage du monde, l'insinuation de madame Grandperrin lui causa un embarras que trahit, pendant un instant, sa physionomie si impassible d'ordinaire.

En remarquant la double impression produite par ses paroles, la femme du maître de forges jugea inutile d'insister pour le moment, et, semblable aux archers parthes qui tournaient bride après avoir décoché leurs flèches meurtrières, elle s'éloigna d'un pas rapide.

Tant que sa belle-mère fut en vue, Victorine garda le silence et demeura immobile, les yeux baissés ; mais dès que madame Grandperrin eut disparu au tournant de l'un des sentiers qui conduisaient de l'allée de marronniers à la maison, la jeune fille releva la tête et fixa sur le baron

un vif et ferme regard où étincelait, comme un rayon de soleil dans une eau limpide, la naïve hardiesse qui distingue parfois l'innocence à vingt ans.

— Monsieur de Vaudrey, dit-elle d'une voix assurée quoique émue, je rends grâce au hasard qui me laisse seule avec vous ; depuis quelque temps je désirais cette occasion de vous parler sans témoin, car j'ai une confidence à vous faire.

— Et de deux ! se dit le gentilhomme campagnard avec une ironie mélancolique. Décidément il paraît que je suis encore plus respectable que je ne le supposais, et que désormais il faut me résigner au rôle de confident. C'est triste.

— Avez-vous compris ce que vient de dire ma belle-mère ?

— Je le crois, mais je puis me tromper.

— Enfin, quel sens attachez-vous à ses paroles ?

— Celui que vous y attachez sans doute vous-même.

— Mais ce n'est pas là répondre, dit Victorine d'un ton d'impatience.

— Je vais donc m'expliquer, puisque vous l'exigez, reprit le baron en la regardant fixement : Madame Grandperrin, sans s'en douter peut-être, vient de me souhaiter le plus grand malheur qui puisse arriver à un homme de mon âge.

— Un malheur ! dites-vous ?

— D'autant plus affligeant, qu'il serait de ceux pour lesquels on est sans pitié ; le malheur de tomber amoureux d'une charmante jeune fille dont je pourrais être le grand-père.

— N'est-ce pas que cela n'aurait pas le sens commun ? dit mademoiselle Grandperrin.

— J'en conviens, répondit M. de Vaudrey en s'efforçant de sourire ; mais enfin supposez que cela arrive.

Un instant éclairci, le front de la jeune fille redevint soucieux.

— Les cheveux blancs ne préservent pas toujours de la

folie, poursuivit le baron d'une voix où perçait quelque émotion; supposez donc que je puisse un instant oublier les miens, et que le souhait de votre belle-mère se réalise en dépit de moi-même ; dites-moi, ne serais-je pas bien malheureux ?

— Et moi, donc ! s'écria Victorine avec une franche explosion qu'elle se reprocha sans doute, car aussitôt elle baissa les yeux d'un air confus.

Si M. de Vaudrey avait conservé quelques-unes des illusions d'amour-propre dont sont aveuglés quelquefois les hommes qui ont passé la cinquantaine, la cruelle naïveté de la jeune fille lui eût porté un rude coup ; mais le baron était un de ces esprits droits et justes auxquels profite l'expérience, et qui savent que dans les épreuves successives de la vie la sagesse consiste à conformer ses sentiments à son âge. Depuis que ses cheveux et sa barbe portaient les couleurs de l'hiver, il avait compris qu'il devait désormais renoncer aux roses parfumées du printemps. Le sentiment de sa dignité, d'accord avec le bon sens, lui conseillait de quitter l'amour avant d'en être dédaigné ; docile à cette voix raisonnable, il avait sevré son âge mûr de ces philtres dangereux dont peut sans honte s'abreuver la jeunesse puisqu'elle y puise la grâce, le courage, toutes les nobles ardeurs, quelquefois même le génie, mais que doivent écarter de leurs lèvres les vieillards, sous peine de voir trébucher leurs dernières années dans une ivresse ridicule et dégradante.

La philosophique tempérance que s'était imposée le gentilhomme campagnard au sujet de la plus séductrice des passions, n'allait pas sans doute jusqu'au stoïcisme, et il y avait dans sa réserve beaucoup plus de prudence que d'insensibilité. Il était donc résigné sans être exempt de tout regret, et sa résignation elle-même se trouvait quelquefois exposée à de pénibles épreuves. Ainsi le baron n'avait pu voir chaque jour, depuis plusieurs mois, les

grâces naïves et piquantes de la jeune Victorine, sans sentir remuer les fibres de son cœur, vivace encore sous la froide armure dont il avait cru devoir le couvrir. Mais sa raison était restée victorieuse de ce retour involontaire aux émotions de sa jeunesse, et le sentiment trop vif que lui avait d'abord inspiré la jeune fille s'était peu à peu changé en une affection plus calme dans sa tendresse, quoique le nom de paternelle ne lui eût peut-être pas encore tout à fait convenu.

— Vous avez raison, dit M. de Vaudrey en s'efforçant de dissimuler l'impression assez désagréable que lui avait causée l'exclamation irréfléchie de mademoiselle Grandperrin ; nous serions malheureux tous deux, et de plus je serais parfaitement ridicule.

— Ainsi, reprit avec empressement Victorine, vous me promettez bien...

La jeune fille hésita et parut embarrassée pour terminer sa phrase.

— Je vous promets bien... de ne pas devenir amoureux de vous. Est-ce là ce que vous voulez dire? demanda le baron qui appela à son aide toute sa philosophie.

— C'est-à-dire, je ne vous empêche pas de m'aimer, et même je le désire, car j'ai moi-même beaucoup d'amitié pour vous.

— Bien vrai? demanda M. de Vaudrey.

— Je ne mens jamais, répondit Victorine en posant ses doigts blancs et potelés dans la puissante main que lui présentait le vieux gentilhomme : j'ai la plus grande estime pour votre caractère ; je vous honore parce que vous êtes brave, noble et charitable ; je vous aime parce que vous êtes simple, spirituel et bon ; en un mot, j'ai pour vous une amitié aussi vive que respectueuse, l'attachement d'une fille pour son père, mais...

— Je m'attendais à ce mais, dit le baron avec un sourire mélancolique, et j'aurais tort de m'en offenser. La

part que vous m'avez faite est déjà trop belle pour un barbon comme moi.

— Mais si le projet que s'est mis en tête ma belle-mère, et auquel mon père paraît s'associer depuis quelques jours, devait se réaliser, je serais malheureuse, je le sens ; et voilà ce qui me donne en ce moment le courage de vous parler avec une franchise bien inconvenante peut-être...

— Non, mon enfant. La franchise n'est jamais un tort, et pour vous prouver que la vôtre ne me blesse pas, je vais l'imiter. Le projet que vous attribuez à votre belle-mère ne m'a pas échappé non plus.

— J'en étais sûre ! s'écria Victorine en rougissant de dépit. Suis-je assez humiliée ? Ainsi vous vous êtes aperçu qu'on me jette à votre tête ?

— Ce dont je me suis aperçu surtout, et à mes dépens, répondit le baron d'un air de douce plaisanterie, c'est que vous n'êtes pas fille à vous laisser conduire à l'autel malgré vous ; et je serai bien étonné si l'on parvient jamais à vous réduire à l'état de victime résignée.

— C'est pourtant à cela que vise ma belle-mère.

— Il ne faut pas lui en vouloir, son intention au fond est excellente.

— Oh ! je n'en doute pas, dit la jeune fille avec une ironie marquée, elle m'aime tant !

— Vous la jugez mal, et en cela je ne puis vous approuver, reprit M. de Vaudrey d'un air sérieux.

— Il est tout simple que vous la souteniez, reprit vivement Victorine, vous êtes son ami.

— Je suis aussi le vôtre, et c'est pour cela que je voudrais voir régner entre vous l'union et la bonne harmonie.

— Comment! mais nous sommes parfaites l'une pour l'autre ; moi la plus soumise des belles-filles, elle la plus tendre des belles-mères ; tout à l'heure encore, n'avez-vous pas eu un échantillon de notre aménité respective ? Nous sommes au mieux, vous dis-je, et des calomniateurs pour-

raient seuls prétendre que l'accord le plus touchant ne règne pas toujours au sein de notre famille.

L'accent de mademoiselle Grandperrin était empreint d'une raillerie pleine d'amertume qui donnait le démenti le plus formel au sens littéral de ses paroles.

— Voulez-vous que je vous dise quel est votre principal grief contre votre belle-mère? dit le baron en affectant un air enjoué, dans le but sans doute de faire diversion aux pensées désagréables que trahissait la physionomie de la jeune fille.

— Elle a épousé mon père, voilà mon premier grief, répondit Victorine avec énergie; elle occupe dans notre maison la place de ma mère à moi... Ma pauvre mère, ajouta la jeune fille, dont les yeux se mouillèrent de larmes, morte si jeune, et sitôt remplacée par cette étrangère!

— Ma chère enfant, reprit affectueusement M. de Vaudrey, je respecte votre douleur, mais elle ne doit pas vous rendre injuste. Il était fort difficile, impossible, pour mieux dire, que dans sa position et à la tête d'un établissement considérable, votre père ne se remariât pas.

— Comme si, à vingt ans bientôt, je n'eusse pas été assez raisonnable pour diriger sa maison!

— Dans une position de cette espèce, il est bien rare qu'une jeune fille acquière l'autorité qu'on n'ose pas contester à une femme mariée.

— Eh bien! alors, qui empêchait mon père de me marier?

— Ceci est juste, dit le baron en souriant, mais j'avoue que l'aversion manifestée par vous-même tout à l'heure pour le mariage m'avait empêché d'étudier la question sous ce point de vue.

— Mais enfin, monsieur de Vaudrey, se hâta de dire la la jeune fille un peu confuse, ne sentez-vous pas qu'il m'est impossible d'aimer la femme qui est venue prendre la place de ma mère?

— Je comprends vos préventions et je les excuse en par-

tie; mais je dis qu'un peu de réflexion ne tarderait pas à les guérir. Puisque votre père était décidé à se remarier, pourquoi vous révolter contre un fait inévitable? D'ailleurs, croyez-en mon expérience, belle-mère pour belle-mère, vous auriez pu trouver plus mal.

— Plus mal que mademoiselle de La Gennetière! dit Victorine avec un dédain peu dissimulé.

La figure de M. de Vaudrey devint grave et presque sévère.

— Comme vous le disiez tout à l'heure, répondit-il, je suis l'ami, le sincère ami de votre belle-mère, de même que je suis le vôtre; or, je n'ai pas l'habitude de laisser dire devant moi du mal de ceux que j'aime.

— Je me tais, monsieur, reprit la jeune fille d'un air contrit, en baissant les yeux devant le regard désapprobateur du baron; je suis une étourdie qui parle trop librement, et souvent fort mal; si je vous ai fait de la peine, je vous en demande pardon.

— Ce serait plutôt à moi de vous demander pardon de ma rudesse, dit le gentilhomme campagnard désarmé par cette soumission ingénue; mais vous savez qu'un vieux soldat a son franc parler. Dans tout ceci, je l'espère, il n'y a qu'un de ces malentendus qui divisent parfois momentanément les familles les mieux unies, et qui disparaissent à la première explication. Je le répète, vous n'avez qu'un seul grief sérieux contre votre belle-mère.

— Lequel? demanda Victorine qui depuis un instant semblait distraite.

— Ce projet de mariage, répondit M. de Vaudrey en s'efforçant de parler d'une chose qui le touchait de si près, aussi tranquillement que s'il eût été question d'un autre prétendu.

Au lieu de répondre, la jeune fille lançait du côté de la rivière des regards furtifs, mais ce silence même et cet embarras pouvaient passer pour un acquiescement.

— Vous comprenez, poursuivit le baron dont l'enjouement semblait en ce moment un peu forcé, qu'il m'est impossible de m'associer à votre rancune contre madame Grandperrin, à propos d'un projet qui aurait pour moi tout l'attrait du bonheur s'il m'était permis d'y songer sans folie, et qui d'un autre côté exciterait peut-être un peu moins votre courroux si, au lieu d'avoir cinquante-cinq ans et de se nommer le baron de Vaudrey, le futur n'en avait que trente et s'appelait...

— Et s'appelait ? répéta Victorine dont le visage était couvert d'une rougeur ardente et le corsage doucement agité.

— Comme s'appelle ce monsieur en habit noir qui cherche, vis-à-vis de nous, de l'autre côté de l'eau, à se cacher derrière un arbre.

A ces mots prononcés avec un calme affecté, mais où perçait cependant quelque peu de ce sentiment d'aigreur jalouse qu'éprouvent souvent les hommes d'un âge mûr à l'aspect des jeunes gens qui les supplantent impitoyablement dans les plaisirs et les succès de la vie, M. de Vaudrey étendit la main en désignant à mademoiselle Grandperrin, qui probablement n'avait pas attendu jusqu'alors pour l'apercevoir, Georges Froidevaux fort mal caché derrière un saule, à l'ombre duquel, avec la bienheureuse confiance particulière aux amoureux, le jeune avocat se croyait parfaitement à l'abri des regards indiscrets.

XIV

LES CAQUETS DU VILLAGE.

En face de l'habitation de M. Grandperrin, de l'autre côte de la rivière, un étroit chemin, bordé de saules, sépa-

rait du courant les jardins de quelques-unes des maisons du village. Ce sentier, d'où l'on apercevait toute la lisière du parc de la forge, était devenu depuis quelque temps la promenade favorite de Georges Froidevaux. Chaque jour les habitants du voisinage pouvaient l'y voir, marchant à pas lents, d'un air pensif, ou assis au pied d'un arbre, une ligne à la main; de la part d'un si déterminé destructeur de gibier, une pareille conduite avait de quoi surprendre, car, en général, l'amour viril de la chasse ne s'accorde pas plus avec le goût efféminé de la rêverie qu'avec le tranquille passe-temps de la pêche.

Quelques observateurs ou plutôt quelques observatrices s'étaient donc permis de mettre en doute la sincérité de la passion subite pour la truite et la carpe dont se prétendait atteint l'avocat campagnard; mais quoique partageant au fond cette incrédulité, M. Bobilier n'avait pas hésité à venir officieusement en aide à son jeune ami, tant le cœur du vert septuagénaire ressentait de sympathie pour tout ce qui lui rappelait les émotions de ses galantes années.

Ceci demande une explication et nous force à rétrograder pour quelques instants.

A Châteaugiron, une demi-douzaine de femmes, parmi lesquelles nous devons placer au premier rang madame Estèveny, buraliste de la poste aux lettres, et mademoiselle Ursule Chavelet, sœur du percepteur des contributions, étaient reçues dans le salon de la forge, et pour cette raison, quoique tenues à distance respectueuse par la maîtresse du logis, elles regardaient avec un dédain assez prononcé le reste du beau sexe du bourg. Cette coterie composait l'aristocratie de Châteaugiron; c'était une Chaussée-d'Antin au petit pied, car ses éléments essentiellement bourgeois ne lui permettaient pas d'aspirer à reproduire en miniature cantonale le noble faubourg Saint-Germain.

Envieuse jusqu'à la rage de la fortune et de la beauté de madame Grandperrin et de sa belle-fille, la *société château-*

gironaise (ainsi se nommait avec orgueil et privativement à toute autre cette petite réunion féminine) s'évertuait toutefois, et fort malheureusement d'ordinaire, à les prendre pour modèle; mais à part cette subordination involontaire, c'était une véritable puissance avec laquelle chacun était tenu de compter. Elle donnait le ton, fixait la mode, rendait sur toutes les matières des arrêts sans appel, et surtout cultivait avec l'assiduité la plus fervente la médisance, cet euphorbe vivace dont il est impossible de se former une idée juste lorsqu'on ne l'a étudié qu'à Paris, car ce n'est qu'en province que se développent complétement le luxe de sa floraison et l'âcreté de son venin.

Pendant longtemps, M. Bobilier et Georges Froidevaux avaient fait les délices de ce club en jupon. Sans rivaux dans la commune pour l'éducation, les manières polies et les talents d'agrément, puisque, à part ses visites à la forge, le baron de Vaudrey ne fréquentait pas la société château-gironaise, et que, de son côté, M. Grandperrin concentrait toute son intelligence dans ses spéculations industrielles, le juge de paix et l'avocat s'étaient vus, à des titres divers, également recherchés, fêtés, courtisés, adulés. Il eût été fort difficile de décider lequel des deux jouissait de la plus grande faveur près de ces dames et de ces demoiselles; car si le jeune homme était un causeur enjoué et parfois spirituel, s'il savait assez de musique pour marier sa basse sonore au soprano perçant de mademoiselle Chavelet, qui possédait une discordante épinette baptisée par elle du nom de piano d'Erard, quels succès en revanche n'obtenait pas le vieillard, et par quels applaudissements ne se voyait-il pas encouragé, lorsque, papillonnant dans le salon de madame Estèveny, il effeuillait les plus fines fleurs de son savoir-vivre aristocratique, racontait les glorieuses histoires des châtelains et des baillis ses ancêtres, ou récitait avec une emphase paternelle quelque fragment de poésie légère, auquel, avait-il soin de dire, le *Mercure de France* n'avait

pas refusé l'hospitalité une cinquantaine d'années auparavant!

Quand il s'agit de décerner le prix entre deux concurrents, si leur mérite est tellement égal qu'il soit impossible de préférer l'un sans se montrer injuste envers l'autre, il est d'usage de partager la couronne. Tel avait été l'embarras de la société du bourg pour décider lequel était en définitive l'homme le plus aimable du vieux juge de paix ou du jeune avocat, que pour en sortir on avait fini par recourir à l'expédient conciliateur dont nous venons de parler.

— M. Froidevaux est Alcibiade, mais M. Bobilier est Anacréon, avait dit sentencieusement, en pinçant sa bouche en cœur, madame Estèveny, bas-bleu émérite, à qui l'amitié sans doute désintéressée d'un vénérable membre de l'Institut avait fait obtenir le bureau de poste de Châteaugiron. On sait que les écrivains en cornettes sont particulièrement friands de ces sortes de places, sans doute parce qu'ils se figurent que trier les lettres, c'est encore les cultiver.

Mais si la plupart des femmes de la Chaussée-d'Antin châteaugironaise tenaient, à l'exemple de madame Estèveny, la balance égale entre les deux rivaux, il en était une néanmoins qui, tout en rendant justice à l'amabilité de l'Anacréon, avait peine à cacher sa préférence pour l'Alcibiade. C'était mademoiselle Ursule Chavelet, fille majeure depuis longtemps, et menacée de devenir bientôt la doyenne de l'aimable chœur de chant que nous avons vu si vigoureusement à l'œuvre dans un des précédents chapitres. En général, la présidence dévolue à l'âge est peu ambitionnée, par le beau sexe surtout. Aussi, nul doute que la sœur du percepteur n'eût fait bon marché des honneurs réservés à son célibat mûrissant, si quelque parti sortable, et par-dessus tous les autres Georges Froidevaux, se fût offert à la changer de vieille fille en jeune femme : métamorphose que nous voyons s'accomplir avec succès tous les jours et après laquelle cette intéressante créature, en dépit de sa pruderie

et de sa dévotion, soupirait un peu plus qu'elle n'eût voulu en convenir.

Est-il besoin d'ajouter que la première personne qui remarqua la diminution des assiduités du jeune avocat près du beau monde de Châteaugiron et la fréquence de ses promenades solitaires le long de la rivière fut mademoiselle Chavelet? La maison où elle demeurait avec son frère le percepteur se trouvant située vis-à-vis de la forge, au bord de l'eau, la fille majeure se figura d'abord naïvement que c'était la pêche de son cœur qu'avait pour but la ligne dont était toujours armée la main de son accompagnateur ordinaire; mais dès la première épreuve, cette agréable illusion fut cruellement détruite.

Un jour que mademoiselle Ursule, dans une intention des plus encourageantes, avait pris position sous une tonnelle, à l'extrémité de son jardin, et à quelques pas seulement du saule au pied duquel, depuis quelque temps, Georges Froidevaux venait s'asseoir chaque matin, sous prétexte de poissons à capturer, elle put remarquer, à son vif désappointement, que l'aimable pêcheur ne tournait pas une seule fois la vue de son côté, mais qu'en revanche ses regards ne quittaient point le parc, qui s'étendait de l'autre côté de la rivière. Une robe blanche et une blonde chevelure qu'elle put entrevoir à plusieurs reprises sous le feuillage de l'allée de marronniers dont nous avons parlé, achevèrent de détacher le bandeau qui avait couvert pendant quelques jours les yeux de la trop sensible célibataire; à la flamme de cette révélation foudroyante s'alluma subitement dans son cœur, à l'endroit de Georges Froidevaux, une haine rancunière au moins égale en intensité au tendre sentiment dont ce cœur abusé n'avait pas su se défendre.

Le soir même, dans la coterie aristocratique du beau sexe châteaugironais, éclata cette nouvelle étrange, incroyable, scandaleuse : M. Froidevaux est amoureux de ma-

demoiselle Grandperrin, et tous les matins, à onze heures, ils ont des rendez-vous.

Pressée de questions, mademoiselle Chavelet, il est vrai, fut obligée de reconnaître que, pendant les susdits rendez-vous, la rivière coulait entre le couple amoureux, ce qui ne laissait pas que d'être assez rassurant au point de vue de la moralité; mais madame Estèveny, dont l'opinion faisait loi pour cet aimable cénacle, décida que, dans une intrigue de cette espèce, une rivière de plus ou de moins ne signifiait absolument rien, et que ce n'était pas là un incident qu'on pût admettre comme circonstance atténuante.

— N'avons-nous pas l'histoire d'Héro et de Léandre? dit-elle avec le sourire précieux dont elle assaisonnait toujours ses allusions classiques.

Depuis qu'elle était établie à Châteaugiron, la protégée du vénérable académicien se livrait plus passionnément que jamais à son goût pour l'érudition et le bel esprit, et cela sans que personne y trouvât à reprendre; car, disait en plaisantant le jeune avocat, le moyen de contester à une buraliste de poste le titre de femme de lettres?

— Il est sûr, dit une autre interlocutrice, prude de son métier, qu'une rivière de soixante pieds de largeur n'est pas un obstacle capable d'arrêter un homme aussi entreprenant que M. Froidevaux. Si c'était à moi qu'il en voulût, et qu'au lieu d'être séparés par une espèce de ruisseau, nous eussions la Loire entre nous deux, assurément je ne dormirais pas tranquille.

— Cependant, madame Perron, la Loire est bien large! objecta une cousine de M. Bobilier, qui était de beaucoup la femme la plus indulgente de la société.

— Pas si large que l'Hellespont, dit madame Estèveny en articulant emphatiquement ce dernier mot.

— Je ne connais pas cette rivière-là, reprit d'un air de simplicité la parente du vieux juge de paix.

— L'Hellespont n'est pas une rivière, madame Giraud,

répondit avec une sorte de condescendance l'érudite buraliste, c'est un détroit, un bras de mer que traversait toutes les nuits Léandre, un jeune Grec, pour aller voir la belle Héro, sa maîtresse.

— Jésus-Dieu ! fit une vieille dévote en levant les yeux au ciel, dire que des chrétiens commettent de pareilles abominations et qu'il y a des femmes qui les permettent !

— Je vous ferai observer, mademoiselle Bergeret, que Léandre n'était pas un chrétien, mais bien un païen, dit madame Estèveny avec un sourire moqueur, tel que devait s'en permettre quelquefois, en observant la rustique ignorance de ses hôtes, Ovide exilé chez les Sarmates.

— Si votre Léandre n'avait pas de religion, tant pis pour lui, répliqua la dévote en s'échauffant.

— Je n'ai pas dit que Léandre n'avait pas de religion; j'ai dit qu'il était païen.

— Comme si ce n'était pas la même chose !

— Pas tout à fait : les païens, mademoiselle Bergeret, avaient leur culte comme nous avons le nôtre.

— Un joli culte ! un tas d'horreurs ! reprit la vieille fille de plus en plus animée. D'ailleurs il ne s'agit pas de cela; M. Froidevaux est chrétien, lui, ou du moins il devrait l'être, et s'il est vrai qu'il traverse la rivière toutes les nuits pour aller faire l'amour à cette petite péronnelle...

— Mais personne n'a dit cela, interrompit madame Giraud.

— Personne ne l'a dit, c'est vrai, dit mademoiselle Chavelet avec un sourire amer, mais aussi personne n'a dit le contraire.

— Et dès lors, c'est fort possible, ajouta la prude charitablement.

— Dites excessivement probable, reprit la dévote en enchérissant, selon l'usage; et vous ne trouvez pas cela révoltant ! et vous ne pensez pas qu'il est plus que temps de mettre un terme à un pareil scandale ! et vous n'êtes pas

d'avis d'avertir ce pauvre curé, afin que dans son prône de dimanche il fasse rentrer en terre ce débauché et cette dévergondée ?

— Mademoiselle Bergeret, vous allez beaucoup trop loin, s'écria la buraliste avec une sorte d'inquiétude, car ayant assez peu de confiance dans la discrétion de ses compagnes, elle commençait à craindre que quelques détails de ce bienveillant colloque n'arrivassent aux oreilles des maîtres de la forge.

— Comment ! je vais trop loin ! reprit mademoiselle Bergeret d'un ton courroucé ; je vais trop loin parce que je m'indigne contre le libertinage !

— Oui, vous allez trop loin. Que la conduite de M. Froidevaux soit équivoque, je l'accorde ; mais je ne vois pas qu'il y ait lieu à élever le moindre doute au sujet de la vertu de mademoiselle Grandperrin ; c'est une jeune personne aussi sage que bien élevée.

— Une franche coquette, grommela la dévote, une petite impie qui, à l'église, au lieu de tenir les yeux baissés sur son livre de messe, ainsi que doit le faire une fille modeste, se retourne à chaque instant afin de voir ce qui se passe derrière elle.

— Mais, mademoiselle Bergeret, dit avec une certaine malice la cousine de M. Bobilier, pour savoir que mademoiselle Victorine se retourne quand elle est à l'église, il faut que vous vous retourniez vous-même, puisque votre banc est au-dessus du sien.

— Madame Giraud, répondit la dévote d'un ton sec, sachez que s'il m'arrive quelquefois de regarder derrière moi quand je suis dans la maison de Dieu, c'est dans une intention pieuse et louable, tandis qu'en se retournant, votre demoiselle Grandperrin, dont vous prenez si chaudement le parti, n'a d'autre but que de satisfaire une curiosité profane.

— C'est-à-dire de regarder M. Froidevaux, dit Ursule Chavelet avec un ricanement haineux ; depuis quelque

temps il ne manque pas une messe, lui qui auparavant ne mettait jamais les pieds à l'église.

— Faut-il que le temple du Seigneur soit témoin de pareilles monstruosités! reprit la dévote en joignant douloureusement les mains.

— Tout cela ne m'empêche pas d'être de l'avis de mademoiselle Estèveny, dit madame Giraud. Que M. Froidevaux soit amoureux de mademoiselle Victorine, c'est fort possible; cette chère demoiselle est bien assez jolie pour qu'on l'aime. Mais...

— Dites qu'elle est riche, interrompit Ursule d'un air dédaigneux qui cachait mal la jalousie secrète dont son cœur était dévoré; maintenant les hommes ne s'inquiètent guère qu'on soit laide ou jolie; la seule chose qu'ils cherchent en se mariant, c'est l'argent!

— Mais, poursuivit madame Giraud, jusqu'ici rien ne prouve que mademoiselle Victorine encourage M. Froidevaux et soit d'accord avec lui; car traverser toutes les nuits la rivière pour la voir, c'est une histoire qui n'a pas le sens commun.

— Qu'y aurait-il là de si étonnant? dit insidieusement madame Perron; M. Froidevaux nage comme une loutre.

— Vous l'avez donc vu nager? demanda la cousine du juge de paix sans paraître entendre malice à cette question.

— Dieu m'en préserve! répondit la prude en baissant les yeux; mais n'a-t-il pas sauvé l'an dernier deux enfants qui se noyaient?

— Il est sûr qu'il est fort adroit à tous les exercices du corps, dit madame Estèveny; d'ailleurs est-il nécessaire de nager comme lord Byron pour traverser une petite rivière qui est presqu'à sec une partie de l'année?

— En ce moment même il ne passe pas deux pouces d'eau sur l'écluse, dit mademoiselle Chavelet.

— Et pour un homme jeune et alerte c'est aussi commode qu'un pont, ajouta madame Perron.

— Il n'y a pas à en douter, s'écria en manière de conclusion la vieille dévote, c'est par l'écluse que passe ce mauvais garnement pour aller à ses infâmes rendez-vous.

— Mais enfin, mademoiselle, dit la cousine du juge de paix, avant d'accuser ce pauvre M. Froidevaux de s'introduire pendant la nuit dans la maison de M. Grandperrin, ce qui serait une chose fort grave, il faudrait posséder quelques preuves. Où sont les vôtres ?

— Mes preuves, madame, répondit d'un air digne mademoiselle Bergéret, elles sont dans ma conviction.

La réponse était péremptoire ; la bienveillante madame Giraud essaya pourtant d'y répliquer, mais vainement chercha-t-elle à établir que, loin d'être un indice de culpabilité, les stations matinales du jeune avocat au bord de la rivière prouvaient au contraire l'innocence de mademoiselle Grandperrin de la manière la plus évidente, puisqu'un amant complétement favorisé n'eût jamais commis ces sentimentales imprudences. A tous ces raisonnements fondés sur la justice et le bon sens, l'opiniâtre vieille fille se contenta de répondre en branlant la tête :

— Tout cela est bel et bon, madame Giraud, et cette petite pécore peut se flatter d'avoir en vous une amie dévouée : mais j'ai ma conviction, et vous ne me l'ôterez pas.

A part madame Estèveny, qui, de peur de se voir compromise plus tard par quelque indiscrétion, évita de se prononcer ouvertement, toutes les autres femmes de la société châteaugironaise se rallièrent au sentiment de mademoiselle Bergeret, et déclarèrent, à son exemple, que leur conviction était irrévocablement formée ; puis chacune à l'envi s'efforça d'expliquer les invraisemblances du roman dont le jeune avocat se trouvait proclamé le héros sans s'en douter, et grâce au plus ingénieux commentaire, tout y devint bientôt clair, évident, incontestable.

Si M. Froidevaux n'était plus aimable comme autrefois, c'est qu'il était amoureux ; s'il se montrait distrait, rêveur,

triste même, lui si gai d'ordinaire, c'est qu'il était amoureux; s'il mettait une sorte d'affectation farouche à fuir une société dont il avait été pendant si longtemps l'ornement et la joie, c'est qu'il était amoureux. Jusque-là, rien que de fort logiquement raisonné; mais la perspicacité d'une demi-douzaine de provinciales curieuses, désœuvrées et médisantes ne devait pas se contenter d'une induction si naturelle et si sensée: à peine eurent-elles subodoré une aventure galante, qu'elles se préoccupèrent du dénoûment avec une avidité exclusive, et comme en réalité ce dénoûment leur était parfaitement inconnu, elles en composèrent un de leur choix, grâce à la fertilité d'imagination qui caractérise la plupart des femmes en pareil cas.

Voici donc le dernier chapitre du roman de Georges Froidevaux et de Victorine Grandperrin, tel qu'il fut rédigé séance tenante par la collaboration Chavelet, Perron et Bergeret, nonobstant les protestations réitérées de madame Giraud, en présence de la neutralité prudente qu'avait cru devoir afficher madame Estèveny:

Toutes les nuits le jeune avocat, traité d'Alcibiade par la docte buraliste, justifiait ce nom illustre dans les fastes de la séduction, en s'introduisant près de l'objet de sa flamme. L'habitation de M. Grandperrin était entourée de murs de tous côtés, à l'exception du bord de l'eau: c'est par la rivière qu'il y pénétrait, soit à la nage, à l'imitation du beau Léandre, soit plus prosaïquement au moyen de l'écluse, soit enfin, et ceci était le plus probable, à l'aide de l'une des barques qui se trouvaient amarrées sur la rive droite. De la sorte, l'effronté séducteur ne laissait aucune trace de son passage, et en outre il évitait les chiens de garde à la vigilance desquels il n'eût pu échapper s'il avait tenté l'escalade sur quelque autre point de la forge. Les choses devaient nécessairement se passer ainsi; telle était l'opinion unanime des clairvoyantes collaboratrices.

Ce joli dénoûment inventé, enjolivé et parachevé, cha-

cune des trois aimables créatures dont l'imagination mise en commun en avait fait les frais, exprima sa vertueuse indignation par une pantomime analogue à son caractère et à ses habitudes : la vieille dévote leva les yeux au ciel avec une componction douloureuse ; la prude entre deux âges baissa les siens d'un air de pudeur alarmée ; mademoiselle Ursule Chavelet, enfin, poussa un de ces soupirs pleins de rancune contre l'espèce masculine qui soulèvent parfois le corsage des filles un peu trop majeures.

L'histoire en était là lorsque arriva M. Bobilier, qui jouissait des grandes et des petites entrées dans le salon de madame Estèveny, où se passait la scène que nous venons de raconter.

Mis au courant de la grande nouvelle du jour, le juge de paix, qui aimait Froidevaux, comprit sur-le-champ quels désagréments et quels ennuis pourrait lui attirer un malveillant bavardage, dont l'injustice d'ailleurs lui parut évidente. Dans l'intérêt de son jeune ami, il s'efforça donc de tarir à sa source une médisance ou plutôt une calomnie renfermée jusqu'alors dans un cercle étroit, mais qui ne pouvait manquer, si l'on n'y mettait ordre, de se répandre bientôt au dehors.

— Mesdames et mesdemoiselles, dit le vieillard avec l'accent de galanterie mêlée de causticité qui lui était familier, il est une chose en vous que je ne me lasse pas d'admirer, c'est la merveilleuse fécondité d'esprit au moyen de laquelle vous transformez en drame plein d'émotions le fait le plus insignifiant. Avec une pierre, vous avez le talent de bâtir une maison, et qu'on vous donne le moindre arbrisseau, je suis sûr qu'avant cinq minutes vous aurez trouvé moyen d'en tirer une forêt. Quoi ! parce que depuis quelques jours Froidevaux est devenu pêcheur, de chasseur qu'il était, vous en concluez qu'il est un Lovelace et qu'il a séduit mademoiselle Grandperrin ?

— M. Froidevaux fait semblant de pêcher, mais il ne

pêche pas, dit avec un rire sardonique mademoiselle Chavelet ; je suis sûre que depuis une semaine il n'a pas pris un seul goujon.

— Je vous demande pardon, mademoiselle, reprit le magistrat ; j'ai le droit de dire que vous vous trompez, car Froidevaux, qui avait l'aimable habitude de me faire manger assez souvent de son gibier, est devenu mon pourvoyeur de poisson depuis qu'il s'adonne à la pêche, et pas plus tard qu'hier il m'a encore apporté une fort jolie truite.

— Que votre gouvernante a achetée à Lavernier le pêcheur, dit en ricanant mademoiselle Bergeret ; j'étais présente, et j'ai remarqué la chose avec d'autant plus de satisfaction que de méchantes langues m'avaient assuré que vous faisiez gras le samedi.

En voyant le mauvais succès de son mensonge officieux, M. Bobilier changea prestement de batterie sans se laisser déconcerter par les rires moqueurs qui avaient suivi la déclaration de la vieille dévote.

— Eh bien ! dit-il en feignant de s'associer à l'hilarité générale, puisqu'il n'y a pas moyen de faire prendre le change à votre perspicacité, je vous dirai tout.

— Ah ! voyons, s'écrièrent trois ou quatre voix à la fois avec l'accent de la plus vive curiosité.

— Vous avez deviné, poursuivit le vieillard d'un air confidentiel ; les poissons peuvent jouer en toute sûreté autour de la ligne de Froidevaux, puisque la pêche n'est qu'un prétexte dont il se sert pour motiver ses fréquentes stations près de l'écluse ; car vous remarquerez que c'est toujours près de l'écluse qu'il s'assied.

— Parce que de là, interrompit vivement la sœur du percepteur, on aperçoit, comme si l'on y était, l'allée où mademoiselle Grandperrin a bien soin de se promener maintenant tous les matins à onze heures précises.

— Ma chère demoiselle Chavelet, reprit le juge de paix avec un sourire moqueur, ici votre sagacité se trouve en

défaut. La conduite de Froidevaux a une cause tout autrement grave et sérieuse que le tendre motif éclos un peu à la légère dans votre imagination romanesque.

Tous les regards interrogèrent la physionomie du rusé magistrat.

— Voulez-vous que je vous dise ce qu'il fait tous les matins près de l'écluse? reprit-il finement lorsqu'il vit qu'il avait réussi à éveiller la curiosité générale.

— Pourvu que ce ne soit pas la répétition de l'histoire de votre truite, répondit la vieille dévote, dont le visage rechigné annonçait clairement qu'elle était décidée d'avance à ne pas croire un seul mot de ce que pourrait dire le défenseur officieux du jeune avocat.

— Puisque vous révoquez en doute ma véracité, reprit M. Bobilier d'un air dégagé, c'est madame Estèveny qui va se charger de vous expliquer la conduite, si étrangement interprétée, de notre ami Froidevaux.

— Moi? dit la buraliste avec étonnement.

— Vous-même, madame; possédant à fond votre antiquité, il est impossible que vous n'ayez pas lu l'histoire de Démosthène.

— Je l'ai lue bien certainement, répondit madame Estèveny très-flattée du compliment que venait de lui attirer son érudition, mais je ne devine pas quel rapport...

— Vous vous rappelez sans doute ce que faisait dans sa jeunesse cet illustre orateur, dans le but de corriger un vice de prononciation qui aurait pu nuire à ses succès de tribune?

Après quelques instants de réflexion, la femme de lettres répondit avec une vivacité triomphante :

— Démosthène mettait des cailloux dans sa bouche.

— Mesdames, que vous disais-je? reprit le juge de paix après s'être flatteusement incliné devant la buraliste épanouie; j'étais bien sûr de trouver un soutien dans madame Estèveny, dont l'érudition littéraire n'est jamais en défaut.

— Ah çà, vous moquez-vous de nous tous les deux? dit avec aigreur la vieille dévote, qui, parmi toutes ses vertus chrétiennes, ne comptait pas au premier rang la patience; si ce Démosthène mettait des cailloux dans sa bouche, cela prouve seulement que c'était une espèce d'escamoteur qui ne valait guère mieux que le Léandre dont on nous parlait tout à l'heure. Mais, je vous le demande, qu'ont de commun toutes ces fariboles païennes avec les infamies de M. Froidevaux?

— Il me semble que mademoiselle Bergeret est dans le vrai, ajouta d'un air pincé madame Perron; quand même il serait prouvé que M. Froidevaux avale des cailloux à son déjeuner, je ne vois pas en quoi ce nouveau déréglement démentirait la conduite scandaleuse qu'on lui attribue.

— Un instant, mesdames, dit M. Bobilier avec un geste qui semblait commander le silence et l'attention; permettez-moi d'ajouter un mot à ce que vient de dire avec tant d'à-propos madame Estèveny, et vous reconnaîtrez qu'il est inutile de nous rappeler à la question l'un et l'autre.

Le spirituel juge de paix n'ignorait pas que la docte buraliste exerçait une influence réelle sur l'aristocratie féminine de Châteaugiron; il avait donc grand soin, comme on le voit, de s'assurer de son appui, en établissant entre elle et lui, dès le commencement de la discussion, une sorte de solidarité.

— Indépendamment des cailloux que l'orateur grec mettait dans sa bouche, poursuivit-il d'un ton calme et posé, il avait recours à un autre exercice pour remédier au bégaiement dont il était atteint; il se promenait au bord de la mer, et travaillait assidûment son organe en s'efforçant de dominer par sa déclamation le bruit des vagues courroucées.

— Que signifie tout ce galimatias? demanda brusquement la vieille dévote.

— Ce galimatias, mademoiselle Bergeret, signifie que

Froidevaux fait depuis quelques jours au bord de notre rivière ce que faisait Démosthène sur le rivage de la mer. Pénétré de l'importance des devoirs que lui impose sa profession, et pressé par le désir de devenir tout à fait un orateur, il a choisi le voisinage bruyant de l'écluse pour y travailler son organe... Et faut-il tout vous dire ? ajouta le vieillard d'un air mystérieux, c'est moi qui lui en ai donné le conseil.

— Allons donc ! fit mademoiselle Bergeret en haussant les épaules avec l'incrédulité la plus manifeste.

— Je ne sache pas, dit à son tour madame Perron, que M. Froidevaux ait jamais bégayé ; au contraire, il a toujours eu une prononciation fort nette.

— L'exercice en question, répondit sans se démonter M. Bobilier, est non-seulement excellent contre le bégaiement, mais encore il fortifie étonnamment le timbre de la voix.

— Comme si M. Froidevaux avait besoin de fortifier son timbre, dit mademoiselle Chavelet d'un air aigre-doux ; tout le monde sait qu'il possède une basse-taille magnifique.

— Et vous pourriez ajouter que vous le savez mieux que personne, riposta le vieillard avec un sourire railleur ; mais enfin, sans être bègue ni asthmatique, Froidevaux a compris qu'il était de son intérêt de perfectionner, par un exercice assidu, les dons déjà fort remarquables dont l'a doué la nature. Ainsi donc, mesdames, au risque de démolir le petit roman construit par votre brillante imagination, je dois vous le répéter, la présence quotidienne de notre jeune ami auprès de l'écluse n'a pas d'autre cause que celle dont je viens de vous parler. Je dirai plus, ses progrès sont déjà sensibles, et à mes deux dernières audiences, chacun a pu le remarquer.

L'explication plus ou moins véridique du bien intentionné magistrat obtint un succès à peu près complet près de trois

personnes : madame Giraud, dont la bienveillance naturelle ne demandait qu'à trouver l'accusé innocent ; madame Estèveny, trop flattée dans son amour-propre littéraire pour refuser de se laisser convaincre, et enfin madame Perron, qui, en toutes choses, finissait toujours par se ranger à l'opinion de l'érudite buraliste.

Quant aux deux respectables célibataires de cette coterie féminine, elles persistèrent obstinément dans ce qu'elles nommaient leur conviction : mademoiselle Ursule, parce que la jalousie est de sa nature sourde et aveugle à tout ce qui ne s'accorde pas avec ses visions ; mademoiselle Bergeret, en raison de la peine qu'éprouve la médisance bigote à détacher sa dent de la proie où elle a commencé de mordre.

Sans se douter que ses démarches vinssent d'être passées au plus impitoyable tamis que puisse redouter pour sa conduite un jeune homme, la causerie intime de cinq provinciales d'un âge mur, Georges Froidevaux continua ses promenades matinales au bord de la rivière ; mais bientôt il s'aperçut qu'il était espionné.

La tonnelle située au bout du jardin du percepteur des contributions était devenue un poste d'observation, une sorte de hune où mademoiselle Chavelet et mademoiselle Bergeret, ces deux vierges involontaires si bien faites pour s'entendre, s'établissaient immanquablement en vigie dès que pointait à l'horizon la ligne inoffensive qu'avait adoptée, pour se donner une contenance, le sensible provincial.

Du plus profond de son âme, Froidevaux dévoua aux divinités infernales, à qui les amoureux n'ont que trop souvent l'occasion d'adresser de semblables offrandes, le couple odieux dont les yeux semblaient vouloir lui jeter un maléfice chaque fois qu'il passait à sa portée ; mais, pour être troublé dans son bonheur solitaire, il ne se crut pas obligé d'y renoncer.

Le jeune avocat sans réputation et sans fortune se voyait

si froidement accueilli à la forge par la morgue bourgeoise de M. Grandperrin et par les aristocratiques dédains de sa femme, ses entrevues avec Victorine étaient si contraintes et si rares, que les plus passagères occasions de la voir, fût-ce de loin et avec une rivière entre eux deux, lui semblaient d'un prix inestimable. Il faut avoir habité la province pour comprendre avec quelle obstination, ou plutôt avec quel acharnement la passion soumise à l'espionnage le plus intolérant, exposée à des catastrophes quotidiennes, contrariée en un mot par mille obstacles inconnus sur un plus vaste théâtre, se cramponne aux moindres faveurs qu'on lui accorde : un regard à l'église, un sourire à la promenade, un ruban de telle ou telle couleur, un gant qu'on ôte et qu'on remet ; tendre et mystérieux langage au moyen duquel les amants ont cherché de tout temps à déjouer l'impitoyable surveillance dont ils sont les intéressantes victimes.

Tous les matins donc Froidevaux, muni de l'attirail qui fait partie du costume des pêcheurs à la ligne, venait prendre position à l'endroit le plus favorable du sentier du bord de la rivière ; et ce jour-là même, après avoir assisté à l'arrivée du marquis de Châteaugiron, il n'avait pu, quoiqu'il fût invité à dîner à la forge quelques instants plus tard, résister à l'attrait que lui offrait ce site champêtre, d'où si souvent il avait aperçu, avec l'espoir que ce hasard n'était pas tout à fait exempt de complicité, se promener dans l'allée des marronniers la jeune et charmante Victorine.

XV

UN PAS GLISSANT.

La remarque et le geste du baron de Vaudrey avaient changé le tendre embarras de mademoiselle Grandperrin en une confusion assez pénible.

Il est une chose qu'une femme ne pardonne guère à l'homme dont elle est le plus sincèrement aimée, c'est le manque d'à-propos.

Jusqu'alors Victorine avait trouvé à Georges Froidevaux, solitairement assis au pied d'un saule, comme un des bergers de Virgile, une physionomie tout à fait sentimentale, pour ne pas dire poétique; mais en cet instant elle ne put s'empêcher de penser qu'il avait fort mal choisi le moment de sa contemplation amoureuse, et, selon l'usage de toutes les filles d'Ève en pareille contrariété, elle lui reprocha en secret cette maladresse aussi vivement qu'elle se fût offensée de son absence, si par hasard il eût manqué à cet innocent rendez-vous.

— Quelle extravagance ! se dit-elle avec dépit, lui qui dîne avec nous aujourd'hui, et qui pendant toute l'après-midi eût trouvé tout naturellement tant d'occasions de me parler.

— M. Froidevaux a tort de jouer ainsi à cligne-musette, reprit le baron d'un air sarcastique; d'autres que nous pourraient le voir et interpréteraient fort mal la raison qui l'engage à se cacher derrière cet arbre... Et tenez, ajouta-t-il en désignant du doigt un petit jardin potager qu'une haie d'aubépine séparait du sentier où se trouvait le jeune avocat, voilà précisément deux bonnes âmes qui, en ce moment même, ou je me trompe fort, s'occupent de la conduite mystérieuse de notre aimable compatriote, un peu plus qu'il ne le désire sans doute.

A travers les pampres jaunissants de la tonnelle qui ornait un des coins du jardin du percepteur des contributions, mademoiselle Chavelet et mademoiselle Bergeret, ces pieuses espionnes, venaient en effet de laisser entrevoir leurs visages hostiles et rechignés. La vieille dévote portait, selon son habitude, des vêtements de couleur sombre; mais sa sœur cadette en célibat, en bigoterie et en médisance se rengorgeait dans une robe blanche immodérément empe-

sée, dont le corsage se trouvait encore décoré du nœud de rubans de différentes couleurs qu'y avait attaché, conformément à l'étiquette de ce jour solennel, le galant ordonnateur de la fête : on se rappelle peut-être que la sœur du percepteur venait de partager avec la fille du maire l'honneur de présenter la corbeille de fleurs à la marquise de Châteaugiron.

A l'aspect de ces deux respectables victimes de l'indifférence du sexe fort, Victorine s'efforça de sourire.

— Ne trouvez-vous pas qu'avec sa robe blanche et sa rosette tricolore, mademoiselle Ursule Chavelet ne ressemble pas trop mal à l'enseigne du *Cheval-Patriote?* dit-elle en essayant une de ces diversions habiles qui sont la ressource des femmes embarrassées.

— Mademoiselle Ursule Chavelet me paraît encore un peu plus ridicule que de coutume, répondit le baron; mais parlons de ce pauvre M. Froidevaux. En vérité sa position me fait de la peine.

— Qu'y voyez-vous donc de si triste? demanda Victorine avec une insouciance affectée.

— Comment! vous ne remarquez pas à quelle catastrophe il se trouve exposé? Jamais rossignol n'a couru un si grand danger dans le voisinage d'un serpent; car ici il y en a deux.

— Deux rossignols ou deux serpents?

— Deux vieilles filles.

— C'est-à-dire, quoiqu'il y ait peut-être quelque injustice à les ranger parmi les vertébrés à sang froid, deux individus de l'espèce dont vous venez de parler en dernier lieu.

— Comme vous nous traitez, nous autres pauvres filles, dit d'un air boudeur mademoiselle Grandperrin, en continuant d'éloigner la conversation du point qu'elle redoutait de voir sérieusement abordé.

— Malgré votre aversion pour le mariage, reprit le baron avec un accent railleur, je ne crois pas que vous aurez ja-

mais le droit de prendre ce que je viens de dire pour une personnalité : mais pour en revenir à notre intéressant rossignol... je puis donner ce titre à M. Froidevaux, car ne dit-on pas qu'il a une fort belle voix ?

— Je l'ai entendu dire en effet, répondit un peu hypocritement Victorine.

— Pour en revenir à notre aimable virtuose, s'il tourne la tête en arrière, il est perdu, et je le vois déjà d'ici, succombant à une fascination irrésistible, se livrer de lui-même aux morsures de ce couple venimeux.

— Ah ! mon Dieu, vous me faites peur.

— Ce n'est pas de la peur qu'il faut avoir, c'est de la pitié.

— De la pitié ?

— Est-ce donc un sentiment si pénible à éprouver ?

— Je ne dis pas cela.

— Et vous avez raison, car la compassion est une vertu qui porte sa récompense en elle-même.

— En elle-même ? répéta machinalement la jeune fille, qui ne devinait pas encore où le baron en voulait venir.

— Sans doute ; ne trouvez-vous pas, par exemple, qu'en ce moment il serait fort charitable et par cela même assez agréable de tirer notre Cicéron châteaugironais de la position dangereuse où il s'est fourré à l'étourdie ?

Ne sachant si M. de Vaudrey persiflait encore ou s'il parlait de bonne foi, mademoiselle Grandperrin leva sur lui un regard qui semblait indécis entre la reconnaissance et la rancune.

— Je parle sérieusement, dit en réponse à ce coup d'œil expressif le gentilhomme campagnard, car depuis longtemps déjà il avait réfléchi qu'en face d'un jeune homme que l'opinion publique lui donnait à tort ou à raison pour rival, la seule conduite exempte de ridicule était une bonhomie sans prétentions, généreuse, au moins en apparence,

et résignée au fond, quoique dans la forme un peu de persiflage ne lui fût pas interdit.

Un reste de défiance empêcha la jeune fille de rompre le silence qu'elle s'était imposé depuis quelques instants.

— M. Froidevaux ne dîne-t-il pas aujourd'hui à la forge? reprit le baron d'un air dégagé.

— Je le crois, répondit Victorine à demi-voix.

— En ce cas, quoiqu'il soit encore de bonne heure, il a le droit de se présenter ici?

— Sans doute.

— Voyez-vous quelque inconvénient à ce qu'il use de ce droit?

— Aucun.... puisqu'il est invité à dîner.

— Fort bien; nous allons donc lui rendre service sans qu'il s'en doute, en l'arrachant aux dents crochues de ces deux serpents à cornettes.

— Comment cela? demanda mademoiselle Grandperrin, dont le regard, cette fois, se leva sur le baron avec une gratitude sans mélange.

— En lui jetant, de compagnie, un hameçon auquel il mordra, je n'en doute pas, un peu mieux que ne mordent à sa ligne les poissons pour lesquels il manifeste depuis quelque temps un goût si effréné et si malheureux.

Victorine rebaissa ses jolis yeux bleus plus rapidement encore qu'elle ne les avait levés.

— Donnez-moi le bras, poursuivit M. de Vaudrey qui joignit l'exemple au précepte en passant sous son coude d'hercule le poignet mignon de la jeune fille.

— Pourquoi tout cela? dit-elle en faisant un effort inutile pour résister.

— Maintenant plus un seul regard du côté de la rivière.

— Mon Dieu! que vous êtes méchant aujourd'hui, vous que je croyais si bon! Où voyez-vous que je regarde du côté de la rivière?

— Enfin, à supposer que vous l'ayez fait, ne le faites plus, du moins jusqu'à ce que j'aie levé la consigne.

— Oh ! vous pouvez être tranquille, dit la jeune fille, fort peu tentée de s'exposer plus longtemps aux remarques satiriques d'un observateur si clairvoyant.

— A la bonne heure ! reprit le baron ; mais maintenant vous en faites plus que je ne vous en demande. Avec vos yeux baissés et votre air contrit, vous ressemblez à une novice de couvent, tandis que pour la réussite de mon projet il vous faut jouer au moins pendant cinq minutes le rôle de coquette.

— Le rôle de coquette ! est-ce que je saurais ? dit Victorine ingénument.

— Mais vous y voilà déjà, reprit en souriant M. de Vaudrey ; l'intonation que vous venez de mettre à ce peu de mots : Est-ce que je saurais ? et le regard dont vous les avez accompagnés auraient certes fait honneur à mademoiselle Mars dans son meilleur temps.

— Vous êtes aujourd'hui d'une méchanceté odieuse, et si vous continuez ainsi, je finirai par vous prendre tout à fait en haine.

— En attendant, il s'agit de feindre un tout autre sentiment que celui dont vous me menacez.

— Quel sentiment ? dit la jeune fille d'un ton fort vif.

— Oh ! rassurez-vous, je ne serai pas trop exigeant : tout ce que je vous demande, c'est de paraître accorder une attention sans partage aux galants propos que je suis censé vous débiter pendant notre tête-à-tête à l'ombre de ces romantiques marronniers.

— Mais je ne vous empêche pas de m'adresser en réalité de galants propos ; cela serait plus agréable à entendre que vos moqueries.

Pendant ce dialogue, mademoiselle Grandperrin et M. de Vaudrey avaient repris leur promenade, que ce dernier

avait soin de diriger de façon à rester toujours en vue de l'amoureux Froidevaux.

— Savez-vous, reprit le baron au bout de quelques secondes, comment se nomme l'exercice que nous faisons en ce moment?

— Il me semble que nous nous promenons, répondit Victorine d'un ton où perçait le dépit que depuis un instant elle ne cachait plus qu'avec peine sous un enjouement affecté.

— Point du tout; nous ne nous promenons pas, nous pêchons.

— Nous pêchons?

— Et savez-vous comment s'appelle notre pêche?

— Vous vous moquez encore de moi!

— Elle s'appelle la pêche au jaloux, dit M. de Vaudrey avec une gravité imperturbable, et je crois qu'elle sera bonne, ajouta-t-il, car, si je ne me trompe, le poisson a déjà mordu.

Par un mouvement qu'elle ne put réprimer, Victorine, en dépit de la recommandation de son interlocuteur, jeta un rapide regard vers la place où se trouvait Froidevaux un instant auparavant; mais il venait de quitter cette malencontreuse embuscade, et la jeune fille put l'apercevoir marchant à grands pas en proie à l'agitation la plus violente.

Pour continuer la métaphore du contrariant gentilhomme, le jeune avocat, depuis son arrivée au bord de la rivière, avait eu le temps d'avaler à pleine gorge l'hameçon empoisonné de la jalousie.

En dépit des propos répandus dans le public au sujet du mariage prochain du baron de Vaudrey et de mademoiselle Grandperrin, et quoique le matin même les paroles échappées à M. Bobilier eussent paru donner à ce bruit une consistance sérieuse, Froidevaux, qui avait sans doute quelque raison de se croire préféré en secret, ne s'était

pas jusqu'alors laissé aller à un découragement total; car l'espérance est une fleur qu'il faut arracher à bien des reprises du cœur des amoureux avant qu'elle cesse d'y repousser. Mais en apercevant la jeune fille dont il était épris seule avec l'homme qu'il croyait son rival, en remarquant surtout les apparences confidentielles de ce tête-à-tête ménagé, selon toute probabilité, par l'officieuse intervention de madame Grandperrin, Georges sentit bouillonner dans ses veines le sang qu'y chauffait déjà la passion d'accord avec une nature impétueuse, et la pantomime la plus véhémente ne tarda pas à servir d'interprète à la cruelle émotion dont il venait d'être assailli.

Bien qu'il fût doué d'un caractère aussi bon que généreux, le baron n'était pas complétement exempt d'une petite faiblesse particulière aux hommes d'un âge mûr, et qui consiste à contrecarrer en toute occasion le jeune rival dont ils n'ont plus l'espoir de triompher sérieusement. La marche désordonnée du trop sensible avocat, et la sourde fureur empreinte dans ses gestes, éveillèrent donc chez le vieux gentilhomme un sentiment beaucoup plus voisin de la taquinerie satisfaite que de la compassion indulgente.

— Maintenant que le poisson a mordu, reprit-il en souriant malignement, il me semble que nous pouvons retirer la ligne.

A ces mots, le baron, serrant plus étroitement le bras de sa compagne, comme s'il eût craint qu'elle n'essayât de lui échapper, quitta le bord de la rivière et traversa l'allée de marronniers, en se dirigeant vers l'intérieur des jardins.

Ainsi que son auteur l'avait prévu, cette manœuvre exaspéra l'irritation du jeune avocat.

— Ils m'ont vu l'un et l'autre, se dit ce dernier en s'arrêtant tout à coup, car il se sentait suffoquer; et, comme je les gêne, ils s'éloignent pour chercher sans doute un endroit où ils soient à l'abri de mes regards importuns. Oh! les femmes! Vanité et perfidie, voilà leur devise. Une

jeune fille que je croyais si naïve et si sincère! Toute sa conduite n'était donc que mensonge et trahison?

Pendant ce monologue que nous abrégeons, car les doléances des amoureux ne se recommandent pas d'ordinaire par le laconisme, des chuchotements sardoniques et des rires insultants étaient sortis de la tonnelle dont le feuillage ne cachait qu'à demi mademoiselle Ursule Chavelet et sa digne compagne; mais Froidevaux était trop vivement ému pour prêter l'oreille à ces dévotes vipères qui sifflaient, cachées sous l'herbe, en attendant le moment de mordre.

— Ai-je dû paraître assez ridicule? reprit-il en continuant son soliloque; j'ai l'air si gauche dans ce maudit habit neuf qui me serre comme dans un étau, tandis qu'avec mes pauvres vieilles vestes de chasse je me sens un homme. Je les ai vus rire; c'était de moi sans doute. De moi! Si j'en étais sûr, ce Goliath de baron verrait mon sang ou moi le sien.

En ce moment M. de Vaudrey et Victorine achevèrent de disparaître à travers les arbres du parc.

— Non, je n'accepterai pas le rôle niais et absurde qu'ils ont comploté de me faire jouer, se dit Froidevaux en frappant la terre du pied avec un redoublement de fureur. Au fait, je suis invité à dîner à la forge tout aussi bien que cet impertinent barbon; pourquoi donc resterais-je ici à me désespérer comme un sot, tandis que j'ai le droit de me présenter chez M. Grandperrin, et qu'avant deux minutes je puis reparaître comme un remords vengeur aux yeux de cette perfide?

A trente ans, il n'y a jamais loin du projet à la résolution, surtout lorsque l'amour est de la partie. En quelques secondes Froidevaux eut pris son parti; restait à l'exécuter. Pour arriver à la forge, le chemin ordinaire était le pont, puisqu'il fallait passer la rivière; mais quelle longueur n'offrait-il pas! Deux cents pas au moins avant d'ar-

river à ce pont, autant sur l'autre rive pour en revenir, puis le bourg à traverser dans sa partie la plus populeuse et au milieu des encombrements d'un jour de fête ; que de retards ! que d'ennuis ! tandis qu'à quelques pieds seulement une voie de communication s'offrait d'elle-même, si facile et si courte !

La sécheresse depuis plusieurs semaines avait tellement diminué le volume d'eau de la petite rivière, qu'à part quelques infiltrations insignifiantes, pas une goutte ne passait sur l'écluse ; la masse totale suffisant à peine à alimenter le chenal de la forge. La digue, qui en temps ordinaire dirigeait le courant par un talus diagonal, se trouvait donc à découvert, et laissait voir ses larges pierres enduites çà et là d'une couche de lichen aquatique, tapis posé par la nature et le temps, ces décorateurs incomparables, et dont les plaques vertes et lustrées invitaient le pied à les parcourir, quoique l'inclinaison du plan et l'eau dormante qui en baignait la base parussent indiquer qu'une pareille promenade ne serait pas sans danger. Du côté de la forge, ce barrage aboutissait à une porte destinée à fermer au besoin l'entrée du chenal, et qu'il était facile d'escalader à l'aide des saillies transversales qu'y formaient les poutres dont elle était munie.

Bien des fois déjà, Froidevaux, au milieu de ses sentimentales contemplations, avait jeté un regard de convoitise sur ce chemin, qui en moins d'une minute eût pu le conduire près de celle qu'il se voyait réduit à courtiser des yeux seulement ; mais quoi qu'en eussent dit les médisances du beau monde de Châteaugiron, jamais l'idée de s'en servir, soit de jour, soit de nuit, ne s'était sérieusement présentée à son esprit ; et pour décider l'ardent mais timide amoureux à franchir ce passage tentateur, il ne fallait rien moins que les mille aiguillons de cet essaim de guêpes qui se nomme la jalousie.

En beaucoup moins de temps que nous n'en avons mis

à expliquer ceci, Froidevaux avait couru vers l'écluse et s'y était élancé du haut de l'escarpement que formait le sentier à cette place, la rivière se trouvant un peu encaissée du côté droit.

Ce trait d'audace inattendu arracha un double cri aux charitables dévotes, dont les têtes, au même instant, s'avancèrent avec une curiosité féroce en dehors du feuillage de la tonnelle, comme sortent, à l'approche d'une proie, du gîte qu'elles se sont choisi sous la paille d'un grenier, les museaux voraces d'une couple de belettes.

— Que disais-je? qu'il passait par là toutes les nuits pour aller voir cette petite effrontée! s'écria mademoiselle Bergeret d'un ton triomphant.

— En plein jour! quel scandale! riposta mademoiselle Chavelet en cherchant à cacher sa rage sourde sous un air révolté.

— Ces dames refuseront-elles encore de me croire, et ce vieux débauché de Bobilier osera-t-il répéter que c'est pour mâcher des cailloux que son digne imitateur vient tous les jours près de l'écluse? Nous l'avons vu cette fois, vu de nos propres yeux. Nous le prenons sur le fait.

— Quel scandale, mon Dieu, quel scandale! répétait Ursule, qui de ses ongles s'entr'égratignait les mains à force de les joindre ce qui est, comme on sait, le geste favori des dévotes indignées.

— Et comme on voit qu'il connaît le chemin! ajouta mademoiselle Bergeret aussi ouvertement radieuse que sa compagne était désolée en secret; il n'est pas plus embarrassé le jour que la nuit. Voyez-vous comme il court l'infâme libertin! un lévrier ne gambaderait pas mieux.

En ce moment, en effet, Froidevaux, arrivé au milieu de l'écluse, venait de franchir d'un saut une assez large flaque produite par une des infiltrations dont nous avons parlé. Cet obstacle heureusement surmonté, il s'arrêta un instant à l'aspect d'un terrain plus difficile que celui qu'il avait par-

couru jusqu'alors, car la mousse dont était couvert le talus s'y trouvait humectée par de minces filets d'eau qu'on voyait sourdre en plusieurs endroits à travers les joints des pierres. Au désagrément presque inévitable de mouiller ses bottes si soigneusement cirées, se joignait pour le jeune amoureux le risque de tomber, pour peu qu'il vînt à perdre l'équilibre, car le pas était glissant, ainsi que l'a annoncé le titre de ce chapitre. Or la chute eût pu avoir des conséquences assez graves, le talus étant fort incliné et la rivière étalant à quelques pieds seulement son lit bleuâtre prêt à recevoir le maladroit.

Des éclats de rire moqueurs partis du parc de la forge aggravèrent soudain le danger de cette position.

M. de Vaudrey, qui continuait à retenir captive sous son bras la main blanche et satinée de Victorine Grandperrin, n'avait fait qu'une retraite simulée, et il était revenu presque aussitôt dans l'allée des marronniers, afin de voir si sa manœuvre avait produit l'effet qu'il en attendait. En apercevant Froidevaux immobile au milieu de l'écluse, le pied droit en l'air et cherchant inutilement une place sèche où le poser, le baron partit d'un éclat de rire de bon aloi, car en ce moment l'avocat, dont il ne pouvait se défendre d'être un peu jaloux, lui parut passablement ridicule; et pour un homme approchant de la vieillesse trouver l'occasion de s'égayer aux dépens d'un jeune rival, est une bonne fortune qui n'est jamais dédaignée.

En dépit de sa sympathie secrète pour Georges Froidevaux, le premier mouvement de la jeune fille, naturellement enjouée et même un peu moqueuse, fut de s'associer à la bruyante hilarité du baron.

— Ma foi, dit ce dernier, il faut avouer que les jeunes gens d'aujourd'hui sont d'une précaution et d'une économie édifiantes. De mon temps nous n'étions pas si rangés; et même à présent, je crois bien qu'à la place de M. Froidevaux, au lieu de tâter le terrain comme un chat qui craint

de mouiller sa patte, je risquerais bravement mes bottes.

Il est probable que M. de Vaudrey eût supprimé cette plaisanterie, s'il avait pu savoir quel intérêt tristement positif le pauvre avocat de campagne avait à ménager une chaussure qu'en cas d'accident il lui eût été impossible de remplacer convenablement.

Les rires moqueurs dont il se voyait l'objet, et parmi lesquels il put distinguer, à sa désolation profonde, les frais éclats de Victorine, changèrent l'hésitation assez comique de Froidevaux en une résolution désespérée.

— C'est ici qu'il faut vaincre ou mourir, se dit-il avec la gravité convaincue qui abandonne rarement les amoureux au milieu des accidents les moins susceptibles d'être pris au tragique ; certes, le sifflement des balles ne doit pas causer à ceux qui l'entendent pour la première fois une impression comparable à celle que me font éprouver les éclats de rire de cette petite fille. Oui, je voudrais que cette écluse fût le pont d'Arcole : en une minute j'aurais planté mon drapeau à l'autre bout ou je me serais fait tuer. Mais affronter la mitraille qui sort des yeux de cette franche coquette ! en vérité mes jambes fléchissent et le cœur me manque. Allons, Georges, point de lâcheté, elle te regarde.

Au moment où l'avocat s'élançait tête baissée, une autre risée, aigre et discordante, s'éleva derrière lui, à droite de la rivière.

Les deux vieilles filles venaient de sortir de la tonnelle pour satisfaire plus à l'aise leur haineuse curiosité, et par-dessus la haie du jardin elles poursuivaient de leurs railleries impitoyables le pauvre amant, qui de la sorte se trouva pris entre deux feux au moment où il s'efforçait de rappeler son courage. On sait qu'en pareille mésaventure les plus braves soldats perdent souvent la tête : ce fut ce qui arriva au malheureux avocat. Par un mouvement dont il ne fut pas le maître, et qui ne lui réussit pas mieux qu'à Orphée, il tourna les yeux en arrière ; curiosité déplorable, car pen-

dant qu'il foudroyait du regard le couple malfaisant acharné après lui, le pied lui glissa sur la mousse humide, et il tomba au beau milieu de la flaque d'eau qu'il venait de franchir sans encombre. Froidevaux se débattit un instant sur le talus presque aussi glissant que la surface d'un miroir, mais ses efforts ne firent qu'empirer sa position. Après avoir vainement cherché à se retenir, il roula du haut en bas de ce glacis perfide, et disparut, la tête la première, dans la rivière, où nous le laisserons.

XVI

LE COURTIER POLITIQUE.

Une scène d'un autre genre se passait à la même heure dans le cabinet de M. Grandperrin.

Ce cabinet était une assez grande pièce, éclairée par deux fenêtres donnant sur les jardins, et dont les boiseries blanches et vernies se trouvaient cachées dans presque tout leur pourtour par des bibliothèques en bois d'acajou. Sur les rayons, à la place des livres qui manquaient totalement, on apercevait, rangés dans un ordre méthodique, d'assez beaux échantillons de toutes sortes de minéraux. A part cette collection, qui semblait à sa place naturelle dans le logis d'un maître de forges, la décoration se réduisait à une pendule d'assez mauvais goût, posée sur la cheminée entre des candélabres du même style, et à deux vieux portraits endommagés par le temps, qui faisaient pendants de chaque côté de la porte principale.

L'un de ces tableaux de famille représentait un guerrier fort barbu et couvert d'une cuirasse garnie de ses brassards, comme on en portait encore à la fin du dixième siècle; l'autre offrait l'image d'un militaire moins complétement armé

que son voisin et surtout moins bien partagé du côté de la barbe, mais rachetant cette double infériorité par un brillant uniforme dans lequel on reconnaissait le costume des mousquetaires de Louis XIV, et par une de ces perruques démesurées qui, sous le règne du grand roi, ruisselaient, à l'instar de la crinière du lion, sur les épaules de tous les gens du bel air.

Ces deux portraits, avec une demi-douzaine d'autres du même genre, formaient le plus clair de la dot qu'en se mariant mademoiselle de La Gennetière avait apportée à son mari. M. Grandperrin, qui, malgré son origine plébéienne, ou peut-être à cause d'elle, ne pouvait se défendre d'un faible extrême pour la noblesse, avait réparti ces respectables visages dans les principales pièces de son logis, de manière à en avoir toujours quelques-uns sous les yeux, soit qu'il travaillât à son bureau, soit qu'il s'assît sur le divan du salon, ou qu'il prît ses repas dans la salle à manger, en un mot à tous les instants de la journée.

Ce n'étaient pas encore là tout à fait, il est vrai, les ancêtres personnels que le maître de forges, en dépit de son amour pour l'argent, eût payés d'une partie de sa fortune, si pareille denrée se trouvait sur la place. En fait d'ancêtres, l'honorable industriel ne connaissait que son père, qui, pendant trente ans, avait régi comme commis la forge dont lui-même avait fini par devenir le maître, et son grand-père sur lequel il gardait un silence prudent, et avec raison, disaient les bonnes âmes de la société châteaugironaise, car ledit grand-père était véhémentement suspect d'avoir quitté Saint-Flour, sa patrie, en portant sur son dos, comme éléments de sa fortune future, les ustensiles nécessaires à la profession un peu bruyante dont s'honore, de temps immémorial, une partie des habitants de cette agréable cité. Au delà de cet aïeul, dont l'illustration, ainsi qu'on le voit, ne laissait pas que d'être un peu équivoque, la nuit des temps commençait pour la race des Grandperrins.

Ne pouvant dire sérieusement : Mes ancêtres ! le maître de forges éprouvait du moins certain plaisir consolateur à dire : Les ancêtres de ma femme ! et cette locution revenait si souvent sur ses lèvres, qu'on pouvait supposer qu'il s'attribuait, par reflet, une partie de l'éclat aristocratique dont avaient brillé ces aïeux vénérables. Peut-être M. Grandperrin se figurait-il qu'à l'exemple du privilége dont jouissait, selon Molière, la maison de La Prudoterie, où le ventre anoblissait, son mariage avec la dernière descendante de la vieille famille de La Gennetière avait corrigé le vice de roture dont il se trouvait précédemment affecté, et finirait par le métamorphoser en véritable gentilhomme.

Au moment où commence la scène que nous allons raconter, deux hommes assis de chaque côté d'un bureau placé perpendiculairement à l'entre-deux des fenêtres, dialoguaient avec la chaleur croissante qu'apportent à un débat plein d'intérêt des interlocuteurs qui ne se trouvent pas d'accord.

L'un était M. Grandperrin lui-même, personnage de cinquante ans environ, doué d'une prestance assez imposante et d'une figure qui eût mérité l'épithète de respectable si une expression de morgue déplacée n'eût gâté le caractère patriarcal dont l'eussent embellie sans cela de belles boucles de cheveux gris correctement disposées autour du front.

L'autre, plus jeune d'une dizaine d'années, était M. de Boisjoly, le même individu que nous avons vu examinant curieusement, mais sans se laisser voir, de l'une des chambres de l'auberge du *Cheval-Patriote*, les scènes tumultueuses dont la place du château avait été le théâtre pendant la matinée.

Le conseiller de la préfecture de Mâcon était un homme grêle et chétif, aux cheveux noirs, au front fuyant, au teint bilieux, à la prunelle éveillée, et dont la physionomie tenait à la fois de la pie et du renard ; il était solennellement vêtu de noir, ainsi que le maître de forges, et en outre, gloire

qui manquait encore à ce dernier, une des boutonnières de son habit se trouvait ornée du ruban de la Légion d'honneur.

— Mon cher candidat, disait M. de Boisjoly en dessinant machinalement, à la pointe d'un crayon, d'informes arabesques sur un papier qu'il venait de poser sur le bureau après l'avoir consulté des yeux, je dois vous le répéter, afin de dissiper une erreur qui pourrait nous devenir préjudiciable : vous vous abusez complétement sur la force de votre parti.

— Et moi, mon cher conseiller, répondit le maître de forges avec l'accent assuré d'un homme qui connaît sa valeur et son importance, je vous répète que je ne m'abuse en aucune manière et que je suis sûr de ce que j'avance. C'est vous qui vous serez trompé dans votre calcul.

— Voilà deux fois que je le recommence, et j'arrive toujours au même résultat.

— Revoyons-le ensemble, ce résultat, dit M. Grandperrin en quittant son fauteuil, afin de pouvoir suivre par-dessus l'épaule de M. de Boisjoly les termes du problème électoral tracés par ce dernier sur le papier qu'il venait de reprendre sur le bureau.

— Le chiffre total des électeurs départementaux du canton de Châteaugiron, dit le conseiller de préfecture d'un ton posé, ne s'élève qu'au minimum exigé par la loi, et encore, pour y atteindre, a-t-on été obligé d'ajouter aux trente-trois noms inscrits sur la liste du jury et sur celle des électeurs à deux cents francs, dix-sept autres noms pris parmi ceux des plus imposés du canton. Nous disons donc cinquante votants ; majorité absolue, vingt-six. Est-ce votre compte ?

— Jusqu'ici nous sommes d'accord, répondit le maître de forges : majorité absolue, vingt-six voix, et je suis sûr de vingt-huit.

— Dans un instant je vous démontrerai votre erreur.

— Je suis sûr de mon fait, vous dis-je.

— Nous verrons cela tout à l'heure; en ce moment, permettez-moi d'achever mon calcul. Sur nos cinquante votants, deux sont malades; un est à Paris, un autre en Suisse; faisons la part des indifférents, des gens qui n'aiment pas à se déranger, et nous trouverons que notre chiffre définitif doit se réduire à quarante, peut-être trente-cinq; mais mettons quarante, ceci nous donne pour majorité absolue vingt et un.

— Or, comme je vous le disais, je suis sûr de vingt-huit, dit M. Grandperrin avec une superbe obstination.

— Vingt-huit, soit; je ne demande pas mieux, reprit le négociateur électoral en souriant assez ironiquement; mais faites-moi le plaisir de me dire où vous les prenez, vos vingt-huit voix.

— Le calcul en est facile.

— Je suis tout oreilles.

— Onze voix que m'assure le concours du gouvernement, et dont vous m'avez répondu vous-même.

— Et dont je vous réponds encore; pas un de mes hommes ne bronchera; ils savent trop bien ce que leur coûterait une trahison; d'ailleurs, pour plus de sûreté, leurs votes seront contrôlés.

— Comment! contrôlés?

— Nous avons de petits bulletins; au moyen d'un signe de convention cela va tout seul; je vous expliquerai ça.

— Onze voix que vous me garantissez?...

— C'est le plus beau fleuron de votre couronne.

— Et sept dont je suis sûr personnellement, car ce sont les voix de gens avec lesquels j'ai des rapports d'intérêt journaliers, et sur qui j'exerce une influence directe; onze et sept font bien dix-huit.

— A la bonne heure, j'accepte encore ces sept voix-là, quoique j'aie quelque lieu de craindre qu'à l'égard d'un de vos hommes du moins vous n'éprouviez un petit désappointement; mais je ne veux pas vous chicaner sur ce

point. Cela fait donc dix-huit voix ; trouvez-m'en encore quatre ou cinq, et je réponds d'enlever l'élection.

— Comment quatre ou cinq ! Et les sept voix dont dispose le curé Dommartin qui m'est tout dévoué, et les trois voix de Amoudru, père, fils et oncle, pour qui les comptez-vous ?

— Pour qui je les compte ?

— Oui.

— Pas pour vous.

— Allons donc !

— Ou plutôt contre vous.

— C'est une plaisanterie.

— En pareille matière je ne plaisante jamais, de même que je me trompe rarement. Croyez-en mon expérience électorale, à l'heure qu'il est le curé Dommartin, c'est-à-dire les sept voix qu'il représente, et le triumvirat des Amoudru ont passé à l'ennemi.

— Ce sont d'honnêtes gens, mon cher conseiller, et vous leur faites injure.

— Entre nous, dit M. de Boisjoly avec le sourire sardonique dont ses lèvres étroites et blafardes avaient l'habitude, ils peuvent voter pour le marquis de Châteaugiron sans cesser pour cela d'être d'honnêtes gens.

— Assurément. Mais cependant lorsqu'il y a eu des promesses, des engagements...

— Vous croyez aux promesses ? interrompit M. de Boisjoly en haussant légèrement les épaules ; on voit bien, mon cher candidat, que vous faites votre premier pas dans la carrière. Il n'est, sachez-le bien, promesses ni engagements qui tiennent. Un fait domine toute la question : c'est la réception excessivement significative que viennent de faire à votre adversaire ce vertueux curé Dommartin et ces bons Amoudru que vous croyez si dévoués à vos intérêts.

— Vous vous inquiétez là d'un simple acte de politesse.

— Ah ! vous appelez cela un simple acte de politesse ?

— De déférence, si vous voulez. Après tout M. de Châteaugiron appartient à l'une des premières familles du pays, famille alliée anciennement à celle de ma femme ; il possède de grandes propriétés; depuis quelque temps, il s'est montré fort généreux envers la commune, il est donc assez naturel qu'on se mette en frais pour le recevoir. Moi-même, quoique nous ayons en ce moment quelques difficultés au sujet des bois dont il m'a vendu la coupe pour ma forge, je ne dis pas que je n'irai point lui rendre visite.

— Ma foi, moi, à votre place, dit M. de Boisjoly, toujours sardonique, j'aurais poussé la courtoisie plus loin, et je serais allé l'attendre sur la place, à son débotté, ainsi qu'ont fait vos soi-disant partisans. De la part d'un adversaire le procédé eût été neuf et généreux.

— Mon cher conseiller, répondit le maître de forges un peu piqué, comment un homme aussi froidement positif que vous l'êtes peut-il prendre ainsi la mouche à propos de deux cloches mises en branle et du fracas d'une trentaine de boîtes d'artifice ?

— Mon cher candidat, si, comme vous dites, je prends la mouche, ce n'est pas sans raison. Là où vous ne voyez qu'une vaine et insignifiante cérémonie, je vois, moi, une démonstration de la plus haute gravité. J'ai plus d'expérience que vous de ces sortes d'affaires ; ainsi vous pouvez m'en croire. Au point où nous sommes rien n'est indifférent, et c'est un coup fort sérieux que nous a porté là ce vieux sournois de Bobilier.

— Allons donc ! dit dédaigneusement M. Grandperrin, ne voilà-t-il pas maintenant que vous prenez au sérieux la perruque du bonhomme Bobilier ?

— Mépriser ses ennemis n'est pas le moyen de les vaincre. Le juge de paix est un rusé compère, et ce n'est pas un autre que lui qui a débauché, à notre détriment, les Amoudru, en promettant au maire le fermage de la terre du marquis. Mes renseignements à cet égard sont positifs.

— Eh bien! à supposer qu'il y ait quelque chose de vrai dans ce que vous dites là, répondit M. Grandperrin après avoir réfléchi un instant (et, au fait je dois convenir qu'après leur promesse, la conduite des Amoudru est un peu équivoque), ce ne serait jamais que trois voix défectionnaires, et celles du curé suffiraient....

— Celles du curé me paraissent tout aussi bien perdues pour vous que celles du maire.

— Ah! ceci est trop fort.

— C'est fort peut-être, mais c'est exact, et c'est encore aux manœuvres du bonhomme Bobilier, dont vous semblez faire si peu de cas, que vous serez redevable de cette nouvelle défection.

— Quoi! vous voulez me persuader que Bobilier a trouvé moyen d'exercer une influence directe sur le curé Dommartin avec lequel il est en dispute réglée depuis plus d'un an!

— Une influence directe, non; mais une influence indirecte, ce qui revient au même.

— Expliquez-vous.

— Voici la chose: vous verrez si, pour un patriarche de soixante et douze ans, portant perruque, le coup est si mal joué. Bobilier, qui est le factotum du marquis de Châteaugiron, et qui sait son canton sur le bout du doigt, n'a pas manqué de faire le calcul que nous faisons nous-mêmes en ce moment, et il a trouvé que, pour assurer la majorité à son candidat, il était indispensable de tirer aux sept voix du curé. Qu'a-t-il fait? Il a écrit au marquis; le marquis, convenablement stylé, a écrit à son oncle l'évêque d'Autun, dont il est le favori, et monseigneur d'Autun, à son tour, a écrit au curé, qui, comme de juste, n'a rien à refuser à son évêque. Voilà quels ricochets a décrits le boulet qui menace de casser bras et jambes à votre élection. Comprenez-vous maintenant le sens politique des cloches qui sonnaient il n'y a qu'un instant à toute volée, et dont le tapage vous semblait si inoffensif?

— Mais si vous êtes bien renseigné, c'est une infamie! s'écria le maître de forges, qui pour la première fois parut éprouver quelque inquiétude; un prêtre entrer dans de pareils tripotages!

— Comme si un prêtre n'avait pas ses petits intérêts tout comme un laïque! Pour un candidat électoral, vous êtes encore un peu naïf, mon cher Grandperrin!

— Un prêtre reçu dans ma maison et nourri à ma table, pour ainsi dire quotidiennement, depuis plus d'un an.

— Tout cela ne fait rien, et le pis c'est que nous n'avons aucun moyen de parer le coup ou de punir le défectionnaire. Si Amoudru nous trahit, je le fais suspendre sur-le-champ, par un arrêté de mon préfet, en attendant qu'une bonne ordonnance le révoque; rien ne nous empêche non plus de provoquer la destitution du bonhomme Bobilier, quoiqu'il soit assez d'usage de laisser les juges de paix mourir de vieillesse sur leur siége; mais mordre à la soutane d'un prêtre! nous y laisserions nos dents. Un prêtre! répéta M. de Boisjoly avec une expression sarcastique où perçait l'espèce d'envie rancunière qu'éprouvent certains hommes d'expérience et d'affaires à la seule idée que d'autres peuvent être aussi habiles qu'eux-mêmes; un prêtre! mais c'est l'arche sainte; si nous avions le malheur d'y toucher, le clergé tout entier prendrait les armes pour sa défense, et le garde des sceaux nous donnerait tort comme de coutume.

— Mais êtes-vous bien sûr de l'exactitude de vos informations? Comment, par exemple, avez-vous pu découvrir que l'évêque d'Autun a écrit à ce jésuite de Dommartin?

— Dans notre position ne devons-nous pas tout savoir? répondit le conseiller de préfecture, sans s'expliquer davantage.

— Je vois qu'en effet la conjoncture est plus grave que je ne croyais, dit le maître de forges en hochant la tête d'un air soucieux.

— Si grave qu'à moins d'un miracle nous échouerons, et ce sera votre faute.

— Ma faute?

— Oui, votre faute. Mais voilà comme vous êtes, vous autres candidats conservateurs : une fois assurés de l'appui du gouvernement, vous vous endormez dans la plus magnifique confiance, sans attendre que votre lit soit fait, quoiqu'il soit bien certain cependant qu'il ne se fera pas tout seul et sans que vous y mettiez la main.

— Mais il me semble que je ne me suis pas endormi du tout, répondit M. Grandperrin un peu blessé de cette petite leçon; tout le monde ici pourra vous dire que je n'ai pas épargné mes démarches.

— Vos démarches? parlez-m'en, reprit le négociateur avec l'accent bourru que se permettent volontiers les gens qui se sentent nécessaires; quelques visites à vos électeurs, des poignées de main, des promesses : menue monnaie que tout cela! ça pouvait suffire il y a quelques années pour défrayer une élection, mais le siècle a marché : aujourd'hui on n'a rien pour rien, et c'est dans un creuset d'or qu'il faut fondre la cloche.

— Mais c'est de la corruption cela!

— Pas le moins du monde, répondit froidement M. de Boisjoly, c'est le progrès naturel de nos mœurs constitutionnelles, le développement inévitable de nos institutions. Voyez l'Angleterre, notre aînée en fait de gouvernement représentatif : aux élections, les candidats wihgs ou tories jettent les bank-notes par les fenêtres; c'est parfaitement reçu.

— Nous ne sommes pas en Angleterre.

— Sans doute; mais sous ce rapport nous nous en rapprochons tous les jours; et sans aller chercher des exemples au loin, voyez ce que vient de faire ici même un de vos adversaires, le plus à craindre des deux, le marquis de Châteaugiron. Il a compris le siècle, lui, ou plutôt ce vieux renard de Bobilier, qui n'a d'arriéré que les principes, mais

non l'intelligence, le lui a fait comprendre. Qu'a donc fait votre concurrent? Il a pris votre population châteaugironaise par son faible; il a donné des casques aux pompiers, promis des tableaux à l'église, fondé une pharmacie pour les pauvres, accordé à la commune un droit de passage auquel son père n'avait jamais voulu consentir. Voilà comment se conduit un candidat habile. Qu'avez-vous fait de tout cela?

— Je ne suis pas aussi riche que M. de Châteaugiron, répondit l'industriel intéressé, qui parut éprouver fort peu de sympathie pour les théories dispendieuses professées par le manipulateur d'élections.

— Plus ou moins riche, peu importe; d'ailleurs si vous n'aviez pas une très-jolie fortune, vous ne seriez pas notre candidat au conseil général; car le gouvernement, et il a parfaitement raison, ne veut appuyer que des hommes qui aient un intérêt sérieux à le soutenir. Et puis au bout du compte, il ne s'agit ici que de semer pour recueillir. Voyons : sèmerons-nous, oui ou non?

— Qu'entendez-vous par là? demanda M. Grandperrin d'un air embarrassé.

— Voici, reprit le conseiller de préfecture en tirant un papier de sa poche, une petite note que j'ai rédigée tout à l'heure à l'auberge, lorsque j'ai été convaincu, par ce que je venais de voir, qu'il était urgent de recourir aux grands moyens.

M. de Boisjoly déploya le papier et en commença la lecture, sans paraître remarquer l'espèce d'inquiétude soudainement répandue sur la physionomie de son interlocuteur.

— *Note.* « Reprendre en sous-œuvre chacune des libéralités de X... »

— X! répéta le maître de forges étonné de cette formule d'algèbre.

— Dans le style des notes diplomatiques, dit le conseiller en souriant, X signifie le marquis de Châteaugiron.

— Ah! fort bien.

— « Reprendre en sous-œuvre chacune des libéralités de X, de manière à en saper l'effet par la base. » Ceci, comme vous voyez, n'est qu'une indication générale : suit le détail.

— Voyons ce détail, dit M. Grandperrin avec une légère anxiété.

— « 1° Pour contre-balancer les casques des pompiers... » Je commence par les casques, dit M. de Boisjoly, parce que je n'ai pu m'empêcher de remarquer le succès prodigieux qu'ils ont obtenu auprès de vos concitoyens. Le peuple est partout le même : c'est par les yeux qu'on le prend, et le dicton romain : *Panem et circenses*, sera toujours de saison.

— Vous pourriez ajouter que M. le marquis de Châteaugiron est un zélé partisan de cette maxime, repartit le maître de forges en ricanant ; aujourd'hui, par exemple, il n'a pas plus oublié le *panem* que les *circenses ;* on vient de me dire que toute la compagnie de pompiers allait s'attabler au château.

— Ce qui prouve que Bobilier pense à tout, et que nous avons en lui un adversaire vraiment redoutable. Revenons à notre note. « 1° Pour contre-balancer le casque des pompiers, Y pourrait... »

— Y, c'est moi sans doute ?

— Précisément. — « Y pourrait offrir à la commune, qui ne possède qu'une pompe, une seconde pompe avec tous ses accessoires... »

— Mais il y a une pompe à la forge, interrompit vivement M. Grandperrin, et il va sans dire qu'en cas de sinistre elle est toujours à la disposition des pompiers.

— Votre pompe de la forge n'empêchera pas la commune d'accepter avec une vive reconnaissance celle que vous lui offririez. Croyez-moi, je connais les gens des campagnes : la chose dont ils sont le plus fiers, après la cloche de leur église, c'est leur pompe.

— Mais puisqu'à Châteaugiron ils en ont déjà une...

— Ils en auront deux, et vous en sauront un gré infini, qu'il nous sera facile d'exploiter dans l'intérêt de votre candidature.

— Va pour une pompe, dit M. Grandperrin en poussant un soupir de résignation.

— Avec tous ses accessoires, paniers, tuyaux, échelles, etc. ?

— Avec tous ses accessoires...

— Vous verrez le parti que nous en tirerons de cette pompe. « Avec ses casques qui peuvent être fort beaux à la parade, ferons-nous dire par nos affidés, le marquis de Châteaugiron n'a cherché qu'à nous éblouir, tandis qu'en donnant une pompe, M. Grandperrin a rendu à la commune un service signalé. La différence des deux présents suffit pour caractériser les deux candidats. Comment pourrions-nous hésiter entre celui qui veut nous jeter de la poudre aux yeux, et celui qui, loin de faire du charlatanisme pour nous séduire, ne s'occupe que de nous être utile ? M. Grandperrin est l'homme qu'il nous faut. » Vous voyez que le thème est tout écrit. Voilà donc le premier point réglé; passons au second. « Pour neutraliser l'effet fâcheux que produiront sans doute les tableaux promis par X... à l'église, Y pourrait prendre les devants et donner soit un calice, soit un ostensoir, soit l'un et l'autre. »

— Dont ce traître de Dommartin se servirait pour dire sa messe ! s'écria le maître de forges avec emportement; j'aimerais mieux renoncer à ma candidature.

— Puisque vous prenez la chose si vivement, je n'insiste pas. En vous proposant de faire un présent à l'église, j'avais moins en vue d'essayer de ramener à nous le curé, ce qui serait sans doute inutile, que de chercher à complaire aux dévots dont les voix sont à sa disposition; mais nous réussirons peut-être à les avoir par un autre moyen; ainsi je n'insiste pas. « 3°... »

— Encore !

— Que voulez-vous ? chaque botte exige sa parade. « 3° Pour détacher N du parti de X (N, c'est le maire Amoudru), Y pourrait lui offrir quelque avantage positif, car N vise au solide ; par exemple, le charger d'une partie de son exploitation industrielle, au besoin lui garantir un léger intérêt... »

— Un intérêt dans ma forge à ce sournois d'Amoudru ! interrompit violemment M. Grandperrin ; pour le coup vous vous moquez de moi ! S'il faut me ruiner pour devenir membre du conseil général de Saône-et-Loire, je renonce à me mettre sur les rangs ; oui, j'y renonce, continua l'honorable industriel en s'échauffant de plus en plus ; toutes ces manigances me fatiguent à la fin. Jusqu'à ce jour je me suis passé des grandeurs, je saurai m'en passer encore. Oui, c'est décidé, ma femme en dira ce qu'elle voudra, je ne me mets plus sur les rang ; ainsi c'est une affaire finie, n'en parlons plus.

Au moment où le maître de forges, rebuté de la politique, donnait ainsi sa démission de candidat électoral, une des portes du cabinet s'ouvrit sans qu'au préalable on eût frappé.

Sur le seuil, madame Grandperrin parut, calme, gracieuse et souriante, en dépit des larmes qu'elle venait de verser.

XVII

UNE FEMME FORTE.

A la vue de la maîtresse de la maison qui s'était arrêtée à la porte du cabinet, en examinant d'un regard un peu surpris, mais éminemment pénétrant, la physionomie animée des deux interlocuteurs, M. de Boisjoly se leva d'un air de politesse empressée, et de son côté le maître de forges s'ef-

força de reprendre l'empire sur lui-même qu'il avait perdu pendant un instant.

— Eh bien! messieurs, qu'y a-t-il donc? demanda madame Grandperrin, après avoir répondu par une gracieuse inclination de tête aux saluts réitérés du conseiller de préfecture; du salon et de la salle à manger on vous entend discuter, ou plutôt disputer, et pour des hommes politiques ce genre de conversation me paraît un peu indiscret.

— Grondez-nous, madame, répondit M. de Boisjoly avec une galanterie quelque peu gourmée; pour ma part, je me soumets complétement aux réprimandes qui pourront sortir d'une si jolie bouche.

— Nous parlons de notre affaire, dit à son tour M. Grandperrin d'un ton de déférence, qui suffisait pour indiquer que le riche industriel reconnaissait l'incontestable supériorité de sa femme.

— Ce n'est pas une raison pour parler de manière que les domestiques puissent vous entendre, répondit Clarisse en s'adressant à son mari; je reconnais là votre irréflexion habituelle, mais en revanche je n'y retrouve pas la prudence bien connue de M. de Boisjoly.

— Madame, reprit le conseiller avec une inflexion de voix mielleuse, si notre discussion s'est un peu échauffée, la faute, M. Grandperrin me permettra de le dire, en est à lui un peu plus qu'à moi. Au moment même où vous êtes entrée, j'allais prendre la liberté de le rappeler à l'ordre, dont il me semblait s'écarter quelque peu.

— Faites, repartit madame Grandperrin en souriant finement, que ma présence ne vous empêche pas de gronder mon mari, s'il le mérite; au besoin je vous aiderai.

— Ne dirait-on pas qu'elle en a l'habitude? dit le maître de forges avec la bonhomie béate qui caractérise les époux subjugués par leurs femmes.

— Continuons la discussion, reprit madame Grandperrin, qui prit un fauteuil et d'un geste invita M. de Boisjoly

à se rasseoir; j'espère qu'en ma présence monsieur le candidat voudra bien modérer ses éclats de voix.

— Je parlais donc bien fort? dit M. Grandperin d'un ton soumis.

— Si fort que je vous ai entendu de l'antichambre. En vérité, si vous étiez déjà député, vous n'abuseriez pas davantage de votre organe.

— C'est qu'en effet, dit le conseiller de préfecture en riant avec affectation, M. Grandperrin m'écrasait, moi chétif, à l'aide de ses poumons de basse-taille, tout comme s'il eût déjà tonné contre l'Opposition, à la tribune de la Chambre.

Clarisse sourit par complaisance, et le maître de forges l'imita en mari bien dressé.

— Messieurs, reprit madame Grandperrin, si vous ne trouvez pas qu'il y ait trop de présomption de la part d'une pauvre femme, passablement ignorante, à se mêler à un entretien sérieux, nous reprendrons celui-ci au point où il en était resté.

— Comment donc! madame, s'écria galamment M. de Boisjoly, vous serez notre Égérie; à coup sûr nous ne saurions en souhaiter une plus intelligente et plus aimable.

Le conseiller de préfecture savait très-bien, en effet, que, dans la maison du maître de forges, madame Grandperrin jouait un rôle tout au moins aussi capital et inspirateur que l'emploi attribué par le prince, sage parmi tous les autres, à la nymphe éclose, pour les besoins de sa politique, dans son imagination royale.

— Va pour Égérie, dit la jeune femme d'un air d'enjouement, quoique, à vrai dire, entre vous deux, je n'aie pas encore aperçu Numa.

Les rires recommencèrent; puis M. de Boisjoly, abordant le côté sérieux de la question, recommença ses calculs et commença d'expliquer à la femme du candidat découragé le déficit électoral produit par la trahison simultanée du curé Dommartin et du maire Amoudru.

— Vous ne me dites rien que je ne sache déjà, dit madame Grandperrin en interrompant le conseiller dès les premiers mots; le maire et le curé, c'est-à-dire dix votes au total, sont perdus pour nous sans ressource.

— M. de Boisjoly prétend que c'est par ma faute; est-ce exact ? s'écria le maître de forges du ton d'un homme qui saisit avec empressement l'occasion de protester contre une accusation injuste.

— Par votre faute, par la mienne, ou par celle de tout autre, peu importe, répondit Clarisse froidement : le mal est accompli et irréparable; les dix voix sont bien perdues, et il ne s'agit plus de les poursuivre, mais de les remplacer.

— Oui, comment les remplacer ? dit M. de Boisjoly d'un air perplexe; voilà justement, madame, la question que j'allais adresser à M. Grandperrin, lorsque vous êtes entrée.

— En effet, comment les remplacer ces six malheureuses voix? demanda à son tour le maître de forges, en interrogeant successivement du regard les yeux de sa femme et ceux du conseiller de préfecture.

— Il me semble, si toutefois il m'est permis de donner ici mon opinion, reprit madame Grandperrin avec une modestie plus ou moins sincère, qu'en pareil cas la conduite à tenir est bien simple.

— Éclairez-nous de vos lumières, madame, dit M. de Boisjoly toujours galant; nous ne demandons qu'à nous laisser diriger par notre charmante Égérie.

— Mes lumières sont bien faibles sans doute, mais enfin, les femmes passent pour avoir un certain petit bon sens qui leur indique parfois le chemin là où vous autres hommes, malgré votre majestueuse supériorité, vous ne voyez qu'écueils et fondrières.

— Montrez-nous le chemin, madame; nous sommes prêts à vous suivre, fût-ce au bout du monde.

— Je ne vous mènerai pas si loin, dit la jeune femme que semblaient légèrement impatienter les persévérantes

fadeurs du conseiller de préfecture; sans sortir de Châteaugiron, il n'est pas impossible, je crois, d'arriver à notre but.

— Ah! voyons, fit le maître de forges qui paraissait avoir complétement oublié qu'il venait de renoncer à sa candidature.

— Notre adversaire nous a pris dix votes, reprit madame Grandperrin d'une voix nette; si à notre tour nous lui en enlevions une douzaine, le mal ne serait-il pas plus que réparé?

— Sans doute, reprit vivement le candidat: douze voix, et dix-huit dont je suis sûr, feraient trente voix et dans tous les cas il ne m'en faudrait pas tant; mais il me paraît impossible...

— Rien n'est impossible, interrompit Clarisse d'un ton bref.

— Je comprends parfaitement ce qu'entend madame : c'est en petit le plan de campagne de Scipion contre Annibal, dit M. de Boisjoly, qui se piquait d'érudition historique: le Carthaginois nous a pris une partie de l'Italie, prenons-lui l'Afrique. Ce serait fort habile, j'en conviens, excessivement habile; mais, au risque de me trouver en contradiction avec notre aimable Égérie, je dois dire qu'ici l'Afrique me paraît un peu difficile à conquérir.

— Je croyais que les difficultés piquaient au jeu un esprit de votre trempe, loin de le décourager, répondit madame Grandperrin avec un imperceptible persiflage.

— Je ne suis nullement découragé, madame, surtout depuis que vous vous êtes mise à notre tête, et si vous voulez bien m'expliquer votre plan, vous verrez.....

— Mon plan est fort simple, interrompit la jeune femme: M. Grandperrin a deux concurrents, M. de Châteaugiron et M. Boisselat. Une partie des voix sur lesquelles compte le premier est à la disposition du baron de Vaudrey, son oncle; la totalité de celles qui semblent assurées au second est sous l'influence directe de l'avocat Froidevaux. Si donc

le fait seul de leur présence, se trouveront pour ainsi dire engagés envers moi, ou du moins ne pourront plus décemment battre en brèche ma candidature. Voilà ce qu'a compris ma femme tout de suite, et ce qui fait que sa conduite me paraît réellement fort habile.

— Admirable ! vous dis-je. Oui, je le répète, c est le trait d'une femme supérieure, et madame est notre maître à tous.

Madame Grandperrin accueillait cet assaut de compliments par un sourire moqueur d'accord avec la fierté de son regard, et semblant annoncer qu'elle n'avait pas attendu cette espèce d'ovation pour être intimement convaincue de sa supériorité.

— Ne trouvez-vous pas, mon cher conseiller, dit tout à coup le maître de forges d'un air d'extase, qu'en ce moment ma femme ressemble étonnamment à ce portrait de famille que vous voyez à droite de la porte ?

A cette question fort inattendue, M. de Boisjoly tourna les yeux vers le tableau qui lui était désigné par M. Grandperrin.

— Quoi ! cette vieille barbe ! s'écria-t-il avec un étonnement qui semblait mêlé d'indignation; en vérité, il n'y a que les maris pour avoir des idées pareilles. Cette vieille barbe ressembler à madame ! quel sacrilége ! quel blasphème !

— Et moi, je vous dis qu'en supprimant en imagination la barbe et en faisant la part de la différence d'âge, de sexe et de costume, il reste une ressemblance prononcée entre ce portrait et la figure de ma femme, lorsqu'elle sourit en prenant ses grands airs, comme elle fait en ce moment.

— Où voyez-vous que je prenne de grands airs? dit Clarisse, sans que la fierté ironique de sa physionomie s'adoucît pour cela

— Vous en avez le droit madame, reprit le maître de forges en s'inclinant galamment; de même que vous avez

le droit, , quoi qu'en dise M. de Boisjoly, de ressembler à vos ancêtres.

— Ce portrait est donc celui de l'un des ancêtres de madame? demanda le conseiller après avoir regardé de nouveau l'effigie du guerrier barbu.

— Philibert de La Gennetière, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, chevalier de Saint-Michel, brave parmi les braves, tué au siége d'Amiens, sous Henri IV.

M. Grandperrin mit à réciter cette biographie abrégée presque autant d'emphase qu'en déploie le maître d'une ménagerie, lorsqu'il explique aux spectateurs, les rares et curieux mérites de ses pensionnaires.

Le conseiller de préfecture, à qui le vaniteux industriel avait eu grand soin de présenter déjà officiellement ses quasi-ancêtres du salon, s'inclina devant l'image du chevalier de Saint-Michel avec une affectation de respect qui dissimulait mal un sourire moqueur.

— Celui-ci, reprit le maître de forges en désignant le second portrait, représente Christophe Gontran de La Gennetière, guidon des mousquetaires gris...

— De grâce, interrompit madame Grandperrin avec un accent d'impatience, laissons là mes ancêtres et revenons à notre affaire. En invitant à dîner pour aujourd'hui M. de Vaudrey et M. Froidevaux, j'ai voulu ménager à M. de Boisjoly, dont l'esprit a des ressources si nombreuses, l'occasion de sonder le terrain, et, s'il le trouve favorable, de livrer un petit assaut.

— Assaut que je livrerai, quel que soit le terrain, répondit M. de Boisjoly; car, en pareille matière surtout, l'occasion doit être prise aux cheveux; et voyez, madame, comme cela se rencontre bien! A tout hasard, et sans prévoir quel puissant auxiliaire je trouverais en vous, je me suis muni, en partant de Mâcon, d'un petit papier qui engagera, je l'espère, M. de Vaudrey, ce sanglier farouche, à accueillir favorablement mes ouvertures. Quant à maître

Froidevaux, il nous arrive une autre bonne fortune ; trois magistrats morts coup sur coup dans le ressort de notre cour royale.

— En quoi ces trois décès vous paraissent-ils une bonne fortune ? demanda M. Grandperrin un peu étonné, et que peuvent-ils avoir de commun avec Froidevaux ?

— Comment, candidat naïf et primitif, vous ne comprenez pas que je vais faire danser aux yeux de notre homme, dans un mirage éblouissant, la toque et l'épitoge des trois défunts ?

— On dit M. Froidevaux fort désintéressé, repartit la maîtresse du logis.

— Madame, on peut être fort désintéressé et avoir de l'ambition.

— L'ambition de devenir juge ou substitut dans un petit tribunal ? reprit assez dédaigneusement la jeune femme.

— Mais pour un avocat de village réduit à plaider à la justice de paix, une place de juge ou de substitut de première instance, c'est magnifique !

— Très-bien ; mais si vous échouez près de ces messieurs, dit Clarisse en souriant à demi, je livrerai aussi mon petit assaut.

— Vous me piquez d'honneur, madame, répondit d'un air d'enjouement M. de Boisjoly ; puisqu'il m'est impossible de vous disputer le mérite de l'invention, que j'aie du moins celui de l'exécution.

Un domestique entra dans le cabinet pour annoncer à sa maîtresse que plusieurs des convives étaient déjà réunis au salon.

— Allons, messieurs, dit Clarisse en se levant et en prenant le bras que s'empressa de lui offrir le conseiller de préfecture, nous pouvons en rester là. Tout est bien convenu, et il n'y a plus qu'à attendre de pied ferme M. de Vaudrey et M. Froidevaux.

Madame Grandperrin et ses deux compagnons ne se dou-

taient pas de la position critique où se trouvait en ce moment même Georges Froidevaux, position d'autant plus fâcheuse que le ridicule s'y joignait au danger, et de laquelle, pour cette double raison, il est temps de le tirer.

XVIII

UNE GRANDE NOUVELLE.

Lorsque le jeune avocat était tombé de l'écluse dans la rivière, plusieurs cris fort différents d'expression étaient partis en même temps de l'un et de l'autre bord.

— C'est le doigt de Dieu ! s'écria la vieille dévote avec une pieuse férocité.

— Oui, Dieu le punit, et c'est bien fait, dit de son côté mademoiselle Ursule, qui trouvait sans doute qu'il n'était mort si cruelle dont ne fût digne un homme assez pervers pour ne pas l'épouser.

Sur l'autre rive un seul cri s'éleva, cri d'angoisse sincère et de profonde épouvante ; après l'avoir poussé, Victorine pâlit et chancela au bras de M. de Vaudrey, qui, en la sentant fléchir, la porta plutôt qu'il ne la conduisit à un banc, où il la fit asseoir.

— Ne bougez pas de là jusqu'à mon retour, lui dit-il alors ; surtout rassurez-vous, il n'y a pas le moindre danger, et je réponds de lui.

A ces mots, le gentilhomme campagnard courut à toutes jambes, ce qui, vu son embonpoint, ne lui était pas arrivé depuis vingt ans peut-être, vers une barque qu'il aperçut à quelque distance. La chaîne qui servait d'amarre se trouvant fermée par un cadenas, il arracha de son poignet d'athlète le pieu où elle était attachée. Le baron descendit ensuite dans la barque qui enfonça soudain de plusieurs

pouees, saisit à défaut de rames une gaffe qu'on y avait laissée par hasard, et, au risque de se voir entraîner par le courant sous les roues du chenal, il se dirigea, en manœuvrant avec autant d'adresse que de vigueur sa frêle embarcation, vers la place où Froidevaux venait de disparaître.

A l'instant où la barque, docile à la main de son conducteur, atteignait le bord supérieur de l'écluse qu'elle n'était pas exposée à franchir, puisqu'en ce moment ce courant ne la couvrait pas, la tête du jeune avocat reparut au-dessus de l'eau.

— Courage, Froidevaux, je suis à vous! lui cria M. de Vaudrey d'une voix énergique.

En même temps le baron engrava son batelet sur la crête de l'écluse, de manière à le rendre immobile, puis il examina le terrain d'un œil rapide; à la vue du talus glissant qui le séparait de l'homme qu'il venait secourir, il hésita un instant en dépit de son courage.

— Si je mets le pied sur ce miroir, se dit-il, je tomberai au premier pas, et je roulerai dans la rivière comme une boule, ainsi qu'il a fait lui-même tout à l'heure. Alors nous serons deux à nous noyer au lieu d'un; et qui nous repêchera? Bah! poursuivit l'ancien militaire en prenant son parti, si à Leipsick son père avait fait toutes ces sottes réflexions, je ne serais plus en vie.

Sans balancer davantage, et au risque d'être précipité lui-même dans la rivière au lieu d'en retirer le fils de son ancien compagnon d'armes, M. de Vaudrey passa de la barque sur l'écluse.

Par hasard, Froidevaux était tombé dans un endroit assez profond; le seul peut-être, à cent pas à la ronde, où il y eût assez d'eau pour qu'un homme pût se noyer. Il alla au fond d'abord; mais le premier saisissement passé, il se débattit vigoureusement, et comme madame Perron n'avait pas exagéré son talent de nageur, il ne tarda pas, malgré le poids de ses habits alourdis par l'eau, à revenir à la

surface. Un instant après il s'était accroché à l'un des pilotis qui renforçaient la base de l'écluse.

— A merveille, lui cria le baron en lui tendant la gaffe dont il s'était armé : maintenant empoignez-moi cette ligne-là et je vous pêche comme un poisson.

L'avocat reprenait haleine en se cramponnant d'une main au pieu qu'il avait saisi, tandis que de l'autre il essuyait ses yeux à demi aveuglés par l'eau qui ruisselait de ses cheveux.

— Ne m'en veuillez pas si je reste ainsi à distance respectueuse, reprit le baron, cette maudite écluse me paraît glissante en diable, et si je tombais à l'eau, je ne m'en tirerais peut-être pas aussi bien que vous ; d'ailleurs la gaffe est assez longue pour que vous puissiez la saisir.

Au lieu de faire ce que lui disait M. de Vaudrey, Froidevaux lâcha le pilotis et se remit à la nage pour recueillir son chapeau qui flottait à quelques pieds de là, circonstance puérile, mais caractéristique, car à moins d'avoir passé par les plus rudes épreuves de la gêne et du besoin, quel homme en pareil accident eût songé à son chapeau ?

Après avoir reconquis sur l'onde perfide l'indispensable complément de sa toilette, si pleine de lustre, hélas ! l'instant d'auparavant, et maintenant si déplorablement trempée, le pauvre avocat saisit des deux mains le bord inférieur du barrage et se tira hors de l'eau par un effort vigoureux ; un moment plus tard il était debout sur le talus ruisselant qui lui avait été si fatal.

— Venez, lui dit le gentilhomme, j'espère que la barque pourra nous porter tous les deux, quoiqu'elle paraisse déjà trouver son lest un peu lourd.

Froidevaux ne répondit rien, il est même probable qu'il n'entendit pas. Lorsque après sa chute il s'était senti entraîné au fond de l'eau, l'instinct de la conservation, si exclusif en pareil cas, l'avait porté à lutter contre la mort ; il s'était donc débattu machinalement sans qu'une volonté réfléchie

fût pour rien dans ses efforts. Mais dès qu'il se vit sain et sauf sur les dalles de l'écluse, le ridicule de son accident le saisit à la gorge et faillit d'accomplir, en le suffoquant, la catastrophe commencée par la rivière.

Pendant quelques instants, l'amoureux désolé éprouva la plus violente tentation de se rejeter à l'eau la tête la première, et s'il n'y succomba pas, ce fut parce qu'il se dit avec justesse qu'il était trop bon nageur pour réussir à se noyer, et qu'au dernier moment, le lâche instinct de la nature, plus fort que sa volonté même, l'arracherait de nouveau à la mort.

— Si j'avais seulement sous la main une pierre d'une cinquantaine de livres pour me l'attacher au cou, pensa-t-il, j'aurais l'espoir de rester au fond, mais malgré moi je m'en tirerais encore; sans compter qu'avec son croc cet abominable homme serait capable de me repêcher, et ce suicide avorté n'aboutirait qu'à un ridicle de plus.

— Venez donc, lui cria le baron qui ne comprenait rien à l'attitude de l'avocat; il ne fait pas chaud, et avec vos habits trempés vous pouvez attraper un refroidissement. A la forge, on vous donnera de quoi changer.

L'impression que lui causa la seule idée de paraître devant Victorine et sa famille dans le piteux état où l'avait mis son accident, tira soudain Froidevaux de sa morne immobilité. Sans répondre un mot à M. de Vaudrey, sans jeter un regard du côté où il eut pu apercevoir la jeune fille, il se frappa le front par un geste de désespoir, et prit sa course le long de l'écluse pour regagner le bord d'où il était parti.

— Perdez-vous la tête? s'écria M. de Vaudrey, qui, dans l'intention la plus charitable, remit sa barque à flot afin de poursuivre par eau le fugitif; mais cette manœuvre ne fit qu'accroître la vélocité de ce dernier; poussé déjà par le besoin de cacher son humiliation à tous les yeux, et avant que le batelet eût pu le rejoindre, il atteignit l'extrémité de l'écluse, d'où il gravit précipitamment sur la berge.

Là une dernière épreuve l'attendait.

Dans le jardin du percepteur, mademoiselle Bergeret et mademoiselle Chavelet, dont on apercevait les figures grimaçantes par-dessus la haie d'aubépine, glougloutaient à l'envi comme deux dindons en colère. Lorsque le malheureux avocat passa devant elles, car il n'y avait pas d'autre chemin, leur harmonieux duo redoubla de vivacité et d'énergie, comme éclate à la strette un morceau d'opéra.

— Monsieur Froidevaux! cria mademoiselle Ursule avec une ironie triomphante, c'est bien peu galant à vous de passer ainsi sans nous saluer; mais, mon Dieu! qu'avez-vous donc? vous voilà trempé de la tête aux pieds! Sortez-vous de la rivière, par hasard? Quelle idée de prendre un bain par une bise pareille, et avec vos habits, encore! des habits tout neufs! C'est une drôle d'étrenne que vous leur avez donnée là!

De son côté, mademoiselle Bergeret, qui possédait les saintes Écritures plus qu'il n'appartient d'ordinaire aux dévotes catholiques, fut saisie à la vue du pécheur châtié par le doigt de Dieu, c'était son expression, d'un transport semblable à celui qui s'empara de Marie, sœur d'Aaron, après le passage de la mer Rouge.

— « Chantons des hymnes au Seigneur, s'écria-t-elle de sa voix la plus aiguë, en répétant les paroles de la sainte prophétesse, chantons des hymnes au Seigneur, parce qu'il a signalé sa grandeur et sa gloire, et qu'il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier. »

Poursuivi par ces cris sauvages, Froidevaux, qui en ce moment enviait le sort de Pharaon, s'élança dans le sentier du bord de l'eau, sans trop savoir où il allait, et ne tarda pas à disparaître.

M. de Vaudrey, pour le rejoindre, avait remonté la ligne de l'écluse jusqu'au rivage. Voyant l'inutilité de sa poursuite, il arrêta son batelet et se tourna vers les deux vieilles filles, qui continuaient leur chant de victoire à quelques pas de lui.

— Mademoiselle Bergeret et mademoiselle Chavelet, leur cria-t-il d'une voix tonnante, si vous ne cessez pas sur-le-champ vos glapissements, je vous accroche l'une et l'autre avec ma gaffe, et je vous mène prendre un bain en pleine eau.

A cette foudroyante apostrophe, et surtout à la vue du croc à deux branches dont était armée la perche que le baron brandissait vers elles d'un air menaçant, les deux dévotes, frappées d'une terreur panique, baissèrent d'abord la tête derrière la haie comme pour se dérober au premier coup; puis, sans répliquer un seul mot, tant leur parut terrible le colossal gentilhomme debout sur sa barque et prêt à les harponner, elles battirent en retraite précipitamment, et disparurent bientôt au fond du jardin comme s'évanouissent dans le brouillard les sorcières de *Macbeth*.

M. de Vaudrey n'accorda qu'un léger sourire à la déroute de ce couple malfaisant, et, virant de bord aussitôt, il traversa rapidement la rivière. En un tour de main, il eut renfoncé le pieu qui servait à amarrer la barque, et sautant à terre, il se dirigea vers le banc où il avait laissé Victorine, mais il ne l'y trouva plus. Vainement le baron, qui ne put se défendre d'une sorte d'inquiétude, jeta les yeux de tous côtés; il ne découvrit rien. La jeune fille était devenue invisible.

— Allons, se dit-il après s'être convaincu qu'il était impossible que cette disparition eût pour cause un nouvel accident, il me paraît maintenant prouvé qu'elle l'aime réellement. Elle a craint sans doute qu'à mon retour je ne m'égayasse aux dépens de ce pauvre Froidevaux, et, pour éviter mes plaisanteries, elle s'est sauvée. La fuite est significative. Au fait, pourquoi ne l'aimerait-elle pas? poursuivit le baron en s'efforçant de secouer le dépit involontaire que lui causait cette idée; puisqu'à moins de vouloir jouer le rôle d'un Cassandre, il m'est interdit de prétendre encore au don de plaire, mieux vaut Froidevaux que bien d'autres:

du moins c'est un garçon d'esprit et un honnête homme.

M. de Vaudrey, qui malgré lui était devenu rêveur, quitta l'allée des marronniers et prit un des sentiers qui conduisaient à la maison du maître de forges; au moment d'y arriver, il aperçut à l'entrée d'une petite pelouse et sous l'ombrage d'un vaste platane le garde-chasse Rabusson conversant avec la jolie femme de chambre de madame Grandperrin.

— Mes enfants, ne vous dérangez pas, dit avec bonhomie le baron, qui ne put s'empêcher de sourire en remarquant le mouvement de retraite qu'avait fait involontairement la jeune fille à sa vue.

— Mon colonel, se hâta de dire Rabusson, moins décontenancé que la femme de chambre, le facteur est arrivé, et je vous cherchais, ainsi que vous m'en avez donné l'ordre, car j'ai une lettre datée de Mâcon à vous remettre.

— Tu as le front de dire que tu me cherchais? reprit le gentilhomme campagnard, en prenant la lettre que lui présentait le garde-chasse.

— Mon colonel, je vous assure que je vous cherchais.

— Sans bouger de place, n'est-ce pas? Mademoiselle Virginie, poursuivit le baron en s'adressant d'un air railleur à la femme de chambre, vous voyez avec quel magnifique aplomb le vaurien ment; que cela vous serve de leçon et vous apprenne à ne pas trop vous fier à ses cajoleries

— Mais croyez bien, monsieur le baron, que je ne m'y fie pas du tout; répondit vivement la jolie soubrette.

— Ce sont vos affaires, ma belle enfant, et vous êtes avertie. A propos, pourriez-vous me dire où est mademoiselle Victorine?

— Je viens d'apercevoir mademoiselle qui rentrait à la maison, répondit Virginie, dont les joues s'étaient couvertes des plus belles couleurs.

— M. de Vaudrey inclina la tête en signe de remercîment, et il ouvrit la lettre que venait de lui remettre le garde-chasse. Dès les premiers mots qu'il y lut, une vive

satisfaction éclata sur son visage, et il poursuivit avec l'intérêt le plus prononcé.

Mademoiselle Virginie profita de cette lecture pour s'éloigner à petit bruit, mais non sans avoir échangé auparavant, en dépit des conseils du baron, un tendre regard avec l'ancien sous-officier de cuirassiers.

— Rabusson, dit M. de Vaudrey après avoir achevé de lire la lettre qu'il mit dans sa poche, tu vas retourner chez moi, et tu couperas tes moustaches.

— Couper mes moustaches! s'écria le garde ébahi.

— Il me semble que je m'exprime en français, reprit l'ex-lieutenant-colonel avec l'accent d'un homme habitué par un long commandement militaire à se voir obéi à la lettre; tu couperas tes moustaches.

— Je les couperai bien certainement, mon colonel, si ça peut vous être agréable, répondit Rabusson d'un ton soumis, mais c'est drôle.

— Drôle! en quoi?

— C'est drôle que la même idée vous soit venue au même instant, à vous, mon colonel, et à mademoiselle Virginie.

— Mademoiselle Virginie veut donc aussi que tu coupes tes moustaches?

— Elle en parlait tout à l'heure.

— Mauvais sujet, dit le baron en riant, que lui ont donc fait tes moustaches? Est-ce que tu aurais eu l'audace de l'embrasser?

— Ma foi, mon colonel, il n'a tenu qu'à elle, et je n'aurais pas mieux demandé si elle avait voulu, répliqua Rabusson, qui mit dans cette réponse évasive toute la discrétion qu'on peut attendre d'un amant délicat.

— Je le crois bien, morbleu! Virginie est un gentil brin de fille. Mais revenons à ton affaire: tu vas donc aller couper tes moustaches et quitter ta bandoulière.

— Quitter ma bandoulière, mon colonel, et pourquoi ça sans vous commander?

— Parce que n'étant plus mon garde, à compter de cet instant, il n'est pas convenable que tu portes plus longtemps une bandoulière où se trouve la plaque de mes armes.

— Vous me renvoyez! s'écria l'honnête Rabusson, dont l'étonnement fit place soudain à une émotion douloureuse qu'exprima fortement son visage martial.

— Te renvoyer! dit M. de Vaudrey en lui frappant amicalement sur l'épaule; est-ce qu'on renvoie jamais un brave garçon comme toi? J'aurais donc perdu la tête? Bien loin de me priver de tes services, je te fais monter en grade: tout à l'heure tu étais mon garde-chasse, à dater d'à présent tu es mon commis de bois.

— C'est-à-dire, répondit Rabusson d'un air épanoui, que de simple maréchal des logis vous me faites maréchal des logis chef? Accepté, mon colonel.

— Je te fais officier, morbleu! ne confondons pas. Entre un commis de bois et un garde-chasse, il y a autant de différence qu'entre une épaulette et un galon.

— Alors, ça me va de mieux en mieux, mon colonel.

— Et ce n'est là que le commencement des grandeurs qui t'attendent, ajouta en riant M. de Vaudrey.

— Je suis content comme ça, dit Rabusson qui se frottait les mains d'un air radieux, et si je pouvais seulement savoir pour quelle raison il faut que je coupe mes moustaches...

— Pour la même raison qui exige que tu quittes ta bandoulière.

— Je ne suis pas plus avancé, mon colonel.

— Ni les moustaches ni la bandoulière ne sont d'uniforme dans le régiment où tu vas entrer.

— Le régiment! nous reprenons donc du service? ça me va encore.

— Non, Rabusson, nous ne reprenons pas du service, et nos campagnes sont bien finies.

— Alors, mon colonel, je n'y suis plus du tout.

— Avant deux mois, Grégoire Rabusson, dit le baron avec emphase, tu auras l'honneur de faire partie de l'administration municipale du royaume : tu seras maire.

— Maire ! répéta le nouveau commis de bois en ouvrant de grands yeux.

— Maire de l'illustre commune de Châteaugiron-le-Vieil, ajouta M. de Vaudrey en redoublant de solennité.

— Nous avons donc notre commune ? s'écria Rabusson, qui parut prêt à danser de joie.

— Nous l'avons, mon brave Grégoire, dit le baron dont le contentement semblait tout aussi vif que celui de l'ex-garde-chasse ; cette fois nous la tenons, notre pauvre et vieille commune. Après tant de démarches et d'efforts inutiles, je l'ai emporté enfin, en dépit de toutes les chicanes que m'ont suscitées les honorables bourgeois nos voisins. J'ai triomphé malgré le conseil municipal, malgré le sous-préfet, malgré le préfet, malgré le ministre, je crois. Eh ! eh ! poursuivit le gentilhomme campagnard en se frottant les mains, il paraît que petit bonhomme vit encore. Quoique je sois un des vaincus de 1830, il y a à Paris quelques personnes qui n'ont pas oublié les services qu'Henri de Vaudrey a pu leur rendre sous un autre régime. Allons ! allons ! l'espèce humaine n'est ni si ingrate ni si noire qu'on veut bien le dire.

— C'est donc la lettre que vous venez de lire, mon colonel, qui a apporté cette grande nouvelle ?

— Voilà dix jours que je l'attends ; mais enfin la voilà, et la chose est certaine. L'ordonnance du roi est arrivée à Mâcon, et le maire Amoudru a peut-être déjà reçu les avertissements de la préfecture pour dresser les listes électorales de la nouvelle commune.

— Ça ne lui donnera pas beaucoup de peine, mon colonel, puisque vous les avez déjà dressées vous-même, et qu'à notre dernier voyage à Mâcon vous les avez fait imprimer. Il ne reste plus qu'à poser les affiches.

— Cela sera fait demain matin.

— Comme vous menez tout ça, mon colonel ! Ça me rappelle le régiment; nous faisiez-vous assez voltiger, malgré nos casques et nos cuirasses !

— Tu trouves ? dit le baron en souriant.

— C'est que quand vous vous êtes mis quelque chose en tête, il n'y a pas à dire ; il faut que ça marche.

— Cette fois-ci cela n'a pas marché fort vite ; mais enfin, comme dit le proverbe : Mieux vaut tard que jamais.

— D'ailleurs maintenant ça va aller tout seul, puisque tout est prêt, tant vos mesures étaient bien prises. Avoir fait imprimer ces listes d'avance, de manière qu'on n'ait plus qu'à les afficher, voilà une idée ! Vous pensez à tout, mon colonel.

— Oui, on me prend rarement sans vert, répondit M. de Vaudrey, qui ne paraissait pas complétement insensible aux éloges que lui adressait son confident.

— Ce sont nos bourgeois qui ne s'attendent guère à ce qui leur pend à l'oreille ; vont-ils enrager !

— Je le crois, et, entre nous, j'y compte.

— Et moi donc, mon colonel ! La fête ne serait pas complète s'ils ne se trouvaient pas prodigieusement vexés.

— Sois sûr qu'ils le seront.

— Ce sera bien fait ; ont-ils assez vexé eux-mêmes notre pauvre village, ces vilains maringouins ! Voulez-vous me permettre une chose, mon colonel ?

— Quoi ?

— De parcourir la ville en annonçant partout la grande nouvelle. Et que pas un de messieurs les bourgeois ne fasse la grimace ou n'ait l'air d'y trouver à dire, à moins qu'il ne veuille que je lui sangle ma bandoulière à travers la figure ;

aussi bien, puisque vous dites que je ne dois plus la porter, je n'aurai pas peur de la détériorer.

— Je te défends, répondit le baron, de parler à âme qui vive de ce que je viens de te dire. Aujourd'hui l'arrivée de mon neveu occupe tout le monde, et cela empêcherait notre nouvelle de produire l'effet que nous en attendons; mais demain nous offrirons à nos aimables voisins un petit déjeuner d'artillerie qui les tiendra en joie tout le reste du jour. Conbien y a-t-il de poudre à la maison?

— Deux livres à peine.

— Ce n'est pas assez; achètes-en encore quelques livres. J'entends que *Fracasse* et *Réveille-matin* répondent victorieusement aux boîtes qu'on tirait tout à l'heure. Après tout, une commune affranchie d'un long esclavage vaut bien un marquis visitant son château, et l'on ne saurait trouver une meilleure occasion pour brûler de la poudre.

— J'en achèterai en m'en retournant; mais, mon colonel, est-ce sérieux ce que vous disiez tout à l'heure au sujet de cette place de maire?

— Comment! si c'est sérieux? Je ne puis pas être maire moi-même, puisqu'il ne me convient pas d'exercer un emploi sous le gouvernement actuel: mais j'entends que la place soit remplie par un homme sur qui je puisse compter en toute occasion, par un second moi-même, en un mot, et ce second moi-même est trouvé; c'est toi, Rabusson.

— Vous me flattez diablement, mon colonel, dit le futur administrateur en rougissant de plaisir et d'orgueil; mais si toute ma personne n'est pas digne d'entrer en comparaison avec votre petit doigt, en revanche, je vous suis dévoué corps et âme, et si vous pensez que ça suffise pour faire un maire passable...

— Ça suffit et au delà, le reste n'est qu'une routine, une bagatelle, et avant six mois je t'aurai mis au courant de ta besogne; tu sais que je n'entends pas trop mal l'administration?

— Si vous entendez l'administration! s'écria Rabusson d'un air exalté; ah! sacrebleu! le conseil municipal de nos bourgeois et le sous-préfet de Charolles, et le préfet de Mâcon, pourraient en dire des nouvelles. Les avez-vous suffisamment fait enrager toutes les fois que l'occasion s'en est présentée! Tous tant qu'ils sont, mon colonel, pour peu que la fantaisie vous en prît, vous les feriez passer par le trou d'une aiguille.

— Pas tout à fait, dit en riant M. de Vaudrey; mais enfin je connais passablement mon Code municipal et mon *Bulletin des lois*, et je me charge de faire de toi un maire fort présentable; d'ailleurs tu as déjà un commencement.

— Sans doute, répliqua l'ex-garde-chasse déjà tout apprivoisé avec sa dignité future; quand j'étais maréchal des logis fourrier, n'était-ce pas moi qui tenais les écritures de l'escadron?

— Sancho Pança, reprit le baron, qui rit de nouveau, n'avait point par devers lui un pareil apprentissage à son entrée dans la carrière administrative, et malgré cela l'île de Barataria conserve encore aujourd'hui le souvenir de son gouvernement. Ainsi, à plus forte raison, est-il certain que tu feras un excellent maire. — Mais il est une heure passée, continua le gentilhomme campagnard en tirant sa montre, et je me fais peut-être attendre. Fais donc ce que je t'ai dit, et surtout bouche close.

— Soyez tranquille, mon colonel; *motus* pour le quart d'heure, mais demain canonnade à mort.

— Demain, pour te dédommager de ton silence d'aujourd'hui, tu feras causer *Francasse* et *Réveille-matin* tant qu'il te plaira.

Charmé de l'agréable assurance de faire enrager les bourgeois de Châteaugiron presque autant que de la carrière brillante qui allait s'ouvrir devant lui, le maire en perspective s'inclina respectueusement devant son futur administré, et se dirigea vers la sortie des jardins, tandis que M. de Vaudrey,

un peu en retard sur l'heure fixée pour le dîner, reprenait à grands pas le chemin de la maison du maître de forges.

XIX

UN DINER D'ÉLECTEURS.

Lorsque M. de Vaudrey entra dans le salon de la forge, tous les convives s'y trouvaient déjà réunis, à l'exception de Georges Froidevaux.

Après avoir salué la maîtresse du logis comme s'il ne l'eût pas encore vue de la journée, le baron s'approcha de Victorine qu'il aperçut assise à l'écart, plus pâle que de coutume et visiblement préoccupée.

— Le petit accident de notre jeune ami n'aura pas de suite fâcheuse, lui dit-il tout bas, et il en sera quitte pour changer d'habits; ainsi ne nous punissez pas tous en restant triste et boudeuse, au lieu de vous montrer aimable comme de coutume.

— Où voyez-vous que je boude ? répondit la jeune fille avec une sorte d'impatience nerveuse; j'ai mal à la tête, voilà tout.

— Nous savons ce que signifie le mal de tête en pareil cas. Vous boudez, vous dis-je; et par malheur c'est moi qui en suis la cause.

— Vous ! Cela veut-il dire que vous croyez m'en avoir donné sujet ?

— Peut-être; mais faisons un accord.

— Quel accord ?

— Ne boudez plus, et je ne plaisanterai plus.

— Bien vrai ? demanda Victorine en levant sur le baron ses jolis yeux dont l'éclat semblait amorti par quelque souci secret.

— Foi de gentilhomme ? répondit M. de Vaudrey, qui prononça ce serment d'aussi bonne grâce qu'eût pu le faire François Ier lui-même.

— En ce cas, je vous crois, reprit la jeune fille dont le front s'éclaira soudain.

— Nous sommes amis ?

— Oui, car si tout à l'heure vous avez été bien méchant d'abord, votre conduite ensuite a réparé vos torts. Vous exposiez votre vie..

— Bien, bien, ne parlons pas de ça, dit le gentilhomme campagnard à qui parut médiocrement plaire l'espèce de remercîment que lui adressait Victorine au sujet du secours qu'il avait porté à son amant.

— M. l'avocat Froidevaux nous fait un peu attendre, dit à haute voix M. Grandperrin, d'un ton qui semblait annoncer que l'honorable maître de forges avait une aussi haute idée des égards qu'il croyait lui être dus qu'autrefois le roi Louis XIV de susceptible et orgueilleuse mémoire.

— Je crois qu'il est inutile de retarder le dîner à cause de lui, dit M. de Vaudrey en répondant à l'observation aigre-douce du maître de la maison; tout à l'heure il lui est arrivé, en partie par ma faute, un petit accident qui l'empêche peut-être de venir.

— Un accident ? demanda madame Grandperrin, tandis que Victorine, persuadée que le vieux gentilhomme allait déjà violer le traité qu'ils venaient de conclure, lui lançait à la dérobée un regard courroucé.

— Oui, madame, reprit le baron du ton le plus naturel; tout à l'heure, avant d'entrer ici, je suis allé faire un tour de promenade dans votre parc, au bord de l'eau. De l'autre côté de la rivière, j'ai aperçu M. Froidevaux se promenant comme moi, et je lui ai fait signe de venir me rejoindre, car j'avais à lui parler. Au lieu de faire le grand tour par le pont, mon étourdi, ce n'est pas un crime à son âge, a voulu prendre le plus court et passer sur l'écluse qui,

comme vous savez, est presque à sec; par malheur à mi-chemin le pied lui a glissé et il est tombé dans la rivière.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria madame Grandperrin, qui tout aussitôt jeta sur sa belle-fille un regard scrutateur, que celle-ci n'aperçut pas, car elle tenait les yeux baissés et semblait fort embarrassée de son maintien.

— Rassurez-vous, madame, poursuivit M. de Vaudrey, notre spirituel avocat, qui nage fort bien, est sorti de l'eau presque aussi vite qu'il y était entré, et son accident se réduit à des habits mouillés. Mais comme il demeure à une demi-lieue d'ici, aller chez lui, changer de vêtement, et revenir, si toutefois il revient, tout cela lui prendra bien certainement plus d'une heure; c'est ce qui me fait penser qu'il est inutile de l'attendre, car nous pourrions l'attendre longtemps; et, comme a dit je ne sais quel poëte :

Un dîner réchauffé ne vaut jamais rien.

Madame Grandperrin s'approcha de la cheminée et tira le cordon de la sonnette.

Un domestique parut.

— Faites servir, dit la maîtresse du logis.

— Voilà un faux pas assez contrariant, lui dit à demi-voix M. de Boisjoly, qui se trouvait assis près d'elle; si M. Froidevaux ne vient pas, c'est une bonne occasion manquée.

— Chargez-vous seulement de M. de Vaudrey; c'est l'essentiel, répondit Clarisse du même ton. Quant à M. Froidevaux, peut-être n'aurai-je besoin de personne pour l'amener à composition. Ainsi occupez-vous uniquement de livrer au baron une attaque décisive.

— Fiez-vous à moi, madame, reprit le courtier politique avec un rusé sourire; je guigne mon sanglier, et fût-il encore dix fois plus féroce, j'ose espérer qu'il restera dans mes toiles.

Quelques instants plus tard, les convives, composés,

outre les personnages qu'on connaît déjà, d'une quinzaine d'électeurs départementaux, étaient assis autour d'une table servie avec la fastueuse abondance qui distingue en général les festins des maîtres de forges.

Madame Grandperrin avait à sa droite le baron de Vaudrey, et à sa gauche M. de Boisjoly. Victorine était assise près de son père, qui avait fait mettre de l'autre côté de lui, à la place primitivement destinée à l'avocat Froidevaux, le percepteur des contributions, Chavelet. Les autres convives, fermiers ou industriels, petits propriétaires ou employés subalternes, mais pour la plupart bourgeois de Châteaugiron, s'étaient assis au hasard.

Dans cette réunion gastronomique et politique, ou se trouvaient tous les électeurs du canton qui tenaient par un lien quelconque au gouvernement, le juge de paix Bobilier et le maire Amoudru brillaient par leur absence comme autrefois dans les cérémonies publiques, sous le triumvirat romain, les images de Cassius et de Brutus. Mais aux yeux des invités, la dissidence de deux fonctionnaires devait se trouver plus que compensée par la présence inattendue, et en apparence fort significative, du baron de Vaudrey, ce personnage considéré par-dessus tout autre dans le pays; sans compter qu'on n'ignorait pas que l'avocat Froidevaux, cet autre important personnage si influent parmi les gens de son opinion, aurait aussi assisté au repas, s'il n'eût été, au moment d'y paraître, la victime d'un accident imprévu.

Cependant, quoique les électeurs du parti ministériel parussent devoir se livrer sans arrière-pensée à l'espoir de voir triompher leur candidat, le commencement du dîner fut froid et pour ainsi dire contraint. On mangeait fort bien à la vérité et l'on buvait de même, mais on parlait à peine. A part les maîtres du logis et les personnes placées près d'eux, la conversation se réduisait à quelques paroles échangées entre voisins de table, à voix basse et parfois d'un air

mystérieux ; plusieurs des convives semblaient distraits, d'autres même paraissaient soucieux.

En homme d'esprit et d'expérience, M. de Boisjoly devina promptement que la froideur ou, pour mieux dire, le malaise général, n'avait d'autre cause que l'arrivée du marquis de Châteaugiron. Par une coïncidence imprévue et funeste, cette arrivée triomphante écrasait de tout le poids de sa publique solennité le festin à huis clos du candidat conservateur. Il était évident que, grâce à quelques largesses habilement exploitées, le marquis avait obtenu le plus grand succès près de la majorité de la population châteaugironaise ; et comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, ce succès se traduisait pour les partisans de son concurrent politique par une espèce de découragement qui chez quelques-uns même semblait prêt à tourner à la défection.

M. de Boisjoly, tout en soutenant une conversation assez banale, avait l'oreille aux écoutes ; il put donc entendre un employé du cadastre, assis à sa gauche, dire à son autre voisin d'un ton confidentiel :

— Des gens bien informés m'ont assuré que si le ministère tombait, le marquis serait nommé pair de France d'emblée ou tout au moins préfet.

— En ce cas, répondit le voisin, autre agent du gouvernement, ceux qui voteront contre lui pourront peut-être s'en repentir.

— C'est justement ce que je voulais vous dire.

— Cela demande réflexion.

Il est inutile de le dire, car tout le monde se le rappelle, en 1836, le ministère menaçait en effet de tomber, ainsi que cela lui arrive périodiquement au moins une fois l'an, et même cette fois-là, par hasard il tomba réellement. Or, pour peu qu'on ait fréquenté la race des employés, il est facile de se figurer l'impression que ne manque jamais de produire sur une partie de ses membres cette simple suppo-

sition, qu'elle soit comminatoire ou seulement prévoyante: *Si le ministère tombait.*

Que le marquis de Châteaugiron pût être nommé d'emblée pair de France ou même préfet, cela était sans doute absurde à dire, et pourtant cela se disait presque ouvertement, et, qui plus est, cela se disait à la table de son concurrent politique, à qui le gouvernement prêtait hautement son appui. M. de Boisjoly comprit aussitôt le danger qu'il y aurait à laisser prendre la moindre consistance à un pareil propos, et il reconnut qu'il était urgent de porter remède sur-le-champ à l'attiédissement dont semblaient atteints la plupart des électeurs de la réunion.

Le conseiller dirigea donc franchement et hardiment la conversation vers le grand événement du jour, l'arrivée du marquis de Châteaugiron et la réception solennelle que lui avait faite une partie des habitants du bourg. Sachant que, pour détruire le prestige dont a su s'entourer un adversaire, l'arme la plus infaillible est le ridicule, il cribla de plaisanteries impitoyables les différents acteurs qui avaient pris part à la cérémonie du matin. Ni la toge du juge de paix, ni l'écharpe du maire, ni même la soutane du curé, ne mirent ces trois éminents fonctionnaires à l'abri de ses brocards; et sans la présence du baron de Vaudrey, il est hors de doute qu'il en eût décoché la meilleure partie au marquis de Châteaugiron lui-même.

Pendant cette flagellation satirique, M. de Boisjoly trouva un auxiliaire, sinon très-spirituel, du moins fort zélé, dans le percepteur des contributions, qui en toute occasion affichait un dévouement sans bornes au ministre auquel il devait sa place. Mais comme il arrive presque toujours aux subalternes lorsqu'ils essaient de copier leurs supérieurs, là où M. de Boisjoly avait glissé habilement sans appuyer, c'est-à-dire à l'endroit du marquis, Prosper Chavelet posa une lourde patte dont il croyait les griffes très-acérées, et il

cassa la glace, au risque de tomber dans l'eau et de s'y noyer; ce qui arriva.

M. de Vaudrey avait écouté en silence, et de l'air d'un homme parfaitement désintéressé dans la question, les plaisanteries assez piquantes du conseiller de préfecture; mais au premier mot du percepteur qui lui parut s'appliquer, moquerie assez grossière, au marquis de Châteaugiron, son neveu, il se pencha vers madame Grandperrin et lui dit à l'oreille :

— Je vous demande la permission, madame, de rappeler à l'ordre M. Chavelet, qui paraît se croire ici à une table d'hôte et non dans votre salle à manger.

Quoique vivement contrariée, Clarisse n'osa refuser au gentilhomme campagnard la permission qu'il lui demandait, et dont elle le connaissait capable de se passer au besoin.

— Mon cher baron, lui dit-elle à demi-voix, vous savez bien que chez moi vous avez votre franc parler; mais, je vous en prie, ne traitez pas trop durement ce pauvre percepteur, ses bons mots sont certes trop peu spirituels pour mériter l'honneur que vous voulez leur faire en les relevant.

M. de Vaudrey s'inclina du côté de sa voisine, comme pour la remercier de l'espèce de lettre de marque qu'elle venait de lui accorder malgré elle, et sans le moindre délai il donna chasse à l'employé trop zélé.

— Monsieur Prosper Chavelet, dit-il à haute voix en interpellant à travers la table le percepteur qui se trouvait assis précisément en face de lui, vos plaisanteries me semblent d'autant plus déplacées, qu'à part mon neveu, qui n'y attache pas, je crois, une excessive importance, elles tombent d'aplomb sur mademoiselle votre sœur; car ce matin même elle a pris part à la cérémonie dont vous vous moquez si agréablement, en offrant une corbeille de fleurs à la marquise de Châteaugiron, ma nièce.

— Monsieur le baron, balbutia le percepteur passablement abasourdi, je ne sais si ma sœur a pris part réellement...

— Ne faites donc pas l'ignorant, monsieur Prosper Chavelet, interrompit le gentilhomme campagnard avec un rire moqueur, personne ici ne vous croirait.

— Pourtant, monsieur le baron...

— Laissez donc, vous dis-je. Vous êtes un trop profond politique pour abandonner ainsi mademoiselle votre sœur à ses propres inspirations, et vous ne me persuaderez jamais que sa conduite de ce matin n'a pas été convenue d'avance entre vous deux.

— Je proteste, messieurs...

— Qu'on ose encore nier après cela que nous soyons dans un siècle de progrès! reprit le baron, qui de nouveau coupa la parole au percepteur décontenancé et promena tout autour de la table un regard étincelant de sarcasme : autrefois les plus grands seigneurs seuls osaient pratiquer cette politique raffinée qui consiste à s'arranger entre frères de manière que l'un combatte dans un camp et l'autre dans un autre, afin de s'assurer des amis partout; mais voilà qu'aujourd'hui M. Prosper et mademoiselle Ursule Chavelet, qui ne sont, que je sache, ni duc ni duchesse, se trouvent du premier coup passés maîtres en cette belle science, puisque, tandis que le frère sert le roi à cette table, la sœur, de son côté, sert la Ligue à celle de M. Châteaugiron, le tout du meilleur accord. Pour moi, je l'avoue, je trouve cela fort beau, et je me propose, si toutefois madame Grandperrin me le permet, de porter au dessert un toast en l'honneur du couple intelligent qui nous ramène ainsi aux mœurs édifiantes de certains grands seigneurs d'autrefois.

Parmi les convives, Prosper Chavelet comptait des ennemis; tout percepteur en a. L'apostrophe ironique du baron fut donc accueillie par des rires unanimes, à peine

comprimés par le respect dû aux maîtresses de la maison. Quant au patient, qui, par son imprudence, venait de s'attirer une correction si vertement appliquée, rouge, confus, et forcé de dévorer en silence son humiliation, car un coup de coude de M. Grandperrin l'avait averti de se taire, il semblait rapetissé de plusieurs pouces et près de s'aplatir complétement sur sa chaise, comme s'affaisse un sac dont on vient d'ôter le grain.

— Eh bien ! que dites-vous de notre sanglier ? demanda tout bas madame Grandperrin à son voisin de gauche.

— Il a le coup de boutoir fort beau, répondit M. de Boisjoly en affectant la sarcastique impassibilité qui n'était pas le moindre mérite des mots à effet du prince de Talleyrand.

— Cela ne vous décourage pas ?

— Rien ne me décourage, madame, et vous en aurez bientôt la preuve.

— Vous persistez donc dans votre projet ?

— Dès que le dîner sera fini, au risque de me voir décousu comme vient de l'être ce pauvre percepteur, j'attaquerai la bête.

Le repas dura plus d'une heure encore, car en province on festine longuement; mais enfin le moment arriva où la maîtresse du logis put, sans violer les lois de l'hospitalité châteaugironaise, donner le signal de la clôture, en se levant de table. A sa suite, tout le monde passa de la salle à manger sur une terrasse située entre la maison et le jardin, où le café fut aussitôt servi.

M. de Boisjoly ne différa pas d'un seul instant son attaque. Profitant d'un moment où les convives se trouvaient divisés en différents groupes, il se dirigea, une tasse de moka d'une main et une petite cuiller de vermeil de l'autre, vers M. de Vaudrey, qui, ne prenant jamais de café, se disposait à rejoindre mademoiselle Grandperrin, assise sur un banc, à l'un des bouts de la terrasse.

XX

LA CHASSE AUX VOTES.

En voyant venir à lui M. de Boisjoly, auquel jusque-là il n'avait pas accordé, du moins en apparence, la moindre attention, le gentilhomme campagnard prit un air réservé, mais il ne fit aucune tentative pour échapper à l'attaque dont il se trouvait visiblement menacé.

— Monsieur le baron, lui dit le conseiller de préfecture, avec la politesse mielleuse qui lui était habituelle, et que semblaient accroître encore les circonstances difficiles, j'aurais désiré que M. Grandperrin eût songé à me présenter à vous; mais puisque notre cher hôte a négligé cette petite formalité, permettez-moi de réparer son oubli en me présentant moi-même.

Sans répondre un seul mot, M. de Vaudrey s'inclina légèrement de l'air le plus froid.

— Quoique j'aie déjà eu l'honneur de me rencontrer avec vous, poursuivit M. de Boisjoly sans paraître remarquer la sécheresse de cet accueil, je doute que vous vous rappeliez mon nom.

— Je le connais, monsieur, répondit le baron d'un ton bref.

— Armand de Boisjoly...

— Conseiller de préfecture à Mâcon. Vous voyez, monsieur, que je vous connais parfaitement et qu'il était inutile que vous prissiez la peine de me décliner votre nom.

— Puisque vous avez si bonne mémoire, reprit le faiseur d'élections toujours souriant, peut-être n'aurez-vous pas non plus oublié à quelle occasion nous nous sommes rencontrés l'an dernier?

— A vrai dire, monsieur, répondit le gentilhomme cam-

pagnard, peu disposé à s'humanisèr, je n'ai pas attaché assez d'importance à cette rencontre pour chercher à la graver dans mon souvenir.

— C'était à Charolles, monsieur le baron, lors du dernier comice agricole.

— C'est possible, monsieur.

— J'y remplaçais mon préfet, qui en ce moment se trouvait en congé à Paris.

— Je ne dis pas le contraire, monsieur, mais je n'y ai pas fait attention.

— Je comprends à merveille que vous n'ayez conservé aucun souvenir de notre rencontre ; mais, quant à moi, s'il était possible que je l'eusse oubliée, un seul fait suffirait pour m'en rafraîchir la mémoire.

— Un fait, monsieur?

— Très-flatteur pour vous, monsieur le baron; car j'entends par là les trois prix que vous avez remportés à ce comice.

— Deux seulement, monsieur.

— N'était-ce que deux ? En tous cas, ces deux prix en valent bien trois, puisque l'un vous a été offert, si je ne me trompe, à l'occasion d'une charrue d'un nouveau modèle dont vous êtes l'inventeur, et l'autre en récompense de vos efforts aussi heureux qu'intelligents pour l'amélioration de la race bovine, dont vous aviez présenté au concours quelques échantillons magnifiques.

— Vous commettez une nouvelle erreur, monsieur, et cette fois elle est double, répondit M. de Vaudrey, qui, pour rester sourd aux flatteries intéressées du courtier électoral, semblait n'avoir aucun besoin qu'on lui mît de la cire dans les oreilles, comme fit Ulysse à ses matelots en passant devant l'île des Sirènes; d'abord je n'ai nullement la prétention d'imiter Triptolème en inventant des charrues; tout mon mérite se réduit à me servir dans l'exploitation de mon domaine de celles qui jusqu'ici m'ont paru les meilleures,

la charrue Grangé pour les labours profonds, et le swing-plough d'Artur Young pour les terres légères ; c'est donc à mon bon sens, qui, grâce aux deux instruments dont je viens de parler, a obtenu dans mon petit terrain d'assez beaux résultats agricoles, et non à mon imagination, laquelle, je dois en convenir, ne s'est jamais montrée fort créatrice, qu'on a bien voulu décerner un premier prix. Quant aux échantillons que j'ai présentés au concours, je suppose qu'au lieu de race bovine, c'est race ovine que vous avez voulu dire, puisque les magnifiques bœufs qui, dites-vous, m'ont fait décerner une seconde médaille, ne sont en réalité que de très-modestes moutons.

— Bovine, ovine, dit M. de Boisjoly en affectant de rire, c'est comme *Borgia* et *orgia ;* il n'y a qu'un B de différence, et en retranchant ce B, ainsi que cela se pratique dans le drame de Victor Hugo, nous nous trouverons d'accord. Je me rappelle parfaitement maintenant, ajouta-t-il d'un ton plus sérieux, que ce sont en effet vos superbes mérinos qui vous ont valu un second prix.

— Troisième erreur, monsieur. Mon domaine n'est pas assez vaste pour que je puisse y offrir à des moutons de race espagnole le changement de pâturage sans lequel prospèrent rarement ces animaux *transhumants* de leur nature ; mes superbes mérinos sont donc tout simplement des moutons de Dishley et de Cheviot que j'ai réussi à acclimater, et dont l'espèce semble même s'être améliorée depuis que j'ai eu l'idée de les croiser avec des moutons de Saxe.

— Cela va-t-il durer longtemps comme ça ? se demanda le conseiller de préfecture ; jusqu'à présent j'ai eu la main aussi malheureuse que ce cachalot a la peau dure, et voilà mon premier grappin hors de service. Allons ! essayons d'un autre.

M. de Vaudrey venait de s'incliner légèrement comme pour mettre fin à la conversation.

— Monsieur le baron, se hâta de dire M. de Boisjoly, puisque nous parlons du comice agricole, vous souvenez-vous de la piètre figure qu'y fit votre sous-préfet?

— Je vous croyais l'ami de M. Dérivaux? dit le gentilhomme campagnard d'un ton glacial.

— Son collègue, oui, ou du moins à peu près; mais son ami! fit le conseiller de préfecture avec une moue dédaigneuse; si j'étais l'ami de M. Dérivaux, je n'aurais pas ri de si bon cœur de la petite leçon que vous lui avez donnée en plein comice, et qu'il s'était si justement attirée. Elle était verte et piquante, la leçon: ah! ah! j'en ris encore quand j'y pense.

— Je ne sais, monsieur, à quoi vous voulez faire allusion, dit le baron, dont le visage froid et sérieux refusa impitoyablement de s'associer à l'hilarité que M. de Boisjoly s'efforçait d'épanouir sur sa propre physionomie.

— Comment! vous ne vous rappelez pas? C'était dans une réunion des membres du comice; on parlait, comme de raison, économie agricole, et l'entretien était tombé sur les meilleurs moyens de nourrir et d'engraisser le bétail. Vous prîtes la parole, monsieur le baron, et dans une allocution pleine de substance, comme vous savez en faire, vous énumérâtes différents systèmes d'alimentation parmi lesquels vous sembliez pencher pour le système légumineux. Vous devez vous en souvenir?

— Fort vaguement.

— Le mot de carottes revint à plusieurs reprises sur vos lèvres: en pareille matière cela était fort naturel, mais cette répétion fit sourire M. Dérivaux, qui a des prétentions à la causticité, et il se permit d'adresser à l'un de ses voisins une observation qui vous parut devoir s'appliquer ironiquement au terme dont vous veniez de vous servir. Ce fut alors que, vous redressant de toute votre hauteur et prenant votre plus grand air (c'est qu'il n'y a pas à plaisanter quand vous pre-

nez cet air-là, ce pauvre percepteur Chavelet vient d'en faire l'épreuve tout à l'heure); prenant donc une attitude imposante, tandis que votre physionomie exprimait une dédaigneuse ironie, vous vous tournâtes du côté de M. Dérivaux, et, le regardant bien en face, vous lui dites : « Monsieur le sous-préfet, un pauvre campagnard de mon espèce n'est pas obligé de mettre de la littérature ni de l'éloquence dans ses paroles ; pourvu qu'il ne cherche à blesser personne et qu'il se fasse clairement comprendre, on doit lui permettre l'emploi du mot propre et le dispenser des périphrases poétiques, un peu passées de mode d'ailleurs depuis l'abbé Delille. De plus, je vous ferai observer, monsieur le sous-préfet, que si je parle de carottes, que si j'en plante même, du moins je n'en tire jamais. » Ah! ah! jugez de l'éclat de rire général.

— La plaisanterie, à supposer que j'aie adressé en effet quelque chose de semblable à M. Dérivaux, me paraît fort médiocre, dit le baron toujours impassible, et à coup sûr elle ne mérite pas l'honneur que vous lui faites en vous en souvenant.

— Une plaisanterie médiocre! s'écria M. de Boisjoly, qui feignit de se révolter contre la modestie exagérée du gentilhomme campagnard; mais c'est à dire que dans la circonstance c'était bien plus qu'un trait piquant décoché avec autant d'à-propos que d'esprit, c'était un vrai coup d'assommoir pour ce pauvre sous-préfet, qui, au su de tout le monde, est criblé de dettes, sans cesse aux expédients, journellement occupé à tirer, aux dépens de ceux qui s'y laissent encore prendre, quelque légume du genre de ceux dont vous parliez. Ah! ah! ce bon M. Dérivaux! Et ce qui rendait encore la chose plus amusante, c'est qu'il y avait là, au comice, trois ou quatre de ses créanciers qui riaient jaune, tandis que tout le reste éclatait. Une plaisanterie médiocre! moi je vous soutiens, monsieur le baron, que la plai-

santerie était excellente, et vos carottes tout à fait assaisonnées au sel attique. Ah ! ah !

Le conseiller de préfecture recommença ses éclats de rire, dans l'espoir sans doute que son interlocuteur finirait par y prendre part ; mais il fut déçu dans son calcul, et, faute d'écho, cette gaieté factice ne tarda pas à s'éteindre.

M. de Vaudrey avait attendu sans sourciller la fin de l'accès ; il regarda alors M. de Boisjoly, et en même temps un sourire fin et moqueur vint animer sa physionomie, jusque-là grave et impassible.

— Monsieur, dit-il tranquillement, comptez-vous me faire poser longtemps ?

— Vous faire poser, monsieur le baron ! s'écria le conseiller de préfecture, dont la figure n'offrait plus la moindre trace d'hilarité.

— Écoutez ; débarrassez-vous de votre tasse, aussi bien votre café doit être froid, et allons faire un tour dans le parc ; pour causer nous y serons mieux que sur cette terrasse, où tous les yeux sont fixés sur nous.

Sans parler de madame Grandperrin et de son mari, la plupart des convives en effet observaient curieusement les deux principaux d'entre eux, et semblaient attendre avec une sorte d'impatience le résultat de leur entretien.

M. de Boisjoly se hâta de remettre à un domestique sa tasse de moka presque pleine, et il accompagna le baron qui dirigea sa marche vers l'allée des marronniers. Bien avant d'y arriver, les deux interlocuteurs se trouvèrent assez loin du reste des invités pour pouvoir reprendre leur conversation sans craindre les oreilles indiscrètes.

— Maintenant causons, dit le baron en rompant le silence qui avait duré depuis qu'ils avaient quitté la terrasse ; mais d'abord, permettez-moi de vous adresser une petite question.

— Parlez, monsieur le baron.

— Vous la trouverez peut-être assez déplacée, car un

écolier de huitième pourrait y répondre, et vous êtes, je le sais, un homme fort instruit; mais veuillez considérer que je suis moi-même un pauvre campagnard devenu depuis plusieurs années fort étranger aux belles manières...

— Monsieur le baron, interrompit le conseiller en feignant de sourire, du moment que vous vous traitez de pauvre campagnard, c'est que vous allez me décocher quelque bonne malice, car c'est ainsi, je me le rappelle fort bien, que vous avez commencé l'exécution de ce bon M. Dérivaux.

— Laissons là M. Dérivaux, et revenons à ma question. Vous avez lu immanquablement la fable du Renard et du Corbeau?

— Je l'ai lue, en effet, répondit M. de Boisjoly en s'efforçant de stéréotyper sur sa physionomie un enjouement inaltérable.

— Je vois à votre sourire que vous devinez déjà l'application que j'en veux faire. D'ailleurs, si vous ne la devinez pas, la voici. Vous avez, certes, au moins autant d'esprit, d'adresse et d'éloquence que maître renard; mais, de grâce, qui a pu vous faire supposer que j'eusse de mon côté la sotte et crédule vanité de maître corbeau?

— Mon Dieu! monsieur le baron, dit le conseiller avec un rire contraint, veuillez bien être persuadé que je n'ai pas la moindre envie de manger votre fromage.

— Si fait, monsieur, si fait; ou du moins, s'il ne vous convient pas de le manger vous-même, ne seriez-vous pas fâché de pouvoir en faire cadeau à notre digne hôte, M. Grandperrin, puisque mon fromage, pour en finir avec l'allégorie, n'est autre chose que les voix des électeurs de ce canton sur lesquels vous vous figurez, à tort ou à raison, que je puis exercer quelque influence.

— Eh bien! j'aime beaucoup mieux ça, s'écria M. de Boisjoly en prenant tout à coup un accent de brusque franchise; je tournais fort gauchement autour de la question,

et je vous sais gré, monsieur le baron, d'avoir mis un terme à mes évolutions maladroites, en abordant de vous-même le sujet dont je voulais vous entretenir. Oui, je n'hésite pas à en convenir, un de mes désirs les plus vifs, je n'ose pas encore dire une de mes espérances, est d'assurer à la candidature de notre ami commun Grandperrin l'appui de votre haute et si légitime influence.

— Avez-vous réfléchi, monsieur, qu'un des adversaires de M. Grandperrin est le marquis de Châteaugiron, mon neveu ?

— Il était impossible que je ne fisse pas une pareille réflexion.

— Et quoique vous l'ayez faite, vous cherchez cependant à me gagner à votre parti ?

— C'est en ce moment mon désir le plus vif, comme je viens d'avoir l'honneur de vous le dire.

— Cependant il doit vous paraître probable que si je me décide à me mêler de cette affaire, je soutiendrai mon neveu plutôt qu'un étranger.

— De la part de tout autre que monsieur le baron de Vaudrey, cela, je l'avoue, me paraîtrait en effet excessivement probable.

— Pourquoi cette exception en ma faveur ?

— Parce que monsieur le baron de Vaudrey est lui-même un homme d'exception, un homme de dévouement autant que d'honneur, constant dans ses sentiments, invariable dans ses principes, fidèle à son parti en dépit des revers, un homme enfin...

— Nous voilà retombés dans notre fable de tout à l'heure, interrompit sèchement le gentilhomme campagnard.

En dépit de son assurance, M. de Boisjoly parut un instant démonté.

— Monsieur le baron, reprit-il après un silence de quelques secondes il est vraiment fort difficile de discuter avec

vous. Au moindre mot qui ressemble à un éloge, vous vous emportez comme un cheval ombrageux. Est-ce ma faute à moi si pour ce qui vous concerne la vérité ressemble quelquefois à la flatterie?

— Encore! dit M. de Vaudrey avec un sourire sardonique; de grâce, maître renard, laissez là mon plumage, et veuillez me dire la raison qui vous fait supposer que je pourrais abandonner la candidature de mon neveu pour soutenir celle de M. Grandperrin?

— Je vais m'expliquer clairement et catégoriquement, répondit M. de Boisjoly avec la résolution désespérée d'un joueur malheureux jusqu'alors qui place le reste de son enjeu sur une seule carte. Vous êtes légitimiste, monsieur le baron: vous avez quitté le service en 1830 pour ne pas prêter serment au gouvernement actuel, et pour la même raison vous vous êtes constamment abstenu d'aller aux élections. Il est donc impossible que vous ne voyiez pas avec un souverain déplaisir la conduite du marquis de Châteaugiron, prêt à quitter la ligne où il a marché jusqu'ici sur vos pas, pour se rallier au nouvel ordre de chose. Voilà ce qui me fait penser que, loin de l'encourager à un acte qu'il ne m'appartient certes pas de blâmer, mais qui à vos yeux doit équivaloir à une véritable défection, vous n'épargnerez rien au contraire pour l'en détourner; et voilà, par une conséquence fort logique, pourquoi j'espère obtenir de vous que vous appuyiez notre candidat. En ce moment, vous le savez fort bien, et j'en conviens franchement, l'élection dépend de vous. Si vous soutenez votre neveu, ou même si vous restez neutre, nous serons battus; si vous nous donnez vos voix, au contraire, il échouera et restera ainsi forcément dans la ligne où vous l'avez maintenu depuis six ans. Conserver au nom de Châteaugiron l'éclat de fidélité sans tache dont il a brillé jusqu'à ce jour, ou le voir donner un démenti à son passé en se laissant inscrire sur les listes des Tuileries, voilà, pour ce qui vous regarde, où

se réduit la question. Maintenant c'est à vous de la résoudre. — Eh bien ! monsieur le baron, ajouta le conseiller en arrêtant sur le vieux gentilhomme un regard fin et pénétrant, êtes-vous content, cette fois? M'accuserez-vous encore d'être un flatteur ou de manquer de franchise, et suis-je toujours maître renard?

— Plus que jamais, morbleu! s'écria M. de Vaudrey d'un ton bourru; car cette fois vous avez trouvé le vrai moyen de me soutirer mon fromage.

— Vrai? dit M. de Boisjoly, qui ne put réprimer un mouvement de joie.

— Ne triomphez pas encore, reprit le baron en remarquant ce geste involontaire; je ne promets rien, je ne prends pas d'engagement. Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai déjà envisagé la question sous le point de vue que vous venez de me présenter avec toute l'habileté qui vous caractérise, et que j'y réfléchirai encore sérieusement. En un mot, comme disent les rois, j'aviserai.

— C'est que je suis forcé de partir demain, observa M. de Boisjoly d'un air insidieux; et si j'emportais la moindre assurance...

— Si vous partez, M. Grandperrin reste; il me semble que c'est l'essentiel, interrompit d'un ton bref le gentilhomme campagnard.

— Assurément! mais cependant si avant mon départ j'avais pu obtenir un résultat certain, je serais...

— J'aviserai, vous dis-je.

M. de Boisjoly vit à la physionomie du baron, redevenue soudain froide et sérieuse, qu'il y aurait de l'imprudence à insister davantage, et qu'à poursuivre un triomphe complet il courrait risque de compromettre le demi-succès qu'il venait d'obtenir.

— L'affaire est en bonne voie, se dit-il prudemment, et je puis abandonner maintenant à madame Grandperrin,

qui me paraît une femme fort adroite, le soin de la conduire au port.

Les deux interlocuteurs reprirent le chemin de la maison et firent quelques pas en silence.

— Monsieur le baron, dit au bout d'un instant le conseiller de préfecture d'un air souriant, maintenant que nous sommes d'accord, ou à peu près, et que je ne puis plus être accusé de chercher à vous séduire, ce qui serait, je crois, un peu difficile, j'ai bien envie de vous offrir un petit cadeau.

— Un cadeau ! répéta M. de Vaudrey en arrêtant sur son compagnon un regard sérieux.

— Oh ! rassurez-vous; le présent que je veux vous faire n'a rien qui puisse blesser la susceptibilité la plus délicate, et j'ose même espérer que vous ne l'accepterez pas sans plaisir.

Le conseiller de préfecture tira d'une des poches de son habit une lettre assez volumineuse et l'offrit à M. de Vaudrey, en mettant dans ce geste toute la gracieuseté dont il était capable.

— Mais ce paquet est adressé au maire Amoudru, dit le baron en lisant sur l'enveloppe le nom de l'honnête administrateur.

— C'est égal, vous pouvez l'ouvrir.

— Briser un cachet ?

— Pourquoi pas, puisque c'est le cachet de la préfecture et que je représente ici cette même préfecture ?

— C'est juste, répondit M. de Vaudrey, qui, sans résister plus longtemps, décacheta l'enveloppe et en tira deux papiers pliés en quatre : l'un était une copie de l'ordonnance du roi qui venait d'accorder ou plutôt de restituer au village de Châteaugiron-le-Vieil le titre de commune; l'autre renfermait un arrêté du préfet de Mâcon, enjoignant au maire Amoudru d'exécuter ladite ordonnance en procé-

dant sans délai à la confection de la liste des nouveaux électeurs communaux.

Après avoir parcouru ces deux pièces, M. de Vaudrey tira de sa poche à son tour la lettre que lui avait apportée Rabusson, et la montra au conseiller avec un sourire railleur.

— Votre nouvelle est un peu déflorée, lui dit-il, car je la sais depuis ce matin.

— Eh bien ! si je n'ai pu parvenir à vous surprendre, reprit M. de Boisjoly assez contrarié, vous me permettrez du moins de vous offrir mes compliments sincères ?

— Sincères, c'est possible, mais à coup sûr fort inattendus, dit le baron d'un air de persiflage.

— Mais pourquoi donc ?

— Parce que depuis deux ans votre préfecture a fait tout ce qui était en son pouvoir pour m'empêcher de réussir.

— Je vous assure, monsieur le baron, que vous êtes complétement dans l'erreur : c'est le sous-préfet Dérivaux qui a cherché à entraver votre affaire ; mais à Mâcon...

— A Mâcon aussi bien qu'à Charolles, l'administration a toujours été contre moi, ce qui, après tout, ne m'a pas empêché de réussir, comme vous venez d'en avoir la preuve. Maintenant que j'ai remporté malgré vous, ou plutôt contre vous, une victoire à laquelle, j'en conviens, je tenais infiniment, il est sans doute fort habile de chercher à vous en attribuer le mérite ; mais, par malheur, je suis trop bien informé pour ne pas me croire parfaitement dispensé de toute espèce de reconnaissance. Entendons-nous donc bien, monsieur, avant de nous séparer : nous restons vis-à-vis l'un de l'autre dans les mêmes termes où nous nous trouvions avant cette conversation ; je ne vous dois rien et je ne veux vous devoir rien, de même que vous auriez tort de vous croire mon obligé si, par des considérations tout à fait personnelles, je me décidais à soutenir la candidature de M. Grandperrin.

— Grogne, sanglier, grogne, se dit M. de Boisjoly au lieu

de répondre, pour avoir tes votes je te permettrais même de jouer du boutoir.

Un instant plus tard, le baron et le conseiller étaient revenus sur la terrasse, où leur retour excita un sentiment de curiosité qui ne fut pas satisfait, car ils se séparèrent aussitôt. Tandis que M. de Vaudrey allait s'asseoir sur un banc à côté de Victorine, M. de Boisjoly s'approcha de madame Grandperrin.

— Eh bien? lui demanda-t-elle tout bas d'un air d'anxiété.

— Madame, répondit en souriant le courtier d'élections, j'ai blessé la bête, mais elle court encore, et maintenant c'est à vous de l'achever.

— Je m'en charge, dit Clarisse, lorsque M. de Boisjoly lui eut brièvement expliqué où en était l'affaire.

XXI

LE CLUB DU CHEVAL-PATRIOTE.

Au château, la fête destinée à célébrer l'arrivée de la marquise de Châteaugiron ne s'était vu troubler par aucun accident, et ses moindres détails avaient obtenu autant de succès qu'en pouvait désirer le juge de paix, son principal auteur.

Le dîner offert à la table même des maîtres de la maison, aux dignitaires et à une partie des notables du bourg; le festin, moins raffiné peut-être, mais fort somptueux cependant, servi à la compagnie de pompiers sous une tente dressée à cet effet et décorée de banderoles aux couleurs de Châteaugiron; le bal champêtre sur la terrasse, les jeux de toute espèce dans les jardins, un assez joli feu d'artifice tiré à la chute du jour, à l'extrémité d'une pelouse au bout de laquelle commençait le parc, tout, en un mot, avait réussi au delà des espérances de l'ordonnateur de la fête.

Complimenté à vingt reprises sur le beau résultat de ses diverses dispositions, M. Bobilier d'ailleurs avait remporté au dessert un succès plus flatteur encore, puisqu'il lui était tout personnel. En dépit de la mine renfrognée du curé Dommartin, et malgré les railleries échangées à demi-voix entre la douairière de Bonvalot et le vicomte de Langerac, assis à côté l'un de l'autre, les couplets chantés par le juge de paix avec l'enthousiasme le plus chevrotant, avaient obtenu les honneurs du bis, et la jeune marquise, comparée tour à tour à Hébé, à Vénus et à Minerve, avait, en retour de cette galanterie mythologique, porté la santé du poëte septuagénaire en exprimant l'espoir qu'il vivrait encore assez longtemps pour être le parrain du premier enfant de la petite Pauline, âgée pour lors de six mois à peine.

— Après le jour d'aujourd'hui, auquel je ne comparerai jamais nul autre, répondit M. Bobilier ému jusqu'aux larmes, ce serait le plus beau jour de ma vie, et si je vis assez pour le voir éclore, je pourrai m'écrier alors comme le vieillard Siméon : *Nunc dimitte servum tuum, Domine!*

Il n'est pas de bonheur sans mélange : à la tombée de la nuit, une averse imprévue et persistante éteignit l'illumination destinée à succéder au feu d'artifice; mais tout avait trop bien réussi jusque-là pour que cet accident pût être regardé comme un contre-temps sérieux.

A neuf heures du soir, la place du château, si bruyante tout le jour, était redevenue calme et silencieuse; la pluie achevait de noyer les lampions placés autour de l'arc de triomphe, le long de la façade de la mairie, devant le porche de l'église et sur les fenêtres de quelques édifices particuliers qui avaient essayé de participer à l'illumination. En face du château, la ligne de maisons au milieu de laquelle se trouvait l'auberge du *Cheval-Patriote*, était plongée dans une obscurité profonde, dissipée à demi devant l'auberge même par une grosse lanterne accrochée à côté de l'enseigne et criant au vent sur sa potence rouillée.

A de longs intervalles, quelques bourgeois de Châteaugiron, se dirigeant prudemment à travers ces ténèbres visibles, venaient frapper à la porte du logis de Toussaint Gilles; mais quoiqu'en raison de sa destination habituelle, l'entrée de ce lieu parût devoir être publique, on n'y était admis ce soir-là qu'après avoir subi, à travers la porte entre-bâillée, une espèce de reconnaissance militaire.

Un corridor, aboutissant à l'escalier du premier étage, coupait le rez-de-chaussée de l'auberge en deux parties à peu près égales. D'un côté se trouvaient la cuisine et un réduit où couchait l'espèce de maritorne qui présidait au gouvernement des fourneaux; de l'autre côté, on entrait dans une assez grande salle à manger, derrière laquelle s'ouvrait une autre pièce beaucoup plus petite dont l'unique fenêtre donnait sur une arrière-cour.

Dans cette seconde chambre assez reculée pour que de la rue on ne pût entendre ce qu'on y disait ni voir ce qui s'y passait, une demi-douzaine de bourgeois de Châteaugiron, parmi lesquels deux ou trois ne nous sont pas inconnus, étaient assis autour d'une table ronde couverte d'un vieux tapis, et sur laquelle deux chandelles, placées dans des flambeaux de cuivre, brillaient d'un assez triste éclat, car personne depuis longtemps n'avait songé à les moucher. Du reste, on n'apercevait sur la table ni verres, ni cartes, ni jetons, ni bouteilles; cette absence significative et la chaleur mystérieuse avec laquelle s'entretenaient les interlocuteurs, annonçaient que leur réunion avait un tout autre but que celui qui dirige d'ordinaire les habitués d'un cabaret.

— Je vous dis que j'en suis sûr, disait à demi-voix un personnage joufflu, en qui le lecteur reconnaîtra le greffier Vermot, l'aide de camp, mais non l'ami, bien s'en fallait, du digne juge de paix.

— Et moi je suis sûr du contraire, répondit du même ton un autre interlocuteur qui n'était autre que le boucher Gau-

therot, à qui le matin même le docte aubergiste avait donné une si belle leçon de blason.

— Je tiens cela de la bonne de la vieille Bergeret, reprit le greffier en insistant, et elle le tenait elle-même de sa maîtresse qui a tout vu de ses propres yeux.

— Et moi, reprit le boucher avec non moins d'obstination, j'ai rencontré ce soir Lavernier le pêcheur, qui se trouvait justement sur la rivière quand la chose est arrivée.

— La parole est à Vermot, dit un gros homme, coiffé d'une casquette de loutre, qui, en l'absence du capitaine Toussaint Gilles, semblait exercer les fonctions de président.

— Oui, laissez parler le greffier, ajoutèrent à la fois deux ou trois des assistants.

Le greffier Vermot, espèce de courtier marron judiciaire qui prenait le titre complexe de magistrat-homme de loi, et se mêlait de donner des consultations, jouissait dans le club du *Cheval-Patriote* d'une tout autre importance que le boucher Gautherot, dont le principal mérite consistait à saigner assez correctement un mouton, non que ce dernier talent ne suffise quelquefois pour porter un individu au pouvoir, ainsi qu'on en a eu plus d'un exemple en 1793; mais en 1836, la situation un peu agitée à la surface était fort calme au fond, et les hommes de plume primaient les hommes de coutelas, comme ils le font encore aujourd'hui, fort heureusement.

— D'abord, Vermot, en appuyant ses coudes sur la table et en gesticulant des deux avant-bras pour donner plus d'accent à son débit, il est un fait certain, c'est que ce matin Vaudrey et Froidevaux sont sortis ensemble de l'audience, fort irrités l'un contre l'autre.

Le greffier était un démocrate pur sang, et il avait banni de son langage tous les titres, même le terme, si inoffensif pourtant, de monsieur.

— Je les ai vus sortir, dit le vice-président en casquette de loutre, et il m'a paru qu'ils causaient assez tranquillement.

— C'était pour mieux cacher leur jeu, Vaudrey du moins,

car il n'est pas prouvé que Froidevaux ait eu l'intention de pousser les choses plus loin. Alors ils ont fait semblant de se séparer, mais très-probablement ils étaient convenus auparavant du lieu où ils se retrouveraient; et en effet une demi-heure plus tard ils s'étaient retrouvés.

— Vous appelez ça se retrouver? interrompit le boucher, qui était piqué qu'on lui eût enlevé la parole pour l'accorder à son contradicteur; à ce que m'a dit le pêcheur, l'un était à droite de la rive et l'autre à gauche; voilà ce que vous appelez se retrouver?

— Je vous répète, Gautherot, que c'était pour mieux cacher leur jeu, reprit le greffier; s'ils avaient pris le même chemin, on aurait pu les suivre, tandis qu'en allant l'un à droite, l'autre à gauche, ils déroutaient les curieux. D'ailleurs ils n'étaient pas si bien séparés que vous voudriez le faire croire, puisqu'en ce moment on peut passer sur l'écluse aussi aisément que sur le pont; et, en effet, voilà Froidevaux qui se met à la traverser, comme cela sans doute avait été convenu entre eux. Il est probable qu'ils avaient l'un ou l'autre des pistolets dans leurs poches, et qu'ils avaient décidé d'aller se battre dans un coin du parc de Grandperrin.

— C'est très-probable, dirent plusieurs des auditeurs.

— Alors, que fait ce vieux carliste de Vaudrey? poursuivit le greffier : quand il voit Froidevaux engagé sur l'écluse, il saute dans une barque, arrive comme la foudre, et d'un coup de gaffe le jette dans la rivière.

— Ça n'était pas de franc jeu, dit le vice-président en hochant la tête d'un air improbateur.

— C'est-à-dire, reprit avec un accent indigné le magistrat-homme de loi, que c'est tout bonnement un guet-apens, crime prévu et qualifié par l'article 298 du Code pénal.

— Je ne me serais jamais attendu à cela de la part de M. de Vaudrey, dit un des assistants; on le disait si brave et si loyal.

— De la part d'un aristocrate il faut s'attendre à tout, observa sentencieusement le gros homme coiffé de loutre, honnête épicier d'ailleurs.

— Voilà donc Froidevaux dans la rivière, reprit Vermot en continuant son récit, mais il nage bien, et en effet il s'en tire et remonte sur l'écluse. Croiriez-vous bien, ajouta le narrateur, les coudes toujours posés sur la table et les avant-bras agités d'un tremblement pathétique, croiriez-vous bien qu'alors ce gueux de Vaudrey, furieux de le voir en réchapper, l'a poursuivi dans sa barque jusqu'au bord, pour essayer de le rejeter à l'eau. La vieille Bergeret et cette autre bigotte de Chavelet se trouvaient par hasard dans le jardin du percepteur, qui touche presque à l'écluse, et, comme elles poussaient des cris d'indignation, savez-vous ce qu'a fait mon Vaudrey? Il s'est avancé vers elles en brandissant sa gaffe comme un énergumène, et leur a crié de sa voix de taureau, que si elles ne se taisaient pas, il allait les jeter à l'eau toutes les deux, ainsi qu'il venait de faire à l'avocat, en sorte qu'elles n'ont eu que le temps de se sauver bien vite et qu'elles courent encore. Voilà mot pour mot ce que m'a dit la servante de la vieille Chavelet, à qui sa maîtresse n'a rien eu de plus pressé, en rentrant, que de raconter toute l'histoire.

Cette version, légèrement infidèle, ne trouva d'autre contradicteur que Gautherot, qui persistait à vouloir lui opposer le récit plus véridique du pêcheur Lavernier; mais le boucher châteaugironais était un de ces orateurs malheureux qui trouvent moyen de perdre les meilleures causes lorsque par hasard ils parviennent à se faire écouter.

Il demeura donc à peu près constant aux yeux des citoyens réunis à l'auberge du *Cheval-Patriote* que la chute de l'avocat Froidevaux dans la rivière n'était pas la suite d'un accident, mais bien le résultat d'un indigne guet-apens.

— Pour lors, demanda au greffier l'épicier vice-président, il paraîtrait qu'après s'être retiré de ce mauvais pas,

M. Froidevaux serait venu ici au lieu de retourner chez lui?

— On compte une demi-lieue d'ici chez lui, répondit Vermot, et une demi-lieue, ça parait long quand on vient d'être jeté à l'eau tout habillé. Il est donc revenu ici; on lui a allumé un grand feu dans sa chambre, à ce que m'a dit Toussaint Gilles, et depuis ce temps-là, plus de nouvelles; je ne sais pas même s'il s'est fait monter à dîner, et cependant il devait avoir besoin de se refaire.

— Pourvu que Toussaint Gilles le décide à descendre! dit Gautherot.

— S'il ne descend pas, nous nous passerons de lui, répondit le greffier d'un ton sec.

— Vous vous en passerez si ça vous convient, reprit le boucher; mais comme la chose qu'on nous propose pourrait peut-être nous mener plus loin qu'on ne croit, je ne serais pas fâché, moi, de savoir ce qu'en pense M. Froidevaux.

— Je trouve que cette fois Gautherot n'a pas tout à fait tort, dit le vice-président en soulevant sa casquette de loutre pour se gratter le front; l'affaire au sujet de laquelle nous a convoqués Toussaint Gilles est grave, et il ne s'agit pas de nous faire donner sur les doigts. L'avocat connaît les lois parfaitement, et il n'y a que lui qui puisse nous dire jusqu'où nous pouvons aller sans nous attirer sur les bras une méchante affaire.

— Il me semble que je suis homme de loi tout aussi bien que maître Froidevaux, et de plus magistrat, ce qu'il n'est pas, répliqua le greffier avec un accent de mauvaise humeur où perçait l'envie; ainsi, quand je vous assure que nous sommes dans notre droit et que nous ne courons aucun risque de nous compromettre...

Avant que Vermot eût achevé sa phrase, la porte de la chambre s'ouvrit, et le maître de l'auberge entra, le front couvert d'un nuage, et tenant une chandelle à la main.

— Eh bien! M. Froidevaux va-t-il venir? demandèrent vivement à l'aubergiste plusieurs des assistants.

— Non, répondit Toussaint Gilles d'un ton bourru, et il souffla sa chandelle qui pourtant n'eût pas été de trop.

— Il refuse de descendre? dit le boucher.

— Oui, répliqua l'aubergiste avec le même laconisme.

— Cependant, ajouta le vice-président, vous lui avez bien dit...

— Je lui ai dit tout ce qu'il y avait à lui dire.

— Et il vous a répondu?

— Allez au diable! et laissez-moi tranquille! voilà ce qu'il m'a répondu.

— Je ne reconnais pas là la politesse de M. Froidevaux, dit le gros épicier avec une espèce d'incrédulité.

— Elle est aimable aujourd'hui sa politesse, répondit Toussaint Gilles après s'être assis; depuis son accident, il n'est plus abordable; comme si c'était ma faute! D'ailleurs, si vous ne me croyez pas, vous pouvez l'aller trouver; vous verrez comme il vous recevra.

— Gautherot, allons-y ensemble, dit l'épicier en se levant; peut-être serons-nous plus heureux que notre président. Nous nous annoncerons comme députés du club.

Le boucher se leva sans faire d'objections. Après avoir rallumé la chandelle que venait d'éteindre l'aubergiste, les deux hommes sortirent de la petite salle qui servait de sanctuaire au club de Châteaugiron, et se dirigèrent vers l'escalier du premier étage. Un instant après, ils étaient arrêtés devant une porte sur laquelle le numéro quatre se trouvait écrit en gros caractères.

L'épicier frappa d'un doigt discret, mais il n'obtint pour réponse qu'un brusque aboiement, et tout aussitôt des reniflements répétés se firent entendre par dessous la porte.

— Amis! dit Gautherot en répondant à l'espèce de qui-vive que leur adressait le fidèle Pyrame.

— Monsieur Froidevaux, dit le vice-président en adou-

cissant le timbre naturellement fort peu mélodieux de sa voix, c'est Pierre Gautherot et moi Laverdun qui voudrions vous dire bonsoir.

L'avocat ne répondit pas, mais le chien fit entendre un grondement sourd.

— Nous ne vous ennuierons pas longtemps, dit le boucher en prenant la parole à son tour, nous n'avons qu'un tout petit mot à vous dire.

Froidevaux ne donna aucun signe de vie, mais Pyrame gronda plus fort.

— Ouvrez-nous donc, monsieur Froidevaux, reprirent à la fois les deux ambassadeurs en unissant leurs voix comme font dans un duo le ténor et la basse, lorsque chacun de son côté a chanté son solo; nous sommes envoyés par les citoyens réunis au rez-de-chaussée.

— Si l'on ne me laisse pas enfin tranquille, s'écria tout à coup dans l'intérieur de la chambre une voix tonnante, si l'on ne descend pas l'escalier sur-le-champ, je prends mon fusil, et tant pis pour ceux qui recevront quelques grains de plomb dans la figure.

Au même instant, Pyrame appuya par un aboiement plus énergique encore que le premier la menaçante déclaration de son maître.

— Il n'y a rien à faire, dit au boucher l'épicier Laverdun, qui aussitôt battit précipitamment en retraite.

— C'est sa chute dans la rivière qui l'aura mis de mauvaise humeur, répondit le boucher en dégringolant l'escalier à la suite de son compagnon.

Les deux députés rentrèrent dans la salle du club, aussi désappointés que le furent, devant Troie, le grand Ajax, le divin Ulysse et Phénix, l'ami des dieux, lorsqu'ils revinrent au camp des Grecs après avoir échoué dans leur mission près de l'inexorable Achille.

— Le refus persévérant de l'avocat Froidevaux est regrettable sans doute, dit alors le capitaine Toussaint Gilles,

après avoir, à défaut de sonnette, frappé du poing sur la table pour commander le silence et l'attention, mais enfin il n'est pas membre de notre club ; nous ne l'y aurions admis qu'à titre de conseiller éclairé et discret ; ainsi son absence ne doit pas nous empêcher de délibérer.

— L'observation du président est parfaitement juste, fit remarquer le greffier joufflu, qui nourrissait une secrète envie contre le jeune avocat, et par conséquent n'était nullement fâché de son absence ; on disait autrefois : « Faute d'un moine l'abbaye ne chôme pas. » Or, nous valons un peu mieux que des moines ; à l'œuvre donc, et prenons un parti.

— Je suis arrivé le dernier, dit le taillandier Picardet, l'adversaire du boucher Gautherot dans la discussion héraldique qui avait eu lieu le matin, je ne sais donc pas de quoi il retourne.

— Je vais vous le dire à tous, reprit Toussaint Gilles en se redressant avec majesté sur sa chaise. Il s'agit, citoyens, de savoir si les bourgeois de Châteaugiron, j'entends les purs comme vous et moi, supporteront patiemment l'affront qu'on leur a fait ce matin dans ma personne ; s'ils laisseront triompher l'aristocratie, le carlisme et la prêtraille sans opposer aux scènes honteuses dont nous avons été aujourd'hui témoins autre chose qu'un lâche silence ; s'ils courberont la tête comme de vils bœufs sous le joug déshonorant qu'on voudrait leur imposer ; en un mot, il s'agit de savoir si les bourgeois de Châteaugiron, ces braves citoyens, ces chauds patriotes, ces fiers et généreux Français, sont encore, oui ou non, les bourgeois de Châteaugiron.

— Oui, ils le sont encore et ils le seront toujours ! s'écrièrent d'une seule voix les membres du club, exaltés par cet éloquent exorde.

— Si, comme vous m'en donnez l'assurance, reprit l'orateur avec chaleur, les bourgeois de Châteaugiron sont encore dignes de ce beau titre, dès demain la honte de la

journée d'aujourd'hui sera effacée; dès demain le monument d'adulation servile élevé sur la place aura roulé dans la poussière; dès demain les aristocrates, les prêtres, les chouans et toute leur clique seront rentrés honteusement dans leurs tanières pour n'en plus sortir, dès demain enfin nous serons vengés!

— Oui, vengeons-nous! s'écria d'un ton non moins véhément le greffier Vermot; il y a trop longtemps que ces gens-là, le vieux Bobilier en tête, ne cherchent qu'à nous vexer.

— Vengeons-nous, je le veux bien, dit avec un accent plus calme l'épicier Laverdun, quoiqu'à vrai dire je ne voie pas trop quel si grand mal nous fait à tous cet arc de triomphe qu'ils ont élevé au bout de la place.

— Je conviens qu'il ne nous a cassé ni bras ni jambes, reprit Toussaint Gilles avec un rire dédaigneux; mais l'honneur, citoyen Laverdun, pour quoi le comptez-vous?

— L'honneur? répéta l'épicier en écarquillant ses gros yeux.

— Oui, l'honneur! Supposé qu'on vous ait donné un soufflet, vous n'en mourriez pas probablement; mais si vous ne vous vengiez pas, vous seriez déshonoré, et personne ne voudrait plus boire un seul verre de vin avec vous.

— A propos de ça, dit le taillandier, qui, pour siéger dans cette réunion patriotique, avait ôté sa veste, il fait diablement chaud, et un verre de vin ne serait pas de trop.

— Eh bien! on nous a donné un soufflet, poursuivit le président, sans s'arrêter à cette interruption, et maintenant toute la question se réduit à savoir si nous le garderons comme de lâches esclaves, ou si nous nous vengerons comme de vrais citoyens.

— Voilà mon opinion, dit le boucher, qui, en dépit de ses revers de tribune, était toujours un des premiers à prendre la parole; quand on me frappe, je riposte; si donc on nous a donné un soufflet, comme assure le capitaine, il faut en rendre deux; voilà mon opinion.

— Oui, tapons, dit Picardet en retroussant la manche de sa chemise comme s'il eût déjà été à l'œuvre ; tout à l'heure le capitaine a dit une chose très-juste : nous sommes ou nous ne sommes pas les bourgeois de Châteaugiron. Si nous le sommes, comme ça me paraît hors de doute, il faut mettre en capilotade tous les farauds qui nous manquent de respect.

En avant, marchons,
Contre leurs canons,
A travers.....

— Citoyen Picardet, je te rappelle à l'ordre, interrompit le président d'un ton sévère ; le règlement défend de chanter pendant la durée des séances. D'ailleurs la *Parisienne* est une chanson dont le civisme est devenu plus que suspect.

— Eh bien ! la *Màrseillaise* alors, répondit le taillandier, et du vin ! car on étouffe ici, et l'on peut bien boire un petit coup sans que ça empêche de causer.

— Il est certain que la pluie a refroidi le temps, dit le boucher sans remarquer qu'il se mettait en contradiction directe avec le préopinant dont il venait appuyer la motion ; un verre de vin ou deux ne nous feraient donc aucun mal.

— Citoyens, reprit le président Toussaint Gilles en redoublant de majesté, mon devoir est de faire respecter le règlement. Lors de la fondation de notre société, nous avons tous pris l'engagement d'y laisser régner l'ordre, la concorde, la dignité...

— Je ne trouble pas l'ordre, et je crois avoir tout autant de dignité qu'un autre, interrompit le taillandier, qui continuait de retrousser les manches de sa chemise ; mais ça n'empêche pas d'avoir soif.

— Citoyen Picardet, si tu persistes à interrompre la discussion, je serai obligé de te rappeler une seconde fois à

l'ordre, et tu sais que cela emporte une amende de vingt sous.

— Les voilà ! répliqua le taillandier en tirant de sa poche une pièce d'un franc qu'il jeta noblement sur la table; je consens à payer l'amende, mais à condition que tu vas nous monter en échange deux bouteilles de vieux.

— Citoyens, je le répète, dit Toussaint Gilles avec une fermeté inébranlable, mon devoir comme président est de faire respecter le règlement, et le règlement sera respecté. Tant que nous serons en séance, je ne souffrirai dans cette salle ni chansons ni bouteilles; après la délibération, je ne dis pas. En attendant, ceux qui ont soif n'ont qu'à passer dans la pièce à côté, on leur servira ce qu'ils désirent; car je suis aubergiste, et je n'ai pas l'habitude de refuser à boire à mes pratiques.

— Tant qu'elles ont de l'argent, grommela Picardet d'un air de mauvaise humeur.

— Toussaint Gilles a raison, s'écrièrent plusieurs voix à la fois, après la séance boira qui voudra, mais en ce moment délibérons.

— Le président a parfaitement exposé la chose, dit le greffier Vermot en s'emparant de la parole; mais dans son indignation il ne s'est occupé que de l'honneur, et a oublié d'expliquer à quel point nous nous trouvons lésés dans nos intérêts. Et, en effet, ajouta l'orateur qui affectionnait particulièrement cette locution, l'arrivée de ce Châteaugiron n'aurait-elle pas dû être pour notre bourg en général, et pour quelques-uns d'entre nous en particulier, une occasion de bénéfices légitimes ? Le vieux Bobilier a fait ruisseler une pluie d'or en cette circonstance; en est-il tombé sur nous une seule goutte ? Voilà le président, par exemple, qui a d'excellents vins dans sa cave, lui en a-t-on acheté une bouteille ? Vous, citoyen Laverdun, dont la boutique est aussi bien assortie qu'un magasin de Paris, a-t-on pris chez vous le moindre pain de sucre ? Gautherot, vous a-t-on

demandé le plus petit gigot ? Picardet, c'était une belle occasion de vous faire allumer votre forge, puisqu'il y avait des travaux de serrurerie à exécuter, et cependant vous attendez encore la commande. Je ne parle pas de moi, poursuivit Vermot avec l'accent du désintéressement le plus stoïque, mais enfin n'est-il pas prouvé que dans tout ceci on nous a traités comme des gens qu'on pouvait humilier et vexer impunément ? Je dis, moi, qu'une pareille conduite crie vengeance !

— Sous ce point de vue, je conviens que vous avez raison, répondit le vice-président Laverdun, qui déjà n'avait pu s'empêcher de trouver que dans cette occasion de gala on avait manqué aux égards dus à son épicerie ; il est sûr que n'avoir rien pris dans mon magasin, pas même une pauvre livre de chandelles, c'est me dire assez clairement qu'on me regarde comme un homme sans aucune espèce d'importance. Oui, cela exige une réparation. Vengeons-nous donc, j'en suis d'accord, mais comment ?

— Rien de plus simple ni de plus facile, dit le capitaine Toussaint Gilles avec l'air assuré d'un homme qui a mûri son plan ; c'est demain dimanche ; pendant la messe nous nous réunirons ici, car j'espère que parmi nous il n'y a pas un seul mange-bondieu.

Un ricanement unanime et qui sentait sa réunion d'esprits forts accueillit cette plaisanterie philosophique.

— Nous nous réunirons donc ici avec tous les bons patriotes que chacun de nous pourra amener, et quand les badauds sortiront de l'église, nous sortirons nous-mêmes de mon auberge en grande cérémonie, sous le prétexte d'aller attacher un drapeau à l'arbre de la liberté, car celui que nous y avons placé en 1830 demande depuis longtemps un remplaçant.

— Voilà une fameuse idée, s'écria le taillandier Picardet en déchargeant sur la table un vigoureux coup de poing ; et, sauf un meilleur avis, c'est moi qui l'exécuterai. Je

grimpe comme un chat; ainsi je demande à être chargé d'attacher le nouveau drapeau.

Le président promena les yeux tout autour de la table, comme pour recueillir les suffrages.

— Citoyen Picardet, dit-il ensuite d'un ton solennel, la société, convaincue de ton patriotisme et charmée de trouver une occasion de le récompenser, t'accorde par ma voix l'honneur que tu réclames; c'est toi demain qui feras flotter nos glorieuses couleurs au sommet de l'arbre de la liberté.

— J'ai justement dans mon magasin l'étoffe nécessaire, dit le vice-président Laverdun, qui, selon l'usage des boutiquiers de petite ville, cumulait deux ou trois commerces et vendait du drap entre une pyramide de pains de sucre et une guirlande de jambons.

— Il faudra que le drapeau soit prêt demain à dix heures au plus tard, reprit le président.

— Il sera prêt dès le matin, répondit l'épicier, mon épouse et ma fille dussent-elles passer la nuit à le coudre.

— C'est bien dit, s'écria Gautherot; nous irons demain attacher un drapeau à l'arbre de la liberté; mais cela nous vengera-t-il suffisamment?

— Voici ce qui vous vengera, dit Toussaint Gilles avec un sourire triomphant et terrible : pour fêter l'immortel symbole de notre révolution, nous allumerons un feu de joie, et ce feu de joie, ajouta le capitaine des pompiers en grossissant dramatiquement son organe, ce sera ce monument servile qu'on a eu l'audace d'élever ce matin sous nos yeux pour nous braver.

— L'arc de triomphe? demandèrent plusieurs voix en même temps.

— Oui, ce qu'ils appellent l'arc de triomphe, reprit l'aubergiste d'un air de colère mêlé de dédain; il tombera demain ou j'y perdrai mon nom; oui, je mettrai moi-même le feu, moi-même, et malheur à qui essaierait de l'éteindre!

— Bien parlé, président. — A bas l'arc de triomphe! —

Au feu ! — Au diable les aristocrates ! — A bas la calotte ! — Vive la liberté !

Ces chaleureuses exclamations, qui se croisèrent pendant quelques secondes, annoncèrent que le patriotique et vigoureux projet du capitaine Toussaint Gilles réunissait tous les suffrages, et la délibération se trouva close ainsi par un vote d'enthousiasme.

Après avoir réglé les détails de l'exécution, dont l'instant fut irrévocablement fixé au sortir de la messe, le club vida quelques bouteilles, car c'était l'épilogue obligé de toutes ses discussions ; puis les différents membres se séparèrent après avoir échangé pour adieux ces deux mots prononcés d'une voix sombre et tragique :

— A demain ! ! !

XXII

LES PRÉSENTS D'ARTAXERCE.

Le lendemain matin, avant qu'eût sonné l'heure de la grand'messe, Georges Froidevaux, vêtu de la blouse et du pantalon de coutil qui avaient excité à un si haut point l'indignation du vieux juge de paix, était assis solitairement dans la chambre à deux lits dont il était resté l'unique habitant, depuis l'installation du vicomte de Langerac au château.

Devant la cheminée, quoique le feu allumé la veille se fût éteint de lui-même au bout de quelques heures, on apercevait, étendus sur des chaises, les vêtements auxquels la rivière avait accordé une hospitalité si perfide ; ils étaient séchés depuis longtemps, mais leur propriétaire n'avait pas encore eu le courage d'en examiner les détériorations et d'aviser aux moyens d'y porter remède. Morne et pensif,

il se contentait de jeter de temps en temps sur ce costume tout neuf, mais si lamentablement défloré, le regard que pourrait adresser à ses ailes éparses sur la poussière un papillon redevenu chenille par le fait de quelque méchant écolier.

La table ou avait déjeuné le vicomte de Langerac se trouvait encombrée des débris de ce pantagruélique festin, ce qui semblait annoncer qu'à l'hôtel du *Cheval-Patriote* le service n'était pas complétement exempt du champêtre abandon et de la philosophique insouciance qui distinguent la plupart des auberges de village. Sur l'autre table, également placée dans l'embrasure d'une des fenêtres, on voyait aussi les restes du beaucoup plus modeste repas, qu'en dépit de son chagrin, l'amoureux avocat s'était vu forcé de commander la veille au soir pour obéir aux exigences impérieuses d'un jeune et robuste appétit encore aiguisé par une chasse de plusieurs heures.

Au milieu de la chambre, Pyrame accroupi, la queue allongée sur le plancher et le museau posé entre ses pattes de devant, couvait son maître d'un regard aussi intelligent qu'affectueux, et semblait se conformer à sa triste pensée, comme autrefois les coursiers d'Hippolyte.

— Espérances déçues, projets insensés, luttes sans trêve ni résultat, voilà ma vie! se disait Froidevaux en recommençant pour la vingtième fois cet amer monologue du découragement que tant d'hommes, avant d'avoir atteint leur trentième année, ont acquis le droit de réciter; — si j'avais suivi ma vocation et que j'eusse embrassé l'état de mon père, j'aurais fait mon chemin, j'en suis sûr, car c'est du sang de soldat qui coule dans mes veines. Je serais allé en Afrique, et si le climat et le fer des Arabes m'avaient épargné, j'en serais revenu avec un grade supérieur. Mais comment résister aux vœux de ma mère, au moment même où la mort de son mari la laissait sans autre soutien que moi? Pour lui obéir, j'ai donc fait mon droit; cela mène à tout,

dit-on. Pauvre mère ! Elle avait entendu répéter si souvent cette absurdité qu'elle y croyait sincèrement. Dans son illusion, qu'heureusement elle a emportée dans la tombe, elle faisait pour moi les rêves les plus éblouissants. Déjà elle me voyait conseiller à la cour royale de Dijon, procureur général, premier président; que sais-je? garde des sceaux, peut-être! car sur le chemin des châteaux en Espagne on ne fait guère halte avant d'être arrivé à la dernière borne. Où a-t-elle abouti, cette route trompeuse? à ce puits perdu qui se nomme Châteaugiron, et dont le sable ignoré absorbe irréparablement chaque jour toutes les facultés de mon esprit.

Le jeune avocat pencha la tête sur sa poitrine et demeura quelques instants dans une morne immobilité.

— Sans protection et sans amis, j'ai lutté cependant, reprit-il en poursuivant son triste soliloque; je puis me rendre cette justice, qu'abandonné de tous, du moins ne me suis-je pas abandonné moi-même; mais comment soulever le double fardeau de l'obscurité et de la misère, quand partout je sentais le sol s'effondrer sous mon levier? Où trouver ce point d'appui que demandait Archimède pour remuer le monde? Si les dépenses de mon cours de droit n'avaient pas épuisé mes minimes ressources, s'il m'était resté de quoi meubler un appartement et acheter une bibliothèque, j'aurais pu m'établir à Dijon, y suivre le barreau, et peut-être aurais-je fini par percer, comme ont fait tant d'autres à qui je ne reconnais d'autre supériorité que celle du succès: à la vérité, dans la vie, le succès, c'est tout. Mais le moyen de donner des consultations dans un grenier? Je me suis donc vu forcé de revenir à mon premier gîte, pour y mourir comme un lièvre épuisé par des efforts inutiles. Il est vrai qu'en attendant le dénoûment, ma longue agonie n'est pas sans quelque gloire. Je suis évidemment le premier avocat du canton, la fleur du barreau de la justice de paix, le Démosthène du tribunal dont M. Bobilier est le Minos! Mes

clients campagnards me paient fort mal, sans doute, quand par hasard ils me paient; mais en revanche ils ne jurent que par moi et chantent partout mes louanges. A trois lieues à la ronde, j'exerce sur l'univers une certaine influence; et si seulement je payais le cens électoral, il ne tiendrait qu'à moi de devenir un homme politique. Enfin, gloire dernière et triomphe suprême, en dépit des cris féroces dont elle m'a salué hier au passage, mademoiselle Ursule Chavelet, je crois, ne dédaignerait peut-être pas de devenir madame Froidevaux.

A cette dernière idée, Georges partit d'un éclat de rire si plein d'amertume et d'ironie, que Pyrame se leva aussitôt avec une sorte d'inquiétude, et vint poser son museau sur les genoux de son maître, comme pour lui demander le sujet de cette hilarité de mauvais aloi.

— Mais c'était trop peu des souffrances de l'amour-propre et des épreuves de la pauvreté, continua le jeune avocat en accordant au fidèle épagneul une caresse machinale; il a fallu qu'une passion insensée vînt encore se mettre de ma partie, comme si je n'avais pas été assez malheureux déjà! Moi, petit avocat de village, sans réputation et sans fortune, tomber amoureux de cette coquette qui a dès à présent 15,000 livres de rentes du chef de sa mère, sans compter ce que lui laissera M. Grandperrin! Quelle audace! quelle démence! mais aussi quelle punition!! L'aventure d'hier m'a-t-elle assez couvert de ridicule! Si du moins je m'étais noyé! peut-être ne m'aurait-elle pas refusé une larme; mais me laisser choir dans l'eau comme un homme ivre, y barboter sous ses yeux avec autant de grâce qu'un canard, et m'en tirer enfin lâchement au lieu de m'attacher au fond des deux mains, comme j'aurais certes fait si je n'eusse pas eu complétement perdu la tête! Voilà le cauchemar qui me poursuivra jusqu'à mon dernier jour! Quand j'y arrête ma pensée, la rougeur de la honte me monte au visage, et il me prend des envies de me jeter par la fenêtre.

Froidevaux se leva, et fit plusieurs tours dans la chambre à pas précipités.

— Voilà donc ma vie, reprit-il en se rasseyant tristement : à droite la misère, à gauche la folie ; partout l'humiliation, le découragement, le ridicule, la honte ! En vain je réclame ma place au soleil, c'est à l'ombre, une ombre humide et froide, qu'est vouée ma destinée. De quelque côté que je me tourne, une implacable fatalité m'emprisonne. Lorsque j'étends les bras pour embrasser mon songe, ce songe m'échappe et s'envole avec un rire moqueur ; si j'essaie de marcher, un mur d'airain m'arrête dès le premier pas ; veux-je m'asseoir, toutes les places sont prises. Déplorable existence, dans laquelle pourrait s'abrutir un cœur vulgaire, mais qui pour une âme énergiquement trempée n'a qu'un dénoûment probable, le suicide. Car que fais-je au monde ? à qui suis-je utile ? qui songe à me demander un service ? quel besoin a-t-on de moi ? A quoi sert enfin, dans ce monde maudit, ce zéro, cet atome, ce grain de poussière qui se nomme Georges Froidevaux ?

En ce moment le vigilant Pyrame gronda sourdement, et presque au même instant on frappa à la porte.

Persuadé que c'était encore quelqu'un des amis indiscrets dont il avait été importuné la veille, l'amoureux désespéré ouvrit avec une brusquerie voisine de l'emportement ; mais le courroux qu'exprimait d'avance sa physionomie se changea en une froide réserve à la vue d'un visage qu'il n'avait jamais aperçu auparavant.

— Mon voisin, dit d'un air dégagé l'inconnu qui n'était autre que M. de Boisjoly, j'ai appris l'accident qui vous est arrivé hier, et quoique je n'aie pas encore eu le plaisir de faire votre connaissance, j'ai cru pouvoir venir sans indiscrétion m'informer de l'état où vous vous trouvez maintenant.

— Vous avez trop de bonté, mons.eur, répondit Froidevaux d'un ton sec ; mais votre visite est sans doute le ré-

sultat d'une méprise, car je n'ai pas, que je sache, l'honneur d'être votre voisin.

— Si fait, ma foi, puisqu'en ce moment même je juche dans le poulailler numéro 1, précisément en face du vôtre. Nous ne sommes séparés que par le corridor; je vois, du reste, ajouta le conseiller de préfecture en poursuivant la plaisanterie, que tous les perchoirs de notre digne hôte se ressemblent, et que partout règne la même somptuosité.

M. de Boisjoly, qui s'égayait ainsi aux dépens du mobilier de l'auberge, n'avait pas manifesté le moindre étonnement à la vue de la blouse à peu près hors de service qui servait de robe de chambre au Démosthène de Châteaugiron.

— C'est donc à M. de Boisjoly que j'ai l'honneur de parler? dit l'avocat en l'examinant avec une attention qui ressemblait à de la défiance.

— A lui-même, monsieur, répondit le conseiller toujours souriant. Hier j'espérais avoir le plaisir de dîner avec vous à la forge, mais votre accident n'a pas permis que vous fussiez des nôtres; croyez-le bien, parmi les convives je ne suis pas celui qui a le moins déploré ce contre-temps.

En parlant ainsi, M. de Boisjoly s'était insinué plutôt qu'il n'était entré dans la chambre, en dépit de la protestation muette que semblaient lui adresser le maintien guindé et la physionomie glaciale du jeune avocat.

— Monsieur, reprit-il alors en s'asseyant sans y être invité, malgré la réputation de diplomatie qu'on cherche à me faire, et qui peut-être est venue jusqu'à vous, je suis un homme tout rond, et, en affaires, je prends le moins possible le chemin de traverse. Je vais vous le prouver sur-le-champ. Vous avez peut-être déjà deviné que ma visite n'a pas pour but unique de m'informer de la santé d'un homme fort intéressant à coup sûr, mais que je n'ai jamais eu l'occasion de voir jusqu'à ce jour?

Froidevaux referma la porte, fit signe à Pyrame de s'aller

coucher dans un coin, et vint se rasseoir lui-même en face du conseiller.

— Si vous avez quelque chose à me dire, répondit-il alors, parlez, monsieur, je vous écoute.

— Monsieur, reprit M. de Boisjoly avec un aplomb qui s'efforçait de prendre les allures d'une franchise pour ainsi dire brutale, vous êtes jeune, pauvre et plein de talents; ces trois causes réunies vous ont jeté dans l'opposition, et c'est fort naturel. Vous êtes donc républicain ou à peu près. Or la république est un peu passée de mode, et d'ici à cent ans, peût-être, il n'est guère probable qu'elle nous fasse porter sa carmagnole et son bonnet phrygien. Votre opposition est donc essentiellement irréfléchie, stérile et prématurée; elle ne peut vous mener à rien qu'à des regrets. Lorsque vous serez arrivé à l'age où toutes les illusions prennent leur vol à la fois, à mon âge, par exemple, vous reconnaîtrez le vide et l'inanité de celles qui vous séduisent en ce moment, et vous regretterez d'avoir perdu à leur poursuite les plus belles années de votre vie; mais alors il sera trop tard, car la jeunesse est un capital qui, une fois dépensé, ne se renouvelle plus. En un mot, aveuglé par des chimères dont je ne prétends contester ni la séduction, ni le désintéressement, ni la poésie, vous êtes tombé dans un puits sans issue, et où, à chaque instant, vous pouvez vous noyer : c'est de ce puits que je voudrais vous tirer, et je vous en tirerai en effet pour peu que vous vouliez saisir la main que je vous offre.

— Monsieur, répondit Froidevaux, dont la figure pendant cette tirade s'était graduellement composée au point de paraître à la fin impassible, ceci sans doute n'est qu'un exorde, du genre de ceux qu'en rhétorique on nomme insinuants; veuillez, je vous prie, aborder la question essentielle et me dire quelles seront les suites de ma sortie du puits de l'opposition, à supposer que je sois assez avisé

pour accepter la main secourable que vous daignez me tendre en ce moment.

Sans remarquer, ou du moins sans relever l'ironie contenue dans ces paroles, M. de Boisjoly continua son attaque.

— J'ai entendu dire, monsieur, que vous aviez beaucoup d'esprit, et je vois qu'on ne m'a pas trompé. Vous allez droit au fait; du reste, c'est aussi mon habitude, car, ainsi que je viens de vous le dire, je suis un homme sans détour. Voici donc de quoi il s'agit : en ce moment, il y a trois places vacantes dans le ressort; une place de juge à Langres, une de substitut à Charolles, et enfin une troisième de juge d'instruction à Semur. Si nous nous entendons, comme je l'espère, je me chargerais volontiers de vos intérêts. Pourquoi n'obtiendriez-vous pas celle de ces trois positions qui vous conviendrait le mieux? Par exemple, que diriez-vous de la place de substitut à Charolles? C'est à deux pas d'ici, et votre talent pour la plaidoirie semble marquer naturellement votre place dans la carrière du ministère public.

— Voilà donc ce que vous m'offrez, dit Froidevaux en s'inclinant, sans que son visage trahît l'émotion qu'il éprouvait peut-être; maintenant voudriez-vous avoir la bonté de me dire ce que vous me demandez en retour; car, sans doute, ceci n'est pas un présent, mais bien un échange?

— Je vous demande la chose la plus simple et la plus loyale.

— Mais enfin, cette chose....

— La voici, et selon toute apparence vous l'avez devinée. M. Boisselat, dont vous vous êtes déclaré le champion, n'a aucune chance de réussir; à cet égard, il est impossible que vous vous fassiez la moindre illusion. Le seul résultat de sa candidature sera d'empêcher M. Grandperrin ou M. de Châteaugiron, les deux seuls compétiteurs sérieux, de passer au premier tour; il y aura donc un scrutin de ballotage, cela est inévitable. Vous voyez comme ceci vous

met à l'aise. Tenez vos engagements envers M. Boisselat, votez pour lui au premier scrutin; mais au second, abandonnez un candidat impossible et reportez vos voix sur M. Grandperrin; voilà tout ce qu'on vous demande.

— Vous ne me demandez que cela ! dit le jeune avocat avec un sourire sardonique; en vérité, c'est être bien modéré.

— La route que je veux chercher à vous ouvrir, reprit sans se déconcerter M. de Boisjoly, n'est-elle pas d'ailleurs celle que doivent vous indiquer déjà vos propres sympathies ? Ne pouvant faire triompher votre candidat, ne serez-vous pas forcé de vous rejeter sur celui des deux autres dont les opinions vous paraîtront se rapprocher davantage des vôtres ? Cela posé, comment pourriez-vous hésiter entre le marquis de Châteaugiron, le représentant des idées, des priviléges, des injustices d'autrefois, et M. Grandperrin, bourgeois comme vous, homme du nouveau régime comme vous, le fils de ses œuvres en un mot, comme vous serez vous-même un jour le fils des vôtres ?

Georges Froidevaux se leva.

— Monsieur, dit-il en arrêtant sur le tentateur un regard ferme et imposant, si vous vous étiez contenté de demander ma voix pour votre candidat, je n'aurais vu dans ce fait qu'une démarche maladroite et déplacée; mais vous m'offrez un prix pour mon suffrage ! Ceci, c'est plus qu'une maladresse et plus qu'une inconvenance; ceci, monsieur, c'est une insulte.

— Croyez, monsieur, que je n'ai eu en aucune manière l'intention de vous offenser, s'empressa de dire M. de Boisjoly en se levant à son tour d'un air un peu décontenancé.

— C'est possible, reprit Froidevaux dédaigneusement; peut-être même avez-vous cru me rendre service à votre manière.

— C'était assurément mon désir, et si vous me permettiez de m'expliquer...

— Assez, monsieur. Vous m'avez vu pauvre et en conséquence vous m'avez cru vénal; vous vous êtes trompé : je pourrais peut-être me donner, mais je ne me vends pas.

Froidevaux se dirigea vers la porte et l'ouvrit.

A cette pantomime dont le sens n'avait rien d'équivoque, M. de Boisjoly, dont les lèvres minces et blafardes étaient contractées par un sourire plein de fiel, s'inclina légèrement devant le jeune avocat, et sortit de la chambre sans répliquer un seul mot.

— Mais je suis donc placé dans l'opinion des autres plus bas encore que dans la mienne? se dit alors Froidevaux en refermant la porte avec colère. Jusqu'à présent du moins on avait respecté ma pauvreté. Je ne sais ce qui m'a retenu que je ne jetasse ce monsieur par la fenêtre; il est bien heureux de s'être trouvé si frêle et si chétif, car si j'avais eu en face de moi un individu capable de se défendre, je m'en serais bien certainement passé la fantaisie. Il n'y a qu'un coup de tête de cette espèce, il n'y a qu'une secousse violente qui puisse me tirer du marasme où je suis tombé depuis cette ridicule aventure. Oui; je voudrais trouver un insolent à souffleter, un brutal à assommer; ça me ferait du bien, je le sens : mon vicomte d'hier, par exemple; voilà un lion à deux pattes à qui j'arracherais crinière et moustache avec un certain plaisir!

A l'instant même où le jeune avocat formulait mentalement ce vœu assez peu philanthropique, la porte s'ouvrit de nouveau sans que cette fois on eût frappé, et le vicomte de Langerac entra dans la chambre aussi familièrement que s'il eût été chez lui.

XXIII

DEUX INVITATIONS.

En reconnaissant son adversaire de la veille, Pyrame s'était mis à gronder d'un air menaçant; de son côté, dominé par le désir de trouver quelqu'un sur qui passer sa mauvaise humeur, et pensant que le hasard le servait à souhait en lui envoyant le Parisien dont l'outrecuidance lui avait déjà souverainement déplu, Froidevaux fronça les sourcils et prit une attitude altière.

— La paix avec le maître et avec le chien! dit le vicomte de Langerac avec une aisance incomparable. Pyrame, voilà un gâteau dont je me suis muni à ton intention; crois-moi, c'est au moins aussi bon à manger qu'un gilet, et Cerbère, dont tu me parais descendre en droite ligne, n'y aurait pas résisté!

Le vicomte jeta à l'épagneul une petite brioche que le fidèle animal se mit à flairer en dépit de sa colère naissante, et qu'il finit par manger de fort bon appétit.

— Mon cher avocat, reprit Langerac du même ton d'enjouement, je n'ai pas de gâteau à vous offrir; mais, en revanche, voici de vrais *puros*; j'espère que vous ne refuserez pas de fumer avec moi le calumet de la paix.

Au lieu de prendre un cigare dans l'étui bizarrement ciselé que lui présentait le vicomte, Froidevaux se redressa d'un air hautain.

— Je ne fume jamais, monsieur, dit-il d'un ton bref; et avant que vous allumiez votre cigare, je prendrai la liberté de vous demander ce qui me procure le plaisir de vous voir.

— Ne vous ai-je pas dit hier que vous recevriez ma visite ce matin au plus tard

— Je me serais plutôt attendu à recevoir celle de M. de Châteaugiron.

— Pourquoi cela? demanda le vicomte un peu étonné.

— Parce qu'en ces sortes de choses, comme vous en avez fait vous-même la remarque, il est assez d'usage d'employer des intermédiaires.

— Allons donc! est-ce que vous songez encore à nos folies d'hier? Pour moi, je vous déclare que je n'y pense plus depuis longtemps.

— Hier, pourtant, vous vous trouviez offensé, dit l'avocat avec un sourire agressif.

— Parbleu! j'avais à peu près vidé trois bouteilles, et après un pareil rafraîchissement, on voit des offenses partout.

— Vous prétendiez que je vous avais arraché votre stick d'une manière...

— Vous étiez dans votre droit, car il s'agissait d'un cas de légitime défense; de même que vous pouviez en toute justice réclamer la moitié de ce splendide appartement, puisque votre prétention n'avait rien qui ne fût conforme aux us et coutumes de l'illustre bourg de Châteaugiron. En un mot, hier, tous les torts ont été de mon côté, et je n'hésite pas à le reconnaître. J'espère que, de la part d'un homme qui est allé quelquefois sur le terrain, cette explication vous suffira, et que vous me permettrez maintenant d'allumer mon cigare.

— Allons! pensa Froidevaux avec un secret dépit, il est dit qu'il ne me fournira pas le moindre prétexte pour le jeter du haut en bas de l'escalier.

— Bien loin que j'aie chargé Châteaugiron de venir vous trouver, reprit le vicomte en commençant à fumer, c'est lui au contraire qui m'envoie près de vous en ambassade.

— En ambassade? répéta l'avocat dont les yeux se fixèrent aussitôt sur le jeune homme blond avec une curiosité involontaire.

— Le mot est peut-être un peu fastueux, surtout lorsqu'il s'agit d'une chose aussi simple que naturelle, une liaison à renouer entre deux anciens camarades d'école; car vous avez fait votre droit avec Châteaugiron. C'est la première chose qu'il m'a dite lorsque je lui ai parlé de notre petite discussion d'hier.

— J'ai suivi en effet à Dijon, pendant trois ans, les mêmes cours que M. de Châteaugiron, répondit d'un ton froid le jeune avocat.

— A Dijon, c'est bien ça. Vous êtes donc son camarade d'école, ainsi que je le disais tout à l'heure, et il espère qu'à ce titre vous voudrez bien venir dîner aujourd'hui au château, sans cérémonie. Il serait venu lui-même, mais vous comprenez, un jeune mari, le mari d'une femme charmante surtout, n'est pas toujours libre; et voilà pourquoi l'invitation de notre ami Châteaugiron passe en ce moment par ma bouche, au lieu de vous être adressée directement, comme il en avait le désir.

— M. le marquis de Châteaugiron daigne m'inviter à dîner, dit Froidevaux avec une humilité sardonique; en vérité je ne m'attendais guère à un pareil honneur.

— Entre anciens camarades, il n'est pas question d'honneur, mais de plaisir. Notre ami Châteaugiron se fait une fête de vous présenter à sa femme. La marquise sait déjà que vous avez une voix superbe; elle est elle-même excellente musicienne; Héraclius chante de son côté; je fais ma partie au besoin; enfin il n'est pas jusqu'à madame de Bonvalot qui ne s'en mêle. Nous ferons de la musique, nous aborderons le quintette, ce sera charmant.

— Délicieux! ravissant! s'écria le jeune avocat d'un air d'enthousiasme qui ressemblait fort à du persiflage.

— Et puis vous êtes chasseur, et Châteaugiron, qui connaît le mauvais tour que vous a joué son oncle, car j'assistais à l'audience d'hier, et je lui ai tout raconté. Château-

giron met ses bois à votre disposition; vous savez si la chasse y est belle!

— Magnifique! quoiqu'à vrai dire les bois de M. de Vaudrey soient encore plus giboyeux. Ainsi donc je dînerai, je chanterai et je chasserai; c'est fort agréable sans doute, mais est-ce là tout ce qu'a à m'offrir M. le marquis de Châteaugiron?

Le vicomte de Langerac regarda son interlocuteur avec un étonnement qui n'était pas exempt de quelque inquiétude.

— Je ne vous parle pas, dit-il après un instant d'hésitation, du crédit dont jouit notre ami Héraclius.

—Parlez-m'en, au contraire, car c'est là le point capital, répliqua Froidevaux de l'air le plus naturel.

— Il paraît que l'avocat vise au solide, se dit Langerac sans parvenir à dissimuler complétement sa surprise; mais, après tout, il a raison : bien fou qui se repaît de chimères.

— Vous dites que M. le marquis de Châteaugiron a du crédit? reprit Georges du ton d'un homme décidé à vider sans délai une question importante.

— Infiniment, et il est sans doute inutile d'ajouter que ce crédit est tout entier au service de ses amis.

— Cela est fort bon à savoir, au contraire; continuez.

— Continuez! répéta le vicomte de plus en plus ébahi; mais c'est là, je crois, tout ce que j'avais à vous dire.

— Comment! voilà à quoi se réduit la mission dont vous a chargé M. le marquis de Châteaugiron?

— Mais à peu près...

—Des dîners, de la musique au piano, des parties de chasse, c'est là tout ce qu'il me fait offrir?

— Si vous vouliez bien vous expliquer plus clairement, je vous comprendrais mieux sans doute, et peut-être, alors, finirions-nous par nous entendre tout à fait.

— Je m'explique donc, puisque cela peut vous plaire, dit Froidevaux avec un flegme imperturbable; je ne vous ca-

cherai pas que le procédé de M. le marquis de Châteaugiron me paraît passablement mesquin, surtout si je le compare à la conduite beaucoup plus large de son compétiteur.

— M. Grandperrin vous a donc fait faire des propositions? s'écria Langerac avec une vivacité pour ainsi dire alarmée.

— Des propositions assez honnêtes, soyez-en juge. En retour des voix dont je pourrai peut-être disposer à l'élection prochaine, on me garantit une place de substitut. Avouez que c'est là du positif, et que toutes les gracieusetés de M. le marquis de Châteaugiron paraissent un peu creuses auprès de ce résultat substantiel.

— Je ne chercherai pas à contester le mérite et surtout l'à-propos des propositions de M. Grandperrin, et je regrette que nous n'ayons pas nous-mêmes envisagé la question sous ce point de vue ; mais enfin rien n'est encore terminé, et si vous me permettez de retourner au château, je me fais fort d'en rapporter les bases d'un petit traité, qui, en offrant à vos intérêts une satisfaction légitime, vous permettra...

— De vous jeter par la fenêtre, interrompit Froidevaux en croisant tranquillement ses bras sur sa poitrine.

— Monsieur! s'écria Langerac aussi surpris que courroucé, voilà un propos...

— Que vous prendrez comme il vous plaira ; en attendant, je m'explique : il n'y a qu'un instant, un frêle individu, qui se nomme, à ce qu'il assure, M. de Boisjoly, est venu m'adresser les propositions honnêtes auxquelles j'ai fait allusion. S'il ne s'était pas trouvé si chétif, s'il ne m'avait pas paru indubitable qu'en cas de lutte je le renverserais d'un souffle, j'aurais, selon toute apparence, cherché à lui faire prendre le chemin aérien dont je viens de vous parler ; mais l'expérience *in animâ vili* que j'aurais rougi d'essayer sur un si débile personnage, aucune considération humaine, sachez-le bien, monsieur le vicomte, ne m'empêchera de la tenter sur un homme de mon âge,

alerte et nerveux comme vous semblez l'être, pour peu que je découvre dans ses paroles l'intention de tendre un piége à ma conscience ou à mon honneur.

En remarquant la chaleur avec laquelle s'exprimait son maître, Pyrame, qui avait achevé d'avaler la brioche, se remit à gronder contre le vicomte avec la plus magnifique ingratitude.

— Où diantre voyez-vous que j'ai l'intention de vous tendre un piége ? dit Langerac, passablement décontenancé ; c'est bien vous au contraire qui venez de m'attirer dans une abominable embuscade.

— Vous en sortirez cette fois, reprit Froidevaux en se dirigeant vers la porte, mais n'y retombez pas.

— Ah çà, entendons-nous. M. Grandperrin a essayé de vous corrompre, c'est son affaire ; vous, vous êtes incorruptible, cela vous regarde ; pour moi, qu'ai-je fait, au total ? Je suis venu vous inviter de la part de notre ami commun, Châteaugiron. Pour voir dans un fait si simple une tentative de corruption, il faudrait avoir, permettez-moi de vous le dire, l'esprit diablement biscornu. Je reste donc dans les termes de mon mandat, et je vous demande une réponse. Ferez-vous à votre ancien camarade d'école le plaisir de venir dîner aujourd'hui au château ?

— Mon ancien camarade d'école, répondit Froidevaux en accentuant ironiquement ses paroles, a passé trois ans à Dijon avec moi sans m'accorder la moindre marque d'attention ; à notre retour ici, sa conduite est restée la même, et il a toujours eu très-grand soin d'établir entre l'humble avocat de village et le grand propriétaire descendant des croisés, une ligne de démarcation que, du reste, je n'ai jamais cherché à franchir. Comment voulez-vous alors que je prenne au sérieux son appel aux souvenirs d'une camaraderie qui, en réalité, n'a jamais existé ? Cette démarche, aussi imprévue que peu désirée, n'est à mes yeux qu'une manœuvre électorale, rien de plus.

— Je vous assure qu'en cherchant à se rapprocher de vous, le principal motif de Châteaugiron...

— Est d'acquérir un partisan, je n'en doute pas.

— Dites un ami.

— Les amis ne s'acquièrent pas ainsi ; d'ailleurs, à mon égard, il a laissé passer le moment. Il y a dix ans, j'aurais pu saisir avec empressement l'occasion qu'il m'offre aujourd'hui, mais maintenant il est trop tard.

— Ainsi vous refusez ?

— Positivement.

— Je croyais que vous vous contentiez d'être le Cicéron de l'endroit, dit Langerac en reprenant l'accent de persiflage qui lui était ordinaire et qu'il semblait s'être étudié à mettre de côté depuis le commencement de l'entretien, mais je vois que vous en êtes aussi le Caton ; et dès lors il ne me reste qu'à tirer ma révérence à vos vertus stoïques. Serviteur donc au maître et au chien.

Le vicomte fit une pirouette, et sortit aussitôt de la chambre, sans paraître avoir remarqué le haussement d'épaules méprisant par lequel l'avocat avait accueilli cette allure impertinente.

Resté seul, Froidevaux se remit à marcher de long en large.

— Une invitation à dîner ! se dit-il, réellement le prétexte n'était pas suffisant pour m'autoriser à le jeter par la fenêtre. C'est fâcheux, car dans l'état d'atonie où je suis, ce petit exercice gymnastique m'aurait ranimé, j'en suis sûr.

Un instant après on frappa de nouveau à la porte.

— Serai-je plus heureux cette fois ? se dit le jeune avocat qui s'empressa d'ouvrir.

En reconnaissant un des domestiques de la forge, Froidevaux sentit son émotion changer subitement de nature ; le sang qui gonflait les artères de ses tempes reflua vers son cœur, aussi prompt que la foudre.

— Monsieur l'avocat, dit le laquais, voilà une lettre que madame m'a chargé de vous remettre.

En dépit de ses efforts pour dompter le tremblement nerveux dont ses mains venaient d'être subitement agitées, Froidevaux fut quelque temps avant de parvenir à décacheter le billet que lui avait remis le domestique ; lorsqu'il eut enfin réussi à l'ouvrir, il y lut, avec une avidité qui se changea bientôt en ravissement, les mots suivants :

« Madame Grandperrin espère que l'accident dont elle a été si péniblement affectée hier n'a pas eu de suites fâcheuses ; mais si monsieur Froidevaux désire guérir complétement toutes les inquiétudes qu'a causées ici le danger qu'il a couru, il ne refusera pas de partager aujourd'hui un petit repas de famille, tout à fait sans cérémonie. La partition des *Huguenots* vient d'arriver, et il s'y trouve un rôle de basse qui semble écrit exprès pour la voix de monsieur Froidevaux ; de plus, le piano est d'accord par hasard : ainsi rien ne s'opposerait à ce qu'on fît un peu de bonne musique en compensation d'un mauvais dîner. »

— Vous direz à madame Grandperrin que j'aurai l'honneur de me rendre à son invitation, dit l'amoureux avocat d'un air aussi calme que le lui permit la joie tumultueuse qui venait de succéder à son abattement.

Dès que le domestique fut sorti de la chambre, Froidevaux, d'un saut, se trouva près de ses vêtements toujours étendus devant la cheminée. Après quelques instants de l'examen le plus minutieux, il reconnut qu'à part le gilet, dont le satin se trouvait sérieusement compromis, le dégât était moins grave qu'il ne l'avait craint d'abord, et que quelques coups de brosse suffiraient pour y porter remède.

— J'en serai quitte, se dit-il, pour boutonner mon habit jusqu'à ce que l'état de mes finances me permette d'acheter un autre gilet. Un habit boutonné jusqu'au menton ne va pas déjà si mal lorsqu'on est un peu gros et qu'on a les épaules larges ; d'ailleurs cela sent son orateur ; Berryer

par exemple, est toujours boutonné. Et, après tout, le bain qu'ont pris mes vêtements n'est qu'un supplément de décatissage qui ne leur aura pas nui, car rien n'annonce le provincial endimanché comme le lustre d'un habit tout neuf.

En ruminant ces réflexions consolantes, l'avocat tira de son sac de chasse une brosse dont il avait eu soin de se munir la veille, car pour rien au monde il n'eût confié au balourd chargé de servir les hôtes de l'auberge du *Cheval-Patriote* le soin de restaurer des vêtements, d'autant plus précieux qu'ils n'avaient pas de remplaçants.

— Dîner avec elle ! s'écria-t-il en se mettant à l'œuvre d'une ardeur héroïque ; tout à l'heure j'étais stupide avec mes idées noires ; jamais, au contraire, la vie n'a été si rose. La voir ! l'entendre ! lui parler ! peut-être même chanter avec elle !

Ces exclamations passionnées, régulièrement entremêlées de coups de vergettes, aboutirent à une suite de modulations vagues d'abord, qui prirent peu à peu un caractère déterminé et se transformèrent enfin en un air de basse à effet puissant, l'air de don Magnifico dans la *Cenerentola*. C'était le triomphe du virtuose châteaugironais, qui, après avoir entonné sa cavatine favorite à demi-voix, finit par la chanter à gorge déployée avec une verve qui suppléait en partie au défaut d'art et de style.

— J'ai tous mes moyens, se dit-il avec satisfaction en entendant vibrer à l'unisson de ses plus belles notes les vitres des fenêtres ; mon plongeon d'hier m'a bien enrhumé, mais loin de nuire à ma voix, cela n'a fait au contraire que donner plus de sonorité à mon creux.

Tandis que le jeune avocat, enivré de l'espoir de chanter un duo avec l'objet de sa flamme, ce qui constitue, comme chacun sait, une des plus douces joies du paradis profane, essayait tour à tour ses cordes hautes et ses cordes basses, et les trouvait toutes en aussi bon point qu'il pouvait le désirer, cette vocalisation aussi bruyante qu'inattendue était

devenue un sujet d'étonnement pour toutes les personnes qui se trouvaient en ce moment à l'auberge du *Cheval-Patriote.*

— Ne faites pas attention, dit Toussaint Gilles à quelques pratiques attablées dans la salle à manger et qui lui demandaient la cause de ce vacarme musical; c'est l'avocat Froidevaux. Je ne sais pas sur quelle herbe il a marché hier au fond de la rivière, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que depuis vingt-quatre heures il n'a plus la tête à lui, et je ne serais pas étonné qu'il fût tout à fait fou.

L'aubergiste se trompait, mais de peu ; seulement de la distance qui sépare un fou d'un amoureux

XXIV

UNE RENCONTRE IMPRÉVUE.

Au moment où le vicomte de Langerac descendait l'escalier de l'auberge, M. de Boisjoly le remontait; vers le milieu des marches, les deux négociateurs se rencontrèrent nez à nez.

— Miron! s'écria Langerac fort surpris.

— Pichot! repartit M. de Boisjoly non moins étonné.

Cette double exclamation avait été aussi involontaire qu'instantanée; avant d'y ajouter un seul mot, les deux hommes s'examinèrent mutuellement de la tête aux pieds avec la curiosité défiante de gens qui, se retrouvant par hasard après une longue séparation, hésitent à se reconnaître jusqu'à ce qu'ils se soient convaincus que l'ami d'autrefois ne s'est pas métamorphosé, par l'effet de quelque catastrophe inconnue, en un parasite besogneux.

De part et d'autre l'examen fut favorable, nous devons le dire, au delà de toute prévision.

D'un côté, le vicomte de Langerac était vêtu avec une élégance poussée jusqu'à la recherche ; ses habits, en avance d'un mois au moins sur la mode, ses gants jaunes d'une fraîcheur irréprochable, ses bottes brillamment vernies, une grosse perle fixant le nœud de sa cravate, enfin la pomme d'or artistement ciselée dont était orné son stick, tout dans sa toilette annonçait un homme qui paie ses fournisseurs comptant, ou qui jouit chez eux d'un crédit illimité, ce qui revient au même.

M. de Boisjoly, dont la mise était fort convenable du reste, ne pouvait pas, il est vrai, lutter sous ce rapport avec le vicomte : mais, aux yeux de bien des gens, le ruban rouge que laissait entrevoir une des boutonnières de sa redingote, aurait pu compenser, et au delà, ce petit désavantage.

Voyant l'un et l'autre qu'ils pouvaient sans inconvénients probables pousser la reconnaissance jusqu'au bout, les deux anciens amis reprirent simultanément la parole.

— Qui diantre se fût attendu à vous rencontrer dans cette taverne ? demanda Langerac.

— Quel orage vous a jeté sur cette terre inhospitalière ? dit M. de Boisjoly.

— Nous nous retrouverions en Cochinchine, je ne serais pas plus surpris.

— Ni moi non plus. Y a-t-il longtemps que vous êtes ici ?

— Un jour seulement ; et vous, mon cher Miron ?

En s'entendant appeler pour la seconde fois de ce nom assez peu aristocratique, le conseiller de préfecture ne parvint pas à dissimuler complétement une légère grimace.

— Mon cher Pichot, répondit-il, l'espèce d'échelle vermoulue sur laquelle nous dialoguons en ce moment me paraît un salon de conversation, comme on dit à Bade, passablement incommode. Je possède pour le moment, six pieds plus haut, une niche dont la somptuosité n'écrase en rien

celle de ladite échelle, mais où du moins nous retrouverons deux chaises de paille, ce qui nous permettra de nous asseoir.

A la réitération du nom de Pichot, le vicomte avait mordu sa moustache blonde; mais il s'était abstenu de réclamer.

Un instant après, les deux hommes étaient assis dans la chambre que le plus âgé des deux occupait depuis l'avant-veille au soir.

— Maintenant, causons, dit ce dernier avec le sourire mielleux qui lui était habituel; mais, avant tout, que je vous fasse mon compliment.

— A quel propos? demanda Langerac, dont la physionomie enjouée à la surface manquait de franchise, au fond, tout autant que celle de son interlocuteur.

— La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, il y a quatre ans, si je ne me trompe, la fortune semblait peu disposée à vous sourire; mais il paraît que vous êtes au mieux avec elle maintenant! Jamais je ne vous ai vu si éblouissant. Savez-vous bien que vous voilà devenu un lion, un vrai lion!

— Parbleu! vous êtes charmant avec votre compliment; à moins que la petite chose rouge que j'aperçois à votre boutonnière ne soit définitivement un œillet, ainsi que je l'ai cru d'abord, il me semble que vous êtes devenu vous-même, depuis que nous ne nous sommes vus, quelque chose de mieux encore qu'un lion.

— Vous voulez dire un chevalier de la Légion d'honneur? reprit M. de Boisjoly avec une insouciance affectée.

— Après ça, c'est peut-être l'Éperon d'or?

— Fi donc!

— Alors c'est bien la croix d'honneur!

— Avec votre permission.

— La croix d'honneur, instituée par Napoléon le Grand, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur...

— Précisément.

— En ce cas, mon cher, faites-moi le plaisir de me dire à quelle bataille...

— Mon cher, pas d'anachronisme, interrompit un peu sèchement le décoré ; vous devez savoir que nous sommes dans un siècle pacifique, où pour mériter la croix il n'est pas nécessaire d'être un pourfendeur de Russes ou de Prussiens.

— A la bonne heure, reprit le vicomte d'un air railleur, mais alors ce sont vos titres pacifiques, mon cher Miron, que je serais bien aise de connaître; car je ne suppose pas qu'on vous ait donné la croix uniquement parce que pendant sept à huit ans de votre vie vous avez fait décliner *musa*, la muse, aux enfants du duc de Chérizac?

— J'abandonne mon pauvre ruban rouge à votre persiflage, répondit le conseiller de préfecture en se mordant involontairement les lèvres, et pour peu que cela puisse vous être agréable, je conviendrai, comme don Diègue, que

La faveur l'a pu faire autant que le mérite.

— La faveur est une excellente qualité, mon cher Miron, et elle supplée facilement au plus grand mérite du monde.

— Pendant que vous êtes en train de vous moquer de moi, j'ai bien envie de vous demander quelque chose.

— Cette chose me fournira donc un nouveau sujet de gaieté?

— Peut-être bien.

— En ce cas, parlez; les occasions de rire deviennent trop rares pour qu'on ne doive pas s'empresser de les saisir au vol.

— Ne m'appelez plus Miron.

— Pourquoi cela?

— Parce que depuis que nous ne nous sommes vus j'ai changé de nom.

— Bah !

— Oui. Un caprice que je livre à votre raillerie, comme je viens de faire pour mon ruban rouge.

— Un caprice ?

— Un petit calcul, si vous l'aimez mieux. Depuis que le règne de la bourgeoisie est arrivé, la noblesse, par une espèce de contradiction, est plus que jamais à la mode. Ma foi ! j'ai fait comme tant d'autres, je me suis mis à la mode.

— En vérité ?

— Quoique porté sous Henri IV par un prévôt des marchands, le nom de Miron, je suis obligé d'en convenir, est vulgaire et sonne assez mal...

— Et puis, interrompit Langerac, il a l'inconvénient de rappeler le refrain de la chanson de Malborough, *Mironton, ton ton...*

— Bref, je l'ai quitté, et je l'ai remplacé par le nom de ma mère.

— Jolibois, si je ne me trompe.

— C'est-à-dire Boisjoly, répondit le conseiller en souriant doucereusement.

— Boisjoly ! s'écria le vicomte qui de surprise fit un bond sur sa chaise : c'est donc vous qu'on appelle M. de Boisjoly ?

— Moi-même.

— Conseiller de préfecture à Mâcon ?...

— Précisément.

— Le grand directeur des élections du département de Saône-et-Loire ?

— Quant à ce dernier titre, dit M. de Boisjoly en ricanant, je ne le prends pas, mais il est possible que quelques mauvaises langues me le donnent.

— Parbleu ! mon cher Miron... je veux dire, mon cher Boisjoly, voilà une rencontre... Mais avant d'aller plus loin, dites-moi donc comment vous êtes devenu... ce que vous êtes devenu.

— Mon histoire est fort simple. Le duc de Chérizac, qui a passablement d'influence, m'a fait obtenir la place que j'occupe, aussitôt que j'ai eu terminé l'éducation de son dernier fils : mes services, qu'on semble apprécier, m'ont déjà valu la croix, et je suis en passe de devenir sous-préfet ; en un mot, je me trouve à flot sur l'océan administratif, et maintenant vogue la galère ! Mais vous-même, mon cher Pichot, expliquez-moi donc...

— Ah ! permettez, interrompit le vicomte, je ne vous appellerai plus Miron, mais à condition que vous-même ne m'appellerez plus Pichot.

— Vous avez donc aussi changé de nom ? demanda M. de Boisjoly en riant à son tour d'un air railleur.

— Le moyen de faire son chemin dans le monde quand on se trouve affublé de ce ridicule sobriquet, Pichot !

— Mais il me semble que pour un quatrième clerc d'avoué le nom était tolérable.

— Un clerc d'avoué, dit Langerac d'un ton sec, vaut bien un précepteur. D'ailleurs, depuis près de quatre ans, j'ai envoyé au diable les dossiers de procédure.

— Mon cher compatriote, ne nous emportons pas ; je n'avais nullement l'intention de vous blesser, car notre destinée offre trop de rapports pour que nous ne devions pas éprouver l'un pour l'autre une véritable sympathie. Partis tous deux d'un point fort modeste, entre nous cela peut s'avouer, nous n'avons, selon moi, que plus de mérite à faire notre chemin.

— Parbleu ! nous sommes les fils de nos œuvres, dit le vicomte en se redressant d'un air superbe.

— Ainsi donc vous avez renoncé à la procédure et au nom de Pichot ?

— Ils s'étaient ligués pendant trop longtemps pour comprimer mon essor.

— Et comment vous appelez-vous maintenant ?

— Langerac.

— Langerac ! Il me semble que je connais ce nom-là.

— C'est celui du pays qui m'a donné le jour, dit le vicomte en empruntant une partie de sa réponse à la *Normandie* de Frédéric Bérat.

— En effet, Langerac, un village situé près de Gourdon, pas loin de Rocamadour où je suis né moi-même.

— Justement !

— Au fait, pourquoi ne porteriez-vous pas le nom de votre village, tant de députés prennent bien celui de leur département ?

— C'est ce que je me suis dit ; j'aurais pu suivre leur exemple et m'intituler, je suppose, Pichot du Lot, mais j'y ai mis de la modestie.

— D'ailleurs, le nom de Langerac sonne beaucoup mieux.

— Et puis j'ai à peu près le droit de le porter.

— A peu près est joli.

— Vous croyez que je plaisante ? Pas le moins du monde ! Le nom de Pichot est assez laid et passablement ridicule, d'accord, mais en revanche il est fort vieux : d'anciens titres qui me sont tombés dernièrement sous la main prouvent même fort clairement qu'il y a eu autrefois plusieurs alliances entre les Langerac et les Pichot.

— Alliances contractées sans aucun doute sur les bords de la Garonne, dit M. de Boisjoly en souriant ironiquement.

— Il me serait donc très-facile d'établir ma filiation, reprit Langerac sans répondre à cette raillerie, et, par suite, de me pourvoir devant le garde des sceaux pour être autorisé à relever le nom et les armes des anciens vicomtes de Langerac, éteints aujourd'hui, et qui se trouvent de fait mes ancêtres maternels ; mais cela me coûterait de l'argent, et en attendant que je me décide à faire les frais de cette petite formalité.....

— Vous vous passez de l'autorisation du garde des sceaux ?

— Comme vous vous en passez vous-même pour porter le nom de votre mère.

— Mais puisque vos ancêtres, les Langerac, étaient vicomtes, dit le conseiller de préfecture d'un ton de persiflage, pourquoi ne prenez-vous pas leur titre en même temps que leur nom ?

— Un sot l'eût laissé, répondit l'ex-Pichot avec un magnifique sang-froid.

— Ainsi donc j'ai l'honneur de parler en ce moment à M. le vicomte de Langerac ? dit le conseiller en affectant un respect moqueur.

— Tout comme j'ai l'honneur de parler moi-même à M. le chevalier de Boisjoly, répondit Langerac non moins ironiquement.

— Après tout, vous avez raison ; quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre. Pour achever, je suppose que votre fortune a suivi votre condition dans sa voie ascendante ?

— Mais oui : un héritage assez confortable, quelques amis bien posés : avec cela un homme n'a pas le droit de se plaindre de la fortune.

— Voilà un héritage qui me paraît encore sentir le voisinage de la Garonne, se dit M. de Boisjoly qui avait le droit de se défier des Gascons, puisqu'il appartenait lui-même à cette race, plus renommée en général pour son esprit que pour sa véracité.

En ce moment la cavatine *Miei Rampolli feminini*, exécutée à la sourdine jusqu'alors par l'avocat Froidevaux éclata comme un solo de trombone.

— Au diable le braillard ! dit le conseiller de préfecture en portant les mains à ses oreilles.

— Reconnaissez-vous cette voix ? lui demanda Langerac.

— A moins d'avoir mené paître le taureau qui en abuse, comment pourrais-je la reconnaître ?

— Vous avez voulu le mener paître, en effet, reprit le

vicomte en riant, mais il n'a pas voulu mordre à votre herbe.

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— Cela veut dire que ce terrible chanteur dont vous semblez apprécier si peu le mérite, n'est autre que l'aimable M. Froidevaux qui vous a si bien reçu tout à l'heure.

— D'où savez-vous que M. Froidevaux m'a bien reçu? demanda M. de Boisjoly en fixant sur son compatriote un regard défiant.

— Quand je m'exprime ainsi, vous comprenez que c'est par antiphrase.

— Par antiphrase?

— Sans doute, puisque, loin d'accueillir vos propositions, ce philosophe antique de Froidevaux a été tenté de faire sur vous ce qu'il nomme impoliment une expérience *in animâ vili.*

— Quelle expérience, s'il vous plaît?

— Un petit saut par la fenêtre, rien que cela.

— Qui vous a dit cette absurdité? s'écria M. de Boisjoly, dont la figure blafarde jaunit de dépit.

— Une personne fort bien informée.

— Mais qui enfin?

— Mons Froidevaux lui-même.

— Vous le connaissez donc?

— Sans doute.

— Vous l'avez vu depuis peu?

— Je sors de chez lui.

— Et pouvez-vous me dire ce que vous êtes allé faire chez lui?

— Pourquoi ne vous le dirais-je pas? Avant une heure, vous le sauriez sans doute; autant vaut alors jouer tout de suite cartes sur table. Ma visite à cet agréable avocat a été précisément le pendant de la vôtre, à cela près que j'ai mis des formes là où vous avez déployé, à ce qu'il paraît, une franchise un peu brutale.

— Vous connaissez donc M. de Châteaugiron ? s'écria le conseiller visiblement contrarié.

— Parbleu ! Oreste et Pylade.

— Vous soutenez sa candidature ?

— Comme vous soutenez vous-même celle de M. Grandperrin.

— Allons, reprit M. de Boisjoly en s'efforçant de dissimuler son dépit sous un sourire insouciant, je comptais retrouver en vous un ami, c'est un ennemi de plus au contraire que le sort me jette sur les bras : une mauvaise journée pour moi !

— Pourquoi mauvaise ?

— N'êtes-vous pas mon adversaire, en cette affaire du moins ?

— Je ne le serai que si vous m'y forcez.

— Pour moi je ne demande que la paix.

— Moi de même.

— En ce cas signons-la.

— Volontiers ; mais les conditions ?

— Peu doit vous importer au fond que M. de Châteaugiron soit ou non nommé membre de ce conseil général, tandis que moi j'ai un intérêt majeur et personnel à faire réussir M. Grandperrin ; abandonnez donc votre homme, et je vous promets qu'à la première occasion je vous indemniserai au centuple de ce sacrifice.

— Il est malheureux que vos conditions soient précisément le contraire des miennes.

— Quelles sont donc les vôtres ?

— Que vous abandonniez vous-même votre homme, pour employer votre expression, car l'intérêt que vous pouvez avoir à l'appuyer ne saurait égaler celui que j'ai de mon côté à soutenir mon ami Châteaugiron.

— Il est convenu que nous jouons cartes sur table, n'est-ce pas ?

— Sans doute.

— Eh bien ! il y va de mon avancement !

— Et moi de ma fortune !

— Une place de sous-préfet !

— Un mariage superbe !

— Quel rapport peut avoir votre mariage avec cette élection ?

— Vous comprenez qu'il m'est impossible de m'expliquer davantage, car, en pareille affaire, la discrétion est de rigueur ; mais vous pouvez m'en croire sur parole. Ainsi donc, mon cher Boisjoly, rendez-moi le service que je vous demande.

— Impossible, mon cher Pichot... c'est-à-dire, mon cher Langerac ; c'est moi, au contraire, qui compte sur votre vieille amitié.

— Vous ne voudriez pas me faire manquer une affaire si avantageuse ?

— Vous n'auriez pas le courage de ruiner de gaieté de cœur ma fortune administrative ?

— Allons, un petit effort !

— Comprenez mes raisons...

— Je vous saurai un gré infini de cette condescendance...

— Vous n'aurez pas obligé un ingrat...

— Il me semble que la discussion ne marche pas du tout, dit le vicomte en se levant, et que nous pourrions continuer de la sorte pendant un mois sans parvenir à nous mettre d'accord. Concluons.

— Oui, concluons, répéta M. de Boisjoly, qui se leva de son côté.

— M'accordez-vous ce que je vous demande ?

— Non. Et vous, aurez-vous égard à ce que je vous ai dit ?

— Pas davantage.

— Ainsi nous sommes ennemis ?

— Comme il vous plaira.

— Prenez-y garde, reprit le conseiller de préfecture, dont les lèvres blêmes étaient entr'ouvertes par un sourire convulsif. Si l'on m'accorde assez généralement que je suis un ami dévoué, quelques personnes en revanche ont éprouvé que je puis être un ennemi dangereux.

— Comme ami, vous ne me donnez pas lieu de croire à votre dévouement; comme ennemi, je ne vous crains en aucune manière.

— Cependant il est certaines choses que vous croyez sans doute bien cachées, et qui pourraient vous nuire quelque peu dans l'opinion publique, si elles venaient à être révélées.

— Chacun a ses péchés, répondit Langerac d'une voix assurée, quoique d'abord il n'eût pu s'empêcher de rougir; ainsi, ne vous occupez pas des miens, à moins que vous n'ayez envie qu'à mon tour je vous aide à faire votre examen de conscience.

— Ma conscience est pure, dit M. de Boisjoly avec emphase, mais l'ancien quatrième clerc de maître Huguenin pourrait-il en dire autant de la sienne?

— L'ancien quatrième clerc de maître Huguenin n'a pas de leçons de vertu à recevoir de l'ancien précepteur des enfants du duc de Chérizac.

— Vous oubliez que les murs de l'étude où vous avez travaillé pendant trois ans ont pu avoir des yeux et des oreilles!

— Vous oubliez vous-même que les tapisseries de l'hôtel de Chérizac ont pu, de leur côté, n'être ni sourdes ni aveugles!

— Rappelez-vous le procès Dufailly! dit tout à coup le conseiller d'une voix basse et menaçante.

Tout le sang de l'ancien clerc d'avoué parut près de jaillir par les pores de son visage; mais quoique évidemment blessé, il ne tarda pas à riposter.

— Et vous, dit-il, en adressant à son digne compatriote

un regard plein de rancune et de haine, souvenez-vous du portefeuille bleu qu'oubliait quelquefois à son bureau le duc de Chérizac !

Une pâleur verdâtre envahit subitement la figure si blême déjà de M. de Boisjoly, et il promena vaguement les yeux autour de la chambre, comme s'il eût cherché une porte pour s'enfuir ou une arme pour se venger.

— Vous voyez que si vous me connaissez, je ne vous connais pas moins, reprit Langerac, dont le trouble parut se dissiper à mesure que devenait plus manifeste celui de son adversaire ; ainsi donc nous savons tous deux à quoi nous en tenir, et un plus long entretien est inutile. Maintenant, voici mon adieu : La paix ou la guerre, à votre choix !

Sans attendre la réponse de M. de Boisjoly, qui ressemblait, par l'immobilité de son attitude et l'altération de ses traits, à un homme récemment frappé de la foudre, le vicomte de Langerac sortit de la chambre.

Au moment où il descendait l'escalier, sans nouvelle rencontre cette fois, une rumeur violente, dont nous expliquerons les causes dans le chapitre suivant, remplit soudainement l'auberge du *Cheval-Patriote*.

XXV

A CONJURATION VILLAGEOISE

La grand'messe était commencée.

Au moment où le dernier coup achevait de sonner, les fidèles rassemblés devant l'église avaient vu sortir du château un groupe sur qui s'était portée aussitôt l'attention générale.

En tête, marchait la marquise de Châteaugiron ; comme la veille, elle donnait le bras à M. Bobilier, qui eût paru

rajeuni de quarante ans, si le radieux épanouissement de la physionomie avait le privilége d'effacer les rides.

Derrière ce couple disparate s'avançait, en s'appuyant languissamment sur son gendre, la douairière de Bonvalot, parée de si éclatants atours qu'il y avait dans cette toilette multicolore de quoi faire mourir de jalousie les bourgeoises de Châteaugiron les mieux endimanchées.

La marche était fermée par deux laquais en livrée portant des coussins de velours.

Après avoir traversé la place en recueillant sur leur passage les marques non équivoques d'une curiosité respectueuse, contre laquelle pourtant protestaient çà et là quelques visages hostiles et plus d'un chapeau enfoncé jusqu'aux oreilles, les maîtres du château, toujours accompagnés de leur escorte, entrèrent sous le porche et de là dans l'église.

A part quelques retardataires qui pressaient le pas, afin d'arriver à la messe en temps utile, la place se trouva bientôt déserte.

La porte de l'auberge du *Cheval-Patriote* et les volets des fenêtres du rez-de-chaussée étaient exactement fermés, car un arrêté de la police municipale interdisait l'ouverture des cabarets pendant la durée des offices; mais, selon l'usage, cette soumission aux ordonnances était plus apparente que réelle. Au lieu de s'adresser à l'entrée ordinaire, les pratiques de Toussaint Gilles, plus altérées du jus de la treille que de la parole divine, passaient en ces occasion par une cour où se trouvait l'écurie, et de là s'introduisaient, au moyen d'une porte de derrière, dans le sanctuaire bachique, dont l'extérieur, grâce à cette précaution, ne cessait pas d'offrir aux yeux des passants la clôture la plus édifiante.

Ce jour-là, dès que le dernier coup de la messe eut fini de tinter, Toussaint Gilles, contrairement à ses habitudes, refusa d'accorder une plus longue hospitalité à une demi-

douzaine de buveurs attablés dans la salle à manger, et qui ne se résignèrent à quitter la place qu'après une assez longue résistance.

— Je n'ai pas envie d'être mis à l'amende à cause de vous, dit l'aubergiste aux plus récalcitrants; le garde champêtre m'a déjà menacé d'un procès-verbal, et ces deux scélérats de Bobilier et d'Amoudru ne demanderaient pas mieux que de me prendre en contravention. Ainsi donc, faites-moi l'amitié de vous en aller; mais si vous voulez revenir après la messe, je m'engage à vous servir d'un vin comme vous n'en avez jamais bu de pareil; c'est moi qui régalerai.

Cette promesse, accompagnée d'un clignement d'œil mystérieux, ramena la gaieté sur le visage des consommateurs, qui se décidèrent enfin à se retirer momentanément et jurèrent tous d'être exacts au rendez-vous.

Dès qu'ils furent sortis, l'aubergiste poussa le verrou afin que personne ne pût pénétrer de ce côté à son insu; puis, traversant de nouveau la salle à manger, il entra dans la chambre voisine dont la porte était restée soigneusement fermée jusqu'alors.

De chaque côté de la table, autour de laquelle avait siégé la veille le club démocratique de Châteaugiron, deux membres de cette société respectable, les plus altérés, sinon les plus illustres, étaient assis, une bouteille entre eux deux en guise de trait d'union : c'étaient le boucher Gautherot et le taillandier Picardet.

Dans un coin de la chambre se dressait, appuyé contre la muraille, un énorme drapeau tricolore confectionné pendant la nuit par les soins de l'épicier vice-président, et apporté dès le point du jour, dans le plus grand secret, au lieu désigné pour le rendez-vous des conjurés.

— Tout le monde est parti, dit Toussaint Gilles à ses amis politiques, et maintenant personne n'entrera plus sans le mot d'ordre.

Au même instant on entendit frapper à la porte qui ou-

vrait sur la cour plusieurs coups séparés par des intervalles dont l'irrégularité semblait calculée.

— Qui vive? demanda le président du club à travers le trou de la serrure.

— Évandre et Scœvola! répondit par le même canal une voix emphatique.

— C'est le greffier, dit Picardet à Gautherot, tandis que l'aubergiste allait ouvrir la porte.

— Le greffier est un savant, je n'en disconviens pas, répondit le boucher avec un sourire ironique; mais c'est égal, il faut convenir qu'il nous a donné hier soir un drôle de mot d'ordre.

— Qu'a-t-il de si drôle? demanda le taillandier.

— Comment! tu n'as donc pas entendu ce qu'il vient de dire?

— Je l'ai bien entendu, mais j'avoue que je ne l'ai pas parfaitement compris, répliqua naïvement Picardet.

— Il a dit : Éventrez ces veaux-là.

Telle était en effet l'étrange variante qu'avait subie le mot d'ordre du greffier en passant par l'intelligence du boucher, plus familier avec les animaux du jour qu'avec les grands hommes d'autrefois.

— Je conviens que le mot d'ordre est drôle, dit le taillandier en se versant à boire, comme s'il eût éprouvé le besoin d'arroser cette drôlerie pour en faciliter la digestion.

— Et moi, je soutiens qu'il n'a pas le sens commun, reprit Gautherot d'un ton péremptoire; car on n'éventre pas les veaux, on les assomme.

En pareille matière, l'autorité du boucher était trop irrécusable pour que Picardet osât se permettre la moindre objection; aussi se contenta-t-il de vider son verre d'un trait.

Pendant ce rapide dialogue, Toussaint Gilles avait ouvert la porte en évitant de faire du bruit, et le greffier Vermot était entré dans le cénacle républicain d'un pas non moins discret.

— Citoyens, dit-il avec une gravité tragique dès que la porte fut refermée, ce n'est pas le moment de boire : l'aristocratie ne boit pas, elle ne s'endort pas non plus; en ce moment même il se trame un complot contre nous.

— Un complot? dit l'aubergiste en interrogeant le greffier du regard.

— Un complot? répétèrent comme un écho Gautherot et Picardet.

— Écoutez, reprit Vermot, d'un air important et mystérieux : tout à l'heure j'étais à ma justice de paix, assis à mon bureau et occupé à rédiger une consultation pour ce pauvre père Cocquard à qui Bobilier a coupé hier la parole d'une manière si indigne, afin d'aller recevoir plus vite son marquis et sa marquise. Vous savez que ma justice de paix n'est séparée de la mairie que par un corridor; je prête l'oreille, et je reconnais bientôt la voix d'Amoudru père et celle de Rabusson, le garde de Vaudrey.

— Un gaillard presque aussi solide que son maître, interrompit le boucher Gautherot avec un accent d'admiration mêlée d'envie; je suis sûr qu'il assommerait un bœuf d'un coup de poing, car, pour le dire en passant, on n'éventre pas plus les bœufs que les veaux; on les assomme.

— Rabusson n'est pas plus méchant qu'un autre, dit l'aubergiste en souriant dédaigneusement, et je connais quelqu'un qui lui prêtera le collet tant qu'il voudra.

— Et moi j'en connais un autre, ajouta le taillandier, qui ferma par manière de défi ses grosses mains noires et calleuses.

— Laissez-moi donc finir mon narré, reprit Vermot d'un ton d'humeur.

— C'est juste, dit le président; vous avez la parole.

— Ayant donc reconnu la voix d'Amoudru et celle de Rabusson qui entraient à la mairie, je me lève à pas de loup, je vais dans le corridor, et je colle mon oreille contre la porte, qu'ils avaient par bonheur laissée entr'ouverte.

A travers la fente, je les voyais tous les deux. Et d'abord remarquez ceci : Rabusson a coupé ses moustaches, et au lieu de sa veste de garde-chasse, il a une redingote noire, un chapeau, enfin une tenue bourgeoise. J'espère que c'est assez significatif.

— Significatif, en quoi? demanda le boucher; voilà Picardet et moi, par exemple, qui avons les manches retroussées pendant toute la semaine ; eh bien ! le dimanche, nous possédons notre tenue bourgeoise tout comme le premier marquis venu. Pourquoi Rabusson n'aurait-il pas le droit d'en faire autant ?

— Passe pour la redingote, quoique ce soit déjà fort louche, répondit le greffier ; mais les moustaches coupées, comment me les expliquerez-vous ?

— Quand on a des moustaches aussi maigres que l'étaient celles de ce grand échalas de Rabusson, il me semble que ce qu'on a de mieux à faire, c'est de les couper, observa Toussaint Gilles en caressant orgueilleusement la fourrure épaisse dont était décorée sa lèvre supérieure.

— Et moi je vous dis, répliqua Vermot avec chaleur, qu'il y a là-dessous une manœuvre ténébreuse. En changeant de costume et en coupant ses moustaches, Rabusson évidemment a voulu se déguiser et se rendre méconnaissable, afin d'accomplir plus sûrement les ordres de son digne maître.

— Se déguiser en plein midi ! fit Gautherot en haussant les épaules.

— Vous en penserez ce que vous voudrez ; pour moi, mon opinion est bien arrêtée.

— Mais enfin, dit Toussaint Gilles, que manigançaient-ils ensemble, ces deux chiens d'aristocrates?

— Rabusson a d'abord remis au maire une lettre que celui-ci a lue en se grattant l'oreille d'un air embarrassé, selon son habitude. Ensuite Amoudru a dit : — Où sont les papiers dont parle M. le baron? — Ce plat valet de

maire a dit : M. le baron ! — Alors Rabusson a tiré de sa poche un gros paquet cacheté qu'Amoudru a ouvert.

— Voyez-vous ça ! dit le taillandier en se versant à la dérobée un verre de vin.

— Après avoir lu deux ou trois des papiers contenus dans le paquet, Amoudru, qui semblait un peu ébahi, a recommencé à se gratter l'oreille, à pousser des soupirs, à regarder dans tous les coins, comme il fait toujours quand il lui faut prendre un parti ; et comme Rabusson semblait s'impatienter, il a fini par lui dire : — Ce qu'on me demande là m'embarrasse beaucoup, car je vais déplaire à bien du monde, et j'ai déjà assez d'ennemis ; mais puisque M. le baron y tient absolument, je ferai ce qu'il exige. — Aujourd'hui ? a dit Rabusson. — Aujourd'hui ! a répondu le maire d'un air aussi lamentable que s'il eût appris la mort de tous les siens.

— Que fera-t-il aujourd'hui ? demandèrent à la fois Toussaint Gilles et Gautherot.

— C'est là que commence le ténébreux mystère, répondit le greffier en redoublant de gravité ; Rabusson ayant fait un mouvement pour sortir, je n'ai eu que le temps de me retirer bien vite, et je n'ai pu en entendre davantage ; mais pour peu qu'on ait d'intelligence, il est facile de deviner qu'il se trame quelque chose contre nous.

— Pourquoi contre nous plutôt que contre d'autres ? dit le boucher Gautherot, qui, comme tous les orateurs malheureux, avait un goût prononcé pour la contradiction.

— Amoudru n'a-t-il pas dit que ce qu'on lui demandait déplairait à ses ennemis ? Or, quels sont ses ennemis dans la commune, si ce n'est nous ? Si donc ce qu'on lui demande et ce qu'il a promis de faire aujourd'hui doit nous déplaire, c'est que probablement cela nous portera un préjudice quelconque.

— Cela me paraît certain, dit Picardet, qui, voyant que

personne ne le regardait, vida dans son verre le reste du contenu de la bouteille.

— D'ailleurs, citoyens, poursuivit le greffier en gesticulant comme un avocat à la barre, vous remarquerez que l'instigateur de la trame ourdie contre nous est Vaudrey : n'est-ce pas en dire assez ? Car que peut-on attendre de bon de cet enragé carliste ? Un homme qui en toute occasion ne cherche qu'à nous vexer, nous autres bourgeois de Châteaugiron ! Hier encore, à l'audience, il fallait entendre comme il nous arrangeait ; j'en frémissais d'indignation sur ma chaise, et Bobilier lui-même, malgré son infâme aristocratie, avait peine à se contenir. Un homme qui, à son retour, après la révolution de Juillet, a eu l'insolence de placer deux canons sur sa terrasse, et de dire hautement que si nous nous avisions de remuer, il bombarderait notre Châteaugiron et en ferait une poêle à frire où nous rôtirions comme des châtaignes, et cela parce que quelques bons patriotes, parmi lesquels je me fais gloire de me ranger, et dont était aussi le citoyen président, avaient manifesté l'intention d'aller planter un arbre de la liberté devant la maison de ce lâche incendiaire ! un homme enfin, qui hier encore, pour assouvir la plus odieuse vengeance, a jeté à l'eau, avec préméditation et guet-apens, un citoyen qui sans doute n'est pas à la hauteur des principes autant que nous le désirerions, mais enfin un citoyen honorable...

— Paix ! interrompit Toussaint Gilles en appuyant brusquement sa main sur la bouche du véhément orateur.

Les quatre clubistes prêtèrent l'oreille.

Au bout d'un instant, plusieurs coups frappés avec une sorte d'impatience retentirent pour la seconde fois contre la porte.

— Qui vive ? demanda le président en appliquant de nouveau ses moustaches contre la serrure.

— Vendre assez, voilà qui est bien ! répondit une voix essoufflée.

— Ce n'est pas là tout à fait le mot d'ordre, dit Toussaint Gilles; mais je reconnais le frère et ami : c'est Laverdun.

L'aubergiste ouvrit la porte sans plus ample informé, et l'épicier se précipita dans la chambre, suant, haletant et trépignant.

— Citoyen vice-président, lui dit le greffier Vermot avec un accent de sévérité, vous avez oublié le mot d'ordre.

— C'est-à-dire, répondit Laverdun en se laissant tomber sur une chaise, que, pour le rendre intelligible, j'y ai ajouté trois mots; car, je vous le demande, qu'est-ce que signifie : *Vendre assez, voilà ?*

— Le mot d'ordre est Évandre et Scœvola, dit le greffier, qui eut soin d'articuler nettement chaque syllabe.

— Éventrez ces veaux-là ! dit le boucher en ricanant; je suis de l'avis du citoyen Laverdun, c'est là un drôle de mot d'ordre.

— Il n'est drôle que dans votre bouche, s'écria le greffier, dont les petits yeux verdâtres s'allumèrent soudain.

— Silence, citoyen Vermot ! dit impérieusement Toussaint Gilles, la parole est au citoyen vice-président, qui, si j'en crois l'émotion peinte sur son visage, a une communication importante à nous faire.

— Importante en effet, répondit l'épicier, en essuyant de la paume de sa main la sueur qui ruisselait de son front.

— Parlez, vous avez la parole, reprit d'un air digne le président du club.

— Savez-vous d'où je viens ?

— A moins d'être sorcier, comment pourrions-nous le savoir ? répondit le greffier d'un ton sec.

— Je viens de la messe, reprit l'épicier.

— Pas possible ! s'écria Toussaint Gilles avec une dédaigneuse incrédulité.

— C'est tellement possible que cela est.

— Vous, un homme éclairé ! venir de la messe ! Ah çà, vous avez donc envie de vous faire jésuite ou capucin ?

— Pas plus l'un que l'autre ; mais je prévoyais qu'il se passerait aujourd'hui à l'église des choses honteuses, et j'ai été bien aise de les voir de mes propres yeux.

— Que s'est-il donc passé ? demanda Gautherot.

— Des indignités ! des infamies ! répondit l'épicier en continuant de se bouchonner le visage avec son mouchoir de poche ; d'abord, figurez-vous qu'on n'a sonné le dernier coup que quand on a su que madame de Châteaugiron était prête ; en sorte que toutes nos bourgeoises, mon épouse et mes filles entre autres, ont dû se morfondre sur leur banc, en attendant qu'il plût à madame la marquise de venir à la messe.

— De la part du curé Dommartin aucune servilité ne m'étonne, dit le greffier d'un ton aigre.

— Vous n'y êtes pas encore. Quand M. et madame de Châteaugiron se sont enfin décidés à arriver, savez-vous ce qu'a fait le curé ?

— Qu'a-t-il fait ? dit Toussaint Gilles.

— Il est allé les recevoir, en étole et en surplis, à la porte de l'église, et après leur avoir adressé un vil compliment, il leur a offert l'eau bénite.

— L'eau bénite ! s'écria l'aubergiste démocrate d'un ton de courroux.

— J'aurais mieux aimé un verre de vin, dit à demi-voix le taillandier.

— Le retour à l'ancien régime ! dit à son tour le greffier en riant sardoniquement ; vous verrez quela prochaine fois il les encensera.

— Ce n'est pas tout, continua le vice-président, vous savez, ou vous ne savez pas, que pendant l'ancienne révolution ce qu'on appelait le banc seigneurial avait été brûlé...

— C'est mon père qui y a mis le feu de ses propres mains, interrompit Toussaint Gilles avec un accent d'orgueil.

— Votre père y a mis le feu, c'est vrai, mais c'est le mien qui a donné le premier coup de hache, reprit l'épicier

du ton d'un homme peu disposé à laisser amoindrir les titres de gloire de sa famille ; le banc avait donc été détruit, et personne jusqu'à présent n'avait songé à le rétablir. Qu'a fait le curé ?

— Il a rétabli le banc ? dit Vermot.

— Pas encore, mais en attendant il a fait placer trois fauteuils devant le chœur, tout contre la table de la communion.

— Trois fauteuils ?

— Un pour le marquis, un autre pour la marquise, et le troisième pour cette vieille poupée qu'ils appellent la douairière.

— C'est un attentat contre l'égalité qui doit régner à l'église comme ailleurs, observa le greffier d'un ton silencieux.

— Un attentat d'autant plus odieux, que mon banc, qui se trouve le premier, puisqu'il touche à la chapelle de la Vierge, est maintenant masqué par ces trois fauteuils ; en sorte que pendant toute la messe nous avons été, mon épouse, mes filles et moi, positivement empestés par les abominables odeurs que porte sur elle la douairière ; tellement empestés, que mon épouse, qui est fort délicate, a manqué de se trouver mal.

— Ces aristocrates, hommes et femmes, dit Gautherot avec un accent improbateur, ont comme ça une foule d'inventions pour vexer les citoyens.

— Je me suis contenu, poursuivit Laverdun ; mais mon épouse, qui n'est pas très-patiente, n'a pu s'empêcher de dire assez haut pour que la vieille poupée pût l'entendre : Dimanche prochain j'apporterai à la messe un sac de cannelle et de clous de girofle, ça paralysera peut-être cette infection.

— Bien tapé, s'écria le taillandier ; savez-vous, citoyen, que votre épouse a de l'esprit ?

— Infiniment. Mais voici le comble de la vexation :

quand on a passé le pain bénit, naturellement on commence par mon banc, puisqu'il est le premier. Eh bien! aujourd'hui, qu'a-t-on fait? ce coquin de Gigonnet, le vil espion du curé, est sorti de la sacristie en portant la corbeille; mais au lieu de me l'apporter d'abord, comme de coutume, il s'est approché du marquis avec toutes sortes de révérences plus ridicules les unes que les autres, et a tiré de dessous la serviette une assiette de porcelaine dorée où se trouvaient trois chanteaux énormes.

— Et il les a offerts à ces aristocrates? s'écria Toussaint Gilles d'un air outré.

— Oui, ce lâche bedeau les a offerts! Et ces insolents aristocrates les ont pris! poursuivit l'épicier avec un sourire amer; alors, je l'avoue, j'ai senti mon sang bouillir dans mes veines!...

— Je le crois bien! interrompit le taillandier en frappant la table du poing.

— Qu'on porte un chanteau à celui qui doit rendre le pain bénit le dimanche suivant, c'est l'usage, dit le greffier Vermot; mais en offrir un... que dis-je? en offrir trois à des gens qui n'ont d'autre mérite que leur fortune et leur soi-disant noblesse, c'est un scandale intolérable, et je conçois la juste indignation du citoyen vice-président. Mais qu'est-ce que je me tue à répéter tous les jours? Les abus et les priviléges renaissent de tous côtés; nous retournons directement à l'ancien régime: ah! si l'on n'y met ordre, nous serons bientôt en pleine contre-révolution.

— On y mettra ordre, à Châteaugiron du moins, dit le capitaine des pompiers avec une majestueuse énergie.

— J'ai donc senti mon sang bouillir dans mes veines, répéta l'épicier en reprenant sa narration au point où il l'avait laissée; alors je n'ai plus jugé à propos de me contenir, car la coupe débordait; je me suis donc levé après avoir prévenu mon épouse de ce que j'allais faire, j'ai ouvert mon banc, et je suis sorti de l'église de l'air le plus fier,

comme fait toujours ce vieux carliste de Vaudrey quand on commence à chanter le *Domine salvum fac Regem*.

— Vous avez parfaitement bien agi, citoyen vice-président, dit Vermot, c'est par le mépris qu'il faut répondre à de pareilles vexations.

— Par le mépris, mais aussi par la vengeance, s'écria Toussaint Gilles en prenant la pose violente que David a donnée à Mirabeau dans le tableau du *Jeu de Paume*; et la vengeance nous l'aurons aujourd'hui même, dans quelques instants. Toutes mes mesures sont prises; les citoyens sur lesquels nous pouvons compter le plus seront ici à l'heure convenue; nous serons pour commencer quarante au moins; et une fois le noyau formé...

Plusieurs coups discrètement frappés à la porte interrompirent l'aubergiste, qui alla de nouveau faire une reconnaissance militaire par le trou de la serrure.

Cette fois, au lieu du mot d'ordre plus ou moins défiguré, une voix qu'on cherchait évidemment à adoucir, répondit : — Ami.

Toussaint Gilles recula précipitamment de deux pas, d'un geste imposa silence à ses compagnons, et, se penchant vers eux, il leur dit tout bas :

— C'est Amoudru.

Les conjurés sont braves d'ordinaire; mais beaucoup plus quand ils surprennent leurs ennemis que lorsqu'ils sont surpris eux-mêmes; dans ce dernier cas, le trot d'une souris suffit parfois pour démonter leur courage. Quoique la débonnaireté du premier magistrat de Châteaugiron fût connue de tout le monde, son nom causa une panique soudaine aux clubistes du *Cheval-Patriote*, car, qu'elle se présente sous le pacifique aspect d'un maire de village ou sous la rude apparence d'une escouade de gardes municipaux, la loi émeut toujours désagréablement les gens disposés à l'enfreindre.

— Ouvrez donc, Toussaint Gilles, reprit le maire après

un instant de silence, c'est moi, Amoudru; j'ai quelque chose d'intéressant à vous dire.

— Il m'a entendu, et je ne peux pas me dispenser d'ouvrir, dit l'aubergiste à voix basse; passez tous dans la salle à manger, et surtout ne faites pas de bruit.

Les conjurés se levèrent avec empressement, et se dirigèrent vers la chambre voisine, en ayant soin de marcher sur la pointe des pieds.

— Vous oubliez le drapeau, leur dit Toussaint Gilles en baissant encore la voix.

Picardet, qui se trouvait le dernier, revint sur ses pas, prit l'étendard sacré, et joignit aussitôt ses compagnons. Dès qu'ils furent tous sortis, l'aubergiste ferma la porte de la salle à manger, et vint ouvrir celle qui donnait sur la cour.

Aussitôt le maire Amoudru entra dans la chambre; il était assez pâle et visiblement ému.

XXVI

LE SABRE D'HONNEUR.

En entrant dans la salle des séances du terrible club républicain, le débonnaire Amoudru promena d'abord autour de lui un regard inquiet, comme pourrait faire un lièvre fourvoyé d'aventure dans la tanière d'un loup.

— Il me semblait que vous n'étiez pas seul? dit-il à l'aubergiste avec un accent de défiance.

— Je causais avec des personnes qui logent chez moi, répondit Toussaint Gilles d'un ton bourru; elles viennent de remonter dans leurs chambres, et si vous avez quelque chose à me dire en particulier, vous pouvez parler.

— Je ne vous dérange pas?

— Vous ne me dérangez pas, mais vous m'étonnez.

— Je vous étonne, Toussaint Gilles?

— Diablement, répondit le capitaine de pompiers qui, la première surprise passée, avait senti se rallumer sa rancune contre l'honnête administrateur. Après l'infamie d'hier, j'avoue que je ne m'attendais pas à recevoir votre visite.

— C'est précisément au sujet de ce qui s'est passé hier que je désire avoir une explication avec vous, dit le maire d'un ton aussi benin que celui de l'aubergiste était âpre et caressant.

— Une explication! Si, comme moi, vous aviez un sabre et que vous eussiez le courage de vous en servir, je vous dirais : Allez chercher votre sabre; je fermerai la porte de ma cour pour que personne ne vienne nous déranger, et nous nous y expliquerons.

— Allons, Toussaint Gilles, allons, repartit Amoudru devenu soudainement un peu plus pâle qu'il ne l'était déjà, est-ce que d'anciens amis comme nous font de ces bêtises-là?

— Des amis! nous ne le sommes plus, entendez-vous ça?

— Je ne l'entends pas du tout au contraire, et voilà pourquoi je suis ici. Je serais déjà venu hier soir, mais j'ai voulu laisser passer la nuit sur votre mauvaise humeur. Voyons, Toussaint Gilles, maintenant que vous avez eu le temps de vous calmer, il faut être raisonnable; vous allez descendre à votre cave pour en rapporter une bouteille de votre vin de derrière les fagots, et nous causerons de nos affaires comme de bons amis que nous sommes.

— Vous oubliez, monsieur le maire, que vos arrêtés me défendent de donner à boire pendant la messe, dit l'aubergiste avec un accent sardonique.

— Voilà comme vous les exécutez, mes arrêtés! répondit Amoudru, en montrant d'un air d'indulgence parfaite la bouteille vide et les verres posés sur la table; d'ailleurs,

puisque c'est moi qui suis le maire, j'ai bien le droit de casser, si bon me semble, mes ordonnances.

— Cassez-les toutes, ça n'en ira que mieux dans la commune; mais, en attendant, sachez que dans ma cave il n'y a pas un seul verre de vin pour vous.

— Eh bien! comme il vous plaira. Ce que j'en disais était pour vous être agréable, car je sais que vous ne méprisez pas un verre de bon vin; mais nous causerons aussi bien sans boire.

— Je n'ai pas le temps de causer; si vous avez quelque chose à me dire, expliquez-vous tout de suite.

— Toussaint Gilles, reprit le maire de plus en plus doucereux à mesure que l'aubergiste redoublait de brusquerie, vous devez me rendre cette justice que jamais je n'ai cherché à vous faire de la peine; et cependant si j'avais été un homme contrariant, les occasions ne m'auraient pas manqué. Par exemple, les cabarets doivent être fermés à dix heures; eh bien! dans le vôtre on boit et on joue aux cartes, à peu près tous les jours, jusqu'à onze heures, quelquefois même jusqu'à minuit.

— Cela n'est pas vrai, dit brutalement l'aubergiste.

— Je vous demande pardon de vous démentir, reprit Amoudru sans paraître remarquer que c'était lui au contraire qui venait de recevoir un démenti; hier soir encore, à onze heures passées, on buvait, et l'on faisait beaucoup de bruit dans votre salle; à travers les fentes des volets le garde champêtre l'a fort bien vu.

— A qui la faute? Hier vous avez mis toute la commune en révolution : on a bien pu s'amuser chez moi comme partout ailleurs.

— En attendant, vous étiez en contravention; mais j'ai fermé les yeux, comme toujours, parce que je serais désolé de vous mettre dans l'embarras; et puis, si je voulais faire procéder à une visite rigoureuse de votre cave, on y trouverait peut-être bien autant d'eau teinte en rouge que

de vin véritable; et vous savez qu'en pareil cas j'aurais le droit de faire vider vos tonneaux au milieu de la rue; l'ai-je jamais fait?

— Ne parlez pas si haut, dit l'aubergiste avec un accent d'anxiété; car il n'avait nulle envie que les habitués de son établissement, retirés dans la salle voisine, pussent entendre le grief de falsification assez clairement articulé contre lui.

— Que craignez-vous?

— Quelqu'un de mes locataires pourrait entendre ces infâmes mensonges...

— Ne venez-vous pas de me dire qu'ils sont remontés dans leurs chambres?

— C'est égal, de pareilles calomnies offensent même les murailles.

— Vous voyez donc que je n'ai jamais cherché à vous faire de la peine; bien au contraire, je ne demande qu'à vous rendre service, et la preuve, c'est que l'occasion s'en étant présentée hier, je me suis empressé de la saisir.

— Quel service m'avez-vous rendu hier? demanda le capitaine de pompiers en élevant la voix; appelez-vous un service votre indigne connivence avec ce gueux de Bobilier?

— Permettez, il ne s'agit pas de cela!

— De quoi s'agit-il alors?

— De cinq ou six muids de vin dont on a besoin au château, et dont je suis à peu près parvenu à vous assurer la fourniture.

— Parlez donc plus bas! dit l'aubergiste, en jetant un regard inquiet vers la salle à manger.

— M. Bobilier, qui vous garde rancune, ne voulait pas en entendre parler; mais je l'ai tant prêché, qu'il a fini par céder. Six muids, davantage peut-être, savez-vous qu'il y a un joli bénéfice à réaliser? d'autant plus que M. le marquis est fort généreux, et qu'il ne regardera pas au prix.

— J'ai justement dans ma cave plusieurs tonneaux de mâcon qui feraient joliment l'affaire, répondit Toussaint Gilles, chez qui en ce moment la passion républicaine se trouva un peu étouffée par l'intérêt mercantile.

— Goûtons-le tout de suite, reprit le maire en s'empressant de mettre à profit l'impression favorable que sa proposition venait de produire sur le cœur de l'aubergiste; je vous dirai franchement s'il peut convenir.

A la campagne on ne discute et à plus forte raison l'on ne se réconcilie guère sans boire.

L'aubergiste, attaqué par son faible, était devenu rêveur.

— Six muids, finit-il par dire, à deux cent quatre-vingt-huit pintes le muid, et, je suppose, à vingt sous la pinte, font comme qui dirait...

Avant que Toussaint Gilles fût venu à bout de sa multiplication, la porte de la salle à manger s'ouvrit brusquement, et les quatre clubistes, le greffier Vermot en tête, se précipitèrent dans la chambre.

A cette irruption inattendue, le pacifique Amoudru, qui se crut tombé dans quelque horrible guet-apens, fit un saut en arrière et posa la main sur la clef de la porte d'entrée, prêt à battre en retraite à la première démonstration hostile.

— Toussaint Gilles, nous avons tout entendu, dit le greffier d'une voix vibrante d'émotion, et quelque confiance que nous inspire votre désintéressement patriotique, nous n'avons pas voulu le laisser exposé plus longtemps aux offres perverses de cet émissaire de corruption. La chair est faible; peut-être eussiez-vous succombé si vous aviez été seul; mais maintenant vos frères vous entourent, et ce serpent tentateur ne remportera d'ici que la honte d'avoir échoué.

— Oui, à bas le serpent, et vive la Charte! s'écria chaleureusement Picardet.

— Amoudru, reprit le greffier en allongeant vers le maire

une main frémissante d'indignation, allez dire à ceux qui vous envoient que le citoyen Toussaint Gilles méprise l'argent des aristocrates, et qu'il aime mieux renoncer au gain le plus légitime que de souffrir que son vin passe par leur gosier.

— Il est trop bon pour ces vils esclaves! ajouta le taillandier non moins exalté, et d'ailleurs nous le boirons sans eux.

— Allons, messieurs, dit Amoudru en s'efforçant d'affermir sa contenance, allons, nous sommes tous des amis.

— Il n'y a pas de messieurs ici, interrompit avec emphase l'épicier vice-président; il n'y a que des gens qui s'honorent du titre de citoyen.

— Et nous ne sommes pas les amis d'un suppôt de l'aristocratie, reprit Vermot, nous ne sommes pas les amis d'un homme qui, en ce moment même, complote contre nous.

—Moi! je complote? s'écria le maire qui leva les bras vers le ciel comme pour le prendre à témoin de son innocence.

— Oui, tu complotes, beugla Picardet en avançant sous le nez de l'administrateur effrayé un poing presque aussi brun, aussi dur et aussi gros qu'une noix de coco; mais tiens-toi pour averti; si ça chauffe, et ça chauffera, je te couche sur mon enclume et je t'y aplatis à coups de marteau jusqu'à ce que tu sois devenu aussi mince qu'une feuille de tôle.

Au lieu de répondre à cette écrasante apostrophe, Amoudru tourna la clef, ouvrit la porte, s'élança dans la cour, et prit sa course, sans essayer de couvrir la honte de cette retraite par la dignité de démarche dont son caractère officiel semblait devoir lui faire une loi.

Cette fuite précipitée fut accompagnée d'une clameur de triomphe que le club démocrate poussa comme un seul homme et dont le bruit arriva aux oreilles du vicomte de Langerac au moment où il sortait de la chambre de M. de Boisjoly.

quand on a passé le pain bénit, naturellement on commence par mon banc, puisqu'il est le premier. Eh bien! aujourd'hui, qu'a-t-on fait? ce coquin de Gigonnet, le vil espion du curé, est sorti de la sacristie en portant la corbeille; mais au lieu de me l'apporter d'abord, comme de coutume, il s'est approché du marquis avec toutes sortes de révérences plus ridicules les unes que les autres, et a tiré de dessous la serviette une assiette de porcelaine dorée où se trouvaient trois chanteaux énormes.

— Et il les a offerts à ces aristocrates? s'écria Toussaint Gilles d'un air outré.

— Oui, ce lâche bedeau les a offerts! Et ces insolents aristocrates les ont pris! poursuivit l'épicier avec un sourire amer; alors, je l'avoue, j'ai senti mon sang bouillir dans mes veines!...

— Je le crois bien! interrompit le taillandier en frappant la table du poing.

— Qu'on porte un chanteau à celui qui doit rendre le pain bénit le dimanche suivant, c'est l'usage, dit le greffier Vermot; mais en offrir un... que dis-je? en offrir trois à des gens qui n'ont d'autre mérite que leur fortune et leur soi-disant noblesse, c'est un scandale intolérable, et je conçois la juste indignation du citoyen vice-président. Mais qu'est-ce que je me tue à répéter tous les jours? Les abus et les priviléges renaissent de tous côtés; nous retournons directement à l'ancien régime: ah! si l'on n'y met ordre, nous serons bientôt en pleine contre-révolution.

— On y mettra ordre, à Châteaugiron du moins, dit le capitaine des pompiers avec une majestueuse énergie.

— J'ai donc senti mon sang bouillir dans mes veines, répéta l'épicier en reprenant sa narration au point où il l'avait laissée; alors je n'ai plus jugé à propos de me contenir, car la coupe débordait; je me suis donc levé après avoir prévenu mon épouse de ce que j'allais faire, j'ai ouvert mon banc, et je suis sorti de l'église de l'air le plus fier,

comme fait toujours ce vieux carliste de Vaudrey quand on commence à chanter le *Domine salvum fac Regem.*

— Vous avez parfaitement bien agi, citoyen vice-président, dit Vermot, c'est par le mépris qu'il faut répondre à de pareilles vexations.

— Par le mépris, mais aussi par la vengeance, s'écria Toussaint Gilles en prenant la pose violente que David a donnée à Mirabeau dans le tableau du *Jeu de Paume;* et la vengeance nous l'aurons aujourd'hui même, dans quelques instants. Toutes mes mesures sont prises; les citoyens sur lesquels nous pouvons compter le plus seront ici à l'heure convenue; nous serons pour commencer quarante au moins; et une fois le noyau formé...

Plusieurs coups discrètement frappés à la porte interrompirent l'aubergiste, qui alla de nouveau faire une reconnaissance militaire par le trou de la serrure.

Cette fois, au lieu du mot d'ordre plus ou moins défiguré, une voix qu'on cherchait évidemment à adoucir, répondit : — Ami.

Toussaint Gilles recula précipitamment de deux pas, d'un geste imposa silence à ses compagnons, et, se penchant vers eux, il leur dit tout bas :

— C'est Amoudru.

Les conjurés sont braves d'ordinaire; mais beaucoup plus quand ils surprennent leurs ennemis que lorsqu'ils sont surpris eux-mêmes; dans ce dernier cas, le trot d'une souris suffit parfois pour démonter leur courage. Quoique la débonnaireté du premier magistrat de Châteaugiron fût connue de tout le monde, son nom causa une panique soudaine aux clubistes du *Cheval-Patriote,* car, qu'elle se présente sous le pacifique aspect d'un maire de village ou sous la rude apparence d'une escouade de gardes municipaux, la loi émeut toujours désagréablement les gens disposés à l'enfreindre.

— Ouvrez donc, Toussaint Gilles, reprit le maire après

un instant de silence, c'est moi, Amoudru ; j'ai quelque chose d'intéressant à vous dire.

— Il m'a entendu, et je ne peux pas me dispenser d'ouvrir, dit l'aubergiste à voix basse ; passez tous dans la salle à manger, et surtout ne faites pas de bruit.

Les conjurés se levèrent avec empressement, et se dirigèrent vers la chambre voisine, en ayant soin de marcher sur la pointe des pieds.

— Vous oubliez le drapeau, leur dit Toussaint Gilles en baissant encore la voix.

Picardet, qui se trouvait le dernier, revint sur ses pas, prit l'étendard sacré, et joignit aussitôt ses compagnons. Dès qu'ils furent tous sortis, l'aubergiste ferma la porte de la salle à manger, et vint ouvrir celle qui donnait sur la cour.

Aussitôt le maire Amoudru entra dans la chambre ; il était assez pâle et visiblement ému.

XXVI

LE SABRE D'HONNEUR.

En entrant dans la salle des séances du terrible club républicain, le débonnaire Amoudru promena d'abord autour de lui un regard inquiet, comme pourrait faire un lièvre fourvoyé d'aventure dans la tanière d'un loup.

— Il me semblait que vous n'étiez pas seul ? dit-il à l'aubergiste avec un accent de défiance.

— Je causais avec des personnes qui logent chez moi, répondit Toussaint Gilles d'un ton bourru ; elles viennent de remonter dans leurs chambres, et si vous avez quelque chose à me dire en particulier, vous pouvez parler.

— Je ne vous dérange pas ?

— Vous ne me dérangez pas, mais vous m'étonnez.

— Je vous étonne, Toussaint Gilles?

— Diablement, répondit le capitaine de pompiers qui, la première surprise passée, avait senti se rallumer sa rancune contre l'honnête administrateur. Après l'infamie d'hier, j'avoue que je ne m'attendais pas à recevoir votre visite.

— C'est précisément au sujet de ce qui s'est passé hier que je désire avoir une explication avec vous, dit le maire d'un ton aussi benin que celui de l'aubergiste était âpre et caressant.

— Une explication! Si, comme moi, vous aviez un sabre et que vous eussiez le courage de vous en servir, je vous dirais : Allez chercher votre sabre; je fermerai la porte de ma cour pour que personne ne vienne nous déranger, et nous nous y expliquerons.

— Allons, Toussaint Gilles, allons, repartit Amoudru devenu soudainement un peu plus pâle qu'il ne l'était déjà, est-ce que d'anciens amis comme nous font de ces bêtises-là?

— Des amis! nous ne le sommes plus, entendez-vous ça?

— Je ne l'entends pas du tout au contraire, et voilà pourquoi je suis ici. Je serais déjà venu hier soir, mais j'ai voulu laisser passer la nuit sur votre mauvaise humeur. Voyons, Toussaint Gilles, maintenant que vous avez eu le temps de vous calmer, il faut être raisonnable; vous allez descendre à votre cave pour en rapporter une bouteille de votre vin de derrière les fagots, et nous causerons de nos affaires comme de bons amis que nous sommes.

— Vous oubliez, monsieur le maire, que vos arrêtés me défendent de donner à boire pendant la messe, dit l'aubergiste avec un accent sardonique.

— Voilà comme vous les exécutez, mes arrêtés! répondit Amoudru, en montrant d'un air d'indulgence parfaite la bouteille vide et les verres posés sur la table; d'ailleurs,

puisque c'est moi qui suis le maire, j'ai bien le droit de casser, si bon me semble, mes ordonnances.

— Cassez-les toutes, ça n'en ira que mieux dans la commune ; mais, en attendant, sachez que dans ma cave il n'y a pas un seul verre de vin pour vous.

— Eh bien ! comme il vous plaira. Ce que j'en disais était pour vous être agréable, car je sais que vous ne méprisez pas un verre de bon vin ; mais nous causerons aussi bien sans boire.

— Je n'ai pas le temps de causer ; si vous avez quelque chose à me dire, expliquez-vous tout de suite.

— Toussaint Gilles, reprit le maire de plus en plus doucereux à mesure que l'aubergiste redoublait de brusquerie, vous devez me rendre cette justice que jamais je n'ai cherché à vous faire de la peine ; et cependant si j'avais été un homme contrariant, les occasions ne m'auraient pas manqué. Par exemple, les cabarets doivent être fermés à dix heures ; eh bien ! dans le vôtre on boit et on joue aux cartes, à peu près tous les jours, jusqu'à onze heures, quelquefois même jusqu'à minuit.

— Cela n'est pas vrai, dit brutalement l'aubergiste.

— Je vous demande pardon de vous démentir, reprit Amoudru sans paraître remarquer que c'était lui au contraire qui venait de recevoir un démenti ; hier soir encore, à onze heures passées, on buvait, et l'on faisait beaucoup de bruit dans votre salle ; à travers les fentes des volets le garde champêtre l'a fort bien vu.

— A qui la faute ? Hier vous avez mis toute la commune en révolution : on a bien pu s'amuser chez moi comme partout ailleurs.

— En attendant, vous étiez en contravention ; mais j'ai fermé les yeux, comme toujours, parce que je serais désolé de vous mettre dans l'embarras ; et puis, si je voulais faire procéder à une visite rigoureuse de votre cave, on y trouverait peut-être bien autant d'eau teinte en rouge que

de vin véritable; et vous savez qu'en pareil cas j'aurais le droit de faire vider vos tonneaux au milieu de la rue; l'ai-je jamais fait?

— Ne parlez pas si haut, dit l'aubergiste avec un accent d'anxiété; car il n'avait nulle envie que les habitués de son établissement, retirés dans la salle voisine, pussent entendre le grief de falsification assez clairement articulé contre lui.

— Que craignez-vous?

— Quelqu'un de mes locataires pourrait entendre ces infâmes mensonges...

— Ne venez-vous pas de me dire qu'ils sont remontés dans leurs chambres?

— C'est égal, de pareilles calomnies offensent même les murailles.

— Vous voyez donc que je n'ai jamais cherché à vous faire de la peine; bien au contraire, je ne demande qu'à vous rendre service, et la preuve, c'est que l'occasion s'en étant présentée hier, je me suis empressé de la saisir.

— Quel service m'avez-vous rendu hier? demanda le capitaine de pompiers en élevant la voix; appelez-vous un service votre indigne connivence avec ce gueux de Bobilier?

— Permettez, il ne s'agit pas de cela!

— De quoi s'agit-il alors?

— De cinq ou six muids de vin dont on a besoin au château, et dont je suis à peu près parvenu à vous assurer la fourniture.

— Parlez donc plus bas! dit l'aubergiste, en jetant un regard inquiet vers la salle à manger.

— M. Bobilier, qui vous garde rancune, ne voulait pas en entendre parler; mais je l'ai tant prêché, qu'il a fini par céder. Six muids, davantage peut-être, savez-vous qu'il y a un joli bénéfice à réaliser? d'autant plus que M. le marquis est fort généreux, et qu'il ne regardera pas au prix.

— J'ai justement dans ma cave plusieurs tonneaux de mâcon qui feraient joliment l'affaire, répondit Toussaint Gilles, chez qui en ce moment la passion républicaine se trouva un peu étouffée par l'intérêt mercantile.

— Goûtons-le tout de suite, reprit le maire en s'empressant de mettre à profit l'impression favorable que sa proposition venait de produire sur le cœur de l'aubergiste; je vous dirai franchement s'il peut convenir.

A la campagne on ne discute et à plus forte raison l'on ne se réconcilie guère sans boire.

L'aubergiste, attaqué par son faible, était devenu rêveur.

— Six muids, finit-il par dire, à deux cent quatre-vingt-huit pintes le muid, et, je suppose, à vingt sous la pinte, font comme qui dirait...

Avant que Toussaint Gilles fût venu à bout de sa multiplication, la porte de la salle à manger s'ouvrit brusquement, et les quatre clubistes, le greffier Vermot en tête, se précipitèrent dans la chambre.

A cette irruption inattendue, le pacifique Amoudru, qui se crut tombé dans quelque horrible guet-apens, fit un saut en arrière et posa la main sur la clef de la porte d'entrée, prêt à battre en retraite à la première démonstration hostile.

— Toussaint Gilles, nous avons tout entendu, dit le greffier d'une voix vibrante d'émotion, et quelque confiance que nous inspire votre désintéressement patriotique, nous n'avons pas voulu le laisser exposé plus longtemps aux offres perverses de cet émissaire de corruption. La chair est faible; peut-être eussiez-vous succombé si vous aviez été seul; mais maintenant vos frères vous entourent, et ce serpent tentateur ne remportera d'ici que la honte d'avoir échoué.

— Oui, à bas le serpent, et vive la Charte! s'écria chaleureusement Picardet.

— Amoudru, reprit le greffier en allongeant vers le maire

une main frémissante d'indignation, allez dire à ceux qui vous envoient que le citoyen Toussaint Gilles méprise l'argent des aristocrates, et qu'il aime mieux renoncer au gain le plus légitime que de souffrir que son vin passe par leur gosier.

— Il est trop bon pour ces vils esclaves! ajouta le taillandier non moins exalté, et d'ailleurs nous le boirons sans eux.

— Allons, messieurs, dit Amoudru en s'efforçant d'affermir sa contenance, allons, nous sommes tous des amis.

— Il n'y a pas de messieurs ici, interrompit avec emphase l'épicier vice-président; il n'y a que des gens qui s'honorent du titre de citoyen.

— Et nous ne sommes pas les amis d'un suppôt de l'aristocratie, reprit Vermot, nous ne sommes pas les amis d'un homme qui, en ce moment même, complote contre nous.

— Moi! je complote? s'écria le maire qui leva les bras vers le ciel comme pour le prendre à témoin de son innocence.

— Oui, tu complotes, beugla Picardet en avançant sous le nez de l'administrateur effrayé un poing presque aussi brun, aussi dur et aussi gros qu'une noix de coco; mais tiens-toi pour averti; si ça chauffe, et ça chauffera, je te couche sur mon enclume et je t'y aplatis à coups de marteau jusqu'à ce que tu sois devenu aussi mince qu'une feuille de tôle.

Au lieu de répondre à cette écrasante apostrophe, Amoudru tourna la clef, ouvrit la porte, s'élança dans la cour, et prit sa course, sans essayer de couvrir la honte de cette retraite par la dignité de démarche dont son caractère officiel semblait devoir lui faire une loi.

Cette fuite précipitée fut accompagnée d'une clameur de triomphe que le club démocrate poussa comme un seul homme et dont le bruit arriva aux oreilles du vicomte de Langerac au moment où il sortait de la chambre de M. de Boisjoly.

On a pu remarquer que depuis l'instant où ses compagnons avaient jugé à propos de venir au secours de son patriotisme ébranlé, Toussaint Gilles n'avait pas prononcé un seul mot. Maudissant en secret une intervention qui l'avait empêché de conclure un marché dont le bénéfice semblait abandonné à sa discrétion, et l'on sait ce que vaut la discrétion d'un aubergiste, il n'osa rien objecter contre le désintéressement qui lui était prescrit par ses amis politiques; mais sa physionomie plus renfrognée encore qu'à l'ordinaire, trahit son dépit intérieur.

— Six muids, répétait-il en lui-même, à deux cent quatre-vingt-huit pintes le muid, et à vingt sous... non, à vingt-cinq sous la pinte, car je suis sûr que ce gueux de marquis donnerait les vingt-cinq sous... Voyons: d'abord 288 multipliés par 6...

Nous faisons grâce au lecteur du calcul de l'aubergiste, qui finit par trouver pour résultat qu'en ne vendant son vin que vingt sous la pinte, ce qui lui semblait très-modéré, lui-même l'ayant payé dix sous, et l'acheteur étant un chien d'aristocrate, il réaliserait un bénéfice clair et net de huit cent soixante-quatre francs.

— Huit cent soixante-quatre francs qui sortent de ma poche, se dit-il avec une fureur sourde, parceque ce scélérat d'Amoudru n'a pas eu l'esprit de venir me trouver pendant que j'étais seul! Il me le paiera, le brigand!

— A quoi pensez-vous, président? lui demanda le greffier, lorsque se furent apaisées les clameurs qui avaient poursuivi le maire dans sa fuite; un vil intérêt est-il la cause de votre silence? Regretteriez-vous le sacrifice que vous venez de faire sur l'autel de la patrie?

— Si je savais ça, Toussaint Gilles, je t'étranglerais de mes propres mains, dit le taillandier, qui, grâce à la bouteille qu'il avait vidée presqu'en totalité, était graduellement arrivé à ce degré de chaleur où la passion tutoie d'ordinaire et étrangle quelquefois.

Pour employer un axiome qui n'est pas hors de propos, puisqu'il s'agit d'un aubergiste, le vin était tiré et le mieux était de le boire de bonne grâce; Toussaint Gilles fit donc de nécessité vertu.

— Non, citoyen, dit-il en s'efforçant de cacher son dépit et sa colère, je ne regrette rien; c'est un millier de francs que je perds, puisque je n'avais qu'un mot à dire pour réaliser en toute sûreté de conscience ce bénéfice qui pour moi n'est pas à dédaigner, car mille francs ne se trouvent pas dans le pas d'une mule; mais entre son intérêt et son opinion, Toussaint Gilles n'hésitera jamais. Comme l'a dit Vermot, c'est un sacrifice que je fais sur l'autel de la patrie; j'espère que mes concitoyens l'apprécieront.

— Oui, président, soyez-en sûr, dit l'épicier d'un air ému mais digne, vos concitoyens apprécieront votre désintéressement patriotique, et pour vous prouver combien je l'admire moi-même, je demande à faire une motion.

Dans un club politique, l'annonce d'une motion excite toujours l'intérêt le plus vif.

— Vous avez la parole, dit le président.

— Je propose, reprit Laverdun en élevant la voix, d'ouvrir une souscription afin d'offrir au citoyen Toussaint Gilles, président de la Société patriotique et capitaine des pompiers de Châteaugiron, un sabre d'honneur destiné à perpétuer le souvenir de son trait de civisme.

— Bravo! adopté! s'écria le club d'une seule voix.

— Et je m'inscris dès à présent pour la somme de deux francs, ajouta l'épicier, qui n'articula pas sans emphase le chiffre de sa souscription.

— Moi aussi, dit Gautherot: quarante sous, ce n'est pas la mort d'un homme.

— Va pour quarante sous, et j'assomme le premier qui refuse de s'inscrire! s'écria le taillandier dont le cerveau échauffé par le vin commençait à résumer toutes les ques-

quand on a passé le pain bénit, naturellement on commence par mon banc, puisqu'il est le premier. Eh bien! aujourd'hui, qu'a-t-on fait? ce coquin de Gigonnet, le vil espion du curé, est sorti de la sacristie en portant la corbeille; mais au lieu de me l'apporter d'abord, comme de coutume, il s'est approché du marquis avec toutes sortes de révérences plus ridicules les unes que les autres, et a tiré de dessous la serviette une assiette de porcelaine dorée où se trouvaient trois chanteaux énormes.

— Et il les a offerts à ces aristocrates? s'écria Toussaint Gilles d'un air outré.

— Oui, ce lâche bedeau les a offerts! Et ces insolents aristocrates les ont pris! poursuivit l'épicier avec un sourire amer; alors, je l'avoue, j'ai senti mon sang bouillir dans mes veines!...

— Je le crois bien! interrompit le taillandier en frappant la table du poing.

— Qu'on porte un chanteau à celui qui doit rendre le pain bénit le dimanche suivant, c'est l'usage, dit le greffier Vermot; mais en offrir un... que dis-je? en offrir trois à des gens qui n'ont d'autre mérite que leur fortune et leur soi-disant noblesse, c'est un scandale intolérable, et je conçois la juste indignation du citoyen vice-président. Mais qu'est-ce que je me tue à répéter tous les jours? Les abus et les priviléges renaissent de tous côtés; nous retournons directement à l'ancien régime: ah! si l'on n'y met ordre, nous serons bientôt en pleine contre-révolution.

— On y mettra ordre, à Châteaugiron du moins, dit le capitaine des pompiers avec une majestueuse énergie.

— J'ai donc senti mon sang bouillir dans mes veines, répéta l'épicier en reprenant sa narration au point où il l'avait laissée; alors je n'ai plus jugé à propos de me contenir, car la coupe débordait; je me suis donc levé après avoir prévenu mon épouse de ce que j'allais faire, j'ai ouvert mon banc, et je suis sorti de l'église de l'air le plus fier,

comme fait toujours ce vieux carliste de Vaudrey quand on commence à chanter le *Domine salvum fac Regem.*

— Vous avez parfaitement bien agi, citoyen vice-président, dit Vermot, c'est par le mépris qu'il faut répondre à de pareilles vexations.

— Par le mépris, mais aussi par la vengeance, s'écria Toussaint Gilles en prenant la pose violente que David a donnée à Mirabeau dans le tableau du *Jeu de Paume;* et la vengeance nous l'aurons aujourd'hui même, dans quelques instants. Toutes mes mesures sont prises; les citoyens sur lesquels nous pouvons compter le plus seront ici à l'heure convenue; nous serons pour commencer quarante au moins; et une fois le noyau formé...

Plusieurs coups discrètement frappés à la porte interrompirent l'aubergiste, qui alla de nouveau faire une reconnaissance militaire par le trou de la serrure.

Cette fois, au lieu du mot d'ordre plus ou moins défiguré, une voix qu'on cherchait évidemment à adoucir, répondit : — Ami.

Toussaint Gilles recula précipitamment de deux pas, d'un geste imposa silence à ses compagnons, et, se penchant vers eux, il leur dit tout bas :

— C'est Amoudru.

Les conjurés sont braves d'ordinaire; mais beaucoup plus quand ils surprennent leurs ennemis que lorsqu'ils sont surpris eux-mêmes; dans ce dernier cas, le trot d'une souris suffit parfois pour démonter leur courage. Quoique la débonnaireté du premier magistrat de Châteaugiron fût connue de tout le monde, son nom causa une panique soudaine aux clubistes du *Cheval-Patriote*, car, qu'elle se présente sous le pacifique aspect d'un maire de village ou sous la rude apparence d'une escouade de gardes municipaux, la loi émeut toujours désagréablement les gens disposés à l'enfreindre.

— Ouvrez donc, Toussaint Gilles, reprit le maire après

un instant de silence, c'est moi, Amoudru; j'ai quelque chose d'intéressant à vous dire.

— Il m'a entendu, et je ne peux pas me dispenser d'ouvrir, dit l'aubergiste à voix basse; passez tous dans la salle à manger, et surtout ne faites pas de bruit.

Les conjurés se levèrent avec empressement, et se dirigèrent vers la chambre voisine, en ayant soin de marcher sur la pointe des pieds.

— Vous oubliez le drapeau, leur dit Toussaint Gilles en baissant encore la voix.

Picardet, qui se trouvait le dernier, revint sur ses pas, prit l'étendard sacré, et joignit aussitôt ses compagnons. Dès qu'ils furent tous sortis, l'aubergiste ferma la porte de la salle à manger, et vint ouvrir celle qui donnait sur la cour.

Aussitôt le maire Amoudru entra dans la chambre; il était assez pâle et visiblement ému.

XXVI

LE SABRE D'HONNEUR.

En entrant dans la salle des séances du terrible club républicain, le débonnaire Amoudru promena d'abord autour de lui un regard inquiet, comme pourrait faire un lièvre fourvoyé d'aventure dans la tanière d'un loup.

— Il me semblait que vous n'étiez pas seul? dit-il à l'aubergiste avec un accent de défiance.

— Je causais avec des personnes qui logent chez moi, répondit Toussaint Gilles d'un ton bourru; elles viennent de remonter dans leurs chambres, et si vous avez quelque chose à me dire en particulier, vous pouvez parler.

— Je ne vous dérange pas?

— Vous ne me dérangez pas, mais vous m'étonnez.

— Je vous étonne, Toussaint Gilles?

— Diablement, répondit le capitaine de pompiers qui, la première surprise passée, avait senti se rallumer sa rancune contre l'honnête administrateur. Après l'infamie d'hier, j'avoue que je ne m'attendais pas à recevoir votre visite.

— C'est précisément au sujet de ce qui s'est passé hier que je désire avoir une explication avec vous, dit le maire d'un ton aussi benin que celui de l'aubergiste était âpre et caressant.

— Une explication! Si, comme moi, vous aviez un sabre et que vous eussiez le courage de vous en servir, je vous dirais : Allez chercher votre sabre; je fermerai la porte de ma cour pour que personne ne vienne nous déranger, et nous nous y expliquerons.

— Allons, Toussaint Gilles, allons, repartit Amoudru devenu soudainement un peu plus pâle qu'il ne l'était déjà, est-ce que d'anciens amis comme nous font de ces bêtises-là?

— Des amis! nous ne le sommes plus, entendez-vous ça?

— Je ne l'entends pas du tout au contraire, et voilà pourquoi je suis ici. Je serais déjà venu hier soir, mais j'ai voulu laisser passer la nuit sur votre mauvaise humeur. Voyons, Toussaint Gilles, maintenant que vous avez eu le temps de vous calmer, il faut être raisonnable; vous allez descendre à votre cave pour en rapporter une bouteille de votre vin de derrière les fagots, et nous causerons de nos affaires comme de bons amis que nous sommes.

— Vous oubliez, monsieur le maire, que vos arrêtés me défendent de donner à boire pendant la messe, dit l'aubergiste avec un accent sardonique.

— Voilà comme vous les exécutez, mes arrêtés! répondit Amoudru, en montrant d'un air d'indulgence parfaite la bouteille vide et les verres posés sur la table; d'ailleurs,

puisque c'est moi qui suis le maire, j'ai bien le droit de casser, si bon me semble, mes ordonnances.

— Cassez-les toutes, ça n'en ira que mieux dans la commune ; mais, en attendant, sachez que dans ma cave il n'y a pas un seul verre de vin pour vous.

— Eh bien ! comme il vous plaira. Ce que j'en disais était pour vous être agréable, car je sais que vous ne méprisez pas un verre de bon vin ; mais nous causerons aussi bien sans boire.

— Je n'ai pas le temps de causer ; si vous avez quelque chose à me dire, expliquez-vous tout de suite.

— Toussaint Gilles, reprit le maire de plus en plus doucereux à mesure que l'aubergiste redoublait de brusquerie, vous devez me rendre cette justice que jamais je n'ai cherché à vous faire de la peine ; et cependant si j'avais été un homme contrariant, les occasions ne m'auraient pas manqué. Par exemple, les cabarets doivent être fermés à dix heures ; eh bien ! dans le vôtre on boit et on joue aux cartes, à peu près tous les jours, jusqu'à onze heures, quelquefois même jusqu'à minuit.

— Cela n'est pas vrai, dit brutalement l'aubergiste.

— Je vous demande pardon de vous démentir, reprit Amoudru sans paraître remarquer que c'était lui au contraire qui venait de recevoir un démenti ; hier soir encore, à onze heures passées, on buvait, et l'on faisait beaucoup de bruit dans votre salle ; à travers les fentes des volets le garde champêtre l'a fort bien vu.

— A qui la faute ? Hier vous avez mis toute la commune en révolution : on a bien pu s'amuser chez moi comme partout ailleurs.

— En attendant, vous étiez en contravention ; mais j'ai fermé les yeux, comme toujours, parce que je serais désolé de vous mettre dans l'embarras ; et puis, si je voulais faire procéder à une visite rigoureuse de votre cave, on y trouverait peut-être bien autant d'eau teinte en rouge que

de vin véritable ; et vous savez qu'en pareil cas j'aurais le droit de faire vider vos tonneaux au milieu de la rue ; l'ai-je jamais fait?

— Ne parlez pas si haut, dit l'aubergiste avec un accent d'anxiété ; car il n'avait nulle envie que les habitués de son établissement, retirés dans la salle voisine, pussent entendre le grief de falsification assez clairement articulé contre lui.

— Que craignez-vous ?

— Quelqu'un de mes locataires pourrait entendre ces infâmes mensonges...

— Ne venez-vous pas de me dire qu'ils sont remontés dans leurs chambres ?

— C'est égal, de pareilles calomnies offensent même les murailles.

— Vous voyez donc que je n'ai jamais cherché à vous faire de la peine ; bien au contraire, je ne demande qu'à vous rendre service, et la preuve, c'est que l'occasion s'en étant présentée hier, je me suis empressé de la saisir.

— Quel service m'avez-vous rendu hier ? demanda le capitaine de pompiers en élevant la voix ; appelez-vous un service votre indigne connivence avec ce gueux de Bobilier ?

— Permettez, il ne s'agit pas de cela !

— De quoi s'agit-il alors?

— De cinq ou six muids de vin dont on a besoin au château, et dont je suis à peu près parvenu à vous assurer la fourniture.

— Parlez donc plus bas ! dit l'aubergiste, en jetant un regard inquiet vers la salle à manger.

— M. Bobilier, qui vous garde rancune, ne voulait pas en entendre parler ; mais je l'ai tant prêché, qu'il a fini par céder. Six muids, davantage peut-être, savez-vous qu'il y a un joli bénéfice à réaliser ? d'autant plus que M. le marquis est fort généreux, et qu'il ne regardera pas au prix.

— J'ai justement dans ma cave plusieurs tonneaux de mâcon qui feraient joliment l'affaire, répondit Toussaint Gilles, chez qui en ce moment la passion républicaine se trouva un peu étouffée par l'intérêt mercantile.

— Goûtons-le tout de suite, reprit le maire en s'empressant de mettre à profit l'impression favorable que sa proposition venait de produire sur le cœur de l'aubergiste ; je vous dirai franchement s'il peut convenir.

A la campagne on ne discute et à plus forte raison l'on ne se réconcilie guère sans boire.

L'aubergiste, attaqué par son faible, était devenu rêveur.

— Six muids, finit-il par dire, à deux cent quatre-vingt-huit pintes le muid, et, je suppose, à vingt sous la pinte, font comme qui dirait...

Avant que Toussaint Gilles fût venu à bout de sa multiplication, la porte de la salle à manger s'ouvrit brusquement, et les quatre clubistes, le greffier Vermot en tête, se précipitèrent dans la chambre.

A cette irruption inattendue, le pacifique Amoudru, qui se crut tombé dans quelque horrible guet-apens, fit un saut en arrière et posa la main sur la clef de la porte d'entrée, prêt à battre en retraite à la première démonstration hostile.

— Toussaint Gilles, nous avons tout entendu, dit le greffier d'une voix vibrante d'émotion, et quelque confiance que nous inspire votre désintéressement patriotique, nous n'avons pas voulu le laisser exposé plus longtemps aux offres perverses de cet émissaire de corruption. La chair est faible ; peut-être eussiez-vous succombé si vous aviez été seul ; mais maintenant vos frères vous entourent, et ce serpent tentateur ne remportera d'ici que la honte d'avoir échoué.

— Oui, à bas le serpent, et vive la Charte ! s'écria chaleureusement Picardet.

— Amoudru, reprit le greffier en allongeant vers le maire

une main frémissante d'indignation, allez dire à ceux qui vous envoient que le citoyen Toussaint Gilles méprise l'argent des aristocrates, et qu'il aime mieux renoncer au gain le plus légitime que de souffrir que son vin passe par leur gosier.

— Il est trop bon pour ces vils esclaves! ajouta le taillandier non moins exalté, et d'ailleurs nous le boirons sans eux.

— Allons, messieurs, dit Amoudru en s'efforçant d'affermir sa contenance, allons, nous sommes tous des amis.

— Il n'y a pas de messieurs ici, interrompit avec emphase l'épicier vice-président; il n'y a que des gens qui s'honorent du titre de citoyen.

— Et nous ne sommes pas les amis d'un suppôt de l'aristocratie, reprit Vermot, nous ne sommes pas les amis d'un homme qui, en ce moment même, complote contre nous.

—Moi! je complote? s'écria le maire qui leva les bras vers le ciel comme pour le prendre à témoin de son innocence.

— Oui, tu complotes, beugla Picardet en avançant sous le nez de l'administrateur effrayé un poing presque aussi brun, aussi dur et aussi gros qu'une noix de coco; mais tiens-toi pour averti; si ça chauffe, et ça chauffera, je te couche sur mon enclume et je t'y aplatis à coups de marteau jusqu'à ce que tu sois devenu aussi mince qu'une feuille de tôle.

Au lieu de répondre à cette écrasante apostrophe, Amoudru tourna la clef, ouvrit la porte, s'élança dans la cour, et prit sa course, sans essayer de couvrir la honte de cette retraite par la dignité de démarche dont son caractère officiel semblait devoir lui faire une loi.

Cette fuite précipitée fut accompagnée d'une clameur de triomphe que le club démocrate poussa comme un seul homme et dont le bruit arriva aux oreilles du vicomte de Langerac au moment où il sortait de la chambre de M. de Boisjoly.

quand on a passé le pain bénit, naturellement on commence par mon banc, puisqu'il est le premier. Eh bien! aujourd'hui, qu'a-t-on fait? ce coquin de Gigonnet, le vil espion du curé, est sorti de la sacristie en portant la corbeille; mais au lieu de me l'apporter d'abord, comme de coutume, il s'est approché du marquis avec toutes sortes de révérences plus ridicules les unes que les autres, et a tiré de dessous la serviette une assiette de porcelaine dorée où se trouvaient trois chanteaux énormes.

— Et il les a offerts à ces aristocrates? s'écria Toussaint Gilles d'un air outré.

— Oui, ce lâche bedeau les a offerts! Et ces insolents aristocrates les ont pris! poursuivit l'épicier avec un sourire amer; alors, je l'avoue, j'ai senti mon sang bouillir dans mes veines!...

— Je le crois bien! interrompit le taillandier en frappant la table du poing.

— Qu'on porte un chanteau à celui qui doit rendre le pain bénit le dimanche suivant, c'est l'usage, dit le greffier Vermot; mais en offrir un... que dis-je? en offrir trois à des gens qui n'ont d'autre mérite que leur fortune et leur soi-disant noblesse, c'est un scandale intolérable, et je conçois la juste indignation du citoyen vice-président. Mais qu'est-ce que je me tue à répéter tous les jours? Les abus et les priviléges renaissent de tous côtés; nous retournons directement à l'ancien régime: ah! si l'on n'y met ordre, nous serons bientôt en pleine contre-révolution.

— On y mettra ordre, à Châteaugiron du moins, dit le capitaine des pompiers avec une majestueuse énergie.

— J'ai donc senti mon sang bouillir dans mes veines, répéta l'épicier en reprenant sa narration au point où il l'avait laissée; alors je n'ai plus jugé à propos de me contenir, car la coupe débordait; je me suis donc levé après avoir prévenu mon épouse de ce que j'allais faire, j'ai ouvert mon banc, et je suis sorti de l'église de l'air le plus fier,

comme fait toujours ce vieux carliste de Vaudrey quand on commence à chanter le *Domine salvum fac Regem.*

— Vous avez parfaitement bien agi, citoyen vice-président, dit Vermot, c'est par le mépris qu'il faut répondre à de pareilles vexations.

— Par le mépris, mais aussi par la vengeance, s'écria Toussaint Gilles en prenant la pose violente que David a donnée à Mirabeau dans le tableau du *Jeu de Paume;* et la vengeance nous l'aurons aujourd'hui même, dans quelques instants. Toutes mes mesures sont prises; les citoyens sur lesquels nous pouvons compter le plus seront ici à l'heure convenue; nous serons pour commencer quarante au moins; et une fois le noyau formé...

Plusieurs coups discrètement frappés à la porte interrompirent l'aubergiste, qui alla de nouveau faire une reconnaissance militaire par le trou de la serrure.

Cette fois, au lieu du mot d'ordre plus ou moins défiguré, une voix qu'on cherchait évidemment à adoucir, répondit : — Ami.

Toussaint Gilles recula précipitamment de deux pas, d'un geste imposa silence à ses compagnons, et, se penchant vers eux, il leur dit tout bas :

— C'est Amoudru.

Les conjurés sont braves d'ordinaire; mais beaucoup plus quand ils surprennent leurs ennemis que lorsqu'ils sont surpris eux-mêmes; dans ce dernier cas, le trot d'une souris suffit parfois pour démonter leur courage. Quoique la débonnaireté du premier magistrat de Châteaugiron fût connue de tout le monde, son nom causa une panique soudaine aux clubistes du *Cheval-Patriote*, car, qu'elle se présente sous le pacifique aspect d'un maire de village ou sous la rude apparence d'une escouade de gardes municipaux, la loi émeut toujours désagréablement les gens disposés à l'enfreindre.

— Ouvrez donc, Toussaint Gilles, reprit le maire après

un instant de silence, c'est moi, Amoudru; j'ai quelque chose d'intéressant à vous dire.

— Il m'a entendu, et je ne peux pas me dispenser d'ouvrir, dit l'aubergiste à voix basse; passez tous dans la salle à manger, et surtout ne faites pas de bruit.

Les conjurés se levèrent avec empressement, et se dirigèrent vers la chambre voisine, en ayant soin de marcher sur la pointe des pieds.

— Vous oubliez le drapeau, leur dit Toussaint Gilles en baissant encore la voix.

Picardet, qui se trouvait le dernier, revint sur ses pas, prit l'étendard sacré, et joignit aussitôt ses compagnons. Dès qu'ils furent tous sortis, l'aubergiste ferma la porte de la salle à manger, et vint ouvrir celle qui donnait sur la cour.

Aussitôt le maire Amoudru entra dans la chambre; il était assez pâle et visiblement ému.

XXVI

LE SABRE D'HONNEUR.

En entrant dans la salle des séances du terrible club républicain, le débonnaire Amoudru promena d'abord autour de lui un regard inquiet, comme pourrait faire un lièvre fourvoyé d'aventure dans la tanière d'un loup.

— Il me semblait que vous n'étiez pas seul? dit-il à l'aubergiste avec un accent de défiance.

— Je causais avec des personnes qui logent chez moi, répondit Toussaint Gilles d'un ton bourru; elles viennent de remonter dans leurs chambres, et si vous avez quelque chose à me dire en particulier, vous pouvez parler.

— Je ne vous dérange pas?

— Vous ne me dérangez pas, mais vous m'étonnez.

— Je vous étonne, Toussaint Gilles?

— Diablement, répondit le capitaine de pompiers qui, la première surprise passée, avait senti se rallumer sa rancune contre l'honnête administrateur. Après l'infamie d'hier, j'avoue que je ne m'attendais pas à recevoir votre visite.

— C'est précisément au sujet de ce qui s'est passé hier que je désire avoir une explication avec vous, dit le maire d'un ton aussi benin que celui de l'aubergiste était âpre et caressant.

— Une explication! Si, comme moi, vous aviez un sabre et que vous eussiez le courage de vous en servir, je vous dirais : Allez chercher votre sabre; je fermerai la porte de ma cour pour que personne ne vienne nous déranger, et nous nous y expliquerons.

— Allons, Toussaint Gilles, allons, repartit Amoudru devenu soudainement un peu plus pâle qu'il ne l'était déjà, est-ce que d'anciens amis comme nous font de ces bêtises-là?

— Des amis! nous ne le sommes plus, entendez-vous ça?

— Je ne l'entends pas du tout au contraire, et voilà pourquoi je suis ici. Je serais déjà venu hier soir, mais j'ai voulu laisser passer la nuit sur votre mauvaise humeur. Voyons, Toussaint Gilles, maintenant que vous avez eu le temps de vous calmer, il faut être raisonnable; vous allez descendre à votre cave pour en rapporter une bouteille de votre vin de derrière les fagots, et nous causerons de nos affaires comme de bons amis que nous sommes.

— Vous oubliez, monsieur le maire, que vos arrêtés me défendent de donner à boire pendant la messe, dit l'aubergiste avec un accent sardonique.

— Voilà comme vous les exécutez, mes arrêtés! répondit Amoudru, en montrant d'un air d'indulgence parfaite la bouteille vide et les verres posés sur la table; d'ailleurs,

puisque c'est moi qui suis le maire, j'ai bien le droit de casser, si bon me semble, mes ordonnances.

— Cassez-les toutes, ça n'en ira que mieux dans la commune ; mais, en attendant, sachez que dans ma cave il n'y a pas un seul verre de vin pour vous.

— Eh bien ! comme il vous plaira. Ce que j'en disais était pour vous être agréable, car je sais que vous ne méprisez pas un verre de bon vin ; mais nous causerons aussi bien sans boire.

— Je n'ai pas le temps de causer ; si vous avez quelque chose à me dire, expliquez-vous tout de suite.

— Toussaint Gilles, reprit le maire de plus en plus doucereux à mesure que l'aubergiste redoublait de brusquerie, vous devez me rendre cette justice que jamais je n'ai cherché à vous faire de la peine ; et cependant si j'avais été un homme contrariant, les occasions ne m'auraient pas manqué. Par exemple, les cabarets doivent être fermés à dix heures ; eh bien ! dans le vôtre on boit et on joue aux cartes, à peu près tous les jours, jusqu'à onze heures, quelquefois même jusqu'à minuit.

— Cela n'est pas vrai, dit brutalement l'aubergiste.

— Je vous demande pardon de vous démentir, reprit Amoudru sans paraître remarquer que c'était lui au contraire qui venait de recevoir un démenti ; hier soir encore, à onze heures passées, on buvait, et l'on faisait beaucoup de bruit dans votre salle ; à travers les fentes des volets le garde champêtre l'a fort bien vu.

— A qui la faute ? Hier vous avez mis toute la commune en révolution : on a bien pu s'amuser chez moi comme partout ailleurs.

— En attendant, vous étiez en contravention ; mais j'ai fermé les yeux, comme toujours, parce que je serais désolé de vous mettre dans l'embarras ; et puis, si je voulais faire procéder à une visite rigoureuse de votre cave, on y trouverait peut-être bien autant d'eau teinte en rouge que

de vin véritable; et vous savez qu'en pareil cas j'aurais le droit de faire vider vos tonneaux au milieu de la rue; l'ai-je jamais fait?

— Ne parlez pas si haut, dit l'aubergiste avec un accent d'anxiété; car il n'avait nulle envie que les habitués de son établissement, retirés dans la salle voisine, pussent entendre le grief de falsification assez clairement articulé contre lui.

— Que craignez-vous?

— Quelqu'un de mes locataires pourrait entendre ces infâmes mensonges...

— Ne venez-vous pas de me dire qu'ils sont remontés dans leurs chambres?

— C'est égal, de pareilles calomnies offensent même les murailles.

— Vous voyez donc que je n'ai jamais cherché à vous faire de la peine; bien au contraire, je ne demande qu'à vous rendre service, et la preuve, c'est que l'occasion s'en étant présentée hier, je me suis empressé de la saisir.

— Quel service m'avez-vous rendu hier? demanda le capitaine de pompiers en élevant la voix; appelez-vous un service votre indigne connivence avec ce gueux de Bobilier?

— Permettez, il ne s'agit pas de cela!

— De quoi s'agit-il alors?

— De cinq ou six muids de vin dont on a besoin au château, et dont je suis à peu près parvenu à vous assurer la fourniture.

— Parlez donc plus bas! dit l'aubergiste, en jetant un regard inquiet vers la salle à manger.

— M. Bobilier, qui vous garde rancune, ne voulait pas en entendre parler; mais je l'ai tant prêché, qu'il a fini par céder. Six muids, davantage peut-être, savez-vous qu'il y a un joli bénéfice à réaliser? d'autant plus que M. le marquis est fort généreux, et qu'il ne regardera pas au prix.

— J'ai justement dans ma cave plusieurs tonneaux de mâcon qui feraient joliment l'affaire, répondit Toussaint Gilles, chez qui en ce moment la passion républicaine se trouva un peu étouffée par l'intérêt mercantile.

— Goûtons-le tout de suite, reprit le maire en s'empressant de mettre à profit l'impression favorable que sa proposition venait de produire sur le cœur de l'aubergiste ; je vous dirai franchement s'il peut convenir.

A la campagne on ne discute et à plus forte raison l'on ne se réconcilie guère sans boire.

L'aubergiste, attaqué par son faible, était devenu rêveur.

— Six muids, finit-il par dire, à deux cent quatre-vingt-huit pintes le muid, et, je suppose, à vingt sous la pinte, font comme qui dirait...

Avant que Toussaint Gilles fût venu à bout de sa multiplication, la porte de la salle à manger s'ouvrit brusquement, et les quatre clubistes, le greffier Vermot en tête, se précipitèrent dans la chambre.

A cette irruption inattendue, le pacifique Amoudru, qui se crut tombé dans quelque horrible guet-apens, fit un saut en arrière et posa la main sur la clef de la porte d'entrée, prêt à battre en retraite à la première démonstration hostile.

— Toussaint Gilles, nous avons tout entendu, dit le greffier d'une voix vibrante d'émotion, et quelque confiance que nous inspire votre désintéressement patriotique, nous n'avons pas voulu le laisser exposé plus longtemps aux offres perverses de cet émissaire de corruption. La chair est faible ; peut-être eussiez-vous succombé si vous aviez été seul ; mais maintenant vos frères vous entourent, et ce serpent tentateur ne remportera d'ici que la honte d'avoir échoué.

— Oui, à bas le serpent, et vive la Charte ! s'écria chaleureusement Picardet.

— Amoudru, reprit le greffier en allongeant vers le maire

une main frémissante d'indignation, allez dire à ceux qui vous envoient que le citoyen Toussaint Gilles méprise l'argent des aristocrates, et qu'il aime mieux renoncer au gain le plus légitime que de souffrir que son vin passe par leur gosier.

— Il est trop bon pour ces vils esclaves! ajouta le taillandier non moins exalté, et d'ailleurs nous le boirons sans eux.

— Allons, messieurs, dit Amoudru en s'efforçant d'affermir sa contenance, allons, nous sommes tous des amis.

— Il n'y a pas de messieurs ici, interrompit avec emphase l'épicier vice-président; il n'y a que des gens qui s'honorent du titre de citoyen.

— Et nous ne sommes pas les amis d'un suppôt de l'aristocratie, reprit Vermot, nous ne sommes pas les amis d'un homme qui, en ce moment même, complote contre nous.

— Moi! je complote? s'écria le maire qui leva les bras vers le ciel comme pour le prendre à témoin de son innocence.

— Oui, tu complotes, beugla Picardet en avançant sous le nez de l'administrateur effrayé un poing presque aussi brun, aussi dur et aussi gros qu'une noix de coco; mais tiens-toi pour averti; si ça chauffe, et ça chauffera, je te couche sur mon enclume et je t'y aplatis à coups de marteau jusqu'à ce que tu sois devenu aussi mince qu'une feuille de tôle.

Au lieu de répondre à cette écrasante apostrophe, Amoudru tourna la clef, ouvrit la porte, s'élança dans la cour, et prit sa course, sans essayer de couvrir la honte de cette retraite par la dignité de démarche dont son caractère officiel semblait devoir lui faire une loi.

Cette fuite précipitée fut accompagnée d'une clameur de triomphe que le club démocrate poussa comme un seul homme et dont le bruit arriva aux oreilles du vicomte de Langerac au moment où il sortait de la chambre de M. de Boisjoly.

un instant de silence, c'est moi, Amoudru ; j'ai quelque chose d'intéressant à vous dire.

— Il m'a entendu, et je ne peux pas me dispenser d'ouvrir, dit l'aubergiste à voix basse ; passez tous dans la salle à manger, et surtout ne faites pas de bruit.

Les conjurés se levèrent avec empressement, et se dirigèrent vers la chambre voisine, en ayant soin de marcher sur la pointe des pieds.

— Vous oubliez le drapeau, leur dit Toussaint Gilles en baissant encore la voix.

Picardet, qui se trouvait le dernier, revint sur ses pas, prit l'étendard sacré, et joignit aussitôt ses compagnons. Dès qu'ils furent tous sortis, l'aubergiste ferma la porte de la salle à manger, et vint ouvrir celle qui donnait sur la cour.

Aussitôt le maire Amoudru entra dans la chambre ; il était assez pâle et visiblement ému.

XXVI

LE SABRE D'HONNEUR.

En entrant dans la salle des séances du terrible club républicain, le débonnaire Amoudru promena d'abord autour de lui un regard inquiet, comme pourrait faire un lièvre fourvoyé d'aventure dans la tanière d'un loup.

— Il me semblait que vous n'étiez pas seul ? dit-il à l'aubergiste avec un accent de défiance.

— Je causais avec des personnes qui logent chez moi, répondit Toussaint Gilles d'un ton bourru ; elles viennent de remonter dans leurs chambres, et si vous avez quelque chose à me dire en particulier, vous pouvez parler.

— Je ne vous dérange pas ?

— Vous ne me dérangez pas, mais vous m'étonnez.

— Je vous étonne, Toussaint Gilles?

— Diablement, répondit le capitaine de pompiers qui, la première surprise passée, avait senti se rallumer sa rancune contre l'honnête administrateur. Après l'infamie d'hier, j'avoue que je ne m'attendais pas à recevoir votre visite.

— C'est précisément au sujet de ce qui s'est passé hier que je désire avoir une explication avec vous, dit le maire d'un ton aussi benin que celui de l'aubergiste était âpre et caressant.

— Une explication! Si, comme moi, vous aviez un sabre et que vous eussiez le courage de vous en servir, je vous dirais : Allez chercher votre sabre; je fermerai la porte de ma cour pour que personne ne vienne nous déranger, et nous nous y expliquerons.

— Allons, Toussaint Gilles, allons, repartit Amoudru devenu soudainement un peu plus pâle qu'il ne l'était déjà, est-ce que d'anciens amis comme nous font de ces bêtises-là?

— Des amis! nous ne le sommes plus, entendez-vous ça?

— Je ne l'entends pas du tout au contraire, et voilà pourquoi je suis ici. Je serais déjà venu hier soir, mais j'ai voulu laisser passer la nuit sur votre mauvaise humeur. Voyons, Toussaint Gilles, maintenant que vous avez eu le temps de vous calmer, il faut être raisonnable; vous allez descendre à votre cave pour en rapporter une bouteille de votre vin de derrière les fagots, et nous causerons de nos affaires comme de bons amis que nous sommes.

— Vous oubliez, monsieur le maire, que vos arrêtés me défendent de donner à boire pendant la messe, dit l'aubergiste avec un accent sardonique.

— Voilà comme vous les exécutez, mes arrêtés! répondit Amoudru, en montrant d'un air d'indulgence parfaite la bouteille vide et les verres posés sur la table; d'ailleurs,

puisque c'est moi qui suis le maire, j'ai bien le droit de casser, si bon me semble, mes ordonnances.

— Cassez-les toutes, ça n'en ira que mieux dans la commune; mais, en attendant, sachez que dans ma cave il n'y a pas un seul verre de vin pour vous.

— Eh bien! comme il vous plaira. Ce que j'en disais était pour vous être agréable, car je sais que vous ne méprisez pas un verre de bon vin; mais nous causerons aussi bien sans boire.

— Je n'ai pas le temps de causer; si vous avez quelque chose à me dire, expliquez-vous tout de suite.

— Toussaint Gilles, reprit le maire de plus en plus doucereux à mesure que l'aubergiste redoublait de brusquerie, vous devez me rendre cette justice que jamais je n'ai cherché à vous faire de la peine; et cependant si j'avais été un homme contrariant, les occasions ne m'auraient pas manqué. Par exemple, les cabarets doivent être fermés à dix heures; eh bien! dans le vôtre on boit et on joue aux cartes, à peu près tous les jours, jusqu'à onze heures, quelquefois même jusqu'à minuit.

— Cela n'est pas vrai, dit brutalement l'aubergiste.

— Je vous demande pardon de vous démentir, reprit Amoudru sans paraître remarquer que c'était lui au contraire qui venait de recevoir un démenti; hier soir encore, à onze heures passées, on buvait, et l'on faisait beaucoup de bruit dans votre salle; à travers les fentes des volets le garde champêtre l'a fort bien vu.

— A qui la faute? Hier vous avez mis toute la commune en révolution : on a bien pu s'amuser chez moi comme partout ailleurs.

— En attendant, vous étiez en contravention; mais j'ai fermé les yeux, comme toujours, parce que je serais désolé de vous mettre dans l'embarras; et puis, si je voulais faire procéder à une visite rigoureuse de votre cave, on y trouverait peut-être bien autant d'eau teinte en rouge que

de vin véritable; et vous savez qu'en pareil cas j'aurais le droit de faire vider vos tonneaux au milieu de la rue; l'ai-je jamais fait?

— Ne parlez pas si haut, dit l'aubergiste avec un accent d'anxiété; car il n'avait nulle envie que les habitués de son établissement, retirés dans la salle voisine, pussent entendre le grief de falsification assez clairement articulé contre lui.

— Que craignez-vous?

— Quelqu'un de mes locataires pourrait entendre ces infâmes mensonges...

— Ne venez-vous pas de me dire qu'ils sont remontés dans leurs chambres?

— C'est égal, de pareilles calomnies offensent même les murailles.

— Vous voyez donc que je n'ai jamais cherché à vous faire de la peine; bien au contraire, je ne demande qu'à vous rendre service, et la preuve, c'est que l'occasion s'en étant présentée hier, je me suis empressé de la saisir.

— Quel service m'avez-vous rendu hier? demanda le capitaine de pompiers en élevant la voix; appelez-vous un service votre indigne connivence avec ce gueux de Bobilier?

— Permettez, il ne s'agit pas de cela!

— De quoi s'agit-il alors?

— De cinq ou six muids de vin dont on a besoin au château, et dont je suis à peu près parvenu à vous assurer la fourniture.

— Parlez donc plus bas! dit l'aubergiste, en jetant un regard inquiet vers la salle à manger.

— M. Bobilier, qui vous garde rancune, ne voulait pas en entendre parler; mais je l'ai tant prêché, qu'il a fini par céder. Six muids, davantage peut-être, savez-vous qu'il y a un joli bénéfice à réaliser? d'autant plus que M. le marquis est fort généreux, et qu'il ne regardera pas au prix.

— J'ai justement dans ma cave plusieurs tonneaux de mâcon qui feraient joliment l'affaire, répondit Toussaint Gilles, chez qui en ce moment la passion républicaine se trouva un peu étouffée par l'intérêt mercantile.

— Goûtons-le tout de suite, reprit le maire en s'empressant de mettre à profit l'impression favorable que sa proposition venait de produire sur le cœur de l'aubergiste ; je vous dirai franchement s'il peut convenir.

A la campagne on ne discute et à plus forte raison l'on ne se réconcilie guère sans boire.

L'aubergiste, attaqué par son faible, était devenu rêveur.

— Six muids, finit-il par dire, à deux cent quatre-vingt-huit pintes le muid, et, je suppose, à vingt sous la pinte, font comme qui dirait...

Avant que Toussaint Gilles fût venu à bout de sa multiplication, la porte de la salle à manger s'ouvrit brusquement, et les quatre clubistes, le greffier Vermot en tête, se précipitèrent dans la chambre.

A cette irruption inattendue, le pacifique Amoudru, qui se crut tombé dans quelque horrible guet-apens, fit un saut en arrière et posa la main sur la clef de la porte d'entrée, prêt à battre en retraite à la première démonstration hostile.

— Toussaint Gilles, nous avons tout entendu, dit le greffier d'une voix vibrante d'émotion, et quelque confiance que nous inspire votre désintéressement patriotique, nous n'avons pas voulu le laisser exposé plus longtemps aux offres perverses de cet émissaire de corruption. La chair est faible ; peut-être eussiez-vous succombé si vous aviez été seul ; mais maintenant vos frères vous entourent, et ce serpent tentateur ne remportera d'ici que la honte d'avoir échoué.

— Oui, à bas le serpent, et vive la Charte ! s'écria chaleureusement Picardet.

— Amoudru, reprit le greffier en allongeant vers le maire

une main frémissante d'indignation, allez dire à ceux qui vous envoient que le citoyen Toussaint Gilles méprise l'argent des aristocrates, et qu'il aime mieux renoncer au gain le plus légitime que de souffrir que son vin passe par leur gosier.

— Il est trop bon pour ces vils esclaves ! ajouta le taillandier non moins exalté, et d'ailleurs nous le boirons sans eux.

— Allons, messieurs, dit Amoudru en s'efforçant d'affermir sa contenance, allons, nous sommes tous des amis.

— Il n'y a pas de messieurs ici, interrompit avec emphase l'épicier vice-président; il n'y a que des gens qui s'honorent du titre de citoyen.

— Et nous ne sommes pas les amis d'un suppôt de l'aristocratie, reprit Vermot, nous ne sommes pas les amis d'un homme qui, en ce moment même, complote contre nous.

— Moi ! je complote? s'écria le maire qui leva les bras vers le ciel comme pour le prendre à témoin de son innocence.

— Oui, tu complotes, beugla Picardet en avançant sous le nez de l'administrateur effrayé un poing presque aussi brun, aussi dur et aussi gros qu'une noix de coco; mais tiens-toi pour averti; si ça chauffe, et ça chauffera, je te couche sur mon enclume et je t'y aplatis à coups de marteau jusqu'à ce que tu sois devenu aussi mince qu'une feuille de tôle.

Au lieu de répondre à cette écrasante apostrophe, Amoudru tourna la clef, ouvrit la porte, s'élança dans la cour, et prit sa course, sans essayer de couvrir la honte de cette retraite par la dignité de démarche dont son caractère officiel semblait devoir lui faire une loi.

Cette fuite précipitée fut accompagnée d'une clameur de triomphe que le club démocrate poussa comme un seul homme et dont le bruit arriva aux oreilles du vicomte de Langerac au moment où il sortait de la chambre de M. de Boisjoly.

et les Montesquiou descendants de Charlemagne ; pourquoi un Châteaugiron ne se serait-il pas assis à la table ronde ?

— Au fait, reprit Héraclius en riant, la chose n'est pas impossible, ou du moins ce n'est pas à moi de la trouver telle.

— Il serait trop long d'énumérer toutes les choses intéressantes, curieuses et originales renfermées dans l'œuvre de mon bisaïeul, poursuivit le vieillard avec un accent d'enthousiasme mêlé de regret ; érudition variée, connaissance approfondie du droit féodal, vues neuves sur le blason, cette science des sciences qui embrasse presque toutes les autres, et qu'on affecte maintenant de dédaigner faute de savoir la comprendre, tout se trouvait réuni dans cet ouvrage ; c'était un livre comme personne ne serait capable d'en écrire un semblable aujourd'hui, un livre qui aurait suffi pour immortaliser son auteur... un livre enfin ! Je m'en étais nourri dès l'âge de quinze ans, et à vingt-cinq j'osais rêver la gloire d'en être le continuateur et l'éditeur, mais la révolution en a disposé autrement.

— Ces abominables révolutions n'en font jamais d'autres, dit Langerac avec une gravité affectée. Ainsi donc le chef-d'œuvre de monsieur votre bisaïeul a péri dans la tourmente de 89 ?

— Je l'ai vu jeter par le père Toussaint Gilles dans le feu que venait d'allumer ce nouvel Omar, reprit M. Bobilier, dont la perruque aux cent boucles parut se hérisser d'horreur à ce souvenir.

— Et vous ne vous êtes pas jeté au feu vous-même pour l'en retirer ? s'écria le vicomte d'un air d'étonnement improbateur.

— Je l'aurais fait bien certainement, monsieur, répondit le vieillard avec chaleur ; oui, Dieu m'est témoin que je voulais le faire, mais par malheur, deux de ces coquins (madame la marquise me pardonnera encore ce terme), deux de ces coquins me saisirent à la gorge au moment où je m'élançais dans les flammes.

— Dites par bonheur, mon cher Bobilier, interrompit le marquis ; car si ces braves gens, envers qui vous me semblez un peu ingrat, n'avaient pas mis obstacle à votre dévouement par trop héroïque, vous vous seriez rôti, selon toute apparence, sans parvenir à sauver ce précieux ouvrage.

— En ce moment nous serions privés du plaisir de vous entendre, ajouta madame de Châteaugiron avec un demi-sourire ; mais permettez-moi une question. Vous venez de nous dire que M. de Vaudrey avait montré en cette occasion un courage au-dessus de son âge ; que fit-il donc ?

— M. le chevalier fut le premier de la famille qui tomba au pouvoir des brigands, puisque, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire, M. le marquis et M. le comte se trouvaient à la chasse. Comme il était tout jeune, huit ans à peine, et fort joli, car la beauté a toujours été héréditaire chez les Châteaugiron...

—Héraclius, saluez donc ! interrompit gaiement la jeune femme.

Le marquis, dont les avantages extérieurs confirmaient en effet l'assertion du juge de paix, s'inclina en riant.

— Ce que j'en dis, reprit M. Bobilier, n'est pas pour flatter M. le marquis, mais pour rendre hommage à une vérité proclamée dans le pays de temps immémorial. Tout le monde en Bourgogne connaît ce vieux dicton : *Riche de Châlon, bel de Châteaugiron, bon bàron de Bauffremont.* — A une Cour d'amour tenue en 1285, sous le duc Robert II, ce dicton devint même l'objet d'une discussion fort ingénieuse. Il s'agissait de décider laquelle d'une de ces trois qualités, richesse, beauté ou ancienneté de baronnie, méritait la préférence.

— Et que décida-t-on ? demanda madame de Bonvalot, qui, en qualité de coquette surannée, goûtait particulièrement les subtilités galantes, si chères aux beaux esprits des siècles de la chevalerie.

— Les Cours d'amour étaient exclusivement composées de dames, répondit M. Bobilier d'une voix flûtée, c'est dire assez quel fut l'arrêt.

— Châlon triompha? demanda Héraclius en souriant malignement.

— Ah! marquis, dit la douairière avec un accent de reproche, voilà une raillerie que j'aurai peine à vous pardonner. Supposer qu'un aréopage féminin puisse accorder la préférence à la richesse, n'est-ce pas méconnaître cette générosité de sentiments, cette délicatesse d'instinct, ce désintéressement, en un mot, qui semble l'attribut naturel de notre sexe ?

— Madame, répondit Châteaugiron avec un sérieux facice, permettez-moi de vous faire observer que je n'ai pas exprimé une opinion, mais adressé à M. Bobilier une simple question ; d'ailleurs il s'agit des femmes d'autrefois, et fussent-elles convaincues d'avoir éprouvé une certaine sympathie pour la fortune, cela ne saurait s'appliquer aux femmes d'aujourd'hui, qui, comme chacun sait et comme je m'empresse d'en convenir, méprisent souverainement les richesses, et brillent toutes, sans exception, par le désintéressement le plus exemplaire.

— Mathilde, reprit madame de Bonvalot en s'adressant à sa fille, je ne comprends pas que vous écoutiez avec cette tranquillité de statue les traits piquants que le marquis se plait à décocher contre notre sexe.

Au lieu de s'associer au dépit de sa mère, madame de Châteaugiron regarda son mari et lui sourit.

— J'avoue, dit-elle, que sur ce chapitre je n'ai pas le moindre esprit de corps; pourvu qu'Héraclius pense du bien de moi, je lui permets de médire tant qu'il voudra des autres femmes.

— Mesdames, dans tout ceci c'est moi seul qui suis coupable, reprit le juge de paix ; M. le marquis ne m'eût pas adressé la question qui a éveillé la susceptibilité de madame

la douairière, si j'avais dit tout de suite quel fut l'arrêt de la Cour d'amour.

— Comme s'il pouvait y avoir à ce sujet le moindre doute ! fit madame de Bonvalot avec un haussement d'épaules.

— Le lot de Châteaugiron fut proclamé le meilleur à la presque unanimité, ajouta M. Bobilier d'un ton solennel.

— J'en étais sûre ; car, quelle que soit à cet égard l'opinion du marquis, le cœur des femmes n'a jamais changé ; elles préféreront toujours la beauté et l'élégance aux grossiers avantages de la fortune.

— Il me semble, dit la marquise, qu'avec toutes ces digressions nous n'arriverons jamais à la fin de l'histoire.

— Madame, reprit le juge de paix, j'ai eu l'honneur de vous dire que M. de Vaudrey, qui jouait alors dans les jardins sous la surveillance de l'abbé, son précepteur, tomba le premier entre les mains des brigands dont le château était inondé. Ceux qui l'aperçurent parurent d'abord respecter son jeune âge, et sans lui faire de mal, ils l'amenèrent près du feu qu'on venait d'allumer dans la cour, et autour duquel une partie d'entre eux avait commencé une ronde forcenée, entremêlée de hurlements épouvantables. A la vue de M. le chevalier, le père Toussaint Gilles, à qui le reste de la bande semblait obéir, poussa un cri de triomphe farouche. — En attendant que nous tenions le vieux loup, s'écria-t-il, voici toujours un des louveteaux; nous allons rire.

— Avec quelle irrévérence,
Parlait des dieux ce maraud !

nterrompit le vicomte de Langerac.

— L'histoire que je raconte, monsieur, n'a rien de risible, dit M. Bobilier avec un accent de sévérité.

— Il paraît cependant, monsieur le juge de paix, et cela d'après votre propre aveu, que l'honorable citoyen dont vous venez de parler y trouvait le petit mot pour rire.

— Toussaint Gilles était un abominable coquin, j'en demande pardon à madame la marquise, et il aurait ri sur la tombe de son père. En cette occasion il tenait sa faux d'une main et une bouteille de l'autre ; car le pillage des caves avait commencé presque aussitôt que celui des archives. Il présenta la bouteille à M. le chevalier, et lui dit... Je ne sais si j'ose me permettre de répéter littéralement devant ces dames les paroles de ce bandit...

— La vérité historique, mon cher Bobilier interrompit le marquis en souriant, la vérité historique avant tout.

— Cependant, dit madame de Bonvalot d'un air pincé, si les paroles en question offrent un sens équivoque et indécent, j'espère que M. le juge de paix voudra bien se rappeler qu'il parle devant des femmes, et nous faire grâce de cette partie de son récit.

— Madame, répondit M. Bobilier en rougissant légèrement, je ne suis pas arrivé à l'âge de septante-deux ans sans apprendre de quelle manière il convient de s'exprimer lorsqu'on est appelé à raconter une histoire devant des dames. Madame la marquise Rengarde de Châteaugiron, Montboissieux en son nom, dont j'ai l'honneur insigne d'être le filleul, n'avait pas dédaigné de me donner à ce sujet, dans ma jeunesse, quelques leçons, qui, j'ose le dire, ne sont pas tombées dans une terre ingrate, et que je me rappelle assez bien pour qu'il soit inutile de m'en donner de nouvelles aujourd'hui.

— Madame, permettez-moi de vous dire que vous vous êtes alarmée à tort, ajouta Châteaugiron avec un accent où perçait quelque moquerie ; M. Bobilier est tout à fait incapable d'effaroucher votre pudeur par aucune expression risquée ou malsonnante. Il possède à un degré fort remarquable le talent de raconter, et dans l'occasion, personne mieux que lui ne sait sauver une situation un peu hasardée ou atténuer un mot trop vif. Mais ici je doute qu'il ait besoin de recourir aux périphrases ingénieuses dont il a le

secret en pareil cas ; sans doute, les paroles du père Toussaint Gilles, que M. Bobilier hésite à répéter, ne sont que de grossières et brutales insolences, qui ne méritent pas qu'on prenne la peine de les gazer.

— M. le marquis a parfaitement compris la cause de mon hésitation, reprit le susceptible vieillard ; mais puisqu'elle a pû être mal interprêtée, il est de mon devoir de vaincre ma répugnance et de répéter mot pour mot les propos révoltants que se permit en cette occasion le brigand dont je parle. Présentant à M. le chevalier la bouteille qu'il tenait d'une main, tandis que de l'autre il levait sur lui son arme effrayante : — Petit gredin d'aristocrate, lui dit-il, bois à la santé de la nation, ou je te coupe le cou avec ma faux.

— Quelle horreur ! s'écria madame de Bonvalot.

— Pauvre enfant ! dit Mathilde. Que fit-il ?

— L'enfant, madame la marquise, fit ce que bien des hommes n'auraient pas osé faire à sa place : il prit la bouteille sans hésiter, et regardant Toussaint Gilles en face ; « Je bois à la santé du roi, » dit-il à haute voix ; et il but en effet d'un air aussi assuré que s'il eût été tranquillement assis à la table de son père.

— Notre brave oncle ! reprit vivement la jeune femme ; n'aurai-je donc jamais le bonheur de lui serrer la main ?

— Pour un enfant de huit ans, ajouta la douairière le trait était tout à fait chevaleresque ; je le proclame hautement, et j'ose ajouter que je m'y connais.

— Madame, dit le marquis, vous pouvez aussi ajouter que l'homme a tenu ce que promettait l'enfant : la vie de mon oncle est remplie de traits semblables à celui que vient de rappeler M. Bobilier.

— Si j'ai bien suivi l'intéressante narration de M. le juge de paix, dit à son tour Langerac, au moment où l'héroïque enfant but à la santé du roi, cet odieux croquemitaine de Toussaint Gilles tenait sa faux levée et le menaçait de lui

couper le cou. Le lui coupa-t-il en effet, ou ne le lui coupa-t-il pas?

— Quelle extravagance! reprit madame de Bonvalot en minaudant, comme si vous ignoriez que M. de Vaudrey vit encore!

— Madame, on vit fort bien avec un cou plus ou moins entamé; car je n'ai pas prétendu supposer qu'il y ait pu avoir une décollation complète. Ma question tend seulement à savoir si le susdit Toussaint Gilles mit plus ou moins à exécution sa menace.

— Le brigand, reprit M. Bobilier, brandit en effet sa faux sur la tête de M. le chevalier, mais sans parvenir à lui arracher le moindre signe de frayeur; en dépit de sa brutale férocité, il fut frappé de ce courage. — Puisque tu es si crâne, lui dit-il, nous ne te ferons pas de mal; mais dépêche-toi de boire à la santé de la nation, car aujourd'hui le gros ivrogne de Louis XVI ne règne plus que pour rire, et le véritable souverain c'est la nation. — Voilà, poursuivit le juge de paix avec un accent d'indignation douloureuse, en quels termes, grâce à d'infâmes calomnies, on parlait alors parmi le peuple du prince infortuné destiné à devenir, moins de quatre ans plus tard, le roi martyr!

— Le vieillard fit une pause, car l'émotion avait rendu son œil humide et sa voix mal assurée.

XXX

LE RÉCIT INTERROMPU.

Lorsque M. Bobilier fut parvenu à triompher de la triste émotion qu'avait réveillée en lui le souvenir des infortunes de Louis XVI, il reprit sa narration.

— Loin de se démentir en cette circonstance critique, le courage de M. le chevalier brilla au contraire alors de l'é-

clat le plus vif. — Vous me dites de boire à la santé de la nation, s'écria-t-il, qu'est-ce que c'est que la nation ? — C'est tout le monde, excepté les aristocrates, comme ton père et ta famille, répondit Toussaint Gilles. — Vous et vos camarades, vous êtes donc de la nation ? — Sans doute. — Eh bien ! dussiez-vous me couper en morceaux, je ne boirai pas à sa santé, car ce serait boire à la vôtre. — Et pourquoi, petit insolent, ne boirais-tu pas à notre santé ? — Parce que vous êtes tous des pillards et des bandits sur qui je ferais feu comme sur une troupe de loups enragés, si j'avais seulement le fusil de mon frère. — En prononçant ces mots de l'air le plus hardi, M. le chevalier jeta la bouteille dans le feu.

— De plus en plus héroïque ! s'écria la douairière, qui, d'habitude, s'abandonnait d'autant plus volontiers aux sentiments admiratifs, que cela lui donnait le prétexte d'exécuter un jeu de physionomie spécialement étudié pour ces occasions.

— Le père Toussaint Gilles, furieux, saisit M. le chevalier à la gorge, le souleva brutalement en l'air à plusieurs reprises, comme s'il se fût apprêté à l'envoyer rejoindre la bouteille au milieu des flammes ; mais tout à coup il se ravisa. — Il ne faut pas prodiguer les biens que Dieu nous envoie, dit-il avec un ricanement féroce ; c'est ton père qui doit nous fournir le rôti. Ainsi pour aujourd'hui, je te fais grâce de la grillade ; mais tu boiras à notre santé malgré toi : si ce n'est pas du vin, ce sera de l'eau. — A ces mots, le brigand se fit apporter une corde, lia M. le chevalier par-dessous les bras, et le traîna vers le grand puits que madame la marquise a pu remarquer à l'extrémité de la cour, à l'angle de l'aile droite du château.

— Ah ! mon Dieu ! il voulait le noyer ? dit madame de Châteaugiron.

— Pas précisément ; du moins le père Toussaint Gilles a toujours nié depuis que telle eût été alors son intention ; il

voulait seulement, disait-il, triompher de la résistance de M. le chevalier, et le forcer de boire à la santé de la nation.

— Et pour cela il le jeta dans le puits ? demanda Langerac; il faut convenir que le moyen n'était pas trop mal imaginé.

— Pendant plusieurs heures, M. le chevalier supporta, sans que son courage l'abandonnât un seul instant, l'abominable torture qui excite en ce moment la gaieté de M. le vicomte de Langerac; tantôt suspendu au-dessus du gouffre, tantôt plongé dans l'eau jusqu'au menton, il voyait à cinquante pieds au-dessus de sa tête ses bourreaux se relayer pour jouir, chacun à son tour, de ses souffrances; de temps en temps, Toussaint Gilles venait s'appuyer sur la margelle. — Eh ! là au fond, criait-il, es-tu assez gelé comme çà ? vas-tu dire enfin : *Vive la nation ?* — *Vive le roi ?* répondait chaque fois M. le chevalier. — Jamais on ne put lui arracher d'autres paroles ; mais enfin ses forces qui n'égalaient pas son courage, s'épuisèrent, et il cessa de répondre. — En voilà assez, dirent alors plusieurs paysans moins barbares que leurs compagnons, il n'y a pas de justice à tourmenter ainsi un enfant qui ne nous a jamais fait de mal. — Et profitant d'un instant où Toussaint Gilles n'était pas là, ils retirèrent du puits M. le chevalier ; il était temps, car il avait perdu connaissance, et pendant quelque temps on crut qu'il était tout à fait mort.

— Pauvre enfant ! répéta la marquise d'un ton de compassion.

— Est-il possible que de pareilles horreurs aient été commises en effet, dit la douairière avec un accent d'incrédulité ? Plutôt que de le croire, j'aime mieux supposer qu'en cette circonstance la mémoire de M. le juge de paix le sert mal, ou que son imagination de poëte en exagérant les faits...

— Madame, interrompit sèchement le vieux magistrat, j'ai septante-deux ans, mais je ne radote pas encore, et si

mon imagination n'est pas des plus brillantes, ma mémoire, en revanche, est fort bonne; je n'invente rien, je raconte ce que j'ai vu.

— Le récit de M. Bobilier est en effet de l'exactitude la plus scrupuleuse, dit Héraclius, et à part une petite lacune que j'ai lieu de croire volontaire il s'accorde de tous points avec celui que mon oncle m'a fait plusieurs fois des mêmes événements.

— Une lacune, monsieur le marquis?

— Que vous me permettrez de combler. Ce ne fut pas de leur propre mouvement, ainsi que vous l'avez donné à entendre, que les moins féroces de ces bandits mirent fin à la torture de mon oncle; ce fut lorsque, à force de remontrances, de supplications et au risque de devenir victime de votre dévouement, vous fûtes parvenu à ranimer quelques sentiments humains dans ces âmes cruelles et abruties. A part vous, toutes les personnes qui ont assisté à la scène que vous venez de raconter, conviennent que ce jour-là vous avez exposé votre vie pour sauver celle de mon oncle.

— De grâce, monsieur le marquis... dit le vieillard avec une sorte de confusion.

— Non, mon cher Bobilier, je n'accorderai aucune grâce à votre modestie, car, vous la poussez réellement jusqu'à l'exagération. Mon oncle lui-même, qui se rappelle parfaitement tous les incidents de cette journée, m'a dit à plusieurs reprises que, sans votre courageuse intervention, il eût fini infailliblement par être noyé.

— Monsieur le baron est mille fois trop bon de se souvenir...

— Qu'il vous doit la vie? Mais il me semble que c'est bien le cas d'avoir de la mémoire, dit madame de Châteaugiron en adressant au vieillard un sourire plein de bienveillance.

— A supposer que j'ai été en effet assez heureux pour

donner à M. le baron une faible preuve de dévouement, je n'ai fait que mon devoir, dit M. Bobilier du ton le plus naturel, mais avec l'accent d'une conviction profonde.

— Mon cher juge de paix, reprit Héraclius, ne cherchez pas, par excès de délicatesse, à amoindrir une action qui vous assure des droits éternels à notre reçonnaissance. Quelque amitié qui unît depuis longtemps nos deux familles, votre devoir n'allait certes pas jusqu'à vous faire tuer pour sauver mon oncle, comme vous en couriez le risque. Où vous voulez ne voir qu'une obligation accomplie, je vois, moi, et tout le monde ici sera de mon avis, le trait de dévouement le plus gratuit, le plus spontané et le plus généreux.

— Monsieur le marquis, répondit le vieux magistrat en s'inclinant d'un air de respectueuse gratitude, quelque flatteuse que soit pour moi la distinction que vous venez d'établir, je prendrai la liberté de maintenir le terme dont je me suis servi, car c'est le seul qui ait l'exactitude désirable. Dans la famille des Bobiliers, les pères ont toujours enseigné à leurs enfants, comme devoirs principaux et essentiels, trois choses : la crainte de Dieu, la fidélité au roi et le dévouement aux Châteaugirons.

— N'en déplaise aux jésuites et à l'Université, dit Langerac, voilà un programme d'éducation qui me semble parfait ; seulement il est un quatrième précepte que je m'étonne de ne pas y trouver. De la part d'une race aussi galante qu'a dû l'être celle des Bobiliers, si nous en jugeons par M. le juge de paix, j'avoue qu'un pareil oublie m'étonne.

— Quel précepte, Monsieur? demanda le vieillard en regardant fixement le vicomte.

— L'amour des dames, répondit Langerac avec une emphase ironiqne ; c'était la devise des troubadours, et j'aurais supposé que ce devait être aussi celle des baillis.

— M. Bobilier se redressa sur sa chaise, et répondant par un regard dédaigneux au sourire du persifleur :

— Il est possible, répondit-il, que les jeunes gens d'au-

jourd'hui, parmi tant d'autres leçons qui leur seraient nécessaires, aient besoin qu'on leur enseigne à aimer les dames et à les servir; mais de mon temps, cette tendre vénération naissait d'elle-même dans les cœurs bien placés; c'était un sentiment qu'on suçait avec le lait, et qui réchauffait jusqu'aux dernières gouttes le sang des vieillards.

— En vérité, monsieur le juge de paix, dit gaiement madame de Châteaugiron, vous vous exprimez avec tant de feu au sujet de l'amour, que je suis tentée de croire...

— Quoi donc, madame la marquise? demanda le vieillard en voyant que la jeune femme hésitait à finir sa phrase.

— Qu'en ce moment même les blessures qu'a pu vous faire le dieu malin ne sont pas complétement fermées.

— Je vous jure, madame la marquise, qu'elles l'étaient encore hier matin.

— Est-ce à dire que depuis hier matin elles se sont rouvertes? demanda Héraclius en riant.

— Toutes à la fois, et pour ne plus se refermer, répondit le juge de paix, qui s'inclina galamment devant madame de Châteaugiron.

— Mon cher Bobilier, dit le marquis avec un redoublement de bonne humeur, vous oubliez que je suis jaloux, et qu'une pareille déclaration faite en ma présence...

— Ma foi, monsieur le marquis, interrompit le vieillard d'un ton leste et pimpant, vous en penserez ce qu'il vous plaira; mais puisque mon secret m'est échappé, je ne rétracte rien.

— Tout ceci est charmant sans doute, fit la douairière en feignant d'étouffer un bâillement; mais il me semble que la narration de M. le juge de paix n'est pas terminée.

— Je me joins à madame de Bonvalot pour réclamer la fin de l'histoire, dit Langerac; l'épisode des puits est sans doute fort intéressant, mais je suis sûr que celui du four ne lui cède en rien.

— Si madame la marquise désire que j'achève mon récit,

je suis prêt, répondit M. Bobilier d'un ton qui disait clairement : Peu m'importent vos éloges et vos critiques, pourvu que j'obtienne le suffrage de madame de Châteaugiron.

— J'allais vous prier de continuer, dit Mathilde avec un redoublement de bienveillance, car elle reconnaissait de plus en plus dans le juge de paix des sentiments nobles, généreux et dévoués, propres à compenser et au delà quelques petits ridicules.

— Bien avant qu'on eût retiré du puits M. le chevalier, d'autres scènes non moins cruelles s'étaient passées dans le château. Saisis à leur retour de la chasse par les paysans insurgés, M. le marquis et M. le comte étaient devenus à leur tour l'objet des outrages les plus indignes. Les brigands voulaient que le premier leur livrât le terrier caché par mon père, et renonçât par un acte formel à tous ses droits féodaux ; mais M. le marquis déploya dans cette circonstance plus de courage encore peut-être qu'il n'en avait montré à la guerre dans sa première jeunesse. — Vous pouvez me tuer, mais vous ne parviendrez pas à m'avilir, répondit-il avec le sang-froid le plus dédaigneux, chaque fois que ses vassaux ivres de vin et altérés de sang renouvelèrent leur demande et leurs menaces.

— La garde meurt et ne se rend pas, dit le vicomte d'un ton léger.

— Tous les braves sont frères, reprit gravement le vieux magistrat ; il n'est donc pas étonnant que M. le marquis, l'un des héros de Laufelt et de Fontenoi, ait tenu dans la circonstance la plus périlleuse de sa vie une conduite analogue à celle que l'histoire attribue au général Cambronne sur le champ de bataille de Waterloo.

— L'observation de M. Bobilier est parfaitement juste, dit le marquis en s'adressant à son ami avec un accent sérieux ; tu devrais en faire ton profit et te corriger, s'il est possible, de cette frivole habitude de plaisanter de tout.

— Merci, répondit Langerac, puisque tu le prends sur

ce ton, je serai désormais grave et muet comme un poisson.

— En reconnaissant qu'il était impossible de vaincre l'héroïque résistance de leur seigneur, poursuivit le juge de paix, les paysans sentirent leur fureur s'exalter jusqu'à la rage. — Puisqu'il refuse de signer, dit Toussaint Gilles, employons les grands moyens; mettons-le dans le four; quelque entêté qu'il paraisse en ce moment, vous verrez qu'avant que le premier fagot soit consumé il en passera par tout ce que nous voudrons. Tous les autres brigands accueillirent cette proposition féroce par des hurlements sauvages qui firent alors une telle impression sur mon esprit, que pendant bien longtemps leur souvenir a troublé mon sommeil et qu'en ce moment même il me semble encore les entendre.

— M. le juge de paix a une manière de narrer si chaleureuse et si colorée, dit le vicomte en oubliant l'engagement qu'il venait de prendre, qu'il fait passer dans l'âme de ses auditeurs ses propres émotions. Je ne sais si c'est une illusion, mais il me semble entendre aussi les cris sauvages dont il vient de parler.

Depuis un instant, les clameurs confuses des émeutiers villageois se faisaient entendre au dehors.

— On crie en effet, dit le marquis; c'est sur la place. Sans doute quelque dispute d'ivrognes; car à la campagne la célébration du dimanche consiste, pour beaucoup de gens, en deux points capitaux : boire et se quereller.

Madame de Bonvalot hocha la tête d'un air de contradiction.

— Nouvelle injustice envers ces bons Châteaugironais, dit-elle; car, quelque répréhensible qu'ait pu être jadis la conduite de leurs pères, je persiste à croire ceux-ci d'excellentes gens; ce que vous prenez pour des cris de dispute, ce sont des chants fort inoffensifs.

— Ma mère a raison, dit la jeune femme, on chante en effet sur la place, sinon très-juste, du moins très-fort.

— De l'indulgence, marquise, de l'indulgence, reprit la douairière; rappelle-toi ce que tu me disais hier : « Nous ne sommes pas ici aux Italiens. « Sans doute quelque concert organisé en notre honneur, et alors il y aurait de l'ingratitude à se montrer trop sévère, car c'est le mérite de l'intention et non celui de l'exécution qu'il faut apprécier. Pour moi, je l'avoue, je suis très-sensible au procédé de ces braves villageois, et je suis d'avis que nous paraissions au balcon pour mieux les entendre ; leurs chansons gaies et naïves nous reposeront agréablement du lugubre récit de M. le juge de paix.

Le refrain de l'hymne patriotique, vigoureusement attaqué à l'unisson par soixante voix à la fois, retentit alors distinctement.

— Crient-ils en chantant ou chantent-ils en criant? fit Langerac; voilà la question, comme dit Hamlet.

— Je serais curieuse d'entendre les paroles, reprit la douairière en faisant mine de se lever, car elle mourait d'envie d'aller sur le balcon et de se montrer au bon peuple châteaugironais.

— D'après l'air, vous pouvez deviner les paroles, dit le juge de paix, qui depuis un instant prêtait l'oreille avec un étonnement mêlé d'inquiétude. Pendant la révolution, cent mille personnes peut-être ont été égorgées au bruit de cette chanson qui vous paraît, madame, si gaie et si naïve.

— C'est en effet *la Marseillaise*, s'écria Châteaugiron, dont la physionomie annonça qu'il partageait la surprise, sinon l'anxiété du vieillard.

La Marseillaise! répéta madame Bonvalot, subitement désenchantée.

— Pierre, qu'y a-t-il donc? demanda le marquis à l'un des laquais, qui par curiosité regardait à travers la fenêtre ce qui se passait au dehors.

— Monsieur le marquis, répondit le domestique en tournant vers son maître un visage assez effaré, c'est un

rassemblement qui marche sur le château ; ils sont plus de deux cents, ils ont un grand drapeau tricolore, et l'on dirait qu'il veulent enfoncer la grille.

Châteaugiron se leva précipitamment et s'approcha de la fenêtre.

Les autres convives s'empressèrent de l'imiter.

Ils restèrent tous, hommes et femmes, immobiles de surprise à la vue de la scène inattendue qui s'offrit alors à leurs yeux.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

Corbeil, typographie de Crété.

ŒUVRES

DE

CHARLES DE BERNARD

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHARLES DE BERNARD.

12 volumes gr. in-18.

Corbeil, typogr et stér de Crété

LE

GENTILHOMME

CAMPAGNARD

PAR

CHARLES DE BERNARD

II



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE VIVIENNE, 2 BIS

1857


LENOX LIBRARY
NEW YORK

LE
GENTILHOMME CAMPAGNARD.

I

L'ARBRE DE LA LIBERTÉ.

Après avoir traversé la place en chantant *la Marseillaise* avec beaucoup plus d'énergie que d'ensemble, les patriotes de Château giron-le-Bourg s'étaient arrêtés sur le terre-plein qui coupait en deux le fossé du château.

Cet espace d'une étendue médiocre, que rétrécissait encore depuis la veille l'arc de triomphe voué à la destruction, se trouva trop petit pour contenir la bande tumultueuse qui venait de l'envahir. Les premiers rangs, poussés par les derniers, se virent bientôt tellement serrés contre la grille, que quelques-uns des plus froissés essayèrent de sortir de cette position pénible en pénétrant dans la cour du château ; mais la porte de fer, qu'on avait fermée par hasard, résista aux efforts qu'ils firent pour l'ouvrir. Cet obstacle inattendu irrita les esprits, fort échauffés déjà.

— A bas la grille ! s'écria un de ces individus à mine sinistre, qui, au premier signal de désordre, semblent sortir de terre, comme font certains reptiles pendant un orage.

— Oui, à bas la grille ! dit à son tour le taillandier

Picardet d'une voix mugissante; il nous faut nos coudées franches.

— A bas la grille! répétèrent en cœur la plupart des émeutiers.

Trois ou quatre d'entre eux, joignant l'action à la parole, arrachèrent quelques pierres au parapet du fossé et s'efforcèrent de briser la serrure, tandis que d'autres, s'accrochant aux barreaux, tentaient une escalade qui, vu les fers de lance dont était garnie la partie supérieure de la grille, eût pu se terminer pour plusieurs par un empalement.

— Arrêtez, citoyens, s'écria le greffier Vermot, à qui deux de ses voisins venaient de prêter complaisamment leurs épaules pour qu'il pût dominer et haranguer le rassemblement, arrêtez! au nom de votre propre intérêt. Ne compromettez pas par votre imprudence la plus juste et la plus sainte des causes. Ici nous sommes sur le terrain de la commune, c'est-à-dire chez nous; mais de l'autre côté de la grille commence la propriété de ce Châteaugiron, et nous ne devons pas y entrer.

— Pourquoi ça? répondit brusquement Gautherot, qui, après avoir montré d'abord une certaine modération, était devenu, depuis que l'action était engagée, un des plus turbulents; pourquoi nous entasserions-nous ici comme un troupeau de moutons, tandis qu'il y a de la place dans la cour?

— Pour deux raisons, répondit le greffier en se soulevant de nouveau à l'aide de ses voisins, afin de se remettre en évidence : d'abord, en foulant ce sol infesté d'aristocratie, nous salirions nos souliers...

— Eh bien! nous en serons quittes pour les décrotter, dit le boucher qui s'apprêtait à briser la serrure à l'aide d'une pierre énorme.

— D'ailleurs la moitié de nous n'a pas de souliers, ajouta un plaisant complétement déchaussé en effet.

— D'un autre côté, reprit Vermot en élevant la voix de

manière à se faire entendre de tout le monde, ceux qui escaladeront ou qui forceront la grille commettront une violation de domicile, ce qui peut les faire condamner à trois mois de prison et à deux cents francs d'amende.

— Ça c'est une raison, murmura Gautherot en laissant tomber la pierre dont il s'était armé.

— Écoutez le greffier, s'écrièrent plusieurs voix, c'est un savant et il connaît les lois.

— Oui, le citoyen Vermot a raison, dit Toussaint Gilles, qui, grâce à l'élévation de sa taille et à la puissance de ses poumons, n'avait pas besoin pour se faire voir et entendre de recourir à l'expédient imaginé par le greffier ; ici nous sommes chez nous, restons-y ; d'ailleurs il n'est pas nécessaire d'entrer dans la cour de ce ci-devant pour lui donner la leçon qu'il s'est si justement attirée. Allons, citoyen Picardet, il ne s'agit pas de grimper à la grille, mais à l'arbre ; que tardez-vous à remplir la glorieuse mission que nous avons confiée à votre patriotisme ?

— Docile à la voix de son chef, le taillandier lâcha les barreaux auxquels il s'était suspendu, et se dirigea fièrement vers l'arbre de la liberté, en bourrant sans ménagement ceux qui ne s'écartaient pas assez vite pour lui livrer passage. Arrivé au pied du peuplier, il donna en garde à l'épicier Laverdun le drapeau qui aurait pû gêner ses mouvements, et se mit à l'œuvre.

Quoique l'arbre, complétement sec, fût dépouillé de ses branches, ce qui rendait l'entreprise assez difficile, Picardet, réduit aux ressources naturelles que lui offraient ses membres alertes et vigoureux, atteignit la cime en quelques secondes, aux acclamations unanimes de ses compagnons. Détachant alors l'étendard mis en lambeaux depuis longtemps par le vent, d'accord avec la pluie, il le descendit à l'aide d'une corde dont il avait eu soin de se munir, et hissa ensuite son remplaçant par le même moyen.

Au moment où le nouveau drapeau, solidement fixé à la

tige du peuplier, fit flotter dans les airs ses glorieuses couleurs, l'attroupement républicain tout entier poussa un long cri de triomphe ; puis le chant de *la Marseillaise* retentit de nouveau avec une telle furie d'exécution, que *Jean-Fracasse* et *Rêveille-Matin* eux-mêmes, s'ils eussent recommencé leur canonnade, auraient eu peine à le couvrir.

Ce fut alors que les maîtres du château et leurs hôtes, surpris de ce tumulte imprévu, se levèrent de table et s'approchèrent des fenêtres avec une curiosité à laquelle commençait à se mêler, pour quelques-uns du moins, une sorte d'inquiétude.

— Savez-vous ce que cela signifie ? demanda le marquis au juge de paix, après avoir examiné pendant un instant la troupe turbulente rassemblée sur le terre-plein.

— C'est quelque nouveau tour de cet endiablé jacobin de Toussaint Gilles, répondit le vieillard, qui, doué, malgré son âge, d'une fort bonne vue, venait de reconnaître au milieu de l'attroupement le capitaine de pompiers gesticulant et pérorant avec feu.

— Enfin que veulent-ils, reprit Châteaugiron, et pourquoi cet homme, que j'aperçois grimpé sur l'arbre de la liberté, s'y démène-t-il comme un singe sur son perchoir ?

— C'est Picardet, un autre enragé ; j'aperçois aussi au pied de l'arbre l'épicier Laverdun, bien digne acolyte des deux premiers, et mon greffier Vermot, le plus coquin de tous ; enfin la synagogue républicaine au grand complet.

— Mais quel est leur projet et dans quelle intention font-ils un pareil tapage devant le château ?

— Ah ! mon Dieu ! quelle troupe hideuse ! dit à son tour madame de Bonvalot avec une émotion visible ; des bras nus ! des cheveux hérissés ! des gestes de démoniaques ! des guenilles ! des hurlements ! des bâtons ! Au nom du ciel ! qui sont ces gens-là ?

— Ces gens-là, madame, répondit M. Bobilier avec une

ironie peu dissimulée, sont les honnêtes et excellents Châteaugironais.

— Mais ils ont l'air de vrais bandits! reprit la douairière en laissant retomber d'un air stupéfait le binocle dont elle venait de se servir; est-il possible que ce soit là cette même population qui hier à notre arrivée et tout à l'heure encore me paraissait si polie, si convenable, si respectueuse!

— Il est sûr que la toilette de ces braves gens est passablement débraillée, et leur gaîeté un peu bruyante, dit Langerac qui de son côté avait appliqué à son œil gauche un petit lorgnon d'écaille. A quel jeu jouent-ils là? au mât de Cocagne, si je ne me trompe.

— C'est cette poule mouillée d'Amoudru qui nous attire cette algarade, grommela le juge de paix entre ses dents.

Moins troublée que sa mère, ou sachant mieux dissimuler son émotion, madame de Châteaugiron tourna vers le vieillard un regard interrogateur.

— Monsieur Bobilier, lui dit-elle, que pensez-vous de ceci? Est-ce l'usage à Châteaugiron de célébrer si tumultueusement le dimanche, ou la scène dont nous sommes témoins a-t-elle quelque cause particulière?

— Rien qui doive vous alarmer, madame la marquise, répondit le vieux magistrat, dont la figure soucieuse donnait un démenti à ses paroles.

— Il me semble, reprit la jeune femme, que lorsque nous sommes sortis de la messe, le drapeau que j'aperçois à la cime de cet arbre n'y était pas encore?

— Votre remarque, madame la marquise, est parfaitement juste. Le drapeau dont vous parlez vient d'être arboré à l'instant même, et voilà l'unique cause de cet attroupement, qui, je le répète, ne doit vous causer aucune inquiétude : trois ou quatre tapageurs, autant d'ivrognes, des enfants, des curieux, il n'y a rien là qui mérite d'être pris au sérieux. Bientôt ils se lasseront de crier et dans une demi-heure il n'y aura plus personne sur la place.

— Mon cher Bobilier, dit le marquis avec un sourire forcé, c'est à vous pourtant que nous devons la sérénade assez peu harmonieuse dont on nous régale en ce moment.

— A moi, monsieur le marquis ? demanda le vieillard surpris.

— A vous-même. La réception magnifique, on pourrait dire royale, que vous nous avez faite hier, aura déplu à ceux de vos concitoyens qui m'honorent de leur inimitié politique ; et ils essaient aujourd'hui de prendre leur revanche. Après l'ovation, le charivari ; après tout, ils sont dans leur droit.

— Dix contre un que tu as deviné, dit Langerac ; c'est un coup monté par tes adversaires, il y a là-dessous du Grandperrin.

— M. Grandperrin est un honnête homme, interrompit le juge de paix, et il est incapable de chercher à vaincre par de pareils moyens. Non, le coup n'est pas parti de la forge, mais bien de l'auberge.

— En effet, dit le marquis, c'est l'honorable citoyen Toussaint Gilles qui paraît être le chef de cet aimable attroupement ; je le reconnais à ses grosses moustaches et à son bonnet rouge.

— Le rustre qui hier a affecté de ne pas se découvrir sur notre passage ? demanda madame de Bonvalot d'un air de dédain mêlé d'anxiété.

— Le fils de son père, et c'est tout dire, reprit le vieux magistrat.

— Quoi ! s'écria la douairière, est-ce donc le fils de cet homme affreux dont vous nous racontiez tout à l'heure les prouesses révolutionnaires ?

— C'est lui-même, madame, et pour égaler son père il ne lui manque qu'une chose, l'occasion.

— L'occasion ! mais il me semble que la voilà, reprit la mûre coquette de plus en plus alarmée ; qui nous dit que ces hommes effrayants n'ont pas l'intention de pénétrer dans

le château ? Au moins la grille est-elle bien fermée ?

— Elle l'était parfaitement en octante-neuf, dit à demi-voix le juge de paix.

— Et malgré cela, le château a été envahi à cette époque, observa madame de Châteaugiron en s'efforçant de cacher, sous un air calme et souriant, l'inquiétude dont elle ne pouvait se défendre ; en vérité, monsieur Bobilier, je crois que vous avez l'intention de nous effrayer.

— Ah ! madame la marquise, pouvez-vous croire... les mots que je viens de prononcer me sont échappés par une étourderie impardonnable... Du reste, il n'y a aucune ressemblance entre les deux époques...

— M. Bobilier a raison, dit Héraclius en passant le bras de sa femme sous le sien, comme si par ce rapprochement il eût cherché à la rassurer ; nous sommes en 1836 et non en 1789, le mélodrame d'autrefois est passé aujourd'hui à l'état de parodie ; au lieu du sac du château, messieurs les patriotes de Châteaugiron, pour tout régal, seront obligés de se contenter d'un petit tapage bien ridicule, bien inoffensif, fort indigne, à coup sûr, de l'attention que nous lui accordons en ce moment, et qui ne mérite même pas que le garde champêtre endosse sa bandoulière pour le faire cesser. Si vous m'en croyez, nous laisserons ces honorables citoyens s'égosiller tant qu'il leur plaira, et nous nous remettrons à table.

Personne ne parut disposé à déférer à cette invitation, et le marquis lui-même, doucement retenu par sa femme, n'insista pas pour s'éloigner de la fenêtre.

Pendant un instant le silence régna dans la salle à manger, tous les yeux restaient fixés sur la bande des émeutiers qui continuaient à célébrer l'installation du drapeau par leurs vociférations patriotiques, et s'excitaient mutuellement à de nouveaux exploits.

Le marquis de Châteaugiron était soucieux, quoiqu'il cherchât du sourire et du regard à rassurer sa femme, tou-

jours appuyée sur son bras ; Langerac, son lorgnon maintenu dans l'orbite de l'œil gauche par une contraction qui rehaussait encore l'expression assez impertinente de sa physionomie, semblait assister à une première représentation, plus disposé à siffler qu'à applaudir ; madame de Bonvalot (cette fois la minauderie n'y était pour rien) respirait un flacon de sels, et paraissait pâle malgré son rouge ; enfin le vieux juge de paix, les lèvres serrées et le nez démesurément rapproché du menton, dissimulait avec peine son dépit ou plutôt sa colère.

— Si Amoudru avait fait couper cet affreux manche à balai, ainsi que je le lui demandais encore hier, tout cela ne serait pas arrivé, finit par dire ce dernier en ayant l'air de se parler à lui-même.

— Quel manche à balai ? demanda le marquis.

— Leur arbre de la liberté.

— Mais il me semble, mon cher Bobilier, reprit Châteaugiron, que vous, mon fondé de pouvoir, et vous savez si votre mandat est absolu, vous n'aviez pas besoin de la permission du maire de la commune pour faire couper un arbre planté sur mon terrain.

— Vous avez raison, monsieur le marquis, dit le vieillard un peu embarrassé ; vous avez parfaitement raison. Il est certain que ce maudit peuplier est planté sur votre terrain, quoique ces faiseurs d'embarras du conseil municipal soutiennent le contraire.

— Comment ! prétendraient-ils que le terre-plein qui est devant ma grille fait partie de la place ?

— Précisément, monsieur le marquis.

— Mais c'est absurde !

— Archi-absurde ! Évidemment le terre-plein qui se trouve dans l'alignement des fossés appartient au château comme les fossés eux-mêmes ; voilà ce que je leur ai dit vingt fois ; mais le moyen de faire entendre raison à une réunion de paysans entêtés comme des Bretons, chicaneurs

comme des Normands, à des bourgeois de Châteaugiron en un mot, et c'est tout dire!

— Ainsi le conseil municipal, abusant de la condescendance, tranchons le mot, de la faiblesse qu'a montrée mon père lors de la révolution de juillet en laissant planter cet arbre devant la porte de son château, le conseil municipal soutient aujourd'hui que le sol même du terre-plein appartient à la commune? En vérité, la prétention me semble aussi impertinente que bouffonne, et je ne sais qui me retient que je ne fasse abattre ce manche à balai (car l'expression est fort juste) à l'instant même.

— Y pensez-vous, marquis? s'écria la douairière alarmée; avez-vous envie que ces hommes hideux mettent en pièces ceux de vos gens que vous chargeriez de cette mission, et nous-mêmes peut-être ensuite?

— Je trouve que madame de Bonvalot a raison, dit Langerac; non que ces braves gens me semblent aussi redoutables et aussi féroces qu'elle paraît le croire; quelques coups de cravache bien appliqués mettraient à la raison, je n'en doute pas, ceux qui crient le plus haut en ce moment; mais réfléchis que couper l'arbre, ce serait abattre le drapeau; et que deviendrait ta popularité si tu te permettais une pareille irrévérence?

— C'est juste, répondit le marquis en s'efforçant de sourire; je suis candidat, et dès lors je dois m'imposer... jusqu'à mon élection du moins, les vertus du métier : Affabilité, modestie, douceur...

— Patience, surtout, interrompit le vicomte.

— Patience, soit; mais à mon tour je dis : Patience! Une fois député, je me promets de faire chanter à ces messieurs les bourgeois de Châteaugiron une toute autre gamme que celle dont ils nous assourdissent depuis une demi-heure.

— Ah! mon Dieu! s'écria madame de Bonvalot, qui dans son anxiété croissante ne quittait pas des yeux le rassem-

blement, les voilà maintenant qui démolissent l'arc de triomphe !

Par un mouvement dont il ne fut pas maître, et qui contrastait avec sa civilité habituelle, M. Bobilier s'avança brusquement entre la marquise et sa mère, derrière lesquelles il se trouvait déjà placé depuis un instant, et qui, vu l'exiguïté de sa taille, l'empêchaient de voir ce qui se passait sur le terre-plein.

Ainsi que la douairière s'en était aperçue avant tout autre, le second acte de l'émeute était commencé.

— Maintenant que nous avons régénéré l'arbre de la liberté, s'était écrié le capitaine Toussaint Gilles après avoir obtenu, non sans peine, un instant de silence, il nous reste un autre devoir civique à accomplir. Notre œuvre serait-elle complète si nous laissions debout ce monument élevé à l'orgueil par la servilité? Non, citoyens, nous ne devons pas souffrir que les armoiries d'un ci-devant insultent plus longtemps notre glorieux drapeau! A bas l'œuvre des aristocrates !

Tamerlan ordonnant la destruction de Smyrne ou de Bagdad n'avait pas été plus promptement obéi que ne le fut en ce moment le chef du club démocratique de Châteaugiron; en quelques secondes l'arc de triomphe se trouva escaladé par une demi-douzaine de démolisseurs ni moins lestes ni moins bouillants que le taillandier Picardet, et dont la sainte fureur patriotique s'assouvit d'abord impitoyablement sur le tableau où se trouvaient peintes les armoiries du marquis de Châteaugiron.

En voyant l'œuvre qui lui avait coûté quinze jours de travail mise en lambeaux et ses tristes débris lancés dérisoirement dans toutes les directions, comme autrefois on jetait au vent les cendres des criminels morts sur le bûcher, M. Bobilier sentit se changer en une véritable fureur la sourde colère qu'il s'était efforcé de contenir jusqu'alors. Ouvrant violemment la fenêtre, au risque de blesser la

marquise et sa mère, qui eurent à peine le temps de se mettre à l'écart, il se pencha en dehors, et d'une voix naturellement aiguë, mais tellement étranglée en ce moment par l'indignation qu'on eût dit d'une trompette à sourdine :

— Gredins ! s'écria-t-il, brigands ! scélérats ! canailles de jacobins ! attendez-moi ; je suis à vous !

A ces mots, avant que ses voisins stupéfaits eussent pu faire un mouvement pour le retenir, M. Bobilier s'élança hors de la salle à manger, et seul de sa personne, sans autres armes que son courage et sa colère, il courut sus à l'émeute.

II

L'ÉMEUTE.

Jusque-là les partisans de Toussaint Giles avaient exécuté ses ordres et servi son ressentiment sans que personne eût essayé de mettre un terme à leurs tumultueux ébats.

Sur la place, un grand nombre de curieux, parmi lesquels les femmes et les enfants se trouvaient comme de coutume en majorité, assistaient, les yeux écarquillés et la bouche béante, à la destruction de l'arc de triomphe et semblaient en général plus disposés à approuver les démolisseurs et à les aider au besoin, qu'à leur porter obstacle ; car le peuple est partout le même, prompt à se passionner, mais volage dans ses affections, et toujours prêt à jeter au feu, le soir, l'idole qu'il a adorée le matin.

L'inconstance dont faisaient preuve, en cette occasion, ceux des habitants du bourg qui avaient montré le plus d'empressement à fêter l'arrivée du marquis de Châteaugiron, n'a donc rien qui doive surprendre, quoique nous soyons forcés de convenir que chez quelques-uns elle alla jusqu'à l'ingratitude ; ainsi par exemple, au nombre des

spectateurs, se trouvaient plusieurs des pompiers qui, la veille, avaient unanimement juré un attachement éternel au noble amphitryon dont la générosité venait de leur donner un si bon repas, mais pas un seul ne fit mine de s'opposer, ne fût-ce qu'en paroles, à la scène de désordre organisée par le club démocratique, et qui menaçait de se terminer par l'envahissement du château : il faut dire, pour la justification de ces dignes citoyens, qu'en ce moment ils avaient complétement digéré le dîner du marquis.

Si l'attitude neutre, pour ne pas dire approbatrice, que gardèrent les bourgeois de Châteaugiron en face des perturbateurs, s'explique facilement par la nature bien connue du tempérament populaire, en revanche, il est nécessaire de faire connaître au lecteur pour quelles raisons les fonctionnaires spécialement chargés de veiller au maintien de l'ordre avaient laissé jusqu'alors le champ libre à l'émeute.

Le bourg de Châteaugiron n'ayant pas l'insigne honneur de posséder une brigade de gendarmerie, la force publique s'y réduisait, en temps ordinaire, au garde champêtre ; or, quel que pût être son zèle, Jérôme Chambard n'avait pas le don de l'ubiquité, et en ce moment il se trouvait sur un des points les plus éloignés de la commune.

Les pompiers, il est vrai, formaient un corps assez considérable, qui eût suffi et au delà pour dissiper le rassemblement ; mais quoique la veille, la plupart, attendris jusqu'aux larmes par des libations réitérées, eussent déclaré au marquis de Châteaugiron, qu'entre lui et eux ce serait désormais à la vie et à la mort, bien peu paraissaient avoir conservé la mémoire de cet engagement sacré, et la bonne volonté de ceux qui eussent été disposés à y faire honneur, se trouvait paralysée par un concours de circonstances aussi propres à enhardir les tapageurs qu'à décourager les amis de la paix. D'un côté, Toussaint Gilles, le chef de la compagnie, se trouvait à la tête de l'émeute ; de l'autre, le lieutenant Amoudru, le seul qui eût pu balancer l'influence de

son supérieur, était parti dès le matin pour Charolles où l'appelait une affaire d'intérêt, et en son absence, aucun des officiers subalternes n'eût osé affronter le courroux du redoutable capitaine en donnant l'ordre de battre le rappel.

Ceux des pompiers qui se trouvaient sur la place contemplaient donc, les bras croisés, la démolition de l'arc de triomphe; et si quelque spectateur paraissait s'étonner de leur inertie, ils se croyaient suffisamment justifiés lorsqu'ils lui avaient répondu :

— Nous n'avons pas reçu l'ordre de prendre les armes.

Quant aux autorités du bourg, plus particulièrement responsables des atteintes portées à la paix publique, voici quelle était leur situation au moment dont nous parlons :

Dès le premier couplet de la *Marseillaise*, Amoudru s'était enfermé à double tour dans la salle de la mairie, prêt à s'esquiver par une porte de derrière, si le danger devenait plus pressant; l'honnête maire de Châteaugiron appartenait à cette classe d'administrateurs dont la fermeté n'égale pas la prudence, et qui, lorsque l'émeute descend dans la rue, descendent eux-mêmes dans leur cave, pour nous servir de la locution consacrée en pareil cas.

L'adjoint restait également dans l'inaction, mais par un autre motif; cousin de Toussaint Gilles et presque aussi démocrate que l'aubergiste lui-même, il favorisait en secret le parti républicain.

Il n'entrait pas légalement dans les fonctions du curé Dommartin d'ordonner aux perturbateurs de se disperser; mais le caractère sacré dont il était revêtu lui donnait une influence morale qui peut-être n'eût pas été inefficace, s'il l'eût mise au service de la tranquillité publique; par malheur en ce moment le curé Dommartin dînait; et pour que sa gouvernante se permît de le déranger au milieu d'une occupation si importante, il aurait fallu que le feu eût pris aux quatre coins du bourg.

M. Bobilier se trouvait donc, ainsi que nous l'avons dit,

réduit aux seules ressources que lui offraient son intrépidité naturelle et sa colère; l'une et l'autre étaient grandes, il est vrai, mais suffiraient-elles pour imposer aux émeutiers? C'est ce dont parut douter le maître du château; car dès qu'il fut revenu de la surprise où l'avait jeté la brusque sortie du juge de paix, il s'élança sur ses pas pour le retenir, de peur sans doute que, dans son indignation, il ne commît quelque imprudence plus propre à accroître le désordre qu'à le calmer.

La crainte du marquis était d'autant mieux fondée que déjà l'apparition du bouillant vieillard à la fenêtre avait produit sur la foule ameutée un effet comparable au soulèvement des vagues que vient de fouetter un coup de vent imprévu. Si l'altération de la voix du digne magistrat, jointe à la distance, n'avait pas permis à ses interpellations menaçantes d'arriver à leur adresse, sa pantomime, en revanche, s'était fait clairement comprendre; mais, loin de paraître intimidés par les gestes exterminateurs que leur prodiguait le premier magistrat du canton, les émeutiers y avaient répondu par un épouvantable concert de sifflets, de huées et de rugissements, quelques-uns même par des cailloux, cette dernière raison de la populace.

Au moment où Châteaugiron sortait à son tour de la salle à manger, le bruit d'une vitre cassée, suivi aussitôt d'un double cri de terreur, lui fit tourner la tête. Une pierre aussi grosse qu'un biscaïen achevait de rouler sur le parquet; madame de Châteaugiron, pâle d'effroi, regardait avec inquiétude sa mère qui, cent fois plus épouvantée encore, venait de se laisser tomber à demi morte en apparence, entre les bras du vicomte.

Héraclius se rapprocha rapidement de la fenêtre, et tout en aidant Langerac à soutenir la douairière qui semblait menacée d'une attaque de nerfs, sérieuse cette fois, il s'efforça de rassurer sa femme par les paroles les plus affectueuses.

— Surtout ne me quittez pas, dit Mathilde en lui saisissant le bras comme pour s'opposer à ce qu'il tentât de nouveau de s'éloigner.

— Cette lâche canaille te fait donc peur? demanda le marquis dont le visage exprimait un mélange de dédain, de sollicitude et de colère.

— Une peur affreuse! reprit la jeune femme en se serrant contre son mari par un mouvement involontaire; moi qui accusais ma mère de faiblesse et qui me croyais du courage!

— Madame de Bonvalot a tout à fait perdu connaissance, et peut-être serait-il prudent de la porter dans sa chambre, dit Langerac, qui, depuis un instant, palpait du bout des doigts, avec une sorte d'inquiétude, sa joue gauche, sur laquelle ruisselaient quelques gouttes de sang.

— Tu es blessé? lui dit Châteaugiron.

— Meurtri seulement, répondit le vicomte avec une affectation d'insouciance que démentait la pâleur de son visage.

— Est-ce que ce pavé t'a atteint? reprit Héraclius en montrant la pierre que venait de ramasser un des domestiques.

— Fort heureusement, car si je ne m'étais pas jeté en avant au moment où il a brisé la fenêtre, madame de Bonvalot aurait pu être blessée.

En dépit de l'émotion dont il n'avait pu se défendre, Langerac altérait singulièrement la vérité; d'abord, il ne s'était pas jeté en avant, mais bien en arrière; ensuite, l'unique cause des cinq ou six gouttes de sang qui mouchetaient son visage était un éclat de la vitre brisée par le caillou, et non le caillou lui-même. Fidèle au plan de séduction qu'il avait organisé contre le cœur de la riche et sensible douairière, l'ex-clerc d'avoué trouvait de bonne politique d'exagérer le danger qu'il avait pu courir et de tirer de l'égratignure la plus involontaire le profit qu'aurait pu lui rapporter une blessure sérieuse qu'il se fût attirée par un excès de dévouement.

Le mensonge intéressé du vicomte produisit l'effet qu'il en attendait. Madame de Bonvalot interrompit ses contorsions nerveuses pour ouvrir un œil languissant qu'elle fixa sur son soi-disant sauveur avec une expression de tendre gratitude.

— Blessé... pour moi !... murmura-t-elle en même temps d'une voix éteinte.

— Ma mère, vous êtes mal ici, allons dans votre appartement, dit madame de Châteaugiron à qui la manœuvre du vicomte n'avait pas échappé, et qui ne remarqua pas sans dépit la sentimentale crédulité avec laquelle madame de Bonvalot s'y laissait prendre.

— Oui... ôtez-moi d'ici... reprit la douairière, en se renversant de nouveau sur les bras qui la soutenaient; par pitié, ôtez-moi d'ici... j'y mourrais.

Un second caillou non moins gros que le premier entra en ce moment par la fenêtre, effleura les cheveux du vicomte, et après avoir frappé le plafond, retomba sur la table où il fit un certain dégât parmi les verres et les assiettes.

— La place, en effet, n'est plus tenable... pour des femmes, balbutia Langerac qui avait entendu siffler à son oreille ce nouveau projectile.

Sans dire un mot, le marquis laissa à son ami le soin de veiller sur madame de Bonvalot, et, prenant sa femme par le bras, il l'entraîna rapidement hors de la salle à manger.

Un instant après, la mère et la fille étaient en sûreté dans l'appartement de madame de Châteaugiron qui donnait sur les jardins, et où l'on n'avait rien à craindre des émeutiers, à moins que le château ne fût tout à fait envahi.

Lorsqu'on eut étendu sur une causeuse madame de Bonvalot qui continuait ses soupirs, ses roulements de prunelles et ses soubresauts nerveux, sans que la marquise, habituée à de pareilles scènes, parût fort alarmée, Châteaugiron, dont la figure colorée et les yeux étincelants trahissaient une co-

lère contenue avec peine, prit à part le vicomte et lui dit tout bas :

— Je reste ici un instant pour achever de rassurer ma femme ; en attendant que j'aille te rejoindre, ordonne aux domestiques de tout fermer au rez-de-chaussée, portes et fenêtres, les volets partout, au besoin, des barricades, car on ne peut prévoir comment ceci se terminera ; mais que pas un d'eux ne se montre dans la cour.

— Tu peux être tranquille, répondit Langerac ; à l'air effaré de ceux qui nous servaient à table, il est facile de voir qu'ils sont plus disposés à se cacher dans les greniers ou dans les caves qu'à se montrer dans la cour.

— Lâches comme des laquais ! reprit le marquis avec un sourire de mépris ; cependant Germain et Bourguignon font exception, et l'on peut compter sur eux ; à nous quatre nous saurons bien, si cela devient indispensable, rappeler à l'ordre messieurs les patriotes et leur donner une petite leçon.

— Y penses-tu ! s'écria le vicomte d'un ton où perçait l'inquiétude qu'il s'était efforcé de dissimuler jusqu'alors sous une affectation d'héroïque insouciance ; quatre contre deux cents

— Allons donc ! bon pour Pierre, qui est un poltron, d'avoir vu deux cents hommes là où il n'y en a en réalité qu'une soixantaine, mais je ne croyais pas que ton lorgnon grossît les objets à ce point.

— Ne fussent-ils qu'une soixantaine en effet, ce serait encore quinze contre un, puisque tu reconnais qu'à part le cocher et le chasseur, il ne faut par compter sur tes domestiques.

— Je conviens que la partie ne serait pas égale si nous n'avions que des pierres à leur lancer en retour des leurs ; mais j'ai là d'excellents fusils de chasse.

— Eh quoi ! faire feu !

— Parfaitement, si l'on m'y force.

— Songe donc que ce serait le moyen de changer ces gredins de paysans en autant de loups enragés.

— Le moyen, au contraire, ou je les connais mal, de les rendre doux comme des moutons.

— Cependant...

— Si ma femme n'était pas ici, j'aurais déjà montré à cette canaille-là le cas que je fais de ses menaces.

— Sans doute, s'empressa de répondre Langerac, si nous n'étions que des hommes au château, je serais le premier à te proposer de faire une petite sortie qui avant cinq minutes aurait balayé la place. Mais, le moyen de tenter un pareil coup de main en présence de madame de Châteaugiron et de madame de Bonvalot, si effrayées déjà ? Ce serait vouloir les faire mourir d'inquiétude et de peur.

— Je donnerais 10,000 fr. de grand cœur pour qu'en ce moment elles fussent avec ma petite Pauline bien tranquilles dans notre appartement de Paris, ou à Autun, chez mon oncle.

— Parbleu ! je te crois. Ce ramassis de manants verrait alors beau jeu ; Châteaugiron en avant ! et Langerac à la rescousse ! Jamais les drôles ne se seraient trouvés à pareille fête.

— Quand je songe qu'une de ces pierres aurait pu blesser Mathilde !...

— Je comprends ta colère, et la mienne n'est pas moindre ; mais enfin puisque la présence de ces dames nous lie les mains, il faut savoir nous contenir. J'ai fait mes preuves ; ainsi j'ai le droit de te conseiller d'être prudent ; vu les circonstances, l'expédient de tes fusils de chasse me semble désastreux.

— Nous n'y aurons recours qu'à la dernière extrémité ; mais tu ne prétends pas sans doute que, si l'on attaque sérieusement le château, nous restions les bras croisés, au lieu de nous défendre ?

— En ce cas... je conviens... mais alors...

— Il faut être en mesure à temps. Tu vas donc prendre avec toi Germain et Bourguignon. Vous irez dans la chambre où est mon arsenal de chasse, à côté de la bibliothèque, et vous chargerez tous mes fusils, moitié à petit plomb, moitié à chevrotines. Dépêche-toi : avant cinq minutes j'irai vous rejoindre.

Ce rapide dialogue avait eu lieu sur le seuil de la chambre de madame de Châteaugiron; le marquis y mit fin en fermant la porte, et il revint près de sa femme, tandis que Langerac, un peu plus ému qu'il n'eût voulu l'avouer, se dirigeait vers la partie du château où se tenaient ordinairement les domestiques.

Au moment où le vicomte traversait un corridor dont les fenêtres donnaient sur la cour, et qui aboutissait au grand escalier, une lueur ardente, semblable à un commencement d'incendie, frappa subitement ses yeux, et en même temps des cris perçants partis du vestibule mirent à une nouvelle épreuve son courage, passablement ébranlé déjà.

III

L'ÉCHARPE TRICOLORE

En sortant de la salle à manger, M. Bobilier s'était dirigé vers le grand escalier et l'avait descendu avec une rapidité incroyable pour son âge, déterminé qu'il était à se jeter à corps perdu au milieu de l'émeute; mais au moment d'ouvrir la porte qui donnait du vestibule sur le perron d'honneur, une réflexion le retint.

— Il faut faire les choses en règle, se dit-il.

Au lieu de sortir, l'impétueux vieillard tourna à gauche sans ralentir le pas, prit un corridor, puis un autre, et après plusieurs détours qui semblaient lui être aussi familiers que

l'étaient ceux du sérail au vizir Acomat, il arriva dans une grande pièce garnie d'armoires; c'était la lingerie.

Trois ou quatre femmes appartenant à la domesticité du château s'étaient réfugiées dans cette chambre dès le commencement du désordre, et s'y abandonnaient à la terreur la plus bruyante, comme piaulent d'effroi les habitantes d'une basse-cour lorsque quelque malfaisant animal cherche à s'y introduire.

Un seul être du sexe masculin s'était joint à cette troupe timide; mais sa contenance ne promettait en aucune manière le belliqueux dévouement qui porte le sultan d'un poulailler à défendre ses compagnes au péril de sa vie. Arrivé depuis quelques instants seulement au château où il venait prendre possession de l'emploi que lui avait fait obtenir la protection du juge de paix, Toinot, car c'était lui, s'était égaré par les corridors qui dans cette partie du bâtiment formaient un dédale inextricable pour quiconque y mettait le pied pour la première fois, et en entendant les vociférations menaçantes qui commençaient à retentir sur la place, il s'était jeté tout effaré dans la première chambre ouverte sur son passage.

La brusque apparition de M. Bobilier, qui entra dans la lingerie avec la vivacité dont étaient empreints ses moindres mouvements, arracha aux soubrettes un cri non moins aigu que si une troupe de Baskirs ou de Kalmoucks eût envahi leur gynécée, après avoir pris le château d'assaut; mais un second coup d'œil jeté sur le pétulant vieillard fit reconnaître en lui un ami et dissipa cette panique au moins prématurée.

Sans accorder la moindre attention au groupe babillard au milieu duquel il venait de pénétrer, M. Bobilier se dirigea en droite ligne vers l'une des armoires et l'ouvrit, il en approcha ensuite une chaise, sur laquelle il monta, et prit sur un des rayons supérieurs deux pièces d'étoffe, l'une rouge et l'autre bleue, qu'il jeta au milieu de la lingerie,

— Catherine, dit-il alors en s'adressant à la plus âgée des servantes, faites-moi le plaisir de couper deux aunes de chacune de ces pièces et cousez-les ensemble dans le sens de leur longueur ; surtout dépêchez-vous.

— Encore faut-il le temps, répondit la vieille soubrette d'un air rechigné ; si vous croyez qu'on a le cœur à l'ouvrage au milieu d'une pareille révolution...

— Vous bavarderez demain, interrompit le juge de paix d'un air d'impatience ; en ce moment il s'agit d'exécuter ce que je vous commande. Il n'est pas nécessaire de coudre solidement, ne faites que faufiler ; mais qu'en deux minutes cela soit fini.

— Deux minutes ! je voudrais bien vous y voir, répliqua la servante qui, toujours grondant, finit pourtant par s'armer de ses ciseaux et de son aiguille.

M. Bobilier fouilla de nouveau dans l'armoire et en tira cette fois un rouleau de toile jaune qu'il examina un instant d'un air irrésolu.

— A la rigueur, cela ferait une écharpe tricolore, dit-il en se parlant à lui-même ; et certes les trois couleurs de Châteaugiron en valent bien d'autres ; mais dans une conjoncture si grave, la stricte observation de la loi est indispensable.

Le juge de paix rejeta dans l'armoire le rouleau qui ne pouvait lui servir légalement, descendit de la chaise, où il était resté juché jusqu'alors, et, s'approchant d'une grande table placée au milieu de la lingerie, il y prit au hasard un morceau d'étoffe blanche qu'il se mit à déchirer en bandes régulières, aussi lestement qu'eût pu faire le plus adroit commis d'un magasin de nouveautés.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria une des femmes de chambre en se précipitant vers le vieillard pour lui arracher l'objet qu'il destinait à l'honneur de compléter son écharpe ; que va dire madame ? Un de ses plus beaux peignoirs de coif-

fure ! un peignoir dont la garniture seule vaut plus de deux cents francs.

— Serais-je assez malheureux pour avoir déchiré un des peignoirs de madame la marquise ? demanda M. Bobilier en rougissant de confusion.

— C'est cent fois pis, répondit d'un air hargneux la vieille Catherine ; il appartient à madame de Bonvalot, et quand elle va voir l'état où vous l'avez mis, ça va être de belles attaques de nerfs ! S'il y a du bon sens ! du jaconas magnifique ! de la valenciennes à vingt francs le mètre !

— Il n'y a ni valenciennes ni jaconas qui tiennent, s'écria le vieillard, qui reprit brusquement son œuvre au point où il l'avait interrompue ; car si les moindres objets appartenant à madame de Châteaugiron lui semblaient par cela même sacrés, les plus splendides atours de la douairière étaient loin de lui inspirer une égale vénération ; mieux vaut un peignoir déchiré, ce peignoir eût-il coûté 2,000 fr. au lieu de 200, que de voir le feu au château.

— Le feu au château ! répétèrent deux ou trois voix avec un accent d'alarme.

— Oui, Mesdemoiselles, le feu au château ; car ces gredins qu'on entend hurler d'ici sont capables de tout, et il est plus que temps que je me montre. Ainsi, pour aller plus vite, mettez-vous deux après l'écharpe.

— Et vous croyez que c'est votre écharpe qui les fera taire ? dit la doyenne des soubrettes d'un air d'impertinente incrédulité.

— S'il s'agissait, Catherine, de vous faire taire vous-même, j'avoue que je n'aurais pas grande confiance dans le pouvoir de mon écharpe ; mais ils ne sont là qu'une centaine de braillards, et j'aurai certes moins de peine à les réduire au silence qu'à vous rendre muette pendant un quart d'heure.

Catherine fut tentée de jeter au milieu de la chambre l'écharpe à demi cousue, mais elle finit par se résigner à

dévorer son dépit et à achever sa tâche, car le crédit du vieux juge de paix était trop solidement établi au château pour qu'aucun des domestiques se hasardât à lui désobéir.

Tandis que la vieille servante, à laquelle venait de s'adjoindre une des femmes de chambre, achevait d'improviser l'écharpe dont le juge de paix avait besoin pour se montrer aux perturbateurs dans toute la majesté de l'homme qui représente la loi, le jardinier Toinot sortit du coin où il était resté modestement jusqu'alors.

— Monsieur le juge de paix, dit-il en tirant le pied droit en arrière par manière de révérence, je ne vous ai pas encore remercié...

— Ah ! c'est toi, interrompit M. Bobilier ; voilà qui se trouve bien. As-tu là ton tambour ?

— Oui, monsieur le juge de paix, puisque je dois loger au château, j'ai apporté tout mon fourniment : est-ce que j'ai mal fait ?

— Tu as fort bien fait, au contraire, répondit le vieillard après avoir regardé la caisse et le paquet que lui montrait le jardinier; et voilà qui se trouve à merveille. Tu vas mettre ton uniforme.

— Oui, monsieur le juge de paix, dit Toinot un peu ébahi.

— Comment ! vous voulez maintenant que ce jeune homme se déshabille devant nous ! s'écria la vieille Catherine d'un air offensé.

— Il ne s'agit pas de changer de vêtements de la tête aux pieds, il suffit qu'il ôte sa veste et qu'il mette son uniforme.

— Et pourquoi ça, monsieur le juge de paix, sans vous commander, faut-il que je mette mon uniforme ?

— Pour m'accompagner sur la place.

— Sur la place ! s'écria le jardinier en roulant de gros yeux effarés ; oh ! pour ça, que nenni ! j'en viens de la place, et ce n'est pas pour y retourner.

— Pourquoi n'y veux-tu pas retourner? demanda le vieillard d'un ton sévère.

— Pardine, ce n'est pas difficile à deviner; ils sont là un rassemblement de mauvais sujets qui parlent de tout fracasser; et moi, dame, je n'ai pas envie qu'on me fracasse.

— Il a bien raison, ce pauvre garçon, dit la vieille servante en posant sur la table l'écharpe enfin terminée.

— Catherine, taisez-vous! s'écria impérieusement le magistrat, et toi, Toinot, obéis sans répliquer.

— Mais, monsieur le juge de paix, répondit le tambour avec une émotion visible, vous ne savez donc pas que c'est le capitaine qui est à la tête du tapage?

— Je le sais; après?

— Mais savez-vous aussi ce qu'il m'a promis, le capitaine?

— Des coups de poing?

— Ce ne serait rien, quoiqu'il frappe dur quand il s'y met; il m'a promis de me couper les deux oreilles si jamais je me représentais devant lui, et il le ferait comme il l'a dit, voyez-vous bien, monsieur le juge de paix.

Pendant la fin de ce dialogue M. Bobilier avait ceint l'écharpe qui devait lui servir d'égide, et dont une des femmes de chambre venait de réunir les deux bouts par un magnifique nœud à rosette.

— Au nom de la loi, tambour Toinot, dit-il alors en fixant sur le jardinier interdit le regard le plus impératif, je vous requiers de revêtir sur-le-champ votre uniforme ainsi que le reste de votre équipement, et de vous tenir prêt à obéir à mes ordres ultérieurs; songez que le moindre délai vous constituerait en état de rébellion.

Ne se rendant pas bien compte de la punition que pourrait lui faire encourir sa désobéissance, Toinot se figura sans doute que ce devait être un châtiment au moins aussi terrible que l'amputation des deux oreilles, car il ôta sa veste et y substitua son habit militaire sans faire une plus longue résistance ni même articuler un seul mot.

— Ton sabre.... ton casque.... ton tambour, reprit le vieillard apaisé par la soumission du jardinier, mais impatienté de sa lenteur.

Toinot exécuta ces différents ordres par une suite de mouvements mécaniques plutôt qu'animés ; il était fort pâle et de grosses gouttes de sueur lui humectaient le front.

— Pauvre garçon ! dit pour la seconde fois la vieille Catherine avec un accent de commisération, il a si peur que cela vous en fait mal.

— On dirait un mouton qu'on mène à la boucherie, ajouta une autre servante non moins touchée de compassion.

— Un homme qui a un sabre et qui a peur ! s'écria dédaigneusement une jeune femme de chambre plus jolie, et peut-être pour cette raison, plus exigeante que ses compagnes ; je le verrais maintenant rapporter à moitié assommé et couvert de sang que je ne m'y intéresserais pas du tout.

— Je voudrais bien vous y voir ! balbutia Toinot d'une voix étranglée.

— M. le juge de paix s'expose autant que vous, et il vous vaut bien, répliqua prestement l'aimable soubrette.

— Il est payé pour ça, grommela Catherine, tandis que si ce pauvre garçon attrape quelque mauvais coup, ce sera pour lui.

— Silence, vieille bavarde ! s'écria M. Bobilier d'un ton courroucé ; et toi, drôle, passe devant moi.

La précaution n'était pas superflue, car la contenance de l'infortuné jardinier trahissait visiblement son désir de s'esquiver à la première occasion favorable ; mais l'ordre de marche que venait d'adopter le vigilant magistrat rendait toute tentative de désertion impossible, pour le moment du moins.

M. Bobilier et Toinot, le premier serrant l'autre de près et le gardant à vue, s'engagèrent dans le labyrinthe de corridors qui séparait la lingerie du vestibule. Quelques-unes

des femmes de chambre moins alarmées que leurs compagnes, ou chez qui en cet instant la curiosité faisait taire la frayeur, se hasardèrent à les suivre de loin, mais elles ne tardèrent pas à se repentir de cet acte de hardiesse. A leur entrée dans le vestibule, qu'éclairaient plusieurs fenêtres donnant sur la cour, une lueur autre que celle du jour frappa soudain leurs yeux, si vive et si ardente, qu'elles crurent le château en feu et battirent précipitamment en retraite en poussant les cris les plus perçants qui puissent sortir du gosier de femmes épouvantées.

Ainsi que nous l'avons dit, le vicomte de Langerac, en ce moment même, s'apprêtait à descendre le grand escalier; presque aussi ému que les soubrettes elles-mêmes, il pressa le pas et se trouva bientôt en face de M. Bobilier, qui, pour maintenir son acolyte dans la ligne du devoir en face de ce danger nouveau, venait de le saisir énergiquement au collet.

— Le feu, monsieur, le feu! s'écria le vicomte, qui semblait avoir quelque peu oublié son rôle de lion.

— Eh bien! monsieur, si c'est le feu, on l'éteindra, répondit le juge de paix sans lâcher la buffleterie du tambour.

— Si c'est le feu, mais vous ne voyez donc pas? reprit Langerac en montrant les fenêtres.

— Je vois que ce jacobin de Toussaint Gilles a tenu sa promesse, et que mon pauvre arc de triomphe ne sera dans dix minutes qu'un monceau de cendres; mais il me le paiera, le gredin qu'il est!

— Ainsi vous croyez que ce n'est que l'arc de triomphe?...

— Il me semble que c'est bien assez; d'ailleurs, il ne tient qu'à vous de vous en assurer.

A ces mots, M. Bobilier ouvrit d'une main la porte du vestibule, et de l'autre poussa Toinot dehors; se redressant alors majestueusement, le chapeau enfoncé sur l'oreille, le regard assuré, le jarret tendu, il sortit lui-même.

— Qu'allez-vous faire? s'écria Langerac en s'abritant prudemment derrière le battant de la porte qui était resté fermé; car le souvenir des cailloux qui, à deux reprises, avaient failli l'atteindre, sifflait encore à ses oreilles.

— Mon devoir! répondit M. Bobilier avec une intrépidité que nous oserons comparer à l'héroïsme de Régulus retournant à Carthage.

La perspective du supplice qui attendait le général romain chez les ennemis de sa patrie n'avait en effet rien de plus effrayant que le spectacle dont venaient d'être frappés les yeux du digne juge de paix au moment où il avait mis le pied sur le perron.

IV

OBÉISSANCE A LA LOI!

Le programme d'émeute arrêté par le capitaine Toussaint Gilles, et approuvé par ses amis politiques, avait été suivi jusqu'alors avec une ponctualité rigoureuse que les artisans de troubles n'obtiennent pas toujours de leurs affidés. Le désordre s'était fait, on peut le dire, avec ordre. Conformément à la volonté du chef, chaque acte de ce drame avait été joué à son tour sans enjambement ni confusion, de manière que l'action ne languît jamais et que l'intérêt suivît jusqu'au bout une progression continuelle : en premier lieu, l'inauguration du nouveau drapeau, ensuite la démolition de l'arc de triomphe, enfin l'embrasement de ses débris.

Sans doute, pour la tourbe des émeutiers villageois, la division que nous venons d'établir était imperceptible; dans le tapage pour lequel on les avait mis en réquisition, ils ne voyaient qu'une seule chose, le tapage lui-même et toutes les joies brutales qu'il comporte; mais le vaillant capitaine

Toussaint Gilles, mais le savant greffier Vermot, mais l'honorable épicier Laverdun, s'élevant à des considérations d'un ordre supérieur, assuraient que chaque phase du mouvement populaire dont ils s'étaient attribué la direction avait son intention particulière et renfermait un sens de la plus haute portée.

Ainsi, par exemple, le drapeau dans lequel le vulgaire ne voyait que trois morceaux d'étoffe de différentes couleurs cousus ensemble au bout d'un bâton, et un prétexte pour chanter la *Marseillaise*, était à leurs yeux une profession de foi, une déclaration de principes, une proclamation solennelle par laquelle l'illustre club de Châteaugiron, trop longtemps assoupi sur l'oreiller de la tiédeur politique, annonçait son réveil à l'univers en général et au bourg en particulier, *urbi et orbi ;* réveil de lion qui ne pouvait manquer de causer la plus vive sensation à deux lieues à la ronde, et dont l'*Indépendant de Saône-et-Loire*, ce grand journal, ne dédaignerait peut-être pas d'entretenir ses lecteurs.

Si tel était le sens mystique du drapeau arboré à la cime de l'arbre de la liberté, quel enseignement redoutable dans l'arc de triomphe couché sur la poussière ? C'était la plus foudroyante des réponses à la plus insensée des provocations, c'était la révolution victorieuse une fois encore de l'ancien régime, c'était le pied du patriote posé sur la gorge de l'aristocrate, comme aux saints jours de la république une et indivisible !

Leçon grande et terrible à coup sûr ! Mais aurait-elle été complète si l'arc de triomphe, une fois abattu, eût laissé quelques traces de son existence éphémère ? Pour achever une œuvre si glorieusement commencée, n'était-il pas indispensable d'anéantir jusqu'aux moindres vestiges de ce monument servile, et de purifier le sol même qu'il avait souillé ? Ici ressortait clairement la moralité de l'embrasement ordonné par le capitaine Toussaint Gilles.

Ainsi donc, déclaration de principes, vengeance exem-

plaire et purification républicaine, tels étaient les trois points de l'émeute châteaugironaise ; jamais sermon n'avait procédé d'une manière plus régulière et plus méthodique.

La cérémonie tirait à sa fin. Déjà l'arc de triomphe n'était plus qu'un amas informe d'où jaillissaient sans interruption des torrents de flamme et de fumée ; le buis pétillant et craquetant se changeait rapidement en cendres, et laissait à nu la charpente dont le bois se transformait lui-même en charbon.

Des torsades aux couleurs de Châteaugiron qui s'enroulaient autour des colonnes, les unes devenaient la proie du feu, tandis que les autres servaient de jouet aux émeutiers qui se disputaient leurs lambeaux, et s'en composaient une foule d'ajustements pittoresques, qui une ceinture, qui une écharpe, celui-ci un châle, celui-là un turban.

Autour du brasier un bal s'était formé, car il n'est pas de fête complète quand la danse n'en est pas. Au risque d'être roussis par la flamme ou asphyxiés par la fumée, une trentaine d'individus s'étaient pris par la main et exécutaient avec accompagnement de hurlements et en ornant leur danse de gambades extravagantes, la plus simple, et, selon toute apparence, la plus ancienne figure chorégraphique, celle qui consiste à tourner en rond jusqu'à ce que l'haleine manque ou que le jarret fléchisse.

Du haut de l'arbre de la liberté, Picardet, à l'aide d'une de ses larges mains fermées en manière de conque marine, exécutait une fanfare qu'il eût été difficile de noter, mais qu'on aurait pu comparer, sous le double rapport de l'intention et de l'exécution, au chant du coq victorieux. Quoique le poste qu'il avait choisi fût passablemeut incommode, le taillandier mettait un amour-propre particulier à s'y maintenir et à conserver ainsi une supériorité incontestable sur ses compagnons qu'il dominait de dix mètres au moins.

Au pied du peuplier sacré, Toussaint Gilles, entouré de

son état-major, contemplait, les bras croisés sur la poitrine et les lèvres entr'ouvertes par un sourire de triomphe, l'œuvre de destruction dans laquelle il pouvait réclamer la plus belle part. A la lueur de l'arc de triomphe embrasé et au milieu du branle furieux qui avait fini par envelopper dans ses circonvolutions l'arbre de la liberté lui-même, le farouche républicain avait un faux air du roi des anges déchus, présidant, au sabbat, la ronde infernale.

— Eh bien ! citoyens, dit-il tout à coup en s'adressant aux principaux clubistes qui se pressaient autour de lui, qu'en dites-vous? Trouvez-vous que j'aie mené la chose rondement, et la journée vous semble-t-elle bonne?

— Très-bonne ! c'est une justice à vous rendre, répondit le boucher Gautherot sans songer cette fois à contredire, car le prestige qui entoure toujours le succès lui faisait paraître en ce moment Toussaint Gilles haut de dix pieds.

— Oui, sans doute, la journée est bonne, et ces insolents aristocrates viennent de recevoir un fier soufflet; mais il est temps de s'arrêter, dit le vice-président Laverdun, dont la physionomie, épanouie jusqu'alors, trahissait depuis un instant une certaine inquiétude.

— Dès que les derniers débris de ce monument de lâche adulation seront consumés, je lèverai la séance, répondit le capitaine.

—Peut-être vaudrait-il mieux la lever tout de suite.

— Pourquoi ça?

D'un regard aussi expressif que pouvaient le comporter ses gros yeux troubles, Laverdun désigna une dizaine d'individus aussi mal partagés du côté de la physionomie que de celui du costume, qui s'étaient groupés tout contre la grille et semblaient tenir conseil à voix basse.

— Eh bien! quoi? dit Toussaint Gilles à l'épicier.

— Vous ne voyez donc pas Bancroche et sa clique?

— Si fait.

— Alors vous devez me comprendre.

— Je sais bien que tous, tant qu'ils sont, ils ne jouissent pas d'une excellente réputation.

— Dites qu'il n'y en a pas un parmi eux qui n'ait mérité dix fois les travaux forcés; et si j'avais été du jury la dernière fois que Bancroche et le petit Lamoureux y ont passé, j'aurais perdu mon nom ou je les aurais fait condamner. Des maraudeurs, des pillards, des voleurs, enfin de vrais bandits. Ce n'est pas un autre que le petit Lamoureux qui m'a subtilisé un pain de sucre pas plus tard que le mois passé; et quant à Bancroche, je mettrais ma main au feu que c'est lui qui nous a escamoté, dimanche dernier, une oie de toute beauté, que mon épouse s'apprêtait à faire rôtir pour notre dîner.

— Tiens ! vous mettez donc les oies à la broche sans en faire part au voisin ! s'écria Gautherot, dont la boucherie touchait au magasin de l'épicier ; ça n'est pas gentil.

— Enfin ils ont été acquittés par le jury, dit Toussaint Gilles, et dès lors ils peuvent user tout comme nous de leurs droits de citoyen.

— A la bonne heure ! mais il y a manière d'en user, reprit Laverdun. Nous, par exemple, nous arborons notre drapeau, voilà qui est bien ; nous purgeons le sol de la commune d'une construction qui était un attentat à nos droits, voilà qui est bien ; nous en faisons un feu de joie, et nos jeunes gens exécutent autour de ce feu de joie des danses gaies et innocentes, voilà qui est encore bien, et je ne vois pas ce qu'on pourrait y trouver à dire ; mais ces bandits ont bien d'autres projets.

— Quels projets ? demanda le greffier Vermot.

— Tout à l'heure, sans avoir l'air de rien, poursuivit l'épicier en baissant la voix, je me suis glissé auprès d'eux : savez-vous ce qu'ils disent ?

— Qu'est-ce qu'ils disent ?

Laverdun promena les yeux autour de lui pour voir s'il

pouvait s'expliquer sans danger, et il reconnut qu'il n'était entouré que d'amis.

— Ils disent, reprit-il alors d'un ton plus assuré, qu'il fait diablement chaud, qu'ils meurent de soif, et qu'il doit y avoir de fameux vin dans les caves du château.

— Tout cela est vrai, dit Gautherot d'un air d'approbation sans réserve; il est sûr et certain que près de ce brasier on étouffe, que rien ne donne soif comme d'avoir trop chaud, et que s'il n'y a pas de bon vin au château, il n'y en a nulle part.

— Sans doute; mais savez-vous la conséquence qu'ils en tirent?

— Comme c'est malin à deviner! Ils en tirent la conséquence que j'en tire moi-même, et que l'ami Picardet en tire aussi là-haut, j'en suis bien sûr, la conséquence qu'il faut boire; pas vrai, Picardet? ajouta le boucher en levant le nez vers la cime du peuplier.

— Quoi? répondit le taillandier qui baissa la tête et arrondit sa main derrière son oreille en forme de cornet acoustique.

— N'est-ce pas que tu boirais bien un verre de vin? reprit Gautherot en enflant la voix.

— J'en boirais dix, sacristi! j'en boirais vingt. Avec votre diable de feu vous m'enfumez comme un jambon; de la fumée de buis encore! Je pleure comme un veau et il me semble avoir dans le gosier un demi-cent d'aiguilles.

— Eh bien! descends.

— Non; la patrie avant tout. Tant que la cérémonie durera, je resterai à mon poste: mais quand ce sera fini, quelles lampées!

— Vous voyez que Picardet est de mon avis, dit le boucher à l'épicier, et alors puisqu'il est certain que nous avons soif, pourquoi ceux qui sont là près de la grille n'auraient-ils pas le droit d'avoir soif aussi? Quelle différence voyez-vous entre leurs gosiers et les nôtres?

— La différence n'est pas dans les gosiers, mais dans les intentions, répondit Laverdun d'un ton grave ; si nous buvons, et nous boirons, car il est sûr qu'il fait aussi chaud ici que dans un four, et je n'ai pas la prétention d'être plus dur à cuire qu'un autre, ajouta-t-il en essuyant la sueur qui lui humectait le front ; si nous buvons, dis-je, nous paierons, tandis que ces gueux-là sont décidés à boire sans payer : voilà la différence.

— Ce n'est toujours pas chez moi qu'ils boiront sans payer, dit Toussaint Gilles avec l'accent bourru d'un aubergiste qui n'a pas l'habitude de désaltérer gratuitement ses pratiques.

— Si ce n'est pas chez vous, ce sera ailleurs.

— Où ça, ailleurs ?

— Au château, car ils parlent encore d'enfoncer la grille : et une fois entrés, il est à croire qu'ils ne visiteront pas les caves seulement.

— Ceci, c'est autre chose, dit Gautherot en hochant la tête : chanter, danser, boire, faire du tapage, vexer les aristocrates, démolir leur arc de triomphe, le brûler au besoin et y allumer sa pipe, j'en suis ; mais enfoncer les grilles et mettre au pillage le château, je n'en suis plus.

— Voilà justement ce que je voulais vous dire, reprit l'épicier ; si l'on pille, je n'en suis plus, et comme j'ai quelques raisons de croire que tel est le désir et même le projet de certaines gens, je réitère ma motion de lever la séance plus tôt que plus tard.

— Et moi j'appuie la motion, dit Vermot en regardant à la dérobée le groupe désigné par Laverdun ; il y a là plusieurs individus qui ne sont pas de la commune et qui ont l'air de vrais brigands. Je n'ai pas envie d'accepter la solidarité de leurs actes.

— Ni moi non plus, répondit l'épicier.

— Moi pas davantage, ajouta Gautherot.

— Nous sommes tous d'accord, dit Toussaint Gilles.

Il faut dire, à la louange du club de Châteaugiron, qu'en ce moment tous ses membres se trouvaient en effet sincèrement d'accord ; peut-être avaient-ils poussé leur démonstration patriotique un peu au delà des limites légales, mais pas un seul d'entre eux n'avait jamais eu la pensée d'en altérer le caractère tout politique, en portant la moindre atteinte à la propriété du marquis. Par malheur au nombre des tapageurs qui avaient répondu à leur appel se trouvaient des gens moins scrupuleux, à qui une émeute, pour être complète, semblait devoir être une occasion de profits au moins autant qu'une manifestation de principes. Du reste, c'est là l'histoire de tous les mouvements populaires ; à côté de l'homme qui retrousse les manches de sa blouse pour mieux se battre, il y a presque toujours l'homme qui de sa blouse fait un sac : le voleur près du héros. Le premier jour, le héros fusille le voleur, lorsqu'il le prend en flagrant délit ; le second, il le laisse faire ; le troisième, il est tenté de l'imiter, et peut-être l'imiterait-il en effet le quatrième. Voilà pourquoi il est fort à désirer que les plus grandes révolutions ne durent jamais que trois jours au plus.

Le comité directeur ayant unanimement reconnu que le meilleur moyen de déconcerter les projets des amateurs de pillage était de déclarer la justice des bons citoyens satisfaite et la cérémonie expiatoire terminée, le président Toussaint Gilles réclama le silence, et prononça d'une voix retentissante une espèce d'*Ite missa est* patriotique à peu près semblable à celui que chanta le vertueux Pétion aux Tuileries le 20 juin 1792.

— Peuple, grand peuple ! en vociférant, en outrageant, en brisant et en saccageant, tu as usé de ton droit et tu as fait ton devoir, car tu es sage, juste et sublime ; mais voilà qu'il se fait tard ; ainsi donc, aie la bonté de t'en aller.

La harangue de Toussaint Gilles, dont nous donnons ici le sens plutôt que le texte littéral, fut loin d'obtenir le succès qu'il en attendait ; ses partisans, il est vrai, l'accueilli-

rent par des applaudissements redoublés, et s'écrièrent à l'envi que le capitaine avait raison, et qu'il était temps de se séparer ; mais la bande peu vêtue, qui reconnaissait pour chef Bancroche et Lamoureux, protesta contre cette décision par des vociférations répétées.

— Se moque-t-on de nous? s'écria, en employant un verbe beaucoup plus énergique, Bancroche, petit homme maigre et noir, qui justifiait son nom ou plutôt son sobriquet par la paire de jambes la plus bistournée qui ait jamais supporté un torse masculin ; croit-on que nous nous serons égosillés, que nous aurons travaillé des bras et des jambes, que nous aurons sué sang et eau pour nous en retourner chacun chez nous le gosier sec ?

— Ce serait une dérision, ajouta Lamoureux, ce serait une abomination.

— Puisque Toussaint Gilles, qui a peut-être vingt tonneaux de vin dans sa cave, n'a pas la délicatesse de nous en offrir un seul verre, reprit Bancroche, suivons notre idée, et entrons au château.

— Oui, entrons au château ; c'est là qu'il doit y en avoir du bon !

— Au château ! et puisque la grille est fermée, enfonçons-la.

— Au château ! répéta Bancroche d'une voix glapissante ; c'est moi qui invite, et c'est Châteaugiron qui régale.

De sauvages éclats de rire, bientôt changés en hurlements, accueillirent cette plaisanterie, et la troupe déguenillée se précipita vers la grille comme se rue sur la proie qu'elle vient d'éventer une bande de chacals affamés.

Ce fut en cet instant critique et décisif que M. Bobilier, revêtu de l'écharpe qu'il venait d'improviser, et accompagné de Toinot, parut sur la plate-forme du perron.

Sans se laisser émouvoir par l'effrayant tableau qu'offraient en ce moment l'arc de triomphe en feu, la grille escaladée par une douzaine de bandits, et la ronde furibonde

que continuait d'exécuter autour du brasier une troupe non moins hideuse, disposée à y jeter quiconque essaierait de la troubler dans son divertissement, le juge de paix traversa la cour d'un pas ferme, foudroyant l'émeute d'un œil, et de l'autre surveillant l'infortuné tambour, qui, pâle et défait, marchait à ses côtés d'aussi bonne grâce qu'un homme qu'on mène pendre.

Jusqu'alors, à part la courte apparition du vieillard à l'une des fenêtres et les figures effarées de quelques laquais qui s'étaient laissé entrevoir çà et là pour disparaître aussitôt, les habitants du château n'avaient donné aucun signe de vie. Les portes et les fenêtres du rez-de-chaussée venaient d'être fermées à la hâte; mais rien ne semblait indiquer qu'à l'intérieur on préparât une résistance sérieuse. Ce silence, cette grande cour déserte, cette terreur devinée, cette résignation, pour ainsi dire, à des excès imminents, tout contribuait à enhardir les perturbateurs et à exalter leur audace naturelle jusqu'à la témérité la plus aveugle.

Toutefois, et quoique l'émeute à son paroxysme ressemblât en ce moment à un fleuve débordé contre lequel toutes les digues sont devenues impuissantes, l'entrée en scène de M. Bobilier produisit une sensation pour ainsi dire électrique. A l'aspect de ce petit vieillard, en lui-même aussi peu imposant que peu redoutable, et revêtu pour toute armure d'une écharpe tricolore passée sur un habit noir, il se fit subitement un silence d'autant plus frappant qu'il contrastait davantage avec l'étourdissant vacarme qui avait régné jusqu'alors.

Bancroche et sa troupe s'arrêtèrent au milieu de leur escalade, et restèrent suspendus à la grille, dont plusieurs avaient déjà atteint le sommet; quelques-uns même se laissèrent glisser rapidement à terre. Les danseurs interrompirent à la fois leur chant et leur ronde. Par un mouvement machinal, les principaux clubistes se rapprochèrent de leur président, comme à la vue d'un milan une couvée de pou-

lets se serre contre sa mère; enfin, à la cime de l'arbre de la liberté, Picardet, non moins effarouché, mit fin à sa fanfare et fit un mouvement pour descendre; mais la vanité dont il était surabondamment pourvu triompha de cette faiblesse, et il resta, un peu ému il est vrai, au poste glorieux qu'il s'était choisi.

M. Bobilier traversa la cour en ligne droite, d'un air aussi résolu que si, à la place d'un chétif jouvenceau à demi mort de peur, il eût eu à ses ordres le plus solide escadron de la garde municipale parisienne. A six pas de la grille, il s'arrêta. Se redressant alors de toute la hauteur de sa petite taille, et fixant sur l'attroupement séditieux un regard comparable à celui dont Neptune foudroya les fils d'Eole déchaînés contre la flotte troyenne, il ordonna au tambour de battre un ban.

Toinot obéit; mais la frayeur avait tellement paralysé ses moyens, qu'au lieu du roulement perlé qu'il exécutait d'ordinaire en pareil cas, il ne parvint à tirer de sa caisse qu'un chevrotement confus.

Au bout de quelques secondes, M. Bobilier lui imposa silence par un geste majestueux, et d'une voix dont la fermeté compensait la pusillanime batterie du tambour, il prononça la sommation sacramentelle déterminée par la loi de 1791 :

« *Obéissance à la loi; on va faire usage de la force; que les bons citoyens se retirent!* »

V

LES CLUBISTES ET LES PILLARDS.

Des fenêtres de l'auberge du *Cheval-Patriote*, deux hommes assistaient à la scène que nous racontons; l'un était M. de Boisjoly, l'autre l'avocat Froidevaux.

Le front appuyé contre une vitre, le conseiller de préfecture semblait examiner attentivement les progrès du tumulte; mais en réalité, sa pensée était ailleurs. La foudroyante apostrophe de son ancien ami Pichot, en ce moment vicomte de Langerac, retentissait encore à son oreille : « Souvenez-vous du portefeuille bleu que le duc de Chérizac oubliait quelquefois sur son bureau. »

En voyant un secret dont la révélation pouvait le perdre à la merci d'un homme qu'il avait eu l'imprudence de provoquer, M. de Boisjoly, en dépit de son assurance, sentait une sueur froide humecter la racine de ses cheveux, et ses yeux, vaguement fixés sur les flammes qui jaillissaient de l'arc de triomphe, avaient une expression hagarde comme s'ils eussent aperçu dans leur tourbillon quelque fantôme vengeur.

Tandis que le conseiller de préfecture s'abandonnait ainsi aux sombres méditations qu'enfante une conscience troublée, son voisin de chambre, en revanche, se berçait tout éveillé dans les rêves les plus riants que puisse faire un cœur amoureux.

En attendant l'heure où il pourrait, sans manquer aux bienséances, se présenter à la forge, Froidevaux, complétement habillé, s'était mis à la fenêtre, et il regardait l'émeute en pensant à Victorine. Peu à peu cependant le caractère de plus en plus audacieux et violent de la scène qui se déroulait sous ses yeux absorba son attention tout entière.

Ainsi qu'on a pu le voir, le jeune avocat n'aimait guère plus le marquis de Châteaugiron qu'il n'aimait le baron de Vaudrey; jaloux de l'oncle, il nourrissait contre le neveu un de ces sentiments rancuniers dont ne se préservent pas toujours les caractères les plus généreux, lorsque quelque manque d'égards a éveillé leur susceptibilité. L'ancien étudiant à la Faculté de droit de Dijon n'avait pas encore oublié l'indifférence hautaine que lui avait témoignée son

noble condisciple pendant toute la durée de leurs études, et sans lui souhaiter aucune calamité sérieuse, il n'eût pas été fâché de voir humilier cette réserve un peu dédaigneuse qui lui semblait, à lui pauvre et obscur, une morgue insupportable.

A la vue du mouvement populaire organisé par le club de Châteaugiron, Froidevaux, qui crut d'abord qu'il ne s'agissait que d'un simple charivari, donna en lui-même aux tapageurs l'approbation la plus complète.

— C'est bien fait, se dit-il; la ridicule ovation d'hier méritait bien ce petit correctif.

Mais quand il vit le charivari tourner à l'émeute, la démolition de l'arc de triomphe succéder à l'inauguration du drapeau, les pierres se joindre aux cris, et la flamme couronner de ses panaches sinistres cette scène de plus en plus désordonnée, le jeune avocat ne put s'empêcher de trouver qu'à son tour le correctif méritait une correction; toutefois il ne bougea pas.

— Ceci, pensa-t-il, est une affaire particulière entre M. le marquis de Châteaugiron et le citoyen Toussaint Gilles. Pourquoi m'en mêlerais-je? Que l'aristocratie et la démocratie se gourment ou s'embrassent, que m'importe?

Froidevaux resta donc tranquillement à la fenêtre, fort décidé à ne pas sortir de son rôle de spectateur, et, selon toute apparence, il eût persisté jusqu'au bout dans cette neutralité, si la démarche imprévue de M. Bobilier ne lui eût fait subitement changer de résolution. Craignant que le vieillard, dont il connaissait le tempérament irritable, pour ne pas dire la téméraire vivacité, ne courût quelque danger au milieu d'une populace déchaînée, il quitta aussitôt son poste d'observation, descendit l'escalier en quelques enjambées, et se dirigea précipitamment vers le château.

L'appréhension du jeune avocat n'était pas dénuée de fondement.

M. Bobilier, par sa contenance assurée, sa marche ra-

pide et silencieuse, surtout grâce à l'écharpe officielle dont il s'était revêtu, avait d'abord porté parmi les émeutiers l'espèce de trouble que cause à une bande turbulente d'écoliers en jaquette l'aspect de leur pédagogue armé de sa férule; mais à peine eut-il prononcé sa sommation, le prestige s'évanouit. En menaçant l'attroupement d'employer la force, le vieux magistrat s'était strictement conformé aux prescriptions de la loi, sans réfléchir que les mêmes paroles peuvent devenir, selon la circonstance, imposantes ou ridicules, et que telle injonction, à laquelle personne n'oserait désobéir, pour peu qu'elle fût soutenue par une batterie de canons ou par un escadron de cavalerie, perd nécessairement la plus grande partie de son autorité, lorsqu'elle est privée de son appui.

Or, la seule force militaire qu'eût à sa disposition le bouillant juge de paix consistait dans le tambour Toinot qui, comme ce capitaine Picart dont les caricatures du temps de la Fronde nous ont transmis le portrait, composait en ce moment à lui seul toute sa compagnie.

Entre une menace si haute et des moyens d'exécution si petits, il y avait un contraste qui ne pouvait manquer de compromettre le succès de la démarche si hardiment tentée par le vieux juge de paix.

— Vous êtes prévenus qu'on va faire usage de la force, s'écria Bancroche en achevant de passer une de ses jambes par-dessus l'un des montants de la grille pour s'asseoir à califourchon; c'est ça qui sera curieux; suivez le monde! prenez vos billets! Qui veut ma place pour cinq sous?

— Hé! Toinot, cria de son côté Lamoureux, c'est-il toi qu'est la force, par hasard? Faut donc que ça te soit venu depuis peu, car la dernière fois que j'ai battu la générale sur ton dos, à la fête de Rancenay, t'étais pas fort du tout.

A cette apostrophe qui lui rappelait de poignants souvenirs, le tambour jeta sur le juge de paix un regard effaré,

qui n'obtint pour réponse que ces trois mots prononcés d'un ton bref :

— Un second roulement !

Malgré sa frayeur, Toinot essaya de nouveau d'obéir ; mais des clameurs confuses, parmi lesquelles dominait la voix menaçante de Toussaint Gilles, couvrirent aussitôt le son de sa caisse.

— A bas le tambour ! mugissait le capitaine ; à bas les suppôts de l'aristocratie ! Nous sommes tous de bons citoyens... pas un de nous ne se retirera... nos intentions sont pures... nous sommes sur le terrain de la commune... nous n'avons d'ordre à recevoir de personne... à bas le tambour !

— A bas le tambour ! répétèrent un grand nombre de voix.

— A bas le juge de paix ! s'écria le greffier Vermot qui, craignant son supérieur presque autant qu'il le haïssait, eut soin, en lui adressant cette insulte, de se cacher derrière les larges épaules de Toussaint Gilles, comme Teucer, fils de Télamon, s'abritait sous le vaste bouclier de son frère Ajax, pour décocher aux Troyens ses flèches meurtrières, sans s'exposer à être atteint lui-même.

— A bas le juge de paix ! répétèrent docilement les mêmes voix ; à bas le juge de paix et à bas le tambour !

— S'ils ne nous fichent pas la paix tous les deux promptement, je leur casse la margoulette, dit Lamoureux en montrant au greffier, près duquel il se trouvait en ce moment, un caillou qu'il venait de ramasser.

— Toi ! tu n'oserais pas, répondit Vermot du ton qu'il crut le plus propre à piquer l'amour-propre du bandit.

— Ah ! je n'oserais pas !... Eh bien ! vous allez voir. Lequel voulez-vous que je vise ?

— Si tu avais à choisir entre un lièvre et un moineau, lequel viserais-tu ? reprit sournoisement le greffier.

— Cette demande ! je tirerais sur le lièvre.

— Oui, mais le juge de paix n'est pas un lièvre.

— C'est-à-dire que si on le mettait en civet il ne serait pas aussi bon à manger ; mais, à part ça, je n'ai pas plus peur de lui que de l'autre, et vous allez le voir.

Moitié fanfaronnade, moitié instinct malfaisant, Lamoureux ajusta M. Bobilier et lui lança la pierre dont il était armé ; mais, quelque divinité propice au magistrat et hostile au tambour la détourna sans doute en chemin, car, au lieu d'atteindre le vieillard, elle frappa Toinot en pleine poitrine.

— Monsieur Bobilier... je suis mort ! s'écria le malheureux jardinier en se laissant tomber à la renverse.

— Ce n'est rien, poltron! répondit le magistrat, qui, d'une voix haute et ferme, adressa ensuite pour la seconde fois aux émeutiers la sommation légale :

Obéissance à la loi ; on va faire usage de la force ; que les bons citoyens se retirent !

Le premier coup avait été porté, et l'on sait qu'en pareil cas il est décisif ; trois ou quatre pavés lancés par les amis de Bancroche répondirent à l'injonction comminatoire du juge de paix, qui, cette fois encore, ne fut pas atteint, mais l'un d'eux retentit avec bruit sur le casque de Toinot, toujours étendu sur le carreau. La frayeur qui avait renversé le tambour le remit sur pied non moins lestement : sans prendre le temps de ramasser son casque qui était tombé, tandis que lui-même il se relevait, il tourna honteusement le dos à l'ennemi, et reprit à toutes jambes le chemin du château. Un instant après on le vit détacher sa caisse qui le gênait pour courir et l'abandonner au milieu de la cour, *relictâ non benè parmulâ,* comme Horace jeta son bouclier à Philippes.

Un concert de huées et une grêle de pierres saluèrent la déroute du tambour ; en même temps la serrure de la grille céda aux efforts redoublés de ceux qui depuis quelque temps s'efforçaient de la briser, et la porte, subitement enfoncée, livra passage aux émeutiers, qui se précipitèrent dans la

cour, comme déborde un torrent quand sa digue est rompue.

Au lieu de battre en retraite, ainsi qu'à sa place plus d'un homme courageux l'aurait fait, sans croire pour cela commettre un acte de faiblesse, M. Bobilier se jeta intrépidement au milieu des envahisseurs, et saisit au collet le premier qui lui tomba sous la main ; ce fut Bancroche ; car, en voyant sauter la serrure, le bandit, pour ne pas céder à ses compagnons la gloire de pénétrer avant lui dans la cour, s'y était élancé hardiment du haut de la grille, au risque de se rompre le cou.

— Au nom de la loi, je t'arrête ! lui dit le juge de paix, et je requiers tous les bons citoyens de me prêter main-forte.

Aucun des assistants ne parut supposer qu'une réquisition formulée en pareils termes pût le concerner personnellement ; quelques-uns même, bien loin d'y obtempérer, arrachèrent au vieillard son prisonnier.

— Il ne s'agit pas de nous amuser aux bagatelles de la porte, s'écria Bancroche, dès qu'il se vit en liberté, qui a soif me suive !

A ces mots, il ramassa le casque de Toinot, s'en coiffa victorieusement.

Le cri d'armes de Bancroche avait rallié la troupe déguenillée, qui, sur ses pas, se précipita en hurlant vers le château. Plus leste que ses compagnons, Lamoureux s'empara du tambour abandonné au milieu de la cour et redoubla l'ardeur générale en battant la charge.

Tandis que ces enfants perdus de l'émeute s'aventuraient ainsi à la quête d'une proie, une certaine hésitation commençait à se manifester parmi les citoyens qui n'avaient cherché dans les faits accomplis jusqu'alors qu'une occasion de déployer leurs sentiments patriotiques.

— Capitaine, je vous répète que ça se gâte, dit l'épicier Laverdun en hochant la tête.

— Bah! répondit Toussaint Gilles, il faut les laisser s'amuser.

— Quand ils forceraient le marquis à leur lâcher quelques bouteilles de vin, où serait le mal? ajouta le boucher.

— Le mal ne serait pas grand, sans doute, s'ils en restaient là, reprit l'épicier; mais qui vous dit qu'après avoir bu le vin du marquis, il ne leur prendra pas fantaisie de venir boire le nôtre?

— Pas le mien, toujours, répliqua Gautherot; j'achète mon vin au litre chez notre président, et aussitôt arrivé, aussitôt bu. Ainsi je les défie bien...

— Voilà comme vous êtes, interrompit Laverdun; pourvu qu'on ne pille pas chez vous, peu vous importe qu'on pille chez les autres.

— Dites donc tout de suite que vous avez peur pour votre eau-de-vie et pour votre sucre, reprit le boucher en ricanant.

— Il me semble que j'en ai le droit, répondit solennellement l'épicier.

— Il est sûr qu'avec ce qu'il y a dans votre boutique on ferait un fameux punch.

— Mon magasin n'est pas un café; d'ailleurs, je ne vous empêche pas de donner gratis à ces coquins de la bande de Bancroche vos pieds de veau et vos côtelettes de mouton; mais pour ce qui me concerne, je ne me soucie nullement qu'ils mettent mes denrées au pillage. Or, je dis que si on les laisse commencer, il n'y a pas de raison pour qu'ils finissent.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites là, citoyen Laverdun, dit Toussaint Gilles; d'un autre côté, il serait désagréable qu'un si beau jour fût souillé par les excès de quelques mauvais garnements.

— Dites des voleurs, c'est leur vrai nom.

— Cela pourrait dénaturer le caractère de notre manifestation politique...

— Et nous faire donner sur les doigts, car enfin, c'est nous qui avons mis la cloche en branle, et qui sait si l'on ne prétendra pas nous rendre responsables...

— Vous avez raison, citoyen Laverdun, interrompit le capitaine, il faut les arrêter avant qu'ils aient fait quelque sottise. Venez avec moi.

Ce colloque avait lieu près de l'arbre de la liberté où les clubistes étaient restés réunis, tandis que la plupart des émeutiers subalternes faisaient irruption dans le château. En voyant Toussaint Gilles se diriger vers la grille, le prudent épicier le retint par le bras.

— Faites attention, lui dit-il, qu'ils ont brisé la serrure et enfoncé la porte, en sorte que tous ceux qui entreront en ce moment dans la cour seront censés complices, et pourront bien se mettre une méchante affaire sur les bras.

— Croyez-vous? demanda Gautherot d'un air perplexe; pour moi je distribuerai des taloches tant qu'on voudra, sauf à en recevoir à mon tour; mais je ne veux pas de procès.

— Je suis sûr de ce que je dis, reprit Laverdun, c'est ce que le citoyen Vermot appelle une violation de domicile.

— Le greffier va nous expliquer ça, dit le capitaine ; — Vermot !

Personne ne répondit.

— Vermot! répétèrent à la fois Gautherot et Laverdun. Mais en vain renouvelèrent-ils cet appel en regardant tout autour d'eux, le greffier était devenu invisible.

— C'est lui qui a soufflé le feu, dit Laverdun avec un rire amer, et maintenant qu'il le voit allumé, il a peur de s'y brûler les doigts, et nous plante là comme un jésuite qu'il est.

A part la qualification de jésuite, dont la justesse pouvait paraître contestable, l'honnête épicier n'avançait rien qui ne fût conforme à la vérité.

Si dans toutes les révolutions se retrouvent inévitable-

ment ces individus qui ont reçu le nom caractéristique d'hommes du lendemain, il s'en rencontre aussi, en revanche, à qui conviendrait non moins bien celui d'hommes de la veille; ils conseillent, ils suggèrent, ils provoquent, mais ils laissent à d'autres le soin d'exécuter. Vermot appartenait à cette classe prudente. Au moment où la grille avait été enfoncée, il s'était glissé à travers la foule, comme rampe sous l'herbe un serpent, et avait lestement disparu sans que personne eût pu dire par où il avait passé.

— Le greffier n'est pas capable de nous jouer un pareil tour, dit le contradicteur Gautherot; s'il n'est pas ici, c'est qu'il est entré avec les autres.

— Il faut nous en assurer, répondit Toussaint Gilles, qui de nouveau se dirigea vers l'entrée du château.

Les autres clubistes l'accompagnèrent, et le vice-président Laverdun lui-même finit par suivre leur exemple.

A quelques pas en arrière de la grille, M. Bobilier, la tête nue, la perruque de travers, les vêtements en désordre, l'écharpe déchirée, mais plus intrépide que jamais, se tenait immobile, un crayon d'une main et de l'autre un petit portefeuille sur lequel il griffonnait avec une fureur silencieuse.

— Voilà le juge de paix qui nous sert un plat de son métier, dit Laverdun au capitaine de pompiers; peut-être ferions-nous bien de lui parler.

— Que voulez-vous lui dire à ce vieux chouan-là ? répondit Toussaint Gilles d'un ton bourru qui laissait percer quelque irrésolution.

D'un commun accord, tous les clubistes s'arrêtèrent et parurent se consulter.

— Entrez, messieurs, entrez donc, leur cria M. Bobilier avec un rire sardonique, il ne faut pas reculer en si beau chemin; maintenant vous avez franchi le Rubicon, et il ne vous en coûtera pas plus de pousser votre petite plaisanterie jusqu'au bout.

— Quel diable de nom donne-t-il à la grille? dit à l'un de ses voisins le boucher Gautherot, qui, comme on a pu le voir, n'avait pas fait de l'histoire romaine le principal objet de ses études.

— Bonjour, monsieur Toussaint Gilles... Votre serviteur, monsieur Laverdun... J'ai bien l'honneur de vous saluer, monsieur Gautherot... poursuivit le juge de paix en inscrivant sur son calepin, à mesure qu'il les prononçait, les noms des chefs de l'émeute. Mais qu'est devenu mon honorable greffier, M. Vermot? Il me semblait l'avoir aperçu. Me serais-je trompé ? Je le souhaite pour lui.

— Monsieur le juge de paix, quel grimoire écrivez-vous là? dit Gautherot en s'approchant d'un air inquiet ; j'espère que tout ceci s'arrangera sans qu'on barbouille du papier timbré.

— Ah ! vous espérez cela, monsieur Gautherot, répondit le vieux magistrat sans discontinuer d'écrire les noms de ceux qu'il reconnaissait dans le groupe formé autour de lui; ah ! vous aurez brisé, brûlé, lancé des pierres, enfoncé des portes ; vous aurez commis une violation de domicile, vous vous serez mis en rébellion ouverte contre l'autorité publique, et vous croyez que cela passera sans qu'on noircisse du papier timbré ! Vous vous trompez, messieurs. On en noircira, c'est moi qui vous le jure ; oui, on en noircira.

En achevant ces mots, le juge de paix joignit l'action à la parole avec tant de vivacité, qu'il écrasa sur la feuille du calepin la pointe de son crayon.

Depuis qu'ils se voyaient débordés par la bande de Bancroche, les chefs de l'émeute paraissaient avoir perdu une partie de leur énergie ; M. Bobilier, au contraire, semblait redoubler de fermeté à mesure qu'augmentait le désordre.

— Continuez votre chemin, messieurs, poursuivit-il d'un air de menaçante ironie, que je ne vous retienne pas ; vous savez que les trois sommations ont été faites légalement, et que vous êtes tous dès à présent passibles d'un emprison-

nement d'un an ; c'est une misère, je le sais, mais comme plusieurs d'entre vous peuvent en toute justice réclamer le titre de chefs et de provocateurs de l'attroupement, on tâchera de leur obtenir une petite distinction.

— Une distinction, monsieur le juge de paix ? dit Laverdun avec un redoublement d'inquiétude.

— Deux ans de prison au-lieu d'un, ça leur est bien dû.

— Monsieur le juge de paix, reprit l'épicier de plus en plus déconcerté, vous remarquerez que ce n'est pas nous qui avons enfoncé la grille, et que ce n'est pas notre faute si un tas de mauvais sujets...

— Vous vous expliquerez devant le tribunal, répondit d'un ton sec le vieux magistrat. Eh quoi ! poursuivit-il en tournant brusquement la tête vers un nouveau personnage qui venait de fendre la foule pour s'approcher de lui, en croirai-je mes yeux ? vous, Froidevaux, au nombre des perturbateurs de l'ordre public ? *Tu quoque, Brute !*

— Monsieur le juge de paix, répondit le jeune avocat, loin de songer à troubler l'ordre public, je viens, au contraire, vous aider à le rétablir. Disposez de moi.

Avant que M. Bobilier eût pu répondre à cette offre de service, des cris confus partirent du vestibule où Bancroche et ses compagnons avaient audacieusement pénétré un moment auparavant ; presque aussitôt la bande déguenillée descendit les marches du perron plus rapidement encore qu'elle ne les avait montées, et prit la fuite dans toutes les directions.

La cause de cette déroute soudaine ne tarda pas à être expliquée.

Le marquis, Langerac, Germain et Bourguignon, armés tous quatre de fusils, de pistolets et de couteaux de chasse, débouchèrent subitement du vestibule et se rangèrent sur la plate-forme du perron, prêts à faire feu au premier signal.

VI

UNE INTERVENTION PACIFIQUE.

La belliqueuse démonstration du marquis et de ses compagnons, qui avait suffi pour mettre en fuite la bande de Bancroche, porta également le trouble parmi le reste des émeutiers; M. Bobilier au contraire poussa un cri de triomphe à la vue de ce renfort inespéré.

— A moi! monsieur le marquis, à moi! s'écria-t-il en se dressant sur la pointe des pieds et en agitant en l'air les deux mains.

A ces mots, le juge de paix parcourut des yeux le groupe dont il était entouré, comme fait, dit-on, le tigre, lorsque tombant à l'improviste sur une troupe d'Indous, il choisit le plus gras pour sa proie; reconnaissant que le personnage le plus important de la bande était le capitaine Toussaint Gilles. que tant de griefs d'ailleurs recommandaient à sa vengeance, il le saisit résolûment au collet.

— Vous êtes l'auteur du trouble et le chef de l'attroupement, lui dit-il d'une voix éclatante; au nom de la loi, je vous arrête.

Le président du club patriotique s'attendait si peu à ce trait d'énergie, que pendant un instant il demeura immobile, et pour ainsi dire pétrifié; mais bientôt il sortit de sa stupeur, et étreignant de ses larges mains les maigres poignets du juge de paix :

– Monsieur Bobilier, lui dit il, si ce n'était votre âge, je vous casserais sur mon genou comme un morceau de bois sec.

— Force à la loi! répliqua le magistrat sans lâcher prise; Froidevaux, je vous requiers de me prêter main-forte.

— Je vous dis que si vous ne me laissez pas tranquille ça finira mal, reprit l'aubergiste en secouant brutalement le juge de paix.

— Toussaint Gilles, n'êtes-vous pas honteux? s'écria Froidevaux qui, d'une main vigoureuse, dégagea le vieillard de cette rude étreinte.

Plusieurs des partisans de Toussaint Gilles virent dans le mouvement du jeune avocat une agression décidée, et ils intervinrent à leur tour pour la repousser. Il s'ensuivit une scène de confusion, pendant laquelle Froidevaux, tout en maintenant énergiquement son terrain contre les perturbateurs, s'efforça de décider à la retraite le juge de paix qu'il couvrait de son corps.

— Je vous en prie, M. Bobilier, lui dit-il à plusieurs reprises, rentrez au château, et laissez-moi leur faire entendre raison.

— Je ne romprai pas d'une semelle devant ces coquins, répondit le juge de paix, dont la figure crochue flamboyait de colère ; ils n'ont qu'un moyen de me faire céder, c'est de me tuer sur la place.

En voyant la situation critique où se trouvait le vieillard, Châteaugiron descendit précipitamment les marches du perron, après avoir dit à ses compagnons de le suivre.

— Y penses-tu? s'écria Langerac d'une voix émue, quitter cette position, c'est perdre l'avantage que nous donnent nos armes.

— En avant ! dit Héraclius sans s'arrêter à cette observation ; il ne séra pas dit qu'en ma présence on ait outragé impunément un vieillard qui a vu naître mon père.

Au moment où le marquis, suivi de Germain et de Bourguignon, s'élançait hardiment sur la troupe des émeutiers, Froidevaux, déscspérant de faire entendre raison au juge de paix, non moins entêté que vaillant, le prit par le bras et l'entraîna de vive force du côté du château.

A mi-chemin ils rencontrèrent Châteaugiron, qui avait quelques pas d'avance sur ses compagnons.

— Monsieur, lui dit Froidevaux, je ne pense pas que vous ayez l'intention de faire feu sur des hommes sans armes, et de répondre à des cris par des balles.

— Monsieur, répondit le marquis, ces hommes sans armes ont leurs poches pleines de petits couteaux qui coupent parfaitement bien ; en voici la preuve, ajouta-t-il en montrant sa main gauche qu'entourait un mouchoir taché de sang.

— Ces gredins vous ont blessé ? s'écria M. Bobilier d'une voix à peine distincte ; car la rapidité de la course que venait de lui faire faire l'avocat lui avait coupé la respiration.

— Ce n'est qu'une égratignure, tout à l'heure... dans le vestibule... un petit homme noir à jambes torses à qui je venais de faire descendre l'escalier un peu brusquement...

— C'est ce scélérat de Bancroche, reprit le juge de paix.

— Le drôle est bien nommé, d'ailleurs il sera facile de le reconnaître ; car, quoiqu'il ait un casque, il doit porter sur son visage les marques de la crosse de mon fusil.

— Ce n'est pas de la crosse, c'est du canon qu'il fallait vous servir contre un pareil misérable, s'écria le vieillard avec indignation.

— Mon cher monsieur Bobilier, dit Froidevaux, tuer un homme, fût-il un coquin comme Bancroche, n'est pas le moyen de rétablir l'ordre.

— Point de quartier pour de pareils brigands, reprit le moins pacifique de tous les juges de paix du royaume ; monsieur le marquis veuillez oublier un instant votre rang et m'obéir comme au représentant de la loi ; placez-vous derrière moi, ainsi que vos gens, l'arme haute. Je vais faire une dernière sommation, et si les gredins n'évacuent pas la cour sur-le-champ, si la moindre pierre nous est encore lancée... Comment sont chargés vos fusils?

— Un coup à chevrotines et l'autre à petit plomb, répon dit le chasseur.

— Bon ! S'ils avaient été chargés à balles, j'aurais peut-être eu la faiblesse de vous dire de tirer en l'air, mais quelques grains de plomb ne tueront personne et donneront à ces bandits la leçon dont ils ont besoin ; à la première pierre donc, et dès que je vous en aurai donné l'ordre, feu sérieux comme sur une bande de loups !

Tandis que M. Bobilier faisait quelques pas en avant pour mieux faire entendre sa sommation, Froidevaux dit au marquis :

— Notre digne juge de paix aurait fait à coup sûr un excellent soldat, mais je n'ai jamais vu d'homme dont le caractère jurât davantage avec le titre de sa place ; grâce à ses instincts belliqueux, une scène qui n'eût été que ridicule va peut-être devenir sanglante.

— Bien malgré moi, répondit Héraclius ; j'espère que vous n'en doutez pas ?

— Eh bien ! monsieur, il est temps encore. Puisque les vieillards sont un peu fous, c'est aux jeunes gens à se montrer sages. Voulez-vous me permettre de vous donner un conseil ?

— Parlez, monsieur ; les expédients violents ne sont nullement de mon goût, et si vous connaissez quelque moyen de rétablir la tranquillité sans y avoir recours...

— Désarmez vos fusils, interrompit le jeune avocat, rentrez au château, et surtout emmenez M. Bobilier, qui avec les meilleures intentions du monde verse de l'huile sur le feu, tandis que c'est de l'eau qu'il faudrait y jeter ; il est beaucoup trop chevaleresque, poursuivit Georges en souriant, pour connaître la manière dont il faut s'y prendre avec nos bourgeois de Châteaugiron ; je sais leur langue, moi, et si vous me laissez faire, je crois pouvoir vous répondre qu'avant un quart d'heure tout sera rentré dans l'ordre.

En voyant que les émeutiers, tenus en respect par les fusils dont le marquis et ses domestiques étaient armés, avaient cessé toute démonstration hostile, le vicomte de Langerac s'était décidé à descendre du perron.

— M. Froidevaux a raison, dit-il au marquis ; la fusillade serait fort bonne si ces dames n'étaient pas au château ; mais pour tout autre que cet endiablé fou de juge de paix, il est évident que leur présence nous commande la plus grande réserve. Nous exposer, ce ne serait qu'une bagatelle, mais les exposer elles-mêmes !... car qui sait à quels excès pourrait se porter une populace exaspérée ? Madame de Châteaugiron ne sera que trop douloureusement affectée en voyant ta blessure... Veux-tu la faire mourir d'émotion... et puis ta fille... ta petite Pauline... songes-y donc...

Cette exhortation pacifique fut interrompue par la voix guerrière de M. Bobilier.

— En avant ! s'écria-il, et si l'on recommence à jeter des pierres, tenez-vous prêts à faire feu ; mais attendez mon commandement.

A ces mots, dernier jet d'une flamme défaillante, le vieillard, trahi par ses forces moins indomptables que son courage, chancela en arrière, et il serait tombé si le marquis et l'avocat ne se fussent précipités en même temps pour le soutenir.

— Il faut le transporter au château, dit Langerac avec l'empressement que montrent certains soldats sur le champ de bataille, lorsqu'il s'agit de conduire à l'ambulance quelqu'un de leurs camarades atteint par le feu de l'ennemi. Monsieur Froidevaux, permettez-moi de vous remplacer ; tandis que nous donnerons à ce digne M. Bobilier les soins que réclame son état, usez de votre influence dans l'intérêt de la concorde. Si nous n'étions que des hommes au château, je ne songerais certes pas à recourir à votre médiation ; mais vous savez que madame la marquise et sa mère sont ici, et alors...

— Fort bien, monsieur, répondit Froidevaux d'un ton bref, occupez-vous de M. Bobilier ; le reste me regarde.

Tandis que le vicomte, aidé d'Héraclius qui n'avait pas voulu se rapporter de ce soin à l'un de ses domestiques, transportait au château le vieux magistrat à moitié évanoui, Froidevaux se rapprocha des émeutiers, au milieu desquels Toussaint Gilles s'était remis à pérorer avec chaleur.

— Ah çà, voyons, entendons-nous, dit le jeune avocat en coupant sans cérémonie la parole au président du club patriotique, allez-vous vous retirer bien tranquillement chacun chez-vous, ou bien tenez-vous décidément à être traduits en police correctionnelle et peut-être aux assises ?

— Monsieur Froidevaux, répondit l'aubergiste républicain avec emphase, des citoyens français, des bourgeois de Châteaugiron qui ont la conscience pure et qui se sont imposé un devoir civique...

— Toussaint Gilles, interrompit de nouveau le jeune avocat, je sais que vous êtes une mauvaise tête, aussi je ne vous adresse pas la parole en particulier ; je parle ici à tout le monde. Que ceux qui veulent m'écouter tranquillement et sans m'interrompre lèvent la main.

— A part le capitaine des pompiers et deux ou trois de ses plus chauds partisans, tout le monde leva la main, tant la popularité de l'avocat de village était grande, même parmi ceux qui l'accusaient de tiédeur politique.

— Vous savez que je ne suis ni un carliste, ni un jésuite, ni un aristocrate, reprit Froidevaux en flattant adroitement les préjugés de son auditoire ; personne non plus ne m'accusera d'être l'ami du marquis de Châteaugiron. Je suis un bourgeois comme vous, un patriote comme vous ; je n'ai aucun intérêt à vous tromper, et, loin d'avoir jamais cherché à vous faire le moindre tort, j'ai défendu en justice plusieurs d'entre vous ; est-ce vrai ?

— C'est vrai, monsieur Froidevaux, c'est très-vrai, répon-

dirent à la fois la plupart des assistants. vous êtes un brave jeune homme et un fameux avocat, chacun sait ça.

—Eh bien! puisque vous reconnaissez vous-mêmes que je je suis votre ami, et que mes conseils sont bons à suivre, il faut m'écouter.

— Nous vous écoutons, monsieur Froidevaux, nous vous écoutons.

— Voilà assez de sottises pour un jour, et il est temps d'y mettre fin, car, je vous le répète, l'affaire est beaucoup plus grave que vous ne paraissez le croire, et vous vous exposez à être punis fort sévèrement.

— Voyons, monsieur l'avocat, dit Gautherot en se grattant l'oreille, vous savez que je ne suis pas un chicanier et que j'aimerais mieux recevoir un coup de corne de mes bœufs que de voir arriver chez moi le moindre chiffon de papier timbré; dites-nous donc franchement de quoi il retourne.

— Il retourne, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, police correctionnelle et peut-être jury.

— Cependant le greffier nous disait que nous étions dans notre droit.

— Vermot ne répéterait pas devant moi une pareille absurdité. Est-il là?

— Non, monsieur Froidevaux, répondit l'épicier d'un air aigre-doux; le greffier a trouvé que ça chauffait un peu trop, et il s'est évaporé.

— Il a fait sagement, et je vous conseille de l'imiter.

— Ainsi donc, reprit Laverdun qui semblait au moins aussi inquiet que le boucher, si M. de Châteaugiron portait plainte parce qu'on a enfoncé sa grille un peu brusquement, vous croyez que nous pourrions avoir de l'ennui?

— Vous auriez mieux que ça, c'est moi qui vous le garantis.

— Mieux que ça! quoi donc?

— Mais, par exemple, de trois mois à deux ans de prison, selon les circonstances.

— Les chefs de l'attroupement s'entre-regardèrent un peu interdits.

— C'est ce que nous disait le juge paix, dit Laverdun à l'oreille de Toussaint Gilles ; et puisque M. Froidevaux, qui connaît les lois sur le bout de son doigt, nous répète la même chose, c'est que c'est la vérité.

— Quant à celui qui a donné un coup de couteau à M. de Châteaugiron, reprit Georges, il doit s'attendre à ne pas en être quitte à si bon marché.

— Un coup de couteau ! répétèrent plusieurs voix avec une expression d'étonnement mêlé de désapprobation.

— Oui, mes amis, un coup de couteau. Je sais que la grande majorité d'entre vous est composée d'honnêtes gens; mais vous voyez qu'il s'est glissé dans vos rangs des individus capables de tout, de l'assassinat aussi bien que du vol.

— Si je connaissais le gredin qui a fait ce coup-là, s'écria le boucher avec chaleur, je l'assommerais comme un veau.

— Je suis le premier à regretter un pareil accident, dit Toussaint Gilles, mais le tort d'un seul ne saurait rejaillir sur tous.

— C'est vrai, répondit Froidevaux, mais le seul moyen de n'être pas regardés comme complices du coupable, c'est de mettre fin à une scène de désordre qui n'a duré que trop longtemps, et de vous retirer sur-le-champ.

— C'est entendu, répondit Gautherot, je saigne un mouton tout comme un autre, mais je n'égratignerais pas un enfant; ainsi puisque les coups de couteau en sont, moi je n'en suis plus. Vous en venez-vous, Laverdun?

— Certes oui, répondit l'épicier ; je vous disais bien que ces coquins de la bande de Bancroche nous mettraient dans l'embarras.

— Mais les torts sont personnels, dit l'aubergiste, qui,

sans être complétement exempt d'inquiétude, la dissimulait par un sentiment d'orgueil.

— Personnels tant qu'il vous plaira, reprit Laverdun, en attendant, ce ne serait pas la première fois que les innocents paieraient pour les coupables ; aussi tout ce que je regrette, c'est de ne m'être pas évaporé plus tôt, comme a fait ce jésuite de Vermot. Allons, capitaine, M. Froidevaux a raison, retirons-nous. Vous ne voulez pas ? en ce cas, bonsoir.

— Lâches ! dit entre ses dents Toussaint Gilles.

Sourds à cette insulte, Laverdun et Gautherot donnèrent le signal de la retraite, et furent suivis par la plupart de leurs compagnons. A part quelques amis fidèles qui semblaient décidés à partager sa fortune jusqu'au bout, et une demi-douzaine d'individus de la bande de Bancroche, qui continuaient de rôder dans la cour, le capitaine de pompiers se trouva bientôt seul en face de l'avocat.

— Monsieur Froidevaux, lui dit-il alors avec un accent d'amertume, jusqu'ici je vous avais cru patriote.

— Je le suis en effet, répondit froidement l'avocat, mais il n'est pas question de ça. Cette ridicule émeute a été fomentée chez vous, et vous en êtes l'instigateur, ceci est hors de doute ; vous devez donc vous attendre à être poursuivi...

— Je m'y attends, interrompit Toussaint Gilles d'un air sombre ; mais le devoir d'un citoyen est de souffrir pour la patrie !

— Nous ne sommes pas ici à votre club ; ainsi laissez là ces phrases creuses. Voulez-vous suivre un bon conseil ? Priez ces braves gens qui ne vous ont pas quitté de sortir de la cour, et accompagnez-moi vous-même au château.

— Au château ! et pourquoi faire ?

— Pour offrir au marquis et à M. Bobilier vos excuses au sujet de ce qui vient de se passer. Peut-être en vous y prenant tout de suite...

— Des excuses ! j'aimerais mieux me couper le cou avec mon sabre.

— Alors, gare le procès-verbal du juge de paix.

— Qu'il le rédige, son procès-verbal... je m'en moque comme de sa perruque jaune... je ne suis pas un poltron comme Laverdun et Gautherot... je suis Français, citoyen et bourgeois de Châteaugiron... je paie patente et mon auberge m'appartient... Si l'on me fait un procès, j'ai mille écus à manger, et plus s'il le faut... et personne au monde ne pourra se vanter d'avoir fait mettre les pouces à Toussaint Gilles.

Une clameur soudaine interrompit le capitaine, qui tourna la tête et resta stupéfait à la vue de l'arbre de la liberté tout en flammes.

Tandis que les émeutiers pénétraient dans la cour du château, le feu qui consumait les débris de l'arc de triomphe s'était communiqué sans qu'on y prît garde au peuplier sacré ; sèche depuis longtemps et par conséquent très-combustible, la tige s'embrasa si rapidement que Picardet, toujours accroché à la cime, sentit la chaleur de la flamme avant que personne se fût aperçu que l'arbre brûlait. Ce fut lui qui, le premier, jeta le cri d'alarme, cri répété aussitôt sur tous les tons par la foule qui en ce moment revenait sur le terre-plein.

— Monsieur Froidevaux, dit Toussaint Gilles avec un accent de bravade, je ne m'en vais pas parce que j'ai peur, mais parce que le devoir m'appelle.

Aussitôt le capitaine s'élança hors de la cour en criant d'une voix tonnante :

— A la pompe ! camarades, à la pompe ! sauvons l'arbre de la liberté !

VII

LA FIN DE L'ORAGE.

Les assistants, pompiers ou non, se précipitèrent à l'envi, sur les pas du capitaine, vers un hangar qui attenait à la mairie ; plusieurs d'entre eux en ressortirent presque aussitôt après s'être attelés à la pompe qu'ils traînèrent au pas de course jusqu'au terre-plein ; les autres, pendant ce temps, s'armèrent de seaux et s'empressèrent d'aller les remplir au puits de la mairie : bientôt une chaîne fut formée

Si prompts qu'eussent été les préliminaires, les progrès du feu avaient été plus rapides encore. Bientôt la place ne fut plus tenable pour Picardet. En se sentant talonné par les flammes, le taillandier avait d'abord grimpé comme un chat effarouché jusqu'à la pointe extrême du peuplier, au risque de voir la tige de plus en plus frêle se rompre sous le poids de son corps ; mais ce n'était là qu'un refuge fort précaire, car le feu le poursuivait dans cette ascension, et pour s'élever lui-même plus haut que la place qu'il venait d'atteindre, il lui eût fallu des ailes.

Trois partis s'offraient à Picardet, mais ils renfermaient tous un danger à peu près égal. S'élancer du haut du peuplier : c'était le moyen à peu près infaillible de se rompre le cou ; se laisser glisser le long du tronc enflammé : il arriverait rôti à terre ; attendre qu'on lui portât du secours : ce secours arriverait-il à temps, et pour peu qu'il tardât, l'arbre ne serait-il pas embrasé du haut en bas ?

Il y avait là de quoi faire hésiter le plus intrépide ; aussi Picardet, en dépit de son courage naturel, balança-t-il un instant ; mais à la vue du drapeau subitement enflammé au-dessous de lui, il comprit que tout délai devenait mortel,

et prit héroïquement son parti. Relâchant subitement l'étreinte par laquelle jusqu'alors il s'était tenu collé à la tige du peuplier, il coula du haut en bas plutôt qu'il ne descendit, et arriva à terre avec une rapidité si foudroyante qu'on eût dit la chute d'un aérolithe.

Au moment où le taillandier, aveuglé et étouffé par la fumée, les cheveux enflammés comme la queue d'une comète, les mains sanglantes et les habits brûlés en plusieurs endroits, se roulait sur le sol en rugissant de douleur, un jet d'eau, sorti de la pompe et dirigé par Toussaint Gilles, l'inonda de la tête aux pieds assez à temps pour lui sauver une partie de ses cheveux.

— Maintenant que Picardet est éteint, s'écria le capitaine, sauvons l'arbre de la liberté ; allons, ferme ! de l'ensemble et du poignet !

En parlant ainsi, Toussaint Gilles braqua sur le peuplier le tuyau mobile dont il s'était réservé la manœuvre, et ses aides se mirent à pomper avec ardeur ; mais avant que le moindre filet d'eau fût arrivé à sa destination, les travailleurs virent, avec une surprise mêlée d'effroi, la pompe se soulever entre leurs mains et tomber lourdement de côté en répandant sur leurs jambes le liquide qu'elle contenait.

Tous les yeux se fixèrent avec ébahissement sur M. de Vaudrey, qui venait d'arriver à l'improviste, et dont le poignet herculéen avait accompli ce tour de force.

Le gentilhomme campagnard paraissait parfaitement calme, mais son teint était animé et son front mouillé de sueur, ce qui semblait indiquer qu'il avait marché fort vite.

A quelques pas, le fidèle Rabusson se tenait immobile dans une attitude martiale ; d'une main il serrait avec force un bâton noueux plus semblable à une massue qu'à une canne, de l'autre il menait en laisse Sultan, le monstrueux chien de garde du baron.

Un silence de stupéfaction régna pendant un instant ; enfin Toussaint Gilles prit la parole.

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda-t-il d'une voix tremblante de courroux.

— Il me semble que c'est facile à comprendre, répondit froidement M. de Vaudrey.

— Pourquoi renversez-vous notre pompe

— Pour vous empêcher de pomper.

— Et pourquoi voulez-vous nous empêcher de pomper?

— Parce que ce n'est pas à ceux qui ont mis le feu de l'éteindre; il vous a plu de voir brûler ces colonnes de bois, il me plaît à moi de voir brûler ce peuplier.

— Relevez la pompe! dit le capitaine à ses compagnons d'un air impérieux; nous verrons si l'on osera encore la renverser.

— Et moi je vais voir si l'on osera la relever quand je le défends! répondit le baron en croisant tranquillement ses bras nerveux sur sa vaste poitrine.

Un long murmure se fit entendre; mais aucun des assistants ne bougea.

— Lâches! s'écria Toussaint Gilles en lançant à ses amis un regard furieux; un seul homme vous fait donc peur?

— D'abord ils sont deux, dit à l'un de ses voisins le prudent Laverdun, et deux qui en valent dix, sans compter leur monstre de chien qui a la réputation d'étrangler les loups d'un seul coup de mâchoire.

— Monsieur Toussaint Gilles, dit le baron avec un sourire moqueur, lorsqu'un chef donne un ordre et qu'on ne lui obéit pas, savez-vous ce qu'il doit faire?

— Je n'ai pas de conseils à recevoir de vous! s'écria le capitaine d'un ton brutal.

— Il doit exécuter son ordre lui-même, reprit M. de Vaudrey toujours impassible.

— C'est ce que je vais faire, dit Toussaint Gilles en s'avançant brusquement.

Au moment où l'aubergiste se baissait vers la pompe, le

baron le saisit par le collet de son habit et le contraignit de se redresser.

— Monsieur Toussaint Gilles, lui dit-il alors, écoutez-moi ; vous êtes un méchant drôle, et vous avez besoin d'être corrigé ; c'est moi qui me charge de ce soin.

— Me corriger ! s'écria le capitaine en se débattant entre les mains puissantes qui venaient de le saisir, aussi vainement que se débat un lièvre sous les serres d'un aigle.

— On étrangle le capitaine ! défendez le capitaine ! s'écrièrent plusieurs des spectateurs ; mais là se réduisit le secours qu'ils portèrent à leur chef, tant la colossale apparence du vieux militaire et sa vigueur non moins connue que son courage intimidaient les plus hardis.

Gautherot seul, brave par tempérament et d'humeur batailleuse, vint en aide à son ami ; mais à l'instant où il s'élançait sur M. de Vaudrey, Rabusson lui barra le passage.

— Un contre un ! dit l'ancien maréchal des logis ; si tu as envie d'être battu, me voilà.

— Tu as un assommoir et un chien, répondit le boucher, moi, je n'ai que mes poings.

— C'est juste.

Avec une générosité qui touchait à l'imprudence, Rabusson fourra son bâton noueux entre les mâchoires du dogue auquel il dit impérativement : Garde-moi ça, Sultan, et ne bouge pas !

Se redressant alors et regardant le boucher d'un air de défi :

— Maintenant, lui dit-il, en veux-tu tâter ?

— Tout de suite répondit Gautherot en se mettant en garde avec l'aplomb d'un boxeur expérimenté.

Le cercle qui s'était formé autour du baron et du capitaine s'agrandit pour laisser le champ libre aux deux nouveaux antagonistes.

Après quelques évolutions préliminaires Gautherot prit l'offensive.

— Pare-moi celle-là, dit-il en portant à son adversaire un coup capable d'assommer un veau.

Rabusson para du bras gauche et riposta par une gourmade si bien dirigée et si rudement appliquée que le boucher, atteint en plein visage, tomba à la renverse, le nez et la mâchoire en sang.

Quoique Gautherot comptât de nombreux amis parmi les émeutiers et qu'en ce moment il fût en quelque sorte leur champion, des rires bruyants saluèrent sa chute, et tous les regards se fixèrent sur le vainqueur avec une sorte d'admiration ; car la faveur populaire, toujours prête à abandonner le héros qui tombe, tient rarement rigueur à celui qui triomphe.

Un incident inattendu accrut en ce moment la confusion de cette scène orageuse.

Excité par les cris de la foule et par la lutte dont il venait d'être témoin, Sultan oublia sa consigne, laissa tomber de sa gueule l'espèce de massue confiée à sa garde, et sans avertissement préalable, sans pousser un seul aboiement, il s'élança d'un bond furieux sur le premier individu qui lui tomba sous la patte et sous la dent; cette victime de la fatalité, ce fut l'épicier Laverdun.

En toute circonstance, l'honorable vice-président du club de Châteaugiron eût été complétement hors d'état de lutter contre un dogue gros comme un lion et presque aussi formidable; mais en ce moment, assailli à l'improviste et pétrifié de terreur, il n'essaya même pas de se défendre; aussi le vit-on bientôt, pâle comme un mort et à moitié étranglé, rejoindre sur le carreau son ami Gautherot, qui, tout étourdi de sa chute, n'avait fait encore aucun mouvement pour se relever.

Pendant ce temps, M. de Vaudrey adressait l'admonestation suivante au capitaine Toussaint Gilles, qui faisait d'inutiles efforts pour se dégager de ses mains :

— Je connais les propos que vous tenez depuis longtemps

contre moi et contre mon neveu, monsieur l'aubergiste, et jusqu'ici je me suis contenté de les mépriser; mais maintenant, non content d'aboyer, vous vous mêlez de mordre, voilà ce que je ne permettrai pas. Rappelez-vous donc ce que je vais vous dire : pour aujourd'hui je vous fais grâce, mais ne recommencez pas si vous tenez à conserver vos moustaches et vos oreilles.

En parlant ainsi, M. de Vaudrey fit perdre l'équilibre à Toussaint Gilles par une secousse irrésistible, et l'envoya rouler sur le carreau près de Gautherot et de Laverdun.

Des cinq principaux clubistes, trois en ce moment étaient étendus côte à côte sur la poussière; le quatrième, flambé comme un poulet qu'on prépare pour la broche, se trouvait hors de combat; enfin le greffier Vermot, qui complétait ce quintette politique, avait depuis longtemps quitté le champ de bataille.

En voyant la déconfiture de leurs chefs, les émeutiers, loin de songer à les venger, commencèrent à se regarder les uns les autres d'un air interdit.

— Messieurs les bourgeois de Châteaugiron, dit alors M. de Vaudrey en promenant sur la foule un regard plein d'une assurance ironique et dédaigneuse, je vous remercie, au nom de mon neveu, d'avoir mis le feu à cet arbre ridicule qui obstruait l'entrée de son château; vous l'aviez planté, c'était à vous de le brûler.

— On ne l'a pas fait exprès, dit naïvement un des assistants.

— Nous en planterons un autre, ajouta une voix partie des derniers rangs.

— A la même place? demanda le baron.

— Oui, à la même place, répondit la même voix.

— En ce cas, je vous prie de m'inviter à la cérémonie, reprit M. de Vaudrey avec un flegme imperturbable; plusieurs d'entre vous me paraissent avoir des notions peu exactes sur le respect dû à la proprité d'autrui, je me charge de compléter sur ce point leur éducation.

En ce moment le peuplier, dévoré jusqu'au cœur par le feu, fit entendre un long craquement, se pencha lentement sur la foule effrayée et tout à coup rompit par le milieu; la base de la tige resta debout tandis que le tronçon supérieur tombait tout enflammé sur les débris de l'arc de triomphe, comme dans un duel, après un coup fourré, un des adversaires tombe expirant sur son ennemi déjà mort.

La catastrophe imprévue dont l'arbre de la liberté était la victime au moment même où l'on venait de célébrer sa régénération, causa aux assistants, passablement superstitieux pour la plupart, en dépit de leurs principes républicains, une impression désagréable qui se traduisit par les paroles suivantes échangées à voix basse dans les différents groupes : — C'est un mauvais signe! — Il y en aura de pincés! — Je ne voudrais pas être dans la peau de Toussaint Gilles! — Vous verrez que tout ceci finira mal! — Pour moi, j'en ai assez, et vous? — Moi aussi. — Je n'ai pas envie d'être couché sur le procès-verbal du juge de paix. — Ni moi non plus. — Eh bien! si vous m'en croyez, nous nous en irons. — Vous avez raison, allons-nous-en. — Il y a longtemps que nous devrions être partis. — Ou plutôt nous n'aurions pas dû venir. — Et autres propos semblables, qui annonçaient que l'émeute châteaugironaise était définitivement entrée dans sa période de déclin.

Toussaint Gilles, Gautherot et Laverdun s'étaient relevés tous trois, mais aucun d'eux ne paraissait tenté de réclamer sa revanche. Le boucher essuyait avec un mouchoir de cotonnade son museau saignant, et semblait compter du bout de sa langue ce qu'il lui restait de dents; l'épicier, pâle comme le suif de ses chandelles, se tâtait le cou d'une main tremblante, afin de s'assurer que les crocs du terrible Sultan n'avaient pas pénétré plus avant que la cravate; le capitaine enfin se mordait la moustache, au point de l'entamer, sans oser manifester autrement sa fureur.

Après avoir promené tout autour de lui un regard ferme

et tranquille qui ne rencontra pas une seule physionomie disposée à le braver, M. de Vaudrey se dirigea lentement vers le château, suivi de Rabusson qui avait ramassé sa massue et semblait fort décidé à s'en servir au besoin, et du terrible Sultan, dont les yeux injectés de sang parcouraient les groupes empressés de s'ouvrir pour lui faire place, comme s'il y eût cherché un second épicier à étrangler.

A la porte de la grille, le baron rencontra Froidevaux, qui avait gardé pendant cette scène la neutralité la plus scrupuleuse.

— Monsieur l'avocat, lui dit-il en réprimant un sourire qu'avaient provoqué sans doute les souvenirs de la veille, tout à l'heure je vous ai vu de loin haranguant ces tapageurs pour les décider à se retirer ; je vous remercie de cette démarche au nom de mon neveu et au mien.

En dépit de sa jalousie, Georges Froidevaux n'avait pu s'empêcher d'admirer la façon expéditive dont le gentilhomme campagnard venait de mettre à la raison les chefs de l'émeute.

— Votre intervention, monsieur le baron, répondit-il, a été tout autrement efficace que la mienne ; c'est le cas de retourner le vers de Cicéron et de dire : *Cedat armis toga.*

— Il est nécessaire que nous ayons une conversation sérieuse, reprit M. de Vaudrey en changeant de ton ; mais en ce moment il faut que je parle à mon neveu. Ce sera pour demain, si vous le trouvez bon.

— Je suis entièrement à vos ordres, répliqua Georges passablement intrigué.

Le baron prit congé du jeune avocat par un geste à la fois bienveillant et moqueur, et s'adressant à l'ex-garde-chasse :

— Tu vas rester ici avec Sultan, lui dit-il.

— Oui, mon colonel, répondit Rabusson en prenant le dogue par sa laisse.

— Tu ne quitteras pas la porte de la grille avant que je t'aie relevé de faction.

— Suffit, mon colonel.

— Ces coquins ont brisé la serrure, mais toi et Sultan vous valez toutes les serrures du monde.

— Soyez tranquille, mon colonel, personne n'entrera.

— Si quelqu'un essaie de forcer le passage...

— Il fera connaissance avec mon gourdin et avec les dents de Sultan ; sans compter que j'ai dans mes poches deux petits aboyeurs que pas un de ces farauds n'oserait regarder en face.

— Pas de pistolets ! dit le baron d'un ton sérieux : si l'on veut pénétrer dans la cour malgré toi, quelques coups de bâton bien appliqués, c'est le seul traitement que méritent de pareils drôles.

— C'est entendu, mon colonel, et vous pouvez partir du pied gauche en toute confiance, comme disent les fantassins.

M. de Vaudrey jeta un regard en arrière et reconnut qu'il n'y avait aucune probabilité qu'une nouvelle attaque fût tentée contre le château ; à part le tronc mutilé de l'arbre de la liberté, qui continuait à brûler comme un flambeau gigantesque, le feu commençait à s'éteindre, et les émeutiers, visiblement découragés, se retiraient dans différentes directions ; quelques-uns même avaient déjà évacué la place.

Rabusson s'approcha du brasier, y ramassa un charbon qu'il plaça sur le fourneau de sa pipe, sans plus se presser que si la peau de ses doigts eût été de fer, et, s'appuyant contre la grille, il commença sa faction, le front tourné vers l'ennemi et le redoutable Sultan couché à ses pieds.

M. de Vaudrey, de son côté, traversa la cour d'un pas lent et d'un air pensif ; au moment où il mettait le pied sur le perron, la porte du vestibule s'ouvrit, et le marquis de Châteaugiron descendit rapidement l'escalier.

Séparés depuis deux ans par une de ces mésintelligences qui éclatent parfois au sein des familles les mieux unies

l'oncle et le neveu se contemplèrent un instant d'un air contraint et irrésolu, puis, également entraînés par un mouvement irrésistible, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

VIII

LE PORTEFEUILLE.

Après être restés deux ans sans se voir, le baron de Vaudrey et le marquis de Châteaugiron éprouvaient, à un degré presque égal, le besoin de se parler sans témoins et d'avoir une explication décisive au sujet des griefs plus ou moins sérieux qui pendant si longtemps les avaient désunis.

Le château était entièrement évacué, et le désordre avait atteint cette période déclinante pendant laquelle la plus sage conduite à tenir est de laisser les perturbateurs se disperser d'eux-mêmes. Héraclius, d'ailleurs, venait de prendre des mesures énergiques pour repousser au besoin toute nouvelle agression ; par ses ordres la plus grande partie de ses domestiques, un peu rassurés et armés jusqu'aux dents, avaient établi un poste militaire dans le vestibule, véritable clef de la position, d'où il était facile de tenir en échec les émeutiers, dans le cas où ils auraient tenté une seconde attaque.

Tranquille de ce côté, le marquis conduisit M. de Vaudrey dans son cabinet.

— Mon cher oncle, lui dit-il alors en lui serrant de nouveau la main avec une respectueuse effusion, permettez-moi de vous remercier encore ; vous ne sauriez croire à quel point votre démarche me pénètre de reconnaissance. Il y a si longtemps que je désire de redevenir pour vous ce que j'étais autrefois ! et ma femme ! combien elle va être heureuse de vous voir !

Le baron, dont la physionomie était redevenue sérieuse, prit un fauteuil et fit signe à son neveu de s'asseoir.

— Écoute, lui dit-il : tout à l'heure, du haut de ma terrasse, j'ai aperçu ce qui se passait ici ; l'insolence de ces drôles qui semblaient vouloir mettre le siége devant ton château a ému dans mes veines le vieux sang de Châteaugiron, et je suis venu...

— Seul ? interrompit Héraclius ; je vous reconnais bien là.

— Je n'avais qu'un mot à dire, et Châteaugiron-le-Vieil descendait en masse pour mettre à la raison tes bourgeois, mais je n'ai pas voulu donner un nouvel aliment à l'antipathie qui existe déjà entre les deux villages ; j'ai donc défendu à mes paysans de bouger ; d'ailleurs je n'avais pas besoin d'eux.

— Il me semblait avoir vu tout à l'heure, à la porte de la grille, votre garde-chasse.

— Oh ! Rabusson a ses priviléges ; je ne me serais pas avisé de lui défendre de me suivre, car il est certain qu'il ne m'aurait pas obéi.

— C'est un garçon dévoué.

— Un cœur d'or et un bras de fer. Ce pauvre Rabusson ! laisser son colonel marcher seul à l'ennemi : il se serait plutôt jeté du haut de nos rochers, la tête en bas... Je suis donc venu, et en te voyant, par un premier mouvement dont je n'ai pas été le maître, je t'ai tendu la main...

— Vous en repentez-vous ? demanda le marquis avec une sorte d'anxiété.

— Je ne dis pas cela. Le premier mouvement est toujours le meilleur, et je n'ai nul regret d'avoir suivi le mien ; mais ne crois pas cependant que dès à présent tous mes griefs soient oubliés. Pour que notre réconciliation soit complète et sans arrière-pensée, il faut m'expliquer ta conduite et te justifier, si c'est possible.

Châteaugiron sourit faiblement, comme s'il se fût attendu à ces paroles.

— Me justifier ! dit-il; je suis donc accusé ?

— Oui.

— Par qui ?

— Par tes actes.

— Je suis prêt à vous les soumettre tous, et quelque sévérité que semble m'annoncer en ce moment votre physionomie, je ne veux pas d'autre juge que vous.

M. de Vaudrey garda un instant le silence et parut hésiter à poursuivre l'explication qu'il venait de provoquer.

— Parlez, mon oncle, reprit Héraclius d'une voix ferme; vous me dites que je suis accusé; j'ai lieu, moi, de me croire calomnié.

— Calomnié ?

— Oui, mon oncle; et comme la calomnie est venue jusqu'à vous, comme c'est à vous surtout qu'elle s'est adressée, comme depuis trop longtemps elle a réussi à nous désunir, il est temps enfin de la mettre en présence de la vérité. Ainsi donc veuillez me répondre. Que me reprochez-vous ?

— Trois choses, répondit gravement le vieux gentilhomme : une séduction, une mésalliance. Je ne nommerai pas la troisième, car elle n'est pas accomplie, et j'ose encore espérer qu'elle ne le sera jamais.

— Si vous le permettez, nous épuiserons d'abord le premier grief, dit Châteaugiron avec une inflexion de voix pleine d'ironie. Ainsi donc, je suis un séducteur ? Voilà qui me relève un peu à mes propres yeux, car jusqu'à présent je croyais avoir joué, dans le roman auquel vous venez de faire allusion, un rôle beaucoup moins flatteur pour mon amour-propre.

— Je parle sérieusement, et ce persiflage est déplacé.

— Si je persifle, c'est à mes dépens; lorsque vous me traitez de séducteur, ne puis-je repousser cette accusation en déclarant humblement que je ne me reconnais de droit qu'au titre de dupe ?

— Je te répète que ce ton de sarcasme est de mauvais goût, quoiqu'il puisse être fort à la mode parmi les imitateurs de Lovelace.

Châteaugiron sourit, mais dans ce sourire il y avait au moins autant d'amertume que de moquerie.

— Cette fois, dit-il, je ne contesterai pas la justesse de l'épithète ; il est certain que, sous un rapport du moins, je ressemble tout à fait au héros de Richardson.

— Sous un rapport ?

— Sans doute ; mademoiselle de La Gennetière, ou plutôt madame Grandperrin ne se nomme-t-elle pas Clarisse ?

Le baron fronça les sourcils et arrêta sur son neveu un regard sévère.

— J'ai été jeune comme un autre, lui dit-il, plus que beaucoup d'autres même ; j'ai eu des maîtresses, j'ai fait des folies ; en un mot, je n'ai pas le droit de me poser en professeur de morale ; mais du moins je n'ai à me reprocher le malheur de personne ; voilà pourquoi je ne suis pas en ce moment à la hauteur de ton ironie ; voilà pourquoi la légèreté dérisoire avec laquelle tu viens de prononcer le nom d'une femme que tu as perdue me semble cruelle et indigne d'un homme d'honneur.

— Ainsi madame Grandperrin m'accuse de l'avoir perdue et d'être la cause de son malheur ?

— Oseras-tu nier que cela soit vrai ?

— Oui, mon oncle, je l'oserai, et si vous me permettez de rectifier des faits étrangement altérés...

— Les faits, les voici, interrompit brusquement M. de Vaudrey ; une jeune fille vivait innocente et heureuse, tu l'as séduite, puis tu l'as abandonnée ; histoire vulgaire, sans doute, mais les torts des autres n'excusent pas les tiens. Manquait-il dans le pays de femmes sur qui tu pusses exercer tes talents de séduction ? Ne pouvais-tu respecter celle-là qui aurait dû être sacrée pour toi, car elle était la fille de mon meilleur ami, et tu ne l'ignorais pas ? Mais non,

rien ne t'a arrêté, ni le nom honorable d'une famille alliée à la nôtre, ni la certitude de m'affliger, ni le deuil de son père qu'elle portait encore, ni la pensée des larmes auxquelles tu vouais sa vie ; tu l'as donc séduite, sans l'aimer peut-être.

— Sans l'aimer ! s'écria Héraclius avec un accent si profond qu'il porta une conviction instantanée dans l'esprit de M. de Vaudrey.

— Eh bien ! reprit ce dernier, puisque tu l'aimais, pourquoi l'abandonner ?

— Pourquoi ? n'exigez pas que je vous le dise.

— Qu'ai-je besoin de tes aveux ? Pour l'avoir trahie comme pour l'avoir séduite, je sais que tu ne manques pas d'excuses. N'était-elle pas belle ? n'était-elle pas pauvre ?

— C'est donc à un vil motif d'intérêt que vous attribuez le parti que j'ai dû prendre ?

— Quelle autre raison aurait pu te le dicter ?

— Je vous le répète, mon oncle, ne m'interrogez pas sur ce point.

— Je n'ai pas besoin de t'interroger pour lire dans ton cœur. Si mademoiselle de La Gennetière avait été riche, certes, tu ne l'aurais pas trouvée indigne de devenir ta femme ; mais elle n'avait pas de fortune...

— Eût-elle eu tous les trésors du monde, interrompit énergiquement Héraclius, jamais je ne l'aurais épousée,

— Eh quoi ! reprit M. de Vaudrey avec un sourire de dédain, es-tu donc de ces hommes rigides qui écrasent une femme sous le poids de la faute qu'ils ont fait commettre ?

— Si j'avais cru devoir une réparation, soyez sûr que rien ne m'eût empêché de l'offrir ; mais si je ne suis pas de ces hommes rigides dont vous venez de parler, je ne suis pas non plus de ces hommes débonnaires qui acceptent la responsabilité des péchés d'autrui.

— Que veux-tu dire ?

— Ecoutez-moi, mon oncle, répondit le marquis d'un

ton sérieux et assuré, il est des circonstances délicates où le premier devoir d'un honnête homme est de se taire, dût-il voir interpréter contre lui son silence ; depuis deux ans, j'ai conformé ma conduite à ce principe, je me suis tu ; aujourd'hui même, quoique ma réserve ait déjà donné lieu à bien des imputations fausses et injurieuses, je me tairais encore si j'avais à répondre à tout autre qu'à vous ; mais si je m'inquiète peu de l'opinion du vulgaire, il ne saurait en être ainsi de la vôtre. Votre estime m'est trop précieuse pour que je puisse consentir à y renoncer, et ne la perdrais-je pas à jamais, si cet entretien vous laissait le moindre doute sur le droit que j'ai eu d'agir comme je l'ai fait? Ma délicatesse, mon désintéressement, ma loyauté, mon honneur, enfin, sont révoqués en doute par vous, sur la foi d'une accusation qu'il m'est pénible d'avoir à combattre, mais que je ne puis plus laisser sans réponse. Je parlerai donc, puisqu'on m'y force.

— Parle ; je ne demande qu'à te voir atténuer tes torts.

— Ce ne sera pas une atténuation, mais, je l'espère, une justification.

— C'est impossible ; mais explique-toi.

— Je vois que madame Grandperrin vous a fait des aveux.

— Superflus, car j'avais déjà deviné ; mais enfin l'amitié qui me liait à son père et que je lui porte depuis son enfance a gagné sa confiance, et dans un de ces moments où le cœur qui souffre a besoin de s'épancher, elle m'a tout dit.

— Non, elle ne vous a pas tout dit.

— Quand je dis tout, reprit le gentilhomme campagnard avec un sourire involontaire, je ne prétends pas affirmer qu'il n'y ait pas eu par-ci par-là quelque petite réticence : sans cela elle ne serait pas femme. .

— Vous ne comprenez pas, mon oncle.

— Alors, explique-toi.

— Madame Grandperrin n'a pas pu tout vous dire, car elle-même ne sait pas tout.

— Comment, elle ne sait pas tout !

— Non, car si elle avait su ce que ses accusations imprudentes vont me porter à vous révéler, elle n'aurait eu garde de vous choisir pour confident.

— Pourquoi un autre plutôt que moi ?

— Ni vous, ni un autre. Elle aurait souffert en silence et pleuré en silence, à supposer toutefois qu'elle ait en effet souffert et pleuré.

— Héraclius, dit le baron avec un accent d'impatience, est-ce en recommençant ces froids sarcasmes que tu prétends te justifier ? Si tu veux que je t'écoute, plaide ta cause, il est temps.

— Je m'explique donc malgré moi, et seulement parce que vous l'exigez. Ce fut, il y a quatre ans, pendant votre voyage d'Orient, que je vis mademoiselle de La Gennetière pour la première fois. La maladie de langueur dont mon père devait mourir m'avait rappelé depuis quelque temps à Châteaugiron ; nous y vivions d'une manière aussi triste que solitaire. Mon père, à qui la révolution de Juillet avait enlevé la pairie qu'il comptait me transmettre, ne pouvait prendre son parti de ce revers ; moi-même, arrêté dans ma carrière, car, auditeur au conseil d'État, j'avais à votre exemple donné ma démission, je ne me voyais pas sans regrets réduit à la perspective de végéter indéfiniment dans un petit coin du Charolais, tandis que jusque-là, le sort semblait m'avoir appelé à prendre ma part des plaisirs de Paris, et à jouer un rôle sur la scène politique. En songeant au frac de pair de France, je prenais en haine la veste de gentilhomme campagnard.

— Et tu avais tort, interrompit M. de Vaudrey, c'est un costume fort commode au physique et fort salubre au moral ; depuis que je l'ai franchement adopté, je ne regrette plus mon uniforme, et si mon frère avait eu le bon esprit d'en faire autant, si au lieu de se consumer en regrets stériles, il s'était mis à jouer philosophiquement au pair agri-

culteur comme je joue moi-même au soldat laboureur, il aurait vu la santé revenir avec le calme de l'esprit, et peut-être en ce moment vivrait-il encore!

— Mon père n'avait ni votre résignation ni votre énergie, et, je dois l'avouer, ces deux vertus me manquaient également; je menais donc une vie fort monotone, sans autre distraction que la chasse, car la maladie de mon père et surtout l'espèce de misanthropie qui avait altéré la bonté naturelle de son caractère, nous privaient des ressources, fort médiocres d'ailleurs, qu'aurait pu nous offrir la société de quelques-unes des familles du voisinage. Ce fut dans ces circonstances que mademoiselle de La Gennetière et sa tante, après avoir habité Paris pendant quelques années, vinrent s'établir dans leur maison de campagne à un quart de lieue d'ici.

— Plût à Dieu qu'elle n'y fût jamais venue!

— Oui, certes, plût à Dieu!

— Continue.

— Dans les plus brillants salons de Paris, parmi les femmes les plus élégantes et les plus belles, j'aurais remarqué mademoiselle de La Gennetière, car vous savez s'il est possible qu'elle passe inaperçue; mais combien cette impression ne devait-elle pas être plus profonde au milieu de cette solitude de la Tremblaie où je la rencontrai pour la première fois! à la vue de l'enchanteresse dont le charmant visage semblait voilé par une mystérieuse mélancolie, l'ennui qui m'accablait moi-même, se dissipa soudain, l'air me parut plus vif, l'horizon plus large, la solitude...

— Bref, tu devins amoureux, interrompit M. de Vaudrey, pour couper court à l'énumération poétiquement prolixe qu'inspirait à son neveu la puissances des souvenirs.

— Oui, amoureux, répondit avec chaleur Héraclius; ardemment, sérieusement, éperdument amoureux. Voilà pourquoi tout à l'heure, en m'entendant accuser d'avoir combiné à froid. à la manière de Lovelace, une lâche et

perverse séduction, je n'ai pu réprimer un sourire. Il y a eu séduction, oui, sans doute, mais c'est par moi qu'elle a commencé.

— Soit ; tu l'aimais, je te crois ; alors, pourquoi ne pas l'épouser ?

— C'était mon désir le plus vif, mais mon père n'eût jamais consenti à le satisfaire. Un riche mariage lui paraissait la seule chose qui pût m'indemniser de la pairie perdue ; son projet dans les derniers moments de sa vie, sa pensée de tous les instants était de me faire épouser mademoiselle de Morange.

— C'est-à-dire deux cent mille livres de rente ; je comprends que la pauvre Clarisse avait peu de chances de lutter contre une héritière de ce mérite. Mais enfin, il y a trois ans que mon frère est mort, et il n'y en a que deux que tu as quitté Châteaugiron ; pendant une année tout entière, tu es donc resté maître absolu de tes actions ; ton dessein d'épouser Clarisse était alors si bien arrêté, qu'à mon retour tu m'en fis part, et je donnai à ce projet l'approbation la plus complète ; car il m'eût été doux de saluer du titre de nièce la fille de mon vieil ami La Gennetière. Quelle cause soudaine et jusqu'à ce jour inexpliquée, a pu te décider à violer tes promesses, et à abandonner une femme de cette éducation et de cette naissance, avec une brusquerie brutale et cruelle qu'un clerc d'avoué eût rougi d'employer pour rompre une liaison éphémère avec la dernière des grisettes.

— Un clerc d'avoué ! répéta le marquis dont les lèvres se contractèrent sardoniquement ; le hasard a d'étranges à-propos !

— Quels à-propos ?

— Sans vous en douter, vous venez de répondre à votre question.

— Je ne te comprends pas.

— Vous m'avez demandé la cause d'une rupture si

brusque et, selon vous, si cruelle; eh bien! je dois l'avouer ma profonde humiliation, cette cause n'est autre chose qu'un clerc d'avoué.

A ces mots, prononcés avec une affectation de persiflage sous laquelle perçait le ressentiment, Héraclius se leva, et alla ouvrir un meuble de Boule posé en face de la cheminée; après avoir déplacé un des tiroirs, il pressa un ressort secret, et tira d'un double fond un portefeuille qu'il contempla un instant en silence.

Par un mouvement où se retrouvait la prudence de l'ancien militaire, habitué par état à prévoir les surprises et à s'en garantir, M. de Vaudrey se leva à son tour, et alla pousser les verrous aux portes du cabinet.

— Ce sont ses lettres? dit-il ensuite à demi-voix en se rapprochant de son neveu.

— Ses lettres, une boucle de ses cheveux, son portrait, tout ce que j'ai d'elle.

— Quoi! tu n'as rien brûlé?

— J'aurais dû le faire sans doute.

— Oui; conserver ces gages d'une ancienne liaison, maintenant que tu es marié, c'est offenser deux femmes à la fois.

— Et parmi ces deux femmes, il en est une que je ne puis offenser sans ingratitude, car elle m'aime, celle-là, et ne m'a pas trompé : j'ai donc eu tort; mais que voulez-vous? poursuivit Châteaugiron avec un accent de triste moquerie, en dépit de son cœur de bronze et de sa noire scélératesse, Lovelace n'a pas encore eu la force de se résigner à ce sacrifice.

— Il faudra pourtant qu'il s'y résigne aujourd'hui même, reprit le baron d'un ton ferme; tu vas me remettre ce portefeuille.

— Madame Grandperrin vous a donc chargé de le réclamer? répondit Héraclius en fixant sur son oncle un regard perçant.

— Oui.

— Et voilà sans doute l'unique cause de votre visite?

— Une des causes, mais non l'unique.....

Le marquis baissa la tête d'un air rêveur.

— Je crois comprendre, dit-il au bout d'un instant avec la plus mordante ironie; madame Grandperrin a acquis depuis son mariage la prudence qui lui manquait autrefois; et l'idée que je possède son portrait et une trentaine de lettres de sa main lui cause une de ces inquiétudes auxquelles les femmes expérimentées ne s'exposent plus.

— Ta conduite passée ne lui a-t-elle pas donné le droit de tout craindre?

— Et que peut-elle craindre? s'écria impétueusement Châteaugiron; que je ne sois un lâche et un misérable? que je n'abuse, par je ne sais quelle ignoble vengeance, d'un dépôt confié jadis à mon amour et à mon honneur? Est-ce là ce qu'elle craint?

— Elle sait que tu ne l'aimes plus, et sa confiance...

— Eh bien! s'il est vrai que mon amour a été brisé, brisé par elle, entendez-vous, mon honneur reste du moins, et il me semble que ce devrait être assez pour la rassurer.

— C'est ce que je lui ai dit.

— Et elle ne vous a pas cru?

— Quelle est la femme trahie qui ne devienne défiante?

— Elle ne vous a pas cru quand vous lui avez parlé de mon honneur? Au fait, pourquoi m'en étonner! vous croirais-je, moi, si vous me parliez de sa vertu?...

— Héraclius!...

— Voilà donc ton dernier mot, passion si poétique et si pure à ta naissance! poursuivit Châteaugiron avec un rire plein d'amertume; voilà le terme tristement vulgaire où devaient aboutir tant de rêves, tant d'espérances, tant de serments! la défiance, la haine, le mépris! car je juge de ses sentiments pour moi par ceux qu'elle même m'inspire, et pour lire dans son cœur je n'ai besoin que d'interroger le

mien. Autrefois nous appelions cela de la sympathie; aujourd'hui, quel nom donner à cette mutuelle aversion? Sans doute l'amour est une belle fleur, et son parfum est doux, mais si on l'arrache, quelles racines hideuses !

— J'ai eu quelques amours arrachées dans ma vie, dit M. de Vaudrey d'un ton de bonhomie, mais je n'ai jamais trouvé ces hideuses racines dont tu parles. Bien loin de prendre en haine une femme parce que je n'étais plus son amant, je m'arrangeais toujours de manière à rester son ami.

— C'est que vous ne l'aviez jamais aimée.

— Comment ! parce que je ne la détestais pas, c'est que je ne l'avais jamais aimée ! tu te moques de moi ! Mais il ne s'agit pas de réfuter tes paradoxes. Cette correspondance et ce portrait ne doivent pas rester plus longtemps entre tes mains, et tu vas me les remettre.

Châteaugiron ouvrit le portefeuille où il prit une lettre qui se trouvait séparée des autres, et après l'avoir refermé il le présenta sans mot dire à son oncle.

— Pourquoi gardes-tu cette lettre? lui demanda celui-ci; est-ce qu'elle n'est pas de Clarisse ?

— Oh ! si; c'est bien elle qui l'a écrite, répondit Héraclius d'une voix sourde.

— Alors, donne-la-moi; la restitution doit être complète je l'ai promis.

— Cette lettre ne fait pas partie de la correspondance que vous êtes chargé de réclamer.

— Cependant tu dis qu'elle est de Clarisse ?

— Oui; mais ce n'est pas à moi qu'elle était adressée.

— Raison de plus alors pour la lui rendre.

— Ce serait une vengeance trop cruelle.

— Une vengeance?

— Vous en jugerez tout à l'heure.

Le baron regarda le portefeuille que son neveu venait de lui remettre.

— Tu me jures, dit-il, que toutes les lettres qu'elle t'a écrites sont là ?

— Toutes sans exception, je vous en donne ma parole!

— Bien.

M. de Vaudrey prit sur un bureau un carré de papier dont il fit une enveloppe, et, après y avoir enfermé le portefeuille, il alluma une bougie.

— Ton cachet ! dit-il alors au marquis.

— Je reconnais là votre délicatesse chevaleresque, mais la précaution est tout à fait inutile, et je ne saurais m'y associer sans vous faire injure.

— Il ne s'agit pas ici du plus ou du moins de confiance que tu peux avoir en ma discrétion.

— Craignez-vous donc que cette confiance ne soit pas partagée par la personne à qui vous devez remettre ce portefeuille ?

— Toutes les femmes sont curieuses, et elles ont peine à se persuader que nous soyons nous-mêmes complétement exempts de ce petit défaut. Si Clarisse pouvait supposer que j'ai lu ces lettres, elle ne me verrait plus sans rougir, et voilà ce que je veux lui épargner, car je l'aime.

Au lieu de répliquer, le marquis apposa son cachet sur l'enveloppe.

— Maintenant, dit M. de Vaudrey en mettant le portefeuille dans sa poche, parlons de cette lettre que tu gardes ; si je ne me trompe, elle a eu une influence sérieuse sur ta conduite.

— En la lisant pour la première fois, j'ai été sur le point de me brûler la cervelle ; mais aujourd'hui je la bénis, car elle m'a préservé d'un malheur qui eût été irréparable.

— Quel malheur ?

— D'être le mari de cette femme.

— Héraclius, ce langage...

— Écoutez ce qu'il me reste à vous apprendre, et quand vous saurez tout, soyez juge entre elle et moi.

IX

EXPLICATIONS.

Mon père était mort depuis plusieurs mois, poursuivit le marquis de Châteaugiron; je me trouvais, ainsi que vous l'avez dit, le maître absolu de mes actions, et j'étais d'autant plus décidé à épouser mademoiselle de La Gennetière, qu'à votre retour vous aviez complétement approuvé ce projet de mariage. Un de ces incidents vulgaires, pour ne pas dire ignobles, qui jouent parfois un si grand rôle dans le drame domestique, une femme de chambre renvoyée, changea ma résolution, mon avenir, ma vie. Un jour je reçus sous enveloppe la lettre que voici; un grossier commentaire, destiné à m'expliquer ce que j'y pourrais trouver d'obscur, l'accompagnait. C'était un procédé infâme, une lâche et abjecte vengeance de servante congédiée; mais vous le savez, mon oncle, une pierre pour être souillée de boue ne vous blesse pas moins; je fus donc frappé au cœur, et pendant quelque temps le désir de la vengeance me défendit seul contre la pensée du suicide.

— Que contenait cette lettre? demanda M. de Vaudrey, en se mordant les lèvres involontairement.

— De tendres protestations, des paroles d'amour semblables à celles qui m'avaient enivré si souvent; mais cette fois ce n'était pas à moi qu'elles étaient adressées.

— Trahi?

— Dans le passé, sinon dans le présent; et quel est le cœur sincèrement amoureux qui ne soit pas jaloux du passé?

— Ainsi Clarisse...,

— Avait été la maîtresse d'un autre, en dépit de ses serments de n'avoir jamais aimé que moi.

— Es-tu sûr de ce que tu dis là ?

— J'aurais donné la moitié de ma vie pour pouvoir douter; mais comment repousser une preuve écrite de sa main ?

— Et cet autre, tu le connais?

— De nom seulement; un nom ignoble, un clerc d'avoué; enfin le rival le plus odieux et le plus ridicule dont puisse rougir un honnête homme.

— Oh ! les femmes ! murmura M. de Vaudrey en hochant la tête d'un air de désappointement; ni Euripide, ni Aristote, ni Shakspeare, ni Molière n'ont épuisé ce qu'il y aurait à dire sur ce chapitre. — Ce drôle habite-t-il Châteaugiron? poursuivit-il avec un brusque changement d'intonation.

— Non. Ce roman, dont je n'ai été que le continuateur indigne, remonte à l'époque où mademoiselle de La Gennetière habitait Paris avec sa tante. Maintenant, mon oncle, veuillez vous mettre à ma place. Instruit comme je l'étais, devais-je me croire sérieusement engagé vis-à-vis d'une femme dont les moindres actions avaient eu pour but de me faire croire que j'étais son premier et son unique amour, d'une femme dont la conduite à mon égard pouvait se résumer par ce seul mot : Mensonge ?

— Tu parles d'elle en termes bien sévères, mais je dois avouer qu'à ta place je me serais cru libre.

— Ai-je eu tort alors de rompre et de partir?

— Je ne puis dire que tu aies eu tort. Lanoue, dans *la Coquette corrigée*, indique la conduite à tenir en pareil cas :

> Le bruit est pour le fat, la plainte est pour le sot;
> L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot.

— C'est ce que j'ai fait; je me suis éloigné sans mot dire. Si j'avais écouté les premiers conseils de mon ressen-

timent, je lui aurais laissé pour adieu cette lettre, mais une idée d'honneur, un reste d'amour peut-être, m'a fait reculer devant cette vengeance.

— Et tu dois t'en féliciter aujourd'hui, car c'est une triste et bien indigne vengeance que celle qui consiste à appeler la rougeur de la honte sur le front de la femme qu'on a aimée

— C'est pourtant mon silence qui a donné lieu aux interprétations injurieuses dont ma conduite est devenue l'objet; pendant près de deux ans, j'ai passé à vos yeux pour un séducteur sans âme et sans pitié, et vous avez regardé mademoiselle de La Gennetière comme une innocente victime lâchement sacrifiée à de vils calculs..

— Ne parlons plus de cela, interrompit M. de Vaudrey; j'accepte la justification, peu doit t'importer le reste.

— Le reste, répéta Héraclius d'un air sardonique, regarde maintenant M. Grandperrin; s'il est content de son sort, et nul doute qu'il ne le soit, car sa femme est bien séduisante, personne, moi tout le premier, n'a le plus petit mot à dire.

— Pauvre Grandperrin ! dit le baron avec un accent de compassion auquel un imperceptible sourire semblait donner un démenti, à cinquante ans passés, il a entrepris un rude labeur : une femme jeune, belle, spirituelle, passionnée; pauvre Grandperrin! mais comme tu viens de le dire, c'est son affaire.

La bougie qu'avait allumée M. de Vaudrey pour cacheter le portefeuille brûlait encore sur le bureau; le marquis en approcha la lettre qu'il n'avait conservée jusqu'alors que pour se justifier près de son oncle.

— Un instant, dit le gentilhomme campagnard en lui saisissant le bras; cette lettre doit être brûlée, en effet, mais auparavant je désire savoir le nom de l'individu à qui elle était adressée.

- Pourquoi cela? demanda Châteaugiron d'un air surpris.

— Voici pourquoi. Que Clarisse ait eu avant son mariage un amant; qu'elle en ait eu deux, c'est, comme nous le disions tout à l'heure, l'affaire de ce pauvre Grandperrin, et céla ne diminue pas d'un *iota* l'affection que j'ai toujours eue pour elle. Que diantre! on est trop sévère pour ces pauvres femmes qui ont le malheur d'avoir le cœur sensible! Pour ce qui me regarde, toutes les fois que leurs fautes viendront d'un caractère ardent et non d'une âme dépravée, je ne balancerai pas à prononcer un verdict d'acquittement ou du moins à leur accorder le bénéfice des circonstances atténuantes. J'aime donc Clarisse aujourd'hui tout autant que je l'aimais hier; et j'éprouverais un véritable chagrin si, à propos du passé, la paix de son ménage se trouvait un jour détruite et sa réputation compromise.

— Que pouvez-vous craindre maintenant? Toutes les traces de notre liaison, les seules traces je vous le jure encore, ne sont-elles pas dans ce portefeuille? et une fois qu'elle l'aura jeté au feu...

— Eh! je ne parle pas de toi; tu es un homme d'honneur, je n'en ai jamais douté, mais tout le monde n'a pas ta délicatesse. Je parle de l'autre.

— De l'autre? répéta Héraclius sans pouvoir dissimuler une légère grimace.

— Oui, du premier.

— A supposer toutefois qu'il soit lui-même le premier, ajouta l'ancien amant de Clarisse avec le sourire amer du désenchantement.

— Peu importe son numéro d'ordre, répliqua l'indulgent quinquagénaire; ce que je crains, c'est que notre homme ne soit un coquin capable de troubler le repos de Clarisse si le hasard venait à les rapprocher: c'est pourquoi je voudrais le connaître afin de pouvoir intervenir au besoin entre elle et lui.

— Comme médiateur? demanda le marquis toujours sardonique.

— Comme correcteur, s'il osait se permettre la moindre impertinence. Cette lettre n'a-t-elle pas une adresse ?

— Elle en a une, en effet, répondit Héraclius en présentant à son oncle une enveloppe, au dos de laquelle celui-ci aperçut d'abord un petit cachet armorié.

— Ce sont bien les besants et le dextrochère de La Gennetière, dit le baron après avoir examiné cet écusson ; imprudente ! cacheter de ses armes une lettre de cette espèce ! mais je ne vois pas le timbre de la poste.

— J'ai toujours supposé que l'honnête femme de chambre qui m'a fait parvenir cette lettre l'avait dérobée avant qu'elle eût été mise à la poste, afin de s'en faire dans l'occasion une arme de vengeance contre sa maîtresse.

— Voyons l'adresse, reprit M. de Vaudrey en retournant l'enveloppe : *Monsieur Adrien Pichot*... Le nom en effet n'est pas des plus nobles ; 18, *rue Caumartin*... Attends donc... 18, *rue Caumartin*... ne m'as-tu pas dit que ce monsieur était clerc d'huissier ou clerc d'avoué ?

— Clerc d'avoué.

— Ce doit être ça ; au numéro 18, rue Caumartin, demeurait il y a quelques années et demeure probablement encore un avoué nommé Huguenin qui a instrumenté pour ton père et pour moi, à l'époque de notre procès avec le duc de Chérizac ; c'est sans doute dans son étude que travaillait ce Pichot, et c'est là qu'il faisait adresser ses lettres, à moins qu'il ne demeurât lui-même dans la maison, ce qui est encore possible.

— Ce qui est vrai.

— D'où sais-tu cela ?

— L'idée qui vous est venue m'était venue de même il y a deux ans, et, en arrivant à Paris, mes premières démarches avaient eu pour but de trouver ce Pichot.

— Vraiment ! quelle était ton intention en le cherchant ?

— Dans les premiers moments, j'aurais été assez fou pour

le forcer à se battre avec moi, eussé-je dû pour cela le souffleter au milieu de son étude.

— Puisque tu avoues que c'eût été de la folie, je ne te ferai pas de sermon sur ce point. L'as-tu trouvé ?

— Non. Depuis plus de deux ans il avait quitté l'étude de Me Huguenin, et personne parmi ses confrères ne put me dire ce qu'il était devenu.

— Mais enfin, les renseignements que tu as dû prendre...

—Détestables. Joueur, fanfaron, débauché, enfin un vrai drôle; et même plus qu'un drôle, s'il faut en croire les bruits que ses anciens camarades faisaient charitablement courir sur son compte.

— Quels bruits ?

— On m'a assuré qu'il avait été renvoyé ignominieusement de l'étude de Me Huguenin, et que peu s'en était fallu que la justice n'intervînt dans l'affaire. On parlait d'un abus de confiance des plus graves, d'argent qu'il aurait reçu d'un certain Dufailly pour lui livrer des pièces déposées dans l'étude, et dont la soustraction devait faire gagner à ce Dufailly un procès important; en un mot, une aventure qui eût conduit notre Pichot tout droit devant la police correctionnelle, si son patron, pour employer l'expression consacrée, ne l'eût envoyé se faire pendre ailleurs. Voilà l'homme qui a possédé avant moi le cœur de mademoiselle de La Gennetière, et vous ne comprenez pas que je la haïsse maintenant autant que je l'aimais !

— Ton amour-propre a dû être froissé, je le conçois; quoique après tout tu aies tort en principe.

— Tort en principe ?

— Sans doute : en pareille matière ce n'est pas le prédécesseur qui est humiliant, c'est le successeur. Que dirais-tu donc si, comme cela m'est arrivé une fois, tu t'étais vu supplanté par un agréable pharmacien ? Mais laissons cela. Je prends note du Pichot, qui, d'après ce que tu viens de m'apprendre, peut être un drôle dangereux, et si jamais il

tentait de se rapprocher de Clarisse, c'est moi qui me chargerais de l'éconduire. En attendant, brûle cette lettre.

Le marquis obéit en silence.

— Maintenant, reprit M. de Vaudrey d'un ton sérieux, tout doit être fini entre elle et toi, la haine aussi bien que l'amour. Lorsque tu la reverras, car il est impossible qu'ici vous ne vous rencontriez pas, traite-la avec respect, tu le dois; son mari, selon l'usage, ne se doute de rien; respecte aussi son ignorance.

— Soyez tranquille, je connais les égards dus à un époux aveugle, et ce n'est certes pas moi qui ouvrirai les yeux à celui-ci. Et, pendant que nous sommes sur le chapitre des égards, qui dois-je encore respecter?

— Ta femme, avant tout. Il serait possible que dans l'innocente confiance de son âme et en dépit de vos petites discussions d'intérêt, ce pauvre Grandperrin te fît des avances; n'y réponds pas. Il meurt, dit-on, d'envie de venir au château; refuse-toi sans impolitesse à une liaison qui pourrait avoir des suites déplorables. On croit une passion bien éteinte; tout à coup un souffle la rallume, et l'on est tout étonné de se brûler à sa flamme. Je t'en préviens, Clarisse est plus belle, plus séduisante que jamais, et quoique tu sois marié....

— Rassurez-vous, mon oncle; le danger que vous semblez craindre n'existe pas pour moi. Je suis amoureux de ma femme.

— Tu es amoureux de ta femme, c'est fort bien; mais Clarisse, elle, n'est pas, que je sache, immodérément éprise de son mari, et c'est son repos surtout que j'ai en vue en te recommandant la plus grande réserve.

— Soyez sûr que je me conformerai scrupuleusement à vos désirs; je suis si heureux d'avoir recouvré votre amitié que, pour la conserver, je ne reculerais devant aucun sacrifice, et ceci n'est pas même un sacrifice.

— Je compte sur ta promesse, et voilà un premier point terminé ; passons au second.

— Vous voulez parler de ma mésalliance ? dit Héraclius en appuyant assez ironiquement sur ce dernier mot.

— Tu ne prétends pas sans doute avoir épousé une Montmorency ou une Rohan ?

— Non assurément ; mais enfin, sans appartenir à la haute noblesse, la famille de ma femme...

— N'appartient même pas à la petite. Ce n'est pas un crime, je le sais.

— Je vous assure, mon oncle, qu'on vous a induit en erreur.

— En quoi ?

— Les Bonvalot sont une ancienne famille d'armateurs, et vous savez qu'autrefois le commerce maritine...

— Ne dérogeait pas ? à d'autres !

— Mais enfin les ordonnances de nos rois...

— Tu plaisantes, je crois, avec tes armateurs et tes ordonnances : comme si je n'avais pas connu le père de ta femme, Laurent Bonvalot, de son vivant fort honnête marchand de vin à Bordeaux.

— M. de Bonvalot vendait son vin, c'est fort possible, dit le marquis, sans pouvoir s'empêcher de rougir ; mais je vous ferai observer que vous vendez aussi le vôtre.

— Il y a une petite différence, répondit M. de Vaudrey avec un flegme railleur, c'est que c'est bien mon vin que je vends, tandis que M. Bonvalot, en dépit de la particule dont il te plaît de l'affubler, vendait, si je ne me trompe, le vin des autres, enfin la chose est faite, n'en parlons plus.

— Mon mariage vous a donc vivement contrarié ?

— Je ne te cache pas que, sans être fort infatué de notre noblesse, j'aurais préféré, et de beaucoup, que tu épousasses une fille de qualité, sa dot dût-elle être un peu moins ronde.

— Comment! supposez-vous donc qu'un vil motif d'intérêt ait dicté mon choix?

— Quelle raison, si ce n'est l'appât d'une belle fortune, aurait pu te décider à te *bon-valotiser?*

— Je vous l'ai dit, répondit Héraclius en s'efforçant de cacher son dépit, j'aimais ma femme.

— Au sortir d'une grande passion, retomber aussitôt dans une autre! Quel Amilcar!

— Ne comparez pas deux choses qui se ressemblent si peu. La passion fiévreuse que m'inspirait mademoiselle de La Gennetière n'a rien qui approche de la tendresse, du respect, de l'adoration que j'aie voués à ma femme. Sa fortune! ah mon oncle, quel mot avez-vous prononcé là?

— Allons, ne te fâche pas; mon intention n'était pas de te faire de la peine.

— Quand vous la connaîtrez, vous me rendrez justice; vous verrez si sa fortune a pu entrer pour quelque chose dans mon désir de l'épouser.

— Je ne demande pas mieux que d'avoir tort, et en attendant que tu me prouves que je me suis trompé, je rétracte le mot qui t'a blessé. Va donc pour un mariage d'inclination : va même, puisqu'il n'y a plus à revenir là-dessus, pour un mariage roturier. Tes descendants, si tu as des fils, n'entreront plus, il est vrai, ni à Malte ni à Saint-Georges, mais après tout, par l'égalité qui court, ce n'est pas là un malheur dont il soit impossible de se consoler. Si ta femme justifie par ses qualités l'attachement que tu parais avoir pour elle, je te promets qu'elle n'aura pas à se plaindre de moi.

— Elle sait sans doute que vous êtes ici, dit Châteaugiron dont le secret dépit se trouva subitement dissipé par les dernières paroles de son oncle, je suis sûr qu'elle vous attend avec impatience; ne voulez-vous pas que je vous conduise près d'elle?

— Tout à l'heure. Achevons ta confession pendant que

nous sommes seuls, afin que nous ne soyons plus obligés d'y revenir, et que je puisse te donner une absolution complète. Je t'ai parlé d'un troisième grief ?

— Ma candidature sans doute ? dit le marquis en s'efforçant de sourire.

— La chose est donc vraie ? reprit M. de Vaudrey, dont la figure se rembrunit.

— Oui, mon oncle.

— Tu cherches à te faire élire au conseil général ?

— J'en conviens.

— Et si le député de Charolles meurt d'ici à peu de temps, comme c'est probable, tu te mettras sur les rangs pour le remplacer ?

— C'est en effet mon intention.

— Ainsi dans l'un et l'autre cas, tu es décidé à prêter serment au gouvernement.

— Il le faut bien.

— Il le faut ! répéta brusquement le baron : qui t'y force ?

— D'abord un sentiment que je ne rougis pas d'avouer devant vous : l'ambition.

— Et le devoir ? tu ne m'en parles pas.

— Je ne dois rien à la branche aînée.

— Mais ton père lui devait la pairie ; l'as-tu donc oublié ? En 1830, tu avais des idées plus justes, et je dois te le dire, plus dignes du nom que tu portes. Tu envoyas ta démission alors sans hésitation ni regrets. Et voilà maintenant que tu reviens sur tes pas pour donner à ton passé un éclatant démenti ! Où est la dignité d'une pareille conduite ? où est sa constance, où est sa raison, où est son excuse ?

— Vous devez comprendre, mon oncle, que j'aurais bien des choses à vous répondre, car je n'ai pas pris un pareil parti sans y avoir réfléchi mûrement ; mais, à part mes convictions personnelles, à part l'ambition que je puis avoir, un engagement d'honneur me force de marcher jusqu'au

bout dans le chemin où je suis entré depuis quelque temps.

— Un engagement d'honneur ! et envers qui mordieu ?

— Envers ma belle-mère, répondit le marquis avec une légère hésitation.

— Envers... ta belle-mère ! répéta M. de Vaudrey d'un air surpris; tu plaisantes sans doute ?

— En aucune manière.

— Que diantre ta belle-mère a-t-elle à faire là-dedans ?

— Je vais vous expliquer cela, répondit Châteaugiron qui s'efforçait de vaincre l'embarras dont il n'avait pu se défendre; madame de Bonvalot, quoique d'un âge assez mûr, a conservé tous les goûts de la jeunesse; elle aime les plaisirs, les fêtes, les grandeurs...

— Les grandeurs ! la veuve d'un marchand de vin ! dit le gentilhomme campagnard en haussant les épaules.

— Enfin elle est restée tout à fait femme du monde, poursuivit Héraclius sans paraître avoir entendu cette remarque satirique; plusieurs de ses amies, non moins jeunes de caractère, et admises aux Tuileries depuis la révolution de Juillet, lui ont monté la tête à propos des fêtes du château, en sorte qu'elle ne rêve plus que présentation et bals de cour.

— Eh bien ! laisse-là rêver.

— Par malheur, elle n'est pas femme à se contenter d'un rêve, il lui faut la réalité. Aussi n'a-t-elle consenti à mon mariage qu'après m'avoir imposé, comme condition essentielle et *sine quâ non*, l'engagement de faire tous mes efforts pour reconquérir la pairie dont m'a privé la révolution. Pour cela, il faut que je me rapproche du gouvernement et que je commence par lui prêter serment, car qui veut la fin....

— Et tu as accepté la condition ?

— J'étais amoureux.

— Avec un pareil mot les étourneaux de ton espèce croient avoir répondu à tout ! Je serais curieux de savoir si cette belle clause a été insérée dans ton contrat,

— Non sans doute, mais je n'en suis pas moins engagé, car madame de Bonvalot a exigé ma parole d'honneur.

— Et parole de gentilhomme vaut acte. Je comprends la manœuvre de ton agréable belle-mère ; elle espère qu'une fois pair de France ou en passe de le devenir, tu iras avec ta femme aux Tuileries dont ton nom seul d'ailleurs suffirait pour t'ouvrir les portes, et qu'elle-même passera pardessus le marché.

— Tel est en effet, je crois, le calcul de madame de Bonvalot.

— Et ta femme, reprit le baron, connaît-elle ce projet ?

— Sans doute.

— L'approuve-t-elle ?

— En aucune manière. Mathilde aime la retraite autant que sa mère adore le monde, et ce matin encore elle me disait que son plus cher désir serait de passer sa vie à Châteaugiron.

— Voilà qui me dispose à l'aimer. Allons, mène-moi près d'elle.

— Mon oncle, dit Héraclius avec une sorte d'embarras, il faut que je vous présente aussi à ma belle-mère.

— Présente.

— Je voudrais vous prier... Vos plaisanteries parfois emportent la pièce... Madame de Bonvalot, je dois en convenir, n'est pas exempte de ridicules... Mais, par égard pour ma femme...

— Bien ! bien ! interrompit le baron ; madame Bonvalot t'a joué un tour que je ne lui pardonne pas, et, sur mon âme, elle me le paiera.

Forcé de se contenter de cette réponse peu rassurante, Châteaugiron ouvrit la porte du cabinet, et après avoir traversé plusieurs pièces, il introduisit son oncle dans un petit salon où il comptait trouver la marquise

X

LES PRÉSENTATIONS.

Madame de Châteaugiron n'était pas seule dans le salon où son mari venait d'introduire M. de Vaudrey.

Languissamment étendue sur une causeuse, et tenant d'une main un flacon de sels qu'elle appliquait fréquemment sous son nez comme si elle eût voulu prévenir un nouvel évanouissement, madame de Bonvalot prêtait une oreille indulgente aux propos que lui débitait son fidèle sigisbée.

Langerac, fort décidé à tirer de son égratignure le meilleur parti possible, s'était entouré le visage d'une cravate nouée en mentonnière, et dont la soie noire faisait valoir la nuance dorée de ses cheveux blonds. Grâce à cette adroite mise en scène, la sensible douairière ne pouvait jeter les yeux sur lui sans se dire, dans l'attendrissement de son cœur : « C'est pour moi qu'il a reçu cette blessure ! » Remis d'ailleurs des émotions assez peu viriles qu'il avait éprouvées quelques instants auparavant, le vicomte faisait le bon compagnon comme Panurge après la tempête, et s'égayait fort agréablement aux dépens de l'émeute et des différents acteurs qui venaient d'y jouer un rôle. La terrible moustache du capitaine Toussaint Gilles, la casquette de loutre du vice-président Laverdun, la déroute du tambour des pompiers, et par-dessus tout l'héroïque perruque du vieux juge de paix, lui fournissaient le texte d'intarissables plaisanteries auxquelles madame de Bonvalot, en dépit de sa dolente attitude, s'associait de temps en temps par un langoureux sourire.

Dans l'embrasure d'une fenêtre, M. Bobilier, plus vert, plus vivace, plus pétulant que jamais, tenait étroitement bloqué le maire Amoudru. D'une main le jeune vieillard

avait saisi l'honnête administrateur par un des boutons de son habit, de manière à lui rendre la fuite impossible; de l'autre il gesticulait avec feu, en accompagnant cette pantomime véhémente d'une mercuriale dont nous nous contenterons de donner un échantillon.

— Votre conduite, Amoudru, est sans excuse, disait le juge de paix d'une voix basse et courroucée; en temps de trouble, la place d'un maire est sur la place publique et non dans sa cave.

— Mais, monsieur Bobilier, répondait Amoudru d'un air contrit, puisque je vous dis que j'étais allé faire un tour du côté du pré Gibaud pour voir où en sont les travaux de la carrière; en apercevant les flammes qui s'élevaient plus haut que les tourelles du château, je suis revenu à toutes jambes, mais quand je suis arrivé tout était fini.

— C'est un conte. Vous étiez à la mairie. En sortant de la messe, je vous ai parfaitement aperçu à l'une des fenêtres, et le désordre a commencé presque aussitôt. Vous êtes sans excuse, vous dis-je, et dans mon procès-verbal, je me croirai obligé de signaler hautement votre coupable et pusillanime inertie. Quant au fermage de la terre du marquis, n'y pensez plus, ou du moins ne comptez par sur moi pour vous donner un coup d'épaule.

Tandis que le juge de paix indigné vitupérait ainsi l'administrateur sans énergie qui l'écoutait l'oreille basse, le curé Dommartin, assis près de madame de Châteaugiron, lui débitait une homélie de condoléance.

Averti, au moment où il venait de se mettre à table, du désordre qui régnait devant le château, l'ecclésiastique au préalable avait achevé son repas; précaution d'hygiène rarement négligée par les gens de sa robe, et en cette occasion d'autant plus légitime que la grand'messe, allongée par un sermon d'apparat, avait duré jusqu'à midi, en sorte qu'à cette heure le digne prêtre était encore à jeun.

Soit qu'à l'instar du prélat du *Lutrin* il éprouvât, en

s'asseyant à une table passablement servie, ce saint respect qui rend la mastication plus lente, soit qu'il fût médiocrement tenté de commettre son sacré caractère au milieu d'une populace déchaînée, habitude ou calcul enfin, M. Dommartin fit durer son dîner tout juste autant que dura l'émeute ; mais dès que les perturbateurs se furent dispersés dans différentes directions, et que les chants patriotiques ne retentirent plus que dans le lointain, il sortit de sa cure comme l'arc-en-ciel se dessine sur les nuées après un orage et se dirigea vers le château, en ruminant dans son cerveau une allocution appropriée à la circonstance.

Après avoir exprimé à la marquise la pénible émotion, la profonde affliction, l'amère mortification que lui causaient les scènes scandaleuses qui venaient d'avoir lieu, le curé s'apostrophant lui-même par une figure oratoire familière aux prédicateurs, se demanda quelles pouvaient être les causes d'une si abominable saturnale ; et l'on doit lui rendre cette justice que la réponse suivit de près l'interrogation. Qui avait pu porter une partie des habitants de Châteaugiron à de pareils excès, sinon cette philosophie ou plutôt ce philosophisme du dix-huitième siècle qui a perverti la France, sapé par la base les croyances les plus respectables, détruit toute idée de morale et fait pénétrer l'irréligion jusque dans les chaumières ? L'occasion était belle de rejeter à la tête de Rousseau et de Voltaire les pierres lancées par les émeutiers contre les vitres du château, aussi l'éloquent curé n'eut-il garde d'y manquer ; mais nous devons ajouter qu'il eut soin de garder quelques-uns de ses pavés les plus lourds pour l'Université, ce foyer de corruption, cette école de pestilence, cette pépinière d'athées !

Par politesse madame de Châteaugiron semblait prêter une oreille attentive aux paroles du jeune prêtre, mais en réalité, elle était doublement distraite ; d'abord par la petite Pauline qu'elle tenait sur ses genoux et qu'elle embrassait à chaque instant avec une vivacité toute maternelle, ensuite

par l'émotion dont elle ne pouvait se défendre en pensant qu'elle allait voir bientôt M. de Vaudrey, cet oncle qu'elle désirait connaître depuis si longtemps, et dont on lui avait annoncé l'arrivée.

A la vue du gentilhomme campagnard qu'Héraclius avait fait passer devant, après avoir ouvert la porte, un mouvement général eut lieu dans le salon. M. Bobilier lâcha le bouton d'Amoudru et se rapprocha de la cheminée, tandis que le maire, si vertement sermonné, se réfugiait dans l'embrasure d'une autre fenêtre, comme s'il eût espéré d'y être à l'abri d'une nouvelle mercuriale. La douairière et le vicomte interrompirent leur échange de minauderies pour fixer sur le nouvel arrivant un regard curieux. Le curé se leva d'un air empressé, mais pourtant moins promptement que la marquise, qui, sans attendre que son mari lui eût présenté leur oncle, alla droit à celui-ci, la rougeur aux joues, le sourire sur les lèvres et la joie dans les yeux.

— Enfin ! dit-elle en lui tendant la main par un geste dont la gracieuse vivacité laissait deviner un véritable respect.

Le mouvement de la marquise avait été si spontané, si franc, si cordial ; elle-même, sa petite fille sur le bras et son beau visage coloré par une douce émotion, offrait une si charmante image de la jeune maternité, qu'en dépit de ses préventions, M. de Vaudrey ne put se défendre d'une agréable surprise qui se traduisit expressivement sur sa mâle physionomie. Pendant un instant il considéra cette nièce à laquelle jusqu'alors il n'avait pas pardonné d'entacher de son origine bourgeoise l'arbre généalogique des Châteaugiron, avec une attention de plus en plus approbatrice, et termina son examen en portant galamment à ses lèvres la main blanche et satinée qu'il avait gardée dans la sienne.

— Est-ce là un baiser d'oncle ? dit vivement Mathilde, qui en même temps retira sa main et avança son frais visage.

— Ma barbe ne vous fait donc pas peur? lui demanda le baron en souriant.

— Héraclius n'a-t-il pas aussi de la barbe?

— Oui, mais la sienne n'est ni rude ni grise; il est vrai que les oncles ont le droit d'être vieux.

— Ils ont aussi le droit d'embrasser leurs nièces, mais il paraît qu'ils ne tiennent pas tous à l'exercer.

M. de Vaudrey prit entre ses deux mains le front de la marquise et y imprima un baiser sonore.

— Pauline, maintenant, reprit madame de Châteaugiron en lui présentant sa fille.

— Elle s'appelle donc Pauline?

— Paul n'est-il pas un de vos noms? répondit Mathilde avec un sourire plein de finesse; oh! il faut en prendre votre parti; vous êtes bien son véritable parrain.

De plus en plus subjugué par l'innocente coquetterie qu'inspirait à la marquise le désir de gagner l'affection d'un homme qu'elle vénérait avant de le connaître, le baron embrassa sa petite nièce; mais celle-ci ne reçut pas cette marque d'affection aussi convenablement que sa mère l'eût désiré; en sentant sa figure effleurée par la barbe formidable qu'elle contemplait depuis un instant avec un étonnement mêlé de frayeur, Pauline se mit à pousser des cris aussi aigus que ceux par lesquels elle avait répondu la veille au terrible glapissement des cantatrices de Châteaugiron.

— Ta femme est une petite matoise qui répète parfaitement sa leçon, dit tout bas le baron à son neveu, tandis que Mathilde s'efforçait d'apaiser sa fille.

— Sa leçon, mon oncle?

— Oui; tu lui as appris comment elle devait s'y prendre pour apprivoiser l'ours de Châteaugiron-le-Vieil, et je dois convenir qu'elle a une manière de museler son monde tout à fait engageante.

— La trouvez-vous jolie?

— Je serais bien difficile ; elle est plus que jolie, elle est charmante.

— Elle est bonne surtout, et je suis sûr que vous l'aimerez.

— Parbleu ! je l'aime déjà, l'enjoleuse qu'elle est. Mais tu oublies de me présenter à ta belle-mère.

Le marquis, un peu inquiet de l'accent ironique avec lequel avait été prononcé ce dernier mot, prit son oncle par la main et le conduisit vers madame de Bonvalot, qui, en les voyant se diriger vers elle, fit le simulacre de se mettre sur son séant ; mais elle retomba aussitôt en arrière comme si un pareil effort eût été au-dessus de ses forces. En réalité la douairière était loin d'être aussi abattue qu'elle voulait le paraître ; mais gardant rancune au baron, à propos de son refus d'assister au mariage d'Héraclius, elle trouva inutile de déranger pour lui l'attitude étudiée qu'elle avait prise sur la causeuse, et qui lui semblait d'une aisance et d'un laisser-aller particulièrement aristocratique.

— Madame, lui dit Châteaugiron, permettez-moi de vous présenter M. de Vaudrey, mon oncle, dont vous m'avez entendu parler bien des fois.

Le baron s'inclina profondément, mais auparavant il avait enveloppé d'un regard perçant et lumineux la coquette sur le retour ; rides plâtrées de fard, fausses nattes, dents postiches, toilette extravagante, ridicules de toutes sortes, rien n'échappa à cet examen impitoyable.

Madame de Bonvalot répondit par une inclination de tête, assez parcimonieusement mesurée, au salut, fort respectueux en apparence, du gentilhomme campagnard ; puis, les lèvres contractées par ce qu'elle appelait son sourire de duchesse, elle articula d'une voix traînante et en appuyant sur chaque mot pour en faire ressortir toute la valeur, la petite leçon que voici :

— En effet, marquis, depuis dix-huit mois que vous avez épousé ma fille et que M. le baron nous fait désirer sa visite,

vous avez eu le temps d'énumérer à bien des reprises tous les mérites qui le distinguent.

M. de Vaudrey se redressa prestement et regarda l'agressive douairière avec un étonnement comparable à celui que pourrait éprouver un renard assailli à coups de bec par une poule au moment où il se dispose à la croquer.

— Madame, dit-il ensuite en composant son visage, le reproche indirect, mais si aimable, que vous voulez bien m'adresser me comblerait de confusion si ma conduite n'avait pas une excuse.

— Une excuse ! Ah ! Monsieur ! répliqua madame de Bonvalot, qui de nouveau pinça ses lèvres et s'efforça de donner à son regard une expression imposante.

— Oui, madame, une excuse, et j'espère que vous allez en reconnaître la légitimité. Veuillez considérer que le mariage de votre fille et de mon neveu a eu lieu à Paris, à quatre-vingts lieues d'ici ; que la présence d'un pauvre campagnard de mon espèce n'en eût en aucune manière rehaussé la splendeur ; que de plus, mes petites affaires auraient pu souffrir de mon déplacement ; car je suis propriétaire de vignes, madame, c'est-à-dire marchand de vin à ma manière, comme feu M. Bonvalot, votre époux, l'était à la sienne ; et vous devez savoir par expérience que dans un commerce de cette nature l'absence du maître préjudicie toujours au débit de la marchandise.

Parmi les choses qui avaient le privilége d'irriter les nerfs de madame de Bonvalot, et le nombre en était grand, une surtout lui était particulièrement désagréable, c'était toute allusion à la profession de son mari ; peut-être le déplaisir qu'elle éprouvait en ces occasions n'était-il pas exempt d'ingratitude, car à exporter en Angleterre et en Amérique les produits des vignobles de la côte bordelaise, le défunt avait honnêtement gagné plusieurs millions, dont la moitié, lors de la dissolution de la communauté, avait composé à sa veuve déjà mûre un douaire tout à fait rajeunissant. En

entendant le baron appliquer à feu M. Bonvalot la qualification de marchand de vin dont il avait commencé par s'affubler traîtreusement lui-même, la douairière, oubliant son rôle de femme languissante, s'assit brusquement, à demi suffoquée de dépit; mais au moment où elle cherchait une réplique bien foudroyante, le regard du gentilhomme campagnard s'appesantit sur elle avec une si souveraine ironie, qu'elle en perdit la parole ainsi que la contenance, et n'imagina rien de mieux pour se tirer d'embarras que de retomber en pamoison.

— Mon Dieu, madame Bonvalot se trouve mal! s'écria avec un intérêt affecté le baron, qui n'était nullement dupe de ce manége; tous ces sels ne sont bons qu'à agacer les nerfs; quelques gouttes d'eau jetées au visage, voilà le seul remède efficace.

Tremblant pour son rouge si clairement menacé par la perfide insinuation de l'homme qu'elle regardait dès lors comme un ennemi mortel, madame de Bonvalot entr'ouvrit les yeux et déclara d'une voix éteinte qu'elle se trouvait mieux, et que par conséquent, le charitable secours qu'il était question de lui administrer devenait tout à fait inutile.

Pendant cette courte scène, la marquise avait adressé au vieux gentilhomme un regard éloquent qui contenait une muette prière, mais qu'il feignit de ne pas apercevoir; presque aussi contrarié que sa femme, Châteaugiron essaya une diversion.

— Mon oncle, dit-il en touchant le bras du baron, nos présentations ne sont pas finies.

M. de Vaudrey se retourna.

— Le vicomte de Langerac, un de mes meilleurs amis, reprit Héraclius.

— Langerac comme moi, dit M. Bobilier entre ses dents, assez distinctement toutefois pour que le baron, près duquel il se trouvait, pût l'entendre.

Un peu surpris, M. de Vaudrey porta les yeux sur le

jeune homme blond qui s'inclinait devant lui d'un air de politesse empressée, et au lieu de lui rendre son salut, il le contempla un instant si fixement, que Langerac, choqué ou embarrassé de se voir l'objet d'une observation si tenace, interrompit brusquement ses révérences.

— Monsieur, lui dit le baron sans cesser de le regarder attentivement, il me semble que votre figure ne m'est pas inconnue, mais je cherche en vain à me rappeler où je vous ai vu.

— Comment pourriez-vous le reconnaître? dit Héraclius; grâce aux aimables procédés de messieurs les patriotes de Châteaugiron, le pauvre Langerac n'a plus une figure humaine.

— Vous êtes blessé, monsieur? demanda le vieux gentilhomme.

— Une bagatelle, monsieur, répondit le vicomte d'un ton d'insouciance; une pierre; il est vrai qu'elle était d'une grosseur raisonnable.

— Mais un coup de pierre dans la mâchoire n'est pas une bagatelle; vous avez peut-être quelques dents brisées?

— Heureusement non, dit Langerac en déployant politiquement son sourire de manière à montrer à la douairière, qui avait les yeux fixés sur lui, une double rangée de dents blanches et intactes.

— Permettez, monsieur, reprit le baron, le coup que vous avez reçu est peut-être plus grave que vous ne paraissez le croire. Je suis un vieux soldat, et je me connais en blessures. Permettez!

Sans attendre qu'on lui eût accordé la permission qu'il demandait, M. de Vaudrey enleva lestement la cravate nouée autour du visage du vicomte.

— Allons, allons, je crois que vous n'en mourrez pas, dit-il en souriant d'un air moqueur à la vue de l'égratignure presque imperceptible qui avait entamé une des joues de Langerac.

— Qu'a donc ce grand gendarme à m'examiner ainsi ? se demanda le vicomte un peu décontenancé ; on dirait qu'il prend mon signalement.

En enlevant l'espèce de mentonnière dont s'était affublé Langerac, le baron en effet avait eu pour but de lui découvrir le visage afin de le mieux examiner, bien plus que de s'assurer du plus ou moins de gravité de sa blessure.

— Il est sûr que j'ai vu cette figure-là quelque part, reprit-il en lui-même ; mais quand ? mais où ? Voilà ce qu'il m'est impossible de me rappeler. Cela me reviendra.

— Il prétend que mon visage ne lui est point inconnu, se dit de son côté le vicomte, et moi-même, plus je le regarde, plus il me semble que je ne le vois pas aujourd'hui pour la première fois.

Tout à coup Langerac rougit jusqu'aux oreilles ; il venait de se rappeler le lieu où il s'était en effet rencontré avec M. de Vaudrey quelques années auparavant.

XI

RANCUNE DE PRÊTRE.

La conversation était dévenue générale, et tout naturellement les scènes orageuses qui avaient eu lieu quelques instants auparavant en faisaient le sujet.

– Avez-vous eu bien peur ? demanda M. de Vaudrey à sa nièce.

— Une peur horrible dans le commencement, répondit en souriant la marquise ; mais on s'habitue à tout. Peu à peu je me suis aguerrie, et j'ai fini par pousser la bravoure jusqu'à venir regarder l'émeute qui d'abord m'avait mise en fuite.

— C'était un assez laid spectacle, reprit le baron.

— Hideux, dit M. Bobilier.

— Ridicule avant tout, ajouta Châteaugiron.

— Sauf les costumes qui m'ont paru beaucoup moins pittoresques, poursuivit la marquise, cela m'a rappelé la scène de la révolte dans *la Muette*.

— Il y avait en effet de la ressenblance, dit M. de Vaudrey : le mouvement, les cris, les flammes ; mais, par exemple, je ne crois pas que nos lazzaroni de Châteaugiron aient interrompu leur tapage pour invoquer saint Janvier.

— Ils ne prient pas même le bon Dieu, observa le curé Dommartin d'un ton aigre ; ce n'est pas pour prier saint Janvier.

—Quels sauvages ! quels cannibales ! dit madame de Bonvalot en joignant les mains ; si toutes ces émotions ne m'avaient pas brisée, si je croyais avoir la force de supporter le voyage, j'aurais déjà envoyé chercher des chevaux de poste.

— Eh quoi ! madame, fit le baron, songez-vous à nous quitter si promptement ?

— Oui, monsieur, j'y songe, répondit sèchement la douairière ; l'accueil qu'on nous fait ici m'engage fort peu à y rester, et je n'ai qu'un regret, c'est d'y être venue.

— De la fenêtre où je m'étais placée, en ayant soin de rester cachée derrière les rideaux, dit madame de Châteaugiron sans paraître prendre au sérieux les paroles de sa mère, j'ai pu admirer, mon cher oncle, votre foudroyante intervention. Vous n'avez pas vu cela, Héraclius ?

— J'organisais mon armée sous le vestibule, répondit le marquis en riant. Qu'a donc fait mon oncle ?

Madame de Châteaugiron raconta avec enjouement de quelle manière expéditive et péremptoire le baron avait mis à la raison les chefs de l'émeute.

— Vous m'attribuez à tort tout l'honneur de la bataille, dit gaiement M. de Vaudrey : il est juste de rendre à mon garde et à mon chien la part qui leur revient.

— Quelles qu'aient pu être les prouesses de mon oncle et de ses deux compagnons d'armes, dit Héraclius du même ton de plaisanterie, ce n'est aucun d'eux que je proclamerai le héros de la journée, c'est M. Bobilier.

— Ah ! monsieur le marquis ! s'écria le vieillard en s'inclinant d'un air modeste.

— A moins d'en avoir été témoin comme moi, il est impossible de se faire une idée de l'énergie, de la résolution, de l'intrépidité déployées par notre digne juge de paix dans une circonstance qui aurait pu devenir vraiment critique ; seul il a soutenu le premier choc de l'émeute sans autres armes que son écharpe, et je voudrais que vous l'eussiez entendu faire les trois sommations ! Jamais général ordonnant à ses soldats de monter à l'assaut n'a parlé d'une voix plus ferme et plus imposante.

— Ah ! monsieur le marquis, reprit le vieux magistrat avec un accent de regret, que n'avais-je derrière moi, au lieu de ce poltron de Toinot qui m'a honteusement abandonné, la moindre brigade de gendarmerie ! la cour du château n'aurait pas été souillée longtemps par la présence de ces coquins, et tout serait bien vite rentré dans l'ordre sans que ni vous ni M. le baron eussiez été obligés de vous déranger pour mettre le holà.

— Mon cher Bobilier, di M. de Vaudrey, je regrette beaucoup de n'être pas arrivé plus tôt. Ce que le maréchal de Villars désirait le plus au monde, disait-il, c'était de voir le grand Condé l'épée à la main ; j'avoue que j'aurais éprouvé un plaisir tout particulier à vous voir revêtu de votre écharpe.

— Malheureusement, monsieur le baron, mon écharpe, quoiqu'elle ait presque autant de couleurs que l'arc-en-ciel, n'annonce pas comme lui le retour du beau temps ; c'est au contraire un symptôme d'orage, et Dieu veuille que je ne sois pas obligé de la ceindre de nouveau !

— Craignez-vous donc que cela ne recommence ? demanda Châteaugiron.

— Qu'ils recommencent si bon leur semble, cette fois je serai en mesure de les recevoir. Mon premier soin en revenant à moi, car vous saurez, monsieur le baron, que de colère je me suis trouvé mal, ni plus ni moins qu'une femmelette (c'est fort ridicule, mais on n'a pas soixante et douze ans sans que les forces physiques s'en ressentent) ; mon premier soin donc a été d'écrire au procureur du roi de Charolles, et de mettre en réquisition les gendarmes de Rancenay, qui seront probablement ici dans quelques heures. J'ai pris la liberté, monsieur le marquis, de faire monter à cheval un de vos domestiques, afin que mes lettres parvinssent plus vite à leur destination. J'aurai donc aujourd'hui même une force militaire à mes ordres, et si ces coquins s'avisent encore de remuer, cela me procurera le plaisir de les prendre en flagrant délit et de les faire arrêter sur-le-champ.

— J'espère qu'on ne sera pas obligé d'en venir à cette extrémité, dit madame de Châteaugiron.

— Un peu plus tôt, un peu plus tard, madame la marquise, ils ne l'échapperont pas ; dès ce soir j'aurai mis au net le plus foudroyant procès-verbal que j'aie jamais eu l'occasion de rédiger dans tout le cours de ma carrière ; et si les mandats d'amener se font attendre, je suis décidé à donner ma démission.

— Votre démission, mon cher juge de paix ? dit Héraclius.

— Oui, monsieur le marquis, ma démission. Ceci est désormais pour moi une affaire d'honneur ; il faut que Toussaint Gilles et sa bande soient sévèrement châtiés comme ils méritent de l'être, ou que moi-même j'abdique mes fonctions de magistrat : pas de milieu.

— Vous croyez donc, dit M. de Vaudrey, que c'est le club Toussaint Gilles qui a concerté cette échauffourée ?

— Qui pourrait en douter ?

— Moi, répondit d'un ton bref le curé Dommartin.

— Vous, monsieur ? reprit le juge de paix en jetant au jeune prêtre un regard de travers.

— Oui, monsieur, moi-même.

— Je serais vraiment curieux, monsieur, de savoir sur quoi vous fondez votre opinion.

— Je n'ai pas d'explication à vous donner sur ce point, monsieur ; qu'il vous suffise de savoir que je ne suis pas de votre avis.

En voyant se rallumer inopinément la querelle qui avait éclaté la veille entre le vieux magistrat et le jeune curé, le marquis jugea son intervention indispensable.

— Messieurs, dit-il, que les scènes ridicules qui viennent d'avoir lieu aient pour instigateur le citoyen Toussaint Gilles ou tout autre, peu importe ; le fait essentiel et incontestable, c'est que ma maison a été envahie par une bande au milieu de laquelle figuraient plusieurs repris de justice, ce qui suffit pour la caractériser ; c'est que mon domicile a été violé et ma propriété menacée ; c'est qu'on a enfoncé ma grille, brisé mes fenêtres, brûlé une construction élevée sur mon terrain ; c'est qu'enfin mon ami Langerac et le tambour des pompiers ont été blessés par une grêle de pierres à laquelle M. Bobilier n'a échappé lui-même que par miracle : voilà le fait. Maintenant, d'où le coup est-il parti et quels ont été les meneurs, c'est ce que nous apprendra l'enquête ; car je suis de votre avis, mon cher Bobilier, une enquête me semble nécessaire.

— Indispensable, monsieur le marquis ; si l'on ne fait pas un exemple, ces coquins-là se moqueront de nous et recommenceront à la première occasion. Non, point d'indulgence, point de miséricorde pour ces lâches incendiaires ! ajouta d'un ton véhément le vieux magistrat qui avait surtout sur le cœur l'embrasement de son arc de triomphe et la destruction de l'étonnant tableau qui lui avait coûté tant de jours de travail.

— M. le marquis est dans son droit, et il a parfaitement

raison de vouloir que la justice soit saisie de cette affaire, dit le curé avec un accent doucereux; personne assurément ne désire plus que moi que les instigateurs de cette scène de désordre soient sévèrement punis.

— Les instigateurs de cette scène de désordre, reprit M. Bobilier d'un ton cassant, sont, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, Toussaint Gilles et ses amis. Un conciliabule a eu lieu hier soir à l'auberge du *Cheval-Patriote*, et quel but pouvait-il avoir, si ce n'est de concerter la scène infâme d'aujourd'hui?

— Ce conciliabule est-il bien authentique? demanda le curé avec un sourire d'incrédulité.

— Parfaitement authentique, monsieur; je n'ai pas l'habitude d'avancer des faits controuvés. — Amoudru, poursuivit le juge de paix en s'adressant au maire, qui se tenait révérencieusement assis sur le bord de sa chaise, le plus loin possible de la maîtresse de la maison, ne m'avez-vous pas dit qu'hier soir le garde champêtre, en faisant sa ronde, avait aperçu, à travers les fentes des volets de l'auberge du *Cheval-Patriote*, le club au grand complet, discutant avec la plus grande chaleur comme s'il se fût agi d'une affaire très-importante?

— C'est vrai, monsieur le juge de paix, répondit d'une voix mal assurée Amoudru, qui retomba aussitôt dans son respectueux silence.

— Qu'est-ce que cela prouve? dit le jeune prêtre assez dédaigneusement.

— Vous me demanderez peut-être aussi, riposta M. Bobilier en ricanant, ce que prouve la présence de Toussaint Gilles et des autres clubistes au milieu du rassemblement?

— D'abord êtes-vous bien sûr qu'ils y étaient?

— Comment, s'ils y étaient! s'écria le juge de paix qui parut prêt à bondir sur son fauteuil; je leur ai parlé à tous; j'ai inscrit leurs noms sur mon calepin; de ma propre main j'ai appréhendé au corps Toussaint Gilles, et vous me

demandez maintenant si je suis sûr qu'ils y étaient ! Il fallait y être vous-même, monsieur, vous les auriez vus.

Un peu déconcerté par cette apostrophe à laquelle il était loin de s'attendre, le curé Dommartin s'efforça de se disculper de l'accusation assez clairement articulée contre lui.

— Je me suis empressé d'accourir dès que j'ai été averti de ce qui se passait, dit-il en prenant un air de dignité offensée, et je regrette certainement beaucoup de n'être pas arrivé plus tôt, car ma présence eût pu n'être pas tout à fait inutile ; peut-être même mes exhortations chrétiennes eussent-elles été un peu plus efficaces que des sommations imprudentes ; peut-être, en entendant la voix de leur pasteur, ces hommes égarés auraient-ils fini par se retirer tranquillement, tandis que la menace d'employer la force pour les disperser, en d'autres termes de verser leur sang, était le meilleur moyen de les exaspérer. Par malheur j'ai été prévenu trop tard, mais j'espère que monsieur le marquis et madame la marquise sont trop persuadés de mon dévouement pour ajouter foi à des insinuations...

— Je n'insinue rien, monsieur, interrompit brusquement M. Bobilier, je constate un fait, votre absence, qui, je l'avoue, m'a un peu étonné, car la cure n'est qu'à cinq minutes du château, et le désordre a duré près d'une heure.

— Vous oubliez, mon cher Bobilier, que c'était l'heure du dîner de M. le curé, dit M. de Vaudrey, à qui les manières hypocrites du jeune prêtre avaient toujours déplu et qui ne lui pardonnait pas son ingrat procédé envers la famille Grandperrin.

— Ah ! Monsieur le baron, s'écria le curé en dévorant son dépit, une pareille plaisanterie, car ce ne peut être qu'une plaisanterie...

— Mais je ne plaisante pas du tout, reprit impitoyablement le baron, je suis sûr que vous étiez à table, et je trouve tout simple que vous ne vous soyez pas dérangé. Loin de songer à vous en faire un reproche, je crois que vous n'avez fait

que vous conformer aux maximes de l'Église; un de ses commandements ne dit-il pas ou à peu près :

Ton dîner chaud tu mangeras,
Afin de vivre longuement?

M. Dommartin blêmit de colère et se mordit les lèvres jusqu'au sang; mais il s'abstint de répondre, car il savait par expérience que le baron était un adversaire trop bien muni d'armes offensives pour qu'il fût prudent de s'y frotter. Ce n'était pas la première fois que l'ambitieux curé se voyait malmené par son noble paroissien, et malgré son secret dépit, il avait l'habitude de supporter ces petits déboires en affectant une pieuse résignation; car le moyen d'engager une lutte avec le cousin de monseigneur l'évêque d'Autun?

Madame de Bonvalot, près de qui les insinuantes *courtisaneries* du jeune prêtre avaient obtenu la veille le plus grand succès, et qui d'ailleurs, dès la première vue, s'était mise à détester cordialement le caustique gentilhomme, crut devoir intervenir dans la discussion.

— Monsieur le curé, dit-elle avec un accent protecteur, vous auriez tort de vous affecter d'une plaisanterie que personne ici ne songe à prendre au sérieux; votre caractère et vos principes sont trop connus pour qu'on puisse croire que vous ayez perdu volontairement une seule minute avant d'accourir à notre secours.

— J'ose dire que madame la douairière me rend justice, répondit le curé en s'inclinant d'un air de respectueuse reconnaissance; j'ajouterai que je ne comprends pas que M. le juge de paix me conteste le droit d'avoir une opinion.

— Je vous ferai observer, monsieur, répondit avec sa vivacité ordinaire M. Bobilier, que nier un fait quand ce fait est patent, ce n'est pas une opinion, c'est un démenti.

— Quel fait ai-je nié, je vous prie, et quel démenti vous ai-je donné ?

— Messieurs, dit la marquise, dont le gracieux visage prit un air de froide dignité, il me semble que cette discussion est au moins inutile.

— Madame la marquise, s'écria le vieillard d'un air ému, vous connaissez le profond respect que j'ai pour la maison de Châteaugiron et pour vous en particulier; j'aimerais mieux mourir que d'y manquer, et ce n'est certes pas moi, le plus dévoué de vos serviteurs, qui prolongerai une conversation dont le sujet paraît vous déplaire; mais, je vous en supplie, permettez-moi d'ajouter un seul mot, ce sera le dernier. — Nierez-vous, monsieur, poursuivit le juge de paix en s'adressant au curé avec un changement d'accent subit, nierez-vous que tout à l'heure vous ayez paru révoquer en doute ma véracité quand je vous ai dit que j'avais vu à la tête de l'attroupement Toussaint Gilles et sa bande?

— Distinguons, monsieur, répondit jésuitiquement M. Dommartin, je n'ai jamais prétendu que les personnes dont vous parlez n'aient pas figuré dans l'odieuse saturnale qui vient d'avoir lieu; je dirai plus, il me paraît très-probable, d'après leur impiété bien connue, qu'elles y ont joué un rôle fort actif; mais que des gens d'une condition si subalterne soient les véritables instigateurs du désordre auquel ls ont pris part, c'est ce qu'il m'est impossible d'admettre. Agents, oui; auteurs, non; voilà en deux mots mon opinion, et je suis à me demander en quoi elle a pu éveiller la susceptibilité de monsieur le juge de paix.

— Il est impossible de mieux préciser une question et de faire une distinction plus juste, dit madame de Bonvalot d'un air approbateur; pour ma part, je me range complétement à l'avis de monsieur le curé. Ce hideux Toussaint Gilles, avec son bonnet rouge enfoncé jusqu'aux oreilles et sa pipe ignoble, n'est évidemment qu'un brigand subalterne, soudoyé, selon toute apparence, par les ennemis du

marquis ; et il n'y a qu'une imagination effrayée qui ait pu voir en lui un chef de bande et l'élever aux proportions d'un Fra-Diavolo ou d'un Rinaldo Rinaldini.

— Je suis heureux que mon opinion se trouve d'accord avec celle de madame la douairière, reprit le curé, et je crois comme elle, que pour arriver à découvrir les véritables auteurs du désordre, il faudrait remonter un peu plus haut que l'aubergiste Toussaint Gilles et autres gens de cette espèce.

— Qu'entendez-vous par là, monsieur le curé ? dit Châteaugiron.

— Monsieur le marquis, un vieil adage dit : « Si tu veux découvrir l'auteur d'un crime, cherche d'abord à qui ce crime profite. »

— Mais je ne vois pas que le pillage de mon château, car je crois qu'on en voulait venir là, eût profité à d'autres qu'aux pillards eux-mêmes.

— Monsieur le marquis, reprit le jeune prêtre avec un accent de plus en plus insidieux, il y a profit et profit : pour les misérables lancés en avant par une influence occulte, le vin à boire et le mobilier à piller ; pour les véritables instigateurs du désordre...

— Eh bien ! dit le marquis en voyant que le curé semblait hésiter à poursuivre.

— Que vous dirai-je, monsieur le marquis ? chacun a des ennemis ou du moins des rivaux ; pour certaines consciences peu délicates, tout moyen semble bon lorsqu'il s'agit d'écarter un concurrent redoutable ; peut-être, car je n'affirme rien, a-t-on pensé qu'en menaçant votre château d'un incendie, cela vous ferait prendre le pays en haine, et par suite renoncer à certains projets qui peuvent contrarier certaines gens.

— Que d'ambages ! murmura M. Bobilier en haussant imperceptiblement les épaules.

— C'est vrai, dit à haute voix le baron près de qui le

vieillard se trouvait assis, et qui avait entendu son exclamation. Veuillez, monsieur le curé, quitter le style des oracles et nous dire clairement ce que vous pensez.

— Ce que je pense, monsieur le baron? mais en vérité, je ne sais trop que vous dire. Je cherche, je considère, je pèse le pour et le contre; mais quant à affirmer...

— Vous venez de nous dire que pour découvrir les véritables auteurs de notre petite émeute, il fallait remonter plus haut que l'aubergiste Toussaint Gilles.

— Je l'ai dit en effet, monsieur le baron, et je suis toujours de cet avis.

— Pensez-vous qu'on doive chercher hors de la commune?

— Je n'ai pas dit cela, monsieur le baron.

— C'est donc dans la commune? Mais alors, pour me servir de votre expression, jusqu'où pensez-vous qu'on doive remonter?

— Le plus haut possible, dit à demi-voix le curé.

— Mais, reprit M. de Vaudrey avec un sourire sardonique, il me semble que le personnage le plus considérable de la commune c'est mon neveu; est-ce lui, par hasard, que vous accusez d'avoir voulu piller son château!

— Monsieur le baron, répondit le jeune prêtre un peu étourdi par ces interrogations serrées et pressantes, quand je dis qu'on doit remonter le plus haut possible, il est bien certain que je n'entends parler ni de M. le marquis ni de vous-même.

— C'est donc M. Grandperrin que vous accusez? s'écria le gentilhomme campagnard, en se levant par un mouvement d'indignation si véhément, qu'involontairement le curé se jeta en arrière sur son fauteuil.

Au même instant un domestique ouvrit une des portes du salon, et annonça à l'étonnement pour ne pas dire à l'embarras général :

— M. Grandperrin!

XII

UNE EXÉCUTION.

La visite du maître de forges était si imprévue, si peu probable, en un mot si étrange, que le marquis crut d'abord avoir mal entendu le nom prononcé par le domestique ; mais presque aussitôt il ne put conserver aucun doute, et d'un air de froide politesse, il fit quelques pas au-devant de son adversaire politique.

M. Grandperrin était entré dans le salon avec la dignité étudiée d'un homme qui connaît, ou plutôt s'exagère l'importance de ses moindres démarches; après avoir adressé à madame de Châteaugiron et à sa mère un salut cérémonieux, il s'inclina plus légèrement devant le marquis, et lui dit d'une voix posée, de manière à être entendu de tout le monde :

— Je m'empresse, monsieur, à mon retour de Rancenay, d'où je suis arrivé il y a quelques minutes seulement, de venir vous exprimer la profonde indignation que m'inspirent les scènes de désordre qui ont eu lieu devant votre château. Je vous prie d'être assuré que si je m'étais trouvé chez moi lorsqu'elles ont commencé, je serais accouru des premiers vous offrir mes services; et maintenant encore, quoique j'espère que ces déplorables excès ne se renouvelleront pas, je viens mettre à votre disposition, la faible influence que je puis avoir dans la commune.

Quoique empreintes d'une certaine emphase, les paroles du maître de forges étaient si évidemment inspirées par un sentiment honnête et loyal, que Châteaugiron sentit s'évanouir a sitôt les soupçons involontaires qu'avait éveillés

dans son esprit la perfide insinuation du curé Dommartin.

— Monsieur, répondit-il d'un air ouvert, je vous remercie de la preuve d'intérêt que vous voulez bien me donner, et dont je dois être d'autant plus reconnaissant que notre position respective...

— Monsieur, interrompit M. Grandperrin, on peut avoir des intérêts opposés, on peut être engagé dans une rivalité politique, on peut même se trouver en procès, sans pour cela manquer à ce qui me paraît un des premiers devoirs de la vie sociale. Selon moi, quels que soient leurs désaccords momentanés, tous les honnêtes gens se doivent réciproquement secours et assistance.

— C'est aussi mon avis, monsieur, et je vous prie de croire que si l'occasion s'en présentait, je m'empresserais de mettre en pratique à votre égard les principes que vous venez d'établir.

— Je crois pouvoir répondre de tous les ouvriers de ma forge; cependait, si l'on découvre que quelques-uns d'entre eux aient pris part à ces scènes déplorables, je vous prie de vouloir bien m'avertir, ils seront renvoyés sur-le-champ.

Le marquis s'inclina en silence.

Jusque-là M. de Vaudrey, quelque déplaisir que lui eût fait éprouver d'abord la visite du maître de forges, n'avait pu s'empêcher de trouver que cette démarche, au fond, ne manquait ni de générosité ni de convenance; mais son dépit se ralluma lorsqu'il eut entendu le mari de Clarisse reprendre la parole pour dire à Héraclius avec un sourire qui visait à la finesse :

— Je crois, monsieur le marquis, que vous connaissez madame Grandperrin ?

— Pardieu ! je défie qu'on soit plus mari que cela ! se dit le baron en se mordant la moustache.

— En effet, monsieur, répondit Châteaugiron qui eut peine à dissimuler son embarras ; j'ai eu quelque part l'hon-

neur... de me rencontrer avec madame Grandperrin avant son mariage.

— En ce cas, poursuivit le mari sans défiance, en continuant de sourire, je prendrai la liberté de vous faire observer que vous êtes beaucoup plus avancé avec ma femme, que je ne suis moi-même à l'égard de madame la marquise.

— J'espère bien, morbleu! qu'il en sera toujours ainsi! pensa Héraclius.

— Tu ne sais pas, triple aveugle que tu es, jusqu'à quel point tu dis vrai, grommela de son côté le baron de plus en plus impatienté, va ton chemin, tu feras de belles affaires si je n'y mets ordre.

— Ne pensez-vous pas, reprit M. Grandperrin en se penchant confidentiellement vers Châteaugiron, que puisque j'ai l'honneur de me trouver en présence de madame la marquise, honneur auquel j'étais loin de m'attendre, car si j'avais pu le prévoir, je ne serais pas entré si librement; ne pensez-vous pas qu'un petit bout de présentation....

— Madame, dit le marquis en se retournant brusquement vers sa femme, je vous présente M. Grandperrin, un de nos voisins de campagne les plus honorables et le plus justement considérés.

Complétement ignorante des événements accomplis avant son mariage, madame de Châteaugiron accueillit par un gracieux sourire la profonde salutation du maître de forges, dont le procédé honnête et les offres de service lui parurent mériter un accueil particulièrement bienveillant, quelque soupçon qu'eût cherché à faire planer sur lui le rancunier ecclésiastique.

Dans nos meilleures démarches, il entre presque toujours, et le plus souvent à notre insu, une arrière-pensée d'intérêt personnel. Ainsi que nous l'avons dit, établir des relations de voisinage et, si cela devenait possible, d'intimité, entre la forge et le château, était le rêve du riche industriel, surtout depuis qu'il avait épousé en secondes

noces une femme dont la naissance, l'éducation et les manières distinguées ne pouvaient manquer, selon lui, de lui faire à lui-même le plus grand honneur. Pour voir, à cet égard, ses désirs réalisés, nul doute qu'il n'eût consenti à transiger avec le marquis au sujet de leur procès, et même à se désister de sa candidature. Il avait donc éprouvé une véritable satisfaction en trouvant, à propos des désordres qui venaient de troubler la tranquillité habituelle du bourg, une occasion plausible et même honorable de se présenter au château. Maintenant que le premier pas était fait, il s'agissait de gagner du terrain ; ce fut à quoi le maître de forges procéda sans délai.

— Madame la marquise, dit-il après s'être assis, j'ai en effet l'honneur d'être un de vos plus proches voisins, et *j'ose* espérer que vous voudrez bien permettre à madame Grandperrin et à moi de profiter quelquefois...

Une brusque interruption du gentilhomme campagnard ne permit pas à M. Grandperrin d'achever sa phrase.

Depuis quelques instants M. de Vaudrey se trouvait entre deux colères : les inculpations hypocrites du curé Dommartin avaient causé l'une, la visite du maître de forges était le sujet de l'autre. Ne pouvant sans inconvénient exprimer à ce dernier à quel point il trouvait ridicule sa cécité conjugale, il se dédommagea de cette contrainte aux dépens du jeune prêtre dont la position ne lui parut pas mériter les mêmes ménagements.

— Vous arrivez fort à propos pour nous donner votre avis, dit-il à M. Grandperrin en l'interrompant au beau milieu de sa requête ; au moment où vous êtes entré nous commencions une petite enquête en attendant celle de la justice ; nous nous demandions quels pouvaient être les instigateurs de l'émeute de tout à l'heure.

— Quels qu'ils soient, répondit le maître de forges, assez contrarié de cette interruption, ils méritent d'être sévèrement punis.

— C'est aussi notre opinion ; mais pour être punis il faudrait d'abord qu'ils fussent connus.

— Ils le seront, on doit l'espérer ; vos soupçons, sans doute, sont déjà tombés sur quelqu'un ?

— Oui ; mais les avis sont partagés.

— Voyons, mettez-moi au fait ; je connais le pays presque aussi bien que M. le juge de paix et que M. le maire, et en réunissant nos lumières il est difficile que nous n'arrivions pas à un résultat.

— M. Bobilier, poursuivit le baron, prétend que le coup a été monté par Toussaint Gilles et son club.

— Je crois, répondit le maître de forges que du premier pas M. le juge de paix a atteint le but. Depuis bien des années, toutes les fois qu'il est arrivé du désordre dans la commune, c'est toujours de l'auberge du *Cheval-Patriote* que l'impulsion est partie ; Toussaint Gilles est un démocrate, un radical, un communiste, fort mauvais drôle, d'ailleurs ; je ne serais donc nullement étonné qu'en haine de la noblesse et de la fortune de M. le marquis, car les gens de cette espèce détestent toutes les supériorités sociales, il eût organisé cette scène, qui semble empruntée aux mauvais jours de la Révolution.

— Nous sommes tous du même avis... à l'exception pourtant de M. le curé, ajouta le gentilhomme campagnard d'une voix incisive.

— Ah ! ah ! dit M. Grandperrin en jetant au jeune prêtre un regard oblique ; M. le curé n'est pas de cet avis ?

— Non, reprit M. de Vaudrey, qui de son côté arrêta sur l'individu dont il parlait son œil ferme et perçant ; les soupçons de M. le curé sont tombés sur une autre personne ; mais il va vous expliquer cela lui-même.

En voyant la tournure que prenait la conversation, M. Dommartin avait paru éprouver un malaise étrange et croissant, comme si les fleurs brodées sur la tapisserie de son fauteuil eussent été autant de charbons enflammés.

— Monsieur le curé, vous trouvez-vous mal? s'écria traîtreusement M. Bobilier en affectant un air alarmé; tout à l'heure vous étiez rouge, ensuite vous avez pâli, et voilà maintenant que vous devenez vert.

— Vicomte, dit madame de Bonvalot en tendant son flacon à Langerac, veuillez passer cela à M. le curé. Il me paraît effectivement tout défait; cette scène abominable est peut-être cause qu'il est encore à jeun, et après un sermon si pathétique... Avez-vous besoin de prendre quelque chose, monsieur le curé?

— Madame la douairière est mille fois trop bonne, balbutia le jeune prêtre, après avoir pris machinalement le flacon que lui présentait Langerac : je n'ai besoin de rien... quoiqu'en effet je me sente mal à mon aise... Je ne sais à quoi attribuer... ; la chaleur sans doute... Il me semble que le grand air me ferait du bien.

En prononçant ces derniers mots, le curé Dommartin fit un mouvement pour se lever, mais il fut prévenu par M. de Vaudrey qui quitta prestement le siége où il était assis.

— N'est-ce que de l'air qu'il vous faut? il est facile de vous en donner, dit le baron, qui en un clin d'œil eut ouvert toutes grandes les deux fenêtres du salon.

Le curé retomba sur son fauteuil, et, pour se donner un maintien, il approcha de son nez le flacon de madame de Bonvalot.

M. de Vaudrey vint se rasseoir.

— Pendant que M. le curé, dit-il avec une douceur traîtresse, se remet de l'espèce de défaillance que lui a causée, selon madame de Bonvalot, son jeûne d'aujourd'hui, je vais vous dire, mon cher Grandperrin, sur qui sont tombés ses soupçons.

— Permettez, monsieur le baron, interrompit le prêtre dont les lèvres blêmes frémissaient convulsivement, il me semble que vous avez mal compris ce que j'ai dit, et je vous demanderai la permission de m'expliquer moi-même.

— Vous vous expliquerez, monsieur le curé, j'y compte bien ; mais auparavant permettez-moi de mettre M. Grandperrin au courant.

La physionomie et le maintien du jeune ecclésiastique avaient une telle expression de dépit, d'humiliation, de crainte et de sourde rage, que la marquise, à qui ses manières humbles et doucereuses avaient déplu de prime abord, éprouva cependant cette sorte de commisération qu'inspire le spectacle d'une torture, si peu digne d'intérêt que soit par lui-même le patient.

— Héraclius, dit-elle tout bas en se penchant vers son mari, ce pauvre curé est au supplice ; n'y aurait-il pas moyen de changer la conversation ?

— Essayer d'arrêter mon oncle au moment où il est en train d'exécuter un homme dont il croit avoir à se plaindre ou qui lui est seulement antipathique ! j'aimerais autant aller chercher un daim entre les griffes d'un lion, répondit le marquis ; que le curé s'en tire comme il pourra ! C'est un petit tartufe qui me déplaît fort avec ses basses flatteries, et dont je prierai mon oncle d'Autun de nous débarrasser le plus tôt possible.

— Un moment avant votre arrivée, mon cher Grandperrin, avait dit pendant ce temps-là le baron avec un flegme parfait, M. le curé nous disait que pour découvrir les véritables auteurs du dramatique épisode qui a animé cette matinée, il fallait remonter beaucoup plus haut que Toussaint Gilles, remonter le plus haut possible, sans cependant sortir de la commune.

— Monsieur le baron, balbutia M. Dommartin, je vous supplie de me permettre...

— Permettez-moi vous-même d'achever, monsieur le curé ; deux mots encore, et je vous céderai la parole.

— Le jésuite n'en réchappera pas, se dit le vieux juge de paix à qui la déconvenue de son ennemi causait, nous devons l'avouer, une satisfaction féroce.

— En entendant M. le curé prétendre que pour découvrir l'instigateur de notre petite émeute il fallait remonter le plus haut possible, sans toutefois sortir de la commune, je lui ait fait observer que de la sorte on arriverait directement à mon neveu. A cela M. le curé a répondu qu'évidemment ses paroles ne pouvaient s'appliquer ni à mon neveu ni à moi-même. — N'est-ce pas là ce qui a été dit de part et d'autre? ajouta le baron en s'adressant au vieux magistrat, en qui, dès qu'il s'agissait de mettre à mal le prêtre ultramontain, il était bien assuré de trouver un allié plein d'ardeur.

— Mot à mot, monsieur le baron, répondit M. Bobilier qui ne dissimulait qu'avec peine sa jubilation intérieure; il est impossible de faire un exposé plus exact et plus vrai.

— Monsieur le baron, dit le curé après avoir lancé au vieux juge de paix un regard vindicatif auquel celui-ci riposta par le plus dédaigneux sourire, m'est-il enfin permis...

— Un mot encore, monsieur le curé, et j'ai fini. M. le juge de paix et M. le maire ici présents ne pouvant être sérieusement mis en cause, il ne reste dans la commune que trois personnes de quelque importance à qui puisse s'appliquer votre accusation : M. Grandperrin...

— Moi! s'écria le maître de forges stupéfait.

— Laissez-moi achever, mon cher Grandperrin. Il ne reste, dis-je, que trois personnes sur qui puissent tomber les soupçons: M. Grandperrin, mon neveu et moi. Mais M. le curé ayant bien voulu déclarer qu'il croyait à l'innocence de mon neveu ainsi qu'à la mienne, il ne reste plus en définitive qu'un seul accusé, M. Grandperrin, à qui je laisse maintenant le soin de se tirer d'affaire comme il pourra.

— C'est ce maître Escobar qui sera diablement habile si, avec toutes ses ruses jésuitiques, il parvient à s'en tirer! se dit le juge de paix en se frottant les mains d'un air de

satisfaction sournoise, tandis que M. Grandperrin s'élançait de son fauteuil, pâle de colère et d'indignation.

— Monsieur, dit le maître de forges au curé avec une véhémence qu'il s'efforçait de modérer par égard pour madame de Châteaugiron, quelque autorité qui s'attache aux moindres paroles de M. le baron de Vaudrey, j'ai peine à croire qu'il n'y ait pas ici un malentendu.

— Ce n'est pas autre chose, en effet, s'empressa de répondre le curé Dommartin, en faisant un effort surnaturel pour affermir sa voix et sa contenance.

— Il me paraît impossible que vous ayez pu m'accuser d'être l'instigateur des désordres qui viennent d'avoir lieu.

— Je vous assure, monsieur Grandperrin, que je n'y ai pas songé un seul instant.

— Ce serait une calomnie si déloyale, si lâche, si infâme, poursuivit le maître de forges en élevant la voix malgré son désir de se contenir, que si je pouvais y croire, je m'adresserais à l'instant même aux tribunaux pour la confondre publiquement et obtenir une réparation éclatante.

— Réparation que je m'empresserais d'offrir de moi-même si je me sentais coupable, dit d'un air patelin le jeune prêtre; mais je le répète, il n'est jamais entré dans ma pensée d'attribuer à un homme aussi honorable sous tous les rapports que monsieur Grandperrin, la moindre part dans un attentat qui nous révolte tous. A moins d'être en démence, comment une pareille idée aurait-elle pu me venir? Monsieur le baron, à mon grand regret, a mal compris ce que je voulais dire, et s'il m'avait permis de m'expliquer...

— Allons, monsieur le curé, interrompit M. de Vaudrey d'un air sardonique, ayez donc le courage de votre opinion; vous croyez monsieur Grandperrin un artisan de troubles, un chef d'émeute, eh bien! dites-le-lui hautement

en face, comme vous venez de le dire tout à l'heure en son absence.

— Au nom du Dieu que je sers, dit le jeune prêtre en allongeant le bras par un geste dont la solennité se trouvait gâtée par un tremblement visible, je proteste contre l'interprétation donnée à mes paroles ; je prends à témoin madame la douairière, madame la marquise, tout le monde enfin, que je n'ai pas même prononcé le nom de monsieur Grandperrin.

— Vous n'avez pas prononcé son nom, c'est parfaitement vrai ; mais vous l'avez désigné lui-même trop clairement pour qu'il fût impossible de ne pas le reconnaître, reprit le baron, qui semblait prendre un plaisir particulier à prolonger la torture du patient, ainsi donc, monsieur le curé, au lieu de soutenir, ainsi que doit le faire tout homme franc et loyal, pourquoi vous retrancher derrière une équivoque? pourquoi surtout, à propos de cette équivoque qui ne saurait rentrer dans la classe des mensonges pieux, invoquer le nom du Dieu que vous servez, dites-vous, et que nous servons nous-mêmes, car pour cela il n'est pas indispensable de porter une soutane? ce nom est grand et saint, songez-y, monsieur le curé !

— . . . . Pontife. il est des Dieux !

dit à l'oreille de sa femme le marquis, à qui les paroles de M. de Vaudrey et son regard sévèrement fixé sur le prêtre aux abois, venaient de rappeler la dernière scène du *Paria*.

— J'atteste madame la douairière... j'atteste madame la marquise... j'atteste monsieur le marquis... s'écria le curé Dommartin en tournant successivement son visage effaré vers les différentes personnes dont il invoquait le témoignage ; mais cet appel, pour ainsi dire suppliant, n'eut pas le résultat qu'il en espérait. Le marquis n'y répondit qu'en affectant une froide gravité ; madame de Châteaugiron, en

apparence exclusivement occupée de la petite Pauline, parut n'avoir pas entendu ; la douairière enfin, quoique fort disposée à soutenir le jeune prêtre, n'osa prendre son parti quand elle vit que l'opinion générale se prononçait contre lui ; car à part Langerac, qui semblait absorbé par ses propres réflexions, tous les autres témoins de cette scène étaient évidemment hostiles à l'ambitieux ecclésiastique : M. Bobilier, sa tabatière ouverte à la main, y puisait coup sur coup des prises copieuses qu'il aspirait à mesure d'un air épanoui ; moins expansif que le juge de paix, Amoudru, au fond, n'était guère moins content, car, quel est le maire de village qui n'ait eu quelque maille à partir avec son curé ? Quant au baron et au maître de forges, ils tenaient entre deux feux M. Dommartin, qui n'essuyait la bordée de l'un que pour recevoir aussitôt celle de l'autre.

— Monsieur le curé, dit M. Grandperrin avec un accent où l'indignation se trouvait remplacée par une sorte de pitié dédaigneuse, le fait que vous impute M. le baron de Vaudrey est constant pour moi dès à présent ; mais la manière dont vos délations me semblent avoir été accueillies ici me dispense d'y attacher la moindre importance. Il est des procédés auxquels un honnête homme ne doit répondre que par le mépris, et le vôtre est de ce nombre.

— Monsieur ! interrompit le jeune prêtre dont les yeux parurent lancer, non pas des éclairs, mais du venin, si je ne devais pas respecter la robe que je porte...

— Si je ne la respectais pas moi-même, interrompit à son tour le maître de forges, et surtout si je ne respectais pas le lieu où je me trouve, j'aurais déjà répondu à vos calomnieuses accusations autrement que par des paroles.

— Des menaces... balbutia M. Dommartin en se levant.

— Prenez-le comme il vous plaira, répondit l'industriel d'un air de hauteur.

— Monsieur Grandperrin, dit Héraclius qui jugea nécessaire d'intervenir, par égard pour ces dames, si ce n'est pour

moi, veuillez mettre fin à une scène pénible qui a déjà duré trop longtemps.

— Vous devez me pardonner, monsieur le marquis, la vivacité que j'ai pu mettre à repousser une accusation...

— Qui ne saurait vous atteindre et à laquelle je n'ai pas ajouté foi un seul instant.

— Eh quoi! monsieur le marquis, dit le curé Dommartin d'une voix altérée, est-il possible que vous ayez si mal compris des paroles qui me sont échappées par excès de zèle, et qui dans tous les cas n'avaient pas l'intention qu'on veut leur attribuer?

— Monsieur le curé, répondit Châteaugiron de l'air le plus froid, je ne vous cacherai pas que j'ai compris vos paroles absolument comme mon oncle les a comprises lui-même.

—En ce cas, reprit le jeune prêtre, à qui cette déclaration acheva de faire perdre contenance, puisque ma conduite est si mal interprétée... puisque mes bonnes intentions ont été méconnues... et que tout le monde ici refuse de prêter l'oreille à ma justification... il me semble... qu'il ne me reste plus... qu'à offrir au Dieu qui lit dans les cœurs... la mortification qu'on me fait subir en ce moment... mortification bien cruelle... mais qui n'est rien au prix des tourments que Notre-Seigneur a soufferts lui-même sur sa croix.

— Tu ferais mieux de citer le mauvais larron, grommela M. Bobilier.

— Je me retire donc... poursuivit le curé en affectant un air de résignation et d'humilité qui dissimulait mal son profond désappointement.

— Bon voyage! ajouta entre ses dents le juge de paix.

En voyant que le marquis, auquel il avait adressé particulièrement ses dernières paroles, conservait un air glacial et ne faisait pas un seul geste pour le retenir, le curé Dommartin parut perdre complétement la tête; le front couvert

de sueur, l'œil fixe, la bouche entr'ouverte, il se mit à adresser machinalement de droite et de gauche plusieurs saluts dont le plus profond, par un hasard dérisoire, tomba sur M. Bobilier; puis il traversa le salon d'un pas mal assuré, non sans se heurter aux tables et aux fauteuils qu'il trouva sur son passage, et finit par sortir en se trompant de porte, comme fait Mathan dans *Athalie*, après la foudroyante apostrophe de Joad.

XIII

UN MARI.

Un silence de quelques instants suivit la retraite ou plutôt la déroute de M. Dommartin.

— Ma foi, dit tout à coup le baron de Vaudrey d'un air satisfait, n'en déplaise à messieurs les patriotes, la journée me semble bonne, puisqu'elle nous débarrasse de ce prestolet. Il y a longtemps que je le guette, et j'ai été charmé de le prendre en flagrant délit.

— Je m'intéresse fort peu à M. Dommartin, dit à son tour madame de Châteaugiron; dès la première vue je lui ai trouvé l'air faux, et ses manières insinuantes et mielleuses m'ont paru indignes du caractère dont il est revêtu; mais pourtant, continua-t-elle en adressant au baron un regard de doux reproche, j'aimerais autant, je l'avoue, que vous l'eussiez exécuté, comme dit M. de Châteaugiron, partout ailleurs qu'ici.

— Voilà le désagrément des oncles barbus et bourrus, répondit M. de Vaudrey en riant, ce sont de vrais paysans du Danube ou plutôt d'abominables loups toujours prêts à mordre. Vous venez d'avoir, ma chère nièce, un échantillon

de mon amabilité, et je dois vous prévenir qu'il m'arrive assez souvent d'être aussi aimable qu'aujourd'hui.

— Cela nous promet une compagnie bien agréable! murmura entre ses dents madame de Bonvalot.

— Mon oncle se fait plus méchant qu'il n'est, dit le marquis à sa femme; d'ailleurs en cette occasion je trouve qu'il a parfaitement eu raison de châtier vertement M. Dommartin, et, s'il ne s'en était pas chargé, j'allais le faire, tant le procédé de ce doucereux personnage m'a paru odieux.

— Tu me feras le plaisir d'écrire sans retard à monseigneur d'Autun pour qu'il ait l'extrême bonté de nous en débarrasser, reprit le baron.

— J'y avais déjà songé.

— A la bonne heure. Si je jouissais du moindre crédit près de mon cher cousin, il y a longtemps que l'affaire serait faite; mais, en ma qualité d'ancien lieutenant-colonel de cuirassiers, je passe à ses yeux pour l'impie Achab, et il suffirait que je lui demandasse quelque chose pour qu'il fît précisément le contraire; tandis que toi, tu es son Benjamin, et il n'a rien à te refuser, écris-lui donc.

— Dès demain.

— Qu'il nous envoie, au lieu de ce petit porte-soutane, un bon vieux curé; ce sont les meilleurs.

— Certes oui, dit le juge de paix d'un air de vive approbation.

— Gallican surtout, n'est-ce pas, Bobilier? reprit le baron en riant.

— De ceux-là, il n'y en a plus guère, répondit le vieux magistrat avec un accent de regret: tous les prêtres d'aujourd'hui sortent du séminaire dix fois plus ultramontains que le pape.

— Enfin, gallican ou non, un prêtre franc et loyal, et non un ambitieux hypocrite comme ce Dommartin. Prie notre vénérable parent, poursuivit le baron, de nous choisir le dessus de son panier; un curé surtout qui ne prêche pas

trop longuement ; et s'il savait jouer aux échecs, il ne me conviendrait que mieux.

— Mon oncle, dit madame de Châteaugiron en souriant, je ne prêche ni peu ni beaucoup, mais en revanche je joue aux échecs.

— Vraiment ! s'écria M. de Vaudrey d'un air radieux, mais aussitôt il ajouta en changeant d'accent : — Eh bien, je vous plains, ma belle nièce, car je suis un joueur détestable, et quand je perds la partie, me voilà en colère pour deux heures au moins.

— J'en sais quelque chose, dit le maître de forges avec un sourire railleur.

— Vous, Grandperrin, vous n'êtes pas de force!

— Toujours est-il que c'est moi qui vous dois une revanche.

— Si je me suis laissé battre, c'est par pure courtoisie, et je vous rendrai la tour au lieu du fou tant qu'il vous plaira. Mais, en attendant, expliquez-nous donc ce que vous avez fait à ce tartufe de Dommartin ; il me paraît impossible que sa diffamation n'ait pas une cause ; pour qu'il ait essayé traîtreusement de vous faire passer ici pour l'instigateur de cette ridicule émeute, il faut qu'il ait contre vous quelque grief.

— Son grief, le voici, répondit M. Grandperrin avec un sourire plein d'amertume ; depuis qu'il est arrivé à Châteaugiron, il n'est sorte de prévenances dont il n'ait été comblé chez moi ; son couvert a été mis tous les jours à ma table ; il a puisé dans ma bourse pour ses aumônes, à discrétion, je puis le dire ; madame Grandperrin et ma fille ont renouvelé pièce à pièce, par leurs cadeaux continuels, le mobilier de son église ; voilà les seuls griefs qu'il puisse avoir contre moi.... à moins pourtant que ce ne soit une lettre que madame Grandperrin lui a écrite hier soir...

— Madame Grandperrin lui a écrit ! interrompit vivement le gentilhomme campagnard ; alors je comprends tout.

— En ce cas, vous êtes plus avancé que moi.

— Vous n'avez pas lu cette lettre ?

— Non.

— Ni moi non plus ; mais je crois en deviner le contenu. Hier madame Grandperrin m'a paru profondément blessée des procédés ingrats dudit curé, et je parierais qu'elle ne lui a écrit que pour l'inviter à cesser ses visites à la forge.

M. de Vaudrey avait deviné en effet.

Orgueilleuse autant qu'indignée, Clarisse n'avait pas voulu laisser au curé Dommartin le bénéfice d'une rupture qu'il prétendait évidemment exploiter dans l'intérêt de son ambition, en s'en faisant un mérite auprès du marquis ; elle lui avait donc signifié, dans une lettre toute empreinte d'une vindicative ironie, le congé le plus méprisant qui puisse sortir de la plume d'une femme offensée. De là le courroux du bilieux ecclésiastique, de là sa rancune, de là sa calomnie.

— Madame Grandperrin est bien capable, en effet, d'avoir fait ce que vous dites là, reprit le maître de forges avec un sourire d'orgueilleuse satisfaction ; polie avec tout le monde, elle ne pardonne pas un manque de procédés. A cet égard elle pousse la susceptibilité fort loin ; et j'ose ajouter qu'elle en a le droit : quand on est une La Gennetière...

— La Gennetière ! répéta involontairement Langerac, qui, depuis qu'il avait reconnu le gentilhomme campagnard, n'avait pas ouvert la bouche une seule fois.

— Oui, monsieur, reprit M. Grandperrin en se tournant vers le vicomte, La Gennetière est le nom de famille de ma femme ; peut-être la connaissez-vous, car vous êtes, je crois, de Paris, et elle l'a habité longtemps.

— Je ne suis pas de Paris, répondit Langerac, qui, à son tour, examina le maître de forges avec une curiosité mêlée d'embarras ; il n'est pas probable que j'aie jamais eu l'hon-

neur d'y rencontrer madame Grandperrin... Mais le nom de La Gennetière ne m'est pas inconnu.

— Il est, en effet, assez connu, en Bourgogne surtout, pour que vous ayez pu l'entendre prononcer. — Monsieur le marquis, poursuivit le vaniteux industriel en se retournant vers Héraclius, vous ignorez peut-être que madame Grandperrin a l'honneur d'être alliée à votre famille ?

A cette interpellation imprévue, M. de Vaudrey et Châteaugiron échangèrent involontairement un regard expressif.

— Il y tient ! se dit le baron, dont le courroux se ralluma ; il ne sera pas content qu'il n'ait forcé sa femme d'embrasser mon neveu sous prétexte de parenté !

— J'ignorais en effet, monsieur, balbutia le marquis, au moins aussi embarrassé que venait de l'être Langerac, qu'il y eût eu quelque alliance entre la famille de madame Grandperrin et la mienne.

— Comment donc ! repartit le maître de forges avec un sourire plein de suffisance, il n'y en a pas une seule, il y en a eu plusieurs, et M. de Vaudrey le sait bien.

— Il y en a eu une surtout dont tu ne te doutes guère, pauvre aveugle ! dit le baron entre ses dents.

— Philibert de La Gennetière, dont j'ai le portrait dans mon cabinet, poursuivit M. Grandperrin d'un air d'emphase, le preux Philibert de La Gennetière, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, chevalier de Saint-Michel, et tué en 1597 au siége d'Amiens, avait épousé la propre sœur du baron de Châteaugiron, qui commandait l'artillerie française audit siége, et à qui Henri IV, en récompense de sa belle conduite, fit présent des deux fauconneaux qui sont encore en ce moment sur la terrasse de M. de Vaudrey.

— Comment ! mon oncle, dit vivement la marquise, les canons que nous avons entendus ce matin ont été donnés à l'un de vos aïeux par Henri IV ?

— C'est vrai, ma nièce, et ce don fut accompagné d'un autre bien plus précieux encore.

— Quoi donc ?

— Une lettre du bon roi, qui fait le plus bel ornement, je devrais dire le seul ornement de mon modeste salon.

— Mais, en vérité ; je suis horriblement jalouse, reprit Mathilde avec enjouement ; il me semble qu'en cette circonstance la branche cadette des Châteaugiron a dépouillé la branche aînée.

— Pas tout à fait, car mon frère, voyant le prix que j'y attachais, m'a cédé sans discussion l'autographe et les fauconneaux.

— Je renonce volontiers aux canons, ils font trop de bruit ; mais je donnerais tout le mobilier du château pour posséder cette lettre d'Henri IV.

— Eh bien ! voyons, l'affaire pourra peut-être s'arranger, dit M. de Vaudrey qui se pencha vers la jeune femme et poursuivit à demi-voix : — Donnez d'ici à un an un frère à cette jolie petite fille, je serai son parrain, et je vous promets pour cadeau de baptême l'autographe d'Henri IV : est-ce convenu ?

La marquise rougit subitement et baissa les yeux au lieu de répondre ; mais le sourire qui errait sur ses lèvres semblait annoncer qu'elle n'avait aucune répugnance à conclure ce marché.

La conversation continua quelque temps sans que M. Grandperrin parût disposé à mettre un terme à sa visite. De plus en plus contrarié de voir commencer malgré lui des relations dont les suites lui paraissaient offrir plus d'un danger, M. de Vaudrey finit par s'approcher du maître de forges et lui dit à l'oreille :

— Ah çà, vous ne dînez donc pas aujourd'hui ?

— Si fait ; mais il n'est pas encore l'heure, je pense ?

— Comment ! il n'est pas l'heure ! Faites-moi donc le plaisir de regarder la pendule.

— Une heure trente-cinq minutes ! fit M. Grandperrin en jetant les yeux sur le cadran ; ah ! diable ! moi qui ai du monde à dîner ! C'est inconcevable comme le temps passe vite en bonne compagnie !

Le maître de forges se leva, s'inclina révérencieusement devant madame de Châteaugiron, et recommençant la phrase qu'avait interrompue à dessein le vieux gentilhomme quelques instants auparavant :

— Madame la marquise, dit-il, j'espère que vous voudrez bien permettre à madame Grandperrin et à ma fille de profiter quelquefois de la bonne fortune qui vient de leur donner un si agréable voisinage.

— Comment donc, monsieur, répondit poliment la marquise, c'est moi qui aurai le plaisir de prévenir madame Grandperrin ; déjà je me disposais à aller la voir.

— A l'autre, maintenant, se dit le baron tandis qu'Héraclius se mordait les lèvres d'un air soucieux, il est dit que nous n'éviterons pas l'abordage.

— Nous serons comblés, madame la marquise, véritablement comblés, reprit M. Grandperrin, qui se retira fort satisfait d'avoir atteint son but, et rentra quelques instants après à sa forge, où se passait dans le même moment une autre scène qui devait avoir une grande influence sur les événements postérieurs de ce récit.

XIV

LE DÉFAUT DE LA CUIRASSE.

En voyant les émeutiers se disperser, Georges Froidevaux avait jugé inutile de rester plus longtemps devant le château, et il s'était dirigé vers la forge, car l'heure du dîner approchait.

Madame Grandperrin, qui voulait avoir un entretien confidentiel avec le jeune avocat, le reçut dans un petit salon où elle se tenait habituellement; sous un de ces prétextes qui ne manquent jamais aux femmes, elle avait éloigné sa belle-fille.

— Vous arrivez à propos, dit-elle à Georges en l'accueillant par un gracieux sourire qui contrastait avec la froideur hautaine qu'elle lui témoignait d'ordinaire, M. Grandperrin n'est pas encore revenu de Rancenay où il est allé ce matin, et je vous avoue que mon isolement, car les domestiques ne comptent pas, commençait à me faire peur. Ne dit-on pas qu'il y a du bruit sur la place du château ?

Froidevaux raconta la scène dont il venait d'être témoin.

— Ce que vous m'apprenez là me contrarie vivement, dit Clarisse lorsqu'il eut achevé son récit qu'elle avait écouté toutefois avec une satisfaction à peine dissimulée; M. Grandperrin se trouve engagé dans une lutte politique avec M. de Châteaugiron, et je crains que nos ennemis, tout le monde a les siens, ne cherchent à lui attribuer le désordre qui vient d'avoir lieu.

— Une pareille calomnie tomberait d'elle-même, répondit le jeune avocat; M. Grandperrin est trop universellement estimé pour qu'il soit possible, à moins de vouloir être démenti par le canton tout entier, de le mêler en rien à cette ridicule échauffourée.

— Vous avouez donc que M. Grandperrin jouit de la considération publique?

— Assurément, madame.

— Qu'il justifie par son caractère l'estime que tout le monde lui accorde?

— Je l'ai toujours dit hautement.

— Enfin que c'est un homme probe, loyal, intelligent et de tous points fort honorable?

— Voilà en effet, madame, l'opinion que j'ai toujours eue de M. Grandperrin.

— Eh bien, s'il en est ainsi, reprit Clarisse avec un sourire plein de finesse, comment conciliez-vous cette bonne opinion que vous avez de M. Grandperrin avec l'opposition que vous faites contre sa candidature? Ce vilain médecin Boisselat vous tient donc bien au cœur?

— En aucune façon, madame; nous avons les mêmes principes politiques, voilà tout.

— Les principes politiques de M. Boisselat! dit madame Grandperrin d'un ton railleur; comme si le pauvre homme était capable d'enchaîner deux idées! Dites que vous n'aimez pas M. Grandperrin, que vous avez contre lui quelque grief, que vous êtes décidé à le contrecarrer; mais, de grâce, ne me parlez pas des principes politiques de M. Boisselat.

— Je vous jure, madame, qu'en toute autre circonstance je serais heureux de prouver à M. Grandperrin l'estime que j'ai pour lui; mais malheureusement il s'agit ici d'une question de parti, et nous sommes enrôlés sous des bannières opposées.

— Pas si opposées que vous voulez bien le dire.

— Mais, madame, M. Grandperrin est conservateur, et moi je suis de l'opposition.

— Vous êtes tous les deux, avant tout, du parti des honnêtes gens et des hommes raisonnables; pourquoi donc quelques petits dissentiments sur des points secondaires vous empêcheraient-ils de vous entendre quand vous êtes déjà d'accord sur le fond? Voyons, ajouta Clarisse avec un accent de coquetterie enjouée, j'ai mis dans ma tête de vous séduire, et, à moins que vous n'ayez un cœur de rocher, j'en viendrai à bout.

— Comme je n'ai nullement un cœur de rocher, répondit Froidevaux en riant, je crois qu'il est prudent que je me retire.

— Mettez-vous là et écoutez-moi, reprit madame Grandperrin en montrant au jeune avocat, qui avait pris modestement une chaise, une place sur la causeuse où elle-même était assise.

Froidevaux obéit en silence.

— Je vais vous parler comme je parlerais à mon confesseur si j'osais l'entretenir d'intérêts si mondains, dit Clarisse toujours souriante; je tiens beaucoup à ce que monsieur Grandperrin soit élu membre de ce conseil général; j'y tiens tellement que, s'il échoue, je ne m'en consolerai pas.

— Cependant, madame, un échec de cette nature n'est pas assez sérieux...

— Tout ce qu'il vous plaira; traitez cela de caprice si vous voulez, je vous répondrai qu'on n'est point femme pour ne pas avoir quelques petits caprices.

— Et vous pourrez ajouter, madame, que personne plus que vous n'a le droit d'en avoir, répondit Georges, qui, quoiqu'il regardât la belle-mère de Victorine comme l'ennemie de ses amours, s'efforçait en toute occasion de gagner ses bonnes grâces.

— Dois-je tout vous dire? reprit Clarisse en se penchant confidentiellement vers le jeune avocat; eh bien! c'est plus qu'un caprice, c'est pour moi une question d'amour-propre.

— Une question d'amour-propre?

— Oui, vous aurez peut-être de la peine à me comprendre; pour cela, il faudrait être femme comme moi.

— Si cette condition est indispensable, dit Froidevaux en se remettant à rire, vous avez eu tort de me choisir pour confident.

— C'est égal; puisque j'ai commencé, j'achèverai la confession. Écoutez donc mes puérilités avec la gravité convenable, et surtout ne riez plus, car je croirais que vous vous moquez de moi. — Vous saurez, poursuivit Clarisse

en affectant une sorte de bouderie enfantine, que je ne puis souffrir cette belle marquise qui nous est arrivée hier.

— Vous la connaissez donc, madame ?

— Je ne l'ai jamais vue.

— Et vous ne pouvez pas la souffrir ?

— Je la déteste.

— Quoi ! sans la connaître ?

— Voilà de ces choses, dit Clarisse avec un geste mutin, qu'un homme, malgré tout son esprit, ne fera jamais entrer tout seul dans sa grosse tête carrée. Vous ne comprenez donc pas, cerveau bouché, que depuis mon mariage je suis la femme la plus importante du pays, la dame de la paroisse en un mot, et qu'il est par conséquent tout à fait impossible que je ne prenne pas en haine, avant même de la connaître, cette belle marquise qui, avec son titre, son château, ses livrées et tout son étalage, va me détrôner impitoyablement ! Il me semble pourtant que cela est bien facile à comprendre.

En dépit de sa pénétration naturelle, Froidevaux fut complétement dupe de cette fausse confidence par laquelle madame Grandperrin, afin de donner à sa conduite un prétexte plausible et non compromettant, feignait d'éprouver pour madame de Châteaugiron la haine qu'elle avait vouée en réalité à Héraclius.

— A la bonne heure, répondit-il, vous détestez cette belle marquise...

— Quand je dis belle, l'est-elle d'abord ?

— Oui, madame.

— Vous l'avez donc vue ?

— Hier, à son arrivée.

— Et vous l'avez trouvée belle ? demanda Clarisse avec un dépit qui cette fois n'avait rien d'affecté, car quelle femme abandonnée par son amant, n'éprouverait un certain plaisir à trouver laide et ridicule la rivale épousée par le perfide ?

— Jolie plutôt que belle, répondit Froidevaux; rien de très-remarquable, mais un ensemble gracieux.

— Grande, ou petite?

— Elle m'a paru à peu près de votre taille.

— Brune? blonde? rousse?

— Très-blonde.

— Une couleur fade... Ah! pardon, ajouta madame Grandperrin en arrêtant sur l'amant de Victorine son regard plein de feu; j'oubliais que je parle devant un admirateur déclaré de la couleur blonde.

— Madame, répondit Georges sans pouvoir s'empêcher de rougir, mon goût n'a rien d'exclusif, et j'admire tout ce qui me paraît beau.

— Ainsi vous avez admiré cette marquise qui vous a paru si belle?

— Je n'ai fait que l'entrevoir, et d'ailleurs j'étais trop loin pour la bien examiner.

— Et... le marquis, reprit Clarisse d'une voix légèrement altérée, semblait-il s'occuper beaucoup de sa femme?

— Mais oui, autant du moins que j'ai pu le remarquer; et, à vrai dire, continua Froidevaux avec un demi-sourire, il aurait grand tort s'il se relâchait sur ce point, car un autre me paraît s'occuper aussi beaucoup de madame la marquise.

— Quoi!... un autre... que voulez-vous dire? s'écria Clarisse avec une extrême vivacité.

— Je plaisante, madame, répondit le jeune avocat qui parut se repentir des paroles qui lui étaient échappées; je veux parler de la passion subite et renversante que m'a paru éprouver, à la vue de madame de Châteaugiron, notre digne juge de paix.

— Vous me trompez... il n'est pas question de M. Bobilier... Vous avez découvert quelque chose...

— Je vous assure, madame...

— Ne mentez pas; je lis dans vos yeux un roman tout entier, et vous allez me le raconter.

— Mais quand je vous jure...

— Je vous jure, moi, que nous serons brouillés à mort si vous ne satisfaites pas ma curiosité ; et vous savez, ajouta Clarisse, qui arrêta sur le jeune avocat un regard singulièrement expressif, que vous avez bien quelque intérêt à me ménager...

— Au fait, se dit Froidevaux en capitulant avec sa conscience, pourquoi, par une délicatesse exagérée, risquerais-je de m'en faire une ennemie déclarée, au moment même où elle se montre mieux disposée en ma faveur? Mon mariage avec Victorine dépend d'elle seule, car M. Grandperrin ne voit que par ses yeux ; ne serais-je pas bien fou alors de l'irriter contre moi en refusant de satisfaire sa curiosité?

— Je vous écoute, reprit madame Grandperrin d'un ton d'impatience.

— J'ai en effet, madame, découvert quelque chose d'assez singulier, dit Georges avec un reste d'hésitation, mais, comme c'est le secret d'autrui, je craindrais, en le divulgant...

— Me le confier, ce n'est pas le divulguer, car je vous promets une discrétion absolue.

— Mais ne commettrais-je pas moi-même une indiscrétion impardonnable?

— Comment pourriez-vous être tenu de garder un secret qu'on ne vous a pas confié? Ce que vous avez découvert vous appartient sans aucun doute.

— Peut-être avez-vous raison, cependant....

— Mais parlez donc; vous ne savez donc pas ce que c'est que la curiosité d'une femme?

— Eh bien! puisque vous l'exigez, et qu'il m'est impossible de rien cacher, voici ce que le hasard m'a fait découvrir.

La physionomie et l'attitude de madame Grandperrin annoncèrent une attention pour ainsi dire dévorante.

— Hier matin, poursuivit Froidevaux, j'ai eu pendant quelques instants pour compagnon de chambre, à l'auberge du *Cheval-Patriote*, où je descends quand je viens ici, un petit jeune homme extrêmement fat, assez joli garçon du reste et qui se dit l'ami intime du marquis de Châteaugiron.

— Ah! ... un jeune homme ... Savez-vous comment il s'appelle?

— Le vicomte de Langerac.

— Je ne connais pas ce nom-là; continuez.

— Il attendait à l'auberge l'arrivée du marquis.

— De la marquise, peut-être? s'écria Clarisse dont les yeux étincelèrent soudain.

— En vérité, dit Froidevaux en souriant, il n'y a aucun plaisir à vous raconter une histoire; on prépare son récit de manière à en ménager l'intérêt, comme font nos romanciers, et voilà que sans pitié pour le narrateur, vous sautez de la première page au dénoûment.

— J'ai donc deviné?

— C'est ce que vous saurez, madame, si vous me permettez de poursuivre.

— Parlez, je suis muette.

— Aussitôt après l'arrivée du marquis, M. de Langerac est allé s'établir au château; mais par une étourderie que je ne puis attribuer qu'à deux ou trois bouteilles bues par lui en déjeunant, il a laissé dans la chambre, dont je suis maintenant l'unique locataire, le brouillon d'une lettre.

— Adressée à cette belle marquise? interrompit de nouveau Clarisse, dont la perspicacité naturelle, aiguisée encore par un sentiment vindicatif, devançait les paroles du narrateur.

— Je ne pourrais pas l'affirmer, car il n'y avait pas d'adresse.

— Sur un brouillon ! y songez-vous ? puisque ce M. de Langerac est reçu au château, il est certain qu'il n'aura pas mis d'adresse à la lettre elle-même.

— En effet, à quoi bon, puisque, selon toute apparence, il l'aura remise en main propre ?

— D'ailleurs, une adresse, cela prend de la place, et les amoureux n'en ont jamais trop ; car il est bien convenu que c'est une lettre d'amour ?

— Sans aucun doute.

— Vous allez me la montrer, n'est-ce pas ? Cela doit être si amusant à lire, une lettre d'amour !

Quoiqu'elle sût depuis longtemps à quoi s'en tenir sur l'amusement que peut causer la lecture d'une épître de cette espèce, madame Grandperrin prononça ces derniers mots d'un air de curiosité ingénue, comme aurait pu faire la pensionnaire la plus ignorante.

— Il m'est impossible de vous satisfaire, répondit Froidevaux.

— Pourquoi donc ?

— J'ai brûlé ce brouillon.

— Quel malheur ! s'écria Clarisse avec un dépit réel ; mais du moins vous l'avez lu attentivement avant de le brûler ?

— Je me reconnais coupable de cette indiscrétion.

— Alors, reprit la jeune femme en cherchant ses paroles comme si elle eût craint d'expliquer trop clairement sa pensée, vous avez pu deviner où en est le roman ?

— A mi-chemin à peu près, autant que je puis m'y connaître : on remercie déjà, mais on demande encore.

— Je comprends... et ce jeune homme est assez bien, dites-vous ?

— Beaucoup moins bien à coup sûr que M. de Châteaugiron ; mais on prétend que cela ne fait rien

— Allons, dit Clarisse avec un rire étrange, la monotonie de notre vie de campagne va être égayée, grâce à cette

belle marquise et à cet agréable vicomte, par un petit drame romanesque dont les détails ne sauraient manquer d'être fort intéressants ; j'espère, monsieur Froidevaux, que vous me tiendrez au courant si vous découvrez quelque chose de nouveau ?

— Pour cela, madame, il faudrait que le hasard ou plutôt le vin de Champagne se mît encore de la partie ; et cela n'est pas probable.

Que la lettre dont Froidevaux avait trouvé le brouillon pût être destinée à madame de Bonvalot et non à sa fille, c'était là une de ces suppositions invraisemblables jusqu'à l'extravagance auxquelles personne ne s'arrête ; et en effet ni Georges ni madame Grandperrin n'y songèrent un seul instant.

Clarisse fit un effort surnaturel pour refouler au fond de son âme la joie vindicative que venait d'y soulever cet incident, et elle reprit l'attaque décisive qu'elle avait résolu de livrer au jeune avocat.

—Je vous ai expliqué, dit-elle, que l'arrivée triomphante de cette marquise au cœur sensible équivaut, pour moi, à une véritable abdication, et je vous avoue que s'il m'est difficile d'éviter une défaite, je voudrais du moins la retarder le plus possible ; si dans cette élection M. le marquis de Châteaugiron l'emporte sur M. Grandperrin, nous serons donc vaincus du premier coup, sans coup férir, pour ainsi dire, et sans espoir de nous relever jamais ! Cette perspective, je ne vous le cache pas, blesse mon amour-propre à un degré inexprimable. Ayez donc quelque compassion de ma faiblesse, mon bon monsieur Froidevaux, et faites-moi l'aumône, là, entre nous, des voix dont vous disposez ; je ne veux pas avoir l'air de mettre un prix à ce service, je ne prend pas d'engagement, je ne promets rien ; mais je vous jure que vous n'aurez pas obligé une ingrate. Comme femme que vous connaissez depuis longtemps j'aurais déjà des droits à vos bons offices, mais ne ferez-vous rien pour la belle-mère de Victorine ?

Le regard de madame Grandperrin était si éloquent, sa voix avait une expression si persuasive, le nom dont elle avait adroitement couronné sa péroraison possédait une autorité si souveraine, que le jeune avocat, incorruptible jusqu'alors, se sentit soudainement subjugué; il avait repoussé victorieusement les offres par lesquelles on s'était efforcé de tenter son ambition, mais comment résister à une attaque dirigée contre son cœur? comment refuser ce qu'on lui demandait au nom de Victorine?

— Après tout, se dit-il en cherchant à excuser à ses propres yeux sa faiblesse, tout le monde dans le pays sait fort bien que ce pauvre Boisselat n'est qu'un mannequin que je mets en avant jusqu'à ce qu'il me soit possible de paraître moi-même sur la scène ; si donc il me plaît, à moi qui suis en réalité le candidat sérieux de l'opposition, de me retirer devant M. Grandperrin, qui aurait le droit d'y trouver à dire?

Après avoir ainsi concilié tant bien que mal les exigences de ses opinions politiques et les intérêts de son amour, Froidevaux finit par dire à madame Grandperrin :

— Il m'est impossible de vous résister, madame; disposez de moi.

— Je ne vous remercie pas, répondit Clarisse avec le plus charmant sourire, car je veux laisser ce soin à une personne dont les remercîments vous seront sans doute plus agréables que les miens... je crois l'entendre qui vient.

Un bruit de pas se faisait entendre en effet dans la pièce voisine; bientôt une des portes du petit salon s'ouvrit, mais, au lieu de Victorine, ce fut M. Grandperrin qui parut.

XV

PROJETS DE VENGEANCE.

La physionomie de M. Grandperrin offrait un mélange de triomphe et d'embarras ; car si d'une part il était fort satisfait du résultat de sa visite au château, il craignait de l'autre que cette démarche n'eût pas la complète approbation de sa femme.

— Il me semble que je suis un peu en retard, dit-il en entrant, mais ce n'est pas ma faute.

— J'ai déjà présenté vos excuses à M. Froidevaux, répondit Clarisse ; il sait que vous venez de Rancenay.

— Pendant votre absence Châteaugiron a eu sa petite émeute, dit le jeune avocat.

— C'est ce que j'ai vu en passant sur la place.

— Il vous faudra, après dîner, aller faire une visite à M. de Châteaugiron, dit Clarisse à son mari, de ce ton péremptoire qu'emploient volontiers les femmes lorsqu'elles ont l'habitude de se voir obéies.

— Vous avez donc changé d'avis ? demanda le maître de forges un peu étonné.

— Ce sont les circonstances qui ont changé. Les scènes tumultueuses de tout à l'heure rendent cette visite indispensable. Entre adversaires d'une certaine classe, il est des procédés auxquels il n'est pas permis de manquer.

— Je suis charmé de ce que vous me dites là, répondit M. Grandperrin d'un air épanoui, d'autant plus charmé que j'ai prévenu vos désirs.

— Comment cela ?

— Je viens du château.

— Sans m'avoir consultée? dit Clarisse d'un ton sec; car bien que son mari n'eût fait en cette circonstance que ce qu'elle-même voulait lui faire faire, elle ne voyait pas sans dépit qu'il se fût permis de prendre l'initiative.

— Allons, allons, ne te fâche pas. Puisque tu voulais que j'allasse au château, quel mal y a-t-il à ce que j'en vienne ?

— Il y a toujours du mal à faire quoi que ce soit sans la permission de sa femme, répondit madame Grandperrin, qui reconnut la puérilité de son dépit et essaya de le tourner en plaisanterie.

— Voilà une maxime qui devrait être inscrite dans le Code civil au titre du mariage, dit le jeune avocat en riant.

— Si vous voulez que je vous pardonne, reprit la jeune femme, racontez-nous, sans en rien omettre, cette mémorable visite.

M. Grandperrin ne demandait qu'à faire ce récit; il raconta donc avec une certaine complaisance l'humiliante déconvenue du curé Dommartin, les marques d'estime qu'on lui avait prodiguées à lui-même, l'accueil parfaitement poli de M. de Châteaugiron, les grâces et la beauté de la marquise ; dans son éblouissement de parvenu, il n'était pas jusqu'au rouge de madame de Bonvalot qui ne lui eût paru du meilleur goût.

— Cette marquise est donc réellement belle? demanda Clarisse dont le dépit se ralluma en secret.

— Ce sera, après vous toutefois, dit galamment le maître de forges, la plus jolie femme du pays.

— Et Victorine ! il paraît que pour lui elle n'est pas la plus jolie, se dit Froidevaux ; ces pères sont d'un aveuglement absurde.

— La marquise, d'ailleurs, se dispose à venir vous voir, poursuivit l'industriel d'un ton emphatique ; elle veut absolument vous prévenir : ainsi, attendez-vous à sa visite prochaine. Il me semble que, par précaution, on pourrait faire

garnir de fleurs les étagères du salon et ôter les housses des meubles ; les domestiques aussi feraient bien, je crois, de mettre leur livrée et de ne pas la quitter.

— Ces détails me regardent, répondit Clarisse à qui les vaniteuses préoccupations de son mari arrachèrent un sourire de dédain ; vous pouvez être sans inquiétude : madame la marquise de Châteaugiron sera reçue ici avec tous les honneurs qui lui sont dus.

Ni M. Grandperrin ni Froidevaux ne remarquèrent l'accent amer et pour ainsi dire menaçant dont furent prononcées ces dernières paroles.

La cloche du dîner, qui sonnait depuis un instant, amena dans le petit salon Victorine, madame Estèveny, et deux ou trois autres convives qui s'étaient promenés jusqu'alors dans le jardin en attendant, quelques-uns avec impatience, le moment de se mettre à table.

A part les regards furtivement échangés entre la jeune fille et son amant, le repas n'offrit aucun incident digne d'être mentionné. Les scènes tumultueuses dont la place du château venait d'être le théâtre firent naturellement tous les frais de la conversation, et chacun, à l'exemple des maîtres du logis, en blâma sévèrement les auteurs.

Après le dîner, M. de Vaudrey vint à la forge. D'un coup d'œil expressif il avertit Clarisse du succès de la démarche dont elle l'avait chargé, et la jeune femme, profitant d'un moment où tous les convives étaient réunis dans la salle de billard, s'esquiva, bien sûre d'être bientôt suivie; un instant après, en effet, le baron l'avait rejointe dans le petit salon.

— Ma chère enfant, lui dit-il en lui présentant le portefeuille que lui avait remis le marquis, brûlez et oubliez.

Madame Grandperrin déchira l'enveloppe avec une sorte d'avidité, ouvrit le portefeuille, examina rapidement les différents objets qu'il contenait, et compta les lettres pour s'assurer qu'aucune n'était restée au pouvoir de son ancien amant. Lorsqu'elle se fut assurée que la restitution était

complète, un éclair de satisfaction illumina son visage rêveur et sombre jusqu'alors.

— Vous venez de me rendre un service que je n'oublierai jamais, dit-elle au baron après avoir enfermé le portefeuille dans un meuble dont elle retira la clef.

— Peut-être vous en demanderai-je un jour le prix, répondit M. de Vaudrey avec un sourire expressif, mais le moment n'est pas encore venu ; parlons de choses plus urgentes. Vous savez sans doute que votre mari est venu aujourd'hui au château ?

— Il me l'a dit.

— Vous a-t-il dit aussi que ma nièce voulait venir vous voir ?

— Sans doute.

— Voilà ce que nous voulions éviter ; mais votre mari a des façons d'agir qui déconcerteraient les plans les mieux combinés. Voyons, qu'imaginerez-vous pour éluder la visite de ma nièce ? Serez-vous malade ?

— Mais je me porte à merveille, répondit Clarisse en affectant un air surpris.

— Je ne vous demande pas comment vous vous portez en ce moment, mais comment vous vous porterez quand ma nièce viendra vous voir ?

— Pourquoi feindrais-je d'être malade si madame la marquise de Châteaugiron me fait l'honneur de me rendre visite ?

— Ma foi ! j'avoue que je n'y suis plus du tout, dit le baron, et l'on a raison de dire qu'avec les femmes on marche toujours de surprise en surprise.

— Qu'ont donc mes paroles de si surprenant ?

— Ne m'avez-vous pas dit hier que plutôt que de revoir Héraclius vous aimeriez mieux vous condamner à une réclusion perpétuelle, vous enterrer vivante s'il le fallait ? Ce sont là, si j'ai bonne mémoire, vos propres paroles.

— Que voulez-vous, mon cher baron ? Il me semble

maintenant qu'il m'est impossible de me soustraire sans imprudence à l'honneur que veut bien me faire madame la marquise de Châteaugiron. De quel prétexte colorerais-je ma conduite ?

— Une indisposition ; c'est reçu en pareil cas.

— Sans doute ; mais que penserait M. Grandperrin qui ne serait pas dupe de cette indisposition ?

— Ainsi donc, ma chère Clarisse, reprit M. de Vaudrey en fixant sur la jeune femme son regard pénétrant, vous avez complétement changé d'avis depuis hier ?

— Je l'avoue ; la nuit a porté conseil.

— Et vous n'avez plus aucune répugnance à voir ma nièce ?

— Pourquoi lui en voudrais-je d'un passé dont elle est innocente ?

— Mais avez-vous bien réfléchi qu'elle ne viendra pas ici sans être accompagnée de son mari ?

— Je dois m'y attendre, répondit Clarisse avec un étrange sourire, de jeunes mariés ! cela est inséparable.

— Ainsi donc, malgré vos larmes d'hier, vous êtes résignée aujourd'hui à vous retrouver en présence d'Héraclius ?

— Un peu plus tôt, un peu plus tard, ne faudrait-il pas toujours finir par là ?

— Voilà un revirement qui n'est pas naturel, se dit le baron atteint d'une défiance soudaine ; ce n'est pas un caractère comme celui de Clarisse qui passe ainsi subitement de la tempête au calme plat ; je crains bien qu'il n'y ait dans tout ceci quelque diablerie de femme ; mais j'y veillerai.

— Vous me trouvez bien légère, n'est-ce pas ? reprit madame Grandperrin avec un sourire mélancolique, et vous traitez d'inconséquente une conduite qui au fond n'est que résignée, car, forcée de vivre en ce pays, comment échapper aux nécessités de ma position ? N'étaient-ce pas les gla-

diateurs romains qui prenaient une attitude gracieuse pour mourir ? J'essaierai de faire comme eux, du moins tant que mes forces soutiendront mon courage. J'avais fait un autre plan pour me soustraire aux tortures qui m'attendent, mais j'ai dû reconnaître hier que ce plan n'était qu'une chimère.

— Quel plan ? demanda le baron.

— L'élection de mon mari à ce conseil général, à mes yeux c'était un grand pas pour arriver à la députation ; puis, une fois député, M. Grandperrin aurait sans doute consenti à confier à un commis principal l'administration de ses forges, et, momentanément du moins, nous nous serions fixés à Paris, comme je lui en ai exprimé plusieurs fois le désir. De la sorte, j'aurais évité d'une manière naturelle et plausible ce voisinage que je redoute, mais auquel je n'ai pas d'autres moyens de me soustraire. Ainsi l'absence et le temps, ces deux consolateurs, dit-on, auraient fini par me rendre le repos dont j'ai besoin ; et plus tard, devenue calme et résignée, devenue vieille femme en un mot, j'aurais pu sans danger me retrouver en présence de cet homme qu'une fatalité va me forcer à revoir dès demain peut-être. Je frémis quand j'y songe ! Voilà quel était mon plan.

— Je le trouve fort raisonnable ; mais pour qu'il pût réussir il faudrait d'abord que la députation de Charolles fût vacante.

— Elle l'est.

— M. Ricquier est donc mort ? demanda le baron avec un geste de surprise.

— Oui, répondit Clarisse laconiquement.

— Êtes-vous sûre de cela ?

— Parfaitement sûre. M. Ricquier est mort il y a deux jours à sa maison de campagne de la Cerisaie ; j'en ai reçu la nouvelle ce matin pendant l'absence de M. Grandperrin.

— Avez-vous dit cela à votre mari ?

— Pas encore ; j'étais sûre que vous viendriez aujour-

d'hui et j'ai voulu vous consulter avant tout. Que me conseillez-vous ?

— Je viens de vous dire que votre plan me paraissait fort raisonnable ; j'ajouterai maintenant qu'il faut agir vigoureusement et sans délai.

— Mais, dit madame Grandperrin avec un accent plein de finesse, comment mon mari oserait-il se mettre sur les rangs pour la députation, lui qui ne parviendra pas même à se faire élire membre de ce conseil général ?

— Pourquoi n'y parviendrait-il pas?

— En héroïne malheureuse à qui toutes les distractions sont bonnes, reprit madame Grandperrin en affectant de sourire tristement, j'ai fait le calcul de nos chances de succès, et j'ai été forcée de reconnaître qu'elles diminuaient tous les jours ; d'abord la trahison de ce curé Dommartin, qui, après nous avoir promis ses voix. va les donner à M. de Châteaugiron.

— Le curé Dommartin ne donnera pas plus ses voix à mon neveu qu'à votre mari ; j'y ai mis ordre.

— Comment cela? demanda Clarisse d'un air de vif intérêt.

— Votre mari ne vous a-t-il pas raconté la petite scène qui s'est passée au château pendant qu'il y était?

— La scène où M. Dommartin a joué un si misérable rôle ?

— Oui. Vous connaissez donc le résultat, mais non la cause.

— N'était-ce pas l'odieuse calomnie qu'il s'était permis d'articuler contre M. Grandperrin ?

— Il y avait cela en effet; mais il avait encore autre chose.

— Qu'y avait-il donc ?

— J'ai donné les étrivières audit Dommartin pour trois raisons : 1° il m'a toujours déplu avec son air faux, sa parole mielleuse et sa conduite hypocrite ; or, j'ai l'habitude de

régler tôt ou tard le compte des gens qui me déplaisent; 2° son procédé à l'égard de votre mari était réellement abominable et méritait le châtiment le plus exemplaire; 3° enfin j'étais bien aise de le brouiller avec mon neveu.

— Dans quel but?

— Comment, fine comme vous êtes, vous ne devinez pas?

— Non, je l'avoue.

— Une fois brouillé avec mon neveu, le curé ne lui donnera pas les voix dont il dispose; comprenez-vous à présent?

— Vous ne soutenez donc pas M. de Châteaugiron? s'écria Clarisse du ton le plus vif.

— Bien loin de le soutenir, répondit le baron avec un sourire tranquille, vous voyez que je n'épargne rien pour le faire échouer.

— Mais le meilleur moyen de le faire échouer, c'est d'appuyer M. Grandperrin!

— C'est ce que je me suis dit.

— Vous le soutiendrez donc?

— Pourquoi pas?

— Ainsi vous êtes à nous? ainsi vous voterez pour mon mari? reprit Clarisse dont la figure rayonnait.

— Voter, non, répondit M. de Vaudrey en souriant, je ne puis pas vous promettre cela; je suis un vieux carliste têtu et incorrigible, et tous les beaux raisonnements de quelques-uns de nos journaux, qui veulent maintenant nous persuader d'aller aux élections après avoir prêché pendant plusieurs années la thèse contraire, ne me feront point dévier d'un pas de la ligne que je me suis tracée. Pour voter, il me faudrait prêter serment au gouvernement actuel, et, si je prêtais ce serment, je me croirais en conscience obligé de le tenir; or, comme, vu mes vieilles croyances, je n'y prendrais pas le moindre plaisir, j'aime mieux m'abstenir, ainsi que je l'ai fait jusqu'à présent. Ainsi donc, ma chère Clarisse, je ne voterai pas pour votre mari, mais

je vous promets de lui assurer les voix de tous les braves électeurs du canton sur qui je puis avoir quelque influence.

— Ah ! mon cher monsieur de Vaudrey, que ne vous devrai-je pas ? dit madame Grandperrin en saisissant la main du gentilhomme campagnard.

— Vous ne me devrez rien, mon enfant; ce que je fais là, ce n'est pas du tout pour que M. Grandperrin soit élu, mais bien pour que mon neveu ne le soit pas. L'élection de votre mari est donc assurée, à moins pourtant que le curé, par un revirement diabolique dont il est bien capable, ne donne maintenant ses voix au médecin Boisselat, auquel cas la candidature de ce dernier, soutenue déjà par Froidevaux, pourrait devenir redoutable.

— Mais M. Froidevaux est à nous, s'écria Clarisse d'un air triomphant; c'est arrangé..

— Oh ! en ce cas, reprit le baron, nous sommes sûrs de notre affaire; après-demain M. Grandperrin passera au premier tour de scrutin; comme vous le disiez tout à l'heure, ce sera un grand pas pour arriver à la députation; j'ai quelque crédit en dehors du canton, et vous pouvez être sûre, ma chère Clarisse, que je soutiendrai votre mari jusqu'au bout.

— Ainsi donc je triompherai de cet homme odieux et j'humilierai son orgueil, se dit madame Grandperrin en triomphant déjà au fond de son âme : mais quelle vengeance plus complète si je parviens à saisir les fils de cette jolie intrigue dont m'a parlé ce Froidevaux !

— Ah ! madame la douairière *de* Bonvalot, pensait au même instant le baron, au lieu de continuer le commerce de l'honorable marchand de vin votre défunt mari, vous voulez être reçue aux Tuileries, et vous avez imposé à un Châteaugiron la condition de devenir pair de France sous le gouvernement actuel ! Vous avez compté sans moi, ô la plus fardée des douairières !

Madame Grandperrin et M. de Vaudrey rejoignirent le

reste de la compagnie ; puis au bout de quelques instants, le gentilhomme campagnard, qui avait refusé de dîner au château, remonta à Châteaugiron-le-Vieil, où il était impatiemment attendu.

XVI

LA COMMUNE AFFRANCHIE.

L'entrée principale de la maison du baron de Vaudrey était tournée au levant, vers les ruines de l'ancien château. Une grande porte cochère peinte en gris, dans laquelle se trouvait pratiquée une seconde porte destinée au passage habituel des piétons, donnait accès dans une cour assez vaste qu'entouraient des trois autres côtés des bâtiments destinés à différents usages. En face, le corps de logis principal ; à droite, le colombier, le pressoir, les écuries et les étables ; à gauche, les remises et les granges, ainsi que plusieurs de ces constructions accessoires que rend nécessaires une exploitation rurale de quelque importance.

Au moment où le baron remontait la pente assez escarpée qui séparait le petit vallon au milieu duquel s'élevait Châteaugiron-le-Bourg du coteau où s'éparpillaient les maisons du vieux village, la plus spacieuse des granges dont nous venons de parler se trouvait momentanément métamorphosée en une salle de banquet commode, sinon élégante. Sur l'aire, balayée avec soin, deux tables longues et étroites avaient été disposées parallèlement, de manière à laisser entre elles un espace libre pour les gens chargés du service.

Quelques ais de chêne ou de sapin, supportés par des futailles vides, telle était la base modeste sur laquelle s'é-

talait ce festin improvisé ; mais des nappes fort propres cachaient en partie ces appuis rustiques. D'un autre côté, si la porcelaine se trouvait remplacée par une faïence assez grossière ; si, au lieu de donner aux flacons et aux coupes de cristal la teinte du rubis, le vin du cru emplissait de son rouge bord les verres les plus vulgaires, en revanche des couverts d'argent bien vieux et bien massifs semblaient indiquer que l'amphitryon avait plus de confiance en ses hôtes que n'en témoignent quelquefois à leurs convives les ordonnateurs de certains banquets par souscription, où l'on voit étinceler, dans tout son éclat économique, l'argenterie de fer ou d'étain (nos descendants en rougiront pour nous) dont nous sommes redevables aux ingénieux procédés de M. de Ruolz.

Ces disparates dans l'ordonnance du repas offert par M. de Vaudrey à une partie des habitants de Châteaugiron-le-Vieil attestaient chez le gentilhomme campagnard une connaissance profonde du caractère et des habitudes des invités.

— Ils ne prendront rien, mais à la fin du dîner il y aura bien quelques assiettes et quelques bouteilles cassées, avait-il dit la veille au soir au fidèle Rabusson, qui, en attendant les honneurs administratifs auxquels le destinait son ancien colonel, s'acquittait près de lui de plus de fonctions différentes que n'en remplissait maître Jacques dans le logis d'Harpagon ; — tiens donc précieusement sous clef la porcelaine et les cristaux, mais donne de l'argenterie tant qu'il en faudra ; cela ne se casse pas.

En vertu de ces dispositions libérales et prudentes à la fois, les humbles convives du baron avaient donc à leur disposition de fort beaux couverts d'argent, ce qui ne leur arrivait qu'en ces occasions solennelles, et nous devons dire que leur amour-propre en était singulièrement flatté.

Il est sans doute inutile d'ajouter que le banquet champêtre auquel nous allons faire assister le lecteur avait pour but de fêter le même événement que venaient déjà de célébrer

par leurs salves joyeuses *Jean-Fracasse* et *Réveille-Matin*.

La réunionse composait, à part une seule exception, de tous les nouveaux électeurs communaux dont le baron avait eu soin de dresser la liste d'avance, en se conformant rigoureusement aux prescriptions de la loi. La population de Châteaugiron-le-Vieil étant d'environ quatre cents habitants, il y avait une quarantaine de convives, représentant tous les âges, depuis vingt et un ans jusqu'à l'extrême vieillesse. Fermiers du baron pour la plupart, ils devaient au droit qu'ils avaient de s'attribuer le tiers de la contribution du petit domaine exploité par chacun d'eux le privilége d'être inscrits sur la liste des plus imposés de la commune; c'est dire assez qu'ils se trouvaient sous la direction immédiate, ou plutôt dans la dépendance absolue du propriétaire dont ils cultivaient les vignes et les champs.

Pour être moins directe, l'influence du baron sur les autres électeurs communaux n'était pas moins grande, car il n'était aucun d'entre eux auquel il n'eût rendu quelque service. Depuis surtout qu'il avait fixé définitivement sa résidence dans sa terre natale, le gentilhomme campagnard était devenu, pour les paysans de Châteaugiron-le-Vieil, une sorte de providence parfois bourrue et même emportée, mais toujours bienfaisante et généreuse. La petite pharmacie qu'il avait établie dans sa maison était à la disposition des malades, tandis que des aliments plus sains et plus substantiels que ceux dont ils avaient l'habitude étaient journellement portés par ses ordres aux pauvres convalescents. Au grand regret de M. Bobilier, qui l'accusait tout bas d'empiéter sur ses attributions, il était l'arbitre des habitants du vieux village lorsqu'il s'élevait entre eux quelque différend. Mais autant dans ce cas il mettait de soin à rétablir la concorde, autant il montrait de zèle et d'énergie à soutenir leurs intérêts lorsqu'ils se trouvaient engagés dans quelque débat avec leurs outrecuidants voisins les bourgeois de Châteaugiron-le-Bourg.

Pour ces différentes raisons et pour d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, M. de Vaudrey était chéri et respecté dans le pays ; à ces deux sentiments se mêlait, il est vrai, une sorte de crainte motivée par le châtiment qu'il avait cru devoir infliger de sa propre main à deux ou trois méchants drôles habitués à tenir le haut du pavé, et qui, dans les commencements de son séjour, s'étaient permis d'affecter envers lui, en haine de sa fortune et de sa naissance, des manières grossièrement impertinentes. Corrigés sans délai ni rémission par la plus rude volée de bois vert que puisse appliquer un poignet vigoureux, ces coqs de village avaient dès lors porté la crête basse, et leur mésaventure avait inspiré à tous ceux qui auraient pu être tentés d'imiter leur insolence une frayeur salutaire qui n'avait nui en aucune manière à la considération et à l'attachement dont était entouré le baron.

— C'est la poudre, disaient en parlant de lui les habitants de Châteaugiron-le-Vieil, et quand il vous regarde de travers il faut marcher droit ; mais c'est égal, nous l'aimons tous, car il n'est pas fier et il est juste.

Au moment dont nous parlons, le repas était commencé depuis quelque temps.

Grégoire Rabusson présidait à l'une des tables. En voyant l'émeute complétement dispersée, le baron avait ordonné au futur maire de remonter à Châteaugiron-le-Vieil en attendant qu'il pût y retourner lui-même, et de faire servir sans délai le dîner retardé jusqu'alors, au grand désappointement des invités.

La seconde table avait pour président un des principaux fermiers du baron : c'était un vieillard à cheveux blancs et à physionomie patriarcale, qui occupait un rang distingué parmi les anciens du village et qui avait à la bouche, presque aussi souvent que M. Bobilier lui-même, dont il était le contemporain, le nom de la grande marquise Rengarde de Châteaugiron, Montboissieux en son nom.

Vis-à-vis de Rabusson était assis le père Coquart, le seul parmi les convives qui fût étranger à la commune; sa parenté avec l'ex-garde-chasse, dont il était l'oncle maternel, lui avait attiré cette distinction aussi agréable que flatteuse.

Quoiqu'on mangeât fort et qu'on bût de même, car les plats couverts de mets non moins plantureux que les demi-moutons rôtis et les dos de porcs engraissés, menu habituel des héros d'Homère, semblaient défier les appétits les plus robustes, tandis qu'un gros tonneau où l'on allait remplir les bouteilles à mesure qu'elles se vidaient provoquait la soif et partant la gaieté, la conversation cependant était aussi bruyante qu'animée. La victoire éclatante que venait de remporter le vieux village sur son insolent voisin fournissait à la conversation un texte intarissable ; la joie du triomphe brillait dans tous les yeux. D'une table à l'autre s'échangeaient mille propos joyeux, mille plaisanteries dont les *bourgeois d'en bas* fournissaient nécessairement le sujet, mille fanfaronnades inoffensives telles qu'il en échappe souvent aux gens longtemps opprimés, dans l'enivrement où les jette leur émancipation.

Un incident surtout avait porté au comble l'allégresse moqueuse des convives ; c'était le récit fait par Rabusson de la scène qui avait eu lieu sur la place du château quelques instants auparavant, scène à laquelle le baron, Rabusson lui-même et le terrible Sultan avaient pris une part si brillante et si décisive. Pour satisfaire la curiosité de ses auditeurs, l'ex-garde-chasse avait dû recommencer plusieurs fois sa narration, et à chaque reprise les applaudissements et les rires avaient éclaté par redoublements.

— Notre colonel a-t-il bien fait de frotter les oreilles à ce faiseur d'embarras de Toussaint Gilles ! s'écria un gros paysan qui avait eu un procès avec l'aubergiste.

A part les vieillards du village qui avaient vu la fin de l'ancien régime, et qui en conséquence donnaient à M. de Vaudrey son titre de baron, tous les autres paysans de

Châteaugiron-le-Vieil, à l'exemple de Rabusson, disaient en parlant de lui : *le colonel,* ou mieux encore, *notre colonel !*

— Quel malheur que notre colonel nous ait défendu de l'accompagner ! dit à son tour un robuste vigneron en brandissant sa fourchette d'un air belliqueux ; comme je vous aurais aussi rossé avec plaisir et agrément mon bourgeois de Châteaugiron !

— Et moi, le mien donc ! ajouta un troisième.

— Moi, un de chaque main, dit un autre connu par ses fanfaronnades.

— Au moins, Rabusson, reprit le gros paysan, as-tu donné un atout un peu soigné à ce gredin de Gautherot qui prétend que ses côtelettes sont trop bonnes pour nous autres de Châteaugiron-le-Vieil ?

— Tout ce que je puis vous dire, répondit Rabusson qui ne paraissait éprouver aucune répugnance à célébrer ses propres exploits ; tout ce que je puis vous dire, c'est que quand le boucher s'est relevé, le sang lui sortait par le nez et par la bouche ni plus ni moins que le vin va sortir de cette bouteille.

En achevant ces mots, le victorieux Grégoire versa à boire à son voisin de droite.

— Il n'a pas demandé son reste ? demanda le vigneron.

— Il a trouvé sans doute qu'il avait assez de dents de moins dans la bouche comme ça, répliqua Rabusson, qui cette fois remplit à plein bord le verre de son voisin de gauche.

— Ce qui devait être joliment drôle, dit le père Coquart en s'armant de son côté d'une bouteille, c'est la figure de Laverdun quand Sultan lui a sauté au cou ; je donnerais bien vingt sous pour m'être trouvé là. Viens ici, Sultan, poursuivit le vieux paysan en s'adressant au redoutable dogue qui se promenait fièrement autour des tables et semblait prêter une oreille complaisante au récit de ses

prouesses ; viens ici, mon joli chien, viens ici, mon mignon, tiens voilà pour te récompenser.

Le père Coquard jeta à terre un gros os qu'un chien de bonne maison pouvait ronger sans déshonneur tant il était encore garni de chair ; mais au lieu d'accepter avec empressement et reconnaissance ce cadeau amical, ainsi que s'y attendait le donateur, Sultan, qui avait le nez tourné vers l'entrée de la grange, renifla subitement à plusieurs reprises, et se précipita ensuite dehors en aboyant joyeusement.

— Voici le colonel, dit Rabusson, d'une voix sonore.

— Voici le colonel ! voici notre colonel ! répétèrent en chœur les convives.

Par un mouvement électrique tout le monde se leva.

Presque au même instant M. de Vaudrey entra dans la grange.

XVII

LA COMMUNE AFFRANCHIE (SUITE).

En revenant dans sa maison après avoir pris une part active aux divers événements de cette journée orageuse, M. de Vaudrey éprouva une satisfaction véritable, car ni sa réconciliation avec Héraclius, ni son indulgente sympathie pour madame Grandperrin, ni son affection naissante pour la marquise, ne lui avaient fait complètement perdre de vue le triomphe qu'il venait de remporter sur les bourgeois de Châteaugiron, et il lui tardait de rejoindre les membres de la nouvelle commune pour célébrer avec eux cette victoire si longtemps disputée.

A sa vue, une acclamation générale fit retentir les voûtes de la salle du banquet.

— Vive monsieur le baron ! s'écrièrent les vieillards.

A quoi les hommes faits et les jeunes gens ripostèrent par cet autre cri plus éclatant encore : — Vive notre colonel!

Le gentilhomme campagnard accueillit par un sourire de bonne humeur ces démonstrations bruyantes ; mais comme elles menaçaient de se prolonger indéfiniment, il agita une de ses mains en l'air pour y mettre un terme.

Le silence s'établit aussitôt.

— Vous laissez refroidir le dîner, dit le baron à haute voix ; au dessert vous crierez tant qu'il vous plaira ; mais maintenant il s'agit de manger et de boire.

Le conseil parut excellent à suivre, et toutes les mâchoires se remirent à l'œuvre avec l'émulation la plus exemplaire.

Au rebours de certains coureurs de popularité qui, aux jours décisifs, s'attablent dans les cabarets du village avec les électeurs en blouse, quoique leur vanité en rougisse secrètement, M. de Vaudrey, d'un esprit fort libéral au fond, avait soin de maintenir en toute occasion la distance que le hasard avait mise entre lui et les autres habitants de Châteaugiron-le-Vieil. Il traitait les paysans de son village comme il avait traité naguère les soldats de son régiment, sans leur montrer aucune morgue, mais aussi sans leur permettre la moindre familiarité, car il savait que c'est sur l'un ou l'autre de ces écueils qu'échouent d'ordinaire les gens d'un certain rang, lorsqu'ils ont quelques rapports avec leurs inférieurs.

Au lieu de s'asseoir au banquet ainsi que n'y eût pas manqué à sa place plus d'un seigneur châtelain, le baron alluma un cigare et fit lentement le tour des tables en s'arrêtant de temps en temps pour adresser la parole à quelques-uns des convives dont pas un n'eût osé se permettre de prendre l'initiative. Les vieillards surtout étaient l'objet de cette distinction, et ils s'en montraient aussi fiers que reconnaissants.

Lorsque le robuste appétit de ses hôtes lui parut enfin

complètement rassasié, M. de Vaudrey se fit apporter un verre et prit une bouteille sur une des tables.

— Messieurs les électeurs communaux, dit-il alors en développant sa voix sonore, ainsi qu'il avait l'habitude de le faire autrefois pour commander la manœuvre à ses cuirassiers.

En s'entendant donner pour la première fois le titre auquel ils n'avaient droit que depuis quelques heures seulement, les paysans se regardèrent d'abord d'un air ébahi, comme si on leur eût lancé quelque brocard peu intelligible ; mais la physionomie calme et ouverte du baron leur fit comprendre qu'il parlait sérieusement et n'avait en aucune manière l'intention de se moquer d'eux ; rassurés sur ce point, ils s'apprivoisèrent bientôt avec leur dignité nouvelle, et se redressèrent orgueilleusement sur leurs bancs.

— Remplissez vos verres jusqu'au bord, ajouta le baron qui joignit l'exemple au précepte.

Ce commandement fut ponctuellement exécuté.

Dans la plupart des banquets où se perpétue la coutume des toasts, il est d'usage de porter d'abord la santé du roi, *ab Jove principium!* Mais le carliste endurci crut devoir se dispenser de cette formalité.

— Nous allons boire, dit-il, à la prospérité de la commune de Châteaugiron-le-Vieil.

Un hurrah d'enthousiasme accueillit ce toast qui répondait si bien à l'attente des convives.

— Au commencement de la révolution, poursuivit le baron, quand le calme se fut rétabli, une grande injustice avait été commise à votre égard ; après bien des années, cette injustice vient enfin d'être réparée : mieux vaut tard que jamais. Dorénavant, vous ne partagerez votre affouage avec personne, et messieurs nos voisins. au lieu de se chauffer de votre bois, comme ils l'ont fait pendant quarante ans, auront la bonté de se pourvoir ailleurs.

— Doivent-ils rager! interrompit une voix qui rentra aussitôt dans le silence.

— Au lieu de faire des corvées pour entretenir leurs chemins, vous travaillerez aux vôtres, continua le gentilhomme campagnard.

— Ce n'est pas pour vous flatter, dit le père Coquard à l'un de ses voisins, mais vos chemins ont bon besoin qu'on y travaille; pas plus tard que ce matin, j'ai manqué de me casser le cou deux fois en montant ici.

— Ce n'est pas tant nos chemins qui sont mauvais que vos yeux qui ne valent plus rien, répondit le voisin avec la susceptibilité d'un citoyen qui ne souffre pas qu'à raison ou à tort on critique devant lui sa patrie.

— Ensuite, ajouta le baron, au lieu de voir l'argent provenant de la vente de votre quart de réserve appliqué à des dépenses dont vous n'avez retiré jusqu'ici ni avantage, ni agrément, ni profit, c'est vous qui désormais en disposerez; et pour en faire un emploi utile, vous n'aurez que l'embarras du choix; car ici tout est à améliorer, ou plutôt tout est à créer.

— C'est diablement vrai, dit à demi-voix le père Coquard, les chemins d'abord, de vrais casse-cou où l'on dégringole dans les ornières en plein midi.

— Enfin, reprit M. de Vaudrey, au lieu de rester à la merci de messieurs les bourgeois d'en bas, et vous savez si leur domination est douce et juste, vous administrerez vous-mêmes vos affaires, et vous serez les maîtres chez vous.

— C'est ça qui sera flatteur et agréable, fit observer Rabusson à ses voisins.

— Depuis hier un changement aussi avantageux qu'inespéré s'est donc accompli dans votre condition; ce changement à qui le devez-vous ?

— A vous, monsieur le baron; à vous, mon colonel, répondirent d'une voix unanime les paysans.

— Vous dites vrai, reprit d'un ton grave le gentilhomme

campagnard ; si aujourd'hui vous êtes délivrés du joug que vous ont imposé pendant trop longtemps vos voisins, c'est à mes efforts persévérants que vous le devez. Après deux ans de lutte, j'ai enfin atteint mon but : votre émancipation. Maintenant que la victoire est certaine, ma tâche est terminée, et il ne me reste plus qu'à souhaiter à votre commune des administrateurs éclairés et intelligents, qui sachent exploiter, dans l'intérêt de tous, les éléments de prospérité qu'elle renferme.

Un murmure confus suivit ces dernières paroles. Tandis que le baron remettait à un domestique le verre qu'il venait de vider, et portait de nouveau son cigare à ses lèvres, les convives échangèrent des regards où l'on pouvait lire un désappointement mêlé d'inquiétude. A la fin, après s'être entretenu quelque temps à voix basse avec ses voisins, le vieux fermier qui présidait à l'une des tables se leva et adressa au gentilhomme campagnard un salut révérencieux.

— Pardon, excuse, monsieur le baron, dit-il, mais avec votre permission, je voudrais bien vous demander quelque chose.

— Parlez, père Fournier, répondit M. de Vaudrey avec une bienveillance prononcée ; vous savez que je vous écoute toujours avec plaisir.

— Vous êtes bien bon, monsieur le baron ; d'ailleurs c'est votre habitude d'être bon, et voilà pourquoi ce que vous venez de nous dire nous a mis la puce à l'oreille à tous.

— Pourquoi ça, père Fournier ?

— Dame, monsieur le baron, reprit le paysan en se grattant l'oreille comme s'il y eût senti en effet la morsure de l'insecte dont il venait de parler figurément, il nous paraît, sauf votre respect, que maintenant que vous nous avez fait rendre notre commune, vous avez envie de nous planter là.

— Vous planter là ! Non, répondit le baron avec un sou-

rire involontaire ; j'aime notre vieux village, et plus que jamais je suis décidé à ne plus le quitter.

— Et c'est bieu le plus grand bonheur qui puisse arriver aux gens de Châteaugiron-le-Vieil, dit sentencieusement l'oncle de Rabusson.

— J'entends ce que je veux dire, reprit le père Fournier en hochant la tête.

— C'est possible, répliqua M. de Vaudrey toujours souriant, mais moi je ne l'entends pas du tout.

— A quoi sert de tant barguigner? dit en se levant à son tour le vigneron dont nous avons déjà parlé, je vais vous expliquer ça en deux mots, mon colonel. Ce que vous venez de dire nous fait craindre que vous ne vouliez plus vous mêler de nos affaires.

— Il y a assez longtemps que je m'en mêle, il est juste que je m'occupe maintenant des miennes.

— Pour lors, répliqua le vigneron, c'est un coup de serpe que vous venez de donner au beau milieu de notre satisfaction.

— C'est ce que je voulais dire, reprit le père Fournier. Si monsieur le baron nous met la bride sur le cou, nous irons de travers ni plus ni moins que des chevaux borgnes, et à la première ornière, la charette versera.

— C'est vrai, dit un autre paysan, l'un voudra tirer à dià, l'autre à huhau, et tout ira à la diable.

— Tandis que si notre colonel garde le fouet, ajouta un troisième en continuant la comparaison, il n'y a pas de danger que l'attelage fasse des siennes.

— La commune gouvernée par notre colonel, c'est une vigne de bon plant, dit le vigneron d'un ton doctoral, gouvernée par un autre, ce ne sera plus que du méchant gamet, et pour lors je ne donnerais pas cinq sous de la vendange.

L'impulsion était donnée, et de toutes les parties des deux tables s'élevèrent des réclamations respectueuses,

mais énergiques, contre le parti que semblait avoir pris le gentilhomme campagnard.

D'un geste calme, M. de Vaudrey apaisa ce tumulte croissant.

— Entendons-nous ! dit-il quand le silence fut rétabli ; vous tenez donc beaucoup à ce que je m'occupe encore de vos affaires ?

— Oui, monsieur le baron, oui, mon colonel, s'écrièrent tous les paysans d'un accord unanime ; il n'y a que vous qui puissiez conduire comme il faut notre commune.

— Si nous tenons à ce que vous vous mêliez de nos affaires, mon colonel ! s'écria un des plus exaltés ; c'est-à-dire que si vous ne vous en mêlez plus, tout sera sens dessus dessous, et cela fera joliment rire les bourgeois d'en bas.

— D'abord si notre colonel nous abandonne, dit un autre avec une certaine emphase, moi je donne ma démisison d'électeur, et la commune ira ensuite comme elle pourra.

— Nous n'avons confiance qu'en vous, mon colonel !

— Vous ne voudriez pas, monsieur le baron, nous laisser comme ça dans l'embarras !

— Ce n'était pas la peine de nous faire rendre notre commune !

— Sans vous, mon colonel, jamais nous ne nous en tirerons !

— Allons ! allons ; calmez-vous, dit le baron, intérieurement flatté de ces instances, dont la sincérité ne pouvait être suspecte ; puisque vous y tenez, je ne refuserai pas de vous donner dans l'occasion quelques conseils.

— A la bonne heure ! s'écria le vigneron d'un air joyeux, voilà notre gamet qui redevient du pineau !

— Silence, Jacquinet, s'écria le gentilhomme campagnard, qui ajouta en s'adressant à tous les convives : Je consens donc à vous donner des conseils quand vous en aurez besoin, mais à une condition,

— Tout ce qu'il vous plaira, monsieur le baron, répondirent plusieurs paysans à la fois.

— Ma condition, reprit M. de Vaudrey en élevant la voix, c'est que lorsque je vous aurai donné un conseil, vous le suivrez sans hésitation et sans discussion.

— C'est trop juste, monsieur le baron, répondit le père Fournier en s'inclinant respectueusement.

— Il ferait beau voir, mon colonel, dit le vigneron Jacquinet, qu'on se permît d'y regarder après vous!

— Acceptez-vous ma condition ?

— Nous l'acceptons, nous l'acceptons ! répondirent à la fois la plupart des paysans.

— Vous me semblez tous d'accord ; cependant il pourrait se trouver parmi vous quelqu'un qui fût d'un autre avis.

— Il ferait beau voir ! répéta le robuste vigneron en promenant de tous côtés un regard qui semblait défier les opposants, si toutefois il y en avait, de manifester leur opinion.

— Silence donc Jacquinet ! interrompit sévèrement le baron ; si quelqu'un ici n'a pas en moi la confiance la plus absolue, s'il croit que d'autres conseils peuvent être préférables aux miens, qu'il le dise hautement.

Le plus profond silence régna dans la grange.

En réalité, M. de Vaudrey n'avait pas la moindre envie de renoncer à l'ascendant qu'il avait exercé jusqu'alors sur les habitants du vieux village. Son seul but, en les menaçant d'une abdication, était de leur faire comprendre le besoin qu'ils avaient de lui, et, comme on dit en style constitutionnel, de retremper son autorité dans le suffrage populaire.

— Vous êtes donc unanimes, reprit-il en voyant que pas un des assistants ne réclamait la parole ; en ce cas, je consens à vous continuer mes conseils comme par le passé, et puisque nous voici réunis, autant vaut causer tout de suite des prochaines élections.

Les paysans prêtèrent l'oreille d'un air de vif intérêt

— Vous serez convoqués dans un mois environ pour nommer vos conseillers municipaux au nombre de dix. Afin d'éviter qu'on perde un temps précieux et pour prévenir les petites cabales qui ne manqueraient pas de s'élever, car vous êtes tous plus ou moins têtus, glorieux et chicaniers...

Un rire de bonne humeur accueillit cette boutade du baron.

— Pour abréger donc, poursuivit-il, j'ai dressé une liste de dix d'entre vous qui me paraissent les plus capables d'exercer les fonctions de conseiller municipal. Si cette liste vous convient, vous n'aurez qu'à donner vos voix à ceux qui s'y trouvent inscrits ; du reste, je vous le répète, ce n'est qu'un conseil que je vous donne là, et vous êtes parfaitement libres de ne pas le suivre.

— Pas si niais que de ne pas le suivre ! dit un madré paysan qui savait d'avance que son nom se trouvait parmi ceux des élus ; vous nous planteriez là, monsieur le baron, et alors tout irait à la débandade.

— Rabusson, reprit M. de Vaudrey, donne lecture à ces messieurs de la liste des conseillers municipaux qu'ils nommeront à la prochaine élection.

Le futur maire tira de sa poche un papier sur lequel se trouvaient inscrits dix noms, le sien en tête.

Un murmure d'approbation suivit la lecture de cette liste ; car si le gentilhomme campagnard n'avait pas le moindre goût pour la théorie du pouvoir partagé, il était en revanche aussi clairvoyant que juste ; et pour composer le conseil municipal de la nouvelle commune, il avait choisi les plus honnêtes et les plus capables. L'élection la plus sérieusement pratiquée n'aurait pu donner un meilleur résultat, et selon toute apparence elle eût eu la main un peu moins heureuse.

— C'est ça ! — Voilà ce qu'il nous faut ! — Notre colonel a choisi les bons ! — Ça fera un fameux conseil munici-

pal ! s'écrièrent à l'envie les électeurs délivrés ainsi de l'embarras du choix.

— Ceux d'entre vous qui ne savent pas écrire, reprit le baron, dicteront leurs bulletins à Rabusson, au père Fournier ou à moi-même.

— C'est entendu, monsieur le baron, vous verrez que ça ira-tout seul.

— La liste dont vous venez d'entendre la lecture vous convient-elle ?

— Oui, oui !

— Y a-t-il des opposants ?

— Pas un seul ! Il ferait beau voir !

— Ainsi donc, il y a unanimité ?

— Oui, oui ! il y a unanimité.

— En ce cas, voilà notre élection faite, dit M. de Vaudrey, qui ajouta mentalement : Je voudrais bien que Platon, Fénelon et autres faiseurs d'utopie assistassent à cette petite leçon de gouvernement pratique ; je crois qu'ils seraient forcés de reconnaître qu'auprès de la manière simple, nette et expéditive dont je mène les affaires de Châteaugiron-le-Vieil, leur République et leur ville de Salente ne sont que des rêveries creuses.

XVIII

LA COMMUNE AFFRANCHIE (SUITE).

Les conseillers municipaux improvisés se rengorgeaient sur leurs bancs et recevaient les félicitations de leurs voisins.

— Je m'adresse maintenant, reprit le baron, aux dix d'entre vous dont les noms viennent d'être lus par Rabusson, et que je regarde dès à présent comme composant le nou-

veau conseil municipal. Aussitôt que nos biens communaux auront été séparés de ceux du bourg, on procédera à la vente de notre quart de réserve, et dès votre première session vous pourrez vous occuper des améliorations d'intérêt public dont je vous parlais tout à l'heure. La plus urgente de toutes, selon moi, c'est la construction d'une fontaine.

— C'est bien vrai, dirent plusieurs voix à la fois; à dix lieues à la ronde, il n'y a peut-être que nous qui n'ayons pas de fontaine.

— Dire que ces gueux de bourgeois d'en bas, qui se chauffent de notre bois depuis quarante ans n'ont jamais voulu lâcher un sou pour qu'on nous en construise une !

— Avec ça que par la sécheresse qu'il fait depuis deux mois nos citernes sont à sec, en sorte que nous n'aurons bientôt plus d'eau à boire.

— Ça, ne serait qu'un demi-mal, car la vendange sera belle, dit le vigneron Jacquinet : mais une supposition que le feu prenne au village, qu'est-ce que nous ferons avec nos citernes vides ? Nous serons brûlés avant d'avoir eu le temps de crier miséricorde.

— Il est sûr et certain qu'une fontaine nous serait bien utile, dit à son tour le vieux fermier, mais, ajouta-t-il en s'adressant au baron avec une sorte d'hésitation, j'espérais qu'avant tout on s'occuperait de restaurer notre pauvre église.

— Père Fournier, répondit M. de Vaudrey avec un accent de bienveillance, vous n'allez à la messe que le dimanche, tandis qu'il vous faut de l'eau tous les jours; ainsi donc la fontaine avant tout, et l'église ensuite.

— Mais monsieur le baron, reprit le vieillard d'un air attendri, pourvu qu'on nous permette de la rouvrir, cette chère église !

— Comme si notre colonel, qui est le proche parent de monseigneur l'évêque, n'était pas sûr de la faire rouvrir quand ça lui plaira ! s'écria Jacquinet en haussant les épaules :

— Tranquillisez-vous, père Fournier, dit le gentilhomme

campagnard, notre église sera rouverte, c'est moi qui vous le promets, et si le budget de la commune ne permet pas d'offrir un supplément de traitement pour obtenir un curé à demeure, du moins nous aurons un prêtre qui viendra tous les dimanches, et nous ne serons plus obligés par les plus mauvais temps d'hiver, de descendre à Châteaugiron-le-Bourg pour entendre la messe.

— Il est sûr que quand il pleut, ou quand il gèle, les chemins ne sont pas commodes, dit un des paysans.

— Je crois bien, lui répondit le père Coquard ; on s'y casse le cou dans vos chemins quand il fait beau, qu'est-ce que ça doit être par le mauvais temps ?

— Cette pauvre chère église ! dit un vieillard qui semblait être le doyen de la réunion ; quel malheur que ces brigands du temps de la première révolution aient fondu notre cloche pour en faire des gros sous !

— C'était madame la marquise Rengarde de Châteaugiron qui en avait été la marraine, ajouta le père Fournier en hochant mélancoliquement la tête au souvenir de ces grandeurs éclipsées ; quelle cloche, monsieur le baron ! Quoique vous soyez bien plus jeune que nous, vous devez vous la rappeler ?

— Je me la rappelle, en effet, répondit M. de Vaudrey.

— Quand il faisait de la bise et qu'elle sonnait à toute volée, on l'entendait autant dire jusqu'à Rancenay, reprit le plus âgé des vieillards.

— Celle du bourg n'était qu'une clochette à côté, dit à son tour le père Fournier, aussi fallait voir comme les bourgeois enrageaient toutes les fois qu'on mettait la nôtre en branle ! Ah ! jamais nous n'en entendrons une pareille !

— Pourquoi pas ? interrompit le baron à qui les naïfs regrets de ces anciens du village arrachèrent un sourire plein de bonhomie ; pour célébrer la restauration de notre église mon intention est de lui faire cadeau d'une cloche.

— Bien vrai, monsieur le baron? s'écrièrent à la fois les deux vieillards d'une voix émue.

— Tout ce qu'il y a de plus vrai. Je vous promets de plus que cette cloche sera encore plus grosse que l'ancienne, et qu'elle aura aussi pour marraine une marquise de Châteaugiron. Serez-vous contents?

— Ce seraient de fiers gueux s'ils ne l'étaient pas, s'écria le père Coquard avec un attendrissement subit, auquel le vin qu'il avait bu à plein verre depuis le commencement du banquet n'était pas complétement étranger.

— Si nous serons contents, monsieur le baron! répondit le père Fournier, qui ne put en dire davantage, car son émotion lui coupa la parole.

— Ah! monsieur le baron, dit le vénérable doyen du village en portant à ses yeux le revers de sa main calleuse et ridée, je suis déjà si content pour ma part, que ça me donne envie de pleurer comme quand j'ai perdu ma pauvre femme, et je n'aurais plus rien à désirer au monde, si tant seulement vous nous faisiez rendre notre cher bienheureux saint Gontran.

— Vous voulez dire le reliquaire qui est à l'église du bourg?

— Oui, monsieur le baron, dit un autre vieillard; c'est, sans faire tort aux autres, la relique la plus miraculeuse qu'il y avait à vingt lieues à la ronde; aussi ces gredins de bourgeois d'en bas ont-ils bien eu soin de nous la voler quand on a rouvert leur église.

— Je ne peux pas vous promettre qu'on vous la restituera, répondit M. de Vaudrey; mais écoutez : notre évêque, qui arrive de Rome, en a rapporté plusieurs reliques d'un grand prix, entre autres quelques os de sainte Philomène, et je ne doute pas qu'il ne consente à m'en donner un pour notre église. Il me semble que cela pourrait remplacer le doigt du bienheureux saint Gontran.

Les anciens du village se regardèrent un instant comme

font des gens à qui l'on propose un marché qui les intéresse tous; mais bientôt un hochement de tête général annonça que l'offre du gentilhomme campagnard n'avait obtenu près de ces âmes dévotes qu'un fort médiocre succès.

— Monsieur le baron, nous vous remercions bien, dit le père Fournier en prenant la parole au nom des autres vieillards ; voyez-vous, la confiance, ça ne se commande pas. Nous ne voulons pas dire du mal de cette Philomène, c'est peut-être une grande sainte, mais ça ne peut pas approcher de notre saint Gontran.

— Nous aimerions mieux notre petit doigt de saint Gontran que tout le corps de cette Philomène, dont personne n'a jamais entendu parler dans le pays, ajouta un autre vieux paysan d'un air assez dédaigneux; ce doit être une nouvelle sainte.

— En effet, répondit M. de Vaudrey en réprimant un sourire, il n'y a pas fort longtemps qu'elle est canonisée.

— Qu'est-ce que je disais? Eh bien? monsieur le baron, les nouveaux saints, c'est bon pour les nouveaux villages; par exemple ceux de Rancenay, qui n'existaient pas hier, sont tous fiers de leur dent de sainte Colette, dont nous ne voudrions pas pour rien; car, je le demande, qu'est-ce qui se soucie de sainte Colette?

— Allons, allons, père Richard, interrompit le baron en riant tout-à fait, soyez plus respectueux envers sainte Philomène et sainte Colette, dont les reliques, soyez-en sûr, en valent bien d'autres. Puisque vous n'avez foi qu'en votre saint Gontran, MM. les bourgeois vous restitueront son doigt, je vous le promets, dussions-nous prendre leur église d'assaut.

Cette assurance ramena la joie sur le front des vieillards et par esprit de corps, sinon par une dévotion bien vive, les moins âgés des convives partagèrent l'allégresse qu'inspirait à leurs anciens la perspective de rentrer bientôt en

possession de l'os du métacarpe du bienheureux roi de Bourgogne.

Après que M. de Vaudrey eut expliqué aux futurs conseillers municipaux, toujours sous forme de conseils, les améliorations administratives qui lui paraissaient les plus urgentes, et qui furent votées d'avance à l'unanimité, les convives quittèrent enfin la table, mais la fête ne fut pas terminée pour cela ; on dansa gaîment sur le coteau comme on l'avait fait la veille dans le vallon, et quand la nuit fut venue, un feu d'artifice tiré sur la terrasse du baron, compléta dignement cette journée de triomphe.

Parmi les personnes qui des jardins du château assistaient à ce spectacle pyrotechnique, deux semblaient préférer la solitude et l'obscurité aux plus éblouissantes arabesques des fusées et des chandelles romaines, c'étaient la douairière de Bonvalot et le vicomte de Langerac.

XIX

LA RÉCONCILIATION NORMANDE.

Depuis plus de six mois, Adrien de Langerac, autrement dit Pichot, poursuivait avec une persévérance digne d'une meilleure cause un plan qui, en cas de succès, devait singulièrement améliorer sa condition aussi précaire qu'équivoque. Il ne s'agissait de rien moins que d'épouser en légitime et indissoluble mariage les deux ou trois millions qui composaient la fortune personnelle de madame de Bonvalot. Pour un homme habitué à vivre d'industrie, la proie était appétissante ; aussi le pseudo-vicomte avait-il accompli des prodiges de ruse et d'adresse pour s'en assurer la possession, et voilà qu'au moment où il se croyait certain de

réussir, deux contre-temps imprévus menaçaient de lui arracher cette victoire à demi-gagnée : l'un de ces contre-temps était M. de Boisjoly, l'autre s'appelait le baron de Vaudrey.

— Me voici entre deux écueils, se dit-il lorsque l'ordre fut rétabli au château ; à droite cet intrigant de Miron, qui me connaît trop bien ; à gauche ce colosse campagnard, qui tôt ou tard me reconnaîtra, si même ce n'est déjà fait ; car il me regardait tout à l'heure avec une attention étrange. Si je ne parviens pas à les éviter l'un et l'autre, je suis noyé inévitablement ; il faut agir sans délai, et avant tout me réconcilier avec Miron, car vindicatif et plein de fiel, il est de beaucoup le plus à craindre des deux. J'ai fait ce matin un vrai pas de clerc, poursuivit l'ancien gratte-papier sans chercher une plaisanterie ; qu'avais-je besoin de réveiller cette vieille affaire, et que m'importait qu'en passant par les mains de ce filou patelin le portefeuille du duc de Chérizac se fût allégé de quelques billets de banque ? Pourvu qu'il soit encore temps de réparer ma sottise !

La conclusion de ce soliloque fut un petit billet par lequel Langerac demandait à M. de Boisjoly un second entretien. A peine eut-il confié cette missive à l'un des domestiques du château, qu'on lui remit une lettre du conseiller de préfecture.

— Un second pas de clerc que je viens de faire là ! se dit-il après l'avoir lue ; le drôle a au moins aussi peur de moi que j'ai peur de lui, et si je m'étais moins pressé, j'aurais conservé l'avantage de la position.

Un instant après, le vicomte de Langerac et M. de Boisjoly se trouvaient de nouveau en présence dans la chambre occupée par ce dernier à l'auberge du *Cheval-Patriote*.

— Il faut avouer, mon cher, que pour des Gascons nous nous sommes montrés ce matin passablement sots et ridicules ? dit le conseiller de préfecture, qui prit un air riant et dégagé pour aller au-devant de son compatriote.

— C'est ce que je me disais tout à l'heure, répondit Langerac en s'efforçant de se mettre au niveau de cet enjouement factice.

— Notre conduite a vraiment été celle de deux enfants.

— Tranchons le mot : de deux niais.

— Je suis charmé de voir que l'esprit et le bon sens vous sont revenus aussi vite qu'à moi.

— A peine sorti d'ici, je me suis repenti de ce qui venait de se passer.

— Quelle folie de part et d'autre, n'est-il pas vrai ?

— Quelle extravagance !

— De vieux amis comme nous, se brouiller pour une misère !

— C'était absurde de tous points ; car, je vous le demande, mon cher Boisjoly, que mon ami Châteaugiron ou M. Grandperrin soit nommé membre de ce conseil-général, est-ce une raison pour que vous et moi nous nous arrachions les yeux comme deux coqs de combat ?

— C'est que vous avez raison dit le conseiller de préfecture avec un rire affecté ; j'ai vu le moment où, à la lettre, nous allions nous arracher les yeux. Mais voilà comme nous sommes, nous autres méridionaux, dont les veines contiennent plus de salpêtre que de sang ; pour un mot entendu de travers, nous prenons la mouche, et une fois lancés, nous allons, nous allons, il n'y a plus moyen de nous retenir.

— Et si dans le feu de la dispute un gros pavé bien lourd se trouve sous notre main, nous commençons par nous le jeter à la tête, sauf à reconnaître plus tard que nous avons eu tort.

— Ah ça ! en fait de pavés plus ou moins lourds, il est bien entendu que nous retirons de part et d'autre les expressions un peu trop vertes qui ont pu nous échapper ce matin ?

— Comment donc ! est-ce que vous y avez attaché la

moindre importance ? Pour ma part, je n'y pense déjà plus.

— Et vous avez raison. Dans la colère on fait des armes de tout, du faux comme du vrai : une calomnie bien absurde traîne-t-elle dans le ruisseau ? on la ramasse sans scrupule pour en éclabousser son adversaire. Par exemple, pour m'exécuter complètement, ce procès Dufailly dont je me suis servi contre vous en guise d'assommoir, pensez-vous que je croie un seul mot de ce que m'en ont dit vos anciens camarades de l'étude de maître Huguenin ?

— Ah !... que vous ont-ils dit, ces venimeux personnages ? demanda Langerac, en rougissant malgré lui.

— Vous savez bien... de l'argent reçu de Dufailly... des pièces soustraites à l'étude... enfin l'histoire la plus absurde, et dont, je vous le répète, je n'ai jamais cru le premier mot.

— C'est une justice que vous m'avez rendue, mais je dois dire qu'à mon tour je n'ai jamais ajouté foi aux bruits injurieux qui ont pu courir sur votre compte ; et si dans un moment de vivacité je vous ai parlé du portefeuille du duc de Chérizac...

— Ah ! oui, à propos, interrompit M. de Boisjoly, dont l'éternel sourire avait en ce moment quelque chose de convulsif, qu'est-ce que c'est que ce conte de portefeuille ? Je n'ai pas bien compris ce que vous vouliez dire.

— Mon Dieu ! comme vous en conveniez vous-même tout à l'heure, dans la colère toutes les armes semblent bonnes, et pour avoir le plaisir de blesser son ennemi, on se fait au besoin l'écho des calomnies les plus extravagantes.

— Mais enfin... de quoi est-il question ?

— Il est impossible que vous n'en ayez jamais entendu parler ?

— Jamais, je vous le jure.

— Eh bien ! il s'agit de ces dix mille francs en billets de banque qui disparurent un beau matin du portefeuille que le duc de Chérizac, en rentrant chez lui, avait l'habitude de poser sur son bureau.

— Ah !... en effet, je crois me souvenir... Mais en quoi puis-je être mêlé à cette affaire ?

— C'est ce que j'ai demandé aux personnes qui m'en ont parlé, dit Langerac en affectant un air benin qui contrastait avec la physionomie contractée du conseiller de préfecture.

— Et ces personnes vous ont répondu ?

— Un mensonge, bien certainement.

— Un mensonge ?

— Abominable. Ne prétendaient-elles pas tenir d'une source certaine que les billets de banque en question avaient passé du portefeuille du duc de Chérizac dans le vôtre.

— Quelle odieuse calomnie ! s'écria M. de Boisjoly d'un air d'indignation.

— Que voulez-vous, mon cher ! chacun a ses ennemis : les miens ont imaginé pour me nuire cette belle histoire du procès Dufailly ; les vôtres...

— Je me rappelle maintenant le fait qui a donné lieu à cette inculpation infâme. Dix billets de banque furent soustraits en effet du portefeuille du duc ; mais le voleur, qui n'était autre que le second valet de chambre, fut mis à la porte le lendemain, le duc n'ayant pas voulu le livrer à la justice.

— Le valet de chambre fut renvoyé, il est vrai, mais les personnes dont je parle prétendent qu'il était complètement innocent de ce vol.

— Et c'est moi qu'on a osé accuser !

— C'est infâme assurément : il paraît que par une coïncidence des plus fâcheuses, vous perdîtes au jeu une dizaine de mille francs quelques jours seulement après le vol : or, à cette époque vous n'aviez d'autres ressources que vos appointements de précepteur ; aussi plusieurs personnes au courant de vos petites affaires ne purent-elles s'empêcher de se demander où vous aviez pu prendre les dix mille francs que vous veniez de perdre.

— Et ces charitables personnes décidèrent dans leur bienveillance que j'avais dû les voler au père de mes élèves ! dit M. de Boisjoly avec l'accent d'amertume qui caractérise parfois le langage de l'innocence outragée; heureusement j'ai par devers moi de quoi mépriser ces indignes calomnies.

— Quand notre conscience ne nous reproche rien on se sent bien fort, dit Langerac d'un ton sentencieux.

— Non-seulement ma conscience est pure, mais l'estime, et j'ose même ajouter l'amitié que n'a cessé de m'accorder le duc de Chérizac, me vengent suffisamment de la méchanceté de mes ennemis ; il est un fait pourtant qui devrait leur fermer la bouche, la place que j'occupe, c'est au duc que je la dois ; me l'aurait-il fait obtenir s'il avait eu le moindre doute sur ma probité et sur mon honneur ? Comment ces lâches calomniateurs expliqueront-ils la conduite du duc à mon égard ?

— Par l'épais bandeau que de tout temps vous avez eu l'art de lui mettre sur les yeux. Oh ! ils ont réponse à tout.

— Voilà pourtant la vie, dit M. de Boisjoly d'un air de résignation philosophique ; ayez du succès ; et soudain vous entendrez siffler autour de vous les serpents de l'envie ; heureusement leurs morsures ne sont pas fort dangereuses ; nous en sommes la preuve vous et moi, mon cher Langerac. En dépit de la méchanceté de nos ennemis, nous nous portons à merveille et nous sommes en passe de faire notre chemin. Aussi je vous déclare que pour mon compte je me mets fort au-dessus de ces misérables calomnies.

— Et moi je n'y attache pas la moindre importance.

— C'est par le mépris qu'on doit répondre à de semblables attaques.

— Chercher à se venger, ce serait faire trop d'honneur aux calomniateurs.

— L'estime de quelques amis probes et sincères, voilà le seul suffrage que doive ambitionner un galant homme,

— C'est ce que je me suis toujours dit, et voilà pourquoi il m'eût été très-pénible de perdre la vôtre.

— Perdre mon estime? y pensez-vous, mon cher Langerac? J'ai pu, dans la chaleur d'une discussion qui dégénérait en dispute, me faire l'écho des bruits injurieux qui ont couru sur votre compte, mais au fond je vous ai toujours tenu pour le plus honnête homme du monde.

— Vous venez d'exprimer ce que je pense de vous, quoique j'aie pu à mon tour dans un moment d'emportement...

— Ne parlons plus de cela, et que tout soit oublié de part et d'autre.

Le conseiller de préfecture fit un mouvement pour se rapprocher de son compatriote, et les deux honnêtes Gascons échangèrent la poignée de main la plus cordiale, du moins en apparence.

— Maintenant que nous sommes réconciliés, je pars content, dit alors M. de Boisjoly; vous ne sauriez croire combien j'aurais été désolé de quitter Châteaugiron avant de vous avoir serré la main.

— Vous partez donc? demanda le vicomte.

— A l'instant même; vous avez dû voir ma voiture devant la porte.

— C'est donc à vous cette chaise de poste armoriée?

— Armes de fantaisie, comme celles de notre royauté citoyenne, répondit en riant le conseiller de préfecture, car mon cher vicomte, je n'ai pas comme vous à ma disposition le vieil écusson des Langerac... Mais tenez voici les chevaux qui arrivent, ajouta-t-il en ouvrant la fenêtre.

Deux chevaux de poste, conduits par un postillon, venaient en effet de s'arrêter près de la voiture.

— Vous retournez à Mâcon? demanda Langerac.

— Non, je continue ma tournée.

— Vous n'attendez donc pas le résultat de l'élection qui a lieu après demain?

— Impossible. Des intérêts plus graves m'appellent ailleurs.

— Vous paraissiez ce matin attacher beaucoup d'importance à cette élection.

— Trop d'importance; car si M. de Châteaugiron est nommé, ce sera toujours un conservateur, et dès lors je me trouve en règle. Ainsi donc, mon cher, je quitte la partie, et je vous souhaite tout le succès imaginable. J'espère que c'est faire les choses en adversaire généreux?

— C'est faire les choses en ami; car nous sommes amis, n'est-ce pas?

— Comment donc! s'écria M. de Boisjoly en serrant d'un air d'effusion la main que le vicomte venait de lui tendre à son tour; amis à la vie et à la mort?

Langerac conduisit son compatriote à la chaise de poste et ne le quitta qu'après l'avoir vu partir. Au moment où les chevaux se mettaient en mouvement, les deux Gascons échangèrent une troisième et dernière poignée de main non moins sincère que les deux autres.

— Ah! vicomte de contrebande, se dit alors M. de Boisjoly en s'enfonçant dans la voiture, tu es bien heureux que certaines considérations m'empêchent en ce moment de te traiter selon tes mérites; mais, patience! je te ferai voir tôt ou tard qu'on ne m'offense pas impunément. En attendant, réjouis-toi de ce que je te laisse le champ libre pour cette élection. Pauvre niais! partirais-je aussi tranquillement si un billet de madame Grandperrin ne venait de m'apprendre que M. de Vaudrey est à nous ainsi que l'avocat Froidevaux, et que par conséquent notre triomphe est certain!

— En voilà toujours un que je ne crains plus, pensait Langerac au même instant; à l'autre maintenant. Comment me débarrasser de celui-ci avant qu'il m'ait reconnu définitivement? La seule chose qui m'étonne, c'est que ce ne soit pas déjà fait, car il a un diable de regard fixe et

perçant qui semble vous fouiller jusqu'au fond de l'âme. Il est vrai que moi-même je ne l'ai pas reconnu tout de suite, mais cela n'est pas étonnant ; lorsqu'il vint chez maître Huguenin il y a cinq ou six ans, à propos de son procès avec le duc de Chérizac et qu'il s'adressa à moi-même, parlant à ma personne, il ne portait point de barbe et ses cheveux n'étaient pas encore gris. Cela change un homme, tandis que moi je dois être à peu près le même qu'à cette époque. Il est donc indubitable que tôt ou tard il me reconnaîtra, et alors adieu les millions de la veuve ; car le moyen de la décider à devenir madame Pichot, elle que son nom de Bonvalot suffoque déjà, en dépit de la particule dont elle l'a enjolivé. Vicomtesse de Langerac, à la bonne heure ; mais madame Pichot ! Il n'y a donc pas une minute à perdre, il faut à tout prix prévenir la reconnaissance ; mais comment ? — Éloigner ce géant malencontreux ? c'est impossible ; il a pris racine dans son manoir, et autant vaudrait essayer d'arracher un chêne, à la force du poignet, comme faisait Roland le Furieux. — M'éloigner moi-même ? c'est le plus prudent ; mais dit le proverbe, qui quitte la partie la perd. — Décider cette sensible vieillarde à quelque équipée folâtre et romanesque dans le goût des pèlerinages à Gretna-Green, voilà qui serait un coup de maître ; car une fois qu'elle aurait consenti à avaler *une prise de fuite purgative*, ce serait bien le diable que je ne parvinsse pas à y mêler *deux dragmes de matrimonium en pilules*. Oui, c'est là le seul parti digne d'un homme d'esprit comme moi, et aujourd'hui même je livrerai une attaque décisive au cœur de cette respectable millionnaire.

L'occasion que cherchait Langerac se présenta dans la soirée, lorsque le feu d'artifice tiré sur la terrasse du baron de Vaudrey eut attiré les habitants du château dans la partie des jardins d'où l'on pouvait le mieux voir ce spectacle inattendu. Le vicomte, qui s'était empressé d'offrir son bras à madame de Bonvalot, parvint, sans que la douairière

fit mine de s'en apercevoir, à la conduire, loin des rayons de la lune et des éclairs des fusées, sous une de ces sombres allées dont la mystérieuse solitude invite les poètes à la rêverie et les cœurs sensibles à l'amour.

Un instant avant que le séducteur intéressé et la tendre quinquagénaire eussent mis le pied sur ce sol dangereux, un autre couple bien différent y avait pénétré d'un autre côté ; c'étaient Lamoureux et Bancroche.

XX

LA CASSETTE D'ÉBÈNE.

Au moment où la belliqueuse sortie du marquis et de l'élite de ses domestiques avait mis en déroute l'avant-garde des émeutiers, Bancroche et Lamoureux avaient pris la fuite ainsi que leurs compagnons, mais au lieu de se sauver comme eux par la grille d'honneur, ils s'étaient jetés à l'aventure sous une voûte conduisant à une cour de service ; de là, par des passages connus de Lamoureux, qui avait travaillé comme maçon au château, ils s'étaient réfugiés dans les jardins et ensuite dans le parc, d'où ils espéraient pouvoir s'échapper sans être vus, en franchissant la muraille, dès que la nuit serait venue.

Pendant tout le reste de la journée, les deux bandits, qui s'étaient prudemment débarrassés, l'un du casque de Toinot, l'autre de son tambour, restèrent tapis dans le fourré, semblables à ces animaux carnassiers qui attendent le coucher du soleil pour se mettre en campagne. En dépit de la faim, de la soif et de la mauvaise humeur qui accompagne toujours les entreprises avortées, Lamoureux supportait sa position avec une certaine philosophie ; mais Bancroche, le

visage meurtri et endolori par le coup de crosse que lui avait appliqué Châteaugiron, ne rêvait que vengeance et carnage.

— Non, tu as beau dire, répéta-t-il plusieurs fois à son compagnon dans les instants où la douleur se faisait sentir plus cuisante, je ne sortirai pas d'ici avant d'avoir mis le feu au château de ce brigand de marquis.

— Mais s'il t'a flanqué un coup de crosse, répondait chaque fois Lamoureux, effrayé de ce projet, tu lui as toi-même fichu un coup de couteau ; il me semble que ça fait quitte.

— Pourquoi est-ce qu'il voulait me faire descendre l'escalier plus vite qu'au pas ordinaire ?

— Et pourquoi, toi, ne voulais-tu pas descendre ?

— C'était mon idée comme ça.

— Il était chez lui, cet homme !

— Ne vas-tu pas faire le capon maintenant ?

— Pas plus capon qu'un autre ; mais nous ne sommes pas déjà dans de si beaux draps, pour parler encore de brûler le château.

— Je te dis que je ne sortirai pas d'ici sans y avoir mis le feu ; j'ai une dent cassée, deux qui ne valent guère mieux, et je serais un lâche si je ne me vengeais pas.

A défaut de mets plus substantiels, Bancroche se nourrit de sa colère et Lamoureux de sa frayeur jusqu'à ce que la nuit fût venue ; ils se rapprochèrent alors du château sans avoir pu parvenir à se mettre d'accord, car l'un ne songeait qu'à s'échapper, tandis que l'autre s'obstinait à rester pour mettre à exécution ses projets de vengeance. Déjà ils avaient traversé une pelouse assez découverte, lorsque les premières détonations du feu d'artifice leur causèrent une panique soudaine qui leur fit chercher un abri dans l'allée touffue où madame de Bonvalot et Langerac entrèrent un instant après.

— Halte ! dit tout à coup Bancroche à voix basse, nous ne sommes pas seuls ici.

Les deux bandits s'arrêtèrent et prêtèrent l'oreille.

— On marche, reprit Bancroche en étendant la main du côté d'où venait le bruit des pas.

Lamoureux écarquilla ses yeux qui distinguaient les objets presque aussi bien la nuit que le jour, et finit par entrevoir dans l'ombre le couple qui s'avançait lentement à leur rencontre.

— Les gendarmes ! dit-il d'une voix troublée en saisissant son compagnon par le bras.

— Tu aperçois des gendarmes partout, répondit Bancroche, qui toutefois, en entendant prononcer ce nom redouté, avait fait un soubressaut.

— Je te dis que je vois du blanc, du bleu, du rouge, du jaune, trente-six couleurs.

Les trente-six couleurs que le bandit effrayé prenait pour le respectable uniforme de la gendarmerie, n'étaient en réalité que le chapeau, le châle et la robe qui composaient le costume ultra-bariolé de madame de Bonvalot.

— Ce n'est qu'une femme, poltron, dit Bancroche, lorsqu'un rayon de lune perçant à travers le feuillage lui eut permis d'entrevoir à son tour la douairière.

— Femme ou gendarme, cachons-nous, reprit Lamoureux. Tu ne vois donc pas qu'il y a un homme avec elle ?

— C'est, ma foi vrai, et tu as raison ; cachons-nous.

Ils se jetèrent dans un taillis qui bordait l'allée.

Un instant après Langerac et madame de Bonvalot s'assirent sur un banc qui ne se trouvait qu'à quelques pas de l'endroit où venaient de se tapir les deux bandits.

— Quelle folie ! dit l'aimable douairière en continuant la conversation commencée ; partir quand nous ne sommes arrivés que d'hier seulement ! aller en Suisse ou en Italie et vous permettre de m'y rejoindre ! En vérité ! je ne com-

prends pas comment de pareilles extravagances ont pu se nicher dans votre cerveau !

— Ce n'est pas dans mon cerveau, madame, répondit Langerac avec feu, c'est dans mon cœur qu'est éclose cette idée qui ne me quitte ni jour ni nuit.

— Mais c'est donc une monomanie ?

— Une monomanie, une démence, une extravagance, tout ce qu'il vous plaira ; mais avant tout c'est de la passion.

— De la passion ! répéta madame de Bonvalot, qui leva sentimentalement les yeux au ciel ; mais l'obscurité était si profonde que ce jeu de physionomie fut complètement perdu.

— Oui, madame, de la passion ! de la passion ardente, profonde, folle même si vous voulez ; car est-il réellement amoureux celui que son amour ne rend pas un peu fou ?

— Eh bien ! à la bonne heure, répondit la douairière en minaudant, soyez fou, je le veux bien ; je n'ai pas le droit de m'y opposer ni le pouvoir de vous en empêcher, mais du moins n'essayez plus de me faire partager votre folie. J'ai été trop indulgente pour vous jusqu'à ce jour, j'ai accueilli par une tolérance trop grande vos étourderies, et c'est là ce qui vous a encouragé à m'adresser tout à l'heure cette étrange et inconvenante sollicitation.

— Étrange en quoi, madame ? En quoi inconvenante ?

— Ah ! vicomte, vous n'y pensez pas.

— N'êtes-vous pas la maîtresse absolue de vos actions ?

— Assurément.

— Quelqu'un a-t-il le droit d'exercer un contrôle sur votre conduite ?

— Personne au monde.

— N'êtes-vous pas libre d'aller en Suisse ou en Italie si bon vous semble ?

— Sans doute.

— Et ne vous ai-je pas entendue parler bien des fois de votre désir de visiter ces deux contrées, l'une si pittores-

que, l'autre si poétique ; ces contrées, où l'amour, si doux en tous lieux, doit être plus enivrant encore ! Oh ! par une belle nuit, comme celle-ci, poursuivit le vicomte d'un ton exalté, monter avec vous en gondole et naviguer mollement sur la mer qui baigne Venise la belle ! ou bien, moi guidant vos pas, vous appuyée sur mon bras, parcourir, dans un recueillement plein de pensées, les ombrages de Tibur, le Campo-Santo de Pise, les ruines du Colysée !

— Et Florence, fit la douairière, pour qui le tendre enthousiasme du tentateur commençait à devenir contagieux. Et Naples ! *Veder Napoli e poi morir !* Et le Vésuve ?

— Volcan moins brûlant que mon cœur ! dit Langerac en appuyant la paume de sa main droite sur la poche gauche de son gilet.

— Comprends-tu quelque chose à leur argot ? dit tout bas Lamoureux à son camarade.

— Ce n'est pas de l'argot, c'est du chinois, répondit Bancroche du même ton.

— Oui, ce sont là de doux rêves, reprit madame de Bonvalot après quelques instants d'un silence pensif ; ce sont là d'agréables chimères !

— Qui vous empêche de donner un corps à ces chimères ? repartit le vicomte toujours pressant ; dites un mot, et ce rêve deviendra une enivrante réalité.

— Mais, en vérité, fit la douairière du ton d'une femme qui commence à perdre du terrain, on dirait à vous entendre qu'il ne s'agit que de commander des chevaux de poste et de monter en voiture.

— Mais c'est qu'en vérité ce n'est pas plus difficile que cela, répondit Langerac en passant de la déclamation poétique et exaltée au langage vulgaire et positif.

— Quoi ! sans même avoir un passeport ?

— Est-ce qu'on demande des passeports à une femme qui voyage dans sa chaise de poste ?

— Sans argent ?

— Oh ! sans argent, c'est une autre affaire, dit le vicomte avec un sourire de douce moquerie ; ne vous ai-je pas entendu dire dix fois que vous ne vous mettiez jamais en route sans votre cassette d'ébène et vingt mille francs en or dedans ?

En entendant ces derniers mots, Bancroche donna un vigoureux coup de coude dans les côtes de son camarade, et tous deux redoublèrent d'attention.

— Vous avez réponse à tout, reprit madame de Bonvalot en souriant à son tour ; mais d'où savez-vous que j'ai ici ma cassette d'ébène ?

— N'ai-je pas vu Georgina la porter hier dans votre chambre ?

— Allons, je vois bien qu'il est impossible de trouver en défaut vos yeux d'argus.

— C'est-à-dire mes yeux d'amant.

— Eh bien ! oui, ma fameuse cassette aux vingt mille francs est en effet, en ce moment, sur l'étagère de ma chambre à coucher...

Lamoureux riposta au coup de coude qu'il venait de recevoir, par une bourrade si expressive, que Bancroche en perdit l'équilibre et fit quelque bruit en essayant de se remettre d'aplomb.

— N'avez-vous rien entendu ? dit la douairière qui se rapprocha du vicomte par un mouvement involontaire.

— Rien, répondit Langerac en profitant de l'occasion pour s'emparer tendrement d'une main qui ne fit aucun effort pour se dégager.

— Il me semblait avoir entendu du bruit derrière nous.

— Quelque branche sèche que le vent aura brisée.

— Mais si c'était quelqu'un ! si l'on nous écoutait ! reprit madame de Bonvalot en plongeant dans le taillis un regard inquiet.

Quoique l'obscurité fût trop profonde et le fourré trop épais pour qu'ils courussent le danger d'être découverts,

Bancroche et Lamoureux s'accroupirent par un mouvement simultané.

— Tout le monde est occupé du feu d'artifice, répondit Langerac, et personne ne songe à troubler ce tête-à-tête depuis si longtemps désiré ; répondez-moi donc, de grâce et accordez-moi la faveur que j'implore.

— Mais quand je serais assez faible ou plutôt assez folle pour consentir à ce que vous me demandez, reprit la douairière en recommençant à minauder, comment me serait-il possible d'imaginer un prétexte plausible pour quitter ce château où j'ai annoncé l'intention de passer toute la fin de l'automne ?

— Manque-t-on jamais de prétextes ? Ce sera l'air du pays qui ne vous convient pas et dont pourrait souffrir votre poitrine délicate, ou bien le besoin d'effacer, par les distractions d'un petit voyage l'impression pénible qu'a faite sur vos nerfs si irritables la scène d'aujourd'hui.

— Il est sûr que depuis ce matin mes nerfs sont dans un état horrible, dit madame de Bonvalot dont la main, par une crispation sans doute involontaire, serra à son tour celle du vicomte.

— Et le climat de l'Italie est si bon pour les maladies nerveuses !

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr. Puis, songez-y, chère Éléonore, si vous repoussez ma prière, je ne réponds plus de ma raison, car je suis si malheureux !

— Vous, malheureux ?

— N'avez-vous pas remarqué vous-même ma rêverie, ou plutôt ma tristesse ?

— En effet, vous, si gai d'ordinaire, je vous trouve tout pensif, tout préoccupé, depuis ce matin surtout.

— Et vous ne lisez pas dans ma pensée !... et vous ne devinez pas la cause de ma préoccupation ?... Ingrate ! en venant ici sans votre consentement ou plutôt malgré votre

défense, j'espérais trouver dans ce qu'on appelle la liberté de la campagne mille occasions de vous ouvrir mon cœur, et voilà, depuis hier matin, la première fois qu'il m'est possible de vous parler sans témoins. Oh ! si vous pouviez comprendre à quel point cette contrainte me tue ! poursuivit le vicomte en se frappant pathétiquement le front du plat de la main ; ces gens qui vous entourent, qui vous surveillent, que dis-je ? qui vous espionnent, il est des moments, voyez-vous, où il me prend envie de les tuer...

— Allons, ami, calmez-vous, dit la douairière d'un ton de tendre compassion ; une idée doit vous consoler, c'est que vous n'êtes pas toujours seul à souffrir de cette contrainte qui vous chagrine.

— Eh bien ! s'il est vrai, reprit Langerac en redoublant de véhémence, pourquoi résister encore à mes prières ? Déjà la marquise a des soupçons ; vainement pour la tromper ai-je essayé de feindre à son égard une de ces passions concentrées et silencieuses, dont la femme la plus rigide ne songe pas à s'offenser ; elle n'a pas pris le change, et depuis surtout que je me suis jeté au-devant de la pierre qui allait vous atteindre, elle ne doute plus que je ne sois ici pour vous seule !

— Quoi ! vous croyez que Mathilde...

— Elle a tout deviné, vous dis-je, et si elle avertit Châteaugiron, il faudra donc que je m'éloigne... que je vous perde à jamais ! ajouta le vicomte d'une voix suffoquée.

— M'embêtent-ils avec leurs giries ! dit tout bas Bancroche à son compagnon.

Le bandit accompagna cette réflexion d'un geste d'impatience.

— Je vous dis qu'il y a quelqu'un derrière nous, dit madame de Bonvalot en entendant un léger craquement ; et sans attendre la réponse du vicomte, elle se leva d'un air d'effroi.

Langerac se retourna et regarda attentivement dans les taillis; mais il n'aperçut rien

— C'est sans doute quelque gibier, dit-il, et vous vous alarmez à tort.

— C'est possible, mais en attendant je meurs de peur.

— Près de moi !

— Ah ! vous n'êtes qu'un danger de plus, reprit la douairière d'une voix langoureuse. Rentrons donc au château ; le feu d'artifice est fini, et peut-être a-t-on déjà remarqué notre absence.

— Ainsi vous me refusez un mot ! ainsi vous m'ôtez toute espérance !

— Je vous répondrai demain, dit madame de Bonvalot d'un ton qui n'avait rien de trop décourageant ; mais en ce moment rentrons.

La douairière accepta le bras du vicomte avec un abandon de bon augure, et le couple intéressant reprit à pas lents le chemin du château.

Un instant plus tard les deux bandits sortirent sans bruit de leur cachette.

— Eh bien ! qu'en dis-tu ? demanda Lamoureux à son compagnon.

— Qu'en dis-tu toi-même ? répondit Bancroche.

— Je dis que si nous pouvions mettre la griffe sur cette cassette où il y a vingt mille francs en or, ça vaudrait un peu mieux que de brûler le château.

— Tu n'es pas dégoûté ! D'ailleurs l'un n'empêche pas l'autre. Mais comment la subtiliser, cette cassette ?

—N'as-tu pas entendu la vieille que j'ai prise pour un gendarme, dire que le magot était pour le quart d'heure dans sa chambre à coucher ?

— A quoi ça nous avance ?

— A quoi ?

— Oui ; ça nous apprend-il où elle est, cette scélérate de chambre à coucher ?

— Tu voudrais bien le savoir, où elle est, hein, gourmand ?

— Cette question !

— Eh bien ! je vas te le dire.

— Toi ?

— Foi de Lamoureux !

— Tu sais où est la chambre de la vieille ? dit Bancroche d'un air de vif intérêt.

— Tout juste, mon vieux, et je t'y conduirais les yeux bandés.

— Comment donc ça ?

— Voici la chose. Tu sais que j'ai travaillé au château pendant plus de quinze jours ; je suis donc entré dans toutes les chambres dont on a réparé les plafonds ou les cheminées, dans celle de la vieille comme dans les autres.

— Sais-tu seulement laquelle c'était ?

— Comme si nous n'avions pas eu tous les jours sur le dos, du matin au soir, ce vieux rageur de Bobilier, qui nous faisait donner aux cinq cents diables !

— Qu'est-ce que ça peut avoir de commun....

— Écoute donc ; ce sapajou de juge de paix était toujours fourré au milieu de nous. — Qu'on mette des ouvriers à l'appartement de M. le marquis, disait-il ; — ou bien : Comment, fainéants, les plafonds de l'appartement de madame la marquise ne sont pas encore finis ! — ou bien : Qu'on fasse du feu dans l'appartement de madame la douairière pour voir si les cheminées fument encore. — C'est comme ça que j'ai appris où est la chambre à coucher de la vieille.

— C'est donc elle qu'on appelle douairière ?

— Comment tu ne l'as pas reconnue ? Elle était hier assise dans la voiture à côté de la marquise, et ce matin elles sont allées à la messe ensemble.

— Mais enfin, où est-elle cette gredine de chambre à coucher ?

— Viens avec moi, je vais t'en montrer les fenêtres

Les deux bandits suivirent avec précaution le chemin qu'avaient pris la douairière et le vicomte, et quoique l'allée se prolongeât jusque contre les bâtiments, ils s'arrêtèrent lorsqu'ils furent arrivés sur la lisière du parc. De grands parterres dessinés à la française les séparaient seuls du château et permettaient d'en apercevoir la façade, pleinement éclairée en ce moment par la lune.

— Tu vois bien ces deux fenêtres, près de la tourelle qui est à droite ? dit alors Lamoureux, c'est là que couche la vieille et son magot.

— Tu en es sûr !

— Tout ce qu'il y a de plus sûr.

— Les fenêtres à côté ?

— Un salon.

— La tourelle ?

— Un cabinet de toilette.

— Sans doute quelque femme de chambre couche près d'elle ?

— La femme de chambre doit coucher dans un cabinet d'entresol où nous mettions nos outils quand nous travaillions dans l'appartement.

— Mais ce cabinet communique avec la chambre à coucher. Ces riches, ça a besoin qu'on les garde quand ils dorment !

— Il y a un petit escalier de service, mais il donne dans un corridor assez loin de la chambre. Je te dis qu'on tordrait le cou à la vieille que la femme de chambre n'y entendrait rien du tout.

— C'est tentant tout de même, dit Bancroche en passant sa langue sur ses lèvres comme fait un chat qui flaire un friand morceau ? quel dommage que les fenêtres soient si élevées !

— Il y a des échelles sous la voûte où nous avons passé pour entrer dans le jardin, répondit Lamoureux à qui la

cassette pleine d'or donnait à la fois de l'imagination et du courage.

— Seront-elles assez longues ?

— Il y a un paquet de cordes à côté, et en attachant deux échelles ensemble....

— Tu as raison... Mais comment entrer dans la chambre sans briser au moins une vitre, et comment briser une vitre sans faire du bruit ?

— Il y a un Dieu pour les bons lurons comme nous, dit Lamoureux d'un air convaincu ; quand nous nous sommes sauvés, il me restait un caillou à la main ; dès que nous avons été dans le jardin, je l'ai jeté par colère contre le château et il a justement cassé la vitre du milieu de la fenêtre de la tourelle ; en sorte que, pour ouvrir cette fenêtre, il n'y a qu'à passer le bras par le trou et soulever l'espagnolette.

— Mais si on a mis une autre vitre ?

— Je parierais ma boule qu'au milieu du tapage personne n'y aura pensé.

— C'est possible.

— C'est sûr. Songes-y donc Bancroche, vingt mille francs à partager entre nous deux !

— Vingt mille francs en or, qui plus est ! c'est ça qui est peu embarrassant !

— Allons, ça va-t-il ?

— Comme tu es brave aujourd'hui ! jamais je ne t'ai vu tant de cœur à l'ouvrage.

— Dame ! c'est que vingt mille francs...

— Tu as raison, et puisque tu es résolu à tenter la chose, ce n'est pas moi qui bouderai.

— Ainsi, ça va ?

— Oui, ça va, dit Bancroche en frappant dans la main que lui présentait Lamoureux ; la lune ne tardera pas à se coucher, et quand tout le monde sera endormi nous nous mettrons à la besogne.

Les deux dangereux compagnons rentrèrent dans le parc

par prudence, et s'étendirent tranquillement au pied d'un hêtre, en attendant l'heure du voleur.

La plupart des habitants du château étaient déjà endormis, lorsque madame de Bonvalot, coiffée pour la nuit et vêtue d'un peignoir blanc, ouvrit une des fenêtres de sa chambre, et resta quelque temps accoudée sur la balustrade du balcon.

La lune n'argentait plus la cime des arbres du parc, mais les étoiles se détachaient étincelantes du sombre azur du ciel.

— Quelle nuit romantique ! dit l'aimable douairière avec un accent de douce mélancolie ; ô Shakspeare ! que tu étais un grand poëte, et comme tu savais lire au fond de nos cœurs de femme !

En ce moment la quinquagénaire exaltée se comparait à Juliette rêvant tout haut, sur son balcon, au milieu des enchantements d'une nuit italienne ; au bout de quelques instants, elle s'était si bien identifiée avec ce rôle d'une fille de quinze ans, qu'un faible bruit s'étant fait entendre au-dessous d'elle dans le jardin, elle murmura machinalement :

— Roméo ! mon Roméo !

Le bruit cessa soudain, et une forme confuse, que madame de Bonvalot avait cru entrevoir, disparut en même temps comme si elle se fut enfoncée sous la terre.

L'être mystérieux qui venait de faire battre plus vite le cœur de la douairière n'était pas Roméo, ni même Langerac ; c'était Bancroche, qui dans son impatience s'était approché tout contre la façade du château en rampant le long des parterres.

— Elle ne se couchera donc pas, cette vieille folle ! se dit irrévérencieusement le voleur.

Soit qu'elle craignît la fraîcheur de la nuit, soit qu'elle trouvât qu'elle avait consacré à la rêverie shakspearienne autant de temps que doit y en mettre raisonnablement toute héroïne de roman qui connaît son rôle, madame de Bonvalot ne tarda pas à quitter le balcon et à fermer la fenêtre ; une demi-heure plus tard, les lumières qui éclairaient sa cham-

bre s'éteignirent à la grande satisfaction des deux bandits toujours en embuscade.

XXI

L'INCENDIE.

Vers trois heures du matin, Grégoire Rabusson entra précipitamment dans la chambre de M. de Vaudrey.

— Qu'y a-t-il? lui demanda le baron en se mettant sur son séant.

— Mon colonel, le feu est au château, répondit l'ex-garde-chasse, qui en même temps s'approcha d'une fenêtre dont il ouvrit les rideaux et les volets.

A travers les vitres la lueur d'un incendie considérable éclaira soudain la chambre de ses reflets sinistres.

Déjà M. de Vaudrey s'était jeté à bas de son lit.

— Qu'on réveille tout le village, dit-il; fais atteler la pompe, et qu'avant cinq minutes tout le monde soit en route!

Tandis que le baron s'habillait à la hâte, Rabusson sortit en courant pour exécuter les ordres qu'il venait de recevoir.

Un instant après, ceux des paysans de Châteaugiron-le-Vieil qui s'étaient trouvés prêts les premiers, descendaient au pas de course le plus direct et par conséquent le plus escarpé des sentiers qui conduisaient au bourg, tandis que la pompe parcourait au trot de deux chevaux vigoureux un chemin un peu plus long, mais en revanche plus praticable.

Le tocsin, qui sonnait à l'église de Châteaugiron-le-Bourg, et auquel commençaient à répondre les cloches de deux autres villages situés dans le vallon, la générale battue par Toinot, qui était rentré en possession de son casque et

de son tambour, les roues de la pompe et les sabots ferrés des chevaux retentissant sur un sol pierreux, les clameurs confuses qu'on entendait sortir de l'intérieur du bourg, les langues de flamme que dardaient plusieurs des fenêtres du château, phare destructeur à la clarté duquel se dirigeaient, dans l'obscurité de la nuit, les paysans qui accouraient de toutes parts au lieu du sinistre, tout contribuait à donner à cette scène un caractère lugubre et effrayant.

— Mon colonel, voilà un incendie qui n'est pas naturel, dit Rabusson qui marchait à côté de M. de Vaudrey.

— En quoi ne le trouves-tu pas naturel ? répondit le baron.

— Je ne sais trop que vous dire, mais on ne m'ôtera pas de la tête que c'est encore un nouveau tour de ces gredins d'hier.

— Le tour serait un peu fort et pourrait coûter cher à ses auteurs.

— Les brigands ! si l'un d'eux me tombait sous la main...

Au lieu d'achever sa phrase, Rabusson s'arrêta brusquement comme un épagneul qui tombe en arrêt ; puis, sans ajouter un seul mot, il s'élança dans un sentier qui coupait à angle droit celui qu'ils descendaient en ce moment.

— Rabusson ! lui cria M. de Vaudrey, où diantre vas-tu par là ?

L'ex-garde-chasse ne répondit pas, et le baron, trop pressé pour s'occuper de cet incident, continua son chemin ainsi que les paysans qui l'accompagnaient.

Toute la population du bourg était sur pied. La pompe de la commune et celle de la forge fonctionnaient à l'envi, alimentées par une double chaîne qui s'étendait du château à la rivière. Arrivés de la veille au soir, les gendarmes de la brigade de Rancenay maintenaient l'ordre et surveillaient la partie déguenillée des assistants avec une attention défiante qui semblait annoncer que les soupçons manifestés

par Rabusson avaient aussi trouvé accès dans l'esprit de ces honnêtes défenseurs de l'ordre public.

Après avoir conduit sa femme et sa fille dans la partie du château la plus éloignée du foyer de l'incendie, le marquis s'était mis à la tête des travailleurs, et il dirigeait leurs efforts avec autant de sang-froid que d'intelligence.

M. Grandperrin présidait en personne à la manœuvre de la pompe de la forge, qu'il avait fait amener par ses ouvriers au premier signal d'alarme.

Réveillé en sursaut, le vieux juge de paix avait passé en toute hâte un pantalon à pieds, des pantoufles, une robe de chambre, et sans prendre le temps de remplacer par son imposante perruque le bonnet à fontange qui lui servait de coiffure de nuit, il s'était empressé d'accourir. L'imminence du danger avait redoublé la pétulance naturelle du vieillard, qui, se multipliant pour ainsi dire, se montrait presque au même instant, toujours au premier rang, partout où l'incendie semblait redoubler d'intensité.

Le curé Dommartin, malgré sa rage concentrée, avait cru devoir faire acte de présence ; il se donnait aussi beaucoup de mouvement et s'attachait surtout à se faire remarquer par le maître du château.

Enfin, parmi les travailleurs les plus zélés et les plus infatigables, on distinguait, chose assez étrange, le capitaine Toussaint Gilles, Laverdun, Gautherot, Picardet, en un mot, tous les membres du club patriotique, instigateurs de l'émeute de la veille. Il est vrai que, dans cette conduite inattendue, il entrait un peu plus de calcul que de dévouement. Sachant déjà que le juge de paix était occupé à rédiger contre eux le plus foudroyant procès-verbal qui pût sortir de la plume d'un magistrat indigné, ils avaient senti redoubler leur émotion, en voyant arriver à la tombée de la nuit la brigade de gendarmerie de Rancenay. Le bruit qu'on allait procéder à l'arrestation des principaux émeutiers n'avait pas tardé à se répandre dans le bourg : il n'é-

tait donc pas étonnant que, sans s'être concertés, les chefs du parti républicain cherchassent en ce moment à désarmer, par un zèle apparent, les poursuites dont ils se trouvaient menacés.

Jamais le capitaine des pompiers n'avait dirigé avec une ardeur plus énergique la manœuvre des soldats de sa compagnie. Gautherot et Picardet rivalisaient d'efforts de leur côté ; enfin il n'était pas jusqu'au vice-président Laverdun qui ne s'essoufflât à pomper ou à porter des seaux.

— J'attraperai une pleurésie, c'est sûr, se disait de temps en temps le gros épicier en essuyant de sa main trempée d'eau froide la sueur qui ruisselait de son front ; mais c'est égal, j'aime encore mieux ça que d'aller devant le jury ou seulement devant la police correctionnelle.

A mesure que le vieux juge de paix, drapé dans sa robe à ramages et le nœud de sa fontange retombant sur ses yeux en guise de visière, passait près de l'un des clubistes, celui-ci s'efforçait d'attirer son attention.

— Monsieur le juge de paix, trouvez-vous ma pompe bien placée comme ça ? demandait Toussaint Gilles en faisant violence à la fois à son orgueil et à sa rancune.

— Monsieur le juge de paix, disait à son tour Gautherot, ce n'est pas ici votre place ; votre vie est trop précieuse pour que vous la risquiez ; c'est à nous qui ne vous valons pas, tant s'en faut, de nous exposer pour sauver le château.

— Monsieur le juge de paix, criait de son côté Picardet en montrant au vieux magistrat ses mains et ses cheveux brûlés, je suis déjà à moitié rôti ; mais c'est égal, je ne quitterai pas la place que le feu ne soit éteint ou que je ne sois moi-même tout à fait cuit.

On voit que le digne taillandier cherchait adroitement à mettre sur le compte de l'incendie la détérioration qu'avait subie son individu en dégringolant du haut de l'arbre de la liberté, et à métamorphoser ainsi en acte d'héroïsme un accident tout à fait involontaire.

— Je suis en nage, monsieur le juge de paix, disait d'une voix attendrissante l'épicier Laverdun, et je serai bien heureux si je n'attrape pas une pleurésie. Mais on a du cœur ou l'on n'en a pas, et entre honnêtes gens il faut se secourir.

A toutes ces interpellations intéressées, M. Bobilier se contentait de répondre par un grognement sourd, et il passait outre impitoyablement en murmurant entre ses dents :

— Je vous vois venir, mes drôles ; c'est mon procès-verbal qui vous donne ainsi du cœur à l'ouvrage. Vous espérez désarmer ma juste vengeance en faisant maintenant les bons apôtres, mais il est trop tard : ce qui est écrit est écrit.

Après avoir fait placer sa pompe à l'endroit où elle lui parut devoir agir avec le plus d'efficacité et ordonné aux paysans de Châteaugiron-le-Vieil qui n'étaient pas nécessaires à la manœuvre, de former une troisième chaîne parallèle aux deux autres, M. de Vaudrey s'approcha de son neveu, qu'il aperçut au premier rang des travailleurs :

— Ta femme et ta fille sont en sûreté ? lui dit-il brusquement.

— Oui, mon oncle, répondit Héraclius en serrant la main du baron comme pour le remercier d'être venu à son secours ; je les ai conduites à l'autre bout du château, et ma belle-mère est allée sans doute les rejoindre.

— Personne n'a péri ?

— Personne, autant du moins qu'on peut le savoir au milieu de ce désordre. J'espère que la perte se réduira au mobilier de quelques chambres.

— Il y a un mur de refend qui partage le château d'une façade à l'autre, entre ces deux fenêtres, dit le baron en montrant à Héraclius les croisées dont il parlait ; il faut concentrer le feu entre ce mur et l'angle du bâtiment.

— C'est à quoi nous visons, mais la besogne est rude ; il

paraît que le feu a pris ou a été mis dans une chambre du rez-de-chaussée.....

— Tu crois donc que cet incendie est l'œuvre de la malveillance ?

— C'est l'avis de tout le monde, mais nous saurons plus tard à quoi nous en tenir. Le feu a donc éclaté dans une chambre du rez-de-chaussée, où l'on avait placé momentanément de vieilles boiseries lors de la restauration des appartements; ces boiseries, peintes à l'huile pour la plupart, ont offert à la flamme l'aliment le plus combustible que pût souhaiter un incendiaire, et c'est ce qui explique la rapidité des progrès du feu.

— Allons ! plaie d'argent n'est pas mortelle; les murs du château sont solides et, comme tu l'as dit, la perte se bornera à une partie du mobilier qui, par parenthèse, et grâce à MM. les jacobins, n'avait plus rien de précieux. Reste à ton poste, je vais voir comment se comportent mes paysans.

Au moment où M. de Vaudrey retournait près de sa pompe, qui depuis un instant fonctionnait énergiquement entre les mains vigoureuses des pompiers du vieux village, il fut accosté par le juge de paix.

— Eh bien, monsieur le baron, s'écria ce dernier d'un air indigné, que dites-vous de ces brigands qui, non contents d'avoir brûlé mon arc de triomphe, viennent de mettre le feu au château ? Y a-t-il un supplice assez cruel pour de pareils scélérats, et faut-il qu'on ait supprimé la roue !

— Mais, mon cher Bobilier, n'allez-vous pas trop loin ! répondit M. de Vaudrey d'un ton calme qui contrastait avec l'irritation du vieillard; je viens d'apercevoir parmi les travailleurs les plus zélés, Toussaint Gilles et les autres membres de son club ; ne les avez-vous pas vus?

— Sans doute, je sais fort bien qu'ils sont tous là, mais c'est pour mieux cacher leur jeu.

— Comment, reprit le baron en baissant la voix, les

soupçonneriez-vous d'être pour quelque chose dans tout ceci !

— Je ne dis pas cela, monsieur le baron, mais il est clair pour moi que le feu a éte mis au château par quelques-uns des bandits convoqués hier par ce jacobin de Toussaint Gilles; et si la responsabilité de l'émeute dont il a été le chef avoué doit retomber sur lui, pourquoi n'en serait-il pas ainsi de cet incendie qui me paraît avoir une connexion intime avec l'émeute elle-même, ou plutôt qui en est la conséquence logique ?

Avant que M. de Vaudrey eût pu discuter la valeur de cette induction, Langerac, pâle et effaré, aborda brusquement les deux interlocuteurs.

— Madame de Bonvalot, leur dit-il d'une voix étranglée, savez-vous où est madame de Bonvalot ?

— Comment diable voulez-vous que je vous donne des nouvelles de madame de Bonvalot, moi qui ne fais que d'arriver ? répondit le baron.

— Et vous, monsieur Bobilier ? reprit le vicomte qui tourna vers le vieux magistrat un regard plein d'angoisse.

— Est-ce que madame la douairière n'est pas près de madame la marquise ? dit le juge de paix en répondant à une question par une autre.

— Mais non : madame de Châteaugiron est dans une inquiétude mortelle ; la femme de chambre de madame de Bonvalot n'a pu donner aucune nouvelle de sa maîtresse, que personne n'a vue, quoiqu'on l'ait cherchée partout ; et maintenant il n'est plus possible de pénétrer dans son appartement.

— Pourquoi donc ? demanda M. de Vaudrey.

— Le feu... dit le vicomte d'une voix entrecoupée, le feu a coupé le passage.

— Ah ! grand Dieu ! s'écria M. Bobilier en faisant un soubresaut, ce que vous dites là est possible en effet,

— Où est donc la chambre de madame de Bonvalot? demanda vivement le baron.

— L'appartement de feu M. le marquis, près de la tourelle de l'ouest, répondit le juge de paix avec émotion.

— Diable ! dit M. de Vaudrey en s'émouvant à son tour; et vous dites, monsieur de Langerac, que du côté du salon vert le passage est intercepté par le feu?

— Le salon vert brûle, et en voilà la preuve, répondit Langerac en montrant sa blonde chevelure légèrement endommagée par les flammes.

— Si le feu a déjà gagné le salon vert, l'escalier qui de l'appartement de mon père descend au rez-de-chaussée doit être brûlé en ce moment, ainsi il ne reste d'autre issue que les fenêtres qui donnent sur le jardin. Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard !

Le baron, à ces mots, courut vers un passage qui séparait le château des bâtiments de son aile droite et conduisait de la cour au jardin.

M. Bobilier, ainsi que plusieurs des assistants, et avant eux tous Langerac, se précipitèrent sur ses pas.

Bientôt ils furent arrivés au pied de la tourelle de l'ouest dont le premier étage servait, comme on l'a dit, de cabinet de toilette à l'appartement occupé depuis deux jours par madame de Bonvalot.

De ce côté, à part quelques lueurs qu'on entrevoyait par intervalles à travers les fenêtres, on n'apercevait encore aucun symptôme d'incendie. La rage du feu s'était portée d'abord presque exclusivement sur les chambres qui donnaient sur la cour ; aussi était-ce de ce côté que tous les secours avaient été dirigés.

Les fenêtres de la chambre à coucher de madame de Bonvalot étaient fermées ainsi que toutes les autres, et la plus grande tranquillité semblait régner dans les différentes pièces qui composaient son appartement.

— Grâce à Dieu, nous arriverons à temps ! dit M. de Vau-

drey ; le feu n'a pas encore gagné sa chambre. Allons, vous autres, continua-t-il en s'adressant aux paysans qui l'avaient suivi, une échelle ! vite une échelle !

— Au nom du ciel, une échelle ! répéta Langerac qui semblait hors de lui ; dix louis à qui m'apportera une échelle !

— De deux choses l'une, reprit le baron, tandis que les paysans, alléchés par la récompense promise, couraient de tous côtés en cherchant l'échelle demandée, ou elle s'est évanouie de peur avant d'avoir eu le temps de sortir de sa chambre, ou elle dort en dépit de ce vacarme infernal et du feu qui brûle à quelques pieds d'elle, et dans ce dernier cas, qu'on ne me parle plus du sommeil de l'Empereur, que j'ai vu dormir en pleine bataille !

— Monsieur, voici ce que vous demandez, dit au vicomte un paysan qui portait en effet une échelle, ou plutôt deux échelles solidement attachées ensemble au moyen d'une corde.

En un instant M. de Vaudrey eut dressé contre la façade ce fardeau sous lequel fléchissait le porteur.

— Si je n'étais pas si lourd, c'est moi qui monterais, dit-il alors ; mais il est sûr que les échelons casseraient sous moi, et cela ne nous avancerait guère. — Allons ! y a-t-il parmi vous un gaillard qui ait du cœur ? Rabusson ! es-tu là, Rabusson ?

Personne ne répondit, mais le vicomte s'élança vers l'échelle, et d'un geste pathétique sembla en prendre possession.

— Nul autre que moi ne sauvera madame de Bonvalot ! s'écria-t-il en se mettant à escalader les échelons de l'air le plus résolu.

Depuis le commencement de l'incendie, Langerac n'avait cessé de ruminer dans son cerveau la pensée suivante :

— Si je pouvais sauver la vie à cette respectable créature

ou faire quelque chose qui eût l'air de cela, elle serait à moi, sans aucun doute, et ses millions avec elle !

Que de dévouements apparents renferment quelque arrière pensée de ce genre !

— Voilà qui me réconcilie avec notre jeune homme, dit M. de Vaudrey au juge de paix, en voyant que le vicomte avait atteint le haut de l'échelle sans manifester la moindre hésitation ; il est fat, mais il est brave.

— Du moins, répondit M. Bobilier, y va-t-il de plus franc jeu que pendant l'émeute ; mais attendons la fin.

La fenêtre contre laquelle était dressée l'échelle n'ayant pas de persienne en dehors, et le volet de l'intérieur n'ayant pas été fermé, le vicomte, une fois qu'il se trouva à sa hauteur, n'eut qu'à briser une des vitres et à introduire la main dans le vide pour ouvrir l'espagnolette. L'accès de la chambre lui fut alors livré ; déjà il franchissait le balcon, lorsque le feu, qui jusqu'alors n'avait fait qu'entamer en dessous et en dehors le parquet et les parois de la chambre à coucher, reçut du courant d'air que la fenêtre venait d'établir en s'ouvrant une impulsion nouvelle et irrésistible.

A la vue des flammes qui s'élancèrent soudain des panneaux d'une porte donnant dans le salon vert, Langerac retira la jambe qu'il venait de passer par-dessus la balustrade du balcon. La fumée, qui commençait à remplir la chambre, les petits dards rougeâtres qu'il voyait poindre çà et là entre les feuilles du parquet, achevèrent de glacer le courage qu'avait un instant échauffé la perspective de la fortune de la douairière. Dans cet instant critique, l'aimable vicomte se dit qu'après tout les millions étaient bien loin et le feu bien près ; et la conséquence de cette réflexion prudente fut qu'il descendit l'échelle un peu plus vite qu'il ne l'avait montée.

XXII

L'INCENDIE (SUITE).

En voyant le vicomte renoncer ainsi à son rôle de sauveur, M. de Vaudrey haussa légèrement les épaules, et s'adressant aux paysans dont il était environné :

— Qui de vous, leur dit-il, veut faire sa fortune ?

Les paysans regardèrent tour à tour le baron et la fenêtre qu'il leur montrait, mais pas un seul ne fit mine de bouger. La fumée qui commençait à sortir de la chambre, le reflet des flammes éclairant le plafond, et, plus que le danger même peut-être, la frayeur visiblement empreinte sur les traits de Langerac, triomphaient de l'avarice des plus avides et éteignaient le courage des plus résolus.

— S'il s'agissait de madame la marquise, dit M. Bobilier entre ses dents, je serais déjà au haut de l'échelle.

— Rabusson n'est donc pas là ? reprit le baron.

Le silence continua.

— Le drôle m'abandonne au moment où j'aurais le plus besoin de lui, murmura le gentilhomme campagnard, qui poursuivit à haute voix : Ainsi donc, poltrons que vous êtes, pas un d'entre vous n'ira sauver cette femme !

Personne ne répondit.

— Je vous répète que celui qui la rapportera vivante aura sa fortune faite.

— Monsieur le baron, se hasarda à dire un des paysans, la fortune est une belle chose, mais la vie vaut encore mieux.

Un murmure évidemment approbatif annonça que cette sentence philosophique exprimait l'opinion générale.

— Lâches ! grommela le juge de paix, qui par une réso-

lution subite ôta sa robe de chambre et s'approcha rapidement de l'échelle.

— Bobilier, que faites-vous donc ? s'écria M. de Vaudrey.

— Il ne sera pas dit, répondit l'intrépide vieillard, que j'aurai laissé brûler une femme sans essayer de la sauver !

— Êtes-vous fou ? reprit le baron ; à votre âge !

— C'est parce que j'ai septante-deux ans que je dois m'habituer à regarder la mort en face. Si c'était madame la marquise qui fût en danger, il y a longtemps que je serais là-haut ; mais enfin, vieille ou jeune, c'est toujours une femme.

Le juge de paix, sans ajouter un mot, commença sa périlleuse ascension ; mais au moment où il mettait le pied sur le quatrième échelon, M. de Vaudrey le saisit à deux mains par la ceinture de son pantalon, l'enleva aussi aisément qu'il eût fait d'un enfant, et le déposa sur la terrasse à dix pieds de l'échelle.

— Vous me faites rougir de moi-même, lui dit-il alors ; allons, la nuit est fraîche, remettez votre robe de chambre ; c'est moi qui vais tenter l'escalade.

— Monsieur le baron, s'écria le juge de paix étourdi par la parabole qu'il venait de décrire, je ne souffrirai pas...

Avant que le vieillard eût achevé sa phrase, M. de Vaudrey était déjà arrivé au tiers de l'échelle ; il s'y arrêta un instant pour dire aux assistants :

— Courez chercher des matelas, car il est certain que l'échelle cassera ; j'espère atteindre la fenêtre auparavant, mais du diable si je sais comment je ferai pour redescendre.

Les échelons, qui craquaient sous les pieds du colossal gentilhomme, semblaient en effet prêts à justifier sa prévision : à mesure qu'il montait, le danger devenait plus imminent, car, l'échelle s'amincissant dans sa partie supérieure, le point d'appui se trouvait de plus en plus disproportionné avec le fardeau qu'il supportait. Au moment d'arriver à la hauteur de la fenêtre, le baron sentit tout à

coup les traverses de bois se rompre sous lui ; d'un effort désespéré, il s'accrocha au balcon, et, déployant une élastique vigueur que n'eussent laissé soupçonner ni son embonpoint ni son âge, il se souleva à la force des poignets et parvint à escalader la croisée.

Sans s'inquiéter de l'échelle brisée qui venait de glisser le long de la façade et de tomber sur la terrasse, sans se laisser arrêter par la fumée et par la flamme qui commençaient à envahir la chambre, M. de Vaudrey courut vers le lit, sur lequel il venait d'entrevoir une forme confuse. Cet objet qu'il reconnut d'abord avec peine, n'était autre chose que madame de Bonvalot enveloppée ou plutôt emmaillottée dans la couverture presque aussi étroitement qu'une momie égyptienne dans ses bandelettes.

Au lieu de chercher à s'expliquer ce qu'il y avait d'étrange dans cet incident, le baron saisit la femme ou plutôt le paquet qu'il avait sous les yeux, et revint promptement près de la fenêtre avec ce fardeau ; il reconnut alors qu'indépendamment de la couverture dans laquelle se trouvaient comprimés ses moindres mouvements, la douairière avait la tête entourée d'un rouleau d'étoffe rouge destiné sans doute à étouffer ses cris. M. de Vaudrey détacha cette espèce de bâillon, indice évident d'un mystérieux attentat ; et tournant le visage de madame de Bonvalot du côté de l'air extérieur, il revint à la hâte près du lit. En un instant il eut noué solidement ensemble les deux draps ; attachant ensuite à l'un des bouts de ce moyen de salut improvisé la couverture qui semblait servir de suaire à la douairière évanouie, il passa par-dessus le balcon ce corps de lugubre apparence, et le fit descendre avec précaution le long de la façade.

Le premier étage du château était fort élevé, aussi les draps se trouvèrent-ils trop courts. Pendant un instant madame de Bonvalot demeura suspendue à huit ou dix pieds de terre sans que son sauveur, penché sur le balcon, osât l'abandonner aux risques d'une chute.

— Laissez tomber! dit au bout d'un instant une voix sonore.

— C'est vous, Froidevaux? répondit M. de Vaudrey qui, à travers l'obscurité, crut reconnaître le jeune avocat.

— C'est moi, monsieur le baron; laissez tomber, je réponds de tout.

Le feu, qui envahissait la chambre, rendait tout délai mortel. Le baron se décida donc à lâcher le coin du drap, et presque aussitôt une rumeur de bon augure lui apprit que la femme qu'il venait de sauver était tombée sans accident dans les bras robustes de Froidevaux.

— Maintenant il s'agit de me tirer moi-même d'ici, se dit le gentilhomme campagnard presque suffoqué par la fumée, quoiqu'il se trouvât en ce moment près de la fenêtre.

L'échelle dont il s'était servi pour monter se trouvait hors de service, et les draps qui lui avaient fourni le moyen de mettre en sûreté madame de Bonvalot étaient sur la terrasse. En une seconde le baron eut compris qu'il ne lui restait plus qu'une seule chance de salut, car aucun secours n'arrivait, et il était impossible de s'échapper par l'intérieur des appartements où le feu régnait en maître. Sans perdre un seul instant, il arracha les rideaux du lit que les flammes allaient atteindre, et les noua ensemble, résolu de s'y suspendre et de suivre le chemin qu'il venait de faire prendre à la douairière; mais au moment où, pour donner à son ouvrage la solidité qu'exigeait le poids qu'il voulait lui confier, le baron serrait avec force un double nœud, la fumée, qui depuis un instant lui ôtait à la fois la vue et la respiration, acheva de le suffoquer en l'aveuglant. Il chercha la fenêtre, mais il ne l'aperçut plus, et après avoir fait quelques pas au hasard, il tomba à demi étouffé sur le parquet en partie dévoré par les flammes, et près de s'écrouler dans la fournaise du rez-de-chaussée.

Pendant ce temps, Froidevaux, après avoir confié ma-

dame de Bonvalot aux soins de Langerac, avait couru au-devant de quelques paysans qui apportaient une seconde échelle.

— Par ici ! leur cria-t-il, M. de Vaudrey ne paraît plus, et tout est en feu dans la chambre.

L'échelle appliquée contre la fenêtre, Georges s'y élança aussi intrépidement qu'avait fait le baron quelques instants auparavant.

— *Macte animo, generose puer*, lui cria le juge de paix qui, réduit à l'impuissance par la vieillesse, n'avait jamais trouvé si affligeant le poids de ses soixante-douze années.

Froidevaux escalada lestement le balcon, et se précipita vers M. de Vaudrey qu'à travers une épaisse fumée il venait d'entrevoir étendu sur le parquet; quoiqu'il commençât à se sentir lui-même suffoqué, il le traîna jusqu'à la fenêtre, et à l'aide d'une aiguière pleine d'eau qu'il aperçut sur un meuble, il éteignit d'abord le feu qui commençait à prendre à ses vêtements. Soulevant ensuite le baron, il lui noua solidement autour du corps une forte corde dont il avait eu soin de se munir, et dont il attacha l'autre bout à la balustrade de pierre qui régnait le long de la fenêtre. Restait à faire franchir le balcon au colosse évanoui; l'entreprise était rude et scabreuse, et peu d'hommes réduits aux seules ressources de leurs mains s'en fussent tirés à leur honneur; toutefois, grâce à sa vigueur et à son adresse, Froidevaux en vint à bout.

Un instant plus tard, M. de Vaudrey, amarré à la corde que son sauveur laissait filer avec précaution sur l'appui du balcon, glissait lentement le long du plan incliné de l'échelle; au bout de quelques secondes de cette manœuvre pénible et critique, il arriva heureusement à terre et y resta étendu comme une masse inanimée.

Froidevaux alors, mais alors seulement, s'occupa de sa sûreté personnelle : il était temps. Déjà la chambre de madame de Bonvalot était embrasée de toutes parts, et le feu

venait de prendre aux rideaux de la fenêtre. Au moment où le jeune avocat remit le pied sur l'échelle, une masse de flamme jaillit au dehors et s'épandit autour de sa tête comme une dévorante auréole : on eût dit que l'incendie cherchait, en le poursuivant, à s'indemniser de la proie qui venait de lui être arrachée.

Tandis que Froidevaux, à moitié asphyxié et ses vêtements brûlés en plusieurs endroits, s'empressait de quitter une place où, à moins d'être incombustible, il n'eût pu rester un instant de plus sans exposer inutilement sa vie, M. Bobilier dénouait la cravate du baron et coupait la corde qui lui avait servi de ceinture de sauvetage.

Délivré de ces deux liens qui pouvaient rendre mortelle son asphyxie momentanée, M. de Vaudrey étendit les deux bras en respirant fortement.

En voyant le baron se rattacher d'une manière si énergique à la vie, le juge de paix sauta au cou de Georges qui venait de mettre pied à terre.

— Mon cher Froidevaux, lui dit-il d'une voix émue, que Dieu vous récompense comme vous le méritez, car lui seul peut payer la vie d'un Châteaugiron.

Le jeune avocat répondit avec une cordialité respectueuse à l'accolade du vieillard, et après avoir contemplé un instant le baron qui achevait de reprendre connaissance, il s'éloigna rapidement.

— Où diantre suis-je ? dit en ce moment M. de Vaudrey, qui était parvenu à se mettre sur son séant.

— Ah ! monsieur le baron, quel bonheur de vous entendre parler ! s'écria le vieux juge de paix les larmes aux yeux.

— C'est vous, je crois, Bobilier?

— C'est moi-même, monsieur le baron; est-ce que vous ne me voyez pas?

— A vrai dire, pas trop bien; cent mille flambeaux passent et repassent devant mes yeux au risque de me les crever.

— Ce n'est pas étonnant que notre colonel ait la berlue, dit un des paysans, il vient de voir le feu d'assez près.

— Quel diable de rêve viens-je de faire? reprit M. de Vaudrey; il me semble que j'arrive du fin fond des enfers à l'instar du pieux Énée, et que pendant le voyage j'ai avalé par le nez et par les yeux toute la fumée du Tartare.

Le baron toussa à plusieurs reprises, et se leva ensuite brusquement.

— Ah! je me rappelle, s'écria-t-il, le feu est au château, et madame de Bonvalot est en danger... Eh bien! l'a-t-on sauvée?

— C'est parbleu bien vous, monsieur le baron, qui l'avez sauvée, répondit le juge de paix; sans vous en ce moment elle serait morte.

— C'est vrai, je me souviens maintenant de l'avoir descendue par la fenêtre, ni plus ni moins que si elle eût été un sac de farine; elle est un peu formaliste la chère dame, pourvu qu'elle veuille bien me pardonner ce procédé peu respectueux.

— Je lui conseille de se plaindre, dit M. Bobilier en se mettant à rire.

— Ah çà, et moi? Je ne suis pas descendu tout seul; je me rappelle fort bien que tout à l'heure je jouais là-haut à colin-maillard au milieu de la fumée la plus épaisse que j'aie jamais avalée malgré moi. Parlez-moi de la fumée du canon! celle-là ranime et ne suffoque pas; mais celle de là-haut, j'étouffe encore rien que d'y penser, je crois même qu'elle commençait réellement à m'étouffer bel et bien, et que j'étais déjà par terre quand on est venu à mon secours. Qui donc m'a tiré de ce mauvais pas?

— Un brave et digne jeune homme, monsieur le baron, qui a imité à votre égard le dévouement que vous veniez de montrer vous-même en sauvant la vie à madame de Bonvalot.

— Est-ce mon neveu?

— Si M. le marquis avait pu se douter du danger que vous couriez, nul doute qu'il n'eût cédé à personne le bonheur de voler à votre secours; mais il ignore encore.

— Rabusson?

— Non, monsieur le baron, ce n'est pas Rabusson.

— Mais qui donc, alors?

— Un brave et digne jeune homme, je le répète, votre adversaire d'avant-hier.

— Froidevaux?

— Lui-même, monsieur le baron.

— Ah! c'est Froidevaux, dit M. de Vaudrey avec un accent singulier; puis, après un instant de silence, il ajouta :

— Allons, je vois que le proverbe est vrai : Bon chien chasse de race. Son père m'a sauvé la vie à Leipzick, et voilà qu'à son tour il me tire de cette fournaise, où sans lui je rôtirais fort désagréablement en ce moment. C'est d'autant mieux de sa part qu'il ne m'aime guère.

— A cause de sa condamnation d'avant-hier! C'est là un sujet de dépit, mais non un prétexte d'inimitié; et d'ailleurs Froidevaux vient de vous prouver...

— Vous comprenez parfaitement ce que je veux dire, mon cher Bobilier; il ne s'agit pas ici de ce qui s'est passé samedi à votre justice de paix, mais de certain autre petit procès pendant devant le tribunal du dieu Cupidon.

— Ah! oui, mademoiselle Victorine Grandperrin! dit le vieillard avec un malin sourire.

— Bien, bien; tout ce que je puis dire, c'est que voici une petite aventure qui pourrait donner gain de cause à votre favori.

— Comment, monsieur le baron? voulez-vous dire par là...

— Assez sur ce chapitre pour aujourd'hui, et allons rejoindre mon neveu. Le feu, continua le baron en montrant les fenêtres du bâtiment, gagne maintenant du terrain au delà du salon vert, et il est urgent de l'attaquer de l'intérieur des appartements,

M. de Vaudrey, le juge de paix et les paysans qui les avaient accompagnés retournèrent dans la cour du château.

XXIII

DOUBLE ENQUÊTE

Quelques heures après les événements que nous venons de raconter, le feu était complétement éteint. Personne n'avait péri, personne n'avait été blessé, et le dommage matériel se réduisait, ainsi que l'avait prévu le marquis, aux planchers et aux charpentes de la partie occidentale du château, ainsi qu'au mobilier d'une douzaine de chambres ; dégât considérable sans doute, mais en songeant au désastre beaucoup plus grand qu'aurait pu causer l'incendie, on devait s'estimer heureux d'en être quitte à ce prix.

Onze heures du matin venaient de sonner. Dans la salle à manger où l'on prenait ordinairement les repas lorsqu'il n'y avait qu'un petit nombre de convives étrangers, trois personnages se trouvaient réunis et attendaient, diversement occupés, le moment du déjeuner.

Dans l'embrasure d'une fenêtre, Langerac parcourait une revue pittoresque dont il semblait examiner attentivement les illustrations ; mais la physionomie soucieuse du vicomte indiquait que ses yeux seuls, et non son esprit, prenaient part au passe-temps qu'il avait choisi.

Assis devant une petite table couverte de papiers, M. Bobilier, qui avait remplacé sa robe de chambre à ramages et le reste de ses vêtements nocturnes par son costume noir le plus solennel, rédigeait le préambule d'une enquête sur l'incendie, qu'il se proposait de joindre à son fameux procès-verbal.

M. de Vaudrey se promenait de long en large avec une impatience qui semblait causée par la faim, car chaque fois qu'il passait devant la table où le déjeuner se trouvait déjà servi en partie, il y grapillait au hasard quelques menus hors-d'œuvre, palliatif insuffisant pour son robuste appétit surexcité encore ce jour-là par le lever le plus matinal. Usant des droits que lui donnait son titre d'oncle, le gentilhomme campagnard avait jugé inutile de retourner chez lui pour changer d'habits, et il était vêtu fort peu somptueusement d'une redingote à peu près hors de service à laquelle le feu, dont elle portait de larges stigmates, venait de donner le coup de grâce.

— Si vous m'en croyez, Bobilier, nous nous mettrons à table, dit tout à coup le baron en s'arrêtant devant le juge de paix.

— Nous mettre à table, monsieur le baron! répondit le vieillard, qui, sans quitter sa plume, leva sur l'ancien militaire un regard surpris; nous mettre à table quand madame la marquise nous a fait espérer qu'elle paraîtrait au déjeuner! Ah! monsieur le baron, vous voulez me mettre à l'épreuve.

— C'est moi, morbleu! qui suis mis à l'épreuve en ce moment et d'une rude façon, reprit M. de Vaudrey, qui, en dépit de sa mauvaise humeur, ne put s'empêcher de sourire; moi qui déjeune régulièrement à neuf heures, encore à jeun à midi! après la nuit que nous venons de passer, qui pis est.

— Si vous preniez la peine de jeter les yeux sur la pendule, vous verriez, monsieur le baron, qu'il n'est guère plus d'onze heures.

— Au diable la pendule! Je vous dis qu'à mon estomac il est midi passé, et si vous vouliez m'en croire...

— Ah! monsieur le baron, dit de nouveau le juge de paix en protestant par un geste expressif contre l'énormité qu'on lui proposait, j'aimerais mieux jeûner jusqu'à ce soir,

— Cela vous est facile de faire de l'héroïsme, vous qui ne mangez pas plus qu'une mauviette ; tandis que moi, je me sens de force à anéantir ce plat de résistance en dix minutes.

En parlant ainsi, M. de Vaudrey lança un regard de convoitise à un énorme pâté de gibier qu'il avait déjà lorgné plusieurs fois.

— Je vous assure, monsieur le baron, qu'en ce moment j'ai très faim, excessivement faim ; mais le respect que je dois à madame la marquise...

— Sans doute, vous avez raison ; vous êtes un véritable chevalier français avec vos scrupules et vos délicatesses, tandis que si votre exemple ne me maintenait pas dans le chemin du savoir-vivre, je sens que mon appétit brutal ferait de moi un vrai rustre. Allons, puisqu'il n'y a pas moyen de vous avoir pour complice, jeûnons.

A ces mots, le baron prit sur une assiette une couple de sandwichs dont il fit deux bouchées ; puis il continua sa promenade. Au bout d'un instant, pour changer sans doute le cours de ses idées, il dirigea les yeux vers Langerac qui continuait de paraître profondément absorbé par les illustrations de la revue qu'il tenait à la main ; après l'avoir examiné pendant quelque temps avec une attention singulière, M. de Vaudrey s'approcha de nouveau du juge de paix et lui dit, à voix basse cette fois :

— Expliquez-moi donc une chose. Hier, quand Héraclius m'a présenté ce jeune et beau gentilhomme d'ici à côté, il vous est échappé un aparté assez bizarre.

— Quel aparté, monsieur le baron ? demanda le vieillard en imitant l'accent confidentiel de son interlocuteur.

— Vous avez dit tout bas, en propres termes : *Langerac comme moi*.

— Et je le répéterai tout haut quand il vous plaira, dit M. Bobilier d'un ton fort vif, mais sans élever la voix.

— Vous croyez donc que notre vicomte n'est pas un véritable Langerac ?

— Est-ce qu'il y a encore des Langerac ? Éteints depuis Louis XIV. Notre vicomte, si toutefois il a réellement droit à ce titre, n'est donc pas plus un Langerac qu'il n'est un héros. Nous l'avons vu au feu cette nuit ; eh bien ! je parierais que ses parchemins ne feraient pas meilleure contenance devant l'examen d'un juge d'armes, s'il y avait encore des juges d'armes, que n'a fait son courage devant les flammes.

— Ce que vous me dites là, mon cher Bobilier, et certains souvenirs qui viennent enfin de se fixer dans ma cervelle après y avoir trotté confusément depuis hier, me donnent grande envie de faire subir à ce monsieur un petit interrogatoire sur faits et articles, et, ma foi, je ne vois pas pour quelle raison je ne m'en passerais pas la fantaisie.

Habitué à joindre immédiatement l'action à la détermination, M. de Vaudrey s'approcha du vicomte, tandis que le vieux juge de paix interrompait ses écritures pour prête l'oreille au dialogue qui allait avoir lieu.

— Monsieur de Langerac, dit le gentilhomme campagnard d'un ton poli, permettez-moi d'interrompre un instant une lecture qui doit être fort intéressante, si j'en juge par l'attention que vous y mettez.

Le vicomte posa la revue sur une console et regarda silencieusement le baron en attendant qu'il s'expliquât.

— Vous avez peut-être remarqué, reprit ce dernier, que depuis hier je vous ai examiné attentivement à plusieurs reprises, en cherchant à me rappeler où je vous avais déjà vu ?

— Je ne me suis pas aperçu, monsieur le baron, que vous m'ayez honoré d'une attention particulière, répondit Langerac un peu ému de ce préambule.

— Ma mémoire, longtemps en défaut, vient de se remettre sur la voie, et maintenant je pourrais, je crois, sans

risquer de me tromper, nommer le lieu où je vous ai rencontré, il y a six ou sept ans.

Quoiqu'il s'attendît à cette reconnaissance, Langerac ne put s'empêcher de rougir.

— Pour moi, monsieur le baron, répondit-il, je cherche en vain à me le rappeler.

— C'était chez maître Huguenin, avoué, demeurant à Paris, rue Caumartin, interrompit M. de Vaudrey; à moins que je ne sois en ce moment le jouet d'une de ces ressemblances qu'on ne rencontre guère que dans les pièces de théâtre imitées des *Ménechmes*, vous êtes bien le jeune homme blond que j'ai aperçu assis au premier bureau, à droite, en entrant dans l'étude de ce respectable praticien, et à qui je me suis adressé d'abord.

En face de souvenirs si précis, Langerac comprit qu'une dénégation absolue serait imprudente, et il prit le parti de conjurer par un demi-aveu habilement ménagé le danger qui semblait le menacer.

— Monsieur le baron, répondit-il en affermissant sa voix, je ne me souviens pas de la circonstance que vous venez de me rappeler; mais il est fort possible, ou plutôt, d'après ce que vous venez de dire, il est certain que vous m'avez vu en effet chez maître Huguenin.

— C'était donc bien vous?

— Selon toute apparence, car à l'époque dont vous parlez j'ai travaillé en effet pendant quelque temps chez ce digne avoué.

— Ah! ah! fit M. de Vaudrey en lançant au juge de paix un coup d'œil expressif.

- Comment! monsieur le vicomte de Langerac, dit M. Bobilier en aspirant lentement une prise de tabac, tandis qu'il arrêtait sur le soi-disant gentilhomme un regard perçant et railleur, est-il possible qu'un homme de votre naissance ait fait le métier de clerc d'avoué?

— J'avoue que je ne vois pas ce qu'il y a là de si surpre-

nant, répondit Langerac qui reprenait peu à peu son aplomb; mais ce que je ne comprends pas surtout, c'est qu'un savant magistrat tel que monsieur le juge de paix puisse s'étonner qu'un homme du monde, appelé à administrer une assez belle fortune, ait consacré à l'étude des lois et même à celle de la procédure quelques-uns des loisirs de sa jeunesse.

— Tout ce qu'il vous plaira, monsieur le vicomte, répliqua le vieillard d'un ton caustique; mais vous avez beau dire, Langerac et clerc d'avoué jurent ensemble.

— D'abord je vous prie de croire que je n'étais pas tout a fait clerc d'avoué, reprit l'ex-Pichot avec un rire affecté. Voici le fait : au lieu de me permettre d'embrasser l'état militaire, comme c'eût été mon désir, mon père m'a obligé de faire mon droit....

— A cet égard, je ne saurais blâmer monsieur votre père, interrompit le baron d'un air de froide ironie, le métier de soldat exige une vocation bien déterminée, car il est fort rude; il vous eût exposé à voir le feu de près, or, il m'a paru cette nuit que vous n'aviez pas un goût bien prononcé pour cet élément.

— Tout le monde, monsieur le baron, n'est pas comme vous un héros, répondit Langerac, qui s'inclina en se mordant les lèvres jusqu'au sang.

— Monsieur votre père vous a donc fait faire votre droit? reprit M. de Vaudrey, fort insensible à ce compliment.

— Non-seulement mon père a voulu que je suivisse les cours de la Faculté de Paris, mais, mon droit achevé, il a exigé que je fisse une espèce de stage chez un des meilleurs avoués de la capitale. Ayant eu beaucoup de procès dans sa vie, et prévoyant qu'il m'en léguerait quelques-uns, il désirait me voir armé de pied en cap contre les chercheurs de noises, c'était son expression. Voilà, messieurs, ce qui vous explique ma présence accidentelle dans l'étude de maître Huguenin.

— Monsieur votre père habitait la campagne? demanda

le baron, qui trouvait cette explication assez plausible.

— Oui, monsieur le baron ; mon père vivait dans sa terre et n'en sortait pas pour ainsi dire, car il avait, ainsi que vous, beaucoup de goût pour le rôle de gentilhomme campagnard.

— S'il en est ainsi, reprit M. de Vaudrey tout à fait convaincu de la véracité de son interlocuteur, je comprends qu'il ait eu quelques procès dans sa vie et qu'il ait voulu vous mettre en état de défendre votre bien contre les chicaniers de village, — race abominable ! j'en sais quelque chose, ajouta l'ancien militaire en hochant la tête.

— Autres temps, autres mœurs, dit M. Bobilier sur les lèvres duquel semblait s'être fixé le sourire du persiflage ; autrefois les gens de bonne maison complétaient l'éducation de leurs enfants en les attachant au service de quelque grand seigneur ; aujourd'hui la mode a changé, et ce sont les études d'avoué qui servent d'écoles de savoir-vivre à notre jeune noblesse. Au lieu de pages, nous avons des saute-ruisseaux gentilshommes ; c'est flatteur pour les gens qui ont des procès.

— Monsieur le juge de paix dit plus vrai qu'il ne le croit peut-être, répliqua Langerac en prenant à son tour l'accent du sarcasme ; tandis que je cueillais les fleurs de la procédure dans le jardin assez mal odorant de maître Huguenin, j'ai fait souvent le Palais avec de jeunes confrères qui n'auraient pas été embarrassés pour prouver leur seize quartiers.

— Peste ! dit le baron, je n'aurais jamais deviné que les études des avoués de Paris fussent autant de succursales des chapitres d'Allemagne ; mais chez maître Huguenin, vous n'étiez pas sans doute tous gentilshommes ?

— Non, assurément, dit le vicomte en ricanant ; il y avait, comme dans les chapitres dont vous parlez, le haut chœur et le bas chœur.

— Eh bien ! parmi les clercs non gentilshommes de l'étude de maître Huguenin, il en est un qui a dû s'y trouver

précisément en même temps que vous, et sur le compte duquel je vous serais fort obligé de vouloir bien me donner quelques renseignements.

— Volontiers, monsieur le baron. Son nom ?

— Pichot ; Adrien Pichot.

Le coup était si imprévu que le vicomte fit un mouvement en arrière comme s'il eût été matériellement atteint en pleine poitrine.

— Pichot, balbutia-t-il en essayant de se remettre, je ne me rappelle pas... je n'ai aucune idée d'avoir connu... une personne de ce nom.

— L'individu dont je parle, poursuivit M. de Vaudrey, sans se douter que c'était à cet individu lui-même qu'il adressait en ce moment la parole, était un mauvais drôle dont j'aurai quelque intérêt à connaître l'adresse et le visage.

— Il ne me connaît pas, se dit Langerac un peu rassuré.

— Et à qui, continua le baron, je me propose d'appliquer, certain cas échéant, la plus rude correction qui puisse sortir d'une canne solide emmanchée d'un bras vigoureux..... Mais qu'avez-vous donc, monsieur de Langerac ? vous étiez fort rouge tout à l'heure, et vous voilà tout pâle, vous sentez-vous indisposé ?

— La faim... je crois, répondit le vicomte d'une voix à peine distincte ; il y a si longtemps que nous sommes levés...

— Ah ! vous êtes comme moi ? interrompit le gentilhomme campagnard ; vous avez envie de déjeuner ? eh bien, tant mieux ! puisque nous voilà deux contre un, nous allons nous mettre à table, quoi qu'en puisse dire notre surhumain juge de paix. Je prends tout sur moi.

Au moment où M. de Vaudrey se dirigeait résolûment vers la table, une des portes de la salle à manger s'ouvrit, et le marquis entra.

— Pardieu ! lui dit son oncle d'un ton bourru, nous ne sommes pas des Turcs pour que tu nous fasses faire un pa-

reil ramazan. N'est-ce pas assez que ton château brûle sans qu'il devienne encore la *tour de la faim?* Depuis une heure au moins je me mets à la place d'Ugolin, et pour peu que cela continue, je finirai par comprendre qu'il ait mangé ses enfants.

— Je vous demande pardon, mon oncle, mais il m'a été impossible de venir plus tôt.

— A la bonne heure! je te pardonne; mais déjeunons-nous?

— Certes oui; déjeunons.

— Mais, monsieur le marquis, objecta M. Bobilier, est-il convenable en l'absence de madame la marquise...

— Ma femme, interrompit Héraclius en s'asseyant, m'a chargé de vous faire agréer ses excuses. Elle ne déjeunera pas avec nous, car il lui est impossible de quitter sa mère.

— Comment se trouve maintenant madame de Bonvalot? demanda Langerac avec une anxiété qu'il s'efforçait de dissimuler.

— Mais, pas trop bien; elle ne sort d'un évanouissement que pour tomber dans un autre, et dans l'intervalle des crises son état est peut-être pire encore.

— Après la terrible épreuve qu'a subie cette nuit madame la douairière, il n'est pas étonnant, dit M. Bobilier, qu'elle soit en ce moment sérieusement indisposée.

— Malheureusement, c'est plus grave qu'une indisposition, et il y a des moments où cela a tout l'air...

Le marquis s'interrompit brusquement, et s'adressant aux domestiques:

— Laissez-nous, leur dit-il, j'ai à causer avec ces messieurs; quand nous aurons besoin de vous, je sonnerai.

— Qu'y a-t-il donc? demanda M. de Vaudrey à son neveu, quand les domestiques se furent retirés.

— Il y a... je puis vous dire cela puisque nous sommes entre nous, répondit Héraclius en baissant la voix par surcroît de précaution; le danger qu'elle a couru, a fait une

telle impression sur madame de Bonvalot, qu'il y a dès à présent transport au cerveau, et que j'ai tout lieu de craindre que le désordre d'idées auquel elle est en proie depuis quelques heures ne dégénère en une véritable folie.

— Folle! s'écria Langerac qui jusqu'alors avait trouvé que la douairière ne l'était pas assez.

— Diable! dit M. de Vaudrey; mais ta belle-mère peut avoir en ce moment les idées un peu troublées, et cela se conçoit, sans pour cela devenir folle.

— Si vous l'aviez entendue tout à l'heure, vous partageriez mes craintes.

— Que disait-elle donc?

— D'abord elle a tenu les propos les plus incohérents, elle parlait du clair de lune, de promenades au Lido, des ruines du Colysée; elle appelait Roméo comme si elle-même eût été Juliette, enfin mille folies; puis la raison a paru lui revenir; mais ce n'a été qu'un éclair, et tout en répétant qu'elle avait maintenant toute sa tête et qu'elle se rappelait parfaitement ce qui s'était passé dans sa chambre cette nuit, elle nous a raconté, à Mathilde et à moi, l'histoire la plus extravagante...

— Quelle histoire? demanda M. de Vaudrey.

— Je vais vous la répéter, et vous jugerez ensuite si je m'alarme à tort.

Les convives prêtèrent une oreille attentive, et le marquis de Châteaugiron poursuivit son récit.

XXIV

LA DOUBLE ENQUÊTE (SUITE).

— Voici, reprit Héraclius, ce qui me fait craindre que l'intelligence de madame de Bonvalot n'ait éprouvé au mi-

lieu des émotions de cet incendie une secousse dangereuse. Ma belle-mère vient de nous raconter le plus sérieusement du monde que cette nuit, au moment où elle commençait à s'endormir, d'affreux brigands dont elle ne peut déterminer le nombre sont entrés dans sa chambre, sans qu'elle sache par quel moyen ils sont parvenus à s'y introduire. S'il faut en croire cet étrange récit, ces bandits, en la voyant se réveiller, se sont précipités sur elle et l'ont étroitement bâillonnée après l'avoir roulée dans sa couverture de manière à l'empêcher de faire un seul mouvement; puis, autant qu'elle a pu le remarquer à travers la fente du capuchon dont ils lui avaient couvert le visage, ils se sont emparés d'une cassette renfermant une somme assez considérable qui se trouvait placée sur une étagère en face de la cheminée, et ont disparu par la porte du cabinet de toilette. A demi morte de peur et suffoquée par le bâillon destiné à étouffer ses cris, madame de Bonvalot alors a perdu connaissance, et son évanouissement a duré si longtemps, qu'elle n'a conservé aucun souvenir de l'incendie. Voilà le rêve que ma belle-mère veut nous faire prendre pour le récit véridique des événements de cette nuit. Qu'en pensez-vous ?

— Es-tu bien sûr que ce soit un rêve? demanda M. de Vaudrey, en arrêtant sur son neveu un regard singulièrement expressif.

— J'aurais dû dire un cauchemar.

— Ni l'un ni l'autre peut-être.

— Quoi! mon oncle, vous seriez disposé à croire à ces brigands?

— Pourquoi pas?

— A cette cassette enlevée?

— D'abord la cassette existait-elle en effet?

— Pour cela, c'est indubitable, je la connais depuis longtemps. C'est un petit coffret d'ébène dans lequel madame de Bonvalot a l'habitude de laisser une vingtaine de mille

francs en or ; c'est ce qu'elle appelle son en cas de voyage.

— Eh bien ! l'a-t-on retrouvée, cette cassette ?

— Comment aurait-on pu la retrouver ? A part vous et M. Froidevaux, personne ne s'est hasardé à pénétrer dans la chambre de ma belle-mère. Le coffret d'ébène est donc en ce moment réduit en cendres, ainsi que le reste du mobilier ; mais il est probable que lorsqu'on aura déblayé les décombres on retrouvera les mille lois changés en lingot.

— J'en doute, dit d'un ton bref M. de Vaudrey.

— En vérité, mon cher oncle, reprit Héraclius en riant, je ne savais pas que vous eussiez un goût si prononcé pour le merveilleux ; et ce terrible bâillon, y croyez-vous aussi ?

— J'y crois d'autant plus que le voilà.

En disant ces mots qui excitèrent la curiosité générale, le baron tira de sa poche le morceau d'étoffe rouge dont le visage de la douairière était couvert lorsqu'il l'avait arrachée à la mort.

— C'est un lambeau des torsades de mon pauvre arc de triomphe, s'écria M. Bobilier en étendant vivement la main pour saisir cette importante pièce de conviction, qu'il se proposait de joindre à son procès-verbal.

— Je ne crois pas que ce chiffon vous sera d'une grande utilité pour découvrir les malfaiteurs, dit M. de Vaudrey en remettant le morceau d'étoffe au juge de paix ; quarante individus peut-être se sont disputé hier les torsades dont vous parlez ; comment parmi eux reconnaître les coupables ?

— Qu'on me donne un seul brin de fil, répondit le magistrat d'un air assuré, je me charge de démêler l'écheveau.

— Venez-vous de parler sérieusement, mon oncle ? demanda Châteaugiron que la surprise avait d'abord rendu muet.

M. de Vaudrey décrivit la position dans laquelle il avait trouvé madame de Bonvalot, ses membres enchaînés par les replis de la couverture du lit, et le lambeau de toile rouge

fortement noué autour de son visage, de manière à servir à la fois de bâillon et de bandeau. A la fin de ce récit, chacun des auditeurs resta convaincu que l'attentat nocturne et mystérieux dont avait parlé la douairière était un fait réel et non la vision chimérique d'une imagination troublée par la peur.

— Voici comment les choses ont dû se passer, dit le vieux juge de paix avec l'aplomb d'un homme qui se trouve sur son terrain : quoique le feu n'ait pu gagner la tourelle de l'ouest, qui est restée intacte, vous avez pu remarquer que la fenêtre de cette tourelle est ouverte, et qu'une des vitres se trouve brisée.

— Je ne me suis pas aperçu de cela, répondit Héraclius.

— Mais j'y ai fait attention, moi, reprit M. Bobilier, car mon métier est de tout voir, et même quand j'ai l'air de ne penser à rien, je ne perds pas de vue mon enquête. La fenêtre de la tourelle est donc ouverte ; or, qui a pu l'ouvrir si ce n'est le bandit ou plutôt les bandits qui ont accompli cet audacieux attentat ? Et comment ont-ils ouvert la fenêtre sinon en brisant une des vitres ? Une fois dans l'intérieur de la tourelle, une simple porte qui, selon toute apparence, n'était pas même fermée, les séparait de la chambre à coucher de madame la douairière ; ainsi rien de plus facile pour eux que de pénétrer dans ladite chambre.

— Fort bien, dit Châteaugiron, mais la tourelle est fort élevée, et à moins d'une échelle immense dont on aurait retrouvé quelques traces...

— Monsieur le marquis, vous me mettez sur la voie, interrompit le juge de paix ; de deux petites échelles il est facile, au moyen d'une corde, d'en faire une grande, et c'est à quoi n'ont pas manqué ces coquins. Les deux échelles liées ensemble qui se sont brisées sous M. le baron, et qu'on a trouvées au bout de la terrasse, appuyées contre le mur de clôture, ont évidemment servi à ces brigands

pour s'introduire dans la tourelle d'abord, et ensuite pour se sauver. Monsieur le marquis, ajouta le vieillard avec un accent animé, il faut sans délai se mettre à leur poursuite; veuillez, je vous prie, ordonner à un de vos gens d'aller chercher le maréchal des logis de gendarmerie qui sans doute n'est pas encore retourné à Rancenay.

Châteaugiron sonna.

— Monsieur le marquis, dit le domestique après avoir reçu l'ordre de son maître, il y a là quelqu'un qui insiste pour parler sur-le-champ à monsieur le baron.

— Après déjeuner, dit M. de Vaudrey, qui, comme toutes les personnes de bon appétit, n'aimait pas à être dérangé lorsqu'il était à table.

— Monsieur le baron, reprit le laquais, c'est un grand jeune homme de bonne mine qui appartient, à ce qu'il dit, à votre maison.

— Rabusson, sans doute, reprit le baron; faites-le monter.

— *Fidus Achates*, dit M. Bobilier en souriant.

— Le fidèle Achate va être tancé d'importance, fit le gentilhomme campagnard d'un ton grondeur.

Un instant après, Rabusson parut à la porte de la salle à manger; il tenait sa casquette d'une main, et de l'autre un petit paquet dont il était impossible de deviner la nature, car il l'avait enveloppé dans sa blouse.

— Te voilà, déserteur, lui dit M. de Vaudrey en cherchant à donner à son regard une expression sévère; d'où viens-tu?

— Mon colonel...

— Ta conduite est sans excuse, aussi a-t-elle déjà reçu sa punition.

— Sa punition, mon colonel?

— N'était-ce pas à toi de me retirer du feu, et n'est-ce pas M. Froidevaux qui l'a fait à ta place?

— Ne m'en parlez pas, mon colonel, répondit l'ex-garde-

chasse d'un air contrit, quand j'ai appris la farce que vous aviez faite de vous jeter au beau milieu de la fournaise, et comme quoi c'était ce méchant avocat qui était allé vous y chercher, il m'a pris envie de me casser la tête contre un mur. Il peut se flatter d'avoir du bonheur, ce chien de braconnier; aussi je lui garde une dent...

— Comment, drôle! tu gardes une dent à Froidevaux parce qu'il m'a sauvé la vie?

— Vous avez raison, mon colonel; après tout, quoiqu'il m'ait volé mon emploi, je lui dois de la reconnaissance.

— A la bonne heure.

— Aussi, dorénavant, il peut bien tuer nos perdreaux tant qu'il voudra; ce n'est pas moi qui lui déclarerai procès-verbal.

— Tu feras très-bien, pour deux raisons: la première, c'est que tu n'es plus garde...

— Ah! c'est juste, mon colonel; je n'y pensais plus.

— La seconde, c'est que j'ai donné à Froidevaux droit de vie et de mort sur mon gibier.

— Quand je disais qu'il était trop heureux, ce braconnier-là.

— Ah çà! je ne pense pas que tu sois venu ici pour me parler de Froidevaux; qu'as-tu à me dire de si pressé?

— Mon colonel, répondit Rabusson dont la physionomie s'éclaira soudain d'un sourire de satisfaction, je venais vous rendre compte de ce que j'ai fait depuis que je vous ai quitté.

— Tu permets, Héraclius? dit M. de Vaudrey.

— Comment donc, mon oncle, n'êtes-vous pas ici chez vous?

— Parle, reprit le baron en s'adressant à l'ex-garde.

— Pour lors, mon colonel, dit Rabusson, qui pour faire son rapport prit l'attitude du port d'armes, vous vous rappelez qu'en arrivant près du gros genévrier, au coin du sentier de la Tremblaie, je vous brûlai la politesse sans de-

mander la permission de dix heures. J'avais mes raisons. Ne voilà-t-il pas qu'au moment d'arriver audit sentier, j'avais entrevu, quoiqu'on ne vît guère plus clair que dans un four, deux individus qui semblaient venir de Châteaugiron-le-Bourg et qui marchaient contre nous. Ça m'avait paru louche.

— C'était fort louche en effet, interrompit vivement M. Bobilier ; deux hommes sortant du bourg au milieu de la nuit et au moment où tous les habitants des villages voisins s'empressaient au contraire d'y accourir à cause de l'incendie ; c'était excessivement louche.

— Je me dis donc : Voilà deux gaillards qui me font l'effet de ne pas avoir grande envie d'éteindre le feu, puisqu'ils lui tournent le dos ; pour lors qui est-ce qui me dit que ce ne sont pas eux qui l'ont mis ?

— Supposition fort logique, s'écria le juge de paix qui semblait s'intéresser de plus en plus au récit de Rabusson. Continuez, mon garçon, continuez.

— Pour lors, au moment où je réfléchissais ainsi à part moi, voilà mes deux lurons qui, au lieu de continuer de marcher contre nous, se jettent dans le sentier de la Tremblaie, et se mettent à courir comme s'il avaient eu les cinq cents diables à leurs trousses. Pour lors, je ne me dis plus : C'est louche, je me dis au contraire : C'est clair.

— Et c'était clair en effet, interrompit de nouveau M. Bobilier en s'agitant violemment sur sa chaise ; je parierais cent contre un que c'étaient les incendiaires.

— Je ne fais ni une ni deux, poursuivit Rabusson, je saute par-dessus une petite haie pour arriver plus vite, et une fois dans le sentier de la Tremblaie, me voilà à courir comme un perdu après mes deux coquins.

— Bravo ! mon garçon ! s'écria le vieux magistrat d'un air de chaude approbation, un gendarme n'aurait pas mieux fait.

— Monsieur le juge de paix, répliqua Rabusson en se

redressant d'un air de dignité offensée, il me semble qu'un ancien maréchal des logis au deuxième régiment des cuirassiers de la garde vaut bien tous les grippe-coquins du monde.

— Laisse là les cuirassiers de la garde, dit M. de Vaudrey, et continue ton rapport.

— Vous savez, mon colonel, que le sentier de la Tremblaie est bordé des deux côtés, pendant près d'un quart de lieue, par une haie assez élevée ; mes deux fuyards, que je serrais de près, ne pouvaient donc se sauver ni à droite ni à gauche, aussi filaient-ils droit devant eux, sans s'amuser à compter les cailloux, ni moi non plus. Quoiqu'on ne vît presque goutte, nous courions donc tous les trois comme des chevaux qui ont pris le mors aux dents. Enfin je gagne du terrain et je finis par accrocher un de mes drôles par le collet de sa blouse.

— A moi ! dit-il alors en appelant son compagnon, nous sommes deux, et il n'est qu'un.

Pour lors je vois mon brigand qui tire de sa poche un couteau tout ouvert ; mais excusez, au lieu de lui laisser le temps de s'en servir, je lui applique sur la tête un coup de poing qui vous l'étend roide au milieu du sentier. En voyant ça, l'autre coquin, qui avait commencé de revenir sur ses pas, se remet à courir un peu plus vite qu'auparavant.

— Lâche ! lui criait celui que j'avais jeté par terre, tu m'abandonnes !

En même temps il essayait de se relever, mais d'un coup de pied dans les reins je lui ai bientôt fait reprendre la position d'un chien qu'on fouette. Savez-vous ce que m'a dit alors le gredin ?

— Au lieu de m'assommer, cours donc après ce gueux de Lamoureux, c'est lui qui porte le magot.

— Lamoureux !... le magot ! répéta le juge de paix, il s'agissait donc d'un vol ?

— C'est ce que je pensai tout de suite ; pour lors, comme

je venais de reconnaître mon drôle, qui n'était autre que ce filou de Bancroche...

— Bancroche, Lamoureux ! interrompit de nouveau M. Bobilier, deux repris de justice, les plus dangereux coquins du canton ! Nous sommes sur la voie, je le parierais. Mais continuez, mon brave Rabusson.

— Pour lors donc, ayant reconnu Bancroche, je lui prends son couteau et je le laisse sur la place pour courir après le porteur du magot. Il avait de bonnes jambes, celui-ci. Sacristie ! j'ai chassé bien des fois aux chiens courants ; mais ni Mireau ni Ravageau n'ont un jarret de cette force-là. Croiriez-vous, mon colonel, que ce brigand de Lamoureux a eu l'infamie de me faire courir jusqu'aux Trois-Chênes, une demi-lieue plus loin que la Tremblaie ? Heureusement encore qu'il avait perdu la tête, et qu'au lieu de se jeter à droite dans vos bois il avait pris par les prairies ; car une fois dans le taillis il m'aurait bien sûr échappé.

— Enfin l'as-tu attrapé ? demanda le baron.

— Il ne manquerait plus que ça que je ne l'aie pas attrapé ! J'ai donc fini par lui mettre la main au collet, et pour lors je lui ai d'abord administré une demi-douzaine de taloches un peu soignées, pour lui apprendre à ne pas courir si vite une autre fois ; puis ensuite je me suis dit : — Il y a plus d'une lieue d'ici à Châteaugiron ; je n'ai pas de cordes pour ficeler ce gueux de Lamoureux ; si je le laisse en liberté, il me fera encore courir, et ça ne me sourit pas ; le tenir par le collet pendant près d'une heure de chemin, ça ne me sourit pas davantage, d'autant plus qu'il n'est pas encore jour ; pour lors, comment vais-je faire ?

— Qu'as-tu fait ?

— Je me suis rappelé la cabane du vieux Pagery, où il ne reste que les quatre murs, et qui est tout à côté des Trois-Chênes ; j'y ai fait entrer mon brigand, qui avait aussi besoin de se reposer que moi, et j'ai monté la faction à la porte, c'est-à-dire à la place où était autrefois la porte,

jusqu'au jour. Pour lors, quand on a vu clair, j'ai fait marcher mon prisonnier devant moi jusqu'à la Tremblaie, où nous avons cassé une croûte...

— Comment donc, interrompit M. de Vaudrey, tu as déjeuné avec ce drôle ?

— Que voulez-vous, mon colonel, il n'avait pas mangé depuis vingt-quatre heures, à ce qu'il m'a dit, et il me regardait déjeuner d'un air si affamé, que je n'ai pas eu le cœur de lui refuser un morceau de pain et une tranche de jambon.

— Tu as bien fait; l'homme qui a faim, fût-il un bandit, a droit à des égards.

— D'ailleurs il a payé son déjeuner.

— Comment cela ?

— En approchant de Châteaugiron, ne voilà-t-il pas que mon ingrat coquin a voulu de nouveau jouer des jambes; mais, minute, je vous lui ai appliqué une seconde volée encore mieux conditionnée que la première, et ça l'a rendu aussi obéissant qu'un chien bien dressé.

— Vous avez donc amené cet homme ici ? demanda Héraclius.

— Oui, monsieur le marquis; je l'ai remis aux gendarmes qui sont dans la cour et je suis venu faire mon rapport à mon colonel.

— Ah çà, dit M. Bobilier, et le magot dont parlait Bancroche, vous n'en faites pas mention; c'est pourtant le point principal ?

— Le magot, monsieur le juge de paix, répondit Rabusson qui sourit d'un air de triomphe et développa la blouse qu'il tenait en paquet sur son bras, le magot, le voici.

A ces mots, le fidèle Achate du baron de Vaudrey posa sur la table un coffret d'ébène richement ciselé.

— La cassette de madame de Bonvalot ! s'écrièrent en même temps Châteaugiron et Langerac.

XXV

LA DEMANDE EN MARIAGE.

Le récit de Rabusson, et surtout la cassette retrouvée par lui avant qu'on eût pu y rien soustraire, ne laissaient aucun doute sur la double culpabilité de Bancroche et de Lamoureux. C'étaient bien évidemment ces deux bandits qui, après avoir commis un vol dans la chambre de madame de Bonvalot, avaient mis le feu au château dans le but sans doute de faire disparaître, au moyen de ce second crime, les traces du premier.

Tandis que M. Bobilier, aiguillonné par cet incident inattendu, reprenait d'une ardeur nouvelle son enquête préparatoire, et que les gendarmes montaient à cheval en toute hâte afin de poursuivre Bancroche, qui n'avait pas jugé à propos d'attendre dans le sentier de la Tremblaie le retour de Rabusson, M. de Vaudrey prit son neveu à part et lui dit :

— Si ta femme peut quitter sa mère pendant quelques minutes, prie-la de m'accorder une petite audience.

— Un tête-à-tête, mon oncle ? dit le marquis en souriant.

— Non, puisque tu seras présent ; j'ai à vous parler à tous deux.

Un instant après Héraclius et Mathilde rejoignaient le baron dans un petit salon dépendant de l'appartement de la marquise, où il était allé les attendre.

— Mes chers enfants, dit M. de Vaudrey après leur avoir fait signe de s'asseoir et s'être assis lui-même, nous allons, s'il vous plaît, tenir un petit conseil de famille. Figurez-vous d'abord qu'en ce moment nos rôles sont intervertis ; vous êtes, vous, deux grands parents bien vénérables et bien raisonnables ; je suis, moi, comme qui dirait votre

coquin de neveu, qui, ne sachant trop si ce qui lui trotte dans la cervelle obtiendra votre approbation, vient vous demander conseil et vous soumettre sa conduite, ce que, par parenthèse, les coquins de neveux ne font pas toujours.

D'un regard malicieux le gentilhomme campagnard appliqua au marquis ces dernières paroles.

— Parlez, mon cher oncle, ou plutôt, mon cher neveu, dit madame de Châteaugiron d'un ton d'enjouement; en ce moment j'ai soixante ans, et c'est la raison même qui vous conseillera par ma bouche.

— Vous saurez donc, reprit M. de Vaudrey, qu'il y a par le monde, tout près d'ici, un jeune homme plein de cœur et de talent, à qui, pour marcher de pair avec les gens les plus distingués, il ne manque qu'une seule chose, un peu de fortune.

— M. Froidevaux, sans doute ? dit le marquis.

— Tu as deviné. Son père m'a sauvé la vie, il y a vingt-trois ans, sur le champ de bataille de Leipsick, et vous savez ce qu'il a fait lui-même pour moi cette nuit.

— En sauvant la vie au sauveur de ma mère, il s'est acquis des droits éternels à notre reconnaissance, dit Mathilde d'une voix émue.

— A la mienne avant tout, répliqua le baron en riant; car, je dois l'avouer, je suis de l'avis du bonhomme Chrysale, *ma guenille m'est chère*, et sans Froidevaux elle serait en ce moment réduite à l'état d'amadou.

— Ah ! mon oncle ! pouvez-vous parler en plaisantant d'un trait de dévouement qui a failli vous coûter la vie ! Ma mère n'a pu encore vous témoigner sa gratitude, mais croyez bien...

— Permettez, mon enfant; il ne s'agit pas ici de mon dévouement, mais de celui de Froidevaux; ne trouvez-vous pas que j'ai contracté envers lui une de ces dettes...

— Dont il est impossible de s'acquitter.

— Sans doute, car il n'est pas probable que je trouve

jamais l'occasion de faire pour lui ce qu'il a fait pour moi; mais enfin, quoique je doive renoncer à la satisfaction de m'acquitter complétement envers lui, n'y aurait-il pas quelque moyen de lui témoigner que je ne suis pas tout à fait un ingrat? Voilà sur quoi je désire avoir votre avis.

En achevant ces mots, M. de Vaudrey arrêta sur la marquise et sur Héraclius un regard qui semblait fouiller au fond de leurs cœurs.

Madame de Châteaugiron, de son côté, regarda son mari en souriant d'un air d'intelligence, hésita un instant, et dit enfin :

—Je suis toute prête à vous donner mon avis; mais pour cela, il faut que vous me permettiez d'abord de vous adresser une question.

— Parlez!

— Je vais vous paraître bien hardie, peut-être même bien indiscrète...

— C'est égal.

— D'ailleurs, si vous trouvez l'indiscrétion par trop forte, vous me gronderez bien sévèrement, je vous demanderai pardon, vous me pardonnerez, et tout sera dit: est-ce convenu?

— Bien certainement. Gronder, cela me convient beaucoup; vous pardonner, c'est-à-dire vous embrasser, cela me convient encore mieux.

— Veuillez donc me dire, mon cher oncle, si certains bruits venus jusqu'à moi, car vous saurez que je suis déjà très au courant de la chronique de Châteaugiron; si certains bruits, dis-je, fort intéressants en eux-mêmes, doivent être pris au sérieux.

— Quels bruits?

— Votre mariage avec mademoiselle Grandperrin! dit la marquise, après avoir hésité un instant.

— Ah! ah! fit le gentilhomme campagnard en riant; je

parie qu'il y a du Bobilier là-dessous, et que c'est lui qui vous a fait cette belle histoire!

— C'est lui, en effet... Mais vous ne répondez pas?

— Avant de vous répondre, ma cher Mathilde, je désirerais savoir quel rapport il peut y avoir entre le bruit vrai ou faux de mon mariage et le conseil que je viens vous demander.

— Le rapport le plus évident et le plus direct; si vous vous mariez, ce n'est pas à nous que vous devez demander conseil, mais à la personne que vous voulez épouser.

— En vérité?

— Mais certainement; en toutes choses, un mari ne doit consulter que sa femme; n'est-ce pas, Héraclius?

— C'est indubitable, répondit le marquis en riant.

— Allons, reprit M. de Vaudrey qui se mit à rire à son tour, puisque c'est là un des articles de votre charte conjugale, ce n'est pas moi qui essaierai d'en contester le mérite. Mais une question encore, continua-t-il en arrêtant de nouveau sur sa nièce son regard pénétrant: Si je donnais raison à ce bavard de Bobilier en épousant la jeune fille dont il vous a parlé, cela vous déplairait-il beaucoup?

— Mais cela me ferait au contraire le plus grand plaisir! s'écria la marquise avec un accent dont il était impossible de suspecter la sincérité; comment donc, une tante plus jeune que moi! une tante qu'on dit bonne et charmante et à qui je pourrais parler comme à une amie, comme à une sœur! Rien que d'y penser je suis ravie. Oh! je vous en prie, mon oncle, si vous vous mariez, que ce soit avec mademoiselle Grandperrin!

— Et toi, Héraclius, que penses-tu de ce mariage?

— Ma foi, mon oncle, répondit le marquis, pour vous parler franchement, je suis en ce moment d'un sentiment tout opposé à celui de ma femme. Épousez qui vous voudrez...

— A part mademoiselle Grandperrin, n'est-ce pas? in-

terrompit le baron ; eh bien ! rassure-toi ; je n'épouserai ni elle ni une autre.

— M. Bobilier s'est donc trompé ? demanda Mathilde.

— Bobilier est un vieux fou qui, à soixante-douze ans sonnés, serait très-capable de convoler en quatrièmes noces, et qui croit tout le monde aussi endiablé que lui-même ; par bonheur pour moi, je ne partage pas son outrecuidance. Me marier, à mon âge ! et avec qui ? avec une enfant de vingt ans ! Je mériterais d'être mis aux Petites-Maisons.

— Mais, mon oncle, dit madame de Châteaugiron, on n'a que l'âge qu'on paraît avoir, et avec une magnifique santé comme la vôtre.....

– Madame la marquise, interrompit le gentilhomme campagnard avec une gravité affectée, savez-vous bien que la seule supposition que je puisse commettre, la folie dont vous a parlé Bobilier, est un manque de respect pour ma barbe blanche !

— D'abord votre barbe n'est que grise, répondit la jeune femme avec un malin sourire.

— Ah ! mon enfant, quand la neige commence à tomber c'est que l'hiver arrive. Non, mon parti est bien pris, je ne me marierai pas ; il est trop tard. Ainsi, ne parlons plus de cette folie, et revenons à l'avis que je vous ai demandé.

— Puisque votre résolution à l'égard du mariage est bien arrêtée, dit la marquise d'un ton bref et décidé, voici ce qu'il faut faire : priez M. Froidevaux d'accepter dès à présent la pension que vous donenriez à votre fils si vous en aviez un ; dites-lui de trouver au plus vite une aimable femme digne de lui et de vous, et assurez-leur votre fortune. De la sorte vous aurez fait deux heureux au lieu d'un, et votre dette sera payée autant qu'elle peut l'être.

M. de Vaudrey comtempla un instant sa nièce d'un air de douce surprise ; mais au lieu de lui répondre, il s'adressa au marquis :

— Que penses-tu de l'idée de ta femme? lui demanda-t-il.

— Mathilde a lu dans ma pensée, répondit Châteaugiron avec un accent plein de franchise, et j'approuve complétement le conseil qu'elle vient de vous donner. Vous devez la vie à Froidevaux; qu'il vous doive le bonheur..... si toutefois le bonheur existe!

— Comment, monsieur, si le bonheur existe! s'écria la marquise en jetant à son mari un regard de reproche; est-ce que vous en doutez?

— Mais, mes enfants, dit le vieux gentilhomme sans parvenir à dissimuler entièrement son émotion, vous n'avez pas réfléchi que je ne puis enrichir Froidevaux sans vous déshériter?

— Est-ce que nous voulons hériter de vous? interrompit la jeune femme du ton le plus vif. Ne sommes-nous pas déjà assez riches, trop riches? devrais-je dire! Quand mon plan n'aurait d'autres résultats que de détruire entre nous cette désolante question d'argent, je vous supplierais de l'exécuter. On dit que les personnes qui n'ont pas d'enfants se défient de leurs parents et attribuent volontiers à de vils calculs d'intérêt les témoignages d'affection qu'elles en reçoivent; eh bien! quand vous aurez assuré votre fortune à M. Froidevaux, ces vilaines pensées ne pourront pas vous venir à notre égard; nous ne serons plus pour vous des collatéraux, nous serons des amis; et moi qui suis très-démonstrative avec ceux que j'aime, je pourrai vous dire à quel point je vous suis attachée par le respect, par l'affection, par la reconnaissance, puisque je vous dois la vie de ma mère; je pourrai vous exprimer tout cela sans être soupçonnée de songer à votre héritage. — Succession, héritage, des mots hideux!

M. de Vaudrey se leva brusquement, prit sa nièce dans ses bras, et sécha d'un baiser paternel deux larmes qu'elle s'efforçait en vain de retenir.

— Héraclius, dit-il ensuite, ta femme est un noble cœur, songe à la rendre heureuse.

— Mais il n'a qu'à continuer, reprit Mathilde qui sourit à travers ses larmes et tendit sa main à son mari par un geste plein d'une chaste tendresse.

— C'est donc bien convenu, mon oncle, dit Châteaugiron, après avoir pressé sur ses lèvres la main de la jeune femme, vous suivrez l'avis de Mathilde ?

— A un petit changement près. Je compte, puisque vous me le permettez, assurer à Froidevaux la moitié de ma fortune...

— Pourquoi la moitié seulement? interrompit madame de Châteaugiron.

— Parce que l'autre moitié est destinée à mon filleul, le futur comte de Châteaugiron ; vous savez, ma chère nièce, ajouta le gentilhomme campagnard en souriant, que vous m'avez promis de me le faire embrasser avant un an.

— Mais je n'ai rien promis de pareil, répondit la jeune femme, qui baissa les yeux et les releva aussitôt ; d'ailleurs ce n'est pas d'un baptême qu'il s'agit ici, c'est d'un mariage ; car puisque votre intention est de rendre M. Froidevaux le plus heureux possible, il est bien entendu qu'il s'occupera sans délai de trouver une petite femme bien aimable, bien bonne, bien jolie même, ce qui ne gâte jamais rien...

— Soyez tranquille, interrompit le baron avec un sourire où perçait une sorte de mélancolie, la petite femme dont vous parlez là est toute trouvée.

— En vérité ! s'écria la marquise d'un air de curiosité.

— Comment ! cet infernal bavard de Bobilier, qui a fait de si belles histoires sur mon compte, ne vous a donc pas parlé des amours romanesques de Froidevaux ?

— Mais non : vous allez nous raconter cela, n'est-ce pas?

— Un autre jour.

Une des femmes de la marquise entra dans le salon et

prévient sa maîtresse que madame Bonvalot la demandait.

— Vous allez tout de suite chez M. Froidevaux ? dit Mathilde au baron avant de sortir.

— Fiez-vous à moi, répondit-il, à dîner je vous apprendrai du nouveau.

XXVI

LA DEMANDE EN MARIAGE (SUITE).

Une heure plus tard, M. de Vaudrey, qui d'abord était allé chez lui faire une toilette complète, entrait dans le salon de la forge.

— Quel prince attendez-vous ? dit-il à madame Grandperrin qui s'y trouvait ainsi que son mari. Vos esclaves en livrée ! des fleurs partout ! les fauteuils débarrassés de leurs vénérables housses ! je le répète, pour quelle tête couronnée avez-vous fait ces frais ?

— C'est de M. Grandperrin et non pas de moi qu'il faut vous moquer, répondit Clarisse avec un sourire aigre-doux ; il s'est figuré à tort ou à raison que madame la marquise de Châteaugiron avait l'intention de m'honorer d'une visite, et il a voulu, un peu prématurément, je crois, que toute la maison fût sous les armes.

— Je sais, reprit le baron, que ma nièce se dispose en effet à venir vous voir, mais il n'est pas probable que ce soit aujourd'hui. L'alerte de cette nuit...

— C'est ce que je disais tout à l'heure à ma femme, interrompit le maître de forges ; il n'est pas probable que madame la marquise, à peine remise de la frayeur qu'elle a dû éprouver, songe à faire des visites, et il me semble que, vu la circonstance, il serait convenable de la prévenir.

— Mais je ne m'y oppose pas, répondit madame Grandperrin de l'air le plus calme et le plus naturel.

— N'est-ce pas mademoiselle Victorine que j'aperçois dans le jardin ? demanda M. de Vaudrey en changeant brusquement le sujet de la conversation.

— Elle-même, répondit M. Grandperrin après avoir regardé à travers une des fenêtres.

— C'est, je crois, notre ami Froidevaux qui se promène avec elle ?

— Un digne et loyal garçon. Vous savez qu'il est à nous ? Ma femme l'a si bien prêché hier qu'il a pris l'engagement formel de me donner toutes les voix dont il dispose, et pendant toute la matinée, il n'a fait que courir pour me recruter des partisans. Ah ! c'est que quand ma femme se mêle d'entreprendre une conversion...

— Froidevaux vous a-t-il parlé du petit service qu'il m'a rendu cette nuit ?

— Lui ! pas le moins du monde. J'ai seulement entendu dire à quelques-uns de mes ouvriers qu'il s'était, ainsi que vous, beaucoup exposé pendant l'incendie.

— Aussi modeste que courageux, se dit le baron ; honnête, intelligent, généreux ! où trouverais-je ailleurs autant de garanties pour l'avenir de cette chère enfant ? Oui, j'en suis sûr, il la rendra heureuse.

— Vous êtes bien rêveur, dit tout à coup madame Grandperrin, quelque chose vous préoccupe ?

— C'est vrai, répondit M. de Vaudrey en relevant la tête.

— Serai-je indiscrète si je vous demande le sujet de votre préoccupation ?

— En aucune manière, puisque je viens ici tout exprès pour vous le dire.

— Ah ! ah ! voyons, dit le maître de forges, c'est donc une affaire sérieuse ?

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux.

— Un mariage peut-être ? dit Clarisse, qui sourit à demi en arrêtant sur le baron un regard perçant.

— Toutes ces femmes sont plus ou moins sorcières, pensa le gentilhomme campagnard qui, après avoir fait cette réflexion philosophique, dit à haute voix :

— Précisément, madame, un mariage.

— Nous vous écoutons, dit de l'air le plus gracieux madame Grandperrin, après avoir lancé à son mari un coup d'œil d'intelligence.

— Puisque le mot mariage a été déjà prononcé, grâce à la perspicacité surnaturelle de madame, reprit M. de Vaudrey avec un sourire sérieux, tout préambule est inutile ; je vais donc droit au fait, et je vous demande la main de mademoiselle Victorine.

Un éclair de triomphe brilla dans les yeux de madame Grandperrin tandis qu'un sourire d'orgueilleuse satisfaction s'épanouissait sur le visage de son mari.

— Ainsi, dit Clarisse d'un air fin et l'on pourrait dire caressant, ce que j'avais cru remarquer était bien réel ; vous aimez Victorine et vous désirez l'épouser ? J'ignore ce que M. Grandperrin...

— Permettez, interrompit vivement le baron, j'aime beaucoup mademoiselle Victorine, c'est la vérité ; mais quant à avoir l'idée de l'épouser, je ne suis pas assez fou pour cela.

L'éclair de triomphe s'éteignit dans le regard de madame Grandperrin, et l'orgueilleux sourire disparut des lèvres de son mari.

— J'ai donc mal entendu ? dit ce dernier avec un accent de désappointement qu'il s'efforçait de dissimuler ; ne venez-vous pas de me demander, en termes positifs, la main de ma fille ?

— Sans doute, et je vous la demande encore, mais ce n'est pas pour moi.

— Et pour qui donc

— Pour ce digne et loyal garçon dont vous parliez tout à l'heure, pour Georges Froidevaux.

— Froidevaux ! s'écria le maître de forges en faisant un haut-le-corps, un homme qui n'a rien !

— Pardonnez-moi, répliqua doucement M. de Vaudrey; sans parler de son talent, qui, sur un théâtre convenable, lui vaudrait une fortune, Froidevaux possède dès à présent dix mille livres de rentes, et il lui en reviendra autant un peu plus tard.

— Il vient donc d'hériter ?

— Pas encore, heureusement pour quelqu'un à qui je porte quelque intérêt, répondit le baron avec un sourire de bonne humeur.

— Cette fortune lui est donc venue en dormant ?

— Pas tout à fait, quoiqu'il fût en effet l'heure de dormir quand il l'a acquise.

— Expliquez-vous, mon cher baron, car il m'est impossible de rien comprendre à vos énigmes.

— Voici toute l'histoire. Le petit service que Froidevaux m'a rendu cette nuit, et dont il ne vous a pas même parlé, consiste à m'avoir retiré des flammes où je commençais à rôtir bel et bien, en d'autres termes, à m'avoir sauvé la vie.

— Ah ! diable ! je ne savais pas cela... Mais ces dix mille livres de rentes ?

— Comment, vous ne comprenez pas ! dit le gentilhomme campagnard en haussant légèrement les épaules ; ces dix mille livres de rentes sont le quart de mon revenu dont Froidevaux jouira dès à présent, en attendant que ma mort le mette en possession d'un second quart. La moitié de ma fortune à lui, l'autre moitié au premier enfant mâle de Châteaugiron : c'est une affaire arrangée.

Le riche industriel regarda l'ancien militaire comme s'il eût hésité à croire que celui-ci parlât sérieusement.

— Quoi ! dit-il enfin, vingt mille livres de rentes à Froidevaux parce que le hasard a voulu...

— Il n'y a pas de hasard, interrompit le baron d'un ton bref, il y a un homme qui a risqué sa vie pour sauver celle d'un autre.

— C'est fort bien sans doute, mais vingt mille livres de rentes !

— Libre à vous de penser que ma peau ne vaut pas cela ; mais à votre tour permettez-moi d'être d'un autre avis.

— Et le marquis de Châteaugiron... poursuivit M. Grandperrin après un instant d'hésitation, connaît-il votre projet?

— Parbleu ! à qui en aurais-je fait part, sinon à lui ?

— Et.... il ne vous a fait.... aucune observation ?

— Si fait.

— Ah ! ah ! fit le maître de forges en adressant à sa femme un clin d'œil expressif ; ah ! M. de Châteaugiron vous a fait des observations ?

— Oui, répondit tranquillement M. de Vaudrey, mon neveu et sa femme auraient voulu que j'assurasse à Froidevaux la totalité de ma fortune ; mais j'ai fini par leur faire entendre raison. Maintenant nous sommes tous trois d'accord, et l'affaire est définitivement convenue comme je vous l'ai dit.

M. Grandperrin regarda de nouveau le baron avec l'ébahissement d'un homme à qui l'on parle un langage inintelligible.

— Ah çà ! qu'y a-t-il donc de si étrange dans ce que je vous dis là ? demanda brusquement M. de Vaudrey ; on dirait, à voir votre air étonné, que je vous raconte une histoire des *Mille et une Nuits*.

— M. Grandperrin fait comme moi, il admire, dit Clarisse en rompant le silence qu'elle gardait depuis quelque temps.

Sans paraître remarquer le sourire plein d'amertume dont furent accompagnées ces paroles, le baron reprit sa négociation matrimoniale.

— Vous voyez donc, dit-il, que Froidevaux est dès ce

moment un parti sortable, et que ses actions gagneront encore cent pour cent par la suite. Fort galant homme d'ailleurs ; franc, probre et loyal ; plein d'honneur et de talent ; d'un âge convenable, d'un physique mieux que mal, d'une santé de fer, d'un caractère éprouvé. Que diantre ! il me semble que tout cela compose l'étoffe d'un excellent mari et que vous pourriez aller loin avant de trouver quelqu'un qui réunît à ce point les qualités que vous avez le droit d'exiger de votre gendre !

A mesure que le baron faisait l'éloge du jeune avocat, M. Grandperrin remuait la tête de haut en bas en manière d'acquiescement ; mais, sur un signe improbatif de sa femme, il interrompit cette pantomime de bon augure, et répondit avec un embarras visible :

— Mon cher baron, je tombe d'accord de tout ce que vous me dites là, et je ne conteste certainement aucun des mérites de M. Froidevaux ; mais...

— Mais quoi ?

— Mais en dehors des qualités que vous venez d'énumérer, il en est d'autres encore que je désire rencontrer dans l'homme à qui j'accorderai la main de ma fille.

— Des qualités que Froidevaux n'a pas ! lesquelles, s'il vous plaît ?

— Mais, par exemple... la naissance.

— Comment ! la naissance ! qu'avez-vous à dire de celle de Froidevaux ? Son père, un des plus braves officiers de l'armée, est mort chef d'escadron de cuirassiers ; son grand-père était un médecin fort estimé ; sa famille est établie dans ce pays de temps immémorial, et elle a toujours joui de la considération universelle ; que pouvez-vous demander de plus ?

— Tout cela est vrai ; mais le sens que j'attache au mot naissance...

— Et quel sens y attachez-vous, je vous prie ?

— Vous comprenez bien ce que je veux dire. En un

mot, M. Froidevaux n'est pas un homme de condition...

— Un homme de condition! Ah çà! Grandperrin, je puis dire cela devant votre femme, vous êtes fou.

— Je vous remercie du compliment, répondit le maître de forges avec un sourire forcé.

— Oui, fou, je le répète. Quoi! vous bourgeois, et tout ce qu'il y a de plus bourgeois, vous exigerez de votre gendre futur qu'il soit gentilhomme?

— Que voulez-vous, mon cher baron, c'est une faiblesse, c'est un ridicule, c'est tout ce qu'il vous plaira, mais c'est ainsi. Je ne suis nullement partisan des principes de l'égalité, moi; quoique j'appartienne à la bourgeoisie, ainsi que vous venez de le dire, je prise fort la noblesse; en un mot, à défaut du sang j'ai la fibre aristocratique, et je suis fort décidé à ne marier ma fille qu'à un homme qui ait un nom, et, au besoin, un titre.

— Au baron de Vaudrey, par exemple? dit le gentilhomme campagnard en regardant fixement l'orgueilleux bourgeois.

— Certes, répondit ce dernier, si, comme je l'ai cru un instant, vous m'aviez demandé pour vous-même la main de ma fille, ma réponse eût été fort différente de celle que je suis obligé de vous faire.

— Parlez-vous sérieusement?

— Fort sérieusement, et je suis sûr que ma femme m'approuve.

— Écoutez, Grandperrin; je viens de dire que vous étiez fou, le terme est trop faible : c'est archi-fou, c'est ensorcelé, c'est endiablé que j'aurais dû dire. Quoi! poursuivit le baron en s'animant de plus en plus, si de mon côté j'avais perdu la tête au point de vouloir épouser Victorine, vous me la donneriez donc, à moi votre aîné de trois ans! à moi barbe grise! à moi criblé de blessures et de rhumatismes! Vous forceriez cette pauvre enfant d'épouser un vieux grognard, car que suis-je autre chose? parce que ce vieux

grognard s'appelle Vaudrey et possède une particule devant son nom ! Vous consentiriez au malheur certain de votre fille unique, et quelle fille bonne et charmante ! pour avoir le petit plaisir de dire, en parlant d'elle, *madame la baronne!* Et cependant, Grandperrin, vous n'êtes pas un mauvais père !

— J'ai même la prétention d'être un père excellent, répondit le maître de forges en souriant d'un air contraint, car cette véhémente apostrophe l'avait ému en dépit de sa vanité.

— Eh bien ! s'il est vrai que vous aimiez votre fille autant qu'elle le mérite, occupez-vous de son bonheur au lieu de chercher à donner une puérile satisfaction à votre amour-propre. Vous pouvez en croire un homme dont la baronnie remonte aux croisades et la noblesse un peu plus haut, un bourgeois comme Froidevaux, jeune, honnête et plein de talent, vaut pour votre fille tous les gentilshommes du monde. Et puis, au bout du compte, ajouta M. de Vaudrey en changeant subitement d'accent, avez-vous à reprocher à mon prétendant autre chose que son manque de naissance ?

— Rien autre chose ; s'il remplissait la condition que je suis résolu d'exiger de mon gendre, je n'aurais aucune objection à faire contre ce mariage.

— Si donc Froidevaux avait un nom qui sonnât à votre oreille d'une manière suffisamment aristocratique, vous lui accorderiez la main de votre fille ?

Un regard expressif de madame Grandperrin autorisa le maître de forges à faire une réponse affirmative, que l'incorrigible roture du jeune avocat devait rendre illusoire.

— En ce cas, dit le père de Victorine, je l'accepterais pour gendre d'autant plus volontiers, que je rends justice à ses qualités, et que, d'un autre côté, vous semblez désirer vivement ce mariage.

— Fort bien ; je prends acte de votre promesse, répondit

vivement le baron; maintenant faites-moi le plaisir d'aller me chercher le Code civil.

— Le Code civil! répéta le maître de forges étonné.

— Oui; vous devez l'avoir dans votre bibliothèque.

— Est-ce que vous comptez trouver dans ce livre une recette pour changer un bourgeois en gentilhomme? demanda Clarisse avec un accent de persiflage.

— Peut-être bien, madame. Grandperrin, ayez donc la bonté d'aller me chercher ce que je vous demande.

Le maître de forges se leva, et sortit du salon.

XXVII

UN ARTICLE DU CODE CIVIL.

— Deux mots, ma chère Clarisse, tandis que nous sommes seuls, dit alors M. de Vaudrey en se rapprochant de la maîtresse du logis; la conclusion de ce mariage dépend de vous, car vous avez tout pouvoir sur M. Grandperrin; au lieu de lui faire signe de refuser, comme cela vous est arrivé tout à l'heure, autorisez-le d'un geste à accorder son consentement, et dans cinq minutes tout sera terminé.

— Vous vous exagérez singulièrement l'ascendant que je puis avoir sur M. Grandperrin, répondit la jeune femme d'un air réservé.

— Allons donc! comme si je ne savais pas qu'il ne voit que par vos yeux.

— Eh bien! en ce cas, il me semble que vous auriez pu vous adresser d'abord à moi.

— C'était mon intention; mais je vous ai trouvés ensemble, et vous savez qu'en toutes choses j'ai l'habitude d'aller au but par le chemin le plus court. Voyons, Clarisse, poursuivit le vieux gentilhomme avec un mélange d'affection et

de fermeté, montrez-vous raisonnable et renoncez à un projet qui ne peut pas se réaliser. A une époque où vous nourrissiez contre mon neveu des sentiments de haine et de vengeance, vous avez pensé à me faire épouser votre belle-fille, sans vous apercevoir que c'eût été punir cette pauvre Victorine et moi-même, bien plus encore qu'Héraclius; aujourd'hui que la haine et la vengeance doivent être enfin remplacées par la paix et par l'oubli, vous ne devez plus songer à cette union extravagante à laquelle ni Victorine ni moi ne consentirons jamais. J'aime beaucoup cette aimable enfant, ainsi que vous vous en êtes aperçue; et c'est parce que je l'aime sans illusion et sans égoïsme, que je désire qu'elle épouse Froidevaux, car je le crois digne d'elle.

— Vous tenez donc beaucoup à ce mariage? dit madame Grandperrin d'un air irrésolu.

— Je tiens à payer ma dette à Froidevaux et à assurer le bonheur de Victorine; car ils s'aiment, vous le savez aussi bien que moi. Voyons, mon enfant, accordez-moi ce que je vous demande; c'est votre vieil ami qui vous en prie

Madame Grandperrin tendit la main au baron par un geste empreint de mélancolie.

— Après tout ce que vous avez fait pour moi, répondit-elle d'une voix légèrement altérée, je serais une ingrate si e résistais plus longtemps. Mon ascendant sur M. Grandperrin n'est pas tel que vous le supposez; mais enfin, petit jou grand, disposez-en.

— Voici le recueil des Codes, dit le maître de forges en rentrant dans le salon.

— M. de Vaudrey prit le volume à tranche multicolore, le feuilleta pendant un instant et laissa tout à coup échapper un geste de satisfaction.

— Je l'aurais parié, dit-il en même temps d'un air joyeux, l'article y est, pardieu, bien!

— Quel article ? demanda le maître de forges.

Le gentilhomme campagnard se leva, et d'un ton à la fois solennel et enjoué :

— Mon cher Grandperrin, et vous, madame, dit-il, j'ai l'honneur de vous demander votre fille en mariage non plus pour maître Froidevaux, avocat, mais pour Georges de Vaudrey-Froidevaux, mon fils adoptif.

— Votre fils adoptif ! répéta M. Grandperrin en ouvrant de grands yeux.

— Si vous voulez bien le permettre. Vous saurez que, quoique je n'aie pas fait mon droit, grâce à un assez bon nombre de procès dont le destin m'a gratifié, je connais passablement mon Code. Tout à l'heure je me suis donc rappelé, assez vaguement il est vrai, certain article qui, maintenant que je viens de le relire, me paraît de nature à trancher net le nœud gordien que je cherche à dénouer. Jugez-en vous-même :

— Article 345, poursuivit le baron en approchant de ses yeux le Code, qu'il avait gardé tout ouvert dans sa main. « La faculté d'adopter ne pourra être exercée qu'envers l'individu à qui l'on aura, dans sa minorité et pendant six ans au moins, fourni des secours et donné des soins non interrompus, ou envers celui qui aurait sauvé la vie à l'adoptant, soit dans un combat, soit en le retirant des flammes ou des flots. »

— *En le retirant des flammes*, entendez-vous, Grandperrin ? Or, c'est précisément ce qu'a fait Froidevaux cette nuit. Nous nous trouvons donc dans un des cas prévus par la loi ; j'ai le droit de l'adopter, et je l'adopte.

— Sérieusement ? demanda le maître de forges, dont la physionomie annonçait qu'il commençait à prendre un vif intérêt à la conversation.

— Comment, si je parle sérieusement ! Me prenez-vous pour un Gascon ? J'adopte Froidevaux, vous dis-je, ce qui lui donnera le droit de joindre mon nom au sien.

— Et même de porter le vôtre de préférence, dit d'un air animé le vaniteux bourgeois.

— Vous arrangerez cela avec lui, reprit le gentilhomme campagnard en riant.

— Il pourra donc aussi prendre vos armes?

— Bien certainement, et même mon titre, si cela peut vousplaire.

— Comment! votre titre? dit M. Grandperrin dont la physionomie s'épanouissait à vue d'œil.

— Mon Dieu ! oui; pour peu qu'il puisse vous être agréable que Victorine soit baronne tout de suite, je suis prêt à céder mon titre à son mari, et à m'appeler Vaudrey tout court.

— Quoi ! vous renonceriez à votre titre de baron ! s'écria le père de Victorine d'un air stupéfait, d'où l'on pouvait conclure hardiment que le riche industriel eût été complétement incapable d'accomplir un pareil sacrifice.

— Je vous ferai observer que si je renonce à mon titre, je garde mon nom, répondit le vieux gentilhomme avec un accent d'insouciance où perçait une certaine moquerie.

— Et le nom de Vaudrey vaut tous les titres du monde, dit Clarisse, qui s'était aperçue que l'étonnement de son mari frisait la sottise.

— C'est juste, reprit M. Grandperrin avec un rire de bonne humeur; le poisson est assez bon pour se passer de sauce. Baronne de Vaudrey-Froidevaux, cette petite Victorine! Ne trouvez-vous pas qu'accolé au vôtre, le nom de notre jeune homme change tout à fait de physionomie?

— C'est-à-dire qu'il a fort bon air, dit le baron en riant à son tour; voyons, que dites-vous de ma proposition?

— Ce que j'en dis... Mais d'abord, madame, qu'en dites-vous, vous-même? répondit le maître de forges en tournant vers sa femme une figure dont une sorte d'inquiétude comprimait le complet épanouissement.

— En face du noble et généreux procédé de M. de Vau-

drey, toute hésitation me semblerait injurieuse, dit Clarisse qui parut ne pas prononcer sans effort ces paroles décisives.

— Vous me conseillez donc de dire oui? reprit M. Grandperrin avec une vivacité que rendaient plus remarquable ses manières habituellement compassées.

— Je vous le conseille d'autant plus qu'il est temps de marier Victorine, et que M. Froidevaux me paraît mériter, sous tous les rapports, le double bonheur que lui ménage son bienfaiteur.

— En ce cas, puisque ma femme y consent, c'est une affaire faite, dit le maître de forges radieux; touchez là, mon cher baron!

— Conclu, répondit M. de Vaudrey en serrant dans sa large main les doigts du futur beau-père de Froidevaux; l'adoption le plus tôt possible, et le mariage quinze jours plus tard.

— C'est entendu, vous avez ma parole; mais à propos, ajouta M. Grandperrin de l'air d'un homme qui s'avise subitement d'une chose à laquelle il n'a pas encore songé, il faudrait pourtant savoir si Victorine n'a point de répugnance pour ce mariage; je ne suis pas un tyran domestique, moi, et il m'en coûterait de faire violence à ses sentiments.

— Soyez tranquille, répondit le gentilhomme campagnard avec un sourire empreint de mélancolie, je crois pouvoir vous garantir que la violence ne sera nullement nécessaire.

— Si vous lui parliez?

— J'allais vous le proposer. Vous savez que mademoiselle Victorine et moi nous sommes amis depuis longtemps, et qu'elle écoute volontiers mes conseils.

— Allez, mon cher baron, allez; au train dont vous menez les affaires, je ne doute pas du succès. Vous trouverez sans doute ma fille dans le jardin avec le beau

Léandre. Nous vous donnons carte blanche, n'est-ce pas, Clarisse ?

— Il est trop juste de laisser à M. de Vaudrey le plaisir de conclure une négociation qu'il a si bien commencée.

Le gentilhomme campagnard échangea de nouveau une cordiale poignée de main avec le maître de forges, remercia madame Grandperrin par un regard expressif, et sortant du salon, il se dirigea rapidement vers la partie du jardin où il avait aperçu quelques instants auparavant les deux amants.

A la vue du baron, qui se montra inopinément devant eux au détour d'une allée, Georges et Victorine s'arrêtèrent tout interdits, comme pourrait faire un couple de daims timides à l'aspect d'un animal carnassier.

— C'est vous que je cherche, leur dit M. de Vaudrey avec une brusquerie peu propre à rassurer ces deux cœurs effarouchés.

Froidevaux s'inclina d'un air contraint, tandis que la jeune fille, les joues couvertes d'une éclatante rougeur, faisait un effort pour sourire.

— Mon Dieu, dit-elle, vous m'avez fait peur ! M. Froidevaux me racontait les détails de l'incendie de cette nuit; et j'en ai l'imagination tellement frappée, qu'en vous voyant paraître à l'improviste...

— Vous m'avez pris pour le feu ? lui répondit le baron en riant sans pitié de son embarras...

— Vous vous moquez toujours de moi ! reprit Victorine d'un air boudeur.

— Aussi pourquoi me parler de cet incendie qui est déjà de l'histoire ancienne, tandis que j'ai une nouvelle toute fraîche et si intéressante à vous apprendre ?

— Une nouvelle ?

— Une grande nouvelle.

— Intéressante ?

— Extrêmement intéressante, pour vous surtout.

— De quoi s'agit-il donc? demanda la jeune fille, qui, sans pouvoir se douter de ce qu'elle allait apprendre, sentit son cœur battre plus vite.

— Il ne s'agit de rien moins, ma jeune amie, que du mariage de mademoiselle Victorine Grandperrin.

— Mon mariage! s'écria Victorine dont les brillantes couleurs s'effacèrent soudain.

— Son mariage! dit en même temps Froidevaux d'une voix sourde et tremblante.

— Eh bien! qu'y a-t-il là de si surprenant, et à qui en avez-vous tous deux avec votre air effaré? reprit M. de Vaudrey en riant d'une façon qui parut tout à fait barbare au couple amoureux; mademoiselle Victorine a vingt ans, si je ne me trompe, c'est le bon âge pour se marier; aussi la résolution que viennent de prendre ses parents me paraît-elle aussi juste que raisonnable.

— Une résolution prise... en mon absence, murmura la jeune fille dont les yeux lançaient des éclairs, symptômes de révolte; ainsi, on a disposé de moi sans même me consulter... et l'on croit que j'obéirai!

— Peut-on, dit à son tour Froidevaux le front couvert d'une morne pâleur et les lèvres frémissantes d'émotion; peut-on, sans être indiscret... demander quel est l'heureux mortel... à qui est destinée la main de mademoiselle?

— Mais parfaitement, répondit le baron du ton le plus calme; cet heureux mortel, c'est M. de Vaudrey ici présent.

— Vous, s'écria Victorine en fondant subitement en larmes, vous que je croyais mon ami! Est-ce là ce que vous m'aviez promis?

— O mon Dieu! dit Georges avec un accent de sombre désespoir, je ne croyais pas que je regretterais jamais d'avoir sauvé la vie à un homme.

— Ah çà, entendons-nous, reprit le gentilhomme campagnard touché de ces deux douleurs si profondes et si sincères; il paraît que je me suis mal expliqué. Quand je pro-

nonce le nom de Vaudrey, il est bien convenu que je ne parle pas du vieux Vaudrey, de l'ancien soldat, de la barbe grise, de moi, en un mot...

— Mais de qui donc parlez-vous alors? demanda mademoiselle Grandperrin dont les pleurs s'arrêtèrent subitement.

— Du jeune Vaudrey, morbleu! de l'héritier de mon nom, de mon fils adoptif, en un mot!

— Quoi! vous avez un fils? s'écria Victorine en recommençant de pleurer.

— Ah! par exemple, ceci me convient, dit entre ses dents le jeune avocat; les cheveux blancs de ce vieux soudard me liaient les mains; mais entre hommes du même âge, rien de plus naturel qu'un duel; avant d'épouser Victorine, il faudra que ce jeune et beau gentilhomme commence par me tuer.

— Oui, ma chère enfant, dit M. de Vaudrey en adressant à la jeune fille un sourire plein de bonté, j'ai maintenant un fils que j'aime beaucoup et qui, je crois, ne vous déplaira pas trop non plus, quand je vous l'aurai présenté.

En disant ces mots, le baron prit Froidevaux par la main et, lui montrant la jeune fille que ce geste avait rendue immobile de surprise :

— Georges, lui dit-il d'une voix émue, quoiqu'il s'efforçât de conserver le ton de l'enjouement, voilà votre femme; surtout rendez-la heureuse, ou vous aurez un terrible compte à régler avec moi.

— Quoi!... que voulez-vous dire?... Est-il possible que vous parliez sérieusement? s'écrièrent à la fois les deux amants, qui n'osaient en croire leurs yeux ni leurs oreilles.

— Écoutez-moi, mes enfants, dit M. de Vaudrey sans quitter la main de Georges et en saisissant par un geste plein d'affection celle de Victorine; je n'aime pas les dettes, aussi n'ai-je pas voulu laisser passer la journée sans vous payer, mon cher Froidevaux, celle que j'ai contractée cette nuit envers vous.

— Ah! monsieur le baron, s'écria le jeune avocat d'une

voix tremblante, le bonheur que vous me laissez entrevoir est trop grand, et je n'ose y croire.

— Croyez-y, mon ami, car rien n'est plus réel. Vous adopter, si toutefois vous y consentez, vous donner mon nom et une partie de ma fortune ce n'eût été m'acquitter envers vous qu'à moitié ; mais Victorine, qui vous aime depuis longtemps, je le sais, ne refusera pas sans doute de vous payer le reste de ma dette.

— Mon ami ! mon père ! dit la jeune fille en se jetant dans les bras du baron.

— Ah ! je vous y prends, mademoiselle la pleureuse, dit M. de Vaudrey avec une tendre moquerie, maintenant que vous êtes bien sûre que je ne veux pas être votre mari, vous êtes la première à m'embrasser.

— Mais mon père, mais ma belle-mère, reprit Victorine dont la figure rayonnante exprima une inquiétude soudaine, consentiront-ils...

— C'est déjà fait ; tout est arrangé avec eux, et vous pouvez aller les trouver. — Maintenant que vous voilà un peu remis de la frayeur que je vous ai causée tout à l'heure, poursuivit le baron en souriant d'un air de douce plaisanterie, je vais faire ce qu'a fait Froidevaux cette nuit après m'avoir sauvé la vie.

— Qu'a-t-il donc fait ? demanda Victorine, qui promenait du vieux gentilhomme à son futur mari ses jolis yeux bleus, encore embellis par l'expression du bonheur.

— Il s'est sauvé pour m'éviter la peine de lui dire grand merci ! répondit M. de Vaudrey, qui s'éloigna rapidement et disparut presque aussitôt derrière un massif, en laissant le couple amoureux plongé dans une extase que nous n'essaierons pas de décrire.

XXVIII

LA MÉPRISE.

Le lendemain était le jour de l'élection.

Par un concours de circonstances particulières que nous avons expliquées, M. de Vaudrey, le fidèle partisan de la dynastie déchue, et Georges Froidevaux, l'homme du progrès, ayant réuni leurs efforts pour soutenir le candidat du gouvernement, celui-ci fut nommé dès le premier tour de scrutin à une assez forte majorité.

L'élection terminée, le baron, qui, loin d'y prendre part comme votant, n'avait pas même voulu y assister comme témoin, se rendit à la forge, où M. Grandperrin, enorgueilli de son triomphe, venait d'être reconduit par ses partisans, presque aussi glorieux que lui-même.

Au milieu de cette ovation, qui, selon l'usage introduit en France par le régime constitutionnel, devait se terminer par un banquet, M. de Vaudrey prit à part le nouveau membre du conseil général, et lui dit :

— Voilà une affaire en bon chemin, mais je ne pense pas que vous vouliez vous endormir sur ce premier succès ; si vous m'en croyez, vous direz à ces dames de faire leurs préparatifs de voyage, et ce soir même, ou demain matin au plus tard, nous partirons tous quatre pour Charolles. Je vous parle de cela parce que mon vieux berlingot a une roue hors de combat, ce qui me met dans la nécessité de vous demander une place dans votre voiture.

— Vous avez donc des affaires à Charolles ? demanda le maître de forges.

— Toujours notre grande affaire. Pour que cela marche

plus vite, je vais présenter en personne, à l'homologation du tribunal de première instance, l'acte d'adoption que nous avons passé ce matin, Froidevaux et moi, devant Bobilier.

— Comment ! c'est déjà fait ?

— Parbleu ! me prenez-vous pour un traînard ? Quand tout sera réglé à Charolles, j'irai à Dijon recommencer la cérémonie à la cour royale, et ensuite nous n'aurons plus qu'à chanter : O hymen ! ô hyménée !

— C'est mener les choses militairement... Mais moi je n'ai rien à faire à Charolles.

— Comment ! la députation de l'arrondissement n'est-elle pas vacante et ne voulez-vous pas vous mettre sur les rangs ?

— Sans doute, car ma femme le désire beaucoup.

— Eh bien ! alors battez donc le fer tandis qu'il est chaud ; vous avez à Charolles une maison dont le plus bel appartement, m'avez-vous dit, est en ce moment vacant ; allez vous y établir ; tenez un état, donnez des dîners, des fêtes ; en un mot, jouez votre rôle de candidat ; pendant ce temps-là Froidevaux, qui a du crédit dans tout l'arrondissement, visitera ses amis ; de mon côté, je ferai mes circulaires, et vous verrez qu'en fin de compte nous enlèverons la députation comme nous venons d'enlever l'élection au conseil général.

— C'est fort tentant, mon cher baron ; mais, à supposer que je réussisse en effet à me faire nommer député, il faudra donc m'absenter une partie de l'année ; et alors qui dirigera mes forges ?

— Froidevaux, parbleu ! puisqu'il épouse votre fille ; où trouveriez-vous un régisseur plus intelligent et plus fidèle ?

— Vous avez raison, Froidevaux pourrait me remplacer ; et d'un autre côté il est certain que madame Grandperrin serait enchantée de passer une partie de l'année à Paris. Si vous lui parliez de ce petit voyage à Charolles ? Vous savez qu'elle vous écoute volontiers,

— Je vais lui en parler à l'instant même.

M. de Vaudrey quitta le maître de forges, et se fit annoncer chez madame Grandperrin, qu'il trouva seule, car elle était enfin parvenue à se soustraire aux félicitations des électeurs triomphants.

— Ma chère Clarisse, lui dit-il d'un ton affectueux, je comprends si bien la pénible émotion que doit vous causer la seule pensée d'aller voir ma nièce ou de la recevoir chez vous, que je me suis creusé la tête afin de trouver un moyen de vous épargner cette épreuve. Voici ce que j'ai imaginé.

Le baron expliqua son plan de voyage et ajouta :

— Vous voyez donc qu'en partant ce soir ou demain, et en habitant Charolles jusqu'au moment de l'élection, vous éviterez ce rapprochement qui vous effraie à juste titre. Je connais l'arrondissement, et il me paraît certain que votre mari sera nommé ; une fois à Paris, vous l'y retiendrez, ou du moins vous obtiendrez de lui l'autorisation d'y rester jusqu'à ce que le temps, la raison… enfin jusqu'à ce que vous vous sentiez complétement guérie.

— Guérie ! mais je le suis, dit madame Grandperrin avec un fier sourire.

— Vous croyez l'être, mais au fond…

— Au fond du cœur, vous dis-je, je suis guérie ; je le sens, j'en suis sûre, et je ne fuirai pas devant un danger qui n'existe plus. Quoi ! parce qu'il a plu à M. le marquis de Châteaugiron de venir habiter son château, faut-il que je m'exile ? mais son orgueil triompherait de cette lâcheté ! Peut-être croirait-il que je l'aime encore, et plutôt mourir que de lui laisser un seul instant cette idée ! Non, je ne partirai pas ! Madame la marquise de Châteaugiron peut venir me voir quand elle voudra ; je suis prête à la recevoir et à lui rendre sa visite. Peut-être même la préviendrai-je, cela ferait tant de plaisir à M. Grandperrin !

Clarisse accompagna ces derniers mots d'un rire si mo-

queur et si méprisant, que le gentilhomme campagnard ne put s'empêcher de se dire mentalement :

— Pauvre Grandperrin ! ta femme est bien jolie ; mais c'est égal, je ne voudrais pas être à ta place !

— D'ailleurs, reprit madame Grandperrin d'un ton plus calme, le mariage de ma belle-fille et de M. Froidevaux n'aura-t-il pas lieu ici ? Comment me dispenser d'y assister, ou comment empêcher que M. et madame de Châteaugiron n'y assistent eux-mêmes ? Vous voyez donc bien qu'il m'est impossible d'éviter cette rencontre, et puisque c'est un mal nécessaire, autant le subir aujourd'hui que plus tard.

— Écoutez, Clarisse, dit M. de Vaudrey, qui examinait la jeune femme avec une attention mêlée d'inquiétude, je vous connais depuis longtemps, et j'ai l'habitude de lire dans votre physionomie. Pour que vous ayez si subitement changé d'avis, il faut quelque raison grave, quelque raison que vous n'osez m'avouer !

— Et pourquoi ne vous l'avouerais-je pas ? s'écria madame Grandperrin d'un ton véhément ; pourquoi, après vous avoir rendu témoin de mes lâches douleurs, après avoir gémi et pleuré devant vous, pourquoi vous cacherais-je mes pensées, maintenant qu'elles ne sont plus de celles dont une femme doit rougir ?

— Calmez-vous, mon enfant, et expliquez-vous, dit le baron avec un accent plein de bonté.

— Vous voulez savoir pourquoi j'ai changé d'avis ; eh bien ! écoutez-moi : non-seulement je suis prête à recevoir la visite de madame de Châteaugiron, mais je la désire, cette visite, mais je l'attends avec impatience. Cela vous étonne, n'est-ce pas ?

— Je l'avoue.

— Vous ne comprenez donc pas que, selon toute apparence, à l'une ou à l'autre de ces visites, on me présentera M. le vicomte de Langerac, et que je meurs d'envie de connaître M. le vicomte de Langerac ?

— A quel propos, s'il vous plaît, avez-vous envie de le connaître ?

— A propos du rôle qu'il joue au château.

— Il y joue donc un rôle ?

— On le dit.

— Et lequel, je vous prie ?

— Mais... par exemple, le rôle d'ami de la maison.

— Qu'entendez-vous par là ? dit M. de Vaudrey en arrêtant sur Clarisse un regard sérieux.

— Il paraît, mon cher baron, répondit la jeune femme avec un froid sourire, qu'en dépit de vos yeux perçants vous êtes aussi aveugle que les autres.

— Aveugle ! que voulez-vous dire, morbleu ?

— Ah ! si vous vous emportez, je me tais.

— Je ne m'emporte pas, répliqua le baron en s'efforçant de se contenir, je suis au contraire fort calme ; mais pourquoi dites-vous que je suis aveugle ?

— Parce que si vous jouissiez de votre clairvoyance habituelle, vous auriez deviné depuis trois jours...

— Quoi donc ? ventrebleu !

— Encore !

— Je vous demande pardon... c'est une vieille habitude... au fond je suis parfaitement calme... Qu'aurais-je deviné ?

— Mon Dieu ! une chose fort peu surprenante, car on dit madame de Châteaugiron si jolie !

— Mais enfin, cette chose...

— Cette chose, dit Clarisse d'un air de négligence affectée, c'est que M. le vicomte de Langerac fait la cour à madame la marquise de Châteaugiron ; rien de plus.

— Quel est l'auteur de cet infâme mensonge ? s'écria M. de Vaudrey en pâlissant de colère ; nommez-le-moi ?

— Je m'en garderai bien ; ému comme vous l'êtes, vous feriez quelque folie dont vous vous repentiriez plus tard.

— Nommez-le-moi, je le veux !

— Non. Tout ce que je puis vous dire, et cela dans l'intérêt de madame de Châteaugiron...

— Écoutez, Clarisse, interrompit le baron, dont les yeux lançaient des éclairs, haïssez mon neveu tant qu'il vous plaira, cela m'est égal ; mais je ne souffrirai pas que, par un regard, par un sourire, par le moindre geste, vous paraissiez mettre en doute l'honneur d'une jeune femme à qui j'ai voué, du premier moment que je l'ai vue, autant d'estime que d'affection.

— Où voyez-vous que je songe à manquer de respect à la vertu de cette jeune femme ? répondit madame Grandperrin avec une hautaine ironie ; je ne voulais pas parler d'elle, mais de ce M. de Langerac, qui me paraît un adorateur un peu indiscret, pour ne pas dire un peu compromettant.

— De grâce, ne me tenez pas ainsi sur des charbons ardents, et dites-moi tout de suite ce que vous savez !

— Eh bien ! par exemple, pour vous donner une idée des petites indiscrétions de ce M. de Langerac, il paraît que quand il a bien déjeuné, il perd ses billets doux dans les cabarets de village..

M. de Vaudrey se leva par un mouvement si violent, que le fauteuil où il était assis roula au loin sur le parquet.

— Je vais chercher ce Langerac, dit-il d'une voix sourde, et s'il ne donne pas à cette odieuse calomnie le démenti le plus formel, je lui coupe devant vous les deux oreilles.

— Et que voulez-vous que je fasse de ses deux oreilles ? dit madame Grandperrin en haussant les épaules. D'ailleurs, soyez tranquille, il démentira tout ce que vous voudrez lui faire démentir, cela est de règle en pareil cas.

— Il y a bien longtemps que je suis votre ami, reprit le baron avec une émotion concentrée ; mais pour peu que vous teniez à mon affection, ne souriez plus de cette manière sardonique et haineuse. Il s'agit de ma nièce, enten-

dez-vous, ou plutôt de ma fille, car j'ai déjà pour elle une affection de père.

— Et que m'importe madame de Châteaugiron ! répliqua Clarisse d'un air de pitié méprisante ; je ne la connais pas, je n'en parle pas, je ne m'en occupe pas ; je ne vois ici qu'une chose, le juste et légitime châtiment d'un homme qui m'a outragée et que je hais ; d'un homme dont les infortunes conjugales réjouiront mon cœur, je vous le dis franchement, car il m'a trop fait souffrir ; mais, grâce à lui, je connais maintenant qu'il y a aussi du bonheur dans la vengeance !

M. de Vaudrey contempla avec un mélange de courroux et de compassion la femme passionnée dont la physionomie respirait en ce moment le triomphe de la haine satisfaite ; puis, sans répondre un seul mot, sortit précipitamment du salon.

Quelques instants plus tard, le baron entrait au château. Dans un coin de la cour plusieurs domestiques préparaient une voiture de voyage et y rangeaient différents objets. Sans faire attention à cet incident, M. de Vaudrey monta les degrés du perron ; sous le vestibule il rencontra son neveu.

Quoiqu'il se fût attendu à l'échec qu'il venait de subir, le marquis n'en avait pas encore complétement pris son parti, car quel est le candidat malheureux qui se résigne sur-le-champ à sa défaite ? Ce fut donc en souriant d'un air contraint qu'il alla au-devant du vieux gentilhomme.

— Je ne pense pas, lui dit-il, que vous vous attendiez à des remercîments. Saturne mangeait ses enfants, mais vous, mon cher oncle, vous tuez politiquement votre neveu ; et, en vérité, je ne sais lequel de ces deux traits est le plus barbare.

— T'ai-je pris en traître ? demanda M. de Vaudrey.

— Non, puisque vous m'aviez prévenu ; mais, je l'avoue, je ne m'attendais pas à une exécution si rigoureuse ; car enfin, laissons de côté ma personne et abordons la question

générale, la question de principe, vous êtes donc d'avis que, parce qu'une famille est tombée du trône, l'aristocratie française tout entière doit renoncer à prendre part aux affaires du pays?

— Avant tout, je suis d'avis qu'un seul serment suffit à la vie d'un homme; tu en as déjà prêté un, tiens-t'y.

— Mais, mon oncle, avec votre système la noblesse, si déchue déjà, va se trouver complétement annihilée!

— Que veux-tu que j'y fasse? La noblesse s'en va, c'est un fait, et il n'y a rien à dire contre un fait; ainsi, au lieu de défendre un intérêt de corps qui tombe en lambeaux, que chacun songe à sauver son honneur personnel, en un mot, *fais ce que dois, advienne que pourra!*

— Cependant une foule de bons esprits pensent qu'au lieu de désespérer de l'avenir, on doit s'efforcer de reconstituer en France une aristocratie forte et puissante, dans le genre du torysme d'Angleterre.

— Rêveries creuses! dit M. de Vaudrey en haussant les épaules; qui dit torysme dit non-seulement noblesse, mais fortune et intelligence. Quand je verrai à la tête de notre prétendue aristocratie des gens comme les Northumberland, les Devonshire, les Rutland, les Bedfort et tant d'autres, qui possèdent en moyenne trois ou quatre millions de rentes, et connaissent la manière de s'en servir, je pourrai croire à l'avenir du torysme français; jusque-là il ne m'est pas plus possible de le prendre au sérieux que de comparer les courses de Chantilly à celles d'Epsom ou de New-Market. Mais que parlons-nous là de torysme et de turfs? j'ai bien autre chose en tête!

— Et moi aussi; savez-vous quelle est au château la grande nouvelle du jour? Ce n'est pas ma déconfiture, c'est le départ de ma belle-mère.

— Ah! madame de Bonvalot nous quitte?

— Grâce à vous.

— Comment! grâce à moi?

— Sans doute. Jusqu'ici ma belle-mère avait supporté avec héroïsme les différentes épreuves qu'elle a subies depuis son arrivée : émeute, incendie, attaque de brigands ; mais en apprenant mon échec électoral, qui entraîne momentanément la ruine de ses projets, elle a conçu un dépit si violent que, sans écouter les prières de sa fille et les miennes, elle a ordonné qu'on préparât tout sur-le-champ pour son départ. Vous avez dû voir sa voiture dans la cour?

— Eh bien ! bon voyage ! dit M. de Vaudrey d'un air de parfaite résignation.

— Mon Dieu ! mon oncle, reprit Héraclius en baissant la voix, je dirais volontiers comme vous ; mais ma femme, qui, malgré les petits ridicules de sa mère, a beaucoup d'affection pour elle, est excessivement contrariée de ce brusque départ ; je vais donc tenter un dernier effort pour empêcher madame de Bonvalot de nous quitter ; ainsi vous devriez vous joindre à moi.

— Parbleu, non ; d'ailleurs, en ce moment je cherche M. de Langerac.

— Le voilà justement qui descend, dit le marquis en levant la tête.

— Laisse-nous, j'ai à lui parler.

Le marquis, sans faire d'observation, prit un corridor à droite du vestibule, et se dirigea vers l'appartement où s'était établie la douairière depuis que l'incendie avait réduit en cendres celui qu'elle avait habité primitivement. De son côté, le gentilhomme campagnard attendit Langerac, qui descendait le grand escalier en chantonnant d'un air vainqueur une cavatine italienne.

Le parfait contentement qui éclatait sur les traits du vicomte et dans ses moindres gestes était causé par un microscopique billet que madame de Bonvalot lui avait glissé dans la main, à l'issue du déjeuner, et qui contenait ces seuls mots : *Connais-tu la contrée où les citronniers fleurissent ?* traduction du premier vers de la romance de Mignon

que le coureur de dots avait traduit à son tour de la manière suivante :

— Je vous accorde le rendez-vous en Italie que vous m'avez demandé avant-hier soir.

En pensant aux conséquences solides qu'il comptait tirer de cette extravagante équipée, Langerac avait peine à contenir sa joie.

— Cette fois je tiens les millions, se disait-il, car je suis un homme trop moral pour enlever une jeune première si intéressante sans l'épouser. Alors que pourront dire sa fille et son gendre ? N'aurai-je pas réparé mes torts ?

La vue du baron qui l'attendait au milieu du vestibule, le maintien imposant et le front sévère, troubla légèrement le vicomte au milieu de sa joie dorée, toutefois il continua de descendre l'escalier sans interrompre sa cavatine.

— Monsieur de Langerac, lui dit le gentilhomme campagnard en l'invitant à se taire par un geste assez impérieux. vous allez me faire le plaisir de venir avec moi à la forge.

— A la forge, monsieur le baron ! répondit le vicomte surpris, et pourquoi cela, s'il vous plaît ?

— Je vous le dirai en route.

— Mais je vous ferai observer que je ne connais pas M. Grandperrin.

— Ce n'est pas près de lui que je vous mène.

— Si c'est près de sa femme, je la connais encore bien moins, puisque je ne l'ai jamais vue.

— Je vous présenterai. Veuillez m'accompagner.

Le baron parlait d'un ton d'autorité qui semblait n'admettre ni excuse ni réplique ; aussi, tout en pestant tout bas contre cette importunité, Langerac se décida-t-il à faire ce qu'on lui demandait.

Lorsqu'ils furent sortis du château, M. de Vaudrey reprit la parole :

— Un bruit infâme, qui est venu aux oreilles de madame Grandperrin, court, à ce qu'il paraît, dans le pays, dit-il

avec l'accent d'une gravité menaçante; on dit, monsieur, que votre apparente amitié pour mon neveu n'est qu'un masque dont vous vous couvrez pour cacher des manœuvres aussi perverses que déloyales.

— Tout est découvert, se dit le vicomte troublé jusqu'au fond de l'âme par cette rude apostrophe; la vieillarde avait raison ; avant-hier soir, quelqu'un nous écoutait.

— On dit, reprit M. de Vaudrey en redoublant de sévérité, qu'abusant de l'hospitalité que mon neveu vous accorde, vous vous efforcez... malheur à vous si le fait est vrai !... vous vous efforcez de séduire sa femme ou plutôt de la compromettre, car je crois madame de Châteaugiron pleine d'honneur et de vertu.

— Je l'échappe belle ! pensa Langerac en se remettant de son alarme.

— Que dois-je croire de ce bruit, monsieur le vicomte de Langerac? poursuivit l'oncle d'Héraclius, qui s'arrêta brusquement et fixa sur son compagnon un regard foudroyant.

— Monsieur le baron, répondit Langerac en étendant la main par un de ces gestes solennels qui conviennent à l'innocence accusée, je vous donne ma parole d'honneur, ma foi de gentilhomme, que c'est là un infâme mensonge, une épouvantable calomnie; qu'on me mette en face de la personne qui a tenu ces indignes propos, et si elle n'avoue pas qu'elle en a menti par la gorge, il faudra qu'elle vienne se la couper avec moi, sûr comme je m'appelle Langerac.

— Fort bien, dit le baron d'un ton radouci; venez répéter cela devant madame Grandperrin; je ne vous en demande pas davantage.

Un instant après il étaient arrivés à la forge.

Après s'être assuré que madame Grandperrin se trouvait encore dans le salon où il l'avait laissée, M. de Vaudrey dit au laquais à qui il s'était adressé :

— Annoncez à votre maîtresse M. le vicomte de Langerac et moi.

XXIX

LES DEUX DÉPARTS

En entendant prononcer le nom de l'homme qu'elle regardait comme l'instrument de sa vengeance, madame Grandperrin se leva par un mouvement d'irrésistible curiosité ; mais presque aussitôt elle retomba sur son siége, frappée de stupeur.

De son côté, Langerac, qui était entré dans le salon d'une allure assez conquérante, s'arrêta dès le second pas comme si, à la place d'une charmante femme, il eût eu sous les yeux quelque épouvantable monstre.

— Madame, dit M. de Vaudrey, j'ai l'honneur de vous présenter...

Le baron s'interrompit, car il venait de remarquer l'émotion extraordinaire de Clarisse.

— Qu'avez-vous ? lui dit-il en s'approchant rapidement ; vous pâlissez. Qu'avez-vous donc ?

— Cet homme ici ! murmura madame Grandperrin d'une voix à peine distincte ; et c'est vous qui l'amenez !

M. de Vaudrey jeta les yeux sur le vicomte, qui, non moins troublé que la maîtresse du logis, semblait avoir pris racine à la place où il s'était arrêté.

— Vous connaissiez donc déjà M. de Langerac ? reprit-il à demi-voix, avec un accent d'étonnement que Clarisse prit pour une impitoyable ironie.

— Ah ! c'est joindre l'outrage à la cruauté ! dit-elle en lançant au vieux gentilhomme un regard de lionne blessée ;

mais, de grâce, par égard pour M. Grandperrin, si ce n'est pour moi, éloignez cet homme ; je crois tout, je consens à tout, je ferai tout ce que vous voudrez ; mais, par pitié, qu'il s'éloigne !

Un éclair traversa l'esprit du baron, qui se dit en mordant sa moustache à belles dents :

— Mordieu ! quelle école ! Moi qui m'efforce d'empêcher les rencontres dramatiques !

— C'est donc M. Pichot ? ajouta-t-il tout bas, après s'être penché vers madame Grandperrin.

— Ah ! vous savez tout ! répondit-elle en cachant son visage dans ses mains ; suis-je assez humiliée !

— Remettez-vous, mon enfant ; je viens de commettre une lourde bévue ; mais je vous promets de la réparer sans délai.

M. de Vaudrey se rapprocha du vicomte, qui pendant ce court dialogue n'avait pu parvenir à se donner une contenance, et l'interpellant froidement :

— Venez, lui dit-il, notre visite est finie.

Sans faire une seule observation, Langerac s'inclina machinalement devant madame Grandperrin qui ne vit pas ce salut ou se dispensa d'y répondre, et il se dirigea vers la porte que lui montrait son introducteur.

Les deux hommes traversèrent les pièces qui précédaient le petit salon, et sortirent de la forge sans échanger une parole.

— Au diable la reconnaissance ! se disait le vicomte pendant ce trajet. Mais qui eût pu prévoir que j'allais retrouver ici mon ancienne passion, Clarisse de La Gennetière ? A son air bouleversé, il est facile de voir qu'elle a une peur horrible que je ne la compromette... comme si je pouvais le faire sans me compromettre moi-même ! Car enfin, si, en évoquant certains souvenirs, il dépend de moi d'amoindrir quelque peu la réputation de vertu dont elle jouit sans doute en ce pays, ne peut-elle à son tour me porter un

coup plus rude encore, et cela au moyen d'un seul mot ? Qu'elle prononce mon nom, et voilà ma fortune à tous les diables ; jamais la vénérable millionnaire, avec qui je dois aller voir fleurir les citronniers en Italie, ne consentirait à accepter pour compagnon de voyage Adrien Pichot. Le vicomte de Langerac, passe, mais Pichot ! nom odieux que je voudrais pouvoir enfouir dans les entrailles de la terre. Par bonheur, le féroce gendarme qui m'accompagne ne sait pas où le bât me blesse ; car s'il s'en doutait...

— Monsieur Adrien Pichot, dit en ce moment le gentilhomme campagnard d'un ton bref et cassant, maintenant que nous sommes au milieu de la rue, un mot, s'il vous plaît.

— Ah ! sacrebleu ! pensa le faux Langerac, il fait mieux que de se douter, il sait tout.

Le baron tira sa montre.

— Il est midi et demi, poursuivit-il, je vous donne une demi-heure pour faire vos paquets, et une heure pour sortir du territoire de Châteaugiron.

— Que voulez-vous dire, monsieur ? balbutia l'ancien clerc d'avoué en devenant fort blême.

— Je veux dire que si, à deux heures sonnantes, votre visage apparaît encore sur un point quelconque de l'horizon, je me verrai dans la nécessité de vous le couper en deux au moyen du petit instrument que voici.

En disant ces mots, le baron brandit une grosse canne qu'il tenait à la main.

— Me couper le visage en deux...

— N'avez-vous pas deux noms ? Cela fera un visage pour chacun.

— Monsieur, dit Langerac d'une voix altérée, votre âge et votre parenté avec un de mes meilleurs amis me font excuser la violence de vos paroles, que vous regretterez d'ailleurs, j'en suis sûr, pour peu que vous réfléchissiez avec sang-froid à ce qui vient de se passer. Je ne m'atten-

dais nullement à retrouver dans madame Grandperrin une personne que j'ai connue autrefois ; non-seulement je n'ai pas provoqué cette rencontre, mais si j'avais pu la prévoir, j'aurais tout fait pour l'éviter ; car je suis un homme d'honneur, monsieur, un gentleman, j'ose le dire, et jamais je ne manquerai aux égards dus à une femme. Si donc vous jugez ma présence à Châteaugiron incompatible avec le repos de madame Grandperrin, je suis tout prêt à m'éloigner ; mais à condition que ce soit d'une manière honorable, car vous devez comprendre qu'il m'est impossible d'accepter la manière dont vous avez posé la question.

Malgré son trouble, Langerac venait de réfléchir qu'à tout prendre, l'espèce d'exil qui lui était imposé d'une façon si comminatoire servait ses projets, loin de leur nuire. En effet, depuis que madame de Bonvalot avait annoncé son projet de voyage en Italie, aucun intérêt ne le retenait plus au château ; et déjà il avait cherché un prétexte plausible pour motiver son propre départ.

— Ce n'est pas avec un congé honorable, répondit rudement le gentilhomme campagnard, c'est avec une cartouche jaune qu'on renvoie un flibustier de votre espèce, car vous n'êtes pas autre chose, entendez-vous, monsieur le vicomte de Langerac ! J'en ai appris de belles sur votre compte chez maître Huguenin.

— Monsieur ! s'écria Pichot de plus en plus blême, si je ne respectais vos cheveux blancs..

M. de Vaudrey s'arrêta brusquement, croisa ses bras sur sa large poitrine, et laissa tomber sur le chevalier d'industrie un regard si écrasant, que celui-ci, au lieu d'achever sa phrase distinctement, balbutia quelques mots inintelligibles, et s'éloigna en pressant le pas.

— Je serai au château à deux heures, lui dit alors le baron ; ayez soin de déguerpir auparavant, ou sinon...

Il n'acheva pas non plus sa phrase, mais un geste significatif compléta sa pensée.

Tandis que le faux vicomte, à demi suffoqué par une rage impuissante, continuait son chemin vers le château, M. de Vaudrey prit une ruelle qui conduisait à la maison de M. Bobilier, où il devait se retrouver avec Froidevaux afin de signer l'acte d'adoption rédigé pendant la matinée par le vieux juge de paix.

A deux heures précises, le baron, qui en toutes choses montrait une ponctualité militaire, était de retour au château.

— Eh bien ! lui dit Héraclius, qu'il trouva ainsi que la marquise dans le salon du rez-de-chaussée, où l'on se tenait d'ordinaire, madame de Bonvalot a été inexorable.

— Elle est partie ? demanda M. de Vaudrey.

— Depuis plus d'une heure.

— Je regrette de ne m'être pas trouvé ici pour lui faire mes adieux.

— Je le regrette bien plus que vous, dit madame de Châteaugiron qui semblait sincèrement affligée du brusque départ de sa mère.

— Ma femme, reprit le marquis, est persuadée que si vous aviez joint vos instances aux nôtres, madame de Bonvalot aurait consenti à rester ; et elle vous en veut beaucoup de ne vous être pas trouvé là.

— Je crois, ma chère enfant, dit le baron, que puisque votre mère a résisté à vos prières et à celles d'Héraclius, à plus forte raison les miennes eussent-elles été inutiles ; d'ailleurs, il ne s'agit pas sans doute d'une longue absence ?

— Je ne sais trop qu'en penser, répliqua Châteaugiron, madame de Bonvalot a laissé échapper quelques paroles qui sembleraient annoncer l'intention de rester assez longtemps hors de France.

— Ce n'est donc pas à Paris qu'elle est allée ?

— Mais pas du tout ; elle va, nous a-t-elle dit, en Italie.

— En Italie ?

— Et peut-être plus loin ; car lorsque la manie des voyages vous prend à cinquante ans sonnés, il n'y a pas de

raison pour qu'elle ne vous mène pas au bout du monde.

— Héraclius, il s'agit de ma mère, dit la marquise avec un accent de reproche ; l'idée d'être séparée d'elle pendant longtemps peut-être me cause un véritable chagrin ; j'avais tant espéré qu'elle se fixerait près de nous !

— Allons, mon enfant, ne vous chagrinez pas, l'Italie n'est pas aux antipodes. Si votre mère y reste trop longtemps, savez-vous ce que nous ferons ? nous irons l'y chercher.

— C'est ce que j'ai déjà dit à Mathilde.

— Mais, reprit le baron en s'adressant à son neveu, n'as-tu pas aussi un autre départ à m'annoncer ?

— Vous savez donc déjà que Langerac nous a quittés ? répondit le marquis.

— Ah ! ah ! il est parti ?

— Il y a une demi-heure à peine.

— Et quel motif a pu l'engager à vous fausser compagnie si brusquement ?

— Une lettre qu'il a reçue de Paris

— Ah ! vraiment ; une lettre qu'il a reçue de Paris ?

— On lui annonçait qu'un de ses parents, dont il est l'héritier, était à toute extrémité, et vous comprenez...

— A merveille. Un parent dont on est l'héritier et qui est à toute extrémité mérite bien qu'on quitte tout pour lui. C'est donc à Paris qu'est allé M. de Langerac ?

— Oui, mon oncle.

— En êtes-vous sûr ? demanda madame de Châteaugiron en arrêtant sur son mari un regard où perçait une incrédulité mêlée d'inquiétude.

— Comment, si j'en suis sûr ! Ne viens-je pas de le voir de mes propres yeux monter dans la voiture de Châlon-sur-Saône à Moulins, qui passe tous les jours au bout de la place ?

— Il compte sans doute prendre à Moulins la diligence de Lyon à Paris ? dit le baron.

— C'est en effet son intention,

— Puisque nous voilà sur le chapitre de M. de Langerac, reprit le gentilhomme campagnard avec une ironie contenue, fais-moi donc le plaisir de me dire où, quand et comment vous êtes devenus si bons amis.

— Où ? à Paris. Quand ? quelque temps avant mon mariage. Comment ? comme on devient amis à Paris.

— C'est-à-dire, je suppose, un peu à la légère.

— Mon Dieu ! la vie est si courte ! s'il fallait tout approfondir...

— Tout, ce serait difficile ; mais il me semble que l'amitié, par exemple, mériterait bien de faire exception et d'être prise au sérieux.

— Je vous prie de croire, mon oncle, que mon amitié pour Langerac est tout à fait sérieuse, et je suis sûr que de son côté...

— Avant tout, es-tu sûr qu'il soit véritablement un Langerac ?

— A vrai dire, je n'ai pas encore songé à lui demander son acte de naissance ; mais personne, que je sache, ne lui a jamais contesté son nom ni son titre.

— Tu es bien convaincu, par conséquent, qu'il a le droit de prendre l'un et l'autre ?

— Tout ce qu'il y a de plus convaincu. Mais pourquoi me faites-vous toutes ces questions ?

— Parce que je suis bien aise de voir jusqu'à quel point ce drôle est parvenu à te rendre aveugle.

— Que voulez-vous dire ?

— Veux-tu savoir le véritable nom de ton ami Langerac ?

— Comment ! le nom qu'il prend n'est donc pas le sien ? dit la marquise avec une vivacité singulière.

— Ton ami Langerac, poursuivit le gentilhomme campagnard en regardant fixement son neveu, s'appelle Adrien Pichot.

— Adrien Pichot ! répéta Héraclius qui fit un soubresaut sur son fauteuil.

— Comme j'ai l'honneur de te le dire.

— Mais c'est impossible, mon oncle ; vous vous trompez bien certainement.

— Ainsi donc il n'est réellement ni gentilhomme ni vicomte? dit Mathilde qui semblait aussi charmée de ce qu'elle venait d'apprendre que son mari en paraissait stupéfait.

— Adrien Pichot, vous dis-je, ancien clerc chez maître Huguenin, avoué à Paris et maintenant faiseur de dupes ; qu'en dis-tu, Héraclius ?

— Je dis, mon oncle, que je vais faire seller un cheval et courir après la voiture de Moulins.

— Allons donc ! fit le baron en haussant les épaules, est-ce qu'on court après de pareils drôles?

— Vous devez comprendre cependant qu'il m'est impossible de ne pas avoir une explication avec lui?

— L'explication a déjà eu lieu.

— Entre vous alors?

— Précisément.

— Et il a avoué?

— Je n'avais pas besoin de son aveu, car j'étais sûr de mon fait. Une personne qui l'a vu autrefois à Paris l'a reconnu devant moi.

Un regard significatif accompagna ces paroles, qui firent éclore une rougeur soudaine sur les joues du marquis.

— Alors cette lettre de Paris et ce parent mourant étaient autant de fables? dit la marquise, dont la physionomie exprimait une satisfaction sans mélange ; et c'est en se voyant reconnu, c'est-à-dire démasqué, qu'il s'est décidé à partir ?

— Ce n'est pas sans peine qu'il s'y est décidé, et il a fallu pour cela que j'employasse certains arguments aussi irrésistibles que ceux dont parle Basile, quoique d'une tout autre nature.

— Ainsi c'est à vous, mon cher oncle, que nous devons d'être débarrassés de cet odieux personnage ?

— Vous êtes donc contente d'en être débarrassée ?

— Ravie, enchantée, j'en conviens franchement. Il y a longtemps que je le soupçonnais d'être tout autre chose que ce qu'il voulait paraître, et de s'être introduit dans notre maison avec les intentions les plus perfides.

— Il faut vous dire, mon oncle, dit le marquis, que Mathilde a toujours éprouvé pour ce... Comment dirai-je?

— Pour ce chevalier d'industrie, mordieu! Est-ce que tu conserves à cet égard le moindre doute?

— Pour ce chevalier d'industrie, soit; ma femme a donc toujours ressenti pour lui une véritable antipathie.

— L'instinct féminin! fit le baron, il est un peu plus sûr que tout notre prétendu talent d'observation.

— Si vous m'aviez écouté, dit Mathilde à son mari, depuis longtemps vous auriez cessé vos relations avec ce dangereux personnage, et sous tous les rapports cela eût beaucoup mieux valu.

— Tout à l'heure, reprit M. de Vaudrey en regardant attentivement la jeune femme, vous venez de dire que ce drôle s'était introduit chez vous dans les intentions les plus perfides. Permettez-moi de vous demander ce qu'il faut entendre par là.

La marquise parut embarrassée et ne répondit rien.

— Pourquoi ne pas répéter devant mon oncle ce que tu viens de me dire? demanda Héraclius à sa femme.

— A moins que ce ne soit un secret d'Etat, ou, ce qui revient au même, un secret de ménage, dit le baron en souriant, vous pouvez m'admettre en tiers dans la confidence, je suis fort discret.

Châteaugiron prit sans doute pour un consentement tacite le silence que continuait de garder la marquise, car il reprit :

— Voici l'idée, selon moi, passablement déraisonnable

que Mathilde s'est mise dans la tête depuis quelque temps, et qu'elle vient de m'avouer tout à l'heure seulement. S'il faut l'en croire, les assiduités de Langerac n'auraient eu d'autre but que la fortune de madame de Bonvalot.

— Peste ! fit M. de Vaudrey, une pareille capture a en effet de quoi tenter un corsaire de cette espèce. Deux ou trois millions, si je ne me trompe ?

— Trois millions, au moins ! Langerac, si toutefois ma femme a lu dans son jeu, comme elle le prétend, se serait donc proposé tout uniment de déterminer madame de Bonvalot à commettre en sa faveur une de ces petites folies dont ne se préservent pas toujours les femmes d'un âge mûr ; à l'épouser, en un mot.

— Voilà qui me paraît beaucoup plus probable que la ridicule histoire dont m'a parlé Clarisse, se dit le gentilhomme campagnard, qui jugea inutile de communiquer cette réflexion à ses interlocuteurs ; en fait de beaux yeux, un drôle comme ce Pichot doit s'amouracher avant tout des beaux yeux de la cassette.

— Cette folle idée s'est si bien implantée dans l'esprit de Mathilde, que tous mes raisonnements n'ont pu parvenir à la déraciner. Cela est arrivé au point que les choses les plus fortuites et les plus indifférentes en elles-mêmes portent maintenant ombrage à ma femme. Ne s'est-elle pas figuré, par exemple, à propos de la coïncidence du départ de sa mère et de celui de Langerac, qu'il y avait là quelque chose d'arrangé entre eux, de convenu, de prémédité, une espèce de pèlerinage à Gretna-Green, en un mot ?

— Vous exagérez, ou plutôt vous dénaturez mes craintes, dit Mathilde d'un air contraint ; elles n'ont rien dont ma mère puisse s'offenser ; il est vrai que je crois M. de Langerac, ou plutôt M. Pichot, capable des procédés les plus odieux, et c'est sur lui seul que sont tombés mes soupçons.

— Mais, demanda le baron à son neveu, ne viens-tu pas

de nous dire que tu l'as vu monter dans la voiture qui va à Moulins ?

— Oui, mon oncle, lui et ses bagages.

— Si madame de Bonvalot va en Italie, elle a dû aller prendre le bateau à vapeur à Châlon-sur-Saône ?

— C'est en effet pour Châlon qu'elle est partie.

— En ce cas, mon enfant, vous pouvez être tranquille, reprit le vieux gentilhomme en s'adressant à la jeune femme, aux chemins, diamétralement opposés qu'ils viennent de prendre, ils n'ont aucune chance de se rencontrer, à moins qu'ils ne poussent mutuellement leur pèlerinage jusqu'à l'océan Pacifique, ce qui n'est pas probable.

Une rumeur soudaine qui se fit entendre au dehors interrompit la conversation.

Les trois interlocuteurs s'approchèrent d'une des fenêtres avec une égale curiosité.

XXX

LA BREBIS ÉGARÉE.

Deux gendarmes à cheval venaient d'entrer dans la cour du château dont on avait refermé aussitôt la grille, car un attroupement nombreux, qui du reste n'avait rien d'agressif, se pressait sur leurs pas. La curiosité populaire avait pour objet, en cette circonstance, bien moins les cavaliers eux-mêmes qu'un individu qui cheminait pédestrement et piteusement entre leurs montures, les mains liées par une forte corde dont un des gendarmes avait attaché l'autre bout à l'arçon de sa selle. Ce prisonnier si bien gardé n'était autre que Bancroche.

M. de Vaudrey, comme tous les hommes d'un esprit et

d'un tempérament actifs, était assez curieux de sa nature ; il s'empressa donc de descendre dans la cour, et d'un signe appela près de lui Rabusson qui venait d'y entrer en même temps que les gendarmes.

— Où l'a-t-on arrêté? demanda-t-il.

— A *l'Auberge-Rouge,* mon colonel, répondit l'ex-garde-chasse.

— Tu étais là ?

— Bien entendu, mon colonel ; je m'étais douté que le brigand se réfugierait dans cette auberge, qui est un vrai repaire, où il y a cinq cents cachettes ; mais il a eu beau y mettre toute la malice possible, nous avons été aussi fins que lui, et nous le tenons.

— Bien, mon garçon, en contribuant à l'arrestation de ce bandit, tu as rendu à tout le pays un véritable service.

— En nous en revenant, j'ai vu une chose qui m'a paru louche.

— Quelle chose ?

— Je vous dirai d'abord, mon colonel, que depuis que les deux gredins ont mis le feu au château, car ce sont eux qui l'y ont mis, sans aucun doute, je me défie de tout le monde, et je vois des incendiaires partout. Voilà donc que sur la route, à une demi-lieue d'ici, j'aperçois la voiture de Moulins et celle de Châlon arrêtées nez à nez.

— Comment, nez à nez ?

— Côte à côte plutôt.

— Et c'est cela qui t'a paru louche ? dit le baron en souriant.

— Attendez donc, mon colonel. Dans le premier moment j'ai cru que les conducteurs voulaient échanger leurs chevaux comme ils font souvent, mais pas du tout : qui est-ce que je vois descendre tout à coup de la voiture qui va à Moulins? le petit jeune homme blond logé au château

— M. de Langerac ? demanda le gentilhomme cam-

pagnard d'un ton qui annonçait l'éveil de sa curiosité.

— Oui, mon colonel; pour lors donc, voilà M. de Langerac qui descend de la voiture de Moulins et qui monte dans celle de Châlon.

— En vérité ! tu es sûr de cela?

— Je l'ai vu comme je vous vois, mon colonel, puisque je n'étais pas à plus de trente pas.

— Et lui, t'a-t-il vu ?

— Non, mon colonel.

— Continue.

— Pour lors, voilà qu'on transporte d'une impériale sur l'autre tout son bataclan de voyage; et puis : en route! Nest-ce pas, mon colonel, que c'est fièrement louche?

— En quoi donc? dit M. de Vaudrey avec une feinte insouciance; parce qu'il a plu à M. de Langerac de changer de voiture, ne vas-tu pas l'accuser d'être un de ces incendiaires que tu vois, dis-tu, partout ?

— Je ne prétends pas ça, mon colonel, ce serait trop fort. Mais je dis que M. de Langerac a voulu faire croire à M. le marquis qu'il allait à Moulins, tandis qu'au contraire il va à Châlon, et je soutiens que c'est louche; car enfin, un homme qui ne manigance rien de mal va droit son chemin, et ne s'escamote pas comme ça lui-même au milieu de la grande route.

— Mathilde avait raison, se dit M. de Vaudrey en fronçant les sourcils, maître Pichot en veut sérieusement aux millions de la douairière, et il leur donne chasse en ce moment. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que c'est moi qui lui ai fourni le prétexte de départ qu'il cherchait sans doute. Allons, décidément je n'ai pas aujourd'hui la main heureuse; pourvu qu'il soit encore temps de réparer ma sottise !

— N'est-ce pas, mon colonel, que cela vous paraît, comme à moi, diablement louche? reprit Rabusson, qui d'ordinaire n'était bien assuré de son opinion que lorsqu'il la voyait approuvée par son chef.

— Ne parle à personne de ce que tu viens de me dire, répondit le baron.

— Suffit, mon colonel.

— Tu vas remonter chez moi.

— A l'instant même, mon colonel.

— Tu diras à Claudine de me préparer à dîner sur-le-champ, et tu auras soin qu'on fasse manger l'avoine à *Valentin*.

— Vous allez donc faire une longue promenade, mon colonel, puisque vous voulez monter ce colosse de *Valentin?*

— Précisément. Pas un autre de mes chevaux ne serait capable de fournir, en m'ayant sur son dos, la course que je veux faire.

— Vous accompagnerai-je, mon colonel ?

— Non. Je serai chez moi avant une heure ; ainsi, dîner et cheval, que tout soit prêt quand j'arriverai.

— Tout sera prêt ; mon colonel, dit Rabusson, qui, sur un signe du baron, s'éloigna aussitôt, et se dirigea d'un pas rapide vers Châteaugiron-le-Vieil.

M. de Vaudrey venait de prendre un parti avec la promptitude qui caractérisait toujours toutes ses résolutions.

— Madame de Bonvalot sera ce soir à Châlon, s'était-il dit ; Pichot, à son tour, y arrivera quelques heures plus tard ; pourvu que j'y sois moi-même avant le départ du bateau à vapeur, qui a lieu, je crois, à six ou sept heures du matin, je serai aussi avancé qu'eux. Ma voiture est hors de service, et il n'est pas question d'en emprunter une à Héraclius, puisque je veux mener l'aventure à fin sans qu'il s'en mêle. Courir la poste avec mon embonpoint, c'est tuant ; et d'ailleurs, au milieu de la nuit, je trouverais tous mes drôles endormis. Le mieux donc c'est d'enfourcher *Valentin*, qui a les reins solides et qui m'a déjà porté plus d'une fois jusqu'à Châlon. Je ferai le voyage patriarcalement, au petit trot, car je n'ai pas envie d'éreinter mon cheval pour les

beaux yeux de cette vieille folle ; et en arrivant j'aurai encore quelques heures pour me reposer avant le départ du bateau.

Ce programme, où les nécessités de l'action à accomplir et le bien-être de la personne agissante se trouvaient conciliés autant que cela était possible, fut ponctuellement exécuté.

Le lendemain matin, à Châlon, M. de Vaudrey fut un des premiers passagers qui se présentèrent à bord du bateau à vapeur près de partir pour Lyon. Après en avoir visité le pont, les salons et jusqu'aux moindres recoins, et s'être assuré que ni madame de Bonvalot ni Adrien Pichot ne s'y trouvaient, il remonta sur le quai, alluma un cigare, se drapa à l'espagnole dans un grand manteau dont il avait eu soin de se munir, et attendit patiemment, en se promenant de long en large, les acteurs du drame dans lequel il avait résolu d'intervenir à la façon des dieux à machine de certaines tragédies antiques.

Au bout de quelques instants, le baron vit déboucher de la plus grande des rues qui aboutissaient au quai le chasseur de millions qu'accompagnait un commissionnaire chargé de ses bagages ; il se tint à l'écart et le laissa passer paisiblement ; mais dès qu'il le vit installé dans le bateau, il recommença sa promenade sans prendre aucune précaution pour éviter d'être aperçu.

— Maintenant, se dit-il, qu'il me voie ou qu'il ne me voie pas, peu m'importe. Voilà les communications coupées entre mes deux tourtereaux, et ils seront diablement habiles s'ils parviennent à se réunir malgré moi.

Adrien Pichot, qui, la veille au soir, était arrivé à Châlon quelques heures après la douairière, c'est-à-dire fort tard, n'avait pas jugé à propos de se présenter en ce moment devant elle.

— Point d'étourderie, s'était-il dit ; il ne s'agit pas d'effaroucher par un empressement d'écolier cette pudibonde

quinquagénaire; la prudence exige que je ne fasse mon entrée en scène que sur le bateau; une fois embarqués tous deux, il n'y aura plus à s'en dédire, et il faudra bien qu'elle consente à ce que nous voguions de conserve jusqu'au port de l'hyménée.

Le vicomte de contrebande était tellement préoccupé de ses idées de mariage ou plutôt de fortune qu'il n'accorda aucune attention au gigantesque personnage enveloppé d'un manteau bleu, qui semblait monter une faction mystérieuse sur le quai, vis-à-vis de la place où le bateau à vapeur était encore à l'ancre.

Après une attente assez longue, car depuis qu'il avait pris la position militaire que nous venons de décrire, la cloche du bateau avait déjà répété deux fois son appel, le baron vit enfin sortir d'un des principaux hôtels de la ville, l'héroïne du roman auquel il s'était promis d'ajouter un chapitre imprévu. Madame de Bonvalot n'était accompagnée que de sa femme de chambre, espèce de soubrette-confidente, et d'un seul domestique en qui elle avait également une entière confiance. Le reste de ses gens était resté à Châteaugiron, où devait retourner la voiture qui l'avait amenée; plusieurs portefaix pliaient sous le poids du nombreux bagage sans lequel, à l'instar de presque toutes les coquettes d'un âge mûr, elle ne se mettait jamais en campagne.

A la vue de l'intéressante douairière, M. de Vaudrey marcha droit à sa rencontre, après avoir eu soin au préalable de jeter son cigare et de lisser sa moustache. Une sorte de transformation semblait s'être opérée dans sa tournure et sur sa physionomie; on eût dit que l'écorce parfois un peu rude du gentilhomme campagnard venait de s'écailler subitement, afin de laisser reparaître dans tout son lustre, la courtoisie élégante et cavalière de l'ancien officier de la garde royale.

— Madame, dit-il en s'inclinant de fort bonne grâce, per-

mettez à l'un de vos plus dévoués serviteurs de vous offrir son bras jusqu'au bateau.

— Comment ! c'est vous, monsieur de Vaudrey ! répondit madame de Bonvalot, fort surprise de la rencontre ; quel hasard vous amène à Châlon ?

— Je vous prie de croire, madame, que ce n'est pas du tout un hasard, reprit le baron en s'emparant poliment du bras de la douairière.

— Vous avez donc des affaires ici ?

— Pas la moindre affaire.

— Mais vous piquez ma curiosité, dit la douairière qui, en remarquant le changement fort avantageux, selon elle, qui s'était opéré dans les manières du gentilhomme campagnard, crut devoir, de son côté, faire quelques frais d'amabilité ou plutôt de minauderie : ce n'est pas le hasard qui vous amène à Châlon, ce n'est pas non plus une affaire ; mais alors, qu'est-ce donc ?

— Le désir de vous faire mes adieux, madame.

— En vérité ! dit la douairière dont les yeux, subitement arrêtés sur le baron, exprimèrent une surprise qui n'avait rien de désagréable.

— Hier, quand vous êtes partie, je n'étais pas au château. Je n'ai pas voulu que ce contre-temps me privât du plaisir de vous souhaiter un heureux voyage. J'ai donc monté à cheval sans prévenir personne, et me voilà.

— A cheval ! vous êtes venu à cheval ?

— Oui, madame.

— Mais, si je ne me trompe, il y a une douzaine de lieues d'ici à Châteaugiron ?

— Tout autant, madame, et je vous avoue qu'à mon âge, douze lieues à franc étrier...

— A franc étrier ! répéta la douairière d'un air d'admiration ; c'est un vrai tour de force que vous avez accompli là !

—Pas tout à fait, madame, c'est une étape un peu longue, voilà tout ; et pour avoir le plaisir de causer quelques mi-

nutes avec vous avant votre départ, j'aurais bravé une fatigue encore plus grande.

— Mais, baron, savez-vous que voilà un procédé fort aimable, fort galant, en un mot tout à fait chevaleresque !

Entre la coquette douairière et le gentilhomme campagnard il n'était plus, comme on le voit, question d'antipathie, et, d'un côté du moins, ce changement était sincère. Par un sentiment de vanité tout féminin, madame de Bonvalot savait plus de gré au baron d'avoir fait douze lieues pour venir lui dire adieu, que de s'être jeté à travers les flammes pour lui sauver la vie.

— Brave par caractère et habitué au danger, se disait-elle, il est probable qu'il se serait exposé de même pour toute autre femme, tandis que c'est bien pour moi, expressément pour moi, qu'il a fait ces douze lieues à franc étrier. C'est vraiment un homme fort aimable quand il veut l'être, et j'avais contre lui des préventions injustes.

M. de Vaudrey et madame de Bonvalot marchaient tout en causant, et ils venaient d'arriver près du quai sans que le premier eût manifesté jusque-là la moindre intention de s'opposer à l'embarquement de la femme à laquelle il donnait le bras.

— Quoique j'aie quitté Châteaugiron quelques heures seulement après vous, dit-il alors, je puis vous donner des nouvelles de ce qui s'y est passé depuis votre départ.

— Comment ! encore du nouveau ? répondit la douairière d'un air d'enjouement ; en vérité, Châteaugiron est le pays aux aventures ; on y fait des émeutes, on y brûle les châteaux, on y commet des vols enjolivés de toutes sortes de circonstances romanesques ; qu'est-il donc arrivé encore ?

— Vous savez bien, ce jeune homme qui est arrivé au château presque en même temps que vous, et qu'Héraclius traitait en ami intime ? dit le baron d'un ton parfaitement dégagé.

— Le vicomte de Langerac ? répondit madame de Bon-

valot avec une vivacité qu'elle s'efforça aussitôt de cacher sous une affectation d'indifférence.

— Lui-même, madame.

— Eh bien !.... il lui est arrivé quelque chose ?

— Une chose assez fâcheuse ; pour lui, du moins.

— Une chose fâcheuse ! Et quoi donc ?

— Il a eu le malheur de perdre de la manière la plus inopinée son nom, son titre, enfin toutes les plumes de paon dont il avait jugé à propos de s'affubler.

— Que voulez-vous dire ? s'écria la douairière en fixant sur le baron des yeux effarés.

— En deux mots, madame, reprit M. de Vaudrey avec un imperturbable sang-froid, il a été découvert et prouvé que ce prétendu vicomte n'est en réalité qu'un véritable chevalier d'industrie...

— Un chevalier d'industrie !

— Bien connu de la police de Paris, et d'une espèce encore plus dangereuse que les misérables qui ont tenté de vous voler votre cassette et de mettre le feu au château.

— Ah ! mon Dieu ! Vous me faites peur ! dit madame de Bonvalot dont le bras frémissait sur celui du baron ; le vicomte de Langerac un chevalier d'industrie ! Et vous dites que le nom qu'il porte n'est pas le sien ?

— Pas le moins du monde ; il s'appelle Pichot.

— Pichot ! fit la douairière avec un mouvement d'horreur ; ah ! mon Dieu ! quel nom ! Pichot !

— La parenté est digne du nom, reprit le gentilhomme campagnard, qui ne se fit aucun scrupule de recourir à son imagination pour achever d'écraser Adrien Pichot sous les circonstances aggravantes les plus capables de désenchanter une femme vaniteuse ; son père, à ce qu'il paraît, est un artiste en chaussures de troisième ordre ; sa mère est cuisinière, un de ses frères.....

— Ah ! grand Dieu ! quelle famille ! interrompit madame de Bonvalot en faisant un geste de dégoût ; mais qu'a-t-

il dit, le malheureux, quand il s'est vu démasqué? N'a-t-il pas essayé de se justifier?

— Vous pensez bien, madame, qu'une fois l'identité constatée, toute discussion avec un pareil drôle était superflue; la seule chose à faire était de le mettre à la porte; et c'est moi qui me suis chargé de ce soin.

— Et il est parti?

— Sur-le-champ

— Sait-on où il est allé?

— A Paris, sans doute, c'est là le rendez-vous général des flibustiers de son espèce. — Mais non, ajouta M. de Vaudrey en feignant une surprise soudaine, il n'est pas à Paris, puisque le voilà!

— Le voilà! répéta la douairière d'une voix altérée; ah! mon Dieu! où le voyez-vous donc?

— Là, répondit le baron en montrant le bateau à vapeur; n'est-ce pas lui que j'aperçois sur le pont, appuyé contre la galerie? Oui, c'est bien lui... je ne me trompe pas.... Tenez, il nous regarde.

En ce moment, en effet, Adrien Pichot, debout sur l'arrière du bateau, contemplait avec une indicible stupeur le groupe qui venait de s'arrêter à l'entrée de l'embarcadère.

— Cet homme est un démon acharné à me poursuivre, s'était-il dit en reconnaissant M. de Vaudrey dans le colossal personnage à qui madame de Bonvalot donnait le bras; quel tour infernal va-t-il encore me jouer?

— Quelle audace! dit de son côté la douairière, lorsque d'un regard où la crainte et l'indignation semblaient se confondre, elle eut reconnu que c'était bien le faux Langerac qui l'avait précédée dans le bateau et semblait l'y attendre; il croit sans doute que j'ignore encore tout, et il espère... Ah! quelle horreur!

— Ma foi! madame, reprit le baron avec un accent d'intérêt, je vous avoue que je ne suis pas très-content que vous ayez ce Pichot pour compagnon de voyage. Qui sait si, fu-

rieux comme il doit l'être de se voir démasqué, il ne cherchera pas à se venger en vous jouant quelque tour de son métier! Si vous le permettez, je vais descendre avec vous sur le bateau, et je recommanderai au capitaine, que je connais, de le faire surveiller attentivement; car on ne peut prévoir ce qu'un pareil drôle.....

— Non, c'est inutile, interrompit madame de Bonvalot en s'attachant fortement au bras du vieux gentilhomme, je ne pars pas.

— Comment! madame, vous ne partez pas?

— Voyager avec cet homme, j'aimerais mieux mourir!

— Georgina, continua la douairière en s'adressant à sa femme de chambre, fais reporter tous mes bagages à l'hôtel où nous avons passé la nuit; nous ne partons plus.

— Quoi! sérieusement, madame? demanda M. de Vaudrey.

— L'idée seule de me retrouver avec ce Pichot me donne la fièvre. Baron, je me mets sous votre protection, entendez-vous? Si cet odieux personnage avait l'audace de quitter le bateau et de s'approcher de moi...

— Soyez tranquille, interrompit le vieux gentilhomme en souriant d'un air moqueur, il n'aura pas cette audace, et d'ailleurs, en fût-il capable, ce serait trop tard maintenant, puisque voilà le bateau qui se met en route.

En voyant les portefaix chargés du bagage de la douairière rebrousser chemin au lieu de descendre l'escalier de l'embarcadère, le capitaine, qui avait déjà pesté en lui-même contre la voyageuse en retard, venait en effet de donner le signal du départ.

— Ah! je respire enfin! murmura madame de Bonvalot en voyant le bateau s'éloigner.

— Bon voyage, monsieur Pichot, cria M. de Vaudrey de sa voix tonnante, et en même temps il envoya du bout des doigts un adieu ironique à l'ancien clerc d'avoué qui, debout et immobile sur le pont, se tordait les mains de fureur

en pensant aux millions qu'il laissait sur le rivage sans espoir probable de les rejoindre jamais.

XXXI

LE RETOUR AU BERCAIL.

Le soir du même jour, M. Bobilier et Froidevaux dînaient au château. Le marquis et sa femme avaient accueilli le jeune avocat avec un empressement aussi cordial que s'il eût été en réalité le fils du baron de Vaudrey. En se voyant comblé de prévenances et d'égards par un homme qu'il avait autrefois accusé d'orgueil, Georges, en dépit de ses opinions radicales, se sentait involontairement réconcilié avec l'aristocratie. Le moyen d'ailleurs de conserver du passé le moindre souvenir rancunier en présence de la charmante marquise de Châteaugiron qui, par anticipation, le traitait avec enjouement de cousin, et lui témoignait de la manière la plus gracieuse le désir de devenir l'amie de Victorine ?

L'arrestation des auteurs présumés de l'incendie, l'étrange mésaventure du vicomte de Langerac, le départ de M. Grandperrin et de sa famille pour Charolles, et, plus que tout le reste, la mystérieuse conduite du baron de Vaudrey fournissaient à la conversation un texte intarissable.

— Je commence à être véritablement inquiète de notre bon oncle, répétait madame de Châteaugiron ; sorti à cheval sans dire où il allait, et point de nouvelles depuis vingt-quatre heures !

— Madame la marquise, dit le juge de paix, il n'y a pas l'ombre d'une inquiétude à concevoir ; ce n'est pas la première fois que M. le baron s'absente ainsi à l'improviste.

D'ailleurs il a prévenu hier son fidèle Rabusson qu'il ne reviendrait pas avant un jour ou deux.

— Se mettre en route seul, à l'entrée de la nuit, quelle imprudence ! reprit la jeune femme. C'est en vain que vous cherchez à me rassurer, monsieur Bobilier, je ne suis pas tranquille.

— Vous saurez, messieurs, dit Héraclius en souriant, que la petite escapade de M. Bancroche et de M. Lamoureux a donné à ma femme la plus mauvaise opinion de notre pays ; à ses yeux, le paisible département de Saône-et-Loire est une Calabre où chaque buisson cache son bandit, et elle voit déjà mon oncle au pouvoir de quelque Fra-Diavolo bourguignon.

— Madame, dit Froidevaux, qui sourit à son tour, votre inquiétude prouve que vous ne connaissez pas encore tout à fait M. de Vaudrey ; si, par impossible, il pouvait tomber dans une embuscade de brigands, ce sont ces pauvres brigands que je plaindrais, et non pas lui.

Des claquements de fouet réitérés et le roulement d'une voiture se firent entendre dans la cour.

— Qui donc nous arrive là ? demanda le marquis.

— C'est la voiture de madame de Bonvalot, dit un des domestiques après avoir regardé par la fenêtre.

— Voilà un postillon qui ne sait pas son métier, reprit Héraclius ; il fait claquer son fouet comme s'il ne ramenait pas une voiture vide.

— Monsieur le marquis, la voiture n'est pas vide, dit le laquais ; je vois mademoiselle Georgina sur le siége, et voilà Jean qui ouvre la portière.

— Ma mère revient donc ? s'écria Mathilde en se levant avec empressement.

Aussi prompt que sa femme, le marquis s'était déjà approché de la fenêtre.

— Mais c'est mon oncle ! dit-il en reconnaissant le gen-

tilhomme campagnard qui descendait en ce moment de la chaise de poste.

— Et voilà ma mère ! quel bonheur ! dit à son tour madame de Châteaugiron à la vue de la douairière, qui sortait de la voiture en s'appuyant sur le bras que lui présentait galamment son compagnon de voyage.

— Voici deux convives sur qui nous ne comptions pas, mais ils n'en seront pas moins les bienvenus, reprit le marquis presque aussi satisfait que sa femme.

Le dîner fut interrompu, et tout le monde alla au-devant des deux voyageurs. Madame de Bonvalot expliqua en deux mots son retour imprévu par un de ces revirements de caprice féminin dont personne n'a le droit de s'étonner ; puis, avant de paraître à table, elle entra dans son appartement pour y opérer un de ces changements de toilette qui sont l'occupation principale et essentielle des coquettes sur le retour.

— Ma chère, dit-elle à sa fille qui l'avait accompagnée, et avec qui elle se trouvait seule, il n'est jamais trop tard pour reconnaître ses torts ; je t'avouerai donc que mes préventions contre le baron étaient souverainement injustes ; c'est un homme charmant, mais charmant ; et je m'y connais.

— Vous trouvez, ma mère ? répondit la marquise un peu étonnée.

— Quand je te dirai, reprit la douairière d'un air épanoui, que, dans le seul but de venir me souhaiter un heureux voyage, il a fait la nuit dernière, la nuit, entends-tu bien ? douze lieues à franc étrier ; — douze lieues à franc étrier ! répéta-t-elle avec emphase.

— En vérité ! dit Mathilde, qui avait peine à s'expliquer la conduite du vieux gentilhomme.

— Voilà de ces procédés qui paraissent empruntés aux mœurs d'un autre âge, et dont, à quelques rares exceptions près, les hommes d'aujourd'hui ont tout à fait perdu la tradition. Douze lieues à franc étrier pour venir dire adieu à

une femme et tout au plus lui baiser la main ! Je ne me lasse pas de le répéter, c'est courtois, c'est galant, c'est chevaleresque ; il y a là de l'Amadis ou plutôt du Galaor.

— Mon oncle m'a toujours paru un vrai représentant des anciens paladins, répondit la marquise, à qui le nouvel engouement de sa mère arracha un sourire, mais j'avoue que ce que vous venez de m'apprendre accroît encore la haute opinion que j'avais déjà conçue de lui.

— Et puis, quel homme distingué sous tous les rapports ! poursuivit la douairière avec un enthousiasme croissant ; les meilleures manières, de fort belles dents, plein d'usage et de tact, sachant son monde comme s'il ne l'avait jamais quitté, enfin la fleur des pois du faubourg Saint-Germain. Chose dont tu ne t'es peut-être pas encore aperçue, il a le pied et la main fort bien, ce qui est très-remarquable chez un homme de cette taille ; la conversation excessivement aimable d'ailleurs, spirituelle, enjouée, quelquefois même un peu vive, mais sans jamais offenser le bon goût ; en un mot, le baron me paraît un cavalier accompli ; grand seigneur jusqu'au bout des ongles qu'il a, par parenthèse, fort bien taillés ; enfin, si ce n'était sa vilaine barbe... mais peut-être se décidera-t-il à la couper.

— Comment ! interrompit la jeune femme en riant, est-ce que vous lui avez demandé le sacrifice de sa barbe ?

— Je t'avouerai, répondit madame de Bonvalot avec une moue enfantine, que je suis décidée à lui faire la guerre jusqu'à ce qu'il l'ait rasée. Cette odieuse barbe à moitié grise donne à sa figure, fort régulière du reste, une expression rude et farouche, et je suis sûre que s'il la coupait, il paraîtrait rajeuni de dix ans.

— Plus vous me parlez, dit Mathilde gaiement, et plus je vois que M. de Vaudrey a fait des frais tout particuliers pour vous plaire.

— Mais je suis forcée d'avouer qu'il n'a pas tout à fait perdu ses peines, répliqua la douairière en continuant ses

minauderies. Je l'ai trouvé fort aimable; et j'ose croire que, de mon côté, je ne lui ai pas paru trop ennuyeuse. Bref, nous avons été en coquetterie réglée pendant tout le voyage, et les heures ont passé comme des minutes.

— Mon Dieu ! se dit la jeune femme en souriant de sa pensée, pour peu que cet engouement continue, voilà ma mère éprise de M. de Vaudrey !

— Le baron est non-seulement un causeur fort agréable, reprit madame de Bonvalot d'un ton moins folâtre, il est aussi un homme très-judicieux et très-éclairé. Dans les intervalles de notre assaut d'amabilité, nous avons parlé choses sérieuses, politique, affaires, arrangement de vie ; et je dois reconnaître que sur plus d'un point il a modifié mes opinions, rectifié mes idées, changé ma manière de voir ; enfin je ne puis te dire à quel point je suis satisfaite de notre entretien, et je pense que toi-même, quand tu en connaîtras les résultats....

— En vérité, vous piquez étrangement ma curiosité...

— Ne m'interroge pas ; c'est une surprise que je veux te faire, à toi et à ton mari. Tout ce que je puis dire, c'est que je resterai à Châteaugiron tant que vous y séjournerez vous-mêmes.

— Ah ! ma mère, voilà la plus agréable de toutes les surprises. Vous savez combien je désire que vous viviez avec nous !

— Il paraît, d'après ce que m'a dit ce cher baron, que le pays est moins triste et moins sauvage que je ne le supposais ; il y a un fort bon voisinage, des châteaux, de la noblesse ; nous avons déjà fait des projets délicieux : peut-être serait-il possible d'organiser pour cet hiver une petite troupe théâtrale et de monter quelques opéras ; en attendant, nous avons la promenade à cheval, la chasse à courre. Quelle heureuse idée j'ai eue de faire emballer mon amazone ! pourvu qu'on trouve ici des selles de femme convenables ! Au bout du compte, s'il n'y en a pas, on en fera venir

de Paris, mais ce sera toujours un retard dans nos plaisirs.

Tout en parlant de cette façon évaporée qui eût été à peine supportable dans la bouche d'une femme de vingt ans, madame de Bonvalot avait essayé successivement devant la glace d'une toilette plusieurs bonnets plus ou moins surchargés de rubans et de dentelles, sans en trouver un seul qui parvînt à satisfaire la recrudescence de coquetterie dont elle se trouvait atteinte.

— Ma mère, je vous assure que ce bonnet que vous ôtez vous sied à ravir, lui dit la marquise en s'efforçant de cacher l'impatience dont elle ne pouvait se défendre.

— Tu trouves? en ce cas je le garde, répondit la douairière, qui, après s'être regardée encore assez longtemps dans la glace d'un œil de complaisance, se retourna tout à coup vers sa fille : — A propos, lui dit-elle, comme si elle se fût subitement avisée de la chose du monde la plus indifférente, je ne t'ai pas dit que nous avons vu à Châlon ce Pichot?

— Vous savez donc la belle histoire de M. de Langerac? répondit Mathilde, en examinant avec un intérêt fort vif la physionomie de sa mère.

— Sans doute. Le baron m'a tout raconté. Figure-toi donc qu'au moment où j'allais entrer dans le bateau à vapeur, nous avons aperçu sur le pont cet odieux personnage. Un serpent ne m'eût pas inspiré une horreur plus profonde, et mon désir de voir l'Italie s'est éteint comme par enchantement. Je frémis encore, quand je songe au désagrément auquel m'exposait le hasard de cette rencontre. Me vois-tu confiante et sans soupçons, voyageant sur le même bateau que ce chevalier d'industrie? Un homme qui se nomme Pichot, et dont les parents... Ah! chassons ces pensées qui me salissent l'imagination! Me voilà prête, allons dîner. Le baron, qui a une santé de fer, doit avoir faim, et je serais désolée de le faire attendre.

Pendant cet entretien, M. de Vaudrey en avait eu un autre non moins confidentiel avec son neveu.

— Mon cher Héraclius, lui avait-il dit en s'étendant dans un vaste fauteuil avec l'abandon d'un homme qui vient de supporter une rude fatigue, tu as en moi l'oncle le plus précieux que le ciel puisse accorder à un simple mortel ; et si, après ma mort, tu ne me fais pas élever quelque chose comme une statue dans un coin quelconque de ton château, je te proclame d'avance un ingrat.

— Je ne nie pas que vous méritiez en effet une statue, répondit le marquis avec un sourire de bonne humeur, mais j'espère bien que ce n'est pas moi qui vous l'érigerai et que vous nous enterrerez tous.

— Bah ! il ne s'agit pas de cela. Sais-tu ce que je viens de faire ?

— Non ; mais je vois à votre air que c'est quelque chose dont vous êtes content.

— Pardieu ! je serais bien difficile si je ne l'étais pas. Écoute-moi donc et dis si je n'ai pas lieu de m'applaudir des résultats que j'ai obtenus dans ton intérêt, depuis hier soir.

— Dans mon intérêt, mon oncle ?

— Sans doute ; qui aurait réparé tes sottises si je ne m'en étais pas mêlé ? Écoute-moi donc, voici où nous en sommes : Primo, si Pichot a continué son chemin sur le Rhône aussi rapidement qu'il l'a commencé ce matin sur la Saône, il doit être en ce moment bien près d'Avignon.

— Près d'Avignon ? interrompit Héraclius d'un air étonné, mais c'est à Paris qu'il va.

Le baron haussa les épaules et expliqua en peu de mots le changement d'itinéraire du chevalier d'industrie.

— Ah ! le traître ! s'écria le marquis confus et outré d'avoir été si longtemps pris pour dupe par son perfide ami.

— Il n'est plus à craindre, ainsi ne nous en occupons plus : parlons de ton aimable belle-mère. C'est une femme, mon cher ami, au cou de laquelle il faut passer une chaîne

garnie de fleurs, mais solide, sinon elle nous glissera entre les doigts un beau matin, elle et ses millions, ainsi qu'elle a déjà été sur le point de le faire hier.

— Je vous avouerai, mon cher oncle, que je n'ai jamais songé à la fortune de ma belle-mère ; ne sommes-nous pas déjà assez riches, Mathilde et moi?

— Propos de jeune homme ! Vous êtes assez riches, c'est fort bien ; mais vous aurez des enfants, beaucoup d'enfants, je l'espère, et alors tu ne trouveras plus que la fortune de madame de Bonvalot soit du superflu. D'ailleurs, que tu sois désintéressé ou non, ce n'est pas là la question ; j'examine la chose à mon point de vue et non au tien ; or, voici mon point de vue : en adoptant Froidevaux, je prive tes enfants de vingt mille livres de rente ; je leur dois donc une indemnité. Cette indemnité, je la leur aurai payée grande et large si je parviens à leur assurer les millions de ta belle-mère, et c'est ce que je ferai, mordieu ! La chaîne de fleurs dont je te parlais tout à l'heure, c'est moi qui me charge de l'attacher.

— Vous, mon oncle ?

— Moi-même, mon neveu. Si je te disais que ta belle-mère la porte déjà autour du cou sans s'en douter, cette susdite chaîne, et que les deux bouts en sont réunis dans la main que voilà ?

En disant ces mots, le baron étendit une des mains dont la douairière avait admiré pendant le voyage la forme aristocratique.

— Je sais, mon cher oncle, que rien ne vous est impossible, dit le marquis en riant, mais pourtant, enchaîner les variations capricieuses, les fantaisies romanesques et les velléités errantes de ma belle-mère me semble une entreprise...

— Écoute et juge, interrompit M. de Vaudrey : voici article par article ce que j'ai obtenu de ta belle-mère depuis Châlon jusqu'ici : je crois que pour peu que nous eussions

continué jusqu'à Paris, j'aurais eu la chance d'obtenir encore bien d'autres choses ; mais, à vrai dire, ajouta-t-il avec un sourire railleur, j'aime autant que le voyage se soit terminé ainsi.

Primo donc, ta belle-mère te dispense de devenir un homme politique, et par conséquent de prêter serment au gouvernement actuel : c'était un point auquel je tenais beaucoup, et que j'ai voulu fixer avant tout.

— Comment. mon oncle, vous avez obtenu de madame de Bonvalot....

— Elle te dégagera elle-même de la parole que tu lui avais donnée en véritable étourdi.

— C'est-à-dire en véritable amoureux. Mais par quel moyen avez-vous réussi?

— En m'adressant aux sentiments vaniteux dont notre aimable douairière est surabondamment pourvue. J'ai fini par lui faire comprendre que, pour être quelque chose, un Châteaugiron n'avait pas précisément besoin de siéger au Palais-Bourbon ou au Luxembourg, et qu'il était assez inutile de se mettre en route lorsque, de fait, on était déjà arrivé. Mais j'ai remporté un autre triomphe plus décisif encore, et ici j'arrive à mon second article : secundo, madame de Bonvalot renonce à être admise aux Tuileries !

— En vérité ! elle qui n'avait que le château en tête ! Comment avez-vous pu ?...

— Je lui ai mis autre chose en tête, voilà tout. C'est toujours ainsi qu'il faut agir avec les femmes, car elles ont horreur du vide, et l'on ne parvient à leur arracher une idée folle qu'en la remplaçant aussitôt par une autre.

— Et, s'il vous plaît, mon cher oncle, à la place de sa passion effrénée pour les splendeurs des Tuileries, qu'avez-vous logé dans la tête de madame de Bonvalot ?

— Le culte du malheur, mordieu ! et l'amour de la légitimité, répondit gravement M. de Vaudrey.

— Bah ! fit Héraclius stupéfait.

— Cela t'étonne? reprit le gentilhomme campagnard en haussant les épaules, tu es encore bien jeune, mon pauvre garçon !

— Comment! madame de Bonvalot est maintenant légitimiste? dit Châteaugiron en comprimant à demi un fol éclat de rire.

— Un peu plus que moi, je crois, et ce n'est pas peu dire.

— Mais c'est incroyable !

— C'est fort simple, au contraire. Les opinions politiques des femmes ressemblent à leurs principes religieux; c'est une affaire de sensibilité nerveuse bien plus que de raisonnement ou de conviction. Or les nerfs sont un clavier dont on tire les mélodies les plus diverses pour peu qu'on en connaisse le doigté; ce doigté, je l'ai connu dans ma jeunesse, poursuivit le baron en souriant, et ma petite épreuve d'aujourd'hui m'a appris que je n'étais pas encore aussi rouillé que je le croyais. J'ai donc prouvé à madame de Bonvalot, par A plus B, qu'une femme de sa fortune, de sa position, de sa qualité (j'ai lâché le mot de qualité !), qu'une jeune et charmante douairière comme elle, en un mot, ne pouvait pas se dispenser d'être des nôtres : je l'ai fait convenir que l'opinion légitimiste était fort élégante, fort distinguée, *fort bien portée*, comme disent les marchandes de modes; puis, quand j'ai vu ses convictions ébranlées, j'ai fait jouer les touches sentimentales et mélancoliques, les souvenirs du passé, la fidélité chevaleresque, la religion du malheur. Bref, je l'ai convaincue, et la preuve, c'est qu'elle a fini par me demander si je trouvais que le blanc et le vert s'harmoniaient heureusement avec un teint légèrement coloré; je me suis prononcé hardiment pour l'affirmative, et voilà comment ta belle-mère est devenue légitimiste.

— Mais vous êtes sorcier ! dit le marquis en se remettant à rire de plus belle.

— Tertio, reprit le baron, comme je sais que la plus

grande partie de sa fortune consiste en rentes sur l'État, ce qui me paraît sujet à plus d'un inconvénient en raison de la mobilité souvent fantasque de ses sentiments, je l'ai déterminée à acheter la terre de Mariencourt.

— La terre de Mariencourt ! s'écria le marquis d'un air ébahi.

— Oui, mon cher ami, la terre de Mariencourt, un petit placement de quatre-vingt mille livres de rentes en biens-fonds, des propriétés superbes qui touchent les tiennes de toutes parts, ce qui fait qu'en réunissant les deux domaines après la mort de ta belle-mère, tu te trouveras le plus riche propriétaire du département ; alors je te permettrai peut-être de songer à faire du torysme.

— La terre de Mariencourt ! répéta Héraclius, qui avait peine à revenir de son étonnement.

— Comme le château de Mariencourt tombe en ruines, il est décidé que ta belle-mère habitera Châteaugiron. De sorte que vous l'aurez, ta femme et toi, sous votre tutelle, et ce sera à vous d'écarter les adorateurs à la Pichot ; car il s'en présentera encore, *gardez-vous d'en douter;* il y a tant d'oiseaux de proie par le monde, et les millions se sentent de si loin !

— Tout ce que vous avez fait là, mon cher oncle, est parfait et comblera les vœux de ma femme ; mais, encore une fois, comment vous y êtes-vous pris pour ployer ainsi à votre gré la volonté d'une femme... entre nous passablement rétive, déraisonnable et capricieuse ?

— J'ai tâché de me souvenir de ma jeunesse, et, ma foi, ajouta le baron en frisant cavalièrement sa moustache, je crois que je n'y ai pas trop mal réussi ; j'ai eu de fort beaux moments, j'ai été très-aimable, j'ai passablement plu. Enfin, je te dis ceci entre nous, j'ai quelque raison de croire que si, après avoir continué pendant quelque temps mon rôle d'homme séduisant, je finissais par mettre aux pieds de ton aimable belle-mère mon nom, ma main et ma

couronne de baron, elle n'aurait pas trop de répugnance à les relever.

— Faites cela, mon cher oncle, et vous aurez mis le comble à toutes vos belles actions.

— Qu'est-ce que tu dis ? s'écria brusquement M. de Vaudrey, que j'épouse ta belle-mère ?

— De la sorte nous n'aurions plus à craindre qu'elle fît un jour ou un autre quelque ridicule mariage.

— Pardieu, sans doute, elle ne ferait pas un ridicule mariage, mais moi !..... Halte-là, mon garçon ! Je veillerai de conserve avec ta femme et toi, dans l'intérêt de vos enfants futurs, à la garde des millions de la douairière, mais me marier avec cette vieille figure fardée, moi qui n'aurais eu qu'un mot à dire pour épouser cette charmante petite Victorine ! mon dévouement ne va pas jusque-là.

Un domestique vint avertir son maître que la marquise et sa mère venaient d'entrer dans la salle à manger.

— Bonne nouvelle ! dit M. de Vaudrey, mes efforts d'amabilité m'ont donné un appétit d'enfer ; allons nous mettre à table !

XXXII

CONCLUSION

Un an environ s'était écoulé depuis les événements que nous venons de raconter.

M. Grandperrin, membre du conseil général du département de Saône-et-Loire, député de l'arrondissement de Charolles et chevalier de la Légion d'honneur, habitait Paris avec sa femme, quoique en ce moment les chambres ne fussent pas assemblées. Depuis son élection le maître de forges n'était revenu qu'une seule fois à Châteaugiron pour

présider au mariage de sa fille avec Froidevaux ; il prenait tellement au sérieux son nouveau rôle d'homme politique, le large ruban rouge qui décorait enfin sa boutonnière l'avait mis en si bel appétit de distinctions et d'honneurs, que Clarisse était facilement parvenue à obtenir qu'il fixât leur résidence à la source des faveurs et des grâces ministérielles. Pour tout dire, le député conservateur, héritant des visées de son ancien voisin de campagne, nourrissait le secret espoir d'arriver tôt ou tard à la pairie, rêve enchanteur, mais trop souvent chimérique dont se bercent au Palais-Bourbon tant d'honorables cervelles !

Tandis que son mari devenait l'effigie d'un homme politique, madame Grandperrin entrait fièrement et librement dans le rôle pour lequel la nature l'avait formée, et qu'un long séjour en province ne lui avait pas permis de jouer jusqu'alors, le rôle de femme à la mode. Une maladie de sa tante, qui habitait Paris, était venue lui fournir à propos un prétexte plausible pour se dispenser d'assister au mariage de sa belle-fille. Ainsi, grâce à la prudente intervention de M. de Vaudrey, aux vues ambitieuses de son mari et aux salutaires conseils de sa propre expérience, Clarisse n'avait pas revu Héraclius depuis leur séparation ; et nous ne l'avouons pas sans regret, au milieu du tourbillon de la vie parisienne, les sentiments vindicatifs qui avaient succédé à son ancien amour commençaient à leur tour à s'effacer ; à regret, disons-nous, car il y a encore de la passion dans certaines haines, tandis que le cœur lui-même semble s'anéantir lorsqu'a sonné l'heure de l'indifféreuce et de l'oubli.

Il y avait longtemps déjà qu'elle avait sonné à l'égard d'Adrien Pichot, cette heure implacable et fatale. Quoi qu'on ait pu dire de la durée des premières impressions, il en est des tendres souvenirs comme des étoiles, dont le rayonnement s'affaiblit à mesure que s'accroît leur éloignement. Dans la mémoire de certaines femmes à l'âme ardente, mais mobile, les sentiments les plus dominateurs

autrefois finissent par occuper un peu moins de place que n'en possèdent dans l'immensité du ciel ces astres de la treize cent quarante-deuxième grandeur aperçus par Herschell : soleils de près, nébuleuses de loin.

Le premier amant de Clarisse, forcé de renoncer aux illusions dorées dont il s'était bercé si longtemps, poursuivait à Paris une de ces carrières avantageuses dont le terme ordinaire est la dégradation, la misère et quelquefois le châtiment.

Son compatriote et ennemi intime, Armand de Boisjoly, dont le savoir-faire administratif était de plus en plus apprécié par le gouvernement, venait d'être nommé sous-préfet dans un des départements de l'Ouest.

Bancroche et Lamoureux, condamnés aux travaux forcés à perpétuité comme incendiaires et voleurs, subissaient leur peine à Toulon.

Tous les autres personnages de cette histoire se trouvaient à Châteaugiron au moment où nous reprenons notre récit.

Au premier étage d'une maison située à l'angle de la place du château et de la principale rue du bourg, presque en face du *Cheval-Patriote*, dans une chambre assez mesquinement meublée, en dépit de ses prétentions au titre de salon, une demi-douzaine de femmes, que le lecteur connaît déjà, se trouvaient rassemblées par un beau jour d'automne, vers quatre heures de l'après-midi. Le but de cette réunion était de fêter le retour de la maîtresse de la maison, madame Estèveny, arrivée la veille de Paris. De menues pâtisseries, du fruit, une jatte de crème frite composaient une espèce de *lunchéon* à la mode de Bourgogne, où le thé se trouvait remplacé, à la satisfaction générale, par une petite blanquette du cru qui, grâce au sucre candi, jouait le vin de Champagne, du moins sous le rapport de la mousse.

Parmi les invitées brillaient, au premier rang, mademoiselle Bergeret, dont la dévotion redoublait chaque jour

sans devenir moins hargneuse, madame Perron, toujours prude et revêche, et mademoiselle Ursule Chavelet, de plus en plus aigrie par son célibat involontaire. C'est dire que la conversation contrastait par sa malignité âcre avec les friandises douceâtres du goûter, et que chacune de ces aimables créatures mordait tour à tour dans le prochain d'aussi bon appétit au moins que dans les gâteaux.

— Ainsi donc, madame Estèveny, dit madame Perron en continuant l'entretien, vous avez vu à Paris madame Grandperrin, et vous n'avez pas eu lieu d'être satisfaite de son accueil ?

La docte buraliste de la poste aux lettres venait de faire le voyage de Paris pour solliciter une faveur administrative que le crédit de son vénérable ami, le membre de l'Institut, n'était pas parvenu cette fois à lui faire obtenir ; et comme elle n'avait pas trouvé près de la femme du nouveau député de l'arrondissement autant d'appui qu'elle s'y était attendue, elle en avait conçu une rancune, qui perça dans ses paroles.

— Vous m'avez mal comprise, répondit-elle ; je n'ai pas dit que madame Grandperrin m'avait mal reçue, sous ce rapport je n'ai pas à me plaindre d'elle ; j'ai dit seulement que certaines choses m'avaient engagée à mettre beaucoup de réserve dans mes visites, et enfin à les cesser tout à fait.

— Certaines choses ! répéta mademoiselle Chavelet d'un air d'avide curiosité, quoi donc ?

— Madame Grandperrin, reprit madame Estèveny en se pinçant les lèvres, m'a paru beaucoup trop entourée, beaucoup trop courtisée pour qu'une femme qui se respecte pût en faire sa société habituelle.

— Ainsi, dit vivement madame Perron, je ne me trompais pas quand je vous disais qu'en dépit de ses mines mélancoliques elle n'était au fond qu'une franche coquette et que c'était l'occasion seule qui lui manquait ?

— L'occasion ! fit Ursule Chavelet en ricanant, mais il

paraît qu'ici même, avant son mariage, elle ne lui a pas toujours manqué, et que M. de Châteaugiron en sait quelque chose.

— Oui, je conviens que dans le temps on a tenu des propos, dit l'indulgente cousine de M. Bobilier, mais il y a tant de mauvaises langues!

— Madame Giraud, reprit la buraliste, nous ne parlons pas du passé mais du présent. Si comme moi vous aviez vu madame Grandperrin à l'Opéra, couverte de pierreries, un bouquet gros comme sa tête à la main, et décolletée de manière à me rendre honteuse pour elle, si vous aviez vu sa manière d'accueillir les hommes qui se relayaient dans sa loge, vous feriez comme moi, vous plaindriez ce pauvre M. Grandperrin.

— Plaignez-le tant qu'il vous plaira, dit mademoiselle Bergeret d'un ton aigre; pour moi, il ne m'inspire aucune compassion: un homme qui ne met pas le pied à l'église trois fois par an!

— Je vous ferai observer, mademoiselle Bergeret, dit avec un acent doucereux madame Perron, que l'impiété notoire de M. Grandperrin ne justifie pas pourtant la conduite de cette coquette.

— Qui vous dit le contraire? répondit brusquement la vieille dévote; le mari et la femme sont dignes l'un de l'autre, et je ne connais dans la famille que deux personnes qui vaillent encore moins qu'eux...

— Je crois les connaître aussi, dit Ursule avec un haineux sourire.

— La fille et le gendre, reprit mademoiselle Bergeret en achevant sa phrase.

— Ah! par exemple, voilà qui est trop fort! s'écria la parente du juge de paix, dont la bonté naturelle parut près de se révolter : que vous ont fait M. de Vaudrey et sa charmante femme pour que vous en parliez ainsi?

— Ah! Ah! fit mademoiselle Chavelet, qui partit d'un

éclat de rire affecté, vous êtes donc du nombre des personnes qui prennent au sérieux le nouveau nom de M. Froidevaux ?

– Je suis du nombre des personnes qui donnent à M. Froidevaux le nom qu'il a le droit de porter, répondit d'un ton bref madame Giraud, et pour peu que cela puisse vous être agréable, je suis toute prête à lui donner aussi son titre.

— Son titre ! quelle dérision !

— Oui, mademoiselle, son titre ; il n'y a point de dérision là-dedans. M. Froidevaux est baron de Vaudrey, puisque cela convient à son père adoptif, et sa femme, une charmante et excellente personne, quoi qu'on puisse en dire, est tout aussi bien baronne que sa cousine, madame de Châteaugiron, est marquise.

— M. Froidevaux cousin du marquis de Châteaugiron ! si ça ne fait pas pitié ! reprit Ursule Chavelet en affectant de hausser les épaules.

— Il est sûr que les deux ou trois brûlures qu'il a pu recevoir lors de l'incendie du château lui ont été largement payées, dit madame Estèveny, et je connais bien des gens qui se jetteraient volontiers dans le feu à ce prix.

— Cela est beaucoup plus aisé à dire qu'à faire, répliqua madame Giraud ; pour moi, je suis d'avis que M. Froidevaux a mérité sa récompense, et que d'un autre côté tout le monde s'est parfaitement conduit, M. le marquis de Châteaugiron aussi bien que son oncle ! Quant à madame la marquise, il ne peut y avoir qu'une voix sur son compte, et sans doute...

— Qu'on ne me parle pas de tous ces gens-là ! interrompit la vénérable dévote d'un ton acariâtre ; tous, sans exception, ils sont le scandale et le fléau du pays !

— Le scandale et le fléau du pays ! répéta la cousine du juge de paix avec une sorte d'ébahissement ; mais vous n'y songez pas, mademoiselle Bergeret ; comment ! madame la

marquise de Châteaugiron et sa cousine, deux véritables anges de bonté et de vertu, la providence des pauvres et des malades, sont le scandale du pays ! comment ! M. le marquis, M. le baron et M. Froidevaux sont le fléau du pays, eux qui emploient dans leurs domaines et à la forge des centaines d'ouvriers dont la plupart sans cela se trouveraient sans travail ! C'est vraiment pousser l'esprit de dénigrement trop loin.

— Ah ! je dénigre ! répliqua mademoiselle Bergeret dont les petits yeux gris pétillèrent de courroux ; ah ! je dénigre ! Eh bien ! je vais les passer en revue un à un, tous ces enfants de Bélial qui vous tiennent tant au cœur, et quand j'aurai réglé le compte de chacun, ces dames jugeront si, comme on vient de m'en accuser, j'y mets du dénigrement, ou si au contraire je ne suis pas cent fois trop indulgente.

Un profond silence s'établit, chose assez rare dans une assemblée de femmes pour qu'il soit permis de la faire remarquer, mais qui cependant se répétait toutes les fois que la venimeuse dévote annonçait qu'elle allait, selon son expression, régler le compte de quelqu'un. On savait alors que la curée de médisance serait copieuse et savoureuse, et toutes les oreilles s'ouvraient pour y prendre part.

— Commençons par l'impie Héliodore, poursuivit mademoiselle Bergeret, qui avait l'habitude de désigner par cette injure biblique le baron de Vaudrey ; n'est-il pas certain pour toutes les personnes de bonne foi que la coupe de ses iniquités déborde ? Ce n'est point par un ressentiment personnel et parce qu'il a voulu me noyer l'an dernier, ainsi que mademoiselle Chavelet, que je dis cela ; c'est pour rendre hommage à la vérité. Un homme qui par ses intrigues est parvenu à diviser notre commune en deux, afin de tyranniser tout à son aise les paysans de Châteaugiron-le-Vieil, au moyen de son digne acolyte Rabusson, qu'il a fait nommer maire tout exprès pour cela !

— Quoi! vous en voulez aussi à Rabusson? interrompit madame Giraud.

— J'en veux à tous les débauchés; et qui mettrai-je dans le nombre, sinon ce Rabusson qui, après avoir été l'amoureux de cette petite coquette de Virginie, qui a suivi à Paris sa digne maîtresse, en conte maintenant à cette autre effrontée de Georgina, la femme de chambre de madame de Bonvalot? Je vous le demande, mesdames, n'est-ce pas un véritable scandale qu'un pareil libertin ait été nommé maire de la nouvelle commune? Dans quel temps vivons-nous, bon Dieu!

— Mais, mademoiselle, dit madame Estèveny avec un sorinre iudulgent, il me semble qu'à la rigueur un homme peut avoir le goût de la galanterie et se montrer bon administrateur. On dit que les habitants de Châteaugiron-le-Vieil sont très-contents de leur maire.

— Je le crois bien! ils ne valent pas mieux que lui, reprit la vieille dévote d'un air grondeur; d'ailleurs le seul chef, le véritable monarque de le commune, n'est-ce pas l'impie Héliodore? Ils ne jurent que par lui et regardent comme parole d'Evangile le moindre mot qui sort de sa bouche; un païen sans foi ni loi, qui ne manque pas une occasion de nous humilier!

— Mais enfin que reprochez-vous à M. le baron de Vaudrey? demanda la cousine du juge de paix.

— Comment! ce que je lui reproche? Et la magnifique fontaine qu'il a fait construire, tandis qu'ici nous n'avons que de l'eau de puits ou de l'eau de rivière! et la cloche qu'il a donnée à l'église d'en haut, cloche si scandaleusement grosse, que quand elle sonne en même temps que la nôtre, on n'entend plus celle-ci! et notre relique de saint Gontran qu'il nous a volée, sous le prétexte qu'elle avait été anciennement à Châteaugiron-le-Vieil! Ce que je lui reproche? mais ses infamies sautent aux yeux, et pour ne pas les voir, il faut être aveugle!

— Eh bien ! nous vous abandonnons M. de Vaudrey, dit la maîtresse de la maison ; mais il me semble qu'il n'y a rien à dire contre M. le marquis.

— C'est-à-dire, au contraire, qu'auprès du neveu l'oncle est un petit saint. N'est-ce pas votre marquis de Châteaugiron qui est cause qu'on nous a ôté notre digne curé Dommartin ? Pauvre cher homme ! ajouta la dévote en frottant le coin de ses yeux du bout de ses doigts décharnés, je n'y songe jamais sans qu'il me prenne envie de pleurer. On ne le remplacera pas de sitôt.

— Mais il me semble qu'il est déjà tout remplacé, dit madame Giraud, qui n'avait jamais partagé l'engouement de la vieille fille pour M. Dommartin ; notre nouveau curé est bien certainement un des plus vénérables prêtres du diocèse, et on ne peut en dire que du bien.

— Un vieux gallican ! répliqua aigrement la dévote ; un monsieur *presto*, qui, lorsqu'on va se confesser, ne vous laisse pas le temps de parler et vous donne tout de suite l'absolution.

— Aimeriez-vous mieux qu'il vous la refusât ?

— J'aimerais mieux qu'il m'écoutât, comme faisait ce pauvre cher curé Dommartin ; avec lui c'était un plaisir, je pouvais me dégonfler et lui dire tout ce que j'avais sur le cœur ; et je suis sûre que je serais restée à son confessionnal des heures entières sans qu'il eût l'impolitesse de me dire comme fait ce vieux Maléchard : Abrégeons !... Comme si l'on se confessait pour abréger !

— Mon Dieu ! mademoiselle, chacun a sa manière, reprit madame Giraud qui, partageant les opinions religieuses de son cousin Bobilier, tenait chaudement le parti du curé accusé de gallicanisme ; ce que vous venez de dire prouve seulement que M. Maléchard ne voit dans la confession que la confession elle-même et tient beaucoup moins que M. Dommartin à être au courant de la chronique du bourg.

— Comment madame, que voulez-vous dire par là ? s'é-

cria mademoiselle Chavelet d'une voix tremblante de courroux; que parlez-vous de chronique? Est-ce à moi, par hasard, que vous prétendez appliquer une pareille expression? Si je croyais...

— Mesdames, mesdames, interrompit vivement madame Perron qui depuis quelques instants s'était approchée d'une fenêtre d'où l'on apercevait la place, le château, l'auberge du *Cheval-Patriote* et une partie de la grande-rue, venez donc, il paraît qu'il y a du nouveau.

— Quoi donc? demanda madame Estèveny en se levant aussitôt, dans l'intention de prévenir, par un changement de conversation, la querelle près de s'engager entre la vieille dévote et la cousine du juge de paix.

— Tout à l'heure, répondit madame Perron, plusieurs domestiques sont sortis du château et ont couru dans différentes directions comme s'il s'agissait de quelque chose de très-pressé; maintenant en voici un qui revient, et derrière lui j'aperçois M. Froidevaux et sa femme qui marchent aussi vite que le permet la grossesse de celle-ci.

— Madame la marquise va sans doute accoucher, dit madame Giraud avec un accent d'intérêt; mon cousin Bobilier me disait encore ce matin qu'on s'y attendait de jour en jour.

— Et puis après? dit d'un air hargneux la vieille dévote; parce que cette marquise est grosse, est-ce une raison pour mettre le pays sens dessus dessous? L'autre jour encore le premier accoucheur de Paris qui arrive en poste comme un ouragan, si bien que je n'ai eu que le temps de me jeter dans la boutique de Laverdun, et que *Pyrame* a failli avoir une patte écrasée par une des roues; il en a été malade de peur pendant deux jours, le pauvre chérubin! Si vous croyez qu'on peut voir de sang-froid de pareilles choses!

Au lieu d'écouter les doléances de la maîtresse de *Pyrame*, toutes les autres femmes s'étaient groupées aux

fenêtres pour voir passer le couple dont madame Perron venait de signaler l'approche.

Froidevaux et sa femme venaient d'arriver à l'angle de la place, vis-à-vis de l'auberge du *Cheval-Patriote*, devant laquelle Toussaint Gilles et Vermot se trouvaient en ce moment. L'ex-capitaine de pompiers et l'ex-greffier de la justice de paix (nous expliquerons tout à l'heure cette double mésaventure) leur adressèrent d'un air sombre un salut que le gendre de M. Grandperrin accueillit froidement par un léger signe de tête. Quoiqu'elle se trouvât elle-même assez près du terme qu'allait sans doute atteindre madame de Châteaugiron, Victorine, tendrement appuyée sur le bras de son mari, marchait avec une légèreté gracieuse que madame Giraud, de la fenêtre où elle s'était mise à l'affût ainsi que ses compagnes, ne put s'empêcher de faire remarquer.

— Il est impossible, dit-elle, de voir une plus belle grossesse.

— Comme si une grossesse pouvait jamais être belle ! répondit Ursule Chavelet avec l'âcre jalousie qu'inspire aux filles vieillissantes l'aspect d'une jeune et charmante maternité ; pour moi, je ne trouve rien de si disgracieux à voir qu'une femme en cet état.

— Ce n'est toujours pas notre chère baronne qui est disgracieuse à voir ; jamais elle ne m'a paru si jolie.

— Baronne ! dit la majeure en souriant comme une autre eût grincé des dents.

— Oui, baronne ! répéta madame Giraud qui appuya emphatiquement sur ce mot ; tout ce qu'il y a de plus baronne, et il faut que vous en preniez votre parti.

— Mon parti ! Est-ce que vous croyez par hasard que je suis envieuse de madame Froidevaux ? reprit Ursule d'un air de dédain qui cachait mal son amer dépit.

— Si vous êtes envieuse de la baronne de Vaudrey-Froidevaux ! répondit la parente du juge de paix avec une ironie que n'eût pas laissé soupçonner la bonté naturelle de son

caractère, et dont elle ne faisait usage que lorsqu'il s'agissait de défendre les gens qu'elle aimait contre des attaques injustes et haineuses ; mais cela est peint dans vos yeux, sur votre physionomie et dans vos moindres gestes ; vous lui enviez tout ce qu'elle possède, entendez-vous bien, ma chère demoiselle, tout, sans exception ; son titre, son nom, sa fortune, sa jeunesse, sa beauté, l'enfant qu'elle aura bientôt, et par-dessus tout le reste, son mari.

Foudroyée par cette véhémente sortie, mademoiselle Ursule Chavelet ne trouva pas un mot à répondre ; mais au fond de son cœur dévoré déjà de jalousie et de rancune, elle jura une haine éternelle à la femme qui venait d'y lire si bien.

Pendant ce temps, Toussaint Gilles et Vermot, toujours arrêtés devant la porte de l'auberge, échangeaient quelques paroles dont on comprendra mieux la portée lorsqu'on connaîtra le changement survenu depuis près d'un an dans la position des deux membres du club patriotique de Châteaugiron.

XXXIII

CONCLUSION (SUITE).

Le jour même où, grâce à l'habile coup de main de M. de Vaudrey, la douairière de Bonvalot était revenue au château, madame de Châteaugiron, heureuse du retour inespéré de sa mère, avait résolu de le célébrer par un acte d'amnistie. Sur ses instances, M. Bobilier avait dû jeter au feu le procès-verbal dressé par lui contre les instigateurs de l'émeute. Ce n'était pas sans regret que l'irascible juge de paix s'était résigné à un sacrifice qui devait le priver du

plaisir de la vengeance ; mais comme après tout il lui restait pour fiche de consolation l'instruction judiciaire qu'il venait de commencer contre les auteurs présumés de l'incendie du château, il avait fini par consentir à se montrer clément ; encore y avait-il mis la même restriction mentale que la femme de Sganarelle.

— Soit, je leur pardonne, s'était-il dit, mais ils me le paieront, Toussaint Gilles et Vermot du moins, car tous les autres sont un tas d'imbéciles, indignes de ma colère.

Quelques jours après, sur la demande formelle et dûment motivée de son supérieur, le greffier Vermot fut révoqué de ses fonctions, et un peu plus tard, lors de la nouvelle élection des officiers des pompiers, Toussaint Gilles, à son tour, grâce à la puissante opposition organisée par le vieux magistrat au sein de la compagnie, perdit à la fois ses deux épaulettes, dont hérita Philippe Amoudru.

Animé par ce double triomphe, M. Bobilier alors prit l'héroïque résolution d'en remporter un troisième plus éclatant et plus décisif encore ; cette fois, il ne s'agissait de rien moins que de mettre à mal le club patriotique lui-même ; au lieu de le briser en faisceau, le vieillard, conformément au précepte d'Esope, le saisit dard à dard, et réussit ainsi à le rompre. Un achat assez considérable de sucre et de bougie, et la promesse qu'une pareille occasion de bénéfices se renouvellerait souvent, déterminèrent sans peine l'épicier Laverdun à renoncer aux honneurs improductifs de sa vice-présidence. Le boucher Gautherot ne résista pas davantage à l'assurance d'être le fournisseur en titre du château ; et Picardet enfin, plus vaniteux qu'intéressé, devint un des plus chauds partisans du marquis dès que l'influence du juge de paix l'eut fait nommer lieutenant des pompiers en remplacement de Philippe Amoudru, élevé lui-même au grade supérieur.

Au moment dont nous parlons, le club patriotique se trouvait donc dissous de fait, et les seuls membres qui fus-

sent restés fidèles à ses principes, peut-être parce qu'on n'avait rien fait pour les en détacher, Toussaint Gilles et Vermot, deux grands débris debout au milieu de cette ruine, en étaient réduits à se consoler entre eux.

— Nous sommes les derniers des Romains de Châteaugiron, disait d'un ton d'amertume l'ex-greffier, qui, comme on a pu le voir, se piquait d'érudition littéraire.

— Ils triomphent, les brigands! répondait l'ex-capitaine avec une rage concentrée; mais, patience, nous aurons peut-être un jour la république!

En cette occasion, la froide inclination de tête par laquelle Georges Froidevaux venait de répondre à leur salut, donna un aliment nouveau à l'humeur morose et atrabilaire des deux compagnons d'infortune.

— Il n'était pas si fier quand il venait plaider devant moi, dit Vermot en essayant de ricaner.

— C'est sa baronnie et sa fortune qui lui ont tourné la tête, répondit l'aubergiste du même ton.

— J'ai toujours dit que ce n'était pas là un vrai patriote; il a suffi de quelques écus et d'un peu de fumée nobiliaire pour lui faire oublier ses anciens amis politiques.

— Les vrais patriotes! dit Toussaint Gilles en souriant amèrement, à part nous deux, où sont-ils?

— Il n'y en a plus, c'est vrai; et j'ai raison de le dire, nous sommes les derniers des Romains.

— Quand je vois la servilité de tous ces brigands-là, qui dans le temps criaient plus haut que nous, il me prend des envies de décrocher mon sabre (car on m'a enlevé mes épaulettes, mais on ne m'a pas pris mon sabre) et de tout mettre à feu et à sang. Un Laverdun, qui, après avoir eu l'honneur d'être vice-président de notre club, a maintenant la bassesse de porter lui-même au château les pains de sucre qu'on lui achète! Un Gautherot, plus vil encore, qui, lorsqu'on va chez lui chercher quelque morceau, met à votre nez les plus belles pièces de côté en disant effrontément:

C'est retenu pour le château ! Un Picardet, que je croyais pur et incorruptible comme moi-même, qui, depuis que les intrigues de ce vieux gueux de Bobilier l'ont fait nommer lieutenant, ne jure plus que par le château. Le château ! ils n'ont que ce mot-là à la bouche, les lâches esclaves qu'ils sont ! Vois-tu, Vermot, si je ne me retenais, je ferais une Saint-Barthélemy à moi tout seul.

— Il est sûr que d'assister à de pareilles infamies, cela vous fait prendre la vie en dégoût ; il n'y a plus de patrie, mon vieux Toussaint Gilles, il n'y en a plus !

— Qu'est-ce que j'aperçois là-bas ? dit tout à coup l'aubergiste, des uniformes !

— Ce sont les officiers des pompiers, répondit Vermot.

Le capitaine Amoudru, le lieutenant Picardet et les deux sous-lieutenants qui n'étaient autres que Laverdun et Gautherot, venaient de paraître à l'un des bouts de la rue ; ils étaient en grande tenue et marchaient deux à deux d'un air important et martial. En passant devant l'auberge du *Cheval-Patriote*, Amoudru laissa tomber un regard assez dédaigneux sur les deux démocrates ; mais leurs anciens amis politiques, soit remords de conscience, soit éblouissement de prospérité, évitèrent de les regarder.

— Hé ! Laverdun ! dit Toussaint Gilles en s'adressant à celui des quatre officiers qu'il supposait le moins en état de soutenir énergiquement une querelle, vous êtes bien fier aujourd'hui, que vous ne dites pas même bonjour à vos anciens amis.

— Je ne vous avais pas vus, répondit l'épicier en se retournant malgré lui.

— Où allez-vous donc comme ça si crânement ?

— Au château, dit Laverdun avec une certaine emphase.

— Il y a donc une mascarade au château ? dit l'ex-greffier d'un air railleur.

— Pourquoi dites-vous ça ?

— Parce que vous voilà tous en costume de carnaval.

— Il ne s'agit ni de carnaval ni de mascarade, reprit l'épicier d'un air de dignité offensée; M. Bobilier vient de nous faire prévenir, ainsi qu'il l'avait promis, que madame la marquise est sur le point d'accoucher, et nous allons en corps chez M. le marquis, car nous voulons être les premiers à lui offrir nos félicitations.

— La lâcheté humaine peut-elle aller jusque-là ? s'écria Toussaint Gilles en enfonçant son menton dans sa cravate, tandis qu'il se croisait les bras par un geste farouche.

— Il me semble que je viens d'entendre le mot de lâcheté, dit Philippe Amoudru qui revint sur ses pas ainsi que ses deux autres compagnons, et regarda son ancien capitaine d'un air provocant.

— Et puis après ? demanda brusquement l'aubergiste.

— Si je croyais que le mot s'appliquât à moi, je vous prierais d'aller chercher votre sabre, puisque j'ai le mien, et nous irions nous expliquer dans les carrières du pré Gibaud, entendez-vous ça, monsieur Toussaint Gilles ?

— Ce n'est pas de vous que je parlais; ainsi, fichez-moi la paix.

— Est-ce de moi, par hasard ? demanda Gautherot qui prit une pose de capitan.

— Pas davantage.

— En ce cas, qui sait ! c'est peut-être de moi ? dit à son tour le lieutenant Picardet en appuyant fièrement la main sur le pommeau de son sabre.

— Je parlais à Laverdun, dit Toussaint Gilles, qui connaissait l'épicier pour le plus débonnaire des quatre de beaucoup, et s'il n'est pas content, il n'a qu'à le dire.

— Vous entendez, sous-lieutenant ? dit Philippe Amoudru en voyant que son inférieur gardait le silence.

— J'entends fort bien.

— Et vous ne répondez pas ?

— Qu'est-ce que vous voulez que je réponde ? Toussaint

Gilles est de mauvaise humeur, voilà tout, et quand on est de mauvaise humeur...

— En ce cas, dit le capitaine avec un sourire méprisant, c'est moi qui vais répondre pour vous. Monsieur Toussaint Gilles, poursuivit-il en regardant en face l'aubergiste, vous avez commandé la compagnie et vous ne la commandez plus ; vous êtes vexé de vous voir *dégommé ;* c'est tout naturel, mais ça ne vous autorise pas à tenir des propos sur mon compte et sur celui des autres officiers ; je vous préviens donc que la première fois qu'il vous arrivera...

— Messieurs, messieurs, interrompit vivement Laverdun, voilà M. Bobilier qui sort du château, et à la manière dont il gesticule en marchant, il paraît qu'il y a de grandes nouvelles ; il n'est pas question de se disputer, allons au-devant de lui.

Le juge de paix venait en effet de traverser le terre-plein qui séparait la cour de la place, et il s'avançait rapidement en agitant son chapeau avec l'action désordonnée d'un homme qu'une émotion excessive met hors de lui-même.

— Un garçon ! cria-t-il d'une voix suffoquée lorsqu'il fut arrivé à portée d'être entendu.

— Qu'est-ce qu'il dit ? demanda Picardet à son capitaine.

— Un garçon ! mesdames, un garcon ! reprit le vieillard en s'adressant aux femmes qui, de la fenêtre du salon de madame Estèveny, le regardaient avec une curiosité avide ; je n'ai pas le temps de monter pour vous embrasser toutes, mais il faudra qu'avant ce soir vous en passiez par là.

— D'après ce que vient de dire M. le juge de paix, dit Laverdun avec l'emphase sérieuse qui caractérisait son langage, je parierais que madame la marquise vient d'accoucher d'un garçon.

Le magistrat, ivre de joie, n'avait pas ralenti sa marche, et il venait d'arriver près du groupe arrêté devant l'auberge.

— Messieurs, dit-il avec un accent de triomphe, *nuntio vobis gaudium magnum*; il vient de nous naître un comte de Châteaugiron! Comprenez-vous, messieurs, la grandeur de cet événement? Ainsi voilà un rejeton mâle qui sort de la vieille souche, et maintenant, je l'espère, l'illustre nom de Châteaugiron aura autant d'avenir qu'il a déjà de passé : c'est lui promettre une assez longue carrière. Un garçon! j'en perdrai la tête.

— Monsieur le juge de paix, dit Philippe Amoudru en prenant la parole au nom de ses collègues, nous partageons votre satisfaction, et, si vous voulez nous permettre de vous donner une poignée de main...

— Une poignée de main quand il vient de nous naître un comte de Châteaugiron! on s'embrasse, ventrebiche! on s'embrasse!

M. Bobilier se précipita dans les bras du capitaine, puis dans ceux du lieutenant, puis dans ceux des deux sous-lieutenants; enfin arrivé devant Toussaint Gilles, il fit un mouvement machinal comme pour continuer la tournée jusqu'au bout, mais l'aubergiste républicain se rejeta brusquement en arrière de l'air le plus renfrogné.

— Dieu me pardonne, dit le vieillard avec un rire de bonne humeur, car il était trop heureux pour ne pas prendre tout gaiement, s'il m'avait laissé faire, je crois que j'allais aussi l'embrasser. Il faut que la joie m'ait rendu fou!

— Monsieur le juge de paix, reprit le capitaine des pompiers, vous voyez que nous y mettons de l'empressement. Aussitôt avertis, aussitôt sous les armes. Pensez-vous que nous pouvons maintenant aller offrir nos félicitations à M. le marquis?

— Bien certainement; il sera charmé de vous voir, et je vous présenterai moi-même. Mais c'est M. de Vaudrey qui se fait attendre. On est allé le prévenir cependant, et il devrait déjà être ici. Dans mon impatience de lui annoncer

la grande nouvelle, j'étais sorti pour aller au-devant de lui, et si vous vouliez m'attendre un instant...

— M. de Vaudrey ? interrompit Gautherot, justement le voici.

En ce moment, en effet, le gentilhomme campagnard, marchant d'un pas à faire deux lieues à l'heure, venait de sortir d'un sentier qui était le chemin le plus direct pour aller à Châteaugiron-le-Vieil et aboutissait à la grande-rue. Le fidèle *Sultan* l'accompagnait ; quant au domestique qui était allé le prévenir, ne pouvant soutenir le train dont le baron s'était mis en route, il avait pris philosophiquement le parti de rester en arrière.

— M. de Vaudrey a son chien avec lui, dit Picardet en regardant d'un air railleur son collègue Laverdun.

A la vue du dogue colossal qui lui avait donné naguère une si rude accolade, l'honnête épicier, peu confiant dans le sabre qu'il portait au côté, sentit courir un frisson dans ses veines, mais il finit par se rassurer après avoir fait cette réflexion judicieuse :

— Je suis en uniforme, il ne me reconnaîtra pas.

Tandis que M. Bobilier, dont l'allégresse avait paru redoubler en apercevant le baron de Vaudrey, s'empressait d'aller à sa rencontre, Toussaint Gilles poussa Vermot du bras et lui dit à demi-voix :

— Rentrons ; la joie insolente de ces aristocrates me donne envie de les pulvériser tous, et je finirais par n'être plus maître de moi ; ainsi rentrons, c'est plus prudent.

— Oui, rentrons, car moi-même j'ai peine à me contenir, répondit l'ex-greffier, non moins courroucé que son ami politique ; allons boire une bouteille à leur confusion.

— Ils triomphent avec leur bambin qui vient de naître, comme si un pareil embryon valait la peine qu'on s'occupât de lui !

— Qu'ils triomphent ! un jour peut-être notre tour reviendra !

— Vermot, j'en accepte l'augure; oui, peut-être un jour nous aurons la république, et alors...

Toussaint Gilles n'acheva pas sa phrase, mais son poing levé vers le château sembla le vouer, lui et ses habitants, le cas prévu échéant, à l'extermination la plus impitoyable.

Les deux clubistes, on pourrait dire le club tout entier, puisqu'ils le composaient à eux seuls désormais, entrèrent dans l'auberge d'un pas tragique et en refermèrent la porte avec fracas.

— Ça aboie, mais ça ne mord pas, dit Philippe Amoudru, qui salua leur retraite par un éclat de rire ironique.

En remarquant la pantomime désordonnée du juge de paix, dont le chapeau continuait de remplir l'office de télégraphe, M. de Vaudrey avait pressé le pas.

— *Pends-toi ! Crillon,* lui cria M. Bobilier lorsqu'ils furent assez près l'un de l'autre pour pouvoir s'entendre.

— Et pourquoi diable faut-il que je me pende ? demanda le baron, dont la physionomie annonçait une curiosité mêlée de quelque inquiétude.

— Parce qu'il nous est né un garçon, et que vous n'étiez pas là, reprit le vieillard d'une voix éclatante; un gros garçon ! un superbe garçon ! ! un magnifique garçon !!!

— Un garçon !... Alors, vive le roi !... Ah ! qu'est-ce que je dis donc là ? poursuivit l'incorrigible carliste en se reprenant; on aurait pu m'entendre et croire que je me ralliais au gouvernement. C'est vive le comte de Châteaugiron ! que je voulais dire.

— Oui, vive le comte de Châteaugiron ! s'écria M. Bobilier en agitant son chapeau avec un redoublement d'enthousiasme.

— Vive le comte de Châteaugiron ! répétèrent en chœur les officiers des pompiers.

— Vive le comte de Châteaugiron ! cria à son tour madame Giraud, de la fenêtre qu'elle n'avait pas quittée.

Dans le salon de madame Estèveny, mademoiselle Ber-

geret et mademoiselle Ursule Chavelet protestèrent par un hargneux murmure contre ces acclamations répétées, et en même temps, du fond de l'auberge où ils s'étaient retirés, Toussaint Gilles et Vermot entonnèrent, protestation plus discordante encore, le refrain de la *Marseillaise*.

— Monsieur le baron, dit le vieux juge de paix, ému jusqu'aux larmes en voyant que le vœu qu'il venait de former pour la longue vie du nouveau-né avait trouvé plus d'un écho, j'ai une faveur à vous demander.

— Tout ce que vous voudrez, mon cher Bobilier ; aujourd'hui, ce n'est plus comme le jour de l'arrivée d'Héraclius ; je n'ai rien à vous refuser.

— Permettez-moi de vous embrasser.

— De tout mon cœur, mordieu ! dit le baron en se baissant avec empressement pour recevoir l'accolade du vieillard. Allons, mon ami, il ne s'agit pas de pleurer, mais d'être joyeux.

— Mais c'est à force d'être joyeux qu'il me vient des larmes dans les yeux, répondit M. Bobilier qui s'efforçait en vain de maîtriser son attendrissement ; dernièrement je croyais m'apercevoir que je vieillissais, mais en ce moment il me semble que je viens de signer un nouveau bail.

— Et ce sera, je l'espère, un bail emphytéotique... Ainsi tout s'est bien passé ?

— A merveille ! monsieur le baron.

— Ma nièce va bien ?

— Aussi bien qu'on peut le désirer ; et heureuse d'avoir un fils ! heureuse ! Mais si c'est possible, M. le marquis est encore plus content.

— Il me tarde de les embrasser tous deux ; allons au château.

Après avoir reçu les félicitations des officiers des pompiers et les avoir invités à venir avec lui, M. de Vaudrey, toujours accompagné du juge de paix, se dirigea vers le château ; mais lorsqu'il fut arrivé à l'endroit de la place

d'où l'on pouvait voir Châteaugiron-le-Vieil, il s'arrêta. Ses compagnons l'imitèrent, et, dirigeant les yeux à son exemple vers la terrasse de sa maison, ils y aperçurent un groupe au milieu duquel ils reconnurent facilement à sa taille presque gigantesque le maire Rabusson, qui, armé d'une longue-vue, semblait suivre tous les mouvements du baron.

M. de Vaudrey mit son chapeau au bout de sa canne, qu'il leva verticalement par un geste semblable à celui qu'exécute un officier supérieur pour ordonner aux tambours de son bataillon de battre un ban.

Le groupe auquel était destiné ce signe télégraphique se rompit à l'instant en deux fractions qui se précipitèrent avec une égale promptitude vers les coins de la terrasse, d'où s'élevèrent presque aussitôt deux nuages de fumée. Une seconde après, une double détonation retentit bruyamment, répétée au loin par les échos des collines; c'étaient *Jean-Fracasse* et *Réveille-Matin* qui commençaient de célébrer à leur manière la naissance du comte de Châteaugiron.

— Pourvu que ces coups de canon ne fassent pas peur à madame la marquise? dit M. Bobilier avec une légère inquiétude.

— Allons donc! les marquises de Châteaugiron sont toujours braves; c'est connu depuis longtemps.

— C'est vrai, reprit le juge de paix; je me rappelle même qu'en octante-trois, lorsque feu M. le prince de Condé vint dîner et coucher à Châteaugiron, lors de son voyage en Bourgogne, madame la marquise Rengarde donna le signal des salves en mettant de sa propre main le feu à *Jean-Fracasse*.

— Vous voyez donc bien qu'il n'y a pas le moindre danger. D'ailleurs, ma nièce est prévenue : douze coups pour une fille, cent et un pour un garçon.

— Cent et un?

— Tout autant; n'est-ce pas notre dauphin, à nous?

— C'est trop juste, monsieur le baron; mais comment

sauront-ils là-haut s'ils doivent tirer cent et un coups ou seulement douze?

— Et le chapeau que j'ai mis au bout de ma canne?

— Cela voulait donc dire : Un garçon?

— Précisément. La canne seule, une fille; la canne et le chapeau, un garçon.

M. de Vaudrey et ses compagnons avaient continué leur marche vers le château; au moment d'entrer dans la cour, le juge de paix dit au baron en souriant avec malice :

— Nous allons avoir un beau baptême; mais je connais une personne qui y joindrait volontiers un mariage.

— Qui ça, mauvaise langue? demanda le gentilhomme campagnard, qui à son tour ne put s'empêcher de sourire.

— Votre future commère, monsieur le baron.

— Madame de Bonvalot?

— Tout le monde s'aperçoit qu'elle meurt d'envie de devenir baronne de Vaudrey, et il est certain que vous n'auriez qu'un mot à prononcer...

— Peut-être, mais du diable si je le prononce jamais. Je puis dire cela à vous, mon cher Bobilier, car vous êtes le plus fidèle ami de notre famille; si je fais un petit doigt de cour à l'aimable douairière, ce n'est pas, je vous prie de le croire, que j'y prenne le moindre plaisir, mais c'est parce que je ne verrais pas sans regret sa fortune échapper aux enfants d'Héraclius. C'est une vraie colombe, cette chère grand'mère, le cœur tendre et l'aile inquiète; or, comme je n'ai pas envie qu'elle s'envole un beau matin et s'aille faire croquer, elle et ses millions, par quelque épervier du genre de maître Pichot, je lui ai attaché à la patte un fil qu'elle ne rompra pas, dût le diable s'en mêler. Lui plaire, fort bien; mais l'épouser, allons donc!

M. de Vaudrey et le juge de paix, toujours suivis des quatre officiers des pompiers, entrèrent en riant au château; mais nous ne les y suivrons pas, car que nous reste-t-il à raconter? une scène de bonheur sans mélange. Or si le bon-

heur est doux à éprouver, chacun convient qu'il est assez fade à décrire. Heureux, a-t-on dit, les peuples dont l'histoire est ennuyeuse ! Puissent les lecteurs de notre ouvrage ne pas parodier cet axiome en disant : « Ennuyeux les « romans dont le dénoûment est heureux ! »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Corbeil, typographie de Crété.

